

Le Président,
Bernard MATEILLE



PROTOCOLE D'ACCORD 2020

Entre la **Communauté de Communes Convergence Garonne**,

Et l'**Association Mission Locale des Deux Rives**, dont le siège est :

14 - 16 Route de Branne
B.P. 2
33410 CADILLAC

Il a été établi ce qui suit :

Article 1 : La **MISSION LOCALE** et la **Communauté de Communes Convergence Garonne** s'engagent à mener toute action d'insertion sociale et professionnelle, en faveur des publics de tous âges, en priorité de la classe d'âge 16 – 25 ans, domiciliés sur le territoire de la CDC, sur le plan de l'Emploi, de l'orientation, de la Formation, de la Santé, du Logement, de la citoyenneté,...

Article 2 : Il est convenu que les jeunes seront accueillis au siège social de la Mission Locale situé à Cadillac ainsi que lors des permanences d'accueil délocalisées, grâce à notre bureau Mobile. Cette prestation d'Accueil délocalisée sera assurée par un Conseiller en Insertion de la ML2R.

Les jeunes accueillis, lors des permanences ou au siège social, pourront, en fonction de leurs besoins et de leur situation, bénéficier de l'ensemble des services et outils existants au sein de la structure.



Mission Locale
des 2 Rives
NOUVELLE-AQUITAINE

Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20200226-D2020013-DE

Article 3 : Pour sa part, **La Communauté de Communes Convergence Garonne** s'engage à soutenir ces actions selon les modalités suivantes :

- Aide Logistique : mise à la disposition dans les Mairies, locaux communautaires, d'un bureau, avec téléphone et accès Internet. Le chauffage et l'électricité pendant ces permanences constituent une partie de cette aide.

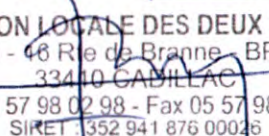
- Participation financière égale à : (cf. annexe)

Article 4 : Ce protocole est établi pour l'année civile 2020 et renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation de 3 mois avant l'échéance.

Fait en double exemplaire,
A Cadillac, le

**Le Président de la
Communauté de Communes**

**Le Président de l'Association
Mission Locale des Deux Rives**


MISSION LOCALE DES DEUX RIVES
14 - 46 Rue de Branne - BP 2
33410 CADILLAC
Tél. 05 57 98 02 98 - Fax 05 57 98 02 97
SIRET : 352 941 876 00026



Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20200226-D2020013-DE

ANNEXE FINANCIERE

au Protocole d'Accord entre la Communauté de Communes Convergence Garonne et l'Association MISSION LOCALE DES DEUX RIVES

La Communauté de Communes Convergence Garonne s'engage à soutenir l'action de la MISSION LOCALE par une aide financière, calculée sur la base d'un coût de 2,52 € par habitant. Le nombre d'habitant correspond aux chiffres mentionnés dans la dotation globale de fonctionnement de l'année N.

Montant de l'Aide financière accordée : $2,52 \text{ €} \times n^{\text{bre habit}^{\text{ts}}} = \dots\dots\dots \text{€}$

Cette aide financière regroupe une contribution aux charges de fonctionnement de la ML2R, comprenant loyer et masse salariale ; au financement de l'opération annuelle du Forum Emploi, qui vise aussi la promotion des contrats en alternance et des contrats aidés ; au cofinancement avec le Département de la Gironde de l'Espace d'Accueil et d'Ecoute Jeune.

Cette aide financière a été majorée de 50 centimes d'euro par habitant, consécutivement aux décisions prises, les 07/10/2019 et 27/01/2020 par les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité des administrateurs présents ou légalement représentés. Cette revalorisation répond à l'obligation de constituer des fonds dédiés pour satisfaire aux recommandations de l'Etat et à la nécessité impérieuse de procéder à un recrutement pour répondre à la hausse des publics accueillis.

MODALITES DE VERSEMENT :

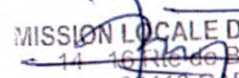
- 60 % à la signature,
 - Le solde au plus tard en septembre de l'année N.
- Cette participation financière sera versée à l'Association MISSION LOCALE des DEUX RIVES au compte ci-dessous :

CREDIT COOPERATIF
Bordeaux Garonne
51 Quai de Paludate - 33800 BORDEAUX
Compte n° **42559 10000 08002562846 91**

Fait en double exemplaire,
À Cadillac, le

**Le Président de la
Communauté de Communes**

**Le Président de l'Association
Mission Locale des Deux Rives**


MISSION LOCALE DES DEUX RIVES
14 - 16 Rue de Branne - BP 2
33410 CADILLAC
Tel 05 57 98 02 98 - Fax 05 57 98 82 97
SIRET : 352 941 876 00026



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020013
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA MISSION LOCALE DES DEUX RIVES
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.2 - attribuées aux associations
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020013-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20200226-D2020013-DE-1-1_0.xml	text/xml	1045
<i>nom de original:</i>		
2020_013_ SERVICES A LA POPULATION ____ PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA MISSION LOCALE DES DEUX RIVES.pdf	application/pdf	97131
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020013-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	97131
<i>nom de original:</i>		
18_Protocole _ ML2R _ 2020.pdf	application/pdf	1044015
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020013-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1044015

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 09h58min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 09h58min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2020 à 09h58min26s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 09h58min55s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>
--	--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020.

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANÉY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice :	43	Votes	
Présents :	33	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	1	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/013

SERVICES A LA POPULATION – PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA MISSION LOCALE DES DEUX RIVES

Rapporteur : Mme S. Porta

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de communes ;

CONSIDERANT l'adhésion de la Communauté de communes à la Mission Locale des Deux Rives (ML2R) ;

CONSIDERANT le versement d'une participation financière annuelle au fonctionnement de la ML2R prévue aux statuts ;

CONSIDERANT que cette participation contribue à aider la Mission Locale dans ses divers soutiens et actions auprès des jeunes du secteur ;

CONSIDERANT la majoration de 50 centimes d'euros par habitants pas la Mission Locale en raison de l'obligation de constituer des fonds dédiés pour satisfaire aux recommandations de l'Etat et la nécessité impérieuse de procéder à un recrutement pour répondre à la hausse des publics accueillis ;

Ayant entendu les explications de Madame le Rapporteur,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser en 2020 une participation financière de 2,52 € par habitant sur les bases du dernier recensement (32 895 habitants - population totale) soit la somme de 82 895,40 € ;

Cette aide financière regroupe une contribution aux charges de fonctionnement de la ML2R, comprenant loyer et masse salariale ; au financement de l'opération annuelle Forum Emploi, qui vise aussi la promotion des contrats en alternance et des contrats aidés ; au cofinancement avec le Conseil Départemental de la Gironde de l'Espace d'Accueil et d'Ecoute Jeunes.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le protocole d'accord avec la Mission Locale des Deux Rives et ordonnancer le mandatement de cette somme.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020013
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA MISSION LOCALE DES DEUX RIVES
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.2 - attribuées aux associations
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020013-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20200226-D2020013-DE-1-1_0.xml	text/xml	1045
<i>nom de original:</i>		
2020_013_SERVICES A LA POPULATION ____ PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA MISSION LOCALE DES DEUX RIVES.pdf	application/pdf	97131
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020013-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	97131
<i>nom de original:</i>		
18_Protocole_ML2R_2020.pdf	application/pdf	1044015
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020013-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1044015

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 09h58min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 09h58min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2020 à 09h58min26s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 09h58min55s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>
--	--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020014-DE

CONVENTION RELATIVE À LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

ALLOUÉE PAR

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE

AU SDIS 33 POUR 2020

ENTRE :

- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde, dont le siège est sis 22, Boulevard Pierre 1er à Bordeaux (33081) ; représenté par son Président, Monsieur Jean-Luc GLEYZE, dûment habilité par délibération du Conseil d'Administration n° CA 2019-87 du 13 décembre 2019, et dénommé ci-après "le SDIS 33".

ET

- La Communauté de Communes Convergence Garonne, dont le siège est sis 12, rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque à Podensac (33720) ; représentée par son Président, Monsieur Bernard MATEILLE, dûment habilité par délibération du Conseil Communautaire n° _____ du _____, et dénommée ci-après "la Communauté de Communes".

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention définit les modalités d'attribution par la Communauté de Communes Convergence Garonne, d'une subvention de fonctionnement de 46 667,53 € au bénéfice du SDIS 33, attribuée au titre de l'exercice 2020, dans le cadre de l'actualisation des contributions intercommunales assise sur la population DGF 2018 par rapport à la population DGF 2002.

Cette subvention inclut la réalisation par le SDIS 33 des opérations de contrôle des points d'eau incendie publics et la gestion des points d'eau privés entrant dans la catégorie des services ne relevant pas des missions propres de l'établissement.

Les modalités de réalisation de ces opérations et des démarches administratives sont définies dans une convention à signer par ailleurs entre le SDIS et les EPCI ou les communes, en application de l'arrêté préfectoral du 26 juin 2017 portant Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (RD DECI) sur le département de la Gironde, chapitre II paragraphe B et chapitre IV.

ARTICLE 2 – DISPOSITIONS FINANCIÈRES

La subvention de fonctionnement de 46 667,53 € fera l'objet d'un seul versement dès son approbation par le Conseil Communautaire et la signature conjointe de la convention par le Président du Conseil d'Administration du SDIS 33 et le Président de la Communauté de Communes.

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020014-DE

ARTICLE 3 – LITIGES

En cas de contestations, litiges ou autres différents éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, et à défaut d'accord amiable entre les parties, le différent sera porté devant le Tribunal Administratif de Bordeaux.

ARTICLE 4 – ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention entrera en vigueur à sa date de signature par les parties concernées.

Fait en deux exemplaires originaux

A Bordeaux, le

Le Président
du
Service Départemental d'Incendie
et de
Secours de la Gironde

Jean-Luc GLEYZE

Le Président
de la
Communauté de Communes
Convergence Garonne

Bernard MATEILLE

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020014-DE

PARTICIPATION DES COMMUNES CONTRIBUTION VOLONTAIRE AU SDIS

	Nom de la commune	Population DGF 2019	Subvention en euros 2020
1	Arbanats	1 241	2 644,97
2	Barsac	2 116	819,60
3	Béguey	1 205	1 865,61
4	Budos	802	1 005,82
5	Cadillac sur Garonne	2 820	2 887,90
6	Cardan	500	815,29
7	Cérons	2 132	5 468,85
8	Donzac	128	0,00
9	Escoussans	320	623,77
11	Gabarnac	371	635,91
10	Guillos	463	624,35
12	Illats	1 465	1 802,45
13	Landiras	2 344	5 541,39
14	Laroque	290	326,39
15	Lestiac-sur-Garonne	596	2,94
16	Loupiac	1 140	1 276,55
17	Monprimblanc	304	147,02
18	Omet	301	500,47
19	Paillet	1 258	1 727,22
20	Podensac	3 236	6 453,26
21	Portets	2 721	4 824,24
22	Preignac	2 226	1 095,22
23	Pujols-sur-Ciron	824	539,26
24	Rions	1 615	892,13
25	Sainte-Croix-du-Mont	925	406,17
26	Saint-Michel-de-Rieufret	765	1 574,44
27	Virelade	1 071	2 166,32
	TOTAL	33 179	46 667,52



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020014
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	CONTRIBUTION VOLONTAIRE AU SDIS DE LA GIRONDE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.1 - accordées aux collectivités
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020014-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020014-DE-1-1_0.xml	text/xml	1160
nom de original:		
2020_014_ ADMINISTRATION GENERALE ___ CONTRIBUTION VOLONTAIRE AU SDIS DE LA GIRONDE.pdf	application/pdf	103030
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020014-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	103030
nom de original:		
2_Convention SDIS.pdf	application/pdf	699903
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020014-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	699903
nom de original:		
2_PARTICIPATION DES COMMUNES.pdf	application/pdf	38571
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020014-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	38571

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h00min24s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h00min25s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h00min27s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h00min46s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>



Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le 06 Mars 2020
ID : 033-200069581-20200226-D2020014-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANAY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice :	43	Votes	
Présents :	33	Exprimés :	39
dont suppléants :	2	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/014

ADMINISTRATION GENERALE – CONTRIBUTION VOLONTAIRE AU SDIS DE LA GIRONDE

Rapporteur : M. le Président

VU la délibération n°2018/237 du 19 décembre 2018 relative à la contribution volontaire au SDIS pour 2019 ;

Monsieur le Président explique que la Gironde a connu une croissance démographique de 271 370 habitants (population DGF) entre 2002 et 2018, répartie comme suit : 110 401 sur le territoire métropolitain, 14 195 sur celui de la COBAS et 146 774 sur les autres territoires intercommunaux du département. Cette augmentation de la population a des conséquences certaines sur les besoins d'interventions des services départementaux d'Incendie et de Secours (pression touristique, croissance urbaine, transport fluvial...). Le secours à la personne représente quant à lui 80% des 130 000 interventions du SDIS.

Au regard de cette évolution, le SDIS et le Département de la Gironde ont fait le constat des difficultés de financement des services d'Incendie et de Secours. Afin d'étudier l'évolution des modalités de financement du budget du SDIS, un groupe de travail a été constitué, à l'initiative de M. le Préfet, réunissant le Président de la Métropole, les Présidents de la CALI, COBAN et COBAS, le Président de l'Association des Maires de la Gironde et le Président du Département.

Un premier scénario a été proposé autour de trois principes :

- une montée progressive du rattrapage des écarts de cotisations liées aux réalités des populations desservies,
- une actualisation sous forme de contribution volontaire annuelle avec signature d'une convention annuelle conclue entre le SDIS et les collectivités contributrices,
- une répartition plus adaptée au fonctionnement et aux investissements du SDIS au cours des trois prochaines années.

Le Conseil Communautaire a attribué une subvention de 46 419,98 € au titre de l'année 2019 pour rattraper les écarts de cotisations liées aux réalités des populations desservies. Pour 2020, le SDIS a réévalué la contribution volontaire au regard de la population DGF 2019.

Lors d'une rencontre des intercommunalités organisée en 2018, il a été proposé par le Département de compenser le besoin de financement du SDIS par une contribution volontaire de Bordeaux Métropole, des EPCI et du Conseil Départemental. Pour 2020, Bordeaux Métropole a formellement confirmé sa décision de verser une contribution pour les exercices 2019 et 2020 d'un montant de 3,5 millions d'euros (sous forme d'une subvention d'équipement de 2,9 millions d'euros et d'une participation de fonctionnement complémentaire de 600 000 €).

Par courrier en date du 13 décembre 2019, le SDIS de la Gironde a informé la Communauté de communes du montant de la subvention exceptionnelle de fonctionnement s'élevant à 46 667,53 €.

Pour l'année 2020, cet engagement sera acté dans une convention conclue entre le SDIS de la Gironde et la Communauté de communes, dont un projet est joint à la présente délibération. La convention définit ainsi les modalités d'attribution d'une subvention de fonctionnement pour la seule année 2020 dans le cadre de l'actualisation des contributions intercommunales, assise sur la population DGF 2019 par rapport à la population DGF 2018.

Cette subvention inclut la réalisation par le SDIS des opérations de contrôle des points d'eau d'incendie publics et la gestion des points d'eau privés entrant dans la catégorie des services ne relevant pas des missions propres de l'établissement, si le titulaire de la compétence le souhaite.

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement d'une contribution intercommunale exceptionnelle au budget de fonctionnement du SDIS pour l'année 2020, fixée à 46 667,53 € pour la Communauté de communes Convergence Garonne ;

APPROUVE le projet de convention pour la seule année 2020, joint à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention ;

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les communes pour le remboursement de la contribution, conformément au tableau annexé à la présente délibération ;

DEMANDE au SDIS de la Gironde une communication des scénarios prospectifs en termes d'adaptation des moyens à la croissance démographique.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020014
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	CONTRIBUTION VOLONTAIRE AU SDIS DE LA GIRONDE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.1 - accordées aux collectivités
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020014-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020014-DE-1-1_0.xml	text/xml	1160
nom de original:		
2020_014_ ADMINISTRATION GENERALE ___ CONTRIBUTION VOLONTAIRE AU SDIS DE LA GIRONDE.pdf	application/pdf	103030
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020014-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	103030
nom de original:		
2_Convention SDIS.pdf	application/pdf	699903
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020014-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	699903
nom de original:		
2_PARTICIPATION DES COMMUNES.pdf	application/pdf	38571
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020014-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	38571

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h00min24s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h00min25s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h00min27s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h00min46s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>



Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le **06 MARS 2020**
ID : 033-200069581-20200226-D2020015-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANNEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> :	2	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/015

ADMINISTRATION GENERALE – DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES MUTUALISE

Rapporteur : M. le Président

VU la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 fixe un cadre à la collecte et au traitement de ces données afin de les protéger, dans la mesure où leur divulgation ou leur mauvaise utilisation est susceptible de porter atteinte aux droits et libertés des personnes, ou à leur vie privée ;

VU le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 est une étape majeure dans la protection des données. Il vise à renforcer l'importance de cet enjeu auprès de ceux qui traitent les données et à responsabiliser les professionnels. Il consacre et renforce les grands principes de la loi Informatique et Libertés, en vigueur depuis 1978, et accroît sensiblement les droits des citoyens en leur donnant plus de maîtrise sur leurs données ;

VU la délibération du 30 Novembre 2010 par laquelle le conseil syndical a approuvé la modification des statuts du Syndicat permettant la mise en place d'une activité de services numériques mutualisés à caractère facultatif ;

VU la délibération du 28 juin 2017 par laquelle la Communauté de communes Convergence Garonne a adhéré aux services numériques mutualisés à caractère facultatifs proposés par Gironde Numérique ;

Au titre des activités de services numériques proposées dans le pack e-sécurité, figure une prestation relative la CNIL et le DPD permettant, notamment, la mise en place d'un Délégué à la Protection des Données mutualisé.

CONSIDERANT que les collectivités territoriales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence. Ces applications ou fichiers recensent de nombreuses informations à caractères personnelles sur les administrés.

La Communauté de communes traite des données personnelles et doit veiller au respect des textes tout au long du cycle de vie de la donnée dans le cadre d'une logique de conformité continue.

CONSIDERANT que pour veiller au respect du cadre réglementaire énoncé par la commission nationale informatique et liberté (CNIL), la Communauté de communes/d'agglomération doit désigner un délégué à la protection des données.

Le délégué est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme.

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020015-DE

« Chef d'orchestre » de la conformité en matière de protection des données au sein de son organisme, le registre, le président du conseil communautaire des données est principalement chargé :

- d'informer et de conseiller le responsable de traitement ou le sous-traitant, ainsi que leurs employés ;
- de contrôler le respect du règlement et du droit national en matière de protection des données ;
- de conseiller l'organisme sur la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données et d'en vérifier l'exécution ;
- de coopérer avec l'autorité de contrôle et d'être le point de contact de celle-ci

Le délégué doit tenir à jour le registre des activités de traitement qui sont mis en œuvre par l'organisme qui l'a désigné. Le délégué contribue à une meilleure application de la loi et réduit les risques juridiques pesant sur le Président en tant que responsable des données à caractère personnel détenues par les services communautaires.

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

DESIGNE Monsieur Joachim JAFFEL – Responsable administratif juridique et financier du Syndicat Mixte Gironde Numérique – Délégué à la protection des données mutualisé de la Communauté de communes Convergence Garonne ;

DESIGNE Monsieur Yan POUPOT en tant qu'agent de liaison avec Gironde Numérique et de coordination au sein de la Communauté de communes Convergence Garonne.



Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020015
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES MUTUALISE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.4 - Autres categories de personnels
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020015-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20200226-D2020015-DE-1-1_0.xml	text/xml	880
<i>nom de original:</i>		
2020_015_ ADMINISTRATION GENERALE ____ DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES MUTUALISE.pdf	application/pdf	102427
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020015-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102427

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h02min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 10h02min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2020 à 10h02min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 février 2020 à 10h03min40s	Reçu par le MI le 2020-02-28

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-2020016-DE

Convention d'occupation de locaux

CONVENTION D'UTILISATION DU STADE ET DES VESTIAIRES INTERCOMMUNAUX- SAINTE CROIX DU MONT

Entre : D'une part, la Communauté de Communes Convergence Garonne, représentée par son Président, Monsieur Bernard MATEILLE, 12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque 33720 PODENSAC, **56 76 38 00**

Et : D'autre part..... représenté par..... en qualité.....

Il a été convenu d'un droit précaire d'utilisation pour l'année 2020 et accordé aux conditions suivantes :

Article 1^{er} : Locaux concernés

La Communauté de Communes s'engage à mettre à disposition les locaux intercommunaux suivants : STADE et Vestiaires, Lieu-dit Illets, 33410 Sainte Croix du Mont.

Les installations concernées sont :

- Le terrain de Football
- 4 vestiaires et douches
- Local arbitres
- Local technique

Article 2 : Activités

Article 2.1 : Activités autorisées

Article 2.2 : Planning

- Période concernée : la présente convention est conclue pour la période du :
..... **2020** **2020**

- Jour(s) et horaire(s) concerné(s) :

- Lundi de..... à.....
- Mardi de..... à.....
- Mercredi de..... à.....
- Jeudi de..... à.....
- Vendredi de..... à.....
- Samedi de..... à.....
- Dimanche de..... à.....

AUX PORTES DE BORDEAUX, UN TERRITOIRE EN ACTION

CDC CONVERGENCE GARONNE - 12, RUE DU MARÉCHAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE - 33720 PODENSAC
TEL : 05 56 76 38 00 - FAX : 05 56 76 38 01 - WWW.CONVERGENCE-GARONNE.FR

Article 3 : Conditions d'utilisation – objet précis de l'occupation

L'utilisateur devra se limiter à une utilisation des locaux dans le cadre strict des activités telles qu'autorisées par la Communauté de Communes, à savoir ceux inscrits et décrits des articles 2 à 2.2

Dans les créneaux horaires concernés, il est seul maître et responsable de l'organisation, il est tenu de prendre toutes mesures de police d'assurance relative à la sécurité des biens et personnes.

Il est à l'écoute des demandes et collabore, s'il y a une demande en ce sens, avec les autorités de la Communauté de Communes (élus, services administratifs ou services techniques).

Article 4 : Mesures de sécurité

L'utilisateur déclare :

- avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité, du plan d'évacuation et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.
- avoir en sa possession un jeu de clés (1 exemplaire) nécessaires à l'accès aux installations précitées et veiller à la fermeture des portes d'accès de l'établissement.
- respecter les règles de sécurité, d'hygiène ou de police en vigueur.
- s'engager à aviser immédiatement la Communauté de Communes, de tout sinistre ou dégradation créée, subie ou constatée (Par Mail à sport@convergence-garonne.fr)
- s'engager à faire part à la Communauté de Communes de tout changement de dirigeant signataire de la présente convention intervenant au sein de sa structure.

La Communauté de Communes Convergence Garonne :

- se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement tout utilisateur qui ne respecterait pas scrupuleusement ces consignes et ces engagements, par lettre simple adressée au siège de la structure.

Article 5 : Assurance

L'utilisateur ou l'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'utilisation des installations et locaux pendant la période où ils sont mis à disposition.

Il remet, le jour de la signature de la présente convention, **une attestation d'assurances** pour ses activités.

Article 6 : Responsabilité

A l'exclusion des dispositions de la présente convention, seule la responsabilité de l'utilisateur est engagée. Toute dégradation du fait de l'utilisateur ou l'organisateur lui sera facturée au prix d'achat. Il appartient à l'utilisateur de remettre les lieux en l'état de propreté où il les a trouvés.

Article 7 : Redevance

Le droit d'utilisation est accordé à titre **gracieux, soit 0 €**, pendant toute la durée de la présente convention.

Article 8 : Caution – garantie

Il n'a pas été demandé de caution.

Article 9 : Dispositions particulières

Pour tout signalement ou besoin de contact avec la Communauté de Communes, veuillez désormais contacter Mr TIGNON Stéphane, chargé de mission sport

Mél : sport@convergence-garonne.fr / Tél pro uniquement en semaine : 07 76 11 41 07

Fait à CADILLAC, le.....2020, en deux exemplaires.

Pour la Communauté de Communes :

Pour l'utilisateur.....

Le Président Monsieur Bernard MATEILLE

Le Président

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le **06 MARS 2020**
ID : 033-200069581-20200226-2020016-DE

Convention d'occupation de locaux

CONVENTION D'UTILISATION DU GYMNASE INTERCOMMUNAL

Entre :

- la Communauté de Communes Convergence Garonne représentée par son Président, Monsieur Bernard MATEILLE, 12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque 33720 PODENSAC, d'une part ;
Téléphone : **05 56 76 38 00**

Et L'emprunteur :

- représenté par....., en tant.....
- contact :@..... ou téléphone :.....d'autre part,
dit « l'utilisateur »

Il a été convenu d'un droit précaire d'utilisation pour l'année 2019 / 2020 et accordé aux conditions suivantes :

Article 1^{er} : locaux concernés

La Communauté de Communes s'engage à mettre à disposition des locaux intercommunaux situés :
Gymnase des Baries - rue des Baries - 33 410 CADILLAC.

Les installations concernées sont :

- L'aire de jeux principale de la salle
- Les gradins
- Les vestiaires, douches et toilettes
- Autre installation :.....

Article 2 : dates d'utilisation autorisées

- Période concernée : la présente convention est conclue pour période provisoire,
du **LUNDI-02 SEPTEMBRE 2019** jusqu'au **VENDREDI 03 JUILLET 2020**,

sauf pendant les périodes de vacances scolaires

- Jour(s) et horaire(s) concerné(s) :

- Lundi de _____ à _____
- Mardi de _____ à _____
- Mercredi de _____ à _____
- Jeudi de _____ à _____
- Vendredi de _____ à _____
- Samedi de _____ à _____
- Dimanche de _____ à _____

AUX PORTES DE BORDEAUX, UN TERRITOIRE EN ACTION

CDC CONVERGENCE GARONNE - 12, RUE DU MARÉCHAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE - 33720 PODENSAC
TÉL : 05 56 76 38 00 - FAX : 05 56 76 38 01 - WWW.CONVERGENCE-GARONNE.FR

Article 3 : conditions d'utilisation – objet précis de l'occupation

L'utilisateur devra se limiter à une utilisation des locaux dans le cadre strict des activités telles qu'autorisées par la Communauté de Communes, à savoir ceux inscrits et décrits à l'article 1.

Dans les créneaux horaires concernés, il est seul maître et responsable de l'organisation, il est tenu de prendre toutes mesures de police d'assurance relative à la sécurité des biens et personnes.

Il est à l'écoute des demandes et collabore, s'il y a une demande en ce sens, avec les autorités de la Communauté de Communes (élus, services administratifs ou services techniques).

Article 4 : mesures de sécurité

L'utilisateur déclare :

- avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.
- avoir en sa possession un jeu de clés (1 exemplaire) nécessaires à l'accès à la salle précitée et veiller à la fermeture des portes d'accès du bâtiment.
- respecter les règles de sécurité, d'hygiène ou de police en vigueur.
- s'engager à aviser immédiatement la Communauté de Communes, de tout sinistre ou dégradation créée, subie ou constatée.
- s'engager à faire part à la Communauté de Communes de tout changement de dirigeant signataire de la présente convention intervenant au sein de sa structure.
- avoir pris connaissance de la procédure spécifique en cas de déclenchement de l'alarme anti-intrusion et des modalités d'intervention de forces de sécurité.
- avoir reçu un code chiffré propre à sa structure pour permettre l'accès aux installations.
- être seul responsable de la divulgation de ce code à des membres de sa structure.

La Communauté de Communes Convergence Garonne :

- remet, en ce jour, un code à 4 chiffres () dédié à chaque utilisateur, permettant l'accès au gymnase et l'identification de l'utilisateur.
- informe l'utilisateur de la procédure spécifique relative à l'alarme de sécurité et de détection d'intrus.
- se réserve le droit de faire intervenir un agent de sécurité (vigile/gendarmerie) en cas de déclenchement intempestif de l'alarme, due à une mauvaise saisie du code d'accès ou à une intrusion non autorisée.

Convention d'occupation de locaux

- se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement tout utilisateur qui ne respecterait pas scrupuleusement ces consignes et ces engagements, par lettre simple adressée au siège de la structure.

Article 5 : assurance

L'utilisateur ou l'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'utilisation des installations et locaux pendant la période où ils sont mis à disposition. Il remet, le jour de la signature de la présente convention, **une attestation d'assurances** pour ses activités en salle.

Article 6 : responsabilité

A l'exclusion des dispositions de la présente convention, seule la responsabilité de l'utilisateur est engagée. Toute dégradation du fait de l'utilisateur ou l'organisateur lui sera facturée au prix d'achat. Il appartient à l'utilisateur de remettre les lieux en l'état où il les a trouvés.

Article 7 : redevance

Le droit d'utilisation est accordé à titre **gracieux, soit 0 €**, pendant toute la durée de la présente convention.

Article 8 : caution – garantie

Il n'a pas été demandé de caution.

Article 9 : dispositions particulières

.....
.....
.....
.....



Fait à CADILLAC, le.....2019, en deux exemplaires.

Pour la Communauté de Communes :

Le Président Monsieur Bernard MATEILLE

Pour l'utilisateur :



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	2020016
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-2020016-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-2020016-DE-1-1_0.xml	text/xml	1183
nom de original:		
2020_016 _ BATIMENTS __ AUTO SIGNATURE DES CONV DE MAD DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA CDC.pdf	application/pdf	96626
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-2020016-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96626
nom de original:		
4_CONVENTION TYPE_ STADE STE CROIX.pdf	application/pdf	516704
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-2020016-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	516704
nom de original:		
4_MODELE CONVENTION GYMNASSE.pdf	application/pdf	507723
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-2020016-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	507723

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h04min06s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h04min10s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h04min12s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h04min43s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

Le Président,

Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-2020016-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020.

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANÉY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> : ...	1	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/016

BATIMENTS - AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Rapporteur : M. J. Gauthier

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de communes ;

CONSIDERANT qu'en application de l'intérêt communautaire de la compétence « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire », la Communauté de communes assure la gestion du gymnase de Cadillac ainsi que du stade et des vestiaires de Sainte-Croix-du-Mont ;

CONSIDERANT la compétence qu'exerce la Communauté de communes sur les installations sportives du Stade Paul Hazera à Sainte Croix du Mont et du Gymnase des Baries à Cadillac ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes peut être amenée à mettre à disposition ces installations à titre gracieux ;

CONSIDERANT que cette mise à disposition sous conditions de convention s'adresse, dans la limite des disponibilités, aux associations, établissements scolaires ou communes qui en font la demande ;

CONSIDERANT que cette mise à disposition s'entend pour les installations et accessoires et pour le droit d'utiliser les fluides ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions de mise à disposition du Gymnase de Cadillac ainsi que du stade et des vestiaires de Sainte-Croix-du-Mont.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	2020016
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-2020016-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20200226-2020016-DE-1-1_0.xml	text/xml	1183
<i>nom de original:</i>		
2020_016_ BATIMENTS ___ AUTO SIGNATURE DES CONV DE MAD DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA CDC.pdf	application/pdf	96626
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200226-2020016-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96626
<i>nom de original:</i>		
4_CONVENTION TYPE_ STADE STE CROIX.pdf	application/pdf	516704
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200226-2020016-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	516704
<i>nom de original:</i>		
4_MODELE CONVENTION GYMNASSE.pdf	application/pdf	507723
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200226-2020016-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	507723

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h04min06s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h04min10s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h04min12s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h04min43s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE



BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LESTIA

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le 06 MARS 2020

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... 43
Nombre de membres présents..... 33
Nombre de suffrages exprimés..... 34

VOTES : Pour..... 31
Contre..... 0
Abstentions..... 5

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par Bernard MATEILLE,

A CADILLAC , le 26/02/2020

Délibéré par Les conseillers communautaire réuni en session ordinaire

A CADILLAC , le 26/02/2020

Les membres Les conseillers communautaire ,

MATEILLE Bernard
Président

DORÉ Jocelyn
1^{er} Vice-Président

DUBOURG Philippe
2^{ème} Vice-Président

QUEYRENS Alain
3^{ème} Vice-Président

PORTA Sylvie
4^{ème} Vice-Président

DOREAU Sylvia-Mylène
5^{ème} Vice-Président

PELLETANT Jean-Marc
6^{ème} Vice-Président

BAPSALLE Jean-Gilbert
7^{ème} Vice-Président

CAZIMAJOU Didier
8^{ème} Vice-Président

SOULE Jean-Patrick
9^{ème} Vice-Président

GAUTHIER Jérôme
10^{ème} Vice-Président

GAUTHIER Marc
11^{ème} Vice-Président

ANGULO Marie-Dolores
Conseillère communautaire

BARADUC Line
Conseillère communautaire

BERNARD Jean-Claude
Conseiller communautaire

BERRON Eliane
Conseillère communautaire

CHATELIER Jean-Jacques
Conseiller communautaire

CAVAILLOLS Domonique
Conseiller communautaire

CHOLLON Lionel
Conseiller communautaire

CLAMOUR Jean-Noël
Conseiller communautaire

CLAVIER Dominique
Conseiller communautaire

DAL'CIN Jean-François
Conseiller communautaire

DALIER Serge
Conseiller communautaire

DANEY Bernard
Conseiller communautaire

DAURAT François
Conseiller communautaire

DRÉAU Bernard
Conseiller communautaire

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LEST

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

DUBOURG Daniel
Conseiller communautaire

FAUBET Dominique
Conseiller communautaire

P/s P. Rapet (suppléant)

FORTINON Maryse
Conseillère communautaire

LAULAN Corinne
Conseillère communautaire

MEUNIER Laurence
Conseillère communautaire

PEIGNEY Patricia
Conseillère communautaire

PEREZ Jean-Claude
Conseiller communautaire

Pouvoir à D. Garimayou

REYNE Denis
Conseiller communautaire

Pouvoir à F. Daurat

TRUFFART Mathieu
Conseiller communautaire

DUCOS Laurence
Conseillère communautaire

FORESTIÉ Christine
Conseillère communautaire

Pouvoir à J.-G. Bapsolle

LATAPY Michel
Conseiller communautaire

MASSIEU André
Conseiller communautaire

MORENO Guy
Conseiller communautaire

PENEAU Anne-Marie
Conseillère communautaire

Absente

PEYRONNIN Magy
Conseillère communautaire

TRÉNIT Bruno
Conseiller communautaire

Pouvoir à B. Trénit
L. Baraduc

Pol

Certifié exécutoire par Bernard MATEILLE, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A CADILLAC le 26/02/2020

Le Président,
Bernard MATEILLE



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

CDC CONVERGENCE GARONNE

Numéro SIRET : 20006958100011

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES CADILLAC

M.14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

CREDITS ANTICIPES INVESTISSEMENT

ANNEE 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	170 847,59	
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	794 502,00	382 356,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	965 349,59	382 356,00
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET	965 349,59	382 356,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total			

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
--	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	965 349,59		965 349,59
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	965 349,59		965 349,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	965 349,59
---	------------

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

AC PAILLET RIONS

Affiché le

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LEST

III - VOTE DU BUDGET

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-01

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations Incorporelles(sauf le 204)	161 410,00		
2031	Frais d'études	161 410,00		
21	Immobilisations corporelles	42 009,00		
2181	Installations générales, agencements et aménagemen	42 009,00		
	Op. equ : 24 - ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER	31 482,00		
	Op. equ : 27 - MAILLATS	35 400,00		
	Op. equ : 29 - SITE INTERNET CDC	14 460,00		
	Op. equ : 30 - AIRES ACCUEIL GENS DU VOYAGE	3 114,00		
	Op. equ : 37 - MA PORTETS	1 860,00		
	Op. equ : 39 - AQUISITION MATS SERVICE ENFANCE JEU	6 232,00		
	Op. equ : 41 - MA PREIGNAC	739,00		
	Op. equ : 50 - ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	15 736,00	5 000,00	5 000,00
	Op. equ : 51 - MEDIATHEQUE - SIEGE CDC	41 195,00		
	Op. equ : 52 - ANNEXE SIEGE CDC GARE PODENSAC	20 645,00		
	Op. equ : 53 - ANNEXE SIEGE CDC ROUTE DE BRANNE	2 490,00		
	Op. equ : 54 - RESEAU LECTURE PUBLIQUE	8 990,00		
	Op. equ : 55 - BATIMENT 16 COURS XAVIER MOREAU	20 136,00		
	Op. equ : 56 - ANNEXE SIEGE TRESORERIE PODENSAC	46 800,00		
	Op. equ : 57 - MDP de Barsac	10 000,00		
	Op. equ : 58 - MA de CERONS	131 172,00		
	Op. equ : 59 - REHAB BIBLIOTHEQUES RLP	16 900,00		
	Op. equ : 60 - ATELIERS RIONS	16 527,00		
	Op. equ : 61 - MATERIELS SERVICE TECHNIQUE	829,00		
	Op. equ : 63 - MA DE CADILLAC	10 565,00		
	Op. equ : 64 - ACQUISITION FONCIERE	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Op. equ : 65 - DOCS URBANISME CMNES DU GFP	104 916,00	7 178,95	7 178,95
	Op. equ : 66 - ELABORATION DU PLUI	201 855,00		
	Op. equ : 67 - COUVERTURE NUMERIQUE TERRITOIRE	40 954,00		
	Op. equ : 69 - IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	199 325,00		
	Op. equ : 70 - ORTERRA	60 000,00		
	Op. equ : 72 - LAC DE LAROMET	102 163,00	21 000,00	21 000,00
	Op. equ : 73 - ILE DE RAYMOND	109 560,00	29 960,00	29 960,00
	Op. equ : 75 - GYMNASSE SALLE POLYVALENTE	58 000,00		
	Op. equ : 76 - PISCINE DE CADILLAC	138 360,00		
	Op. equ : 78 - VESTIAIRES STADE FOOT STE CROIX DU	15 584,00		
	Op. equ : 80 - ACCUEIL DE LOISIRS DE CADILLAC	10 664,00		
	Op. equ : 81 - PARC INFORMATIQUE	80 999,00	6 000,00	6 000,00
	Op. equ : 82 - PARC VEHICULES	2 420,00		
	Op. equ : 83 - ENTREES DE BOURG	34 200,00		
	Op. equ : 84 - PONTON DE CADILLAC	477 207,00		
	Op. equ : 85 - AMENAGEMENT URBAIN	145 640,00		
	Op. equ : 86 - PROGRAMMATION BATIMENTS	22 304,00		
	Op. equ : 87 - TOURISME	55 220,00	500,00	500,00
	Op. equ : 88 - PREVENTION	9 962,00		
	Op. equ : 89 - POLE SOCIAL CADILLAC	19 465,00		
	Op. equ : 90 - POLE SOCIAL PAILLET	1 103,00		
	Op. equ : 91 - RESTAURANT LAROMET	54 000,00		

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Commune de PAILLET RIONS

Affiche le

52004

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LESTIAC

III - VOTE DU BUDGET

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
	Op. equ : 92 - LAC AUX BRANCHES	6 705,00		
	Op. equ : 93 - RESTAURANT CAFE DE LA LIBERTE	4 800,00		
	Op. equ : 94 - SOUTIEN ECONOMIQUES	35 600,00		
	Op. equ : 95 - IMMEUBLE VILLA ROSA	275 356,00	1 208,54	1 208,54
	Op. equ : 96 - TERRAIN FAMILIAL LOCATIF	666 781,00		
	Op. equ : 97 - VIDEO SURVEILLANCE	6 500,00		
	Op. equ : 98 - IMMEUBLE 29/31 RUE CAZEAUX CAZALET	100 400,00		
	Op. equ : 99 - IMMEUBLE 11 PLACE GAMBETTA PAILLET	6 000,00		
	Op. equ : 100 - SUBV EQUIPEMENT AUX COMMUNES DU	89 514,00		
	Op. equ : 212 - PROG. VOIRIE 2012	42 692,00		
	Op. equ : 216 - PROG. VOIRIE 2016	100,00		
	Op. equ : 218 - PROG. VOIRIE 2018	545 865,00		
	Op. equ : 219 - PROG. VOIRIE 2019	250 000,00		
	Total des dépenses d'équipement	4 709 695,00	170 847,59	170 847,59
16	Emprunts et dettes assimilées	457 723,00		
1641	Emprunts en euros	457 723,00		
020	Dépenses imprévues	144 439,00		
	Total des dépenses financières	602 162,00		
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 311 857,00	170 847,59	170 847,59
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	100 836,00		
	Reprises sur autofinancement antérieur	100 836,00		
13911	Subventions d'investissement	38 141,00		
13912	Subventions d'investissement	6 438,00		
13913	Subventions d'investissement	27 216,00		
13918	Subventions d'investissement	27 644,00		
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	1 400,00		
041	Opérations patrimoniales	1 213 192,44		
2031	Frais d'études	119 068,18		
2112	Terrains de voirie	109 207,38		
2132	Immeubles de report	680 139,42		
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	540,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	5 237,46		
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 314 028,44		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	6 625 885,44	170 847,59	170 847,59

+

RESTES A REALISER N-1	784 502,00
-----------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	965 349,59
---	-------------------

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLOX

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LESTIA

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24
LIBELLE : ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		54 892,27	a 21 738,00		b	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le	47 828,36	21 738,00			
2051	Concessions et droits similaires	47 828,36	21 738,00			
21	Immobilisations corporelles	7 063,91				
2183	Matériel de bureau et matériel	6 026,76				
2184	Mobilier	1 037,15				

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	21 738,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27
 LIBELLE : MA ILLATS

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		9 374,40	a 31 480,00		b	
21	Immobilisations corporelles	9 374,40	31 480,00			
2135	Installations générales,		31 480,00			
2188	Autres immobilisations corporelles	9 374,40				

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	31 480,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37
LIBELLE : MA PORTETS

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DÉPENSES		10 371,60	a 1 860,00		b	
21	Immobilisations corporelles	10 371,60	1 860,00			
21318	Autres bâtiments publics	4 574,40				
2168	Autres immobilisations corporelles	5 797,20	1 860,00			

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		1 860,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 39
LIBELLE : AQUISITION MATS SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		34 476,16	a 3 117,00		b	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le	17 978,40				
2051	Concessions et droits similaires	17 978,40				
21	Immobilisations corporelles	16 497,76	3 117,00			
2183	Matériel de bureau et matériel	8 748,00				
2184	Mobilier	2 343,34				
2188	Autres immobilisations corporelles	5 406,42	3 117,00			

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		3 117,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LEST

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50
LIBELLE : ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		27 915,13	a 1 236,00	5 000,00	b 5 000,00	
21	Immobilisations corporelles	27 915,13	1 236,00	5 000,00	5 000,00	
2181	Installations générales,	4 440,00				
2184	Mobilier	6 323,92				
2188	Autres immobilisations corporelles	17 151,21	1 236,00	5 000,00	5 000,00	

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	6 236,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 51
LIBELLE : MEDIATHEQUE - SIEGE CDC

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		29 200,35	a 12 762,00		b	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	7 110,00				
2031	Frais d'études	7 110,00				
21	Immobilisations corporelles	20 170,35	12 762,00			
21318	Autres bâtiments publics	3 696,00	12 762,00			
2135	Installations générales,	1 888,76				
21533	Réseaux câblés	3 381,43				
2184	Mobilier	6 647,16				
2188	Autres Immobilisations corporelles	4 557,00				
23	Immobilisations en cours	1 920,00				
2313	Constructions	1 920,00				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	12 762,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 52
LIBELLE : ANNEXE SIEGE CDC GARE PODENSAC

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		6 324,21	a	519,00	b	
21	Immobilisations corporelles	6 324,21		519,00		
2135	Installations générales,	835,20				
2184	Mobilier	5 489,01		519,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	519,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 54
LIBELLE : RESEAU LECTURE PUBLIQUE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		13 010,21	a 5 352,00		b	
21	Immobilisations corporelles	13 010,21	5 352,00			
2183	Matériel de bureau et matériel		505,00			
2184	Mobilier	6 377,42	4 847,00			
2188	Autres immobilisations corporelles	6 632,79				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	5 352,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LESTIA

AC PAJ LLET RIONS
ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56
LIBELLE : ANNEXE SIEGE TRESORERIE PODENSAC

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		35 078,02	a	2 791,00	b	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le	1 056,00				
2051	Concessions et droits similaires	1 056,00				
21	Immobilisations corporelles	34 022,02		2 791,00		
2135	Installations générales,	5 435,74				
2183	Matériel de bureau et matériel	6 783,60				
2184	Mobilier	19 992,39		2 791,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	1 810,29				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	2 791,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 59
LIBELLE : REHAB BIBLIOTHEQUES RLP

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		26 909,37	a 3 720,00		b	
21	Immobilisations corporelles	26 909,37				
21538	Autres réseaux	7 591,75				
2194	Mobilier	17 422,05				
2188	Autres immobilisations corporelles	1 895,57				
23	Immobilisations en cours		3 720,00			
2317	Immobilisations corporelles reçues		3 720,00			

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	3 720,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

AC PAILLET RIONS

Affiché le

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LEST

III - VOTE DU BUDGET

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 63
LIBELLE : MA DE CADILLAC

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		11 902,70	a 1 423,00		b	
21	Immobilisations corporelles	11 902,70	1 423,00			
21318	Autres bâtiments publics		1 423,00			
2184	Mobilier	10 180,84				
2188	Autres immobilisations corporelles	1 721,86				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	1 423,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 64
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
	DEPENSES	108,00	a	100 000,00	b 100 000,00	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le	108,00				
2033	Frais d'insertion	108,00				
21	Immobilisations corporelles			100 000,00	100 000,00	
2116	Terrains bâtis			100 000,00	100 000,00	

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	100 000,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LEST

AC BAILLET RIONS

SLO

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 65
LIBELLE : DOCS URBANISME CMNES DU GFP

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
	DEPENSES	103 203,09	a 2 666,00	7 178,95	b 7 178,95	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le	103 203,09	2 666,00	7 178,95	7 178,95	
202	Frais, documents urbanisme,	103 203,09	2 666,00	7 178,95	7 178,95	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	9 844,95

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 68
LIBELLE : OFFICE DE TOURISME DE CADILLAC

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		333 202,93	a		b	
21	Immobilisations corporelles	333 202,93				
2141	Constructions sur sol d'autrui -	322 164,06				
2168	Autres immobilisations corporelles	11 038,87				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		34 348,00
1312	Régions		34 348,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		34 348,00
Besoin de financement si négatif		

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 69
LIBELLE : IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		167 413,54	a 25 076,00		b	
21	Immobilisations corporelles	158 091,95	25 076,00			
2132	Immeubles de rapport	150 685,78				
2135	Installations générales,	6 920,17				
21508	Autre matériel et outillage d'incendie	486,00				
2188	Autres immobilisations corporelles		25 076,00			
23	Immobilisations en cours	9 321,59				
2313	Constructions	9 321,59				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 17 585,00
13	Subventions d'investissement		17 585,00
1312	Régions		17 585,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		7 491,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 72
LIBELLE : LAC DE LAROMET

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		78 034,00	a 37 167,00	21 000,00	b 21 000,00	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le	55 619,64	33 705,00			
2031	Frais d'études	55 439,64	33 705,00			
2051	Concessions et droits similaires	180,00				
21	Immobilisations corporelles	21 874,36	3 462,00	21 000,00	21 000,00	
2128	Autres agencements et	4 800,00		21 000,00	21 000,00	
2158	Autres installations, matériel et	15 216,40				
2188	Autres immobilisations corporelles	1 857,96	3 462,00			
23	Immobilisations en cours	540,00				
2313	Constructions	540,00				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 34 930,00	d
13	Subventions d'investissement	34 930,00	
1311	État et établissements nationaux	4 367,00	
1312	Régions	3 750,00	
1313	Départements	26 813,00	

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		23 237,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

AC PAJULET RIONS

Affiché le

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LEST

III - VOTE DU BUDGET

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-04

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 73
LIBELLE : ILE DE RAYMOND**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		41 788,90	a 12 475,00	29 960,00	b 29 960,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	13 293,65	12 475,00	29 960,00	29 960,00	
2031	Frais d'études	13 113,65	12 475,00			
2033	Frais d'insertion			29 960,00	29 960,00	
2051	Concessions et droits similaires	180,00				
21	Immobilisations corporelles	28 495,25				
2128	Autres agencements et	8 519,06				
2182	Matériel de transport	14 980,00				
2188	Autres immobilisations corporelles	5 016,19				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 23 925,00	d
13	Subventions d'investissement	23 925,00	
1313	Départements	20 425,00	
1318	Autres	3 500,00	

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		18 510,00

III - VOTE DU BUDGET

Affiché le

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

B3

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 75
LIBELLE : GYMNASSE SALLE POLYVALENTE CADILLAC

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		2 752,84	a 12 526,00		b	
21	Immobilisations corporelles	2 752,84	12 526,00			
21318	Autres bâtiments publics		12 526,00			
2135	Installations générales,	2 752,84				

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		12 526,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 76
LIBELLE : PISCINE DE CADILLAC

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour Information
	DEPENSES	18 348,00	a 23 880,00		b	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le	16 800,00	23 880,00			
2031	Frais d'études	16 800,00	23 880,00			
21	Immobilisations corporelles	1 548,00				
2188	Autres immobilisations corporelles	1 548,00				

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		23 880,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 81
LIBELLE : PARC INFORMATIQUE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		149 641,23	a 143,00	6 000,00	b 6 000,00	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le	17 077,23		6 000,00	6 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	17 077,23		6 000,00	6 000,00	
21	Immobilisations corporelles	132 564,00	143,00			
2183	Matériel de bureau et matériel	128 335,11				
2188	Autres immobilisations corporelles	4 228,89	143,00			

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	6 143,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LEST

AC PAULLETRIONS SLO

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 83
LIBELLE : ENTREES DE BOURG

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		3 000,00	a 34 200,00		b	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le	3 000,00	4 200,00			
2031	Frais d'études	3 000,00	4 200,00			
204	Subventions d'équipement versées		30 000,00			
2041413	Cmns du GFP - Projets		30 000,00			

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		34 200,00

III - VOTE DU BUDGET

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 84
LIBELLE : PONTON DE CADILLAC

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		1 078 885,98	a		b	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	26 814,00				
2031	Frais d'études	26 814,00				
23	Immobilisations en cours	1 052 071,98				
2312	Agencements et aménagements de	956 373,42				
2313	Constructions	24 588,00				
2317	Immobilisations corporelles reçues	23 970,00				
238	Avances et acomptes versées sur	47 140,55				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		110 200,00
1311	État et établissements nationaux		110 200,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	110 200,00
Besoin de financement si négatif	

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LEST

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 86

LIBELLE : PROGRAMMATION BATIMENTS ADMINISTRATIFS

Art.	Libellé	Réalisatons cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
	DEPENSES	34 572,00	a 11 484,00		b	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le	34 572,00	11 484,00			
2031	Frais d'études	34 572,00	11 484,00			

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		11 484,00

III - VOTE DU BUDGET

Affiché le

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 87
LIBELLE : TOURISME

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a 29 040,00	500,00	b 500,00	
20	Immobilisations incorporelles(sauf le		29 040,00			
2031	Frais d'études		29 040,00			
21	Immobilisations corporelles			500,00	500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles			500,00	500,00	

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	29 540,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

AC PAILLET RIONS SLO

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LEST

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 88

LIBELLE : PREVENTION

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		5 730,68	a 2 413,00		b	
21	Immobilisations corporelles	5 730,68	2 413,00			
2184	Mobilier	3 550,34	2 413,00			
2188	Autres immobilisations corporelles	2 180,34				

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		2 413,00

III - VOTE DU BUDGET

AC PAILLET RIONS

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

B3

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 94
LIBELLE : SOUTIEN ECONOMIQUES

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		22 736,42	a 8 794,00		b	
204	Subventions d'équipement versées	22 736,42	8 794,00			
20421	Pers. droit privé - Biens mobiliers,	1 678,95	2 794,00			
20422	Pers. droit privé - Bâtiments et	21 057,47	6 000,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	8 794,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LEST

AC PAILLET RIONS SLO

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 95
LIBELLE : IMMEUBLE VILLA ROSA

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		173 210,87	a 101 623,00	1 208,64	b 1 208,64	
21	Immobilisations corporelles		8 614,00			
2184	Mobilier		5 000,00			
2188	Autres immobilisations corporelles		3 614,00			
23	Immobilisations en cours	173 210,87	83 009,00	1 208,64	1 208,64	
2313	Constructions	173 210,87	83 009,00	1 208,64	1 208,64	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		86 368,00
1313	Départements		56 259,00
1318	Autres		30 109,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		16 463,64

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Recu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LESTIAC PAILLET RIONS

Doc 22 SLO

III - VOTE DU BUDGET

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 96
LIBELLE : TERRAIN FAMILIAL LOCATIF

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		21 009,60	a 29 500,00		b	
23	Immobilisations en cours	21 009,60	29 500,00			
2313	Constructions	21 009,60	29 500,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	29 500,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLOK

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LESTIAC BAILLET RIONS

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 212

LIBELLE : PROG. VOIRIE 2012

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a	42 692,00	b	
21	Immobilisations corporelles		40 000,00			
2111	Terrains nus		40 000,00			
23	Immobilisations en cours		2 692,00			
2317	Immobilisations corporelles reçues		2 692,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	42 692,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 218

LIBELLE : PROG. VOIRIE 2018

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		395 078,17	a 90 655,00		b	
204	Subventions d'équipement versées	103 052,94				
2041413	Cmns du GFP - Projets	103 052,94				
23	Immobilisations en cours	292 025,23	90 655,00			
2317	Immobilisations corporelles reçues	292 025,23	90 655,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 75 000,00	d
13	Subventions d'investissement	75 000,00	
1313	Départements	75 000,00	

RESULTAT = (c+d)-(a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		15 655,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

AG BAILLET RIONS SLOW

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LESTIA

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 219

LIBELLE : PROG. VOIRIE 2019

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
	DEPENSES	4 320,00	a 244 170,00		b	
23	Immobilisations en cours	4 320,00	244 170,00			
2317	Immobilisations corporelles reçues	4 320,00	244 170,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	244 170,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

BP2020 CDC CONVERGENCE GARONNE CC PODENSAC COTEAUX GARONNE LEST

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....

VOTES : Pour.....

Nombre de membres présents.....

Contre.....

Nombre de suffrages exprimés.....

Abstentions.....

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par Bernard MATEILLE,

A CADILLAC , le 26/02/2020

Délibéré par Les conseillers communautaire réuni en session ordinaire

A CADILLAC , le 26/02/2020

Les membres Les conseillers communautaire ,

MATEILLE Bernard
Président

DORÉ Jocelyn
1^{er} Vice-Président

DUBOURG Philippe
2^e Vice-Président

QUEYRENS Alain
3^e Vice-Président

PORTA Sylvie
4^e Vice-Président

DOREAU Sylvia-Mylène
5^e Vice-Président

PELLETANT Jean-Marc
6^e Vice-Président

BAPSALLE Jean-Gilbert
7^e Vice-Président

CAZIMAJOU Didier
8^e Vice-Président

SOULE Jean-Patrick
9^e Vice-Président

GAUTHIER Jérôme
10^e Vice-Président

GAUTHIER Marc
11^e Vice-Président

ANGULO Marie-Dolores
Conseillère communautaire

BARADUC Line
Conseillère communautaire

BERNARD Jean-Claude
Conseiller communautaire

BERRON Eliane
Conseillère communautaire

CHATELIER Jean-Jacques
Conseiller communautaire

CAVAILLOLS Domonique
Conseiller communautaire

CHOLLON Lionel
Conseiller communautaire

CLAMOUR Jean-Noël
Conseiller communautaire

CLAVIER Dominique
Conseiller communautaire

DAL'CIN Jean-François
Conseiller communautaire

DALIER Serge
Conseiller communautaire

DANEY Bernard
Conseiller communautaire

DAURAT François
Conseiller communautaire

DRÉAU Bernard
Conseiller communautaire

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

<p>DUBOURG Daniel Conseiller communautaire</p> <p>FAUBET Dominique Conseiller communautaire P/o P. Rapet (suppléant)</p> <p>FORTINON Maryse Conseillère communautaire</p> <p>LAULAN Corinne Conseillère communautaire</p> <p>MEUNIER Laurence Conseillère communautaire</p> <p>PEIGNEY Patricia Conseillère communautaire</p> <p>PEREZ Jean-Claude Conseiller communautaire Pouvoir à D. Garbayou</p> <p>REYNE Denis Conseiller communautaire Pouvoir à F. Davrat</p> <p>TRUFFART Mathieu Conseiller communautaire</p>	<p>DUCOS Laurence Conseillère communautaire</p> <p>FORESTIÉ Christine Conseillère communautaire Pouvoir à J-G. Bapsulle</p> <p>LATAPY Michel Conseiller communautaire</p> <p>MASSIEU André Conseiller communautaire</p> <p>MORENO Guy Conseiller communautaire</p> <p>PENEAU Anne-Marie Conseillère communautaire Absente</p> <p>PEYRONNIN Magy Conseillère communautaire</p> <p>TRÉNIT Bruno Conseiller communautaire Pouvoir à B. Trénit L. Baraduc</p>
---	---

Certifié exécutoire par Bernard MATEILLE, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
 , et de la publication le _____

A CADILLAC le 26/02/2020

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p 1	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p 2	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p 3/4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p 5/35	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		*
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		*
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature des dettes		*
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		*
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		*
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		*
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		*
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		*
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		*
	A4 - Etat des provisions		*
	A5 - Etalement des provisions		*
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		*
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		*
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		*
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest (2)		*
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		*
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		*
	A8 - Etat des charges transférées		*
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		*
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		*
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		*
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		*
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		*
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		*
	B1.6 - Etat des engagements reçus		*
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		*
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		*
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		*
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		*
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		*
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		*
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		*
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		*
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		*
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		*
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		*
p 36/37	D2 - Arrêté et signatures		*



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020017
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	BUDGET PRINCIPAL - OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D'INVESTISSEMENT N°1
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020017-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020017-DE-1-1_0.xml	text/xml	1196
nom de original:		
2020_017_BUDGET ___ BUDGET PRINCIPAL ___ OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D ___ INVESTISSEMENT N ___1.pdf	application/pdf	108634
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020017-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	108634
nom de original:		
BP_OUVERTURE ANTICIPEE_SIGNATURES.pdf	application/pdf	654828
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020017-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	654828
nom de original:		
BP_OUVERTURE ANTICIPEE N ___1.pdf	application/pdf	1996104
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020017-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	1996104

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 14h26min12s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 14h26min14s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 14h26min16s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 14h26min44s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 20 février 2020

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANÉY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	34
<u>dont suppléants</u> :	2	Abstentions :	5
<u>Absents</u> :	10		(F. DAURAT, L. DUCOS, M. LATAPY, A. MASSIEU, D. REYNE)
<u>pouvoirs</u> :	6	POUR :	34
		CONTRE :	0

2020/017

BUDGET – BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D'INVESTISSEMENT N°1

Rapporteur : M. le Président

VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nomenclature comptable M14 ;

VU le montant des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent en section d'investissement sur le budget principal de la Communauté de communes Convergence Garonne pour un montant de 2 721 595 euros ramené à 2 529 038 euros, après retrait des crédits de paiements à 192 556 euros ;

CONSIDERANT que le Budget Primitif 2020 ne sera pas voté au 1^{er} janvier 2020 ;

CONSIDERANT la nécessité d'autoriser l'engagement et le mandatement de certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif qui devrait intervenir au plus tard le 29 avril 2020 ;

CONSIDERANT que le montant des ouvertures anticipées de crédits est inférieur au quart des crédits ouverts en investissement, soit inférieur à 632 259,75 euros ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes sur le budget principal, à savoir :

OPERATION 65 - Documents d'urbanisme des communes – article 202

- Nomination commissaire enquêteur - MEC PLU Portets pour 4 000,00 euros TTC ;
- Publication prescription Modification simplifiée N°1 PLU Pujols sur Ciron pour 234,29 euros TTC ;
- Publication approbation modification PLU Portets - SUD-OUEST pour 271,42 euros TTC ;
- Publication 1 enquête publique mise en compatibilité PLU Portets - LE REPUBLICAIN (MEDIALEX) pour 679,45 euros TTC ;
- Publication 2 enquête publique mise en compatibilité PLU Portets - LE REPUBLICAIN (MEDIALEX) pour 679,45 euros TTC ;
- Publication (1 et 2) mise en compatibilité PLU Portets - LE REPUBLICAIN (MEDIALEX) pour 1314,34 euros TTC.

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020017-DE

OPERATION 73 - ILE DE RAYMOND article 2031

Etude : Actualisation Plan de Gestion de l'île de Raymond pour 29 960 euros TTC.

OPERATION 95 VILLA ROSA article 2313

- Acquisition d'extincteurs Villa Rosa pour 668,64 euros TTC ;
- Connection au réseau de la Villa Rosa (prévision) 540 euros TTC.

OPERATION 72 - LAC DE LAROMET article 2128

Création d'un nouveau parcours accrobranche pour 21 000 euros TTC.

OPERATION 64 - ACQUISITION FONCIERE article 2115

Acquisition bâtiment 17 cours Xavier Moreau (achat + frais de notaire) 100 000 euros TTC.

OPERATION 81 - PARC INFORMATIQUE

ARTICLE 2183 Acquisition de PC fixes 5 000 euros TTC ;
ARTICLE 2051 Licences 1 100 euros TTC.

OPERATION 50- ACHATS MATERIELS ET EQUIPEMENTS article 2188

Acquisition d'électroménager 5 000 euros TTC.

OPERATION 87 TOURISME article 2188

Achat d'un GPS GARMIN : 500 euros TTC.

DIT que ces crédits seront repris au budget primitif 2020.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020017
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	BUDGET PRINCIPAL - OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D'INVESTISSEMENT N°1
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020017-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020017-DE-1-1_0.xml	text/xml	1196
nom de original:		
2020_017_ BUDGET __ BUDGET PRINCIPAL __ OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D __ INVESTISSEMENT N __ 1.pdf	application/pdf	108634
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020017-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	108634
nom de original:		
BP_OUVERTURE ANTICIPEE_SIGNATURES.pdf	application/pdf	654828
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020017-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	654828
nom de original:		
BP_OUVERTURE ANTICIPEE N __ 1.pdf	application/pdf	1996104
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020017-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	1996104

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 14h26min12s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 14h26min14s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 14h26min16s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 14h26min44s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020018-DE

20006958100029

C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CDC CONVERGENCE GARONNE

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES CADILLAC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

BUDGET PRIMITIF
CREDITS ANTICIPES INVESTISSEMENT

C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

ANNEE 2020

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

BP2020 C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC C.D.C DECHETS MENAGERS PODE

ID: 033-200069581-20200226-D2020018-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	23 137,50	
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	5 619,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		28 756,50	
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		28 756,50	

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO Page 3

BP2020 C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC C.D.C DECHETS MENAGERS PODE

ID : 033-200069581-20200226-D2020018-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	2 127 407,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	230 150,00				
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	61 000,00				
Total des dépenses de gestion des services		2 418 557,00				
66	Charges financières	9 434,00				
67	Charges exceptionnelles	30 000,00				
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues	138 603,38				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 596 594,38				
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	53 513,45				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp.					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		53 513,45				
TOTAL		2 650 107,83				

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 938 000,00				
73	Produits issus de la fiscalité					
74	Subvention d'exploitation	250 000,00				
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00				
Total des recettes de gestion des services		2 194 000,00				
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 000,00				
78	Reprises sur prov. et sur dépréciations					
Total des recettes réelles d'exploitation		2 195 000,00				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	3 637,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp.					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 637,00				
TOTAL		2 198 637,00				

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

Page 3

BP2020 C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC C.D.C DECHETS MENAGERS PODE

ID : 033-200069581-20200226-D2020018-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	156 628,49	5 619,00	23 137,50	23 137,50	28 756,50
	Total des dépenses d'équipement	156 628,49	5 619,00	23 137,50	23 137,50	28 756,50
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	10 575,00				
18	Compte de liaison, affectation à (BA Régie)					
26	Participations et créances rattachées	48 155,00				
27	Autres immobilisations financières					
020	Depenses imprévues					
	Total des dépenses financières	58 730,00				
4581	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	215 358,49	5 619,00	23 137,50	23 137,50	28 756,50
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	3 637,00				
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 637,00				
	TOTAL	218 995,49	5 619,00	23 137,50	23 137,50	28 756,50

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 756,50

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dotation, fonds divers et réserves					
106	Reserves					
165	Depots et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à (BA Régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section d'exploitation					
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	53 513,45				
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	53 513,45				
	TOTAL	53 513,45				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dot. aux amort. , aux dépréciations et aux provisions			
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses d'exploitation- Total			

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissement dérogatoires</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	28 756,50		28 756,50
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
4581	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	28 756,50		28 756,50

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

28 756,50

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLOV

BP2020 C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC IDA.033-200069581-20200226-D2020018-DE 5

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total			

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation BA, régies			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
4582	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3 ...	Stocks			
021	Virement de la section d'exploitation			
	Recettes d'investissement - Total			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote
	Op. equ : 90002 - ACHAT COLONNES A VERRE	10 000,00		
	Op. equ : 90005 - ACQ MAT INFORMATIQUE	8 128,49		
	Op. equ : 90006 - ACQ COMPOSTEURS	1 000,00		
	Op. equ : 90009 - AMENAGEMENT DECHETTERIE	60 000,00	18 887,50	18 887,50
	Op. equ : 90010 - ACHAT BACS A PUCES ET BACS	40 000,00	4 250,00	4 250,00
	Op. equ : 90011 - LOGICIEL DE FACTURATION OM	2 500,00		
	Op. equ : 90014 - SPL	20 000,00		
	Op. equ : 90015 - PLATEFORME DECHETS VERTS	15 000,00		
	Total des dépenses d'équipement	166 628,49	23 137,50	23 137,50
16	Emprunts et dettes assimilées	10 575,00		
1641	Emprunts en euro	10 575,00		
26	Participations et créances rattachées à des partic	48 155,00		
261	Titres de participation	48 155,00		
	Total des dépenses financières	58 730,00		
	TOTAL DEPENSES REELLES	215 358,49	23 137,50	23 137,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 637,00		
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 637,00		
13913	Départements	3 637,00		
	Charges transférées			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	3 637,00		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	218 995,49	23 137,50	23 137,50

+

	RESTES A REALISER N-1	5 619,00
		+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 756,50

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

BP2020 C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

ID: 033-200069581-20200226-D2020018-DE

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice.....

Nombre de membres présents.....

Nombre de suffrages exprimés.....

VOTES : Pour.....

Contre.....

Abstentions.....

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par Bernard MATEILLE,

A PODENSAC le 26/02/2020

Le Président,

Délibéré par Les Conseillers Communautaires réuni en session ordinaire

A PODENSAC le 26/02/2020

Les membres Les Conseillers Communautaires ,

Certifié exécutoire par Bernard MATEILLE , compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A PODENSAC le 26/02/2020

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020018-DE

BP2020 C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

IV - ANNEXES	*IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice.....

VOTES : Pour.....

Nombre de membres présents.....

Contre.....

Nombre de suffrages exprimés.....

Abstentions.....

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par Bernard MATEILLE,

A PODENSAC le 26/02/2020

Le Président,

Délibéré par Les Conseillers Communautaires réuni en session ordinaire

A PODENSAC le 26/02/2020

Les membres Les Conseillers Communautaires ,

Certifié exécutoire par Bernard MATEILLE , compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A PODENSAC le 26/02/2020

IV - ANNEXES - SIGNATURES

Reçu en préfecture le 28/02/2020


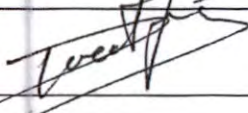


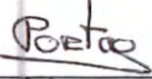
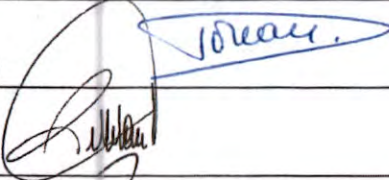
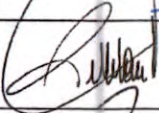
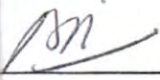



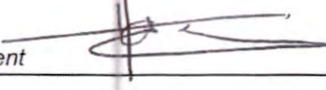


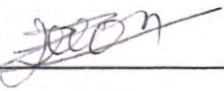
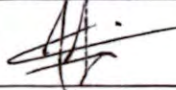
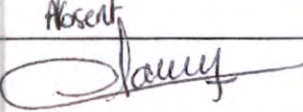
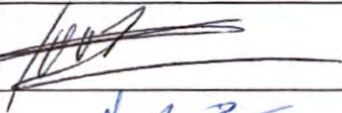

D2

Affiché le


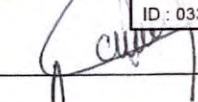
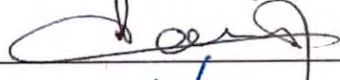





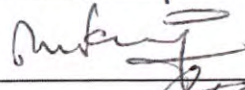
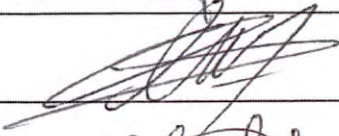
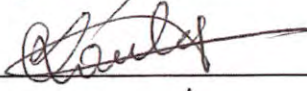
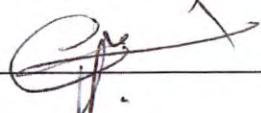

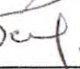
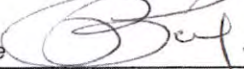
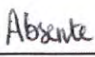

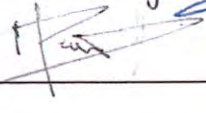
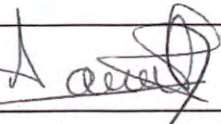


SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020018-DE

Les Membres du Conseil Communautaire

MATEILLE	Bernard	Président	
DORÉ	Jocelyn	1° Vice-Président	
DUBOURG	Philippe	2° Vice-Président	Pouvoir à P. Peigney 
QUEYRENS	Alain	3° Vice-Président	
PORTA	Sylvie	4° Vice-Président	
DOREAU	Sylvia-Mylène	5° Vice-Président	
PELLETANT	Jean-Marc	6° Vice-Président	
BAPSALLE	Jean-Gilbert	7° Vice-Président	
CAZIMAJOU	Didier	8° Vice-Président	
SOULE	Jean-Patrick	9° Vice-Président	
GAUTHIER	Jérôme	10° Vice-Président	
GAUTHIER	Marc	11° Vice-Président	
ANGULO	Marie-Dolorès	Conseillère Communautaire	Absente
BARADUC	Line	Conseillère Communautaire	
BERNARD	Jean-Claude	Conseiller Communautaire	Pouvoir à L. Neunier 
BERRON	Eliane	Conseillère Communautaire	
CAVAILLOLS	Dominique	Conseiller Communautaire	Absent
CHATELIER	Jean-Jacques	Conseiller Communautaire	
CHOLLON	Lionel	Conseiller Communautaire	Absent
CLAMOUR	Jean-Noël	Conseiller Communautaire	
CLAVIER	Dominique	Conseiller Communautaire	
DAL'CIN	Jean-François	Conseiller Communautaire	

Envoyé en préfecture le 28/02/2020 page 8
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200226-D2020018-DE

DALIER	Serge	Conseiller Communautaire	
DANEY	Bernard	Conseiller Communautaire	
DAURAT	François	Conseiller Communautaire	
DRÉAU	Bernard	Conseiller Communautaire	
DUBOURG	Daniel	Conseiller Communautaire	
DUCOS	Laurence	Conseillère Communautaire	
FAUBET	Dominique	Conseiller Communautaire P/o P. Raper, suppléant	
FORESTIÉ	Christine	Conseillère Communautaire Pouvoir à J.-G. Bapselle	
FORTINON	Maryse	Conseillère Communautaire	
LATAPY	Michel	Conseiller Communautaire	
LAULAN	Corinne	Conseillère Communautaire	
MASSIEU	André	Conseiller Communautaire	
MEUNIER	Laurence	Conseillère Communautaire	
MORENO	Guy	Conseiller Communautaire	
PEIGNEY	Patricia	Conseillère Communautaire	
PENEAU	Anne-Marie	Conseillère Communautaire Absente	
PEREZ	Jean-Claude	Conseiller Communautaire Pouvoir à D. Corimajou	
PEYRONNIN	Magy	Conseillère Communautaire	
REYNE	Denis	Conseiller Communautaire Pouvoir à F. Daurat	
TRÉNIT	Bruno	Conseiller Communautaire Pouvoir à L. Baraduc	
TRUFFART	Mathieu	Conseiller Communautaire	

Certifié exécutoire par _____, compte-tenue la transmission en préfecture, le _____ et de la publication le _____.

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020018-DE

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p 1	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p 2	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p 3	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p 4	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p 5	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
p 6	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		*
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		*
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		*
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		*
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		*
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		*
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		*
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		*
	A3.2 - Etalement des provisions		*
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		*
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		*
	A5.1.1 et A5.1.2 - Etats de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainis		*
	A5.2.1 et A5.2.2 - Etats de ventilation des dép. et rec. des services d'ass. collectif et non col		*
	A6 - Etat des charges transférées		*
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		*
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		*
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		*
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		*
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		*
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		*
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		*
	B1.7 - Etat des engagements reçus		*
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		*
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		*
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		*
	C1.2 Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la ré		*
	C2 - Liste des organismes dans lesquels à été pris un engagement financier		*
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		*
	D - Arrêté et signatures		
p 7	D - Arrêté et signatures	*	



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020018
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE DECHERS MENAGERS M4 AVEC TVA - OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D'INVESTISSEMENT N°1
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020018-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020018-DE-1-1_0.xml	text/xml	1222
nom de original:		
2020_018_ BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA ___ OUVERTURE CREDITS ANTICIPEE SECTION D___INVES N 1.pdf	application/pdf	96963
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020018-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96963
nom de original:		
BA DM PODENSAC_ OUVERTURE ANTICIPEE N__1.pdf	application/pdf	2918727
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020018-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	2918727
nom de original:		
BA DM PODENSAC_ OUVERTURE ANTICIPEE_ SIGNATURES.pdf	application/pdf	969304
nom de métier:		

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 14h31min37s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 14h31min40s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 14h31min44s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 14h32min08s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>



Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le **06 MARS 2020**
ID : 033-200069581-20200226-D2020018-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020.

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice :	43	Votes	
Présents :	33	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	1	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/018

BUDGET - BUDGET ANNEXE DECHERS MENAGERS M4 AVEC TVA - OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D'INVESTISSEMENT N°1

Rapporteur : M. Le Président

VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la nomenclature comptable M4 ;

VU le montant des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent en section d'investissement sur le budget annexe Déchets Ménagers M4 avec TVA de la Communauté de communes Convergence Garonne pour un montant de 156 628,49 euros ;

CONSIDERANT que le Budget Primitif 2020 ne sera pas voté au 1^{er} janvier 2020 ;

CONSIDERANT la nécessité d'autoriser l'engagement et le mandatement de certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif qui devrait intervenir au plus tard le 29 avril 2020 ;

CONSIDERANT que le montant des ouvertures anticipées de crédits est inférieur au quart des crédits ouverts en investissement, soit inférieur à 39 157,12 euros ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes, sur le budget annexe déchets ménagers M4 avec TVA à savoir :

OPERATION 90010 - BA "PODENSAC" BACS A PUCES
Article 2154 - Commande de bacs pour 5 100 euros TTC.

OPERATION 90009 - BA "PODENSAC" AMENAGEMENT DECHETERIE DE VIRELADE
Article 2128 - Travaux de voirie Virelade pour 22 665 euros TTC.

DIT que ces crédits seront repris au budget primitif 2020.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020018
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE DECHERS MENAGERS M4 AVEC TVA - OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D'INVESTISSEMENT N°1
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020018-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020018-DE-1-1_0.xml	text/xml	1222
nom de original:		
2020_018_ BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA __ OUVERTURE CREDITS ANTICIPEE SECTION D__ INVES N 1.pdf	application/pdf	96963
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020018-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96963
nom de original:		
BA DM PODENSAC_ OUVERTURE ANTICIPEE N__1.pdf	application/pdf	2918727
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020018-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	2918727
nom de original:		
BA DM PODENSAC_ OUVERTURE ANTICIPEE_ SIGNATURES.pdf	application/pdf	969304
nom de métier:		

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	28 février 2020 à 14h31min37s	Dépôt initial
	En attente de transmission	28 février 2020 à 14h31min40s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	28 février 2020 à 14h31min44s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	28 février 2020 à 14h32min08s	Reçu par le MI le 2020-02-28

Le Président,
Bernard MATEILLE



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020019-DE

GEMAPI

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CDC CONVERGENCE GARONNE

Numéro SIRET : 20006958100078

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES CADILLAC

M.14

BUDGET PRIMITIF

CREDITS ANTICIPES INVESTISSEMENT

voté par nature

GEMAPI

ANNEE 2020

BP2020 GEMAPI GEMAPI

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	36 918,00	
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	43 152,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		80 070,00	
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		80 070,00	

BP2020 GEMAPI GEMAPI

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	17 000,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 200,00				
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	70 591,00				
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		125 791,00				
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	8 792,96				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		134 583,96				
023	Virement à la section d'investissement	178 204,00				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		178 204,00				
TOTAL		312 787,96				

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...					
73	Impôts et taxes	179 000,00				
74	Dotations et participations	4 800,00				
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		183 800,00				
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonctionnement		183 800,00				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		183 800,00				

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

ID : 033-200069581-20200226-D2020019-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	516 804,00	43 152,00	36 918,00	36 918,00	80 070,00
	Total des dépenses d'équipement	516 804,00	43 152,00	36 918,00	36 918,00	80 070,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	516 804,00	43 152,00	36 918,00	36 918,00	80 070,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	516 804,00	43 152,00	36 918,00	36 918,00	80 070,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE +TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 80 070,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	338 600,00				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	338 600,00				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	338 600,00				
021	virement de la section de fonctionnement	178 204,00				
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	178 204,00				
	Total	516 804,00				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE +TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES =

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020019-DE e 4

BP2020 GEMAPI GEMAPI

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total				

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
--	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	80 070,00		80 070,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		80 070,00		80 070,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 070,00
---	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	production immobilisée			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total			

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3 ...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

III - VOTE DU BUDGET

ID : 033-200069581-20200226-D2020019-D4

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
	Op. equ : 100 - BERGE DE GARONNE	450 000,00	23 118,00	23 118,00
	Op. equ : 200 - ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE	63 000,00	13 800,00	13 800,00
	Op. equ : 400 - ETUDE DIAGNOSTIC BARRAGE LAROMET	12 000,00		
	Op. equ : 500 - PROG D ACTIONS ET PREVENTION DES I	1 804,00		
	Total des dépenses d'équipement	516 804,00	36 918,00	36 918,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	516 804,00	36 918,00	36 918,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	516 804,00	36 918,00	36 918,00

+

RESTES A REALISER N-1	43 152,00
-----------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 070,00
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100
LIBELLE : BERGE DE GARONNE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a 43 152,00	23 118,00	b 23 118,00	
20	Immobilisations incorporelles			5 118,00	5 118,00	
2031	Frais d'études			5 118,00	5 118,00	
21	Immobilisations corporelles		43 152,00	18 000,00	18 000,00	
2128	Autres agencements et		43 152,00	18 000,00	18 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	66 270,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200
LIBELLE : ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		675,00	a	13 800,00	b 13 800,00	
20	Immobilisations incorporelles	675,00		13 800,00	13 800,00	
2031	Frais d'études			13 800,00	13 800,00	
2033	Frais d'insertion	675,00				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	13 800,00

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020019-DE

BP2020 GEMAPI GEMAPI

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... 43

VOTES : Pour..... 37

Nombre de membres présents..... 33

Contre..... 1

Nombre de suffrages exprimés..... 38

Abstentions..... 1

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par Bernard MATEILLE,

A PODENSAC , le 26/02/2020

Délibéré par Les conseillers communautaire réuni en session ordinaire

A PODENSAC , le 26/02/2020

Les membres Les conseillers communautaire

MATEILLE Bernard
Président

DORÉ Jocelyn
1^{er} Vice-Président

DUBOURG Philippe
2^e Vice-Président

QUEYRENS Alain
3^e Vice-Président

PORTA Sylvie
4^e Vice-Président

DOREAU Sylvia-Mylène
5^e Vice-Président

PELLETANT Jean-Marc
6^e Vice-Président

BAPSALLE Jean-Gilbert
7^e Vice-Président

CAZIMAJOU Didier
8^e Vice-Président

SOULE Jean-Patrick
9^e Vice-Président

GAUTHIER Jérôme
10^e Vice-Président

GAUTHIER Marc
11^e Vice-Président

ANGULO Marie-Dolores
Conseillère communautaire

BARADUC Line
Conseillère communautaire

BERNARD Jean-Claude
Conseiller communautaire

BERRON Eliane
Conseillère communautaire

CAVAILLOLS Dominique
Conseiller communautaire

CHATELIER Jean-Jacques
Conseiller communautaire

CHOLLON Lionel
Conseiller communautaire

CLAMOUR Jean-Noël
Conseiller communautaire

CLAVIER Dominique
Conseiller communautaire

DAL'CIN Jean-François
Conseiller communautaire

DALIER Serge
Conseiller communautaire

DANEY Bernard
Conseiller communautaire

DAURAT François
Conseiller communautaire

DRÉAU Bernard
Conseiller communautaire

IV - ANNEXES

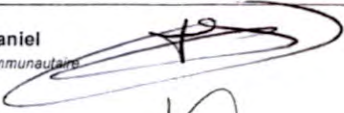
ARRETE ET SIGNATURES

IV

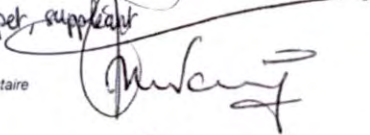
D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

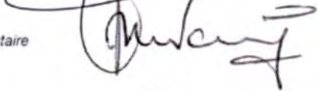
DUBOURG Daniel
Conseiller communautaire



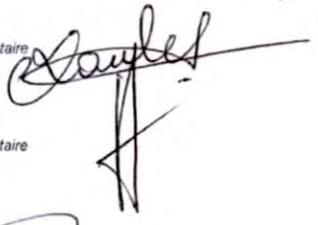
FAUBET Dominique
Conseiller communautaire

P/O Pascal Rapet, suppléant


FORTINON Maryse
Conseillère communautaire



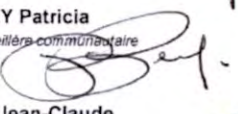
LAULAN Corinne
Conseillère communautaire




MEUNIER Laurence
Conseillère communautaire



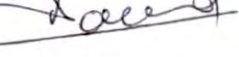
PEIGNEY Patricia
Conseillère communautaire



PEREZ Jean-Claude
Conseiller communautaire

Pouvoir à D. Grimaud


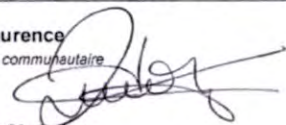
REYNE Denis
Conseiller communautaire

Pouvoir à F. Laurat


TRUFFART Mathieu
Conseiller communautaire



DUCOS Laurence
Conseillère communautaire



FORESTIÉ Christine
Conseillère communautaire

Pouvoir à J-G. Bapsolle

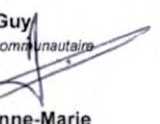

LATAPY Michel
Conseiller communautaire



MASSIEU André
Conseiller communautaire



MORENO Guy
Conseiller communautaire



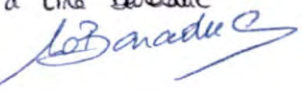
PENEAU Anne-Marie
Conseillère communautaire

Absente

PEYRONNIN Magy
Conseillère communautaire



TRÉNIT Bruno
Conseiller communautaire

Po/
Pouvoir à Lina Beraduc


Certifié exécutoire par Bernard MATEILLE, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLOV

ID : 033-200069581-20200226-D2020019-DE

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.1	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.2	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.3	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.4	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.5	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.6	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.7/8	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		*
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature des dettes		*
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		*
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		*
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		*
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		*
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		*
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		*
	A4 - Etat des provisions		*
	A5 - Etalement des provisions		*
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		*
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		*
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		*
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		*
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		*
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		*
	A8 - Etat des charges transférées		*
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		*
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		*
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		*
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		*
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		*
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		*
	B1.6 - Etat des engagements reçus		*
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		*
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		*
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		*
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		*
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		*
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		*
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		*
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		*
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		*
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		*
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		*
p.9/10	D2 - Arrêté et signatures		*

Le Président,
Bernard MATEILLE



BP2020 GEMAPI GEMAPI

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020019-DE

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
Nombre de membres présents.....
Nombre de suffrages exprimés.....

VOTES : Pour.....
Contre.....
Abstentions.....

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par Bernard MATEILLE,

A PODENSAC , le 26/02/2020

Délibéré par Les conseillers communautaire réuni en session ordinaire

A PODENSAC , le 26/02/2020

Les membres Les conseillers communautaire

MATEILLE Bernard
Président

DORÉ Jocelyn
1^{er} Vice-Président

DUBOURG Philippe
2^e Vice-Président

QUEYRENS Alain
3^e Vice-Président

PORTA Sylvie
4^e Vice-Président

DOREAU Sylvia-Mylène
5^e Vice-Président

PELLETANT Jean-Marc
6^e Vice-Président

BAPSALLE Jean-Gilbert
7^e Vice-Président

CAZIMAJOU Didier
8^e Vice-Président

SOULE Jean-Patrick
9^e Vice-Président

GAUTHIER Jérôme
10^e Vice-Président

GAUTHIER Marc
11^e Vice-Président

ANGULO Marie-Dolores
Conseillère communautaire
Absente

BARADUC Line
Conseillère communautaire

BERNARD Jean-Claude
Conseiller communautaire

BERRON Eliane
Conseillère communautaire

Pouvoir à L. Neunier

CAVAILLOLS Dominique
Conseiller communautaire

CHATELIER Jean-Jacques
Conseiller communautaire

CHOLLON Lionel
Conseiller communautaire

CLAMOUR Jean-Noël
Conseiller communautaire

CLAVIER Dominique
Conseiller communautaire

DAL'CIN Jean-François
Conseiller communautaire

DALIER Serge
Conseiller communautaire

DANEY Bernard
Conseiller communautaire

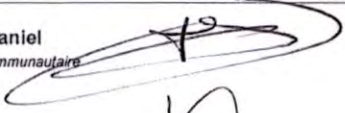
DAURAT François
Conseiller communautaire

DRÉAU Bernard
Conseiller communautaire

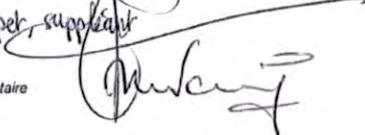
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

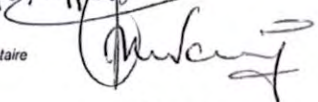
DUBOURG Daniel
Conseiller communautaire



FAUBET Dominique
Conseiller communautaire

Po Pascal Rapet, suppléant


FORTINON Maryse
Conseillère communautaire



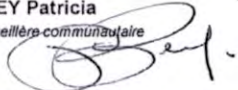
LAULAN Corinne
Conseillère communautaire




MEUNIER Laurence
Conseillère communautaire



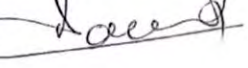
PEIGNEY Patricia
Conseillère communautaire



PEREZ Jean-Claude
Conseiller communautaire

Pouvoir à D. Corimajou



REYNE Denis
Conseiller communautaire

Pouvoir à F. Daurat



TRUFFART Mathieu
Conseiller communautaire




DIJOS Laurence
Conseillère communautaire



FORESTIÉ Christine
Conseillère communautaire

Pouvoir à J-G. Bapselle


LATAPY Michel
Conseiller communautaire



MASSIEU André
Conseiller communautaire

MORENO Guy
Conseiller communautaire



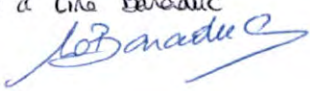
PENEAU Anne-Marie
Conseillère communautaire

Absente

PEYRONNIN Magy
Conseillère communautaire



TRÉNIT Bruno
Conseiller communautaire

Po/
Pouvoir à Lina Baraduc


Certifié exécutoire par Bernard MATEILLE, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A PODENSAC le 26/02/2020



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020019
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE GEMAPI - OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D'INVESTISSEMENT N°1
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020019-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020019-DE-1-1_0.xml	text/xml	1200
nom de original:		
2020_019_ BUDGET __ BUDGET ANNEXE GEMAPI __ OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D__ INVESTISSEMENT N__ 1.pdf	application/pdf	102790
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102790
nom de original:		
BA GEMAPI_OUVERTURE ANTICIPEE N__ 1.pdf	application/pdf	2936355
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020019-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	2936355
nom de original:		
BA GEMAPI_OUVERTURE ANTICIPEE SIGNATURES.pdf	application/pdf	633103
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020019-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	633103

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 14h56min26s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 14h56min29s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 14h56min31s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 14h56min40s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020.

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANNEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :		<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	43	Exprimés :	38
<u>dont suppléants</u> :	33	Abstentions :	1
<u>Absents</u> :	1		(F. DAURAT)
<u>pouvoirs</u> :	10	POUR :	37
	6	CONTRE :	1

2020/019

(J-C. BERNARD)

BUDGET – BUDGET ANNEXE GEMAPI – OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D'INVESTISSEMENT N°1

Rapporteur : M. Le Président

VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nomenclature comptable M14 ;

VU le montant des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent en section d'investissement sur le budget annexe GEMAPI de la Communauté de communes Convergence Garonne pour un montant de 516 804 euros ;

CONSIDERANT que le Budget Primitif 2020 ne sera pas voté au 1^{er} janvier 2020 ;

CONSIDERANT la nécessité d'autoriser l'engagement et le mandatement de certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif qui devrait intervenir au plus tard le 29 avril 2020 ;

CONSIDERANT que le montant des ouvertures anticipées de crédits est inférieur au quart des crédits ouverts en investissement, soit inférieur à 129 201 euros ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes, sur le budget annexe GEMAPI à savoir :

OPERATION 200 ETUDES DE DANGER DIGUES DE GARONNE

ARTICLE 2031 Etude de danger digues Garonne (partie 2020) 13 800 euros TTC.

OPERATION 100 BERGE DE GARONNE

- ARTICLE 2128 Travaux berges Lestiac (enlever et débiter arbres) 5 118 euros TTC ;

- ARTICLE 2031 Travaux berges de Garonne - investigations géotechniques 18 000 euros TTC.

DIT que ces crédits seront repris au budget primitif 2020.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS

LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020019
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE GEMAPI - OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D'INVESTISSEMENT N°1
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020019-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020019-DE-1-1_0.xml	text/xml	1200
nom de original:		
2020_019_ BUDGET __ BUDGET ANNEXE GEMAPI __ OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE EN SECTION D __ INVESTISSEMENT N __ 1.pdf	application/pdf	102790
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102790
nom de original:		
BA GEMAPI_OUVERTURE ANTICIPEE N __ 1.pdf	application/pdf	2936355
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020019-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	2936355
nom de original:		
BA GEMAPI_OUVERTURE ANTICIPEE SIGNATURES.pdf	application/pdf	633103
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020019-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	633103

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 14h56min26s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 14h56min29s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 14h56min31s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 14h56min40s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020.

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u>		<u>Votes</u>	
Présents :	43	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	34	Abstentions :	0
Absents :	1	POUR :	39
pouvoirs :	9	CONTRE :	0
	4		

2020/020

DECHETS MENAGERS - DELIBERATION DE PRINCIPE PORTANT SUR LA GOUVERNANCE ET LES MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES REGISSANT LE SERVICE DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS DANS LE CADRE DE L'ETUDE D'HARMONISATION MENEES PAR LA COLLECTIVITE

Rapporteur : Mme M. Doreau

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui fixe comme objectif que quinze millions d'habitants soient couverts par la tarification incitative en 2020 et vingt-cinq millions en 2025 ;

VU les articles L.2333-76 et L. 1639 A bis III du Code Général des Impôts ;

VU l'arrêté préfectoral du 05 décembre 2016 portant fusion des Communautés de communes de Podensac et des Coteaux de Garonne et extension aux communes de Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Rions ;

VU la délibération n°2011/099 du 17 novembre 2011 du conseil communautaire de la Communauté de communes de Podensac portant approbation du règlement de collecte des ordures ménagères ;

VU la délibération n°2011/101 du 17 novembre 2011 du conseil communautaire de la Communauté de communes de Podensac sur les conditions de financement et de tarification du service de prévention et de gestion des déchets ménagers ;

VU la délibération n°04-71 de septembre 2004 du conseil communautaire de la Communauté de communes des Coteaux de Garonne sur les modalités de financement du service de prévention et de gestion des déchets ménagers ;

VU la délibération n°2013-29 du 20 juin 2013 du conseil communautaire de la Communauté de communes du Vallon de l'Artolie sur le choix de la mise en place d'une redevance incitative pour le financement du service de prévention et de gestion des déchets ménagers ;

CONSIDERANT les travaux et l'avis favorable de la commission « déchets ménagers et tri sélectif », en particulier celle du 14 janvier 2020 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau des maires, et en particulier celui du 16 janvier 2020 ;

CONSIDERANT que la fusion-extension des trois Communautés de communes entraîne une cohabitation de cinq systèmes différents de redevance d'enlèvement des ordures ménagères ;

CONSIDERANT que le maintien des systèmes préexistants à la fusion-extension s'accompagne d'une hétérogénéité des modalités de collecte et de facturation du service public de prévention et de gestion des déchets ;

CONSIDERANT les obligations légales en matière d'harmonisation du mode de financement et les enjeux identifiés devant permettre d'optimiser le service rendu aux usagers ;

CONSIDERANT l'appel à projets lancé par l'ADEME et pour lequel la Communauté de communes Convergence Garonne a été retenue au regard de ses ambitions d'harmoniser et d'optimiser le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers en intégrant une étude d'opportunité d'une généralisation de la tarification incitative ;

CONSIDERANT les premières conclusions rendues par l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de cette étude aussi bien en termes de différences de niveaux de service déployés par les différentes autorités compétentes qu'en termes de leviers existants pouvant permettre une harmonisation ;

CONSIDERANT les travaux de la commission "Déchets ménagers et tri sélectif" et du bureau des Maires qui, après avoir pris connaissance de ces conclusions, ont pu retenir 5 scénarii d'étude préférentiels qui comportaient tous une généralisation de la tarification incitative ;

CONSIDERANT les discussions menées avec les différentes autorités compétentes sur le territoire en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés ;

CONSIDERANT l'absence de jurisprudence permettant de statuer sur la légalité ou non d'un *statu quo* au regard de l'hétérogénéité du service rendu et du principe d'égalité de traitement des usagers ;

CONSIDERANT qu'en l'espèce le *statu quo* ne permet qu'une harmonisation et une optimisation partielles du service public de prévention et de gestion des déchets ;

CONSIDERANT les projets de développement que la Communauté de communes entend mener en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;

CONSIDERANT les enjeux auxquels la Communauté de communes Convergence Garonne entend répondre en termes notamment de :

1. Responsabilisation et implication de l'utilisateur afin de modifier les comportements de consommation et de tri des déchets
2. Amélioration du geste de tri afin de diminuer les ordures ménagères résiduelles (OMR), d'augmenter les déchets recyclables et développer le compostage individuel
3. Maîtrise des coûts du service

CONSIDERANT les objectifs contenus dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte, à savoir une réduction des déchets ménagers et assimilés de 10% à l'horizon 2020 (base 2010) et une valorisation (organique ou recyclage) des tonnages collectés à hauteur de 65% d'ici 2025 ;

Ayant entendu les explications de Madame le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE des orientations exprimées par la commission et le Bureau des Maires en matière d'harmonisation et d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers ;

EMET un avis favorable à la poursuite de l'étude de faisabilité sur la base des principes suivants :

En matière de gouvernance et d'exercice de la compétence collecte et traitement :

- maintien de l'exercice de la compétence par la Communauté de communes sur les communes de la rive gauche
- maintien de l'exercice de la compétence par le SEMOCTOM sur les communes de la rive droite (hors Sainte-Croix-du-Mont)
- maintien de l'exercice de la compétence par le SICTOM Sud-Girondé sur la commune de Sainte-Croix-du-Mont
- renforcement des actions de prévention sur les communes de la rive gauche où la Communauté de communes est compétente

En matière de financement du service :

- généralisation de la redevance incitative (sauf sur Sainte-Croix-du-Mont en raison de l'impossibilité pour le SICTOM Sud-Gironde de déployer les moyens spécifiques sur une seule commune de la Communauté de communes Convergence Garonne)
- étude de l'opportunité de généraliser à l'ensemble des communes (sauf Sainte-Croix-du-Mont) les modalités d'application de la redevance incitative existantes sur la rive gauche, à savoir une redevance basée :
 - pour la part fixe sur la composition du foyer et/ou le volume du bac à ordures ménagères
 - pour la part variable sur la levée et la pesée (sauf cas particuliers où le système de pesée embarquée ne serait pas opérant : bacs enterrés, dénivelés de plus de 10%...)
 - sur un nombre déterminé de levées du bac à ordures ménagères incluses dans l'abonnement
 - sur un nombre déterminé de passages en déchèterie

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020020-DE

En matière de modalités techniques de collecte :

- maintien des fréquences actuelles de collecte à savoir :
 - une collecte hebdomadaire en porte-à-porte pour les ordures ménagères (sauf cas particuliers type centre bourg de Cadillac ou collectes pour professionnels)
 - une collecte bimensuelle en porte-à-porte pour les recyclables secs hors verre (sauf cas particuliers type centre bourg de Cadillac ou collectes pour professionnels)
 - une collecte en apport volontaire pour le verre
- maintien des collectes spécifiques existantes (pneus, encombrants en porte-à-porte, sapins...);

Ces principes pourront évoluer notamment en fonction des résultats de l'étude de faisabilité technique.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020020
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	DELIBERATION DE PRINCIPE PORTANT SUR LA GOUVERNANCE ET LES MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES REGISSANT LE SERVICE DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS DANS LE CADRE DE L'ETUDE D'HARMONISATION MENEES PAR LA COLLECTIVITE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.7 - Intercommunalité
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020020-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1049
nom de original:		
2020_020 _ DECHETS MENAGERS _ DELIB PRINCIPE GOUV ET MODA TECH REGISSANT PGD ETUDE HARMO.pdf	application/pdf	134316
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	134316

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h07min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 10h07min14s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h07min17s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h07min40s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020021-DE

CONVENTION TYPE COLLECTIVITE TERRITORIALES

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

La société Eco TLC, Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 € ayant son siège social 4, cité Paradis 75010 Paris, et dont le numéro d'identification est le 509 292 801 (RCS PARIS),

représentée par Monsieur Alain Claudot, Directeur Général, dûment habilité à l'effet des présentes en cette qualité.

ci-après dénommée « **Eco TLC** »

D'une part,

Et :

La collectivité "Communauté de Communes Convergence Garonne", dont le siège est situé 12, rue du Marechal Leclerc de Hauteclocque 33720 PODENSAAC

ci-après dénommée « **la Collectivité** »

Il a été décidé ce qui suit :

Préambule

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020021-DE

Aux termes de l'article L. 541-10-3 du Code de l'Environnement, toutes les personnes physiques ou morales qui mettent sur le marché français à titre professionnel des TLC neufs destinés aux ménages sont tenues de contribuer ou de pourvoir au recyclage et au traitement des déchets issus de ces produits.

Afin de pouvoir répondre à cette obligation, Eco TLC a été créée le 5 décembre 2008 et agréée par Arrêté Interministériel du 3 avril 2014 pour la période allant du 1er janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2019, pour d'une part, percevoir les contributions de ses adhérents pour le recyclage et le traitement des déchets issus des produits TLC neufs destinés aux ménages et, d'autre part, verser des soutiens aux Opérateurs de Tri et aux Collectivités Territoriales.

Par Arrêté Interministériel du 20 Décembre 2019 qui sera publié prochainement au Journal Officiel, l'agrément d'Eco TLC a été renouvelé jusqu'au 31 décembre 2022. Dans le cadre de sa mission, Eco TLC conclut la Convention avec toute Collectivité en charge du service public de gestion des déchets des ménages qui lui en fait la demande. Pour signer la Convention, la Collectivité doit disposer de la compétence collecte et/ou traitement.

Si la Collectivité ne dispose que de la seule compétence « traitement », celle-ci peut être signataire de la Convention à la condition qu'elle justifie qu'au moins 75% de ses membres ou adhérents lui ont donné mandat, par une délibération conjointe, pour la conduite de leurs relations avec Eco TLC.

Dans tous les cas, la Collectivité signataire de la Convention conviendra avec ses communes membres ou adhérentes de la répartition des soutiens qu'elle percevra d'Eco TLC et sera le seul interlocuteur contractuel et financier d'Eco TLC.

Définitions

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020021-DE

Année N : année de déclarations et de versement du soutien financier (la première Année N est celle de la signature de la Convention)

Année N-1 : année des différentes données de référence (points d'apport, actions de communication, ...)

Collecteur / Opérateur de Collecte (de TLC) : entité juridique assurant la logistique de ramassage de contenu et / ou du surplus de TLC usagés récupérés à un point d'apport volontaire

Collectivités Territoriales : structure administrative française distincte de l'administration de l'Etat, qui doit prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis. La définition et l'organisation des Collectivités Territoriales sont déterminées par la Constitution (art.34 et titre XII), les lois et les décrets. Au titre de cette convention, sont appelées Collectivités Territoriales les communes et/ou leurs groupements visés à l'article L 2224-13 du Code général des collectivités territoriales, y compris les établissements publics de coopération intercommunale ou les syndicats mixtes.

Collectivités Territoriales conventionnées : Collectivités Territoriales ayant conclu la « Convention type Collectivités Territoriales » avec Eco TLC afin de pouvoir bénéficier du soutien financier d'Eco TLC à la communication et remplissant les conditions prévues à cet effet dans la Convention

Collectivités inscrites dans l'Extranet : Collectivités Territoriales n'ayant pas encore conclu la « Convention type Collectivités Territoriales » avec Eco TLC mais s'étant enregistrées, via une inscription préalable dans Territeo, dans l'Extranet d'Eco TLC ; elles accèdent à la cartographie et aux Détenteurs de PAV présents sur leur territoire via l'Extranet

Convention : désigne le présent contrat

Détenteur de Point d'Apport Volontaire (DPAV) : personne physique ou morale détentrice d'un PAV dont l'adresse est cartographiée dans l'Extranet et titulaire des titres de droit privé ou public l'autorisant à placer ce PAV à cet emplacement. Même dans le cas où le DPAV est amené à sous-traiter la gestion du PAV, il reste garant du respect de l'ordre public et de toutes les obligations mises à sa charge par convention d'occupation du domaine public et par la convention d'identification passée auprès Eco TLC, notamment celles concernant la mise en place au PAV de la signalétique commune

Extranet Eco TLC : outil d'accès sécurisé à la base de données via l'URL <https://extranet.ecotlc.fr/> auquel les Collectivités Territoriales conventionnées ont un accès unique après inscription dans **Territeo**.

Filière Textile : tous les acteurs concernés par l'ensemble des phases du cycle de vie des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) à l'usage des ménages ; notamment s'agissant de la

conception, la production, la diffusion, l'utilisation, puis la récupération, le produits et matières en fin de vie

Kit de communication « Eco TLC » : dispositif prévu par Eco TLC en partenariat avec les acteurs de la Filière Textile pour informer les citoyens sur les points d'apport, les consignes de tri et le devenir des déchets des TLC usagés

Opérateur de Tri/ trieur (de TLC) : entité juridique exploitant une ou plusieurs installations réalisant le tri des TLC usagés collectés séparément, en vue de leur traitement final

Point d'Apport Volontaire (PAV) : lieu adapté où un ménage peut apporter de façon régulière ses TLC usagés. Il peut s'agir d'un conteneur (sur le domaine public ou privé), d'un local d'association, d'un local communal ou d'un espace dédié en déchèterie, d'un dépôt en magasin, d'une collecte en porte-à-porte.

Population Municipale : correspond à la somme des populations municipales des communes membres ou adhérentes d'une Collectivité Territoriale. Elle comptabilise les personnes ayant leur résidence habituelle sur son territoire au sens de l'article R 2151-1-III du Code général des collectivités territoriales

Pro Forma : document pro forma fourni par Eco TLC à la Collectivité avant le versement du soutien financier à la communication. Ce document indique les éléments de calcul du soutien et certifie la transaction.

Site : désigne le site d'Eco TLC, www.ecotlc.fr.

Territeo : plateforme sécurisée et unifiée d'accès administratif des collectivités territoriales aux éco organismes. Elle permet de simplifier le suivi administratif des territoires sans se substituer à la relation opérationnelle directe entre les collectivités et chaque éco-organisme. www.territeo.com

TLC : désigne les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

L'objet de la Convention est de permettre, grâce à une meilleure information des citoyens et une meilleure coordination de la collecte, le détournement des TLC Usagés du flux des ordures ménagères.

Conformément aux dispositions du Cahier des Charges, la Convention définit :

- le cadre juridique et financier des relations entre les parties ainsi que leurs obligations réciproques ;
- les informations sur la collecte et le traitement des déchets de TLC à porter à la connaissance des citoyens.

La Convention représente l'unique lien contractuel entre Eco TLC et la Collectivité.

Article 2 - Périmètre d'application

La Collectivité avertit Eco TLC via la plateforme TERRITEO, au plus tard le 15 décembre **de l'Année N**, de toute modification statutaire relative à sa compétence en matière de service public de la gestion des déchets des ménages ainsi que des changements intervenus dans son périmètre (nouvelle commune adhérente, résiliation, ...) au cours de l'année N. Dans ce même délai, la Collectivité doit communiquer à Eco TLC les actes administratifs actant de ces changements et signer via l'Extranet un avenant à l'annexe 2 de la Convention.

Les modifications communiquées à Eco TLC après le 15 décembre de l'année N seront prises en compte pour l'application de la Convention en année N+1.

Observation : Chaque changement de périmètre induit une zone couverte en moins dans un périmètre de départ, et une zone couverte en plus dans un périmètre d'arrivée. Aussi, il est nécessaire que chaque Collectivité affectée par une modification de son périmètre, en raison du départ ou de l'arrivée d'une commune, tienne compte du fait qu'une même commune ne peut pas être prise en compte dans deux périmètres différents.

Article 3 - Obligations des parties

Article 3.1 - Obligations d'Eco TLC

- Eco TLC met à la disposition de la Collectivité un Extranet spécifique permettant notamment la signature et le suivi de la Convention et facilitant les échanges entre les parties.
- Cet Extranet offre également à la Collectivité un espace dédié lui permettant d'accéder aux informations de la base de données correspondant à son périmètre concernant :
 - le nombre, le type et la géolocalisation des adresses des PAV recensés (cartographie)
 - les tonnages collectés dans ces PAV (pour l'ensemble de la Collectivité, par commune en fonction des données disponibles).
- Eco TLC met à la disposition de la Collectivité les outils techniques, juridiques et de communication suivants :
 - guide pratique, modèles de convention-type, Kit de communication « Eco TLC » accessible depuis l'Extranet et dont les règles d'utilisation sont précisées à l'annexe 1 des présentes ;
 - éléments de signalétique harmonisée de la filière (annexe 3) à apposer sur l'ensemble des PAV.
- Eco TLC s'engage à tenir confidentiels les documents, informations ou données que la Collectivité lui aura communiqués (principalement les données liées aux différentes personnes à contacter au sein

de la Collectivité). Ces informations et documents ne pourront être divulgués par Eco TLC que d'un commun accord avec la Collectivité, à moins que ladite divulgation ne soit requise en application des dispositions du Cahier des Charges ou par la loi ou les règlements ou encore pour les besoins d'une procédure judiciaire.

- En contrepartie du respect par la Collectivité de l'ensemble de ses obligations, Eco TLC lui versera le soutien financier prévu à l'article 4, dans les conditions visées à l'article 5 ci-après.

Article 3.2 - Obligations de la Collectivité

Article 3.2.1. La Collectivité s'engage à s'inscrire et mettre à jour de façon systématique les informations nécessaires à la gestion administrative de la présente convention, en particuliers les coordonnées, les contacts, la compétence statutaire, le périmètre, via la plateforme unifiée des éco-organismes Territeo.

Article 3.2.2. Conformément au Cahier des Charges de l'éco organisme et afin d'améliorer la coordination de la collecte des TLC usagés sur son territoire ainsi que la traçabilité des tonnages collectés et de leur destination, la Collectivité devra, pendant toute la durée d'exécution de la Convention :

- apporter son aide à Eco TLC pour le recensement des détenteurs de PAV présents sur son territoire mais non identifiés dans la cartographie, par exemple les implantations sur domaine privée, celles des associations locales détentrices de PAV ;
- faire ses meilleurs efforts pour que les Détenteurs de PAV sur son territoire demandent leur conventionnement avec Eco TLC afin de contribuer à l'amélioration de la coordination de la collecte, à l'amélioration de la traçabilité des tonnages collectés ainsi que de leur destination ;
- s'assurer que les détenteurs de PAV sur le domaine public de la Collectivité ou des communes membres ou adhérentes de la Collectivité disposent de titre d'occupation du domaine public ;
- veiller à l'utilisation des éléments de signalétique harmonisée de la Filière TLC (annexe 3) par les Détenteurs de PAV situés sur son territoire.

Article 3.2.3. La Collectivité devra réaliser elle-même des actions de communication relatives à la collecte séparée des TLC usagés à destination de la Population Municipale et communiquer à ses communes membres ou adhérentes qui en font la demande les outils de communication locale mis à sa disposition par Eco TLC pour les encourager à réaliser des actions de communication contenant impérativement les 4 messages clés (Voir en Annexe 4).

Article 3.2.4. La Collectivité devra informer Eco TLC des actions de communication visées à l'article 3.2.2 dans les conditions prévues à l'article 4.1 ci-après et être en mesure de communiquer à Eco TLC, sur simple demande de sa part, un exemplaire des supports ayant servi à chacune des actions de communication éligibles (Annexe 5 liste des actions non éligibles) et correspondant aux justificatifs demandés par Eco TLC (liste en Annexe 6)

Article 4 - Soutien financier

Article 4.1 - Conditions d'obtention

Pour bénéficier d'un soutien financier de la part d'Eco TLC, la Collectivité devra remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Réaliser et justifier d'actions de communication en Année N-1 en faveur de la collecte séparée des TLC usagés, et les déclarer selon les modalités fixées à l'article 3.2.3 et 4.

Cette déclaration doit être faite au plus tard le **31 mars de l'Année N** pour les actions de communication menées au cours de l'Année N-1 (à l'exception de l'année 2020 ou le délai est porté au 15 octobre 2020 pour les actions conduites au cours de l'an 2019). En l'absence de déclaration par la Collectivité passé ce délai, la somme correspondante au soutien dû sera versée sur un compte destiné à mettre en place des actions nationales et des outils de communication au bénéfice de l'ensemble des Collectivités Territoriales. En conséquence, la Collectivité ne pourra plus réclamer le versement de ladite somme.

- Disposer d'au moins 1 PAV pour 2 000 habitants calculés sur l'ensemble du territoire de la Collectivité pour obtenir le versement du soutien financier total tel que défini l'article 4.2 ci-après, ou commune par commune membre ou adhérente de la Collectivité pour obtenir un soutien financier partiel.

Article 4.2 - Modalités de calcul

Afin d'encourager la Collectivité à avoir un niveau de maillage optimal sur l'ensemble de son territoire, il est possible pour la Collectivité d'obtenir un soutien financier total ou partiel de la part d'Eco TLC :

- Si sur l'ensemble du territoire de la Collectivité, il existe au moins 1 PAV pour 2 000 habitants, le soutien est total et sera calculé de la manière suivante :

$$\text{Soutien financier total} = \text{Population Municipale de la Collectivité} \times 10 \text{ centimes d'€}$$

- Si le ratio de 1 PAV / 2 000 habitants n'est pas atteint sur l'ensemble du territoire de la Collectivité, mais uniquement sur une ou plusieurs communes de ce territoire le soutien est partiel. Il est alors calculé au prorata du nombre d'habitants des communes éligibles :

$$\text{Soutien financier partiel} = \sum \text{des Populations municipales des communes membres ou adhérentes ayant au moins un point d'apport pour 2 000 habitants} \times 10 \text{ centimes d'€}$$

Éléments du calcul du soutien financier :

- Le chiffre de 2 000 habitants desservis sera calculé à partir de la Population Municipale de la Collectivité déterminée par le dernier recensement disponible sur le site de l'INSEE.
- Les PAV comptabilisés pour obtenir le ratio 1 PAV / 2 000 habitants correspondent au nombre de PAV conventionnés avec Eco TLC sur le domaine public et privé du territoire de la Collectivité, déclarés par le DPAV, et identifiés par Eco TLC dans la cartographie au **15 décembre de chaque année**.
- Il est rappelé qu'un PAV correspond à une adresse géographique unique et à un Détenteur de PAV.

Ainsi, à titre d'exemple, deux conteneurs appartenant au même Dépositaire sur un même emplacement sont comptabilisés comme un seul PAV.

Article 4.3 - Indivisibilité du soutien financier

Le soutien financier est versé exclusivement et intégralement à la Collectivité.

Le soutien financier étant calculé en fonction du périmètre de la Collectivité au 31 décembre de l'Année N-1, la Collectivité fait son affaire de son éventuelle répartition aux bénéficiaires de ses communes membres ou adhérentes.

Article 5 - Versement du soutien financier

Article 5.1 - Principe de versement

A partir du 1er juillet de chaque Année N, Eco TLC met à la disposition de la Collectivité, sur son Extranet, une Pro Forma précisant le montant du soutien financier qui lui est consenti au titre de l'Année N concernée.

Après avoir vérifié la Pro Forma, la Collectivité émet un titre de recette dans les meilleurs délais d'un montant identique à celui de la Pro Forma.

A réception de ce titre de recette par Eco TLC, la mise en paiement sera effectuée par Eco TLC dans un délai maximum de 45 jours fin de mois, pour le montant correspondant au titre de recette et identique à la Pro Forma.

En l'absence de retour du titre de recette dans les 6 mois après l'émission de la Proforma, une lettre de relance en recommandée avec accusé de réception en alertera la Collectivité en lui précisant que sans retour de titre de recette dans un délai de 3 mois après réception de cette relance, la Pro Forma sera automatiquement annulée.

Article 5.2 - Suspension de versement

Eco TLC se réserve le droit de suspendre provisoirement ou de refuser définitivement toute demande de versement dans les cas suivants :

- déclaration ou affirmation de la Collectivité se révélant inexacte ou trompeuse,
- violation par la Collectivité de l'une des clauses de la Convention.

Le tout sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 6.2. ci-après.

Article 6 - Durée de la Convention et résiliation anticipée

Article 6.1 Pour l'année 2020, première année de renouvellement de l'agrément d'Eco TLC, la convention

entre en vigueur concomitamment avec l'entrée en vigueur de l'agrément d'Eco TLC. Pour toute année N, autre que 2020, la convention entre en vigueur au 1er janvier de l'année N.

Sauf dénonciation de la convention par l'une ou l'autre des Parties, notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, adressée au plus tard 2 (deux) mois avant son expiration, la présente convention est tacitement renouvelée chaque année N jusqu'au 31 décembre de l'année N+1, ou jusqu'à la date d'expiration, de retrait, d'annulation, ou de suspension du présent agrément d'Eco TLC, si l'un de ces événements intervient avant le 31 décembre de l'année N+1. Si la date d'expiration de l'agrément d'Eco TLC est un 31 décembre, aucune reconduction tacite ne peut avoir lieu, même en l'absence de dénonciation de la convention par l'une ou l'autre des Parties.

N désignant l'année où la convention est en vigueur, la convention couvrira les actions de communication réalisées par la Collectivité en Année N-1 avec le versement des soutiens financiers correspondants en Année N.

Il est expressément convenu que l'expiration de la Convention n'ouvre droit à aucune indemnité, de quelque nature que ce soit, au profit de la Collectivité ou d'Eco TLC.

Article 6.2 A défaut du respect par l'une des parties de l'une quelconque des clauses de la Convention, l'autre partie aura la faculté de la résilier de plein droit 30 (trente) jours après une mise en demeure d'exécuter signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée sans effet, la partie lésée pouvant en outre demander réparation de l'intégralité de son préjudice.

Article 6.3 En cas de cessation de la Convention pour quelque cause que ce soit, les parties conviennent expressément que l'obligation de paiement d'Eco TLC ne prendra effet qu'à la date du règlement par Eco TLC du soutien financier correspondant aux actions de communication mises en œuvre lors de l'Année précédant celle où la Convention aura cessé.

Article 7 - Modifications

Les conditions générales de la Convention pourront être modifiées par Eco TLC après consultation des associations représentatives des élus et des collectivités locales, afin d'être mises en conformité si nécessaire avec toute modification législative ou réglementaire. Les modifications des conditions générales de la Convention seront portées à la connaissance de la Collectivité dans les meilleurs délais et entreront en vigueur 30 jours après la réception par la Collectivité de la notification des nouvelles conditions générales par courrier recommandé.

En cas de désaccord de la Collectivité sur la modification des conditions générales, la Collectivité pourra résilier de plein droit la Convention et sans indemnité, la Convention prenant alors fin à la date d'entrée en vigueur de cette modification.

Article 8 - Limitation de responsabilité

Eco TLC ne saurait être tenue pour responsable d'une inexécution de l'une quelconque de ses obligations contractuelles résultant d'un cas de force majeure, du fait d'un tiers et plus généralement de tout acte indépendant de sa volonté.

Article 9 - Propriété intellectuelle d'Eco TLC

Eco TLC est la propriétaire exclusive de tous les droits de propriété intellectuelle portant, tant sur la structure que sur le contenu du Site.

La conclusion de la Convention et l'utilisation de l'Extranet disponible sur le Site n'entraînent le transfert d'aucun droit de propriété intellectuelle au profit de la Collectivité tant sur la structure que sur le contenu du Site.

En conséquence, la Collectivité s'engage notamment à ne pas utiliser le Site d'une manière susceptible de porter atteinte aux droits d'Eco TLC et à ce que cette utilisation ne constitue pas une contrefaçon du Site ou un acte de concurrence déloyale ou parasitaire.

Article 10 - Intuitu personae

La Convention, strictement personnelle à la Collectivité, ne pourra faire l'objet de la part de celle-ci d'aucune cession ou transmission, sous quelque forme que ce soit.

Il est expressément convenu entre les parties et accepté par la Collectivité que toute modification éventuelle de quelque nature que ce soit, relative à la personne d'Eco TLC, n'aura aucune incidence sur la validité ou l'exécution de la Convention.

Article 11 - Dispositions générales

De convention expresse entre les parties, la Convention se substitue à tout accord, arrangement ou contrat antérieur, écrit ou non écrit, conclu entre les parties et se rapportant à l'objet des présentes.

Le préambule ainsi que les annexes de la Convention en font partie intégrante et en sont indissociables. En cas de nullité de l'une quelconque des dispositions des présentes, les parties chercheront de bonne foi des dispositions équivalentes valables. En tout état de cause, les autres dispositions de la Convention demeureront en vigueur.

Toute modification d'une stipulation quelconque de la Convention devra être constatée par un avenant signé des deux parties.

Aucun fait de tolérance par Eco TLC, même répété, ne saurait constituer une renonciation de celle-ci à l'une quelconque des dispositions ci-dessus définies.

Article 12 - Loi applicable - Compétence

La Convention est soumise à tous égards au droit français.

Tout litige auquel elle pourrait donner lieu sera soumis à la compétence des juridictions de l'ordre judiciaire, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Article 13 - Règle d'usage liée à Internet

Eco TLC s'engage à faire ses meilleurs efforts pour sécuriser l'accès, la consultation et l'utilisation du Site conformément aux règles d'usages de l'Internet, notamment concernant la protection contre les virus.

Le Site est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure ou de survenance d'un événement hors du contrôle d'Eco TLC et sous réserve des éventuelles pannes affectant le Site et des opérations de maintenance nécessaires à son bon fonctionnement.

Les interventions de maintenance pourront être effectuées sans que la Collectivité en soit préalablement avertie.

La Collectivité déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet, et en particulier reconnaître que :

- son utilisation du Site se fait sous sa seule responsabilité ; le Site lui est accessible "en état" et en fonction de sa disponibilité ;
- elle est seule responsable de ses téléchargements et des éventuels dommages subis par son ordinateur et/ou de toute perte de données consécutifs à ses téléchargements ou, de façon plus générale, à la consultation du Site ;
- il lui appartient de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection de ses propres données et/ou logiciels contre la contamination par tout virus circulant éventuellement à travers le Site ;
- la Collectivité a connaissance de la nature de l'Internet, en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse nécessaires pour consulter, interroger ou transférer des informations ;
- la communication de ses codes d'accès, ou d'une manière générale de toute information jugée confidentielle, est faite sous sa propre responsabilité ;
- il lui appartient de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son équipement lui permettent la consultation du Site et le téléchargement des données.

Article 14 - Utilisation des données personnelles et respect de la vie privée

Eco TLC se conforme strictement aux lois en vigueur sur la protection de la vie privée et des libertés individuelles.

La Collectivité convient toutefois que les informations et données la concernant sont nécessaires à l'exécution de la Convention et qu'elles pourront ainsi être conservées par Eco TLC ou transmises à des tiers en application de l'article 3.1 paragraphe 2 de la présente Convention.

Selon les dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la Collectivité dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

adhérentes. La Collectivité peut

ID : 033-200069581-20200226-D2020021-DE

données personnelles concernant ses membres et ceux de ses communes adhérentes. La Collectivité peut exercer ce droit en écrivant à Eco TLC, par courrier électronique : contact@ecotlc.fr, ou postal : 4, cité Paradis 75010 PARIS.

Sans valeur contractuelle

LISTES DES ANNEXES :

Annexe n° 1 : Règle d'utilisation du Kit de Communication

Annexe n° 2 : Périmètre de la Collectivité et modèle d'avenant

Annexe n° 3 : Eléments de la signalétique harmonisée pour les Points d'Apport Volontaire

Annexe n° 4 : Les 4 messages clés de sensibilisation obligatoires

Annexe n° 5 : Les actions de communication non éligibles au soutien

Annexe n° 6 : Liste des justificatifs des actions demandés

Fait à Paris, le 03/02/2020, en deux exemplaires originaux.

Pour Eco TLC
Alain Claudot
Directeur Général

Pour la Collectivité
Monsieur MATEILLE Bernard
Président de la CDC

Mention écrite Lu & Approuvé

Mention écrite Lu & Approuvé + cachet

ANNEXE 1 - Règle d'utilisation du Kit de Communication

Le Kit de Communication et les éléments qui le constituent, mis à la disposition de la Collectivité en ligne, sont protégés par le droit d'auteur.

Eco TLC est titulaire des droits patrimoniaux et de la propriété intellectuelle attachés au Kit de Communication.

L'utilisation du Kit de Communication est assujettie à l'autorisation préalable d'Eco TLC. La Collectivité, par son accès à l'Extranet via ses codes d'accès, reçoit ainsi l'autorisation tacite d'Eco TLC d'utiliser le Kit de Communication.

Eco TLC concède à la Collectivité le droit d'utiliser le Kit de Communication afin de réaliser les supports et actions d'informations vers ses différents partenaires, notamment les citoyens, et de devenir relais d'information en matière de gestion des déchets des TLC.

Le droit d'utilisation du Kit de Communication est concédé à la Collectivité gratuitement, de manière non exclusive et à titre personnel, pour la France métropolitaine et les DOM et COM concernés durant l'exécution de la Convention. A l'expiration de la Convention pour quelque cause que ce soit, la Collectivité s'engage à cesser immédiatement toute utilisation du Kit de Communication.

La concession du présent droit d'utilisation n'entraîne aucun transfert de propriété au profit de la Collectivité. Celle-ci s'interdit de mettre le Kit de Communication, même gratuitement, à la disposition d'un tiers sans avoir obtenu l'autorisation préalable et écrite d'Eco TLC. De même, aucune duplication ou reproduction des éléments du Kit de Communication n'est autorisée.

Eco TLC fait ses meilleurs efforts pour assurer l'exactitude du contenu du Kit de Communication. Toutefois, Eco TLC ne peut en aucun cas garantir les dysfonctionnements ou les défaillances qui pourraient résulter de l'utilisation du Kit de Communication. En cas de défaillances ou de dysfonctionnements constatés lors de l'utilisation du Kit de Communication, la Collectivité pourra contacter Eco TLC qui tentera d'y remédier.

Enfin, Eco TLC se réserve le droit de modifier, à tout moment, le contenu du Kit de Communication ou encore de procéder à son retrait, sans que la Collectivité ne puisse prétendre à une quelconque réparation.

Il est rappelé que toute utilisation du Kit de Communication autre que celles prévues à la Convention ainsi que toute violation des droits d'auteur constituent un délit de contrefaçon, sanctionné en France par les dispositions du Livre III du Code de la propriété intellectuelle.

ANNEXE 2 - Périmètre de la Collectivité

33327	33720	Podensac	3 215
33081	33410	Cadillac	2 789
33334	33640	Portets	2 702
33337	33210	Preignac	2 140
33030	33720	Barsac	2 063
33225	33720	Landiras	2 227
33120	33720	Cérons	2 084
33355	33410	Rions	1 556
33205	33720	Illats	1 407
33311	33550	Paillet	1 213
33040	33410	Béguey	1 187
33007	33640	Arbanats	1 272
33253	33410	Loupiac	1 112
33552	33720	Virelade	1 062
33392	33410	Sainte-Croix-du-Mont	899
33343	33210	Pujols-sur-Ciron	780
33076	33720	Budos	787
33241	33550	Lestiac-sur-Garonne	580
33452	33720	Saint-Michel-de-Rieufret	781
33098	33410	Cardan	498
33197	33720	Guillos	450
33176	33410	Gabarnac	365
33288	33410	Monprimblanc	300
33156	33760	Escoussans	299
33231	33410	Laroque	279
33308	33410	Omet	296
33152	33410	Donzac	118

Soit 27 communes représentant 32461 habitants.

ANNEXE 3 - Eléments de la signalétique pour les Points d'Apport Volontaire (PAV) :

Les éléments de signalétique ci-dessous ont été développés afin de faciliter la reconnaissance des PAV de détenteurs conventionnés en harmonisant le message transmis aux citoyens, tout en laissant la possibilité aux détenteurs de PAV de communiquer parallèlement leur propre message. Tout détenteur de PAV conventionné pourra télécharger les éléments de signalétique au format digital pour faciliter leur intégration dans un habillage complet.

Ces éléments de signalétique sont au nombre de trois:

1. Le Logo repère

Il permet de repérer les PAV identifiés dans la cartographie de la filière. Il est utilisé par Eco TLC sur le site www.lafibredutri.fr pour localiser les PAV et par les collectivités pour renforcer la visibilité des acteurs partenaires.

Il doit être placé à hauteur de lecture, sur la face avant du PAV, avec un diamètre minimum de 20 cm.



2. Les Consignes de tri

Elles sont là pour préciser le geste à effectuer et réduire les erreurs de tri.

Elles doivent être placées à hauteur de lecture pour assurer une meilleure lisibilité.

Les consignes positives

Vous pouvez déposer :

- Les vêtements et linge **propres et secs**,
- Les chaussures attachées **par paire**,
- Le tout en **sac fermé**,
- **Même usés ou déchirés**, ils seront valorisés.



Les consignes négatives

Ne déposez pas :

- Les articles **humides**.



3. Le Devenir des TLC :

Ce schéma permet d'informer les citoyens de la destination (pour réutilisation et/ou recyclage) des TLC déposés. Il indique que les articles déposés au PAV sont pris en charge par les opérateurs de la filière engagés dans une démarche de valorisation de tous les TLC même usés. Il permet au citoyen de comprendre que son geste de tri offre au plan collectif un bénéfice environnemental, économique et social très important.

En effet, la réduction des déchets, la préservation des ressources naturelles, le développement d'activités économiques et d'emplois ont des impacts directement positifs pour tous.

Cette information est à disposer de manière visible en complément du logo repère et des consignes de tri.



ANNEXE 4 - Les messages clés de sensibilisation

Pour être éligible, l'action de communication contient à minima 4 messages :

- **Les consignes de tri** : « Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire »,
- Présence du **logo repère de la filière** qui doit figurer sur toutes les actions de communication et qui est aussi apposé par les DPAV sur tous les points d'apport volontaire identifiés par la filière,



- Les **adresses (PAV)** où le citoyen peut déposer ses TLC usagés ou le lien de redirection vers la cartographie des points d'apport volontaire : <https://www.lafibredutri.fr/je-depose>,
- Le devenir des TLC usagés : que selon leur état les TLC seront soit réutilisés, recyclés ou valorisés.

Que deviennent les vêtements,
linge de maison et chaussures
que vous déposez ici ?



ANNEXE 5 - Listes des justificatifs demandés

Le seul fait de produire les actions ci-dessous ne participe pas suffisamment à la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation des citoyens au geste de tri :

- Article paru dans la presse locale pour décrire un événement ou une action liée aux TLC, menée sur le territoire, sauf achat publicitaire par la Collectivité
- Rapport d'activités ou rapport annuel
- Document Word décrivant un bilan des actions menées sur l'année, fourni seul sans justificatif des actions effectivement réalisées
- Le seul renvoi vers les sites www.lafibredutri.fr ou www.ecotlc.fr
- « Liker » ou diriger les citoyens vers la page Facebook J'ai la fibre du tri
- La publication de moins de 12 messages postés (post) par année sur les réseaux sociaux

ANNEXE 6 - Listes des justificatifs demandés

- **Pour les actions de communication ci-après il est impératif de fournir :** le visuel et la facture d'impression ou à défaut l'attestation de réalisation par le Président
 - * Utilisations des supports (flyers, kits jeunesse, affiche, Guides...) fournis via l'Extranet Eco TLC
 - * Guides du tri, calendriers de collecte, communication dans le journal/gazette municipal(e), réglette ou équivalent Memo tri, affiches, flyers réalisés par la Collectivité, encarts dans la presse (payés par la Collectivité) ...
 - * Les actions conduites avec les partenaires de communication d'Eco TLC : facture du partenaire + des visuels de l'évènement de sensibilisation

- **Pour les actions de communication menées sur le site web de la Collectivité :** fournir une copie d'écran datée de l'année concernée par la déclaration (N-1)
- **Pour les visites de centres de tri :** fournir une attestation datée de l'entité qui reçoit et des visuels de la visite
- **Pour les ateliers de sensibilisation:** fournir une attestation ou une facture du prestataire et un visuel de l'évènement

Les visuels doivent impérativement permettre de s'assurer que les 4 messages clés de la filière (listés en Annexe 4) ont bien été diffusés : les consignes de tri, présence du logo repère de la filière, renvoi vers la cartographie des PAV ou vers le site la Fibre du tri, information sur le devenir des TLC remis (réutilisation et recyclage)

Projet sans valeur contractuelle



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020021
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME DE LA FILIERE DU TEXTILE, DU LINGE ET DE LA CHAUSSURE (ECO-TLC)
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.4.3 - Autres
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020021-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020021-DE-1-1_0.xml	text/xml	1116
nom de original:		
2020_021_DECHETS MENAGERS_AUTO DE SIGN CONV ECO_ORGANISME DE LA FILIERE DU TEXTILE ET CHAUSS.pdf	application/pdf	99446
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020021-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99446
nom de original:		
9_DM2_Projet de convention ecoTLC.pdf	application/pdf	266533
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020021-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	266533

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h10min13s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h10min16s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h10min21s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h10min50s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> :	2	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/021

DECHETS MENAGERS - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME DE LA FILIERE DU TEXTILE, DU LINGE ET DE LA CHAUSSURE (ECO-TLC)

Rapporteur : Mme M. Doreau

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et notamment son article 98 ;

VU l'article L.541-10 du Code de l'Environnement ;

CONSIDERANT que le principe de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) vise à mobiliser les fabricants, revendeurs et distributeurs dans la politique modernisée de gestion des déchets, déployée par les collectivités territoriales compétentes, en responsabilisant ces entreprises de deux manières : en leur confiant la gestion opérationnelle des déchets issus des produits qu'ils mettent sur le marché et en leur transférant le financement ;

CONSIDERANT le renouvellement de l'agrément d'Eco-TLC par les pouvoirs publics sur la base du même cahier des charges que 2014 et pour une période de 3 ans ;

CONSIDERANT que le Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM) assure la collecte et le traitement pour les communes de la rive droite (hors Sainte-Croix-du-Mont) ;

CONSIDERANT que le Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM Sud-Gironde) assure la collecte et le traitement pour la commune de Sainte-Croix-du-Mont ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes Convergence Garonne assure la collecte pour les communes de la rive Gauche ;

CONSIDERANT les enjeux environnementaux et économiques liés à la collecte séparée des déchets issus de la filière du textile, du linge et de la chaussure ;

CONSIDERANT les obligations faites aux metteurs sur le marché de pourvoir ou de contribuer à l'élimination des déchets qu'ils produisent ;

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020021-DE

CONSIDERANT l'information faite à la commission « déchets ménagers et tri sélectif » ;

Ayant entendu les explications de Madame le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec l'éco-organisme Eco-TLC.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020021
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME DE LA FILIERE DU TEXTILE, DU LINGE ET DE LA CHAUSSURE (ECO-TLC)
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.4.3 - Autres
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020021-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020021-DE-1-1_0.xml	text/xml	1116
nom de original:		
2020_021_DECHETS MENAGERS_AUTO DE SIGN CONV ECO_ORGANISME DE LA FILIERE DU TEXTILE ET CHAUSS.pdf	application/pdf	99446
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020021-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99446
nom de original:		
9_DM2_Projet de convention ecoTLC.pdf	application/pdf	266533
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020021-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	266533

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h10min13s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h10min16s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h10min21s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h10min50s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> :	2	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/022

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU REGLEMENT D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN AUX DYNAMIQUES ECONOMIQUES COLLECTIVES - 1ER SEMESTRE 2020

Rapporteur : M. le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2017/286 relative au règlement d'intervention à destination des dynamiques économiques collectives en date du 13 décembre 2017 ;

CONSIDERANT les demandes de subventions déposées par les structures avant le 31 janvier 2020 ;

CONSIDERANT les propositions de la Commission Economie-Tourisme réunie le 11 février 2020 ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE les subventions suivantes :

BENEFICIAIRE	PROJET	ASSIETTE ELIGIBLE (TTC)	SUBVENTION COMMUNAUTE DE COMMUNES
Commune de Lestiac-sur-Garonne	Création d'un carrelot pédagogique	1 334,62 €	1 334,62 €
Club des deux rives	Organisation d'une conférence « Entreprenons sereinement »	5 000 €	4 000 €
Le Mont'ARTS	Création d'un café-épicerie (reprise du Montécruzien) (Cette attribution de subvention est assortie d'une réserve : participation financière de la commune équivalente à celle de la CDC)	1 600 €	1 000 €
TOTAL			6 334,62 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020022-DE

AUTORISE Monsieur le Président à mandater ces sommes et à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération;

DIT que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération seront inscrits au Budget Principal.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020022
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU REGLEMENT D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN AUX DYNAMIQUES ECONOMIQUES COLLECTIVES - 1ER SEMESTRE 2020
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020022-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020022-DE-1-1_0.xml	text/xml	959
nom de original:		
2020_022_DEV ECO_ATTRIB SUBV REGLEMENT INTERVENTION ET SOUTIEN DYNAMIQUES ECO 1ER SEMESTRE 2020.pdf	application/pdf	102132
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020022-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102132

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h11min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 10h11min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2020 à 10h11min57s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 février 2020 à 10h12min10s	Reçu par le MI le 2020-02-28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020.

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> : ...	1	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/023

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITE (ACP)

Rapporteur : M. Le Président

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire les éléments structurants de la candidature ACP (Action Collective de Proximité) du Territoire Sud Gironde, dont la rédaction et l'animation ont été confiées au Syndicat Mixte Sud Gironde par les Communautés de Communes du Bazadais, du Sud Gironde, du Réolais en Sud Gironde et de Convergence Garonne.

L'ACP est un dispositif régional équivalent à celui de l'OCM (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services) que le Sud Gironde a clôturée au 30 janvier 2020.

La candidature ACP Sud Gironde définit un programme d'aides sur 3 ans, 2020-2022, structuré par :

- Deux objectifs stratégiques :
 - * Revitaliser les centre-bourgs ;
 - * Ancrer les entreprises dans le territoire ;
- Trois axes opérationnels :
 - * Des aides directes aux entreprises pour les accompagner dans leur investissement ;
 - * Des actions collectives portées par les clubs d'entreprises du territoire ;
 - * Une animation renforcée pour accompagner les entreprises.

La maquette financière globale du programme engage la Région, le Syndicat Mixte Sud Gironde, les quatre CDC précitées, les entreprises et les clubs d'entreprises.

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à déposer la candidature ACP Sud Gironde auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020023
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITE (ACP)
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.3 - autres
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020023-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20200226-D2020023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1151
<i>nom de original:</i> 2020_023_DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ___ ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITE _ACP_.pdf	application/pdf	97235
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200226-D2020023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	97235
<i>nom de original:</i> MAQUETTE GLOBALE ACP 24.02.2020.pdf	application/pdf	212271
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200226-D2020023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	212271
<i>nom de original:</i> REPARTITION EFFORT PAR CDC ACP 24.02.2020.pdf	application/pdf	289596
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200226-D2020023-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	289596

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h13min51s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h13min53s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h13min55s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h14min07s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

Envoyé en préfecture le 28/02/2020
 Reçu en préfecture le 28/02/2020
 Affiché le **06 MARS 2020**
 ID : 033-200069581-20200226-D2020023-DE

REPARTITION DE L'EFFORT DES CDC DANS L'ACP 2020 - 2022 document du 24 février 2020

Territoire Sud-Gironde : CDC Sud Gironde, CDC Réolais en Sud Gironde, CDC Bazadais, CDC Convergence Garonne

BILAN CONSEILS				HT	TVA	TTC
Bilan-Conseils :	90	54 000 €	1BC	600		720
Subvention CDC sollicitée 30% HT		16 200 €		taux d'aide 80%	Aide : 480€	

Taux critère entreprises: 30% . Taux critère habitants: 70%

						PARTICIPATION PAR CDC				
	nb habitants DGF 2019	Part avec critère habitants	nb entreprises	Part critère entreprises	%	Avec pondération 30/70	Nb de BC	Budget Ancienne OCM pour 100 BC	Différence budget ancienne OCM	Montant par an sur 3 ans
CDC SG	40155	5 684,50 €	2772	6 039,87 €	36%	5 791,11 €	32	4 032,00 €	1 759,11 €	1 930,37 €
CDC convergence garonne	33179	4 696,95 €	2068	4 505,93 €	29%	4 639,64 €	26	1 904,00 €	2 735,64 €	1 546,55 €
CDC Bazadais	16833	2 382,94 €	1054	2 296,54 €	15%	2 357,02 €	13	1 680,00 €	677,02 €	785,67 €
CDC RSG	24269	3 435,61 €	1541	3 357,66 €	21%	3 412,23 €	19	2 576,00 €	836,23 €	1 137,41 €
Total	114436	16 200,00 €	7435	16 200,00 €		16 200,00 €	90	10 192,00 €	6 008,00 €	5 400,00 €

INVESTISSEMENT			
Investissement	1 800 000 €	moyenne projet :	20 000 €
Subvention CDC sollicitée	180 000 €	taux d'aide 20%	Aide: 4 000 €

	nb habitants DGF 2019	Part avec critère habitants	nb entreprises	Part critère entreprises	%	PARTICIPATION PAR CDC avec pondération	Montant travaux pouvant être aidés	estimation du nb d'entreprises aidées -Moyenne projet : 20000€	Budget Ancienne OCM	Différence Budget Ancienne OCM	Montant par an sur 3 ans
CDC SG	40155	63 161,07 €	2772	67 109,62 €	36%	64 345,63 €	643 456,33 €	32	41 521,38 €	22 824,25 €	21 448,54 €
CDC convergence garonne	33179	52 188,30 €	2068	50 065,90 €	29%	51 551,58 €	515 515,80 €	26	20 095,72 €	31 455,86 €	17 183,86 €
CDC Bazadais	16833	26 477,16 €	1054	25 517,15 €	15%	26 189,15 €	261 891,55 €	13	17 176,60 €	9 012,55 €	8 729,72 €
CDC RSG	24269	38 173,48 €	1541	37 307,33 €	21%	37 913,63 €	379 136,33 €	19	25 485,50 €	12 428,13 €	12 637,88 €
Total	114436	180 000,00 €	7435	180 000,00 €	100%	180 000,00 €	1 800 000,00 €	90	104 279,20 €	75 720,80 €	60 000,00 €

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020023-DE

Maquette globale de l'ACP Sud Gironde au 24 février 2020

ACTIONS	MO	Coût Actions en HT	Coût actions éligibles HT	Région	Taux	Leader Sud-Gironde	Taux	Syndicat Sud-Gironde	Taux	CDC ou communes	Taux	Autres	Taux	Entreprises	Taux
Aider au maintien et à la modernisation des commerces et services en priorité dans les centre-bourgs															
Fiche 1: Aides directes aux entreprises: 90 projets estimés.	Entreprises	1 800 000 €	1 800 000 €	180 000 €	10%					180 000 €	10%			1 440 000 €	80%
Assurer l'animation de l'ACP, apporter du conseil stratégique															
Fiche 2: Bilan-Conseils : 90 entreprises (coût unitaire BC: 600€)	Entreprises	54 000 €	54 000 €	27 000 €	50%					16 200 €	30%			10 800 €	20%
Fiche 3: Animateur du projet (mi-temps sur 3 ans)	syndicat SG	70 000 €	70 000 €	35 000 €	50%			35 000 €	50%						
Fiche 4: Communication projet	syndicat SG	3 000 €	3 000 €					3 000 €	100%						
Fiche 5: Evaluation du projet ACP	syndicat SG	10 000 €	10 000 €	8 000 €	80%			2 000 €	20%						
Développer et dynamiser le réseau commercial et artisanal du Sud-Gironde															
Fiche 6: Challenge des entreprises 2 clubs d'entreprise	Clubs d'entreprises	12 500 €	12 500 €	6 250 €	50%	3 750 €	30%					2 500 €	20%		
Fiche 7: Olympiades 3 clubs d'entreprises	Clubs d'entreprises	12 500 €	12 500 €	6 250 €	50%	3 750 €	30%					2 500 €	20%		
Fiche 8: sensibilisation des artisans à la silver économie	Chambre des métiers et de l'artisanat	25 000 €	25 000 €	2 500 €	10%	12 500 €	50%					10 000 €	40%		
			1 987 000 €	265 000 €	13%	20 000 €	1,01%	40 000 €	2%	196 200 €	10%	15 000 €	1%	1 450 800 €	73%

Investissement	1 800 000,00 €
Fonctionnement	137 000 €
Actions Collectives	50 000 €

Le Président,
Bernard MATEILLE





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020023
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITE (ACP)
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.3 - autres
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020023-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1151
nom de original:		
2020_023_DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE __ ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITE _ACP_.pdf	application/pdf	97235
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	97235
nom de original:		
MAQUETTE GLOBALE ACP 24.02.2020.pdf	application/pdf	212271
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	212271
nom de original:		
REPARTITION EFFORT PAR CDC ACP 24.02.2020.pdf	application/pdf	289596
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020023-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	289596

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h13min51s	Dépôt initial



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 20 février 2020.

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :.....	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> :...	1	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/024

GENS DU VOYAGE – RESTITUTION DU TERRAIN MIS A DISPOSITION PAR LA COMMUNE DE PORTETS DANS LE CADRE DU PROJET D'ETAPS

Rapporteur: Mme S. Porta

VU la délibération n°2017/046/01 du 22 février 2017 autorisant Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition d'un terrain par la Commune de Portets en vue de la réalisation d'Equipement Transitoire Avant-Projet de Sédentarisation (ETAPS) ;

VU le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAHGV) 2019-2024 qui prescrit la réalisation de terrains familiaux sur le territoire de la CDC ;

CONSIDERANT le changement du projet induit par le SDAHGC 2019-2024 ;

CONSIDERANT que le nouveau projet n'est pas situé sur la partie du terrain cadastré Section E Parcelle n°4 à Portets ;

CONSIDERANT la convention de mise à disposition du terrain qui prévoit que dans les cinq premières années d'exécution de la convention, la résiliation doit faire l'objet d'un préavis de 12 mois ;

CONSIDERANT la volonté de la commune de reprendre la gestion du terrain ;

CONSIDERANT l'accord de la commune relatif à la résiliation amiable non soumises aux dispositions de l'article 9 de la convention précitée ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,

ACCEPTE la résiliation de la convention de mise à disposition du domaine privé communal de Portets relatif à la partie du terrain cadastré Section E Parcelle n°4 et la restitution du terrain à la commune ;

DIT que la résiliation prendra effet à compter de la publication des délibérations concordantes de la Communauté de communes et de la commune de Portets ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020024
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	RESTITUTION DU TERRAIN MIS A DISPOSITION PAR LA COMMUNE DE PORTETS DANS LE CADRE DU PROJET D'ETAPS
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020024-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020024-DE-1-1_0.xml	text/xml	916
nom de original:		
2020_024_ GENS DU VOYAGE __ RESTITUTION DU TERRAIN MAD PAR LA COMMUNE DE PORTETS DANS LE CADRE DU PROJET ETAPS.pdf	application/pdf	97061
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020024-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	97061

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h15min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 10h15min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2020 à 10h15min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 février 2020 à 10h16min42s	Reçu par le MI le 2020-02-28



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
ACTE MODIFICATIF EN COURS D'EXECUTION N° 1
(ex-avenant)

Selon Décret n°2018-1075 portant partie réglementaire du Code de la commande publique

Article R2194-1 – Réexamen dans le contrat initial		Article R2194-6 – Changement de titulaire	
Article R2194-2 à 4 – Prestations complémentaires		Article R2194-5 – Circonstances imprévues	X
Article R2194-7 – Modifications non substantielles		Article R2194-8 – Modification de faible montant	

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté de Communes
CONVERGENCE GARONNE
12, Rue Mal Leclerc Hauteclocque
33 720 PODENSAC

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

EIFFAGE
BP 10 144 33212
Langon Cedex

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Travaux de voirie intercommunale – programme 2018

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : **319 308.00 €**
- Montant TTC : **383 169.60 €**

D - Objet de l'avenant.**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Les VC 2 et VC 7 bis à Virelade devant subir des travaux d'assainissement dans les mois à venir, les travaux de réfection de chaussée prévus au marché ne sont pas opportuns. Aussi il est décidé de basculer le montant de ces travaux (56 378.50€ HT) sur la rue Barreyre à Virelade. Les travaux sont de même nature et s'élevaient à un montant de 56 355.00 € HT. Soit une économie de 23.50 € HT. (0.00735% du montant du marché initial) (Estimation ci-jointe)

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20.00 %
- Montant HT : - 23.50 €
- Montant TTC : - 28.20 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20.00 %
- Montant HT : 319 284.50 €
- Montant TTC : 383 141.40 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020025
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT AU MARCHE " TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIES COMMUNAUTAIRE 2018-2019"
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.8 - Modifications Mapa travaux < 500 000 € HT
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020025-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020025-DE-1-1_0.xml	text/xml	1096
nom de original:		
2020_025_ MARCHES PUBLICS ___ AUTO SIGN AVENANT AU MARCHE ___ TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIES COMMUNAUTAIRES 2018_2019.pdf	application/pdf	96489
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96489
nom de original:		
14_Projet d_avenant _ Eiffage _ pgme voirie 2018.pdf	application/pdf	63800
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020025-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	63800

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message

	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h17min24s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h17min25s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h17min26s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h17min41s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 20 février 2020.

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

Membres en exercice:	43	Votes	
Présents :	33	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	1	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/025

MARCHES PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT AU MARCHÉ « TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIES COMMUNAUTAIRES 2018-2019 »

Rapporteur: M. J-G. Bapsalle

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU le marché passé avec la société EIFFAGE ROUTE pour les « Travaux de réfection de voiries communautaires 2018-2019 » ;

CONSIDERANT la nécessité de formaliser un avenant pour substituer les travaux de la VC2 et de la VC7 (Rue du Bourg) par des travaux sur la Rue Barreyre ;

CONSIDERANT l'ajustement de prix qui en résulte (56 355 € HT au lieu de 56 378,50 € HT) ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant annexé à la présente délibération.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020025
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT AU MARCHE " TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIES COMMUNAUTAIRE 2018-2019"
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.8 - Modifications Mapa travaux < 500 000 € HT
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020025-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020025-DE-1-1_0.xml	text/xml	1096
nom de original:		
2020_025_ MARCHES PUBLICS ___ AUTO SIGN AVENANT AU MARCHE ___ TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIES COMMUNAUTAIRES 2018_2019.pdf	application/pdf	96489
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96489
nom de original:		
14_Projet d_avenant _ Eiffage _ pgme voirie 2018.pdf	application/pdf	63800
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020025-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	63800

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h17min24s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h17min25s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h17min26s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h17min41s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le **06 MARS 2020**
ID : 033-200069581-20200226-D2020026-DE

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Prestation de services pour l'exploitation du service d'Assainissement Collectif¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

CDC CONVERGENCE GARONNE
12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque
33720 PODENSAC
Téléphone : 05 56 76 38 00 – Fax : 05 56 76 38 01

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAUR, Société par Actions Simplifiée au capital de 101 529 000 €, inscrite au registre du Commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro B 339 379 984, dont le siège social est au 11 Chemin de Bretagne, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, représentée par Monsieur Jean Luc DELEAU, Directeur Délégué, 7 avenue Mercure, QUINT FONSEGRIVES, BP 33394, 31 133 BALMA Cedex

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Objet du marché : Contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC)

Lot 1 - Mission de contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) pour la Communauté de Communes Convergence Garonne

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **03/01/2019**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **De la notification au 31/12/2020**

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre : **exécution conformément aux stipulations des CCAP et CCTP du marché et pour les montants mentionnés dans l'acte d'engagement jusqu'au 31/12/2020**

- Montant HT : 103 921,74 € HT
- Montant TVA (10 %) : 10 392,17 € HT
- Montant TTC : 114 313,91 € TTC

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Intégration au présent marché de l'envoi systématique par courrier du règlement de service ANC à l'ensemble des usagers concernés par les contrôles de fonctionnement du 01/01/2020 au 31/12/2020 (650 contrôles x 2,10 €), avant la réalisation des contrôles de leurs installations d'assainissement non collectif.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 1 365,00 € HT
- Montant TVA (10 %) : 136,50 € HT
- Montant TTC : 1 501,50 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : 1,3 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 105 286,74 € HT
- Montant TVA (10 %) : 10 528,67 € HT
- Montant TTC : 115 815,41 € TTC

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Monsieur Pierre CASTERAN Directeur Délégué Sud-Ouest		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

**La personne responsable du marché
Président de la CDC CONVERGENCE GARONNE**



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020026
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT AU MARCHE "MISSION DE CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF"
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.12 - Modifications MAPA fournitures et services
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020026-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020026-DE-1-1_0.xml	text/xml	1109
nom de original:		
2020_026_ MARCHES PUBLICS ___ AUTO SIGN AVENANT AU MARCHE __ MISSION CONTROLE INSTALL D___ASSAINISSEMENT NON COLLEC.pdf	application/pdf	96669
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96669
nom de original:		
15_AVENANT 1_ Saur.pdf	application/pdf	192869
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020026-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	192869

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h19min16s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h19min17s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h19min19s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h20min13s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020.

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANAY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice :	43	Votes	
Présents :	33	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	1	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/026

MARCHES PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT AU MARCHÉ « MISSION DE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Rapporteur : M. A. Queyrens

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU le marché passé avec la société SAUR pour le marché « Mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif » ;

CONSIDERANT la nécessité de formaliser un avenant pour intégrer au marché l'envoi systématique par courrier du règlement de service de l'assainissement non collectif à l'ensemble des usagers concernés par les contrôles de fonctionnement du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 avant la réalisation des contrôles d'installations ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant annexé à la présente délibération pour un montant de 1 365 € HT ;

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Annexe SPANC.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020026
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT AU MARCHE "MISSION DE CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF"
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.12 - Modifications MAPA fournitures et services
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020026-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020026-DE-1-1_0.xml	text/xml	1109
nom de original:		
2020_026_ MARCHES PUBLICS ___ AUTO SIGN AVENANT AU MARCHE __ MISSION CONTROLE INSTALL D___ASSAINISSEMENT NON COLLEC.pdf	application/pdf	96669
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96669
nom de original:		
15_AVENANT 1 _ Saur.pdf	application/pdf	192869
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020026-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	192869

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
--	------	------	---------

	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h19min16s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h19min17s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h19min19s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h20min13s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE



COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020027-DE

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 2

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

Communauté de communes Convergence Garonne
12 Rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque
33720 PODENSAC
Représentée par Monsieur Bernard MATEILLE, Président.

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Société COVED
1 avenue Eugène Freyssinet,
78208 GUYANCOURT,
Représentée par M. Christophe PINARDAUD, Directeur délégué.

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

MARCHE D'EXPLOITATION DE LA DECHETERIE DE VIRELADE

Lot 2 – Mise à disposition et évacuation des bennes

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 30 janvier 2015

■ Durée d'exécution du marché public : 36 mois reconductible 3 fois un an.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 10%
- Montant HT : 72 935,40 €
- Montant TTC : 80 228,94 €

D - Objet de l'avenant.**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

A compter du mois de février 2020 les déchets d'encombrants de la déchèterie de Virelade ne seront plus acheminés directement en bennes vers l'exutoire de Bègles mais massifiés sur le site de Virelade puis transportés en FMA vers l'ISDND Soval à Lapouyade.

Initialement le coût du transport dépendait de tranches kilométriques déterminées entre le lieu de collecte et l'exutoire. Désormais il tiendra compte du tonnage transporté entre le lieu de collecte et l'exutoire.

Sujétion imprévue en raison de la déclaration sans suite du marché « Gestion et exploitation de la déchèterie de Virelade » et du changement d'exutoire des encombrants.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

Montant de l'avenant (pour le transport des encombrants) :

- Taux de la TVA : 10%
- Montant HT : 36,50 € / tonne
- Montant TTC : 40,15 € / tonne
- % d'écart introduit par l'avenant : - 10 %


Montant estimatif lié au transport des encombrants sur la base de tonnages estimatifs :

- Taux de la TVA : 10%
- Montant HT : 31 600 €
- Montant TTC : 34 760 €

Rappel des prix (en € HT) de transports (avec mise à disposition de bennes) pour les autres flux (prix réactualisés 2020) :

- Déchets verts : 225,10 € (pour la tranche kilométrique + de 40 km entre le lieu de collecte et l'exutoire)
- Gravats : 86,68 € (pour la tranche kilométrique 5 à 10 km)
- Cartons : 133,76 € (pour la tranche kilométrique 10 à 15 km)
- Ferrailles : 205,53 € (pour la tranche kilométrique + de 40 km)

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Pouliguen François Ancien de Tenitaire	Illats le 18/02/20	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Podensac, le 26/02/2020

Le Président,
Bernard MATEILLE



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Le Président,
Bernard MATEILLE



Enregistrement : 17/02/2020 (09:46)
Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le **06 MARS 2020**
ID : 033-200069581-20200226-D2020027-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 3

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

Communauté de communes Convergence Garonne
12 Rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque
33720 PODENSAC
Représentée par Monsieur Bernard MATEILLE, Président.

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Société SOVAL
3 avenue des Mondaults
BP123
33271 FLOIRAC Cedec,
Représentée par Mme RECROSIO Sylvie, Directrice Générale.

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

MARCHE D'EXPLOITATION DE LA DECHETERIE DE VIRELADE

Lot 3 – Traitement des déchets encombrants

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 30 janvier 2015
- Durée d'exécution du marché public : 36 mois reconductible 3 fois un an.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 10%
 - Montant HT : 83 749,00 €
 - Montant TTC : 92 123,90 €

D - Objet de l'avenant.**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

A compter du mois de février 2020, les déchets d'encombrants collectés à la déchèterie de Virelade ne seront plus acheminés vers l'exutoire de Bègles mais directement vers l'ISDND Soval à Lapouyade.

Sujétion imprévue en raison de la déclaration sans suite du marché « Gestion et exploitation de la déchèterie de Virelade » et du changement d'exutoire des encombrants.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI


Montant de l'avenant :


- Taux de la TVA : 10%
- Montant HT : 0 €
- Montant TTC : 0 €
- % d'écart introduit par l'avenant :0%.....

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 10%
- Montant HT : 83 749,00 €
- Montant TTC : 92 123,90 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20200226-D2020027-DE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mme Sylvie RECROSIO Directrice Générale	A floirac , le 12/02/2020	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Podensac, le 26/02/2020

Le Président,
Bernard MATEILLE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020027
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DES AVENANTS AU MARCHE "EXPLOITATION DE LA DECHETERIE DE VIRELADE"
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.10 - Modifications marchés fournitures et services en procédure formalisée
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020027-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020027-DE-1-1_0.xml	text/xml	1208
nom de original:		
2020_027_ MARCHES PUBLICS __ AUTO SIGN AVENANT AU MARCHE__ EXPLOITATION DE LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VIRELADE __.pdf	application/pdf	96705
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020027-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96705
nom de original:		
16_avenant COVED.pdf	application/pdf	722016
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020027-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	722016
nom de original:		
16_Avenant SOVAL.pdf	application/pdf	1256652
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020027-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	1256652

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h21min06s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h21min07s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h21min09s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h22min24s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>



Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020027-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020.

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice :	43	Votes	
Présents :	33	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	1	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/027

MARCHES PUBLICS – AUTORISATION DE SIGNATURE DES AVENANTS AU MARCHE « EXPLOITATION DE LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VIRELADE »

Rapporteur : Mme. M. Doreau

VU le Code des marchés publics ;

VU le marché passé avec la société COVED pour le lot 2 « mise à disposition et évacuation des bennes » ;

VU le marché passé avec la société SOVAL pour le lot 3 « traitement des déchets encombrants » ;

CONSIDERANT que pour le lot 3, un avenant est nécessaire pour le changement du lieu d'exutoire des encombrants, sans incidence financière ;

CONSIDERANT que pour le lot 2, un avenant est nécessaire pour le changement du lieu d'exutoire des encombrants ;

CONSIDERANT que le transport faisait l'objet d'une tarification par tranches kilométriques. Désormais, le coût tiendra compte uniquement du tonnage transporté ;

CONSIDERANT la modification du prix induite sur le lot 2 fixée à 36,50 € par tonne transportée ;

CONSIDERANT l'absence d'incidence financière sur le lot 3 ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les avenants précités annexés à la présente délibération ;

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Annexe Déchets Ménagers M4 avec TVA.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020027
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DES AVENANTS AU MARCHE "EXPLOITATION DE LA DECHETERIE DE VIRELADE"
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.10 - Modifications marchés fournitures et services en procédure formalisée
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020027-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020027-DE-1-1_0.xml	text/xml	1208
nom de original:		
2020_027_ MARCHES PUBLICS __ AUTO SIGN AVENANT AU MARCHE__ EXPLOITATION DE LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE VIRELADE __.pdf	application/pdf	96705
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020027-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96705
nom de original:		
16_avenant COVED.pdf	application/pdf	722016
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020027-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	722016
nom de original:		
16_Avenant SOVAL.pdf	application/pdf	1256652
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020027-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	1256652

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h21min06s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h21min07s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h21min09s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h22min24s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le **06 MARS 2020**
ID : 033-200069581-20200226-D2020028-DE

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE

M. XXXXXX,

Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

auprès de la Communauté de Communes Convergence Garonne

Entre : la Ville de Cadillac,
représentée par son Maire
M. Jocelyn DORÉ

d'une part,

Et : la Communauté de Communes Convergence Garonne
représentée par son Président
M. Bernard MATEILLE

d'autre part,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 61 à 63 ;

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Vu les démarches entre la Ville de Cadillac et la Communauté de Communes Convergence Garonne en vue de la mise à disposition de **M. XXXXXX**, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à 17,5/35^{ème} auprès de la Communauté de Communes Convergence Garonne pour y exercer les fonctions de chargée d'urbanisme à raison de 17 heures 30 hebdomadaires ;

Vu l'accord de l'intéressée quant à cette mise à disposition ;

Vu l'information préalable de l'organe délibérant ;

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et du décret n°2008-580 du 18 juin 2008 susvisé, la Ville de Cadillac met **M. XXXXXX**, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à disposition de la Communauté de Communes Convergence Garonne.

Article 2 – Nature des fonctions exercées par le fonctionnaire mis à disposition

M. XXXXXX est mise à disposition en vue d'exercer les fonctions de chargée d'urbanisme.

Article 3 – Quotité du temps de travail

M. XXXXXX, effectuera un temps de travail de 17 heures 30 hebdomadaires jusqu'au 31 décembre 2020 dans le cadre de sa mise à disposition, en priorité le mercredi matin, le jeudi et le vendredi mais pourra être amenée à modifier ses jours et son temps de présence en fonction des nécessités de service. Un décompte du temps effectif réalisé dans chaque collectivité sera tenu et partagé entre la mairie de Cadillac, la mairie de Podensac et la Communauté de communes Convergence Garonne.

Article 4 – Durée de la mise à disposition

Cette mise à disposition prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2020 pour s'achever le 31 décembre 2020.

Article 5 – Conditions d'accueil du fonctionnaire mis à disposition

L'administration d'accueil fixe les conditions de travail de M. XXXXXX dans les conditions prévues aux articles 2 et 3 de la présente convention.

Article 6 – Congés annuels

L'administration d'origine prend les décisions relatives aux congés annuels de M. XXXXXX.

Article 7 – Congés de maladie et autres congés statutaires

Les décisions relatives aux congés de maladie ordinaire et aux congés pour accident de service ou maladie contractée dans l'exercice des fonctions sont prises dans les mêmes conditions que prévues à l'article 6 en ce qui concerne les congés annuels.

L'administration d'origine prend à l'égard du fonctionnaire mis à disposition les décisions relatives aux congés suivants : congés de longue maladie ou de longue durée (*imputables ou non imputables au service*), temps partiel pour raison thérapeutique, congé pour maternité ou pour adoption, congé de formation professionnelle, congé pour validation des acquis de l'expérience, congé pour bilan de compétences, congé pour formation syndicale, congé pour participer aux activités des organisations de jeunesse et d'éducation populaire, congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie, congé de représentation auprès d'une association, congé de présence parentale. Il en est de même des décisions d'aménagement de la durée du travail.

Article 8 - Discipline

L'autorité de l'administration d'origine ayant pouvoir de nomination exerce le pouvoir disciplinaire. Elle peut être saisie par l'administration ou l'organisme d'accueil.

Article 9 : Rémunération du fonctionnaire mis à disposition

La commune de Cadillac, verse à M. XXXXXX la rémunération correspondant à son grade ou à son emploi d'origine.

Sans préjudice d'un éventuel complément de rémunération dûment justifié au vu des dispositions applicables à ses fonctions au sein de la Communauté de Communes Convergence Garonne, M. XXXXXX peut être indemnisée par la Communauté de Communes Convergence Garonne conformément aux règles en vigueur en son sein, des frais et sujétions auxquels il s'expose dans l'exercice de ses fonctions.

De plus, la Communauté de Communes Convergence Garonne prend entièrement à sa charge et verse à la commune de Cadillac une indemnité de 180 € net par mois.

Article 10 – Remboursement de la rémunération

Le montant de la rémunération et des charges sociales versées par la Commune de Cadillac est remboursé par la Communauté de Communes Convergence Garonne, au prorata du temps de travail mentionné à l'article 3 et de l'indemnité prévue à l'article 9.

La Communauté de Communes Convergence Garonne supportera en outre les charges qui peuvent résulter de l'octroi des congés de maladie ordinaire, des congés pour accident de service ou maladie contractée dans l'exercice des fonctions, ainsi que de la rémunération de l'indemnité forfaitaire ou de l'allocation de formation versée au fonctionnaire au titre du congé de formation professionnelle ou des actions relevant du droit individuel à la formation.

Ce remboursement est effectué au prorata de la quotité de travail correspondant à la mise à disposition.

L'organisme d'accueil rembourse le coût des formations qu'il fait suivre à l'agent pour l'exercice des missions qu'il lui confie, ainsi que les frais liés aux réunions auxquelles l'agent devra assister.

Article 11 - Déontologie

Conformément aux dispositions de l'article 87 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 modifiée relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, M. XXXXXX est soumise aux obligations qui en résultent pour les fonctions exercées dans le cadre de la mise à disposition.

Article 12 – Modifications de la convention

Toute modification d'un des éléments de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant à cette convention et d'un arrêté intervenant conformément aux dispositions des articles 1^{er} et 2 du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 susvisé.

Fait à Cadillac, le

Fait à Podensac, le

Pour la Commune de Cadillac

Pour la Communauté de Communes
Convergence Garonne

Le Maire,

Le Président

Jocelyn DORÉ

Bernard MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020028
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	RENOUVELLEMENT DE LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA COMMUNE DE CADILLAC-SUR-GARONNE A LA CDC
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020028-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020028-DE-1-1_0.xml	text/xml	1041
nom de original:		
2020_028_RH ___ RENOUELEMENT DE LA MAD D_UN AGENT DE LA COMMUNE DE CADILLAC A LA CDC.pdf	application/pdf	96270
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020028-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96270
nom de original:		
17_CONVENTION_MAD_AGENT DE CADILLAC.pdf	application/pdf	111313
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020028-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	111313

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h22min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 10h22min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2020 à 10h22min46s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h23min06s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>
--	--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020.

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANÉY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> : ...	1	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/028

RESSOURCES HUMAINES – RENOUELEMENT DE LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA COMMUNE DE CADILLAC-SUR-GARONNE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Rapporteur : M. J. Doré

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale en ses dispositions des articles 61 à 63 ;

VU le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

CONSIDERANT la charge de travail générée par la gestion la compétence urbanisme, en particulier le suivi des documents d'urbanisme actuellement en vigueur ;

CONSIDERANT le projet de convention de mise à disposition de personnel avec la commune de Cadillac ;

CONSIDERANT l'accord du fonctionnaire concerné ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention de mise à disposition au profit de la Communauté de communes Convergence Garonne annexée à la présente délibération et toutes pièces afférentes ;

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges s'y rapportant seront inscrits au Budget Principal.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020028
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	RENOUVELLEMENT DE LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA COMMUNE DE CADILLAC-SUR-GARONNE A LA CDC
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P. T.
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020028-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020028-DE-1-1_0.xml	text/xml	1041
nom de original:		
2020_028_ RH ___ RENOUELEMENT DE LA MAD D_UN AGENT DE LA COMMUNE DE CADILLAC A LA CDC.pdf	application/pdf	96270
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020028-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96270
nom de original:		
17_CONVENTION_MAD_AGENT DE CADILLAC.pdf	application/pdf	111313
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020028-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	111313

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h22min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 10h22min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2020 à 10h22min46s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h23min06s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>
--	--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

Le Président,
Bernard MATEILLE



CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020029-DE

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Règlement de service

Adopté le : 23 janvier 2019

Modification n°1 : 04 juillet 2019

Modification n°2 : 26 février 2020

Communauté de Communes Convergence Garonne
12 rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque
33720 Podensac
05.56.76.38.00

Table des matières

CHAPITRE 1 – DISPOSITIONS GENERALES	3
1.1 Objet du règlement	3
1.2 Champ d'application	3
1.3 Définitions	3
1.4 Nature du service et des missions	3
CHAPITRE 2 – RESPONSABILITES ET OBLIGATIONS DES USAGERS	4
2.1 Obligation de traitement des eaux usées	4
2.2 Responsabilités et obligations générales des propriétaires	4
2.2.1 Responsabilités pour la conception et la réalisation	4
2.2.2 Obligation de réhabilitation	5
2.2.3 Obligations en cas de vente	5
2.3 Responsabilités et obligations générales des occupants	5
2.3.1 Responsabilités pour le bon fonctionnement des ouvrages	5
2.3.2 Obligation d'entretien des ouvrages	6
2.4 Droit d'accès des agents du SPANC	6
2.5 Informations des usagers après contrôle des installations	7
CHAPITRE 3 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES SYSTEMES	7
3.1 Procédure préalable à l'établissement d'un assainissement non collectif	7
3.2 Conception et implantation des systèmes	8
3.3 Prétraitement et traitement	9
3.4 Rejets	9
3.5 Modalités particulières d'implantations, servitudes privées et publiques	10
3.6 Raccordement au réseau public de collecte des eaux usées et suppression de l'installation	10
CHAPITRE 4 – MISSIONS DE CONTRÔLES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	10
4.1 Le contrôle de conception de l'implantation des installations	11
4.1.1 Objet du contrôle de conception	11
4.1.2 Procédure du contrôle de conception	11
4.2 Le contrôle de bonne exécution des travaux	11
4.2.1 Objet du contrôle de réalisation	11
4.2.2 Procédure du contrôle de réalisation des travaux	12
4.3 Le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien	12
4.3.1 Objet du contrôle de fonctionnement	12
4.3.2 Procédure du contrôle de fonctionnement	12
4.3.3 Fréquence des contrôles	13
4.4 Le contrôle au moment de la vente d'un bien immobilier	13

4.4.1 Objet du contrôle de vente.....	13
4.4.2 Procédure du contrôle de vente.....	13
CHAPITRE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES	14
5.1 Redevances d'assainissement non collectif.....	14
5.2 Montant de la redevance.....	14
5.3 Redevables.....	15
5.4 Recouvrement de la redevance.....	15
5.4.1 Majoration de la redevance pour retard de paiement.....	15
5.4.2 Décès du redevable.....	15
CHAPITRE 6 – DISPOSITIONS D'APPLICATION	15
6.1 Mesures de police, poursuites et sanctions pénales.....	15
6.2 Pénalités financières	16
6.1.1 Pénalités pour absence ou mauvais état d'une installation.....	16
6.1.2 Pénalités pour refus de contrôle par l'utilisateur	16
6.3 Voies de recours des usagers.....	16
6.4 Prestation de service	16
6.5 Publicité du règlement	17
6.6 Date d'entrée en vigueur du règlement.....	17
6.7 Adoption, modification ou abrogation du règlement.....	17
6.8 Clauses d'exécution.....	17
ANNEXE 1 : PLAN du PERIMÈTRE de PROTECTION RAPPROCHÉ des SOURCES DE BUDOS.....	18

CHAPITRE 1 – DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Objet du règlement

L'objet du présent règlement est de définir les conditions et modalités auxquelles sont soumises les installations d'assainissement non collectif. Il concerne notamment :

- La conception, la réalisation, le fonctionnement, les contrôles, l'entretien, la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif,
- L'accès aux ouvrages,
- La redevance assainissement non collectif,
- Les dispositions d'application de ce règlement.

Il est soumis aux dispositions générales des textes nationaux réglementant l'assainissement non collectif.

1.2 Champ d'application

Le présent règlement s'applique sur l'ensemble du territoire des communes de la Communauté de Communes Convergence Garonne excepté Lestiac-sur-Garonne, Donzac, Omet et Paillet.

1.3 Définitions

Assainissement non collectif :

Par assainissement non collectif, pouvant également être désigné par les termes d'assainissement autonome ou d'assainissement individuel, on désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration et l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques traitées des immeubles non raccordés à un réseau public d'assainissement collectif.

Eaux usées domestiques :

Les eaux usées domestiques comprennent les eaux ménagères (lessive, cuisine, salle de bain ...) et les eaux vannes (toilettes, WC ...).

Un système d'assainissement non collectif doit traiter toutes les eaux usées domestiques telles

que définies ci-dessus et exclusivement celles-ci. Pour en permettre le bon fonctionnement, les eaux pluviales ne doivent en aucun cas y être admises.

Usager du service public de l'assainissement non collectif :

L'usager du service public d'assainissement non collectif est le bénéficiaire des prestations de ce service. L'usager est soit le propriétaire (occupant ou non) de l'immeuble équipé ou à équiper d'une installation d'assainissement non collectif, soit celui qui occupe cet immeuble, à quelque titre que ce soit.

SPANC :

Abréviation utilisée pour désigner le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Installation d'assainissement non collectif :

L'installation d'assainissement non collectif comporte :

- Les canalisations de collecte des eaux domestiques,
- Le prétraitement,
- Les ouvrages de transfert,
- La ventilation de l'installation,
- Le dispositif d'épuration adapté à la nature du terrain,
- L'exutoire, par dispersion dans le sol ou évacuation vers le milieu superficiel.

1.4 Nature du service et des missions

Le SPANC assure le contrôle technique de l'assainissement non collectif conformément à la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques. L'objectif des contrôles est de donner à l'usager une meilleure assurance sur le bon fonctionnement de son système d'assainissement et de préserver l'environnement.

Il fournit également les informations réglementaires et les conseils techniques nécessaires à la bonne réalisation et au bon fonctionnement de son système d'assainissement non collectif.

Pour la réalisation de ses missions, le SPANC peut confier une partie des prestations à une entreprise par voie de marché public ou de délégation de service public.

Le contrôle technique comprend :

- Le contrôle de conception et d'implantation, au stade du projet, et le contrôle de bonne exécution avant remblaiement, pour les dispositifs neufs ou réhabilités,
- Le premier contrôle des installations existantes, par une vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de six ans, par un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour les autres installations,
- De façon périodique, le contrôle de bon fonctionnement et de bon entretien, pour toutes les installations
- La remise d'un rapport précisant le niveau de conformité de l'installation, établissant, si nécessaire, une liste des travaux à effectuer.

Des contrôles techniques occasionnels peuvent en outre être effectués en cas de nuisance constatées par le voisinage.

CHAPITRE 2 – RESPONSABILITES ET OBLIGATIONS DES USAGERS

2.1 Obligation de traitement des eaux usées

Les immeubles existants ou à construire, affectés à l'habitation ou à un autre usage, non raccordés à un réseau public d'assainissement, doivent être dotés d'un système d'assainissement non collectif dont les installations seront conformes à la réglementation en vigueur et maintenues en bon état de fonctionnement, conformément au Code de la Santé Publique.

Cette obligation d'équipement s'applique indépendamment du zonage d'assainissement de la commune. Elle concerne tant les immeubles situés en zone d'assainissement non collectif que les immeubles situés en zone d'assainissement collectif lorsqu'ils ne sont pas raccordés au réseau public de collecte des eaux usées.

Les dispositifs d'assainissement non collectif doivent être conçus, implantés et entretenus de manière à ne pas présenter de risques de contamination ou de pollution des eaux. Leurs caractéristiques techniques et leur

dimensionnement doivent être adaptés à l'immeuble et à la nature et à la pente du terrain.

2.2 Responsabilités et obligations générales des propriétaires

2.2.1 Responsabilités pour la conception et la réalisation

Tout propriétaire immobilier tenu d'équiper son immeuble d'une installation d'assainissement non collectif ou qui modifie ou réhabilite une installation existante, est responsable de la conception et de l'implantation de cette installation (choix de la filière, des installations mis en œuvre et de leur dimensionnement).

Il en est de même s'il modifie de manière durable et significative les quantités d'eaux usées domestiques collectées et traitées par une installation d'assainissement non collectif existante.

Il est tenu de s'informer auprès du SPANC du zonage d'assainissement et du mode d'assainissement suivant lequel doivent être traitées ses eaux usées et lui présenter son projet pour contrôle de conception et réalisation des installations neuves.

Les travaux ne peuvent être engagés qu'après avoir reçu un avis favorable du SPANC suite au contrôle de conception et d'implantation et donnent lieu au contrôle de bonne exécution des ouvrages.

Le propriétaire ne doit pas modifier l'agencement ou les caractéristiques des ouvrages ou l'aménagement du terrain d'implantation sans en avoir informé préalablement le SPANC par écrit avec les accords inhérents à toute modification. Dans le cas contraire, le pétitionnaire engage sa responsabilité en cas de dysfonctionnement de tout ordre sans possibilité de recours contre la collectivité, le SPANC et/ou le prestataire chargé des missions de contrôle.

La construction, la modification et la mise en conformité de l'installation sont à la charge du propriétaire. Le reste des obligations contenues dans le présent règlement, et en particulier l'entretien des installations, sont à la charge de l'utilisateur. Charge à l'utilisateur et au propriétaire de se mettre en relation en tant que de besoin.

Le propriétaire a également l'obligation de remettre à son occupant le présent règlement du

SPANC, afin que celui-ci connaisse l'étendue de ses obligations.

2.2.2 Obligation de réhabilitation

Le propriétaire d'une installation d'assainissement non collectif peut décider, à son initiative ou à la suite d'une visite de contrôle de bon fonctionnement du SPANC, de la remettre en état.

Il peut également y être contraint si cette remise en état est nécessaire pour supprimer toute atteinte à l'environnement ou à la salubrité publique, dans un délai de quatre ans suivant la réalisation du contrôle ou d'un an en cas de vente.

Toute réhabilitation doit préalablement donner lieu au contrôle de conception, d'implantation et au contrôle de bonne exécution des ouvrages.

2.2.3 Obligations en cas de vente

En cas de vente de l'immeuble, le propriétaire vendeur devra fournir à l'acquéreur le dernier rapport de visite concernant le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien et celui de bonne exécution s'il existe. Ce rapport est joint au dossier de diagnostic technique prévu aux articles L.271-4 et L.271-5 du Code de la Construction et de l'Habitat.

Si le propriétaire ne possède pas le rapport, si aucun contrôle n'a été effectué ou si le contrôle date de plus de 3 ans, il conviendra au propriétaire de se rapprocher du SPANC pour convenir de la procédure à suivre, visée à l'article 4.4.

Si le rapport de visite joint à l'acte de vente stipule une non-conformité, des travaux doivent être réalisés dans l'année suivant la vente, et le projet devra faire l'objet des contrôles de conception et de bonne exécution des travaux prévus aux articles 4.1 et 4.2 du présent règlement.

2.3 Responsabilités et obligations générales des occupants

2.3.1 Responsabilités pour le bon fonctionnement des ouvrages

L'usager de l'immeuble équipé d'une installation d'assainissement non collectif est responsable du bon fonctionnement des ouvrages, afin de préserver la qualité des eaux souterraines et superficielles, et la salubrité publique.

Il est interdit d'y déverser tout corps solide ou produit liquide, pouvant présenter des risques pour la sécurité ou la santé des personnes, polluer le milieu naturel ou nuire à l'état ou au bon fonctionnement de l'installation. Cette interdiction concerne en particulier :

- Les eaux pluviales,
- Les ordures ménagères, même après broyage,
- Les huiles usagées, graisses, hydrocarbures, peintures et solvants,
- Les pesticides de tous types,
- Les liquides corrosifs, les acides, les médicaments,
- Les matières inflammables ou susceptibles de provoquer des explosions,
- Tout objet difficilement biodégradable,
- Les eaux de condensation des conduites d'évacuation de gaz de chaudières,
- Les eaux de lavage des filtres de piscine,
- Les eaux de procédés provenant des établissements artisanaux, industriels ou agricoles,
- Et plus généralement, toute substance, tout corps solide ou non pouvant polluer ou nuire au bon fonctionnement des réseaux d'écoulement et du système d'assainissement non collectif.

Le bon fonctionnement des ouvrages impose notamment à l'usager :

- De maintenir les ouvrages en dehors de toute zone de circulation ou de stationnement de véhicules, des zones de culture ou de stockage de charges lourdes,
- De ne pas circuler sur les installations avec des engins de terrassement ou des véhicules,
- D'éloigner tout arbre et plantation des installations d'assainissement,
- De maintenir perméable à l'air et à l'eau le revêtement superficiel de ces installations, en proscrivant notamment tout revêtement bitumé ou bétonné,
- De conserver en permanence une accessibilité totale aux tampons des ouvrages et aux regards,

- De ne pas laisser se dégrader ou ne pas endommager les installations d'assainissement,
- D'assurer régulièrement les opérations d'entretien et de vidange par une personne agréée, afin d'en garantir le bon fonctionnement.

L'utilisateur est responsable de tout dommage causé par négligence, maladresse ou malveillance de sa part. En tout état de cause il devra signaler au plus tôt au SPANC toute anomalie de fonctionnement des installations. Le non-respect des obligations de maintien en bon état de fonctionnement et d'entretien des ouvrages expose, le cas échéant, l'occupant des lieux aux mesures administratives et aux sanctions pénales mentionnées dans le présent règlement.

2.3.2 Obligation d'entretien des ouvrages

L'utilisateur, est tenu d'entretenir (ou de faire entretenir) l'installation d'assainissement de manière à assurer :

- Le bon état des installations et des ouvrages, notamment des dispositifs de ventilation et, dans le cas où la filière le prévoit, des dispositifs de dégraissage,
- Le bon écoulement des effluents de l'entrée jusqu'à la sortie de l'installation,
- L'accumulation normale des boues et des flottants à l'intérieur de la fosse.

Les ouvrages et les regards doivent être constamment accessibles pour assurer l'entretien et leur contrôle.

Les installations et ouvrages doivent être vérifiés et nettoyés aussi souvent que nécessaire. Sauf circonstances particulières liées aux caractéristiques des ouvrages ou à l'occupation de l'immeuble dûment justifiées, les vidanges de boues et de matières flottantes sont effectuées en fonction :

- Des préconisations réglementaires (50% du volume utile dans le cas d'une fosse),
- Des préconisations des fabricants des systèmes agréés.

L'élimination des matières de vidange (graisses, boues, eaux de lavage) doit être effectuée conformément aux dispositions réglementaires notamment celles prévues par le plan

départemental d'élimination des matières de vidange du département.

De même, il est conseillé de :

- Laver au jet, au moins tous les 6 mois le préfiltre, sans « relarguer » les matières dans le traitement, et changer les matériaux filtrants ou les dispositifs de filtration en même temps que la vidange de la fosse ;
- Nettoyer le bac à graisse (s'il existe) aussi souvent que nécessaire.

L'occupant peut réaliser lui-même les opérations d'entretien des ouvrages ou choisir librement l'entreprise ou l'organisme agréé qui effectuera la ou les opérations d'entretien des ouvrages. Il les effectuera tout en se conformant aux prescriptions du guide de l'utilisateur dans le cas des filières agréées par le ministère.

L'occupant de l'immeuble doit se faire remettre par l'entreprise qui effectuera les opérations d'entretien un document comportant au moins toutes les indications mentionnées à l'article 7 de l'arrêté interministériel du 7 Mars 2012 :

- Son nom ou sa raison sociale, son adresse ;
- L'adresse de l'immeuble faisant l'objet de la prestation ;
- Le nom de l'occupant ou du propriétaire ;
- La date de la vidange ;
- Les caractéristiques, la nature et la quantité des matières éliminées ;
- Le lieu où les matières de vidanges sont transportées en vue de leur élimination (ce lieu doit être agréé, comme par exemple une station d'épuration).

2.4 Droit d'accès des agents du SPANC

Conformément à l'article L1331-11 Code de la Santé Publique, les agents du Service Public d'Assainissement Non Collectif sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées pour contrôler les installations d'assainissement non collectif.

L'utilisateur est prévenu par l'envoi d'un avis préalable d'intervention dans un délai de 15 jours sur lequel figure le numéro de téléphone du service à contacter ; dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif, le délai d'intervention du SPANC

est de cinq jours ouvrés après que le propriétaire l'ait informé de l'achèvement, hors remblaiement, des travaux via les moyens de communication possibles.

L'utilisateur doit faciliter l'accès de ses installations aux agents du service (qui sont porteurs d'un signe distinctif et munis d'un titre constatant leurs fonctions), notamment les regards (fosse, répartition...) et être présent ou représenté lors de toute intervention du service.

Au cas où l'utilisateur s'opposerait à cet accès pour une opération de contrôle technique, de par un refus ou une absence de l'occupant après l'envoi de deux avis de passage, les agents du SPANC relèveront l'impossibilité matérielle dans laquelle ils ont été mis d'effectuer leur contrôle.

Le prestataire enverra un courrier à l'utilisateur avec le deuxième avis de passage, l'informant des risques encourus, et en informera le Président de la Communauté de Communes. Puis :

- Si l'utilisateur se manifeste dès réception de ce courrier, le SPANC se déplacera pour réaliser le contrôle par une contre-visite qui sera facturée à l'utilisateur en plus du montant de la redevance du contrôle.
- Si l'utilisateur ne se manifeste pas, la Communauté de Communes ou la commune met en demeure le propriétaire de mettre en place une installation d'assainissement conformément aux dispositifs prévus à l'article L.1331-1-1 du Code de la Santé Publique et l'astreint au paiement du montant de la redevance du contrôle majoré à 100%, conformément à l'article L.1331-8 du code de la santé publique.

Les éléments considérés comme probants sont :

- La présence de regards d'accès à toute ou partie du système
- La présence d'une facture de vidange de moins de 2 ans en l'absence d'accès aux ouvrages de prétraitement (bordereau de suivi également fourni)

Tout autre document ou ouvrage (ancien plans, ancien rapport, photos, ...) ne saurait constituer un élément probant.

2.5 Informations des usagers après contrôle des installations

Les observations réalisées au cours d'une visite de contrôle sont consignées sur un rapport de visite dont une copie est adressée à l'occupant des lieux, ainsi que, le cas échéant, au propriétaire de l'immeuble.

L'avis de conformité ou non-conformité, rendu par le service à la suite du contrôle, est également porté sur le rapport de visite contenant obligatoirement la date de visite et dans lequel il consigne les points contrôlés et qui évalue les dangers pour la santé, les risques de pollution de l'environnement et la conformité réglementaire de l'installation.

Ce même rapport de visite contient le cas échéant, la liste des travaux obligatoires par ordre de priorité pour supprimer les dangers et risques identifiés, ainsi que les délais qui doivent être respectés pour la réalisation de ces travaux. Il peut également recommander d'autres travaux, relatifs notamment à l'accessibilité, l'entretien ou la nécessité de faire des modifications.

En cas de travaux obligatoires ne nécessitant pas une modification importante de l'installation, le SPANC devra effectuer une contre-visite, qui fera l'objet d'un rapport de visite spécifique, qui sera facturé à l'utilisateur.

De même, l'avis rendu par le service à la suite d'un contrôle ne donnant pas lieu à une visite sur place est transmis pour information dans les conditions précisées ci-dessus.

CHAPITRE 3 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES SYSTEMES

3.1 Procédure préalable à l'établissement d'un assainissement non collectif

Le pétitionnaire retire auprès du SPANC ou du prestataire un dossier comportant les renseignements et pièces à présenter pour permettre le contrôle de conception et d'implantation de son installation d'assainissement.

Le dossier comprend :

- Le dossier de demande d'autorisation d'assainissement individuel ainsi que la liste des pièces mentionnées pour permettre le contrôle de conception et d'implantation de l'installation. Il y sera indiqué notamment l'identité du propriétaire et facultativement des réalisateurs du projet (bureaux d'études, entreprises...), les caractéristiques de l'immeuble à équiper, du terrain d'implantation et de son environnement, de la filière, des ouvrages et des études déjà réalisées ou à réaliser,
- Le cas échéant, une étude de définition de la filière d'assainissement. Elle est obligatoire :
 - Pour les terrains n'ayant pas l'objet d'une expertise dans le cadre du zonage d'assainissement,
 - Pour les projets intégrant plusieurs maisons d'habitation,
 - Pour tout projet autre qu'une maison d'habitation (lotissement, immeuble collectif, restaurant, hôtel, cantine,),
 - En cas de recours à des filières d'assainissement compactes agréées,
 - Elle peut également être exigée par le SPANC si la complexité du projet ou le contexte environnemental (hétérogénéité, pente, surface ...) le justifie.

L'étude de définition comprend :

- Une étude de sol à la parcelle (étude géologique et hydrogéologique),
- Une étude des contraintes liées à l'immeuble et à la parcelle,
- Une description, un dimensionnement et une implantation de la filière (collecte, prétraitement, traitement, évacuation) pour les maisons d'habitation individuelle complétée d'une étude particulière pour tout autre projet.

Le dossier complet, renseigné par le pétitionnaire, doit être remis au prestataire.

Après contrôle de conception et d'implantation, le SPANC émet un avis écrit conformément à l'article 2.5 du présent règlement.

Lorsque l'opération requiert un permis de construire, ce dernier ne pourra être accordé que :

- Si la filière projetée est adaptée aux caractéristiques de l'immeuble, compatible avec l'aptitude des sols et plus généralement avec les exigences de la santé publique et de l'environnement, compte tenu notamment de la réglementation d'urbanisme applicable,
- Si les installations envisagées sont techniquement réalisables, en tenant compte de la configuration des lieux,
- Si ces installations respectent les prescriptions techniques réglementaires nationales et locales applicables aux installations d'assainissement non collectif.

3.2 Conception et implantation des systèmes

La conception et l'implantation de toute installation doivent être conformes :

- Aux prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif, définies notamment par arrêté interministériel du 7 mars 2012 ;
- Au DTU (Document Technique Unifié) 64.1 et aux normes en vigueur ;
- Aux règles d'urbanisme, aux arrêtés de protection des captages d'eau potable et, le cas échéant, aux arrêtés préfectoraux ou municipaux dérogatoires pour certaines filières ;
- Au zonage d'assainissement ;
- Au présent règlement d'assainissement non collectif.

Les caractéristiques techniques et le dimensionnement des installations doivent être adaptés aux caractéristiques de l'immeuble et du lieu où ils sont implantés. Le lieu d'implantation tient compte des caractéristiques du terrain, de la pente et de l'emplacement de l'immeuble et particulièrement de la proximité éventuelle de captages d'eau utilisée pour la consommation humaine.

Dans le cadre de ce présent règlement, il est demandé que tout système de traitement soit installé dans un endroit :

- Qui soit exempt de zone destinée à la circulation et au stationnement de tout véhicule,
- Qui ne pourra être ni cultivée, ni arborée ou servir de lieu de stockage. Elle doit rester entièrement libre, exempte de revêtement imperméable, et peut uniquement être engazonnée,
- Qui soit accessible pour en faire la vidange,
- Qui soit conforme aux distances exigibles par rapport aux puits ou sources, cours d'eau, étangs, canalisations d'eau, habitations, limite de propriété, plantations ...

L'article 4 de l'arrêté interministériel du 7 mars 2012 sur les prescriptions techniques impose une distance minimale de 35 mètres entre un puits ou un captage d'eau utilisée pour la consommation humaine et le traitement.

Le DTU 64.1 préconise que les filières de traitement se trouvent à au moins :

- 5 mètres d'une habitation,
- 3 mètres d'un arbre
- 3 mètres de la limite de propriété.

Ces distances peuvent être augmentées en cas de terrain en pente et devront être impérativement respectées dans le cas de constructions neuves. Pour les réhabilitations de systèmes anciens (> 8 ans) et dans le cadre d'une non-conformité antécédente ou d'une remise aux normes suite à dysfonctionnement, ces distances pourront être adaptées en fonction du contexte local avec impérativement la distance de 3 m des limites de propriété à respecter sauf cas exceptionnel.

Dans le cas des filières agréées par le ministère, le guide de pose et d'utilisation prévaudra, complètera et/ou renforcera les prescriptions énoncées ci-dessus par le DTU 64-1.

3.3 Prétraitement et traitement

Les systèmes de traitement mis en œuvre doivent permettre le traitement commun des eaux vannes et des eaux ménagères et comporter :

- Les canalisations de collecte des eaux vannes et des eaux ménagères,
- Un dispositif de prétraitement ; lorsque l'éloignement de la fosse le rend nécessaire, ou lorsque les effluents renferment des huiles et des graisses en quantité importante, un bac à graisses est interposé sur le circuit des eaux en provenance des cuisines,
- Les ouvrages de transfert : canalisations, poste de relevage le cas échéant,
- Les ventilations de l'installation,
- Des installations de traitement assurant :
 - Soit à la fois l'épuration et l'évacuation par le sol (tranchées, lit d'épandage, lit filtrant ou tertre d'infiltration),
 - Soit l'épuration des effluents avant rejet vers le milieu hydraulique superficiel (lit filtrant drainé, tertre filtrant drainé ou filières d'assainissement compactes agréées par les ministères et autorisées après avis du SPANC.

Lorsque les huiles et les graisses sont susceptibles de provoquer des dépôts préjudiciables à l'acheminement des effluents ou au fonctionnement des dispositifs de traitement, un bac à graisse, destiné à la rétention de ces matières, est interposé sur le circuit des eaux en provenance des cuisines et le plus près possible de celles-ci (à moins de 2 mètres).

3.4 Rejets

Les eaux domestiques ne peuvent rejoindre le milieu naturel qu'après avoir subi un traitement complet permettant de satisfaire à la réglementation en vigueur et d'assurer ;

- La permanence de l'infiltration des effluents par des dispositifs d'épuration et d'évacuation par le sol,
- La protection des nappes d'eaux souterraines.

Le rejet vers le milieu hydraulique superficiel (fossé, cours d'eau ...) ne peut être effectué qu'à titre exceptionnel, sous réserve des dispositions réglementaires et après accord du SPANC et du responsable du lieu recevant les eaux usées traitées (particulier, Commune, Conseil Général, services déconcentrés de l'Etat ...). Nonobstant des éventuelles exigences spécifiques et exigences réglementaires générales, la qualité minimale requise pour le rejet, constaté à la sortie du dispositif d'épuration sur un échantillon de deux heures non décantées, est de 30 mg par litre pour

les matières en suspension et 40 mg par litre pour la demande biochimique en oxygène sur cinq jours.

Sont interdits les rejets d'effluents même traités dans un puisard, puits perdu, puits désaffecté ainsi que toute cavité naturelle ou artificielle dans le sol.

Si aucune solution de rejet n'est possible, le rejet en sous-sol par puits d'infiltration est soumis, conformément à l'arrêté interministériel du 7 mars 2012, à autorisation communale.

3.5 Modalités particulières d'implantations, servitudes privées et publiques

Dans le cas d'une habitation ancienne ne disposant pas de terrain suffisant à l'établissement d'un assainissement non collectif, celui-ci pourra faire l'objet d'un accord privé entre voisins pour le passage d'une canalisation ou toute autre installation dans le cadre d'une servitude de droit privé, sous réserve que les règles de salubrité soient respectées et que les ouvrages réalisés répondent aux prescriptions du présent règlement.

Le passage d'une canalisation privée d'eaux usées traversant le domaine public routier est subordonné à l'accord préalable du gestionnaire de la voirie.

3.6 Raccordement au réseau public de collecte des eaux usées et suppression de l'installation

Si un réseau public de collecte des eaux usées passe devant l'habitation, et conformément à l'article 1331-1 du code de la santé publique, le raccordement des immeubles raccordables au réseau d'assainissement est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service de ce réseau, sauf conditions particulières prévues au dernier alinéa dudit article.

Cette obligation ne s'applique ni aux immeubles abandonnés ni aux immeubles qui, en application de la réglementation, doivent être démolis ou doivent cesser d'être utilisés, ni aux immeubles qui ont été zonés en assainissement non collectif.

Le propriétaire et, le cas échéant, l'occupant de l'immeuble est tenu :

- De supprimer l'installation non collectif dans les conditions prévues au présent article,
- De faire réaliser le contrôle technique de suppression d'une installation en se rapprochant du SPANC, qui lui communiquera au préalable le montant de la redevance pour ce contrôle.
- De se rapprocher de la commune (ou du syndicat ou de la structure) compétente en matière d'assainissement collectif pour s'informer des modalités de ce raccordement et du règlement du service d'assainissement collectif.

La suppression d'une installation d'assainissement non collectif n'est possible qu'en cas de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées ou de démolition de l'immeuble. Le propriétaire est tenu de prévenir sa commune en cas de suppression d'une installation d'assainissement non collectif.

L'installation doit être mise hors d'état de servir et de créer des nuisances. Les ouvrages qui la constituent doivent être déconnectés du circuit des eaux usées, vidangés dans un site agréé et déposés ou comblés, après désinfection.

Ces opérations sont réalisées aux soins et frais du propriétaire de l'immeuble. La suppression des installations d'assainissement non collectif fera également l'objet d'un contrôle par le SPANC. Un rapport technique, facturé à l'usager, concernant la nature des travaux réalisés et le degré de conformité sera rédigé et transmis à la commune concernée et au propriétaire.

A compter de la date effective de mise en service du raccordement de l'immeuble au réseau public de collecte des eaux usées, le propriétaire et, le cas échéant, l'occupant de l'immeuble ne relèvent plus de la compétence du SPANC et du présent règlement.

CHAPITRE 4 – MISSIONS DE CONTRÔLES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

4.1 Le contrôle de conception de l'implantation des installations

4.1.1 Objet du contrôle de conception

Pour les assainissements non collectifs neufs ou réhabilités, le contrôle de conception et d'implantation a lieu au stade du projet, avant le commencement des travaux.

Ce contrôle est réalisé, que l'immeuble à équiper d'une installation fasse ou non l'objet d'un permis de construire.

Le SPANC demandera une étude particulière telle que définie dans le cadre de l'arrêté interministériel du 7 mars 2012 pour la réalisation du projet d'assainissement non collectif.

Il reviendra alors au propriétaire de faire réaliser, par un prestataire spécialisé, cette étude de faisabilité de l'assainissement non collectif afin de définir et de dimensionner la filière adaptée à la nature du sol et aux contraintes du terrain.

Cette étude assure le bon choix et le bon dimensionnement du dispositif et elle n'engage en aucun cas la responsabilité de la Communauté en cas de dysfonctionnement.

4.1.2 Procédure du contrôle de conception

Le pétitionnaire retire auprès du SPANC ou du prestataire un dossier comportant les tarifs du contrôle de la conception et du contrôle de réalisation des travaux, les renseignements et la liste des pièces à présenter pour permettre le contrôle de conception et d'implantation de son installation, ainsi qu'une information sur la réglementation en vigueur.

Le SPANC informe le propriétaire de la réglementation applicable à son installation, et procède à l'examen des documents fournis par l'usager lors d'une visite sur place par un représentant du service.

Le SPANC formule son avis qui pourra être favorable ou défavorable, dans un délai de 30 jours. Dans ces deux derniers cas, l'avis est expressément motivé.

Si l'avis est :

- Favorable : le propriétaire peut réaliser son projet ;
- Défavorable : le propriétaire ne peut réaliser les travaux projetés. Le projet doit être redéposé en respectant les obligations règlementaires.

Si le SPANC le juge nécessaire, il peut demander au pétitionnaire de présenter soit une étude technique complémentaire, soit un nouveau projet en tenant compte des observations. Les travaux ne peuvent être entrepris qu'après réception d'un avis favorable du SPANC.

4.2 Le contrôle de bonne exécution des travaux

4.2.1 Objet du contrôle de réalisation

Ce contrôle a pour objet de vérifier que la réalisation, la modification ou la réhabilitation des ouvrages est conforme au projet du pétitionnaire validé par le SPANC lors du contrôle de conception visé à l'article 4.1.

Il porte notamment sur le type de dispositif installé, son implantation, ses dimensions, la mise en œuvre des différents éléments de collecte, de ventilation, de prétraitement, de traitement et, le cas échéant, d'évacuation des eaux traitées et la bonne exécution des travaux.

Le propriétaire est libre d'exécuter lui-même ses travaux ou de faire appel à une entreprise de son choix. Cependant, le SPANC se réserve le droit de demander les noms des personnes intervenant sur le lieu des travaux pour des raisons de sécurité et afin de pouvoir identifier un interlocuteur en l'absence du propriétaire.

Les travaux doivent être conformes au projet validé par le SPANC et, les matériaux utilisés doivent être conformes aux prescriptions techniques définies par arrêté interministériel du 7 mars 2012, complété par le DTU 64.1 et les prescriptions techniques des fabricants de systèmes agréés.

Dans le cadre d'une réhabilitation du système d'assainissement, il appartient au propriétaire de fournir au SPANC soit les justificatifs d'évacuation des matériaux souillés ou polluants en centre de traitement agréé fournis par le prestataire si toute

ou partie de l'ancien système devait être déplacé, supprimé ou détruit.

Dans le cas d'une installation mise hors fonctionnement et laissée sur place, elle devra être désinfectée et comblée.

En aucun cas les matériaux souillés ne devront être déplacés et rejetés dans la nature.

4.2.2 Procédure du contrôle de réalisation des travaux

Le propriétaire doit informer le SPANC, dans un délai de 7 jours ouvrés avant la réalisation, des dates prévisionnelles de début et de fin des travaux afin que celui-ci puisse contrôler leur bonne exécution. Le propriétaire ne peut remblayer tant que le contrôle de bonne exécution n'a pas été réalisé, les photos ne constituant aucun substitut au contrôle réglementaire.

Le SPANC se rend sur le chantier et s'assure que la réalisation des dispositifs d'assainissement est exécutée conformément à l'avis précédemment mentionné, au DTU 64.1 et à toute réglementation d'assainissement non collectif en vigueur lors de l'exécution des travaux.

À l'issue de ce contrôle, le SPANC formule son avis qui pourra être « conforme » ou « non conforme ». Dans ce dernier cas, l'avis est expressément motivé. S'il est « non conforme », le SPANC invite le propriétaire à réaliser les travaux nécessaires pour rendre les ouvrages conformes à la réglementation applicable.

Le non-respect de ces règles par l'utilisateur engage totalement sa responsabilité. Feront l'objet d'un avis « non conforme » :

- Tous les travaux réalisés sans que le SPANC en soit informé,
- Toute installation remblayée avant le contrôle de sa bonne exécution par le SPANC.

Dès lors, le propriétaire sera passible des mesures administratives et des sanctions pénales applicables.

4.3 Le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien

4.3.1

fonctionnement

Tout immeuble existant rejetant des eaux usées domestiques, et non raccordé au réseau public, doit avoir été équipé par son propriétaire d'une installation d'assainissement non collectif, et maintenue en bon état de fonctionnement par l'occupant de l'immeuble. Son contrôle périodique de fonctionnement a pour objet de vérifier que le fonctionnement des ouvrages est satisfaisant, qu'il n'entraîne pas de pollution des eaux ou du milieu aquatique, ne porte pas atteinte à la santé publique et n'entraîne pas d'inconvénients de voisinage (odeurs notamment).

Il porte au moins sur les points suivants :

- La vérification du bon état des ouvrages, de leur ventilation et leur accessibilité,
- La vérification de l'écoulement de l'ensemble des eaux usées domestiques vers l'installation d'assainissement,
- La vérification de l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse,
- Dans le cas d'un rejet en milieu hydraulique superficiel, un contrôle de qualité du rejet peut être effectué au frais du pétitionnaire.

La vérification du bon entretien est assurée à l'occasion du contrôle de fonctionnement, qui intègre également :

- La vérification de la réalisation périodique des vidanges ; à cet effet l'utilisateur présentera le bon de vidange remis par l'entreprise de vidange,
- La vérification, le cas échéant, de l'entretien des dispositifs de dégraissage.

4.3.2 Procédure du contrôle de fonctionnement

Le SPANC envoie un avis de passage ainsi qu'une lettre d'information, au moins 15 jours ouvrés avant la date prévue, indiquant notamment le montant de la redevance correspondante. Le contrôle est effectué sur place par un agent du SPANC.

Lors de cette visite, l'occupant de l'immeuble doit tenir à disposition du SPANC une copie du bordereau du suivi des matières de vidange.

A l'issue d'un contrôle de fonctionnement de toute installation d'assainissement non collectif, le SPANC formule son avis, expressément motivé, conformément à la réglementation en vigueur.

Si cet avis comporte des réserves ou s'il est défavorable, le SPANC formule des recommandations sur les travaux ou aménagements nécessaires pour supprimer les causes de dysfonctionnement en particulier si celles-ci entraînent une atteinte à l'environnement (pollution), à la salubrité publique ou toute autre nuisance. Le refus de l'usager d'exécuter ces travaux ou aménagements, engage totalement sa responsabilité.

4.3.3 Fréquence des contrôles

La fréquence des contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement est déterminée par le SPANC en tenant compte notamment de l'ancienneté et de la nature des installations :

Conformité ou impact	Fréquence de contrôle
Installation conforme ou ne présentant pas de défaut	6 ans
Installation présentant des défauts mineurs d'entretien ou d'usage	
Installation incomplète, significativement sous-dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs hors zone à enjeux sanitaire	4 ans
Installation non conforme présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré	

~~La commune de Budos sera contrôlée dans son ensemble tous les 2 ans du fait de sa situation particulière.~~

Conformément à l'arrêté préfectoral n°E2004/64 du 2 septembre 2008 (paragraphe 8.2 et annexe 4

« plan du périmètre de protection rapproché » présenté en dernière page de ce règlement) portant déclaration d'utilité publique sur l'instauration des périmètres de protection de la source et du puit de Fontbanne dans la commune de Budos :

Les dispositifs d'assainissement autonome autorisés à titre dérogatoire dans le périmètre rapproché (490 ha), concernant tout ou partie des habitations des hameaux de Cazenave, Couchire, Fouit, La Fontasse, La Salette, Lauchet, Massé, Paul, Perron et Pourrière à Budos, feront l'objet de contrôle de fonctionnement tous les 2 ans.

Les habitations se situant dans le périmètre de protection éloignée (2080 ha) seront soumis à la réglementation générale.

Des contrôles ponctuels peuvent en outre être effectués en cas de nuisances constatées dans le voisinage consécutivement à une plainte.

4.4 Le contrôle au moment de la vente d'un bien immobilier

4.4.1 Objet du contrôle de vente

Au moment de la vente d'un immeuble, le propriétaire vendeur doit fournir le dernier rapport de contrôle de l'installation d'assainissement non collectif datant de moins de 3 ans. L'article L1331-11-1 du code de la santé publique fixe à trois ans la durée de validité du rapport de visite. Cette durée de validité est décomptée à partir de la date de la visite de contrôle du SPANC.

Si l'installation d'assainissement non collectif n'a jamais été contrôlée par le SPANC ou si le propriétaire ne possède pas de rapport de visite du SPANC de moins de 3 ans, le propriétaire vendeur devra prendre contact avec le SPANC afin de l'informer de la vente du bien et obtenir le rapport de visite à joindre obligatoirement au dossier de diagnostic technique (code de la construction et de l'habitation).

4.4.2 Procédure du contrôle de vente

Si le SPANC possède un rapport de visite de l'installation concernée dont la durée de validité n'est pas expirée, il transmet une copie de ce rapport au demandeur et seuls les frais d'envoi et/ou de reproduction du rapport de visite seront à la charge de celui-ci conformément à la réglementation applicable à la communication de documents administratifs.

Lorsqu'il n'existe pas de rapport de visite en cours de validité, le SPANC transmet une information sur les conditions de réalisation du contrôle de l'installation, indiquant notamment le montant de la redevance correspondante, ainsi qu'un formulaire à retourner au SPANC. Ce formulaire indique notamment :

- Le nom (ou raison sociale) du propriétaire vendeur ;
- L'adresse de l'immeuble d'habitation mis en vente ;
- Les références cadastrales ;
- Le nom (ou raison sociale) de la personne (ou de l'organisme) qui demande le rapport de visite nécessaire à la vente pour le compte du vendeur et qui s'engage à payer le montant réclamé à ce titre par le SPANC ;
- L'adresse de la personne (ou organisme) à laquelle ledit rapport sera transmis par le SPANC.

Les opérations de contrôle réalisées par le SPANC lors de cette visite sont celles qui sont prévues dans le cadre du contrôle périodique de fonctionnement, définies par l'article 4.3 du présent règlement.

CHAPITRE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES

En application de l'article 2224-12 du CGCT, le SPANC (ou le prestataire de service le cas échéant) « remet à chaque abonné le règlement de service ou le lui adresse par courrier postal ou électronique. Le paiement de la première facture suivant la diffusion du règlement de service ou de sa mise à jour vaut accusé de réception par l'abonné. Le règlement est tenu à disposition des usagers »

5.1 Redevances d'assainissement non collectif

Les contrôles réalisés par le SPANC constituent des prestations qui permettent aux usagers d'être en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière d'assainissement non collectif. Ces prestations de contrôle donnent lieu au paiement par l'utilisateur

d'une redevance d'assainissement non collectif dans les conditions prévues par ce chapitre.

Le SPANC est financé uniquement par des redevances versées par ses usagers en contrepartie des prestations fournies (service public à caractère industriel et commercial).

Les redevances d'assainissement non collectif doivent assurer l'équilibre du budget du SPANC. Elles sont exclusivement destinées à financer les charges de ce service.

5.2 Montant de la redevance

La redevance est constituée par le tarif collectivité fixée et modifiée par l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Convergence Garonne. Ce montant est révisable, également par délibération de l'assemblée délibérante.

Les montants de chaque type de contrôle et prestation ont été fixés par délibération et distinguent :

- Le contrôle de conception et d'implantation d'une installation,
- Le contrôle de réalisation des travaux,
- Le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien d'une installation,
- La contre-visite lorsque celle-ci est nécessaire,
- Le contrôle en cas de vente,
- L'analyse des rejets,
- La mise hors service en cas de raccordement au réseau collectif.

En cas de prestation ponctuelle du service autre que les opérations de contrôle visées ci-dessus (notamment en cas d'urgence ou sur appel de l'utilisateur) le montant de la redevance est fonction notamment de la nature, de l'importance, de la durée et du coût de la prestation fournie par le service.

Le montant de la redevance de chaque prestation sera communiqué à l'utilisateur avant chaque intervention.

L'ensemble des tarifs applicables sont consultables au siège et sur le site internet de la Communauté de Communes, ainsi que dans les mairies des communes concernées.

5.3 Redevables

La part de la redevance qui porte sur le contrôle de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages est facturée au propriétaire de l'immeuble.

La part de la redevance qui porte sur les contrôles de fonctionnement et d'entretien est facturée à l'occupant de l'immeuble, titulaire de l'abonnement à l'eau ou, à défaut, au propriétaire du fonds de commerce (cas où l'immeuble n'est pas destiné à l'habitation), ou à défaut au propriétaire de l'immeuble.

5.4 Recouvrement de la redevance

Le recouvrement des redevances d'assainissement sont assurées par le SPANC. Toute réclamation doit être formulée par écrit au SPANC.

Sont précisées sur la facture :

- Le montant de la redevance détaillée par prestation ponctuelle de contrôle (prix unitaire hors taxe et, le cas échéant, montant de la TVA)
- La date limite de paiement de la redevance ainsi que les conditions de son règlement
- L'identification du service d'assainissement, ses coordonnées

Les demandes d'avance sont interdites. Les modalités de recouvrement de la facture seront mentionnées sur la facture.

5.4.1 Majoration de la redevance pour retard de paiement

Le défaut de paiement de la redevance dans les 3 mois qui suivent la présentation de la facture fait l'objet d'une mise en demeure.

Si cette redevance n'est pas payée dans les 15 jours suivant cette mise en demeure, elle est majorée de 25% en application de l'article R.2224-19.9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

5.4.2 Décès du redevable

En cas de décès d'un redevable au moment d'une ou plusieurs redevances mentionnées dans le présent chapitre, ses héritiers ou ayants-droit lui sont substitués pour le paiement dans les mêmes conditions.

CHAPITRE 6 – DISPOSITIONS D'APPLICATION

6.1 Mesures de police, poursuites et sanctions pénales

Pour prévenir ou faire cesser une pollution de l'eau ou atteinte à la salubrité publique due soit à l'absence soit au mauvais fonctionnement d'une installation d'assainissement non collectif, le maire peut, en application de son pouvoir de police générale, prendre toute mesure réglementaire ou individuelle en application de l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou de l'article L.2212-4 en cas de danger grave ou imminent, sans préjudice des mesures pouvant être prises par le préfet sur le fondement de l'article L.2215-1 du même code.

Les infractions pénales aux dispositions applicables aux installations d'assainissement non collectif ou celles concernant la pollution de l'eau sont constatées :

- Soit par des agents et officiers de police judiciaire qui ont une compétence générale, dans les conditions prévues par le Code de procédure pénale,
- Soit, selon la nature des infractions, par les agents de l'Etat, des établissements publics de l'Etat ou des collectivités territoriales, habilités et assermentés dans les conditions prévues par le Code de la Santé Publique, le Code de l'Environnement, le Code de la Construction et de l'Habitation ou le Code de l'Urbanisme.

L'absence de réalisation / modification / réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif lorsque celle-ci est exigée par le Code de la construction et de l'habitation ou le Code de l'urbanisme, expose le propriétaire de l'immeuble aux sanctions pénales et aux mesures

complémentaires prévues par ces codes, sans préjudice des sanctions pénales applicables prévues par le Code de l'environnement en cas de pollution de l'eau.

Toute violation d'un arrêté municipal ou préfectoral fixant des dispositions particulières en matière d'assainissement non collectif pour protéger la santé publique, en particulier en ce qui concerne l'interdiction de certaines filières non adaptées expose le contrevenant à l'amende prévue par l'article 3 du décret n°73-502 du 21 mai 1973.

6.2 Pénalités financières

6.1.1 Pénalités pour absence ou mauvais état d'une installation

L'absence d'installation d'assainissement non collectif réglementaire sur un immeuble qui doit en être équipé ou son mauvais état de fonctionnement exposent le propriétaire de l'immeuble au paiement de la pénalité financière prévue par l'article L.1331-8 du Code de la Santé Publique.

En cas d'absence d'installation d'assainissement non collectif le propriétaire dispose du délai fixé par l'autorité compétente en matière de salubrité publique pour se mettre en conformité avec la réglementation, à compter de la réception du rapport de visite du SPANC concluant à l'absence d'installation.

6.1.2 Pénalités pour refus de contrôle par l'utilisateur

On appelle obstacle mis à l'accomplissement des missions de contrôle, toute action de l'occupant ayant pour effet de s'opposer à la réalisation du contrôle du SPANC, en particulier ;

- Refus d'accès aux installations à contrôler quel qu'en soit le motif écrit,
- Absences aux rendez-vous fixés par le SPANC à partir du 2ème rendez-vous sans justification.

Conformément à l'article 2.4 du présent règlement, après transmission du dossier au Président de la Communauté en cas de refus réitéré de la part de l'utilisateur, celui-ci devra s'acquitter d'une pénalité s'élevant au double du montant du contrôle

conformément au Code de la Santé Publique (article L1331-8).

6.3 Voies de recours des usagers

Toute réclamation concernant le montant d'une facture, ainsi que toute demande de remboursement d'une somme qu'un usager estime avoir indûment versée, doit être envoyée par écrit au SPANC à l'adresse indiquée sur la facture, accompagnée de toutes les justifications utiles. La réclamation ne suspend pas l'obligation de paiement. Le SPANC est tenu de produire une réponse écrite et motivée à toute réclamation ou demande de remboursement présentée dans ces conditions, dans un délai maximal d'1 mois.

L'utilisateur peut effectuer par simple courrier une réclamation sur tout autre sujet. Le SPANC est tenu d'effectuer une réponse écrite et motivée dans un délai d'1 mois.

En cas de désaccord avec la réponse effectuée par le SPANC dans le cadre d'une contestation, ou avec une sanction ou une pénalité appliquée par le SPANC, le propriétaire ou usager concerné peut adresser un recours auprès du Président de la collectivité à laquelle le SPANC est rattaché par courrier adressé en recommandé avec Accusé de réception dans les 2 mois suivant la notification de la décision contestée. Cette demande de réexamen du dossier doit être justifiée par des arguments factuels et juridiques, et accompagné de la décision contestée.

Le Président de la Communauté dispose d'un délai d'1 mois à réception du courrier pour :

- Soit répondre favorablement au réexamen du dossier. Dans ce cas la décision sera transmise au demandeur dans un délai de 2 mois.
- Soit rejeter la demande de réexamen du dossier sur la base d'arguments juridiques ou factuels.

Les litiges individuels entre les usagers du SPANC et ce dernier relèvent de la compétence des tribunaux judiciaires. Toute contestation portant sur l'organisation du service relève de la compétence exclusive du juge administratif.

6.4 Prestation de service

A la date de validation du présent règlement, la collectivité a confié une prestation de service à la société SAUR, retenue suite à un appel d'offres.

Les prestations garanties à l'ensemble des usagers sont les suivantes :

Un accueil téléphonique :

Au 06 68 15 51 60*, du lundi au vendredi de 8h à 18h pour effectuer toutes vos démarches et répondre à toutes vos questions relatives au fonctionnement du Service de l'Assainissement Non Collectif.

* tarif local

Une réponse écrite à vos courriers dans un délai maximal d'un mois.

Qu'il s'agisse de questions sur la qualité du service ou sur votre facture.

Le respect des horaires de rendez-vous

Pour toute demande nécessitant une intervention dans les meilleurs délais.

Le respect des délais :

- Envoi d'un avis de passage au moins 15 jours avant les contrôles périodiques
- Réponse aux autres demandes sous 1 mois
- Renvoi du rapport avec avis sous 30 jours.

6.5 Publicité du règlement

Ce règlement sera tenu en permanence à la disposition du public dans les mairies des communes concernées et au siège de la Communauté de Communes, et transmis aux usagers (propriétaires et locataires) du service à leur demande.

Il est disponible également sur le site internet de la collectivité.

6.6 Date d'entrée en vigueur du règlement

Le présent règlement est entré en vigueur dès qu'il a acquis son caractère exécutoire à la date de son visa en sous-préfecture. Tout règlement antérieur étant abrogé de ce fait à compter de la même date.

6.7 Adoption, modification ou abrogation du règlement

Ce règlement a été adopté par le Conseil Communautaire. Les modifications ou l'abrogation du présent règlement peuvent être décidées selon la même procédure que celle suivie pour son adoption.

Ces modifications donneront lieu à la même publicité que le règlement initial.

6.8 Clauses d'exécution

Le Président de la Communauté de Communes Convergence Garonne, les maires des communes, les agents du SPANC et le receveur de la trésorerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent règlement.

Approuvé par

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Convergence Garonne

Par délibération du **26 février 2020**

ANNEXE 1 : PLAN du PERIMÈTRE de PROTECTION RAPPROCHÉ des SOURCES DE BUDOS



Le Président,
Bernard MATEILLE



DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET
SOCIALES DE LA GIRONDE

Service Santé-Environnement

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA
FORET DE LA GIRONDE

Service Forêt-Environnement
Cellule Police de l'Eau et des Milieux
Aquatiques



PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020029-DE

ARRETE n°E2004/64 du 2 septembre 2008

- **portant déclaration d'utilité publique sur :**
 - **la dérivation des eaux,**
 - **l'instauration des périmètres de protection.**
- **portant autorisation sur :**
 - **le prélèvement,**
 - **la distribution au public de l'eau destinée à la consommation humaine.**

de la source et du puits de Fontbanne dans la commune de BUDOS

**LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,**

- VU le code de l'environnement, le Livre II - Titre I^{er} - relatif à la protection de l'eau et des milieux aquatiques et notamment les articles L.215-13, L.211-1, L.211-3, L.214-1 à L.214-9 et les articles R.211-1 à R.214-60 relatifs aux procédures d'autorisation et de déclaration ;
- VU le code de la santé publique et notamment les articles L.1321-1 et suivants et les articles R.1321-1 à R.1321-63 relatifs aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales ;
- VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique notamment les articles R 11-4 à R 11- 14;
- VU le code de l'urbanisme et notamment les articles L.126-1 et les articles R.126-1 à R.126-2 relatifs aux servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol ;
- VU les arrêtés ministériels du 11 septembre 2003 portant application du décret n°96-102 du 02 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables au sondage, forage, création de puits ou ouvrage souterrain soumis à déclaration et aux prélèvements soumis à déclaration et autorisation en application des articles L.214-1 à L.214-3 du code de l'environnement et relevant des rubriques 1.1.1.0., 1.1.2.0., 1.2.1.0., 1.2.2.0. ou 1.3.1.0. de la nomenclature annexée au décret n°93-743 du 29 mars 1993 modifié ;
- VU l'arrêté préfectoral du 23 février 1970 déclarant d'utilité publique la création des périmètres de protection des sources de Budos ;
- VU l'arrêté préfectoral du 6 août 1996 portant approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin ADOUR-GARONNE prenant effet à compter du 16 septembre 1996 ;
- VU l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2003 approuvant le S.A.G.E. "Nappes Profondes en Gironde" ;
- VU l'arrêté préfectoral du 28 février 2005 constatant la liste des communes incluses dans les zones de répartition des eaux ;
- VU l'arrêté préfectoral du 20/09/2007 portant ouverture de l'enquête publique désignant comme commissaire enquêteur M. Thierry BARBOT ;
- VU l'arrêté préfectoral du 1^{er} août 2005 portant délégation de signature du secrétaire général de la préfecture de la Gironde ;
- VU la demande en date du 13 juillet 2000 du Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux sollicitant l'autorisation pour le prélèvement et la dérivation des eaux pour la consommation humaine et la mise en place des périmètres de protection de la source et du puits de Fontbanne sur la commune de Budos ;

- VU la convention en date du 24 novembre 2004 entre le Syndicat des eaux de Bordeaux et la Lyonnaise des Eaux, fixant les modalités financières relatives aux travaux d'assainissement collectif à réaliser sur la commune de Budos du fait du périmètre de protection rapprochée des sources de Fontbanne défini par l'arrêté préfectoral du 23 février 1970 ;
- VU l'avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique du 10 août 2001 complété les 17 septembre 2001, 31 janvier 2002, 18 novembre 2002 et 18 décembre 2002 ;
- VU le dossier annexé ;
- VU l'avis de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement en date du 24 mai 2005 ;
- VU l'avis de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt en date du 27 septembre 2005 ;
- VU l'avis de la direction régionale de l'environnement d'Aquitaine en date du 22 juin 2005 ;
- VU l'avis de la commission locale de l'Eau du SAGE Nappes Profondes de la Gironde en date du 4 juillet 2005;
- VU l'enquête publique qui s'est déroulée du 22/10/2007 au 30/11/2007 dans la commune de BUDOS ;
- VU l'avis du Conseil municipal de Budos en date du 8 novembre 2007;
- VU le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 14/01/2008 ;
- VU l'avis du demandeur sur le projet d'arrêté préfectoral ;
- VU le rapport en date du 20 juin 2008 présenté en séance du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques ;
- VU l'avis favorable du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques en date du 10 juillet 2008;

CONSIDÉRANT que le projet doit permettre d'assurer la protection des intérêts visés à l'article L. 211-1 du code de l'environnement et de garantir la santé et la salubrité publique afin de satisfaire aux exigences de la préservation des écosystèmes aquatiques et de la ressource en eau ;

CONSIDÉRANT que les besoins en eau potable destinés à l'alimentation humaine à l'appui du dossier sont justifiés ;

CONSIDÉRANT que les captages d'eau potable et l'établissement des périmètres de protection présentent un intérêt général;

CONSIDÉRANT que l'établissement des périmètres de protection de la source et du puits de Fontbanne est indispensable pour assurer la protection de la qualité des eaux ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire général de la préfecture de la Gironde,

A R R E T E

TITRE I - DISPOSITIONS TECHNIQUES

ARTICLE PREMIER : DÉCLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Sont déclarés d'utilité publique au bénéfice de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) dénommée ci-après le permissionnaire:

▪ *Les travaux réalisés en vue de la dérivation des eaux souterraines pour la consommation humaine à partir de la source et du puits de Fontbanne dans la nappe de l'oligocène, situés sur la commune de Budos.*

▪ *La création des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée autour des captages susvisés et l'institution des servitudes associées pour assurer la protection des ouvrages et de la qualité de l'eau.*

ARTICLE 2 : AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU DESTINÉE À L'ALIMENTATION HUMAINE

Le permissionnaire est autorisé à prélever, par l'intermédiaire de la source et du puits de Fontbanne des eaux destinées à l'alimentation humaine.

Pour l'exploitation des ouvrages et l'exercice des activités ou ouvrages énumérés dans le tableau de classement ci-après, le permissionnaire est tenu de respecter les engagements et valeurs annoncés dans son dossier d'autorisation dès lors qu'ils ne sont pas contraires aux dispositions du présent arrêté, du code de l'environnement, du code de la santé publique, des arrêtés du 11 septembre et du 25 novembre 2003 susvisés.

OUVRAGES – INSTALLATIONS - ACTIVITÉS	RUBRIQUE	RÉGIME
Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé le volume total prélevé étant : - supérieur ou égal à 200 000 m ³ /an	1.1.2.0	Autorisation
Ouvrages, installations permettant le prélèvement total d'eau dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées, ont prévu l'abaissement des seuils au titre de l'oligocène à l'ouest de la Garonne (230), cote de référence (50mNGF) - capacité maximale des installations de prélèvement supérieure à 8 m ³ /h	1.3.1.0	Autorisation

ARTICLE 3 : EMPLACEMENT DES OUVRAGES

La source et le puits sont situés sur la commune de BUDOS. La source est implantée sur la parcelle n° 430 section C et le puits sur la parcelle n° 431 section C du plan cadastral de la commune (plan de situation en *annexe I*).

Nom du captage	Lieu-dit	Indice BSS	Situation parcellaire	Coordonnées LAMBERT II étendu
Source Fontbanne	chemin de l'Ousteau Neuf	08518X0017/S	section C n°430	x = 384 070 m - y = 1 952 447 m z = + 20 m NGF
Puits Fontbanne	chemin de l'Ousteau Neuf	08518X0032	section C n°431	x = 384 105 m - y = 1 952 487 m z = + 20 m NGF

ARTICLE 4 : DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

Les ouvrages de captage sont décrits selon les coupes techniques présentées en *annexe 2*.

ARTICLE 5 : CARACTÉRISTIQUES DES PRÉLÈVEMENTS AUTORISÉS

Nom du captage	Débits maxima		Volumes maxima annuels (m ³ /an)	Aquifère	Unité de gestion SAGE Nappes profondes
	Horaire (m ³ /h)	Journalier (m ³ /j)			
Source Fontbanne	1 300	31 200	11 388 000	Landes / Oligocène (127a1)	Oligocène Centre classé à l'équilibre
Puits Fontbanne	100	2 400	350 000		
Total			11 738 000		

La source de Fontbanne correspond à l'émergence de 27 griffons qui se déversent par le biais de barbacanes dans un bassin creusé à même la roche d'un volume de 828 m³. Pour une bonne gestion de l'aquifère capté, un déversoir permet de maintenir constant le niveau de l'eau dans le bassin à la cote de +19 m NGF.

Le puits réalisé en 1971 à une profondeur de 4,70 mètres est situé à proximité d'un puits de secours utilisé pour l'alimentation en eau du syndicat des eaux de Budos uniquement dans le cas où la station est à l'arrêt pour entretien ou travaux ou pendant les périodes de chômage technique de l'aqueduc de Budos.

PRESCRIPTIONS : Les ouvrages et installations de prélèvement d'eau doivent être conçus de façon à éviter le gaspillage d'eau. A ce titre, le permissionnaire prend des dispositions pour limiter les pertes des ouvrages de dérivation, des réseaux et des installations alimentés par le prélèvement.

Le permissionnaire adresse régulièrement les actions réalisées en la matière à la police de l'eau de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF).

Les volumes de prélèvements annuels autorisés par unité de gestion hydrogéologique du SAGE Nappes profondes sont fixés par un arrêté préfectoral indépendant au présent arrêté, dans le cadre de l'autorisation globale des prélèvements d'eau de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ARTICLE 6 : ÉQUIPEMENT DES OUVRAGES

- Le puits est équipé d'un tube guide d'au moins 20 mm de diamètre de façon que les mesures des niveaux statiques et dynamiques puissent être faites en toutes circonstances avec précision à la sonde électrique.
- Un compteur volumétrique ou un dispositif de mesure en continu des volumes est installé et maintenu en état de marche. La remise à zéro du compteur est interdite. Le dispositif de mesure en continu est infalsifiable et permet de connaître le volume cumulé du prélèvement.
- Un robinet de prélèvement est installé aux fins d'analyses des eaux brutes.

ARTICLE 7 : SURVEILLANCE DES OUVRAGES, DES PRÉLÈVEMENTS ET DE LA NAPPE

Pendant la durée de l'exploitation, le propriétaire des captages doit veiller au bon entretien des ouvrages et de leurs abords, de façon à rendre impossible toute intercommunication entre niveaux aquifères différents ainsi que toute pollution des eaux souterraines.

Tous les dix ans, un diagnostic du forage est réalisé. Il comprend notamment une mesure par micro-moulinet pour connaître la vitesse et le positionnement des venues d'eau et une inspection par caméra de la colonne de captage.

Lorsque des travaux de réfection sont nécessaires, le permissionnaire en avise sans délai, la police de l'eau de la DDAF.

Le permissionnaire ou son gestionnaire consigne sur un registre ou cahier, les éléments listés ci-après, du suivi de l'exploitation des ouvrages :

- La mesure des débits, dans les conditions normales d'exploitation, faite une fois par an au minimum.
- Le relevé des volumes prélevés, au minimum hebdomadaire.
- Pour le forage, la mesure des niveaux statiques et dynamiques, effectuée de façon manuelle au minimum deux fois par an (périodes de basses et hautes eaux) si le forage n'est pas équipé d'un système de mesure en continu et dans des conditions et des périodes telles qu'il n'en résulte pas de gêne dans le fonctionnement des installations desservies par le captage. La mesure du niveau statique est réalisée après un arrêt de 4 heures au minimum.
- Pour la source, la mesure régulière des niveaux (crue et étiage) hors arrêt de l'exploitation.

PRESCRIPTION : Ces mesures sont adressées en fin d'année calendaire à la DDAF.

- Les incidents survenus dans l'exploitation, les opérations effectuées pour y remédier.

Ce registre ou cahier doit être tenu à la disposition de la DDAF et de la Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) ainsi que des agents délégués par ces administrations.

ARTICLE 8 : PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES

Sont institués et déclarés d'utilité publique les périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée de la source et du puits de Fontbanne.

Ces périmètres sont communs aux deux captages et s'étendent conformément aux indications des plans et états parcellaires joints en *annexes 3, 4 et 5*. Ces documents font foi en tout état de cause.

L'existence de la déclaration d'utilité publique des périmètres n'est pas remise en cause tant que les ouvrages sont exploités pour les besoins ayant motivé le présent arrêté.

ARTICLE 8.1 : PÉRIMÈTRE DE PROTECTION IMMÉDIATE

D'une superficie de 42 593 m², il englobe les parcelles n° 425, 429, 430, 431, 432, 483, 484, 485, 486, 487 et une partie du chemin rural du bassin des sources de la section C, feuille 2, du plan cadastral de la commune de BUDOS.

Ce périmètre comprend :

- le bassin des sources,
- la tête du puits,
- les installations de pompage, de traitement, de stockage et de refoulement des eaux,
- les installations de traitement des boues issues des eaux de rejets,
- deux habitations pour des personnels du service de l'eau.

Les terrains inclus dans le périmètre de protection immédiate doivent être la pleine propriété du permissionnaire et clôturés à une hauteur de 2 mètres. Sur les pourtours des parcelles n° 429 et 432 et uniquement le long du chemin départemental D 114 et du chemin rural de l'Ousteu Neuf, la clôture est maçonnée, le reste est grillagé sur des poteaux en béton du type de l'existant. L'ensemble est infranchissable et les entrées sont fermées par des portails cadénassés.

L'accès à l'intérieur du périmètre est interdit à toute personne en dehors du maître d'ouvrage et des personnes habilitées. Le site est équipé d'un dispositif anti-intrusion relié à un service de surveillance.

Tous les accès au bassin sourcier sont sécurisés.

Toute circulation, toute activité, tout travaux et tout stockage de produits autres que ceux strictement nécessaires à l'exploitation ou à l'entretien des installations de captage, de traitement et de stockage de l'eau potable et à la surveillance du site y sont interdits et, d'une manière générale, tout fait susceptible d'altérer directement ou indirectement la qualité des eaux.

L'occupation des deux habitations par des personnels du service de l'eau est autorisée. Chacun des terrains dédiés à ces habitations est clos et indépendant de l'usine. A l'intérieur de ces terrains, les zones de stationnement des véhicules sont protégées par un géotextile recouvert d'environ 15 centimètres de grave ciment. Le jardinage y est interdit ainsi que la fabrication de compost.

Les produits nécessaires au traitement de l'eau et au fonctionnement des installations sont placés sur bac de rétention.

Tous creusements, excavations, autres que ceux nécessaires à l'amélioration du captage et au traitement des eaux souterraines pour l'eau potable (mise en place de clôtures, de fossés de drainage et de tranchées pour évacuer les eaux usées et pluviales, ouvrages de traitement) sont interdits.

Les eaux usées des maisons d'habitation sont raccordées au réseau d'assainissement collectif.

Les eaux pluviales doivent être collectées et acheminées en aval des sources dans l'Eau belle.

Le périmètre et les installations sont soigneusement entretenus et contrôlés régulièrement. L'utilisation de fertilisant, pesticides et herbicides est interdite.

Les berges et le lit de l'Eau Belle sont régulièrement nettoyés sans creuser le lit du ruisseau. Seul le faucardage est admis.

La tête du puits est rehaussée et protégée par un capot étanche boulonné sur le système de verrouillage empêchant toute tentative de détérioration de l'ouvrage. Les passages de la colonne de refoulement, des câbles électriques et des mesures de niveau sont rendus étanches avec des presses étoupes.

Le bassin sourcier est protégé des risques de pénétration d'animaux et d'insectes, des eaux de ruissellement et de déversement de produits polluants.

Les services publics (gendarmerie, pompiers, mairie) sont sensibilisés à la vulnérabilité de cet ouvrage : le permissionnaire et son exploitant sont immédiatement informés en cas d'accident sur la route départementale D114 qui longe le bassin sourcier.

PRESCRIPTIONS :

Les travaux suivants sont réalisés dans un délai de 2 ans à compter de la publication du présent arrêté:

- Les bâtiments, remises (anciennes latrines) inutilisés sont démolis puis engazonnés.
- Les poulaillers et jardins potagers sont supprimés.
- Les cuves à fuel et tous les produits et réactifs utilisés pour le fonctionnement de l'usine sont installés sur des bacs de rétention étanches.
- Les eaux de ruissellement des routes et des chemins bordant le périmètre de protection immédiate sont collectées et évacuées dans l'Eau Belle en aval des sources. Les dispositifs de collecte et d'évacuation mis en place sont régulièrement entretenus.
- Les habitations réservées au personnel du service de l'eau sont raccordées au réseau d'assainissement collectif dès leur occupation.
- La portion de chemin rural qui va du chemin de l'Oustaou Neuf aux vannes du bassin sourcier est acquise par le permissionnaire et fermée à la circulation. Un relevé de cette parcelle est fait par un géomètre et le plan adressé à la DDASS en suivant.
- Le droit d'eau de remplissage des agriculteurs au niveau de ces vannes est supprimé et remplacé par un aménagement équivalent implanté en dehors du périmètre.
- La clôture du périmètre est mise en conformité.

ARTICLE 8.2 : PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE

D'une superficie de 490 hectares, ce périmètre est proposé afin de conserver dans le bassin des sources et du puits et à leur aval un environnement de qualité.

Il est délimité :

- au Sud, par les voies communales n°22 de Gendros à Chourrieu, n°5 de Paulin au Bourg de Budos, le CD n°118 de Barsac à Balizac par Budos et le chemin rural n°11 du Bourg au Bruhé jusqu'à Finore ;
- à l'Est, par le chemin rural n°1 de Landon au Chat, la voie communale n°11 de Coutures, n°19 du Batan et n°17 de Batan à Pourrière;
- au Nord, par les chemins ruraux n°22 et 25 de Pourière à Pingoy, le chemin départemental n°18 et les chemins ruraux n°33 et 32 de Pingoy à Cazenave (Le Vergey), le chemin départemental n°11 au delà de Massé, les chemins ruraux n°57 et 15 jusqu'à Perron ;
- à l'Ouest, le chemin rural n°56 depuis Perron en suivant les limites entre les sections A1 et A2, E6 et E7 jusqu'à Tourrieux.

PRESCRIPTIONS :

A l'intérieur du périmètre de protection rapprochée les activités, installations, travaux, dépôts, ouvrages, aménagements ou occupations des sols suivants sont interdits:

1. Le creusement de tout nouveau puits ou forage à l'exception :
 - a. de ceux nécessaires à la dérivation de la ressource destinée à l'alimentation en eau du permissionnaire,
 - b. des ouvrages de remplacement des puits ou forages agricoles existants réglementairement déclarés ou autorisés à la date de notification du présent arrêté et listés en **annexe 8**,

et sous réserve que toutes les mesures soient mises en œuvre pour la conservation de la qualité des eaux dont le prélèvement et l'usage sont déclarés ou autorisés par le présent arrêté.

2. L'ouverture et l'exploitation de gravières ou de carrières.

3. La création de caves souterraines, de fouilles, de tranchées, d'excavations, de puits, de forages, de captages et au fonctionnement des réseaux d'assainissement :
 - a. d'une profondeur supérieure à 1 mètre dans le secteur proche des sources,
 - b. d'une profondeur supérieure à 3 mètres sur le reste du périmètre.Ces secteurs sont délimités sur le plan joint en *annexe 6*.
4. Tous nouveaux bâtiments à usage d'activité industrielle.
5. Tous nouveaux bâtiments d'activité artisanale ou activité tertiaire générant des effluents ou des déchets susceptibles de nuire à la qualité des eaux souterraines.
6. Tous nouveaux bâtiments agricoles non liés à une exploitation existante.
7. Les rejets par infiltration, écoulement direct puisard ou épandage sur ou dans le sol de produits toxiques et autres substances polluantes, d'eaux usées d'origine domestique, agricole et industrielle, de boues de stations d'épuration, lisiers, matières de vidange, effluents vitivinicoles.
8. L'implantation de centre d'enfouissement technique, l'installation de dépôts de déchets inertes ou non, de déchets ultimes, banaux, spéciaux, de produits radioactifs et tous produits ou matières susceptibles d'altérer la qualité de l'eau.
9. L'installation de dépôts d'hydrocarbures liquides ou gazeux autres que domestiques ou nécessaires aux activités autorisées.
10. L'installation d'ouvrage de transport d'hydrocarbures liquides ou gazeux autres que domestiques.
11. La création de mares, étangs, plans d'eau de toute nature à l'exception des piscines sous réserve du respect des limites de profondeur pour les fondations précisées au 3) du présent article.
12. La construction de nouvelles voies de circulation publiques et de routes à grande circulation.
13. L'installation de camping, caravaning et base de loisirs.
14. Le nomadisme, le camping sauvage et le stationnement de caravanes habitées hormis le stationnement temporaire lié aux activités d'accueil de type "œno-tourisme".
15. La création de cimetière et de sépultures.
16. L'établissement de bâtiments d'élevage ou de stabulations libres d'animaux pour tout élevage de type non familial.
17. Le pacage intensif des animaux (supérieur à 1,4 Unité Gros Bovin par hectare).
18. Le stockage de matières fermentescibles destinées à l'alimentation du bétail (ensilage).
19. L'épandage de tous produits non homologués destinés à la fertilisation des sols et à la lutte contre les ennemis des cultures.
20. L'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des talus, fossés, haies, chemins et voies publiques.
21. Les irrigations dont les prélèvements ne sont pas expressément autorisées.
22. Le défrichement à l'exception des parcelles en zones AOC pour la plantation de vignes.
23. Le dessouchage lors de l'exploitation forestière. Le reboisement est opéré après un travail superficiel du sol, en présence des souches de l'ancien peuplement.

24. Les transformateurs électriques utilisant des produits toxiques.

A l'intérieur de ce périmètre, les activités, installations, travaux, dépôts, ouvrages, aménagements ou occupations des sols suivants sont réglementés:

25. En dehors des parties actuellement urbanisées de la commune, l'établissement de nouvelles constructions est limité en application des règles générales d'urbanisme pour éviter le mitage et l'étalement urbain. Une carte communale est à l'étude qui précisera le zonage des secteurs constructibles.

26. Les nouvelles constructions autres que celles précisées au 4), 5) et 6) du présent article, sont autorisées sous réserve du respect des limites de profondeur pour les fondations et de leur raccordement immédiat au système de collecte existant :

a. dans la mesure où dans l'agglomération d'assainissement n°1 la charge totale de pollution collectée et traitée par le système d'assainissement ne dépasse pas la capacité nominale et technique de la station d'épuration de 19,5 kg de DBO5 (325 équivalents habitants),

b. dans la mesure où dans l'agglomération d'assainissement n°2 la charge de pollution collectée par le système d'assainissement ne dépasse pas la capacité nominale et technique de la station d'épuration.

Ces agglomérations sont délimitées sur le plan joint en *annexe 7*.

27. Les eaux usées collectées sont envoyées dans deux stations d'épuration situées au lieu-dit « Brousteys du Chot » pour l'agglomération n°1 et au lieu-dit « Carte » pour l'agglomération n°2.

28. Une convention entre le syndicat des Eaux de Budos, la Communauté urbaine de Bordeaux et la Lyonnaise des Eaux est établie dans **un délai de 6 mois** après notification du présent arrêté pour fixer les modalités financières relatives aux travaux d'assainissement collectif pour la station située au lieu-dit « Carte ». Ces travaux doivent être réalisés dans **un délai de 3 ans**.

29. Toutes les habitations nouvelles et existantes situées à l'intérieur des agglomérations d'assainissement n° 1 et 2 doivent être raccordées au réseau public d'assainissement. Le raccordement se fait au moyen de réseaux étanches à joints et de regards étanches monobloc et sous réserve de la vérification de la conformité du raccordement.

30. Toutes les canalisations publiques ou privées du réseau d'assainissement collectif doivent être parfaitement étanches. Un diagnostic des réseaux publics est réalisé au moins tous les 10 ans, les réparations doivent être effectuées sans délai. Toutes les précautions sont prises quant au choix des matériaux utilisés, au contrôle et à l'entretien de l'étanchéité de ces canalisations.

31. Dans le secteur de Fontbanne, les conduites d'assainissement passent en aval des sources. Les 3 postes de relèvement et de refoulement situés au lieu-dit Fontbanne, Bourg et Mouyet doivent être suffisamment dimensionnés, étanches et équipés de doubles pompes avec une gestion par télésurveillance. Toutes les dispositions sont prises pour éviter, sauf cas de force majeure, le débordement des postes.

32. Dans les agglomérations d'assainissement n° 1 et 2, les projets d'extension, d'aménagement ou de changement de destination des constructions existantes sont autorisés sous réserve de leur raccordement au réseau collectif d'assainissement et du respect des limites de profondeur pour les fondations.

33. A titre dérogatoire, les eaux usées des habitations existantes des hameaux de Cazenave, Couchire, Fout, La Fontasse, La Salette, Lauchet, Massé, Paul, Perron et Pourrière peuvent être traitées par un système d'assainissement autonome. Ces dispositifs doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Sur ces secteurs, les projets d'extension, d'aménagement ou de changement de destination sont possibles sous réserve de ne pas faire apparaître de besoin nouveau d'assainissement et du respect des limites de profondeur pour les fondations.

34. Un contrôle initial de conformité des dispositifs d'assainissement autonome autorisés à titre dérogatoire est réalisé dans **un délai de 2 ans** après notification de l'arrêté par le syndicat d'assainissement non collectif, puis des contrôles de bon fonctionnement sont effectués tous les 2 ans. Les travaux éventuels de mise en conformité sont à la charge du propriétaire.

35. Les constructions à usage d'habitation des agriculteurs dont le siège d'exploitation sont autorisées dans les secteurs non desservis par le réseau d'assainissement collectif sous réserve de produire une étude hydrogéologique à la parcelle pour définir le dispositif d'assainissement autonome à mettre en place.
36. Toutes les cuves à fuel sont munies de double paroi avec indicateur de fuite ou placées sur bac de rétention étanche d'un volume au moins égal au volume de stockage.
37. Le stockage d'engrais organiques ou chimiques et de tous produits ou substances destinés à la fertilisation des sols est interdit en dehors des activités agricoles existantes. Ces stockages sont aménagés sur aire de rétention en vue de supprimer le risque d'écoulement ou d'infiltration vers les eaux superficielles et souterraines.
38. Le stockage de produits phytosanitaires se fait obligatoirement dans un local dédié à cet effet et aménagé sur aire de rétention.
39. L'épandage de produits phytosanitaires, engrais, composts, fumiers par les agriculteurs se fait selon le code des bonnes pratiques agricoles. Pour les usages domestiques, les utilisateurs se limitent aux stricts dosages préconisés par les fabricants.
40. Les abreuvoirs destinés au bétail sont déplacés régulièrement pour ne pas créer de zones excessivement piétinées. Ils sont gérés de façon à éviter les risques de débordement et les accumulations d'eau à proximité.
41. Les abris des animaux des élevages de type familial doivent être régulièrement entretenus et ne pas générer de rejet d'effluent polluant.
42. Les abris des animaux des élevages extensifs sont non clos et dimensionnés en fonction du nombre d'animaux autorisés pour le pacage (inférieur à 1, 4 Unité Gros Bovin par hectare). Toutes précautions sont prises pour limiter les risques de piétinement et d'humidité autour de ces abris.
43. Les effluents viticoles (eaux de lavage des machines et du matériel utilisés pour les traitements phytosanitaires) et les effluents vinicoles (effluents de chais) sont stockés dans des cuves tampons étanches différenciées puis évacués et traités à l'extérieur du périmètre dans **un délai de 3 ans** après notification de l'arrêté. Le surcoût généré par ces dispositifs est à la charge du permissionnaire.
44. La construction de bâtiments agricoles (hangars, chais) liés à des exploitations agricoles existantes est autorisée sous réserve de respecter les obligations de traitement des effluents (raccordement au réseau collectif d'assainissement pour les eaux usées et stockage dans des cuves tampons étanches puis évacuation et traitement à l'extérieur du périmètre pour les effluents vinicoles).
45. Les bétouilles sont comblées dès leur apparition avec des matériaux propres et inertes par les soins du permissionnaire.
46. Les fossés de la voie départementale sont régulièrement nettoyés par faucardage uniquement. Il n'y aura aucun surcreusement des fossés pour que soient maintenues en leur fond, les couches de terre argileuse et végétale enherbée assurant ainsi une protection contre l'infiltration et un traitement des eaux collectées.
47. Les **puits ou forages** déclarés ou autorisés à la date du présent arrêté et ceux déclarés en mairie dans un délai de trois mois après notification de l'arrêté sont **contrôlés** par un bureau d'études selon un protocole établi par le BRGM au frais du permissionnaire dans **un délai de 2 ans** après notification du présent arrêté. La **liste** définitive de tous les puits déclarés ou autorisés est établie par le permissionnaire dans **un délai de 6 mois** après notification de l'arrêté et conservée en mairie de Budos. Les puits ou forages abandonnés ou présentant un danger pour la nappe de l'oligocène sont rebouchés par cimentation au frais du permissionnaire dans **un délai de 3 ans** après notification du présent arrêté. Les puits ou forages maintenus en service sont munis par leur propriétaire et à leurs frais, de margelle, d'un capot étanche et cadernassé dans **un délai de 3 ans** après notification du présent arrêté, de manière à éviter tout déversement d'eaux superficielles par leur orifice ou le long du tubage.

ARTICLE 8.3 : PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ÉLOIGNÉE

Il englobe toute la commune de Budos et a pour but de conserver l'environnement dans l'état actuel voire de l'améliorer.

Dans ce périmètre, la réglementation générale s'applique strictement avec le souci de la protection de la ressource. Les documents d'incidence ou d'impact de tous ouvrages, installations, travaux, activités, dépôts, aménagement ou occupation des sols travaux soumis à une procédure préfectorale d'autorisation ou de déclaration doivent apporter la preuve qu'ils ne seront pas susceptibles de porter atteinte à la nappe sur les plans quantitatif et qualitatif.

PRESCRIPTIONS :

Les installations et activités suivantes sont réglementées :

1. Toute création de puits ou forage est déclarée en mairie. La réalisation des ouvrages se fait dans les règles de l'art.
2. Les eaux usées issues des habitations situées en bordure de l'aqueduc de Budos sont traitées et évacuées en dehors de la zone sanitaire de 35 mètres de part et d'autre de l'aqueduc et en direction opposée à cet ouvrage.
3. Tous les effluents rejetés dans le ruisseau du Tursan doivent être conformes aux normes de rejet prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 8.4 : DISPOSITIONS COMMUNES SUR L'ENSEMBLE DES PÉRIMÈTRES

1. Postérieurement à la publication du présent arrêté, tout propriétaire ou ayant droit d'un terrain, d'une activité, d'une installation, d'un ouvrage ou d'une occupation du sol réglementés dans les périmètres de protection, qui voudrait y apporter une modification doit faire connaître son intention à la DDASS en précisant :
 - a. La localisation et les caractéristiques du projet, notamment celles qui risquent de porter atteinte directement ou indirectement à la qualité de la ressource en eau,
 - b. Les dispositions prévues pour parer aux risques précités.

Il a à fournir, à ses frais, tous les renseignements complémentaires susceptibles de lui être demandés.

2. Toutes mesures doivent être prises pour que le permissionnaire, l'exploitant de la distribution d'eau, la DDASS et le service chargé de la police de l'eau soient avisés sans retard de tout accident entraînant le déversement de substances liquides ou solubles à l'intérieur des périmètres de protection.
3. Toute anomalie notable doit être signalée sans délai à l'autorité sanitaire.

ARTICLE 8.5 : DÉLAI ET DURÉE DE VALIDITÉ DES SERVITUDES

Les ouvrages, installations, travaux, activités, dépôts, aménagement ou occupation des sols décrits doivent satisfaire aux obligations du présent arrêté **dans un délai maximum de 2 ans** après notification de l'arrêté, sauf mention particulière précisée aux articles concernés.

Les dispositions du présent arrêté demeurent applicables tant que le captage participe à l'approvisionnement en eau de consommation humaine de la collectivité dans les conditions fixées par celui-ci.

ARTICLE 8.6 : INDEMNISATIONS DES SERVITUDES

Les indemnités qui peuvent être dues aux propriétaires ou occupants de terrains compris dans les périmètres de protection sont fixées selon les règles applicables en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique. Les indemnités dues sont à la charge du permissionnaire.

ARTICLE 9 : TRAITEMENT ET DISTRIBUTION DE L'EAU

Le permissionnaire est autorisé à traiter et à distribuer en vue de la consommation humaine les eaux captées à partir de la source et du puits de Fontbanne sous réserve de répondre aux conditions exigées par le code de la santé publique et ses textes d'application. Le procédé de traitement, son installation, son fonctionnement et la qualité des eaux distribuées sont placés sous le contrôle de la DDASS.

ARTICLE 9.1 : FILIERE DE TRAITEMENT

Les eaux brutes sont traitées sur le site de Fontbanne. La filière de traitement présentée en *annexe 9* comprend :

- Un traitement d'aération, de coagulation, de préchloration au chlore gazeux et de floculation dans la cascade d'arrivée de l'eau ;
- Une décantation sur un décanteur type Pulsatube ;
- Une filtration sur 8 filtres à sable type Aquazur ;
- Une désinfection au chlore gazeux ;
- Une neutralisation de l'agressivité de l'eau à la soude.

Le sable des unités de filtration doit être remplacé par du charbon actif.

Les eaux traitées sont acheminées dans l'aqueduc de Budos où elles s'écoulent gravitairement sur 42 kilomètres jusqu'à la station de Béquet à Villenave d'Ornon.

A la station de Béquet les eaux sont rechlorées au bioxyde de chlore et neutralisées à la soude.

L'axe « Budos-Béquet » alimente le syndicat des eaux de Budos, la commune de Cérons en échange du déversement de son forage minéralisé dans l'aqueduc, et peut secourir le syndicat de l'ARPOCABE (dont les communes adhérentes sont Arbanats, Portets, Castres et Beautiran). Sur la CUB, cet axe dessert les communes de Bordeaux rive gauche et centre (cote 40), Villenave d'Ornon et Bègles (cote 60). Il contribue également à la dilution des forages minéralisés de l'éocène sur la rive droite.

Les eaux envoyées sur la cote 40 subissent un traitement par orthophosphates en prévention de la corrosion.

Tous les produits et procédés de traitement utilisés sont autorisés pour le traitement des eaux destinées à la consommation humaine.

Les matériaux entrant en contact avec l'eau sont conformes à la réglementation en vigueur. L'exploitant maintient à disposition de l'autorité sanitaire les éléments attestant de cette conformité sanitaire.

Le traitement mis en œuvre doit permettre d'obtenir en permanence une eau avec une turbidité inférieure à 0,5 NFU.

L'utilisation des polymères pour la coagulation ne doit pas entraîner des concentrations en monomères supérieures aux limites de qualité en vigueur pour l'acrylamide, le chlorure de vinyle et l'épychlorhydrine.

Le sulfate d'alumine est utilisé pour la floculation, la concentration en aluminium dans l'eau produite ne doit pas dépasser 200 microgrammes par litre.

Les traitements au chlore gazeux et au bioxyde de chlore ne doivent pas conduire à la formation de sous-produits de désinfection à des valeurs supérieures aux limites réglementaires.

Le traitement de l'eau prend en compte le potentiel de dissolution du plomb, du cuivre et du nickel.

Le taux maximal de traitement par orthophosphates est de 1 milligramme par litre exprimé en PO4.

Les ouvrages de stockage d'eau brute et traitée sont protégés contre toute contamination extérieure.

PRESCRIPTIONS :

- Tout projet de modification du traitement doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la DDASS. Elle appréciera, suivant l'importance des modifications, si une nouvelle autorisation est nécessaire.

ARTICLE 9.2 : TRAITEMENT DES REJETS

Les boues issues du décanteur sont envoyées sur 10 lits de séchage situés sur le site de Fontbanne. Les eaux infiltrées sont canalisées par des drains et rejetées dans le ruisseau du Batan. Les boues sont évacuées vers une filière légalement autorisée.

Les lits de séchage ainsi que les canalisations de transfert sont régulièrement contrôlés pour éviter toute infiltration dans le sol.

ARTICLE 9.3 : DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE ET D'ALERTE

Un système de télégestion et de télésurveillance est mis en place depuis le télé contrôle AUSONE installé rue Paulin à Bordeaux.

Des dispositifs anti-intrusion et de télésurveillance sont installés sur les ouvrages de captage, de traitement et de stockage.

ARTICLE 9.4 : SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

La personne responsable de la production ou de la distribution d'eau veille au bon fonctionnement des systèmes de production, de traitement et de distribution et organise la surveillance de la qualité de l'eau distribuée. Les ouvrages de captage, les dispositifs de protection et de traitement et les systèmes de distribution sont régulièrement entretenus et contrôlés.

L'eau en production et distribution doit être conforme à la réglementation en vigueur.

PRESCRIPTIONS :

La personne responsable de la production ou de la distribution d'eau est tenue de surveiller en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Cette surveillance comprend notamment :

- Une vérification régulière des mesures prises pour la protection de la ressource utilisée et du fonctionnement des installations ;
- Un programme de tests ou d'analyses effectués sur des points déterminés en fonction des dangers identifiés que peuvent présenter les installations ;
- La tenue d'un fichier sanitaire recueillant l'ensemble des informations collectées à ce titre.

Un suivi analytique en continu est assuré sur les paramètres suivants:

- Turbidité sur l'eau brute et sur l'eau traitée en départ des stations de Budos et de Béquet
- Taux de désinfectant et pH sur l'eau traitée en départ des stations de Budos et de Béquet

Ce suivi est complété sur l'eau en départ distribution par la recherche des paramètres suivants:

- Aluminium : 2 fois/semaine
- Pesticides : 1 fois/semaine d'avril à septembre et 1 fois/mois pour les autres mois
- Orthophosphates : 1 fois par mois

(Les fréquences indiquées sont des fréquences minimales).

Le responsable de la distribution de l'eau adresse chaque année à la DDASS, un bilan de fonctionnement des systèmes de production, de traitement et de distribution (mesures, analyses, interventions, travaux, problèmes) et indique le plan de surveillance défini pour l'année suivante faisant apparaître notamment les éventuelles améliorations envisagées.

Tout incident pouvant avoir des conséquences sur la santé publique doit être signalé sans délai à l'autorité sanitaire.

ARTICLE 9.5 : CONTRÔLE SANITAIRE

La qualité de l'eau brute et traitée est contrôlée selon un programme annuel défini par la réglementation en vigueur et établi par la DDASS. La fréquence de contrôle peut être modulée par la DDASS en fonction des résultats observés. Les frais de prélèvements et d'analyses sont à la charge de l'exploitant.

Le contrôle est renforcé sur l'eau produite et distribuée pour les paramètres aluminium et orthophosphates.

ARTICLE 10 : PLAN ET VISITE DE RÉCOLEMENT

Le permissionnaire établit un plan de récolement des installations à l'issue de la réalisation des travaux. Celui-ci est adressé à la DDASS et à la DDAF dans un délai de 3 mois suivant l'achèvement des travaux.

Après réception, une visite de récolement est effectuée par les services de l'Etat en présence du maître d'ouvrage et de l'exploitant.

II – DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 11 : DURÉE DE L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

La présente autorisation est accordée pour une durée de TRENTE ANS à compter de la date de notification du présent arrêté.

ARTICLE 12 : CONFORMITÉ AU DOSSIER ET MODIFICATION

Les installations, ouvrages, travaux ou activités, objets de la présente autorisation, sont situées, installées et exploitées conformément aux plans et contenu du dossier de demande d'autorisation sans préjudice des dispositions de la présente autorisation.

ARTICLE 13 : MODIFICATION DES OUVRAGES OU DE LEUR MODE D'UTILISATION PAR LE PERMISSIONNAIRE

Toutes modifications apportées aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant à l'exercice des activités ou à leur voisinage et entraînant un changement notable des éléments du dossier de demande d'autorisation, doit être portée, avant sa réalisation, à la connaissance du préfet avec tous les éléments d'appréciation, qui peut exiger une nouvelle demande d'autorisation, conformément aux dispositions de l'article R.214-20 du code de l'environnement.

ARTICLE 14 : ACCÈS AUX INSTALLATIONS

Les agents chargés de la police de l'eau (DDAF) et du contrôle sanitaire (DDASS) auront libre accès aux installations, ouvrages, travaux ou activités autorisés par la présente autorisation, dans les conditions fixées par les codes de l'environnement et de la santé. Ils pourront demander communication de toute pièce utile au contrôle de la bonne exécution du présent arrêté.

ARTICLE 15 : CARACTÈRE DE L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

L'autorisation est accordée à titre personnel, précaire et révocable sans indemnité de l'Etat exerçant ses pouvoirs de police.

Si, à quelque époque que ce soit, l'Administration décidait dans un but d'intérêt général, notamment du point de vue de la lutte contre la pollution des eaux et leur régénération, dans le but de satisfaire ou de concilier les intérêts mentionnés à l'article L.211-1 du Code de l'Environnement, de modifier d'une manière temporaire ou définitive l'usage des avantages concédés par le présent arrêté, le permissionnaire ne pourrait réclamer aucune indemnité.

Faute par le permissionnaire de se conformer dans le délai fixé aux dispositions prescrites, l'administration pourra prononcer la déchéance de la présente autorisation et, prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître aux frais du permissionnaire tout dommage provenant de son fait, ou pour prévenir ces dommages dans l'intérêt de l'environnement, de la sécurité et de la santé publique, sans préjudice de l'application des dispositions pénales relatives aux contraventions au code de l'environnement.

Il en sera de même dans le cas où, après s'être conformé aux dispositions prescrites, le permissionnaire changerait ensuite l'état des lieux fixé par la présente autorisation, sans y être préalablement autorisé, ou s'il ne maintenait pas constamment les installations en état normal de bon fonctionnement.

ARTICLE 16 : RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE PRÉLÈ

Le bénéficiaire de l'autorisation peut obtenir le renouvellement de cette dernière. Dans ce cas, il doit formuler la demande auprès de la DDAF, dans un délai d'un an au plus et de six mois au moins, avant la date d'expiration de l'autorisation.

La demande comprend les pièces énumérées à l'article R.214-20 du code de l'environnement.

ARTICLE 17 : TRANSFERT DE L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Si le bénéfice de la présente autorisation est transmis à une autre personne que celle qui est mentionnée à l'article 1er du titre I, le nouveau bénéficiaire doit en faire la déclaration au Préfet, dans les trois mois qui suivent la prise en charge de l'ouvrage, de l'installation, des travaux ou des aménagements ou le début de l'exercice de son activité.

Cette déclaration doit mentionner, s'il s'agit d'une personne physique, les nom, prénom et domicile du nouveau bénéficiaire et, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination ou sa raison sociale, sa forme juridique, l'adresse de son siège social ainsi que la qualité du signataire de la déclaration. Il est donné acte de cette déclaration.

La cessation définitive ou pour une période supérieure à deux ans, de l'exploitation ou de l'affectation indiquée dans la présente autorisation, d'un ouvrage ou d'une installation doit faire l'objet d'une déclaration, par l'exploitant ou, par défaut, par le propriétaire, auprès du Préfet dans le mois qui suit la cessation définitive, l'expiration du délai de deux ans ou le changement d'affectation. Il est donné acte de cette déclaration.

ARTICLE 18 : DÉCLARATION DES INCIDENTS OU ACCIDENTS PAR LE PERMISSIONNAIRE

Le permissionnaire est tenu de déclarer au préfet sans délai, dans les conditions fixées à l'article L.211-5 du code de l'environnement, les accidents ou incidents intéressant les installations, ouvrages, travaux ou activités faisant l'objet de la présente autorisation et qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L.211-1 du code suscit.

Sans préjudice des mesures que pourra prescrire le préfet, le maître d'ouvrage devra prendre ou faire prendre toutes dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

Le permissionnaire demeure responsable des accidents ou dommages qui seraient la conséquence de l'activité ou de l'exécution des travaux et de l'aménagement.

ARTICLE 19 : ARRÊT D'EXPLOITATION – ABANDON DES OUVRAGES

Tout abandon d'exploitation de captage avec ou sans suppression de ce dernier doit être déclaré auprès du service police de l'eau dans le mois qui suit la cessation définitive. L'autorité se prononce, le cas échéant, sur l'opportunité de conserver en l'état l'ouvrage en cause, susceptible d'être utilisé par la suite à d'autres usages tels que le suivi piézométrique et la surveillance de la qualité de la nappe.

Dans le cas d'une réponse négative, le captage doit obligatoirement faire l'objet d'un comblement suivant les règles de l'art permettant d'éviter la communication entre aquifères et les pollutions par les eaux de surface.

Le comblement doit se faire sous la maîtrise d'œuvre d'un bureau d'études compétent en hydrogéologie qui présente au service police de l'eau le projet, le procès-verbal de réalisation et de récolement des travaux effectués.

ARTICLE 20 : RETRAIT OU SUSPENSION DE L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT – MISE HORS SERVICE OU SUPPRESSION DE L'OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT PAR LE PRÉFET

La décision de retrait d'autorisation est prise par un arrêté préfectoral qui, s'il y a lieu, prescrit la remise du site dans un état tel qu'il ne s'y manifeste aucun danger ou aucun inconvénient pour les éléments concourant à la gestion équilibrée de la ressource en eau.

En cas de défaillance, du titulaire de l'autorisation retirée, dans l'exécution des travaux prescrits par la décision de retrait, le Préfet peut y faire procéder d'office, dans les conditions prévues à l'article L.216-1 du code de l'environnement.

Dans le cadre de la suspension ou du retrait de l'autorisation de prélèvement, le titulaire de l'autorisation ou l'exploitant des ouvrages de prélèvements est tenu, jusqu'à la remise en service, la reprise de l'activité ou la remise en état des lieux, de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la surveillance de l'ouvrage et des installations.

ARTICLE 21 : MODIFICATIONS DES PRESCRIPTIONS PAR LE PRÉFET

A la demande du bénéficiaire de l'autorisation ou à sa propre initiative, le Préfet peut prendre des arrêtés complémentaires après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. Ces arrêtés peuvent fixer toutes les prescriptions additionnelles que la protection des éléments mentionnés à l'article L.211-1 du Code de l'Environnement rend nécessaires ou atténuer celles des prescriptions primitives dont le maintien n'est plus justifié.

ARTICLE 22 : DROITS DES TIERS

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 23 : PUBLICATION ET INFORMATION DES TIERS

1 - à la charge du Préfet :

- Le présent arrêté est notifié au permissionnaire au siège de la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux et au maire de BUDOS, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture,
- Une mention de l'affichage en mairie est insérée en caractères apparents par les soins du préfet et aux frais du permissionnaire dans deux journaux locaux du département.

2 - à la charge du permissionnaire :

- Un extrait de cet arrêté est adressé **sans délai** à chacun des propriétaires ou ayant droit des parcelles concernées par le périmètre de protection rapprochée afin de l'informer des servitudes qui grèvent son terrain, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Lorsque l'identité ou l'adresse d'un propriétaire est inconnue, la notification est faite au maire de la commune sur le territoire de laquelle est située la propriété soumise à servitudes, qui en assure l'affichage et, le cas échéant, la communique à l'occupant des lieux.
- Le permissionnaire transmet à la préfecture **dans un délai de 1 an** après la date de signature de l'arrêté, une note sur l'accomplissement des formalités portant sur :
 - o la notification aux propriétaires et ayant droits des parcelles concernées par le périmètre de protection rapprochée,
 - o l'insertion de l'arrêté dans les documents d'urbanisme,

3 - à la charge de la commune de BUDOS :

- Les servitudes prévues au présent arrêté sont transcrites dans les documents d'urbanisme de la commune de BUDOS par les périmètres de protection dans un délai de 3 mois avec ses documents graphiques, dans les conditions définies aux articles L126-1 et R126-3 du code de l'urbanisme.
- Le présent arrêté est affiché en mairie pendant une durée minimale de **deux mois**.
- Le maire de BUDOS conserve le présent arrêté et délivre à toute personne qui le demande les informations sur les servitudes qui y sont rattachées.
- Procès-verbal de l'accomplissement de ces formalités d'affichage est dressé par les soins du maire.

ARTICLE 24 : AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La présente autorisation ne dispense pas le permissionnaire de requérir les autorisations nécessitées par l'application d'autres réglementations, notamment celles susceptibles d'être exigées par le code de l'urbanisme.

ARTICLE 25 : DÉLAI ET VOIE DE RECOURS

La présente décision ne peut être déférée qu'au Tribunal Administratif de Bordeaux (9, rue Tastet - BP 947 - 33063 BORDEAUX CEDEX).

- en ce qui concerne la déclaration d'utilité publique, en application de l'article R 421-1 du code de la justice administrative,
 - par toute personne ayant intérêt pour agir, dans un délai de deux mois à compter de son affichage en mairie.
- en ce qui concerne les servitudes publiques, en application de l'article R 421-1 du code la justice administrative :
 - par les propriétaires concernés dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
- en ce qui concerne le code de l'environnement, en application des articles L 211-6, L.214-10, L.216-2 du code de l'environnement et dans les conditions prévues à l'article L.514-6 dudit code.
 - par le bénéficiaire, dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté,
 - par les tiers, dans un délai de quatre ans à compter de la publication ou de l'affichage, ce délai étant le cas échéant prolongé jusqu'à la fin d'une période de deux années suivant la mise en activité de l'installation.

Toute personne peut également saisir dans un délai de deux mois à compter de la notification et de la publication du présent arrêté :

- le préfet de Gironde d'un recours gracieux; le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois vaut décision de rejet,
- les ministres chargés de la santé et de l'environnement d'un recours hiérarchique; le silence gardé pendant plus de deux mois vaut décision de rejet.

Cette personne dispose alors d'un délai de deux mois pour se pourvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux à compter de la date d'expiration de la période de deux mois ou à compter de la réponse explicite de l'administration.

ARTICLE 26 : SANCTIONS

- Non respect de la déclaration d'utilité publique
En application de l'article L.1324-3 du code de la santé publique, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende, le fait de ne pas se conformer aux dispositions des actes déclaratifs d'utilité publique.
- Dégradation, pollutions d'ouvrages
En application de l'article L.1324-4 du code de la santé publique, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende, le fait de dégrader des ouvrages publics destinés à recevoir ou à conduire des eaux d'alimentation, de laisser introduire des matières susceptibles de nuire à la salubrité dans l'eau de source, des fontaines, des puits, des citernes, des aqueducs, des réservoirs d'eau servant à l'alimentation publique.
- Obstacle à la mission des agents du ministère de la santé pour le contrôle du respect du règlement sanitaire
En application de l'article L1312-2 du code de la santé publique, est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende.
- Obstacle à la mission des agents de la police de l'eau et des milieux aquatiques pour le contrôle du respect du code de l'environnement
En application de l'article L216-10 du code de l'environnement, est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende.

- Le non-respect des prescriptions fixées par le préfet dans l'arrêté complémentaire est puni de deux ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende en application de l'article L216-10 du code de l'environnement,

ARTICLE 27 : ABROGATION DE L'ARRÊTÉ DU 23 FÉVRIER 1970

Le présent arrêté abroge et remplace les dispositions réglementaires édictées pour la source de Budos dans l'arrêté préfectoral du 23 Février 1970.

ARTICLE 28 : EXÉCUTION

- le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde,
 - le Sous-préfet de l'arrondissement de LANGON,
 - le Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX,
 - le Maire de la commune de BUDOS,
 - le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales,
 - le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,
 - le Directeur Départemental de l'Équipement,
 - le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement,
- sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux le. **2 SEP. 2008**

LE PREFET,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Bernard GONZALEZ



Pour copie conforme

Pour le Préfet,
Pour l'Attaché Chef de Bureau

0017

Françoise PIREYRE

LISTE DES ANNEXES :

- Annexe 1 : PLAN de SITUATION de la source et du puits
- Annexe 2 : COUPES TECHNIQUES de la source et du puits
- Annexe 3 : PLAN du PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE
- Annexe 4 : PLAN et ETAT PARCELLAIRE du PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE
- Annexe 5 : PLAN du PERIMETRE DE PROTECTION ELOIGNEE
- Annexe 6: PLAN délimitant les DEUX SECTEURS dans lesquels sont autorisés des EXCAVATIONS d'une PROFONDEUR de UN ou de TROIS METRES
- Annexe 7 : PLAN des DEUX AGGLOMERATIONS D'ASSAINISSEMENT
- Annexe 8 : LISTE des PUIITS ou FORAGES AGRICOLES DECLARES ou AUTORISES dans le PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE
- Annexe 9 : SCHEMA de la STATION DE TRAITEMENT

PLAN DE DIFFUSION :

Permissionnaire	1	DIREN	1
Préfecture de la Gironde	1	DRIRE	1
Sous-préfecture de Langon	1	Commissaire enquêteur	1
DDASS	1	Commune de BUDOS	1
DDAF	1	M. le Président de la CLE du SAGE Nappes Profondes de la Gironde	1
DDE	1	Service d'incendie et de secours de la Gironde	1
Gendarmerie de Podensac	1		

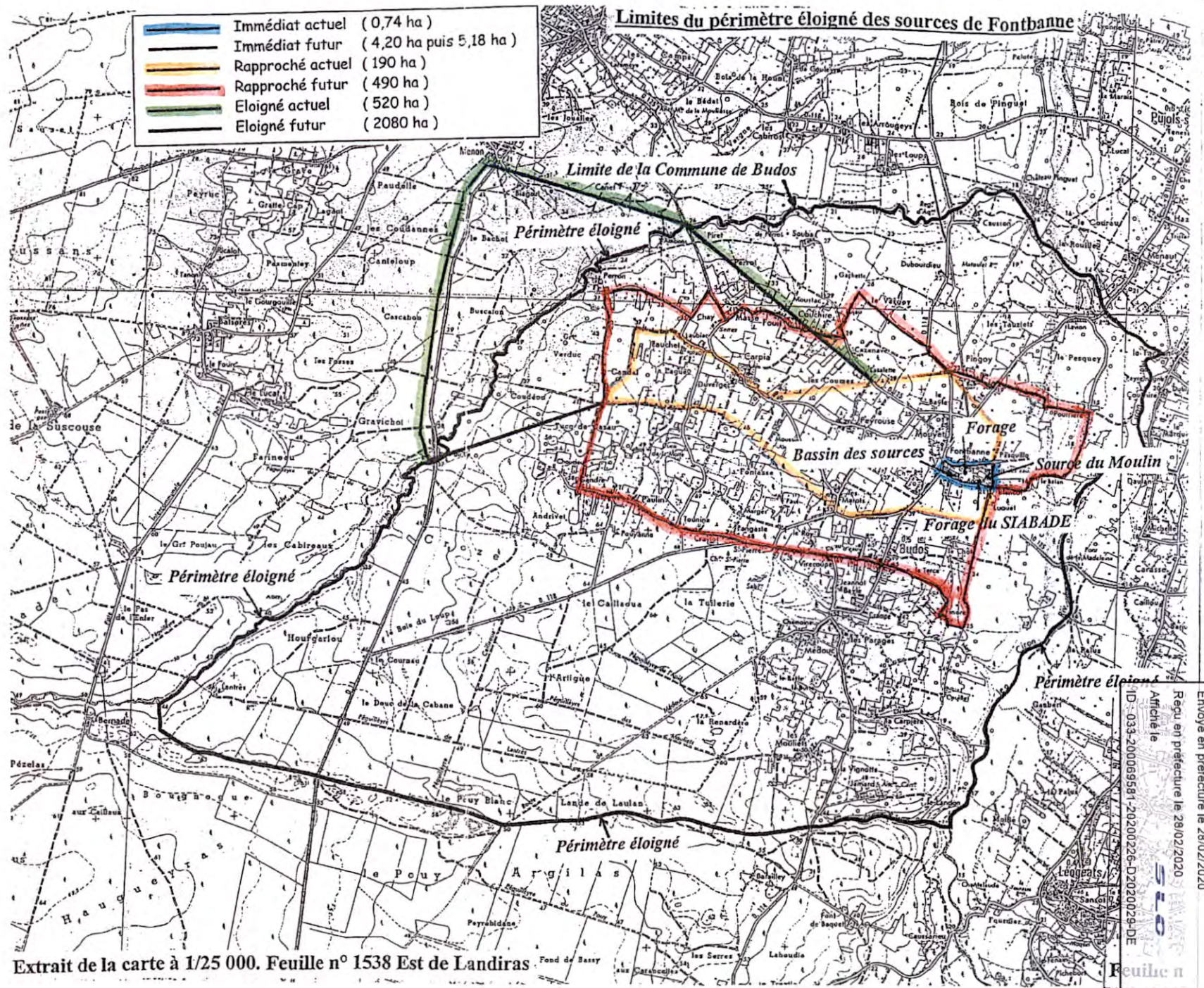
Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020029-DE



Envoyé en préfecture le 29/02/2020
 Reçu en préfecture le 29/02/2020
 Affiché le

ID : 033-200069581-20200226-D2020029-DE

Feuille n



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020029
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	MODIFICATION N°2 DU REGLEMENT DU SPANC
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020029-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020029-DE-1-1_0.xml	text/xml	1108
nom de original:		
2020_029_ SPANC __ MODIFICATION N_2 DU REGLEMENT DU SPANC.pdf	application/pdf	101030
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020029-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101030
nom de original:		
19_ANNEXE_RGLT_SERVICE_MODIF N2_V4.pdf	application/pdf	780245
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020029-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	780245
nom de original:		
19_Annexe_2_Arr_t_Sources_Budos_2008.pdf	application/pdf	13246621
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020029-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	13246621

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
--	------	------	---------

	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h25min05s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h25min18s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h25min24s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h26min38s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>



Le Président
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020029-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANNEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> : ...	2	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/029

SPANC - MODIFICATION N°2 DU REGLEMENT DU SPANC

Rapporteur : M. A. Queyrens

VU la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;

VU les statuts de la Communauté de Communes ;

VU la délibération de la Communauté de Communes de Podensac en date du 04 Novembre 2005 créant le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ;

VU le règlement du SPANC adopté par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Convergence Garonne le 23 janvier 2019 et modifié par délibération en date du 04 juillet 2019 ;

VU l'arrêté préfectoral n°E2004/64 du 2 septembre 2008 portant déclaration d'utilité publique sur l'instauration des périmètres de protection de la source et du puits de Fontbanne dans la commune de Budos ;

CONSIDERANT qu'une erreur d'interprétation de l'arrêté préfectoral de protection des sources de Fontbanne à Budos a induit une erreur de rédaction de l'article du règlement de service ANC de la communauté de communes Convergence Garonne « 4.3.3 Fréquences des contrôles » concernant les contrôles périodiques de fonctionnement et d'entretien des installations ;

Afin de respecter les prescriptions de cet arrêté de protection des sources, il convient de remplacer dans l'article « 4.3.3 Fréquence des contrôles » la phrase :

« La commune de Budos sera contrôlée dans son ensemble tous les 2 ans du fait de sa situation particulière »

Par :

« Conformément à l'arrêté préfectoral n°E2004/64 du 2 septembre 2008 (paragraphe 8.2 et annexe 4 plan du périmètre de protection rapproché présenté en dernière page de ce règlement) portant déclaration d'utilité publique sur l'instauration des périmètres de protection de la source et du puits de Fontbanne dans la commune de Budos : Les dispositifs d'assainissement autonome autorisés à titre dérogatoire dans le périmètre rapproché (490 ha), concernant tout ou partie des habitations des hameaux de Cazenave, Couchire, Fouit, La Fontasse, La Salette, Lauchet, Massé, Paul, Perron et Pourrière à Budos, feront l'objet de contrôle de fonctionnement tous les 2 ans. Les habitations se situant dans le périmètre de protection éloignée (2080 ha) seront soumis à la réglementation générale ».

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le



ID : 033-200069581-20200226-D2020029-DE

L'arrêté préfectoral cité et l'ensemble de ses annexes sont joints à cette délibération, en plus du règlement de service modifié.

Après avoir fait lecture du règlement du service public d'assainissement non collectif modifié ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le nouveau règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif, annexé à la présente délibération, avec une prise d'effet immédiate ;

APPROUVE la mise en application effective des nouvelles modalités ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020029
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	MODIFICATION N°2 DU REGLEMENT DU SPANC
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020029-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20200226-D2020029-DE-1-1_0.xml	text/xml	1108
<i>nom de original:</i>		
2020_029_ SPANC ___ MODIFICATION N_2 DU REGLEMENT DU SPANC.pdf	application/pdf	101030
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020029-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101030
<i>nom de original:</i>		
19_ANNEXE_RGLT_SERVICE_MODIF N2_V4.pdf	application/pdf	780245
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020029-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	780245
<i>nom de original:</i>		
19_Annexe_2_Arr_t_Sources_Budos_2008.pdf	application/pdf	13246621
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020029-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	13246621

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

	<i>Posté</i>	<i>28 février 2020 à 10h25min05s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h25min18s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h25min24s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h26min38s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> : ...	2	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/030

SPORT - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET CAP 33

Rapporteur : M. J. Gauthier

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de communes ;

CONSIDERANT que le projet CAP 33 a pour objet de proposer aux familles et aux jeunes de plus de 15 ans des temps de découverte d'activités sportives variées tout au long de l'été ;

CONSIDERANT que ce projet s'inscrit dans la politique sportive de la collectivité en permettant de favoriser l'accès de tous les publics aux pratiques sportives, dans le cadre des nouvelles compétences de la Communauté de communes ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes a choisi pour 2020 de demander une réinscription dans le dispositif du Département ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan de financement suivant :

Plan de Financement CAP 33 2020			
Charges (TTC)		Produits (TTC)	
Personnel Permanent	8 300 €	Conseil Départemental	
Personnel Saisonnier (3 ETP)	17 700 €	Cofinancement 4 ETP	5 600 €
		Valorisation Chef de centre permanent	1 500 €
		Formation équipe	320 €
		Dotation de solidarité de Territoire (coef. 0,08)	593,60 €
Personnel	26 000 €	TOTAL	8 013,60 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020030-DE

AUTORISE Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subventions pour le cofinancement des équivalents temps plein et pour la valorisation du chef de centre permanent auprès du Département de la Gironde, selon le plan de financement détaillé ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Président à percevoir pour le compte de la Communauté de communes les subventions et aides qui seront apportées.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020030
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET CAP 33
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.3 - autres
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020030-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020030-DE-1-1_0.xml	text/xml	907
nom de original:		
2020_030_SPORT_DDE SUBV CAP33.pdf	application/pdf	104056
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020030-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	104056

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h28min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 10h28min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2020 à 10h28min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 février 2020 à 10h38min43s	Reçu par le MI le 2020-02-28

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020031-DE

RÈGLEMENT D'UTILISATION DES PORTS FLUVIAUX DE CADILLAC-SUR-GARONNE ET DE PORTETS

(Voté en conseil communautaire le 26 février 2020 : délibération 2020/XX)

INTRODUCTION :

Le présent règlement s'applique à compter du 1^{er} mars 2020.

L'application des dispositions du présent règlement ainsi que les dérogations ou aménagements, que la communauté de communes Convergence Garonne pourrait être amenée à prendre, ne peuvent donner lieu à réclamation.

Les équipements concernés sont les suivants :

Port fluvial de Cadillac-sur-Garonne :

- Ponton **ÉPERNON** : grand-gabarit
- Ponton **EIFFEL** : petit gabarit
- Cale de mise à l'eau

Port fluvial de Portets :

- Ponton **petit-gabarit**
- Cale de mise à l'eau

Le présent règlement a vocation à fixer :

- 1) Les règles communes d'utilisation des équipements fluviaux
- 2) Les règles particulières d'utilisation des équipements fluviaux

La communauté de communes Convergence Garonne, désignée ci-après « communauté de communes », est le gestionnaire de l'équipement et à ce titre assure sa gestion technique. La communauté de communes confie la gestion touristique des équipements en service à l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac, désigné ci-après « office de tourisme ».

Le présent règlement comprend 21 articles.

RÈGLES COMMUNES D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS FLUVIAUX

ARTICLE 1 : Autorisation d'accostage sur les équipements fluviaux

L'usage des équipements fluviaux est réservé aux navires, aux bateaux et aux embarcations autorisés par l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac. Tout accostage doit faire l'objet d'une réservation auprès de l'office de tourisme à minima 48h à l'avance et donnera lieu à la signature d'une convention entre l'occupant et la communauté de communes. Le programme des escales est établi par l'office de tourisme, suite à la demande de l'opérateur.

L'accès aux équipements fluviaux n'est autorisé qu'aux bateaux/navires en état de naviguer ainsi qu'à ceux courant un danger ou en état d'avarie. Dans les deux derniers cas le séjour ne peut qu'être limité, justifié par les circonstances et les réparations immédiates. Tout bateau/navire séjournant sur un équipement fluvial doit être maintenu en bon état d'entretien, de flottabilité et de sécurité et disposer ainsi d'une totale autonomie.

L'office de tourisme peut interdire l'accès aux bateaux dont l'entrée serait susceptible de compromettre la sécurité, la conservation ou la bonne exploitation des équipements fluviaux, notamment dans les cas suivants dont la liste n'est pas limitative :

- Incompatibilité du bateau ou du navire avec la structure de l'ouvrage ;
- Absence de paiement dans les délais convenus ;
- Non-respect des dispositions du présent règlement et de ceux relatifs à la navigation maritime et fluviale ;
- Tout motif d'intérêt général, obligation de service public ou cas de force majeure qui se présenterait.

Les autorisations d'accostage et de stationnement sont délivrées par l'office de tourisme et sont subordonnées à la fourniture des éléments suivants :

- Nom, adresse, coordonnées téléphoniques et compétences du capitaine ;
- Nom du navire et ses caractéristiques ;
- Le certificat d'immatriculation et le certificat de navigation et d'homologation du navire ;
- Attestation d'assurance à jour, correspondant à la durée de la demande d'utilisation des équipements fluviaux et couvrant au minimum les dommages susceptibles d'être causés à ceux-ci, quelle qu'en soit la nature, soit par le navire ou le bateau, soit par l'équipage ou les passagers, ainsi que les dommages tant corporels que matériels causés aux tiers. L'assurance doit également inclure le renflouement du navire ;
- Date et heure d'arrivée et de départ. En cas de modification de cette date, une déclaration rectificative doit être faite sans délai à l'office de tourisme et selon les disponibilités.

ARTICLE 2 : Mode d'utilisation des équipements fluviaux

L'accès aux appontements fluviaux (passerelles et pontons flottants) est strictement réservé aux usagers des équipements fluviaux, à leurs invités, à leurs clients et aux personnels des entreprises chargées de la maintenance. L'accès aux équipements fluviaux est strictement interdit à toute personne n'ayant pas de lien direct avec les bateaux/navires susceptibles d'accoster, de stationner, d'être mis à l'eau ou en être sortis, sauf accord express de l'office de tourisme.

Les navigateurs, bateliers et exploitants de bateaux sont tenus de respecter les équipements fluviaux qu'ils utilisent sous leur entière responsabilité. Ces derniers doivent veiller, à tout moment et en toutes circonstances à ce que leurs bâtiments, leurs équipages et leurs passagers, ne causent aucun dommage aux ouvrages et aux autres utilisateurs.

Tout rassemblement d'individus, sur une passerelle ou un ponton, susceptible de perturber soit la stabilité de l'ouvrage, soit la circulation sur cet ouvrage est interdit. En cas de non-respect de cette interdiction l'office de tourisme et la communauté de communes pourra faire évacuer les individus et le cas échéant requérir la force publique.

L'emplacement du poste que doit occuper chaque navire/bateau en escale, quelle que soit la durée du séjour envisagée est fixé par l'office de tourisme. L'affectation des postes est opérée dans la limite des places disponibles selon les priorités définies par l'office de tourisme. Tout navire/bateau est tenu de changer de poste à la première injonction si ce déplacement lui est demandé par l'office de tourisme. Les bateaux/navires accostés sans l'autorisation sur les postes pourront être enlevés d'office aux frais, risques et périls des propriétaires après mise en demeure notifiée à l'adresse du propriétaire et apposée en même temps sur le navire.

ARTICLE 3 : Amarrage sur les équipements fluviaux

Les bateaux/navires sont amarrés sous la responsabilité des usagers conformément aux usages en vigueur et en respectant les prescriptions particulières qui peuvent leur être signifiées par l'office de tourisme.

Ne peuvent être utilisés pour l'amarrage que les organes d'amarrage spécialement conçus à cet effet sur les ouvrages. Les usagers devront vérifier la solidité des installations d'amarrage ainsi que leurs amarres. Ils conserveront l'entière responsabilité des amarrages qu'ils effectueront eux-mêmes sur ces installations. Ils s'assureront que leurs amarres sont en bon état, de section suffisante et protégées contre le ragage.

La possibilité d'amarrage à couple est précisée dans les règles particulières de chaque équipement du présent règlement.

Chaque bateau/navire doit être muni de défenses ou pare-battages suffisants destinés tant à sa protection qu'à celle des bateaux/navires voisins. Toute avarie due à l'absence ou à l'insuffisance de ces protections engage la responsabilité du propriétaire du bateau/navire.

ARTICLE 4 : Embarquement et débarquement des passagers et des équipages sur les équipements fluviaux

L'embarquement et le débarquement des passagers et des équipages se fait sous la responsabilité pleine et entière du capitaine du bateau/navire, celui-ci doit respecter toutes les règles en matière de sécurité et d'accueil de public.

La communauté de communes et l'office de tourisme ne seront pas responsables des accidents et de leurs conséquences pouvant survenir aux usagers et à leurs passagers circulant sur les ouvrages ou débarquant de leur bateau/navire.

L'accès des passagers aux pontons (embarquement et débarquement) n'est autorisé qu'après l'amarrage complet du bateau/navire. Lors de l'embarquement de nouveaux passagers, l'accès au ponton ne leur est permis qu'après le débarquement complet des précédents passagers, s'il y en a.

ARTICLE 5 : Déplacement et manœuvre sur ordre

L'office de tourisme doit pouvoir à tout moment requérir le propriétaire d'un navire ou le cas échéant le gardien désigné par lui pour déplacer le navire.

Le propriétaire ou le pilote d'un bateau/navire ne peut refuser de prendre ou de larguer une aussière ou une amarre quelconque pour faciliter les mouvements des autres bateaux.

ARTICLE 6 : Indisponibilité des équipements fluviaux

Dans le cas où, un ou plusieurs ou la totalité des éléments constituant les équipements fluviaux devaient être interdits à l'exploitation ou enlevés pour travaux, l'office de tourisme en informera les

usagers dans les meilleurs délais et mettra en place la signalisation adéquate. Les usagers n'auront droit à aucune indemnité.

En cas de force majeure, la communauté de communes et l'office de tourisme ne seront pas responsables des avaries ou des destructions causées aux bateaux/navires par le démantèlement ou la disparition totale ou partielle des installations flottantes.

ARTICLE 7 : Epaves et bateaux/navires vétustes

Les propriétaires de bateaux/navires hors d'état de naviguer et risquant de couler ou de causer des dommages aux autres bâtiments ou ouvrages environnants sont tenus de procéder sans délai à leur remise en état ou à leur enlèvement. Les bateaux/navires se trouvant sur les terre-pleins à l'état d'épave ou hors d'état de naviguer sont soumis au même règlement. Les propriétaires d'épaves échouées ou coulées sont tenus de les faire enlever ou déposer sans délai.

A défaut, la communauté de communes ou l'office de tourisme peut adresser une mise en demeure impartissant un délai au propriétaire pour accomplir les opérations indispensables. Si les travaux n'ont pas été achevés dans les délais impartis, la communauté de communes ou l'office de tourisme peut faire procéder aux opérations nécessaires, aux frais, risques et périls du propriétaire.

ARTICLE 8 : Déchets

Propreté des équipements :

Il est interdit de déposer du matériel, des terres, décombres, ordures ménagères ou autres liquides insalubres ou dangereux et toutes matières quelconques sur les équipements fluviaux. Ceux-ci doivent être déposés sur les emplacements prévus à cet effet.

Ordures :

Dès lors qu'un bateau ou un navire génère une quantité de déchets significative propre à une activité commerciale, son exploitant est tenu de contractualiser une prestation de collecte de ses déchets avec un opérateur : le dépôt sauvage de déchets sur le domaine public en dehors des bacs et emplacements prévus à cet effet est interdit. Il est interdit de jeter des déchets, des liquides insalubres ou des matières quelconques sur les équipements fluviaux ou dans les eaux de la Garonne, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Effluents (eaux noires, eaux grises et de fond de cale) :

Le rejet dans le fleuve des effluents produits par les bateaux et les navires est rigoureusement interdit, tout contrevenant s'exposant aux contraventions prévues en la matière.

Il n'existe pas de système de collecte des eaux noires et des eaux grises sur la communauté de communes, ainsi les bateaux/navires sont invités à prendre leurs dispositions pour leur évacuation.

S'agissant des eaux de fond de cale, souillées par des hydrocarbures, les exploitants de bateaux/navires doivent faire appel à des sociétés spécialisées pour leur évacuation et leur traitement, au même titre que tous les déchets spéciaux qui pourraient être produits sur les bateaux/navires. Ces opérations sont interdites sur les équipements de la communauté de communes, ils doivent se réaliser sur des sites adaptés.

ARTICLE 9 : Interdictions d'usages sur les équipements fluviaux

La mise en danger d'autrui, les dégradations matérielles et toute utilisation qui irait à l'encontre du bon usage de l'équipement sont interdites sur les équipements fluviaux de la communauté de communes, tels que (liste non exhaustive) : la réalisation de travaux de réparation, la détention de matière dangereuse ou explosive (**l'avitaillement en carburant est cependant autorisé**), l'allumage d'un feu, la pratique d'engins roulants, la circulation d'animaux, etc.

ARTICLE 10 : Redevance des équipements fluviaux

Le stationnement des bateaux/navires sur les équipements fluviaux est soumis à redevance et payable à l'avance. Les tarifs sont fixés par délibération du conseil communautaire.

Les bateaux/navires qui stationneraient sans autorisation ou au-delà de la période autorisée devront, en application des dispositions de l'article L 2125-8 du Code général de la propriété de personnes publiques s'acquitter du paiement de la redevance normalement due, majorée de 100 %.

En cas de non-paiement de la redevance, les bateaux/navires ne seront alors pas autorisés à apponter.

Le paiement de la prestation et une demande d'appontement ne donnent pas un droit automatique à l'utilisation de la halte nautique. Seule la confirmation de l'office de tourisme est de nature à accorder un droit à l'utilisation de la halte dans les conditions et limites décrites au présent règlement.

ARTICLE 11 : Consignes de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie au droit des équipements fluviaux, ou dans les zones voisines, tous les bateaux/navires doivent prendre les mesures de précautions nécessaires.

En cas d'incendie à bord d'un bateau/navire, le propriétaire ou l'équipage doit immédiatement avertir les sapeurs-pompiers, ainsi que l'office de tourisme.

Les consignes de sécurité en cas d'incendie sont affichées sur chaque équipement.

ARTICLE 12 : Événement climatique / mascaret

Les exploitants des bateaux/navires sont responsables de leurs bâtiments lors d'événements climatiques particuliers, notamment s'ils sont amarrés sur un équipement fluvial ou à couple avec un autre bateau/navire. Dans ce cas, les exploitants prennent leurs dispositions pour être à bord des bateaux/navires ou à proximité de façon à pouvoir intervenir en cas de besoin.

Lors du mascaret, il est interdit aux navires d'être amarré aux appontements fluviaux.

ARTICLE 13 : Cales de mise à l'eau

Les cales de mise à l'eau sont à disposition des usagers disposant de bateaux sur remorque : particuliers, entreprises et services publics. Leur utilisation est gratuite.

Tout stationnement de véhicule et de remorque n'est permis que le temps de la mise à l'eau, le stationnement est interdit en dehors du temps nécessaire à cette opération, par ailleurs, un seul véhicule à la fois est admis sur la cale.

ARTICLE 14 : Responsabilités de la communauté de communes et de l'office de tourisme

La communauté de communes et l'office de tourisme assurent la surveillance générale des équipements fluviaux, ils n'ont aucunement la qualité de dépositaire ou de gardien des bateaux/navires et des biens se trouvant amarrés.

La communauté de communes et l'office de tourisme ne répondent donc pas des dommages occasionnés aux bateaux/navires à l'occasion du stationnement ou de la navigation de ceux-ci sur plan d'eau, notamment, les dommages dus aux bois flottants dérivant, de vols, disparition, incendie pouvant survenir à son bateau/navire, ainsi qu'aux objets contenus y compris au cours des déplacements et transports effectués par un véhicule terrestre à moteur à proximité des équipements fluviaux, etc.

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID: 033-200069581-20200226-D2020031-DE

De même, en aucun cas la responsabilité de la communauté de communes pourra être engagée en raison des avaries et dégâts qui surviendraient aux bateaux/navires, notamment ceux causés par les tiers, les courants, les embâcles, le manque de tirant d'eau ou encore par une défaillance des installations fluviales elles-mêmes.

ARTICLE 15 : Répression des infractions au présent règlement

En cas de non-respect du présent règlement, la communauté de communes et l'office de tourisme peuvent prendre toutes mesures utiles pour faire cesser l'infraction.

Le non-respect des obligations contenues dans le présent règlement peut conduire l'office de tourisme à retirer l'autorisation de stationnement qu'elle a accordée à un bateau/navire. En cas de retrait de cette autorisation, la totalité de la taxe déjà acquittée par les usagers, quelle que soit la date d'expiration de la période considérée, ne sera pas remboursée.

ARTICLE 16 : Publication

Une copie du présent règlement sera donnée à chaque usager. Le fait d'utiliser les équipements fluviaux de la communauté de communes Convergence Garonne implique, pour chaque intéressé, la connaissance du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

Monsieur le Président de la communauté de communes Convergence Garonne est chargé de l'exécution du présent règlement.

RÈGLES PARTICULIÈRES D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS FLUVIAUX

Les règles particulières d'utilisation des équipements fluviaux viennent s'ajouter aux règles communes listées précédemment.

ARTICLE 17 : Ponton grand-gabarit de Cadillac-sur-Garonne « ÉPERNON »

Le ponton grand-gabarit « dit ÉPERNON » du port de Cadillac-sur-Garonne est destiné **en priorité** au stationnement des paquebots fluviaux et des bateaux des services publics ou de secours (VNF, SDIS, etc.).

L'équipement est composé d'un ponton flottant de 35m de long guidé par deux pieux, d'une passerelle mobile, de deux pieux extérieurs munis de bollards flottants et d'un portail sécurisé.

L'appontement est destiné à accueillir au maximum :

- **En face extérieure (côté Garonne)** : deux paquebots fluviaux à couple. Chaque navire devra mesurer 135 mètres de long au maximum et présenter un déplacement maximal de 1 950 tonnes ;
- **En face intérieure (côté quai)** : deux bateaux de services de chaque côté de la passerelle. Chaque bateau devra mesurer 12 mètres de long au maximum et présenter un déplacement maximal de 32 tonnes.

À titre exceptionnel, ce ponton pourra servir à d'autres types de bateaux, notamment pour l'accueil de bateaux promenade, de péniches-hôtels, de plaisance, ou autre ; en fonction de la disponibilité des emplacements, sous réserve d'autorisation préalable délivrée par l'Office de tourisme et dans les limites prévues par l'équipement, fixées ci-dessus. Une organisation spécifique sera alors mise en œuvre sous l'autorité de l'office de tourisme.

Sur les quais, le stationnement des différents véhicules roulants devra se faire aux emplacements prévus à cet effet rue du port. En cas d'attente prolongée, il est demandé aux véhicules de stationner sur le parking de la plaine des sports de Cadillac-sur-Garonne.

Un local « ordures ménagères » est disponible rue du port.

ARTICLE 18 : Ponton petit-gabarit de Cadillac-sur-Garonne « EIFFEL »

Le ponton petit gabarit « dit EIFFEL » du port de Cadillac-sur-Garonne est destiné **en priorité** au stationnement des bateaux promenades dits day-cruise et des bateaux de plaisance.

L'équipement est composé d'un ponton flottant de 35m de long guidé par deux pieux, d'une passerelle mobile, d'un pieu extérieur munis d'un bollard flottant et d'un portail sécurisé.

L'appontement est destiné à accueillir au maximum :

- **En face extérieure (côté Garonne)** : deux bateaux à couple. Chaque navire devra mesurer 50 mètres de long au maximum et présenter un déplacement maximal de 350 tonnes ;
- **En face intérieure (côté quai)** : jusqu'à deux bateaux de plaisance de chaque côté de la passerelle en simultané. La longueur cumulée des bateaux de chaque côté de la passerelle ne devra pas dépasser 10 mètres de long.

A titre exceptionnel, ce ponton pourra servir à d'autres types de bateaux, notamment pour l'accueil de bateaux collectifs avec hébergements dits péniches-hôtels, ou tout autre bateau navigable ; en

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020031-DE

fonction de la disponibilité des emplacements, sous réserve d'autorisation de l'Office de tourisme et dans les limites prévues par l'équipement, fixées ci-dessus. Une organisation spécifique sera alors mise en œuvre sous l'autorité de l'office de tourisme.

Sur les quais, le stationnement des différents véhicules roulants devra se faire aux emplacements prévus à cet effet rue du port. En cas d'attente prolongée, il est demandé aux véhicules de stationner sur le parking de la plaine des sports de Cadillac-sur-Garonne.

ARTICLE 19 : Cale de Cadillac-sur-Garonne

La double cale de mise à l'eau de Cadillac-sur-Garonne (en amont du pont Eiffel) est à disposition des usagers disposant de bateaux sur remorque : particuliers, entreprises et services publics.

Il est strictement interdit aux autocars de tourisme, aux véhicules de tourisme et taxis, ainsi que les véhicules en charge de l'avitaillement des navires, de circuler ou de stationner dans la cale de mise à l'eau.

ARTICLE 20 : Ponton petit-gabarit de Portets

L'équipement est fermé par arrêté pour raisons de sécurité. Son utilisation est donc strictement interdite.

Cette interdiction est susceptible d'être levée temporairement dans le cas d'études ou de travaux par arrêté conjoint du Président de la communauté de communes et du Maire de Portets. Une demande préalable sera donc nécessaire.

ARTICLE 21 : Cale de Portets

La cale de mise à l'eau de Portets est à disposition des usagers disposant de bateaux sur remorque : particuliers, entreprises et services publics.

Fait à Podensac, le XX/02/2020.

**Le Président de la communauté de
communes Convergence Garonne**

Bernard MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020031
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	MODIFICATION DU REGLEMENT D'UTILISATION DES PORTS FLUVIAUX DE CADILLAC-SUR-GARONNE ET PORTETS
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020031-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020031-DE-1-1_0.xml	text/xml	1037
nom de original:		
2020_031_ TOURISME __ MODIF REGLEMENT D__ UTILISATION DES PORTS FLUVIAUX DE CADILLAC_ SUR_ GARONNE ET PORTETS.pdf	application/pdf	99854
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020031-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99854
nom de original:		
21_ANNEXE modification du r_glement ports Cadillac Portets_12.02.2020.pdf	application/pdf	306231
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020031-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	306231

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h30min30s	Dépôt initial

	28 février 2020 à 10h30min38s	Accepté par le TdT : validation OK
	28 février 2020 à 10h30min47s	Transmis au MI
	28 février 2020 à 10h31min45s	Reçu par le MI le 2020-02-28

ADULLACT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 20 février 2020

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANÉY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

Membres en exercice:	43	Votes	
Présents :	33	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/031

TOURISME – MODIFICATION DU REGLEMENT D'UTILISATION DES PORTS FLUVIAUX DE CADILLAC-SUR-GARONNE ET PORTETS

Rapporteur: M. le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2018/214 du 24 octobre 2018 du Conseil Communautaire définissant le règlement d'utilisation des ports fluviaux de Cadillac-sur-Garonne et Portets à compter du 1^{er} novembre 2018 ;

VU la délibération 2019/021 du 23 janvier 2019 du Conseil Communautaire apportant modifications au règlement d'utilisation des ports fluviaux de Cadillac-sur-Garonne et Portets à compter du 1^{er} mars 2019 ;

CONSIDERANT la signature en 2018 de la convention de partenariat et de gouvernance entre Voies Navigables de France (VNF) et la communauté de communes, ainsi que des conventions d'occupation temporaire (COT) et de superposition d'affectation (CSA) pour les ports de Cadillac-sur-Garonne et de Portets ;

CONSIDERANT la mise en activité des deux appontements EIFFEL et EPERNON au port de Cadillac-sur-Garonne en mars 2019 ;

CONSIDERANT la délégation à l'Office de tourisme d'une partie de la gestion d'exploitation touristique du port de Cadillac-sur-Garonne par voie de la convention d'objectifs 2019 ; renouvelée pour la période 2020 – 2021 ;

CONSIDERANT les retours d'expérience faits par l'Office de tourisme suite à la première année d'exploitation, il est nécessaire de revoir le règlement des ports fluviaux ;

CONSIDERANT que ce règlement d'utilisation vise à encadrer les usages et les responsabilités. Il liste les règles communes d'utilisation des équipements fluviaux, ainsi que les règles particulières pour le poste à paquebots fluviaux de Cadillac-sur-Garonne, le ponton plaisance de Cadillac-sur-Garonne, la cale de Cadillac-sur-Garonne, le ponton de plaisance de Portets et la cale de Portets.

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission économie-tourisme du 12 février 2020 ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

05-15 13:41

Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200226-D2020031-DE

Après en avoir délibéré,

MODIFIE le règlement d'utilisation des ports fluviaux de Cadillac-sur-Garonne et de Portets de la Communauté de communes Convergence Garonne, annexé à la présente délibération, applicable à compter du 1^{er} mars 2020 ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents permettant sa mise en œuvre et à inscrire les crédits budgétaires nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020031
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	MODIFICATION DU REGLEMENT D'UTILISATION DES PORTS FLUVIAUX DE CADILLAC-SUR-GARONNE ET PORTETS
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020031-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020031-DE-1-1_0.xml	text/xml	1037
nom de original:		
2020_031_ TOURISME __ MODIF REGLEMENT D__ UTILISATION DES PORTS FLUVIAUX DE CADILLAC_ SUR_ GARONNE ET PORTETS.pdf	application/pdf	99854
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020031-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99854
nom de original:		
21_ANNEXE modification du r_glement ports Cadillac Portets_12.02.2020.pdf	application/pdf	306231
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020031-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	306231

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h30min30s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h30min38s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h30min47s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h31min45s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020
Reçu en préfecture le 28/02/2020
Affiché le **06 MARS 2020**
ID : 033-200069581-20200226-D2020032-DE

	GABARIT DU BATEAU TAILLE EN METRE OU CAPACITE EN NOMBRE DE PASSAGERS	ACCOSTAGE PENDANT 24H HT	FORFAIT 5 ACCOSTAGES DE 24H ** HT	ACCOSTAGES ILLIMITES A L'ANNEE *** HT
BATEAUX COLLECTIFS AVEC HEBERGEMENTS	≥ 130 mètres Supérieur ou égal à 130 mètres	450 € (+60€ par tranche de 24h)	/	/
	≥ 90 mètres et < 130 mètres Supérieur ou égal à 90 mètres et inférieur à 130 mètres	400 € (+ 60€ par tranche de 24h)	/	/
	≥ 40 mètres et < 90 mètres Supérieur ou égal à 40 mètres et inférieur à 90 mètres	200 € (+60€ par tranche de 24h)	/	/
	< 40 mètres Inférieur à 40 mètres	60 € (+40€ par tranche de 24h)	/	/
BATEAUX COLLECTIFS SANS HEBERGEMENTS	≥ 70 passagers Supérieur ou égal à 70 passagers	95 €	420 €	600 €
	≥ 15 passagers et < 70 passagers Supérieur ou égal à 15 passagers et inférieur à 70 passagers	70 €	300 €	500 €
	< 15 passagers Inférieur à 15 passagers	40 €	160 €	300 €
PLAISANCE	10 mètres maximum Ponton EIFFEL 12 mètres maximum Ponton ÉPERNON Plus de 12 mètres en façade extérieure(côté Garonne) sous réserve de disponibilité des postes	10 €	/	/
BATEAUX DE SERVICES	En face intérieure (côté quais) du ponton ÉPERNON grand- gabarit	/	/	GRATUIT
CALE		/	/	GRATUIT

Tout accostage doit être demandé 48h à l'avance à l'Office de tourisme et soumis à validation selon les disponibilités.

* Toute tranche de 24 heures entamée est due

** 5 accostages de 24 heures chacun, consécutifs ou non

*** L'hivernage n'est pas autorisé



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020032
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	MODIFICATION DES TARIFS D'APPONTEMENT AU PORT DE CADILLAC-SUR-GARONNE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.10 - Divers
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020032-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020032-DE-1-1_0.xml	text/xml	1014
nom de original:		
2020_032_ TOURISME __ MODIFICATION DES TARIFS D__ APPONTEMENT AU PORT DE CADILLAC_ SUR_ GARONNE.pdf	application/pdf	99783
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020032-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99783
nom de original:		
22_ Tarifs des appontements.pdf	application/pdf	95713
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020032-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	95713

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h32min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 10h32min45s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h32min47s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h38min25s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 20 février 2020

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANÉY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

Membres en exercice:	43	Votes	
Présents :	33	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/032

TOURISME – MODIFICATION DES TARIFS D'APPONTEMENT AU PORT DE CADILLAC-SUR-GARONNE

Rapporteur: M. le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2019/022 du 23 janvier 2019 définissant les tarifs d'accostages pour les appontements de Cadillac-sur-Garonne ;

VU la délibération n°2020/031 modifiant le règlement d'utilisation des ports de Cadillac-sur-Garonne et de Portets à compter du 1^{er} mars 2020 ;

CONSIDERANT la signature en 2018 de la convention de partenariat et de gouvernance entre Voies Navigables de France (VNF) et la Communauté de communes, ainsi que des conventions d'occupation temporaire (COT) et de superposition d'affectation (CSA) pour les ports de Cadillac-sur-Garonne et de Portets ;

CONSIDERANT la mise en activité des deux appontements EIFFEL et EPERNON au port de Cadillac-sur-Garonne en mars 2019 ;

CONSIDERANT la délégation à l'Office de tourisme d'une partie de la gestion d'exploitation touristique du port de Cadillac sur Garonne dont la commercialisation et l'organisation des appontements par voie de la convention d'objectifs 2019 ; renouvelée pour la période 2020 – 2021 ;

CONSIDERANT que pour tout accostage, une réservation sera nécessaire en amont, conformément au règlement en vigueur. Cette dernière sera délivrée par l'Office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac.

CONSIDERANT les retours d'expérience faits par l'Office de tourisme suite à la première année d'exploitation, il est nécessaire de modifier les tarifs d'appontement au port de Cadillac-sur-Garonne pour permettre à l'Office de tourisme d'assurer le bon développement du port et de la destination en cohérence avec le bassin de navigation ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission économie-tourisme du 12 février 2020 ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020032-DE

Après en avoir délibéré,

VOTE les tarifs d'accostages pour les appontements de Cadillac-sur-Garonne tels qu'annexés à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions d'utilisation des équipements fluviaux de Cadillac-sur-Garonne dont le modèle est annexé à la présente délibération, ainsi que tous les documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Président à inscrire les crédits budgétaires nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020032
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	MODIFICATION DES TARIFS D'APPONTEMENT AU PORT DE CADILLAC-SUR-GARONNE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.10 - Divers
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020032-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020032-DE-1-1_0.xml	text/xml	1014
nom de original:		
2020_032_TOURISME__MODIFICATION DES TARIFS D__APPONTEMENT AU PORT DE CADILLAC_SUR_GARONNE.pdf	application/pdf	99783
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020032-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99783
nom de original:		
22_Tarifs des appontements.pdf	application/pdf	95713
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020032-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	95713

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h32min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 10h32min45s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h32min47s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h38min25s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> : ...	2	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/033

TOURISME – PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE AU FINANCEMENT DU PROJET « AIRE DE TERRE DES GRAVES » PAR L'ASSOCIATION ROUTE DES VINS EN GRAVE ET SAUTERNES

Rapporteur : M. le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2017/031/01 du 22 février 2017 désignant les représentants communautaires au conseil d'administration de l'association « Route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes » ;

CONSIDERANT l'adhésion de la Communauté de communes Convergence Garonne à l'association « Route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes » ;

CONSIDERANT la vocation de l'association « Route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes » de promouvoir l'oénotourisme sur l'ensemble du territoire des Graves et Sauternes au travers des activités viticoles et touristiques de ses adhérents ;

CONSIDERANT le projet d'aménagement de l'aire d'autoroute « Aire de Terre des Graves » dont l'objectif est d'investir l'aire de service pour réorienter les flux touristiques. Les données de trafic de l'A62 fournies par Vinci Autoroutes font état d'une fréquentation annuelle d'environ 35 000 000 de véhicules par an pour lesquels le taux de captation est estimé à 535 000 personnes par an. L'aménagement de cette aire de service représente une opportunité puissante de faire la promotion du territoire et d'inciter les automobilistes à y entrer.

CONSIDERANT que ce projet d'aménagement est une 5^{ème} phase d'un projet global mené depuis 2013 par l'association :

- 2013 : Inauguration des panneaux de la route des vins. Début du projet l'A62 et les Graves et Sauternes
- 2014 : pose d'un panneau « Sauternes » au niveau de la sortie
- 2015 : l'aire des Landes devient l'aire des Terres de Graves
- 2015-2017 : étude sur l'aménagement de l'aire (en partenariat avec Cap Sciences, Vinci Autoroutes et Total)
- 2020-2021 : aménagement de l'Aire des Terres de Graves

CONSIDERANT le coût global du projet d'un montant de 209 107 € TTC ;

Il est proposé aux institutionnels fondateurs que sont les trois communautés de communes de Montesquieu, de Convergence Garonne, du Sud-Gironde, ainsi qu'aux trois Organisme de Défense et de Gestion (ODG) Pessac-Léognan, Graves, Sauternes et Barsac, de participer financièrement à ce projet, sous la forme d'une participation exceptionnelle de 6 000 € chacun.

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020033-DE

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission économie-tourisme du 12 février 2020 ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la participation exceptionnelle de la Communauté de communes de 6 000 € pour le financement du projet d'aménagement « AIRE DES TERRES DE GRAVES » ;

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020033
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE AU FINANCEMENT DU PROJET "AIRE DE TERRE DES GRAVES" PAR L'ASSOCIATION ROUTE DES VINS EN GRAVES ET SAUTERNES
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.2 - attribuées aux associations
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020033-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020033-DE-1-1_0.xml	text/xml	998
nom de original:		
2020_033_TOURISME __ PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE AU FINANCEMENT DU PROJET __ AIRE DE TERRE DES GRAVES __.pdf	application/pdf	101728
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020033-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101728

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h34min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 10h34min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2020 à 10h34min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 février 2020 à 10h34min23s	Reçu par le MI le 2020-02-28

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le **06 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200226-D2020034-DE

CONVENTION D'OBJECTIFS 2020-2021

ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE ET L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CADILLAC ET PODENSAC

VU le Code du Tourisme ;

VU l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU l'article 1 du décret du 6 juin 2001 faisant obligations de conventionnement avec les associations percevant un financement public supérieur à 23 000 € (subventions et avantages) ;

VU la Circulaire n°54399SG du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément ;

VU la délibération n°2019/006 du conseil communautaire relative à la convention avec la Région Nouvelle Aquitaine relatives à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises ;

VU la délibération n°2017/104 en date du 14 mars 2017 confiant les missions d'accueil/information, promotion, coordination, élaboration et mise en œuvre de services touristiques, commercialisation ;

VU la convention de mise à disposition d'un bien communautaire, local commercial situé au 2 rue du Cros à Cadillac, entre l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac et la communauté de communes Convergence Garonne du 25 septembre 2017 ;

CONSIDERANT la création de l'association de l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac en date du 21 mars 2017, déclarée en sous-préfecture de Langon le 27 mars 2017 ;

CONSIDERANT le périmètre de la communauté de communes Convergence Garonne composé de 27 communes depuis le 1^{er} janvier 2018 ;

Il est engagé la présente convention

Entre

La communauté de communes Convergence Garonne, représentée par Bernard MATEILLE, autorisé par **délibération en date du 26 février 2020**, dont le siège social est situé 12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque, 33720 PODENSAC et désignée sous le terme « communauté de communes » d'une part,

Et

L'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (n° SIRET : 82890230400025), dont le siège est situé 2 rue du Cros, 33410 CADILLAC, représentée par son Président, Monsieur Christian BOYER, et désignée sous le terme « office de tourisme », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET

Conformément aux termes de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) qui précise que la compétence « Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » devient de droit communautaire, la communauté de communes Convergence Garonne est détentrice de cette compétence.

L'Association Office de Tourisme du Pays de Cadillac et Podensac a pour objet d'exercer les missions de service public qui lui sont confiées par la communauté de communes Convergence Garonne dans le cadre d'une délégation de compétence contractualisée par la présente convention.

Cette convention a pour objectif de définir les missions, objectifs et niveaux de performance que la communauté de communes Convergence Garonne fixe à l'Office de Tourisme du Pays de Cadillac et Podensac pour la période 2020-2021.

ARTICLE 2 – DURÉE

Cette convention est conclue pour une durée de deux ans, elle prendra fin au 31 décembre 2021.

La CDC souhaite profiter de ces deux années pour engager un travail de fond permettant la réécriture de sa stratégie touristique communautaire globale. L'objectif est d'arriver à la rédaction d'un schéma triennal de développement touristique communautaire pour la période 2022-2024.

Ce travail sera mené de façon partenariale entre l'Office de tourisme et les élus chargés du tourisme de la CDC. Cette future convention cadre devra retranscrire la volonté politique partagée par les élus ainsi que les socio-professionnels pour le développement du territoire.

ARTICLE 3 : PROCESSUS DÉCISIONNEL

Considérant la création de l'association de l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac en date du 21 mars 2017, déclarée en sous-préfecture de Langon le 27 mars 2017, l'article 8 des statuts déposés définit la composition du conseil d'administration suivante :

« Le conseil d'administration se compose de trois collèges, composé de 36 membres :

- Collège des représentants de la communauté de communes « membres élus » : 18 membres désignés par le conseil communautaire, membres de droit ;
- Collège des personnes physiques ou morales « membres institutionnels, associations, groupements » : 9 membres désignés par l'assemblée générale. Ces membres choisissent ensuite leur représentant ;

- Collège des professionnels « membres adhérents » œuvrant au économique : 9 membres répartis par activités (ex : hébergeurs, restaurateurs, etc.) »

La stratégie touristique partagée doit permettre de retranscrire à la fois les orientations de politiques publiques de la collectivité avec les enjeux de développement touristique identifiés par l'office de tourisme auprès des socio-professionnels du territoire et de ses partenaires institutionnels. Le schéma suivant propose un processus organisationnel pour la définition de cette stratégie touristique partagée.



- La CDC fixe **les enjeux de la politique de développement touristique communautaire**. Ils sont définis en commission économie-tourisme élargie (en présence des élus communautaires représentants au conseil d'administration (CA) de l'Office de Tourisme). L'Office de tourisme peut être force de proposition de ces enjeux. Ces enjeux sont à définir au début du mois de novembre qui précède l'année de renouvellement de la convention.

- Le bureau de l'Office de tourisme valide et complète les enjeux fixés par la collectivité en prenant compte des enjeux "terrains" émanants des socios-professionnels du territoire (avant fin janvier de l'année en cours).

- Ces enjeux partagés sont la base de la rédaction de la convention cadre : document stratégique pluriannuel permettant de fixer les orientations du développement touristique du territoire partagées par la communauté de communes et l'Office de tourisme

- L'Office de tourisme **décline la stratégie touristique pluriannuelle en plan d'actions annuels**. Ce travail se fait en collaboration avec l'ensemble des acteurs, services et partenaires concernés. L'Office de tourisme s'assurera auprès des services de la bonne articulation de chacun dans son plan d'actions.

- Le projet de plan d'actions et le budget prévisionnel associé est présenté en commission économie-tourisme élargie. Une fois validé, il est présenté en bureau et en conseil d'administration de l'office de tourisme.

- Le plan d'action partagé et le budget de fonctionnement sont validés par le conseil communautaire et joint à la convention cadre sous le nom de "convention de moyens"

- En fin de saison (Octobre), un bilan quantitatif et qualitatif sera réalisé par l'Office de tourisme en commission économie-tourisme élargie. Un bilan technique sera prévu en amont des commissions avec chaque service pour faire le bilan exhaustif de la saison. Pour cela, le plan d'actions devra **intégrer des critères de suivi et d'évaluation**.

- À cette occasion, les élus présents pourront identifier les nouvelles priorités permettant de décliner le plan d'actions de l'année suivante.

- Une actualisation de la stratégie touristique (convention cadre) est préconisée tous les 3 ans pour permettre de répondre aux besoins en constantes évolutions du monde du tourisme.

CALENDRIER ASSOCIÉ :**ARTICLE 4 – MISSIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

Les missions exercées par l'office de tourisme ont pour objectif d'améliorer de façon permanente l'accueil, l'information des clientèles touristiques et des habitants, la promotion touristique de la destination, sa commercialisation et d'une manière générale son développement afin d'accroître les retombées économiques directes et indirectes liées à l'activité touristique.

L'article L. 133-3 du Code du tourisme précise les contours de la compétence « tourisme ». Sur cette base, il est demandé à l'Office de tourisme d'assumer les missions suivantes :

- **AXE 1 : ACCUEIL & INFORMATION** : à destination des touristes ET des habitants du territoire. Il est demandé à l'Office de tourisme du Pays de Cadillac et Podensac de :
 - Qualifier les pratiques d'accueil sur le territoire ;
 - Traiter, structurer et mettre à jour quotidiennement les informations ;
 - Répondre aux attentes du visiteur par une information personnalisée et adaptée à la demande,
 - Susciter ou renforcer le désir de découverte chez le visiteur et l'habitant,
 - Faciliter le séjour et l'accès du visiteur et de l'habitant aux produits composants de l'offre touristique locale, dans l'objectif de sensibiliser et d'augmenter la consommation touristique sur le territoire.

Le travail mené auprès des locaux (habitants du territoire) doit à terme faire des habitants des « consom'acteurs » de leur territoire : faire connaître pour inciter à consommer puis des prescripteurs : apprécier pour recommander.

L'office de tourisme peut être amené à animer une démarche qualité sur son territoire de compétence afin de sensibiliser et d'aider tous les acteurs touristiques locaux volontaires à offrir un accueil de qualité aux touristes.

Dans une démarche d'accessibilité de l'information et de maillage territorial, l'office de tourisme peut être amené à réaliser des accueils hors les murs temporaires. Lors de ces accueils, il est demandé à l'office de tourisme de réaliser un travail précis de statistique de fréquentation et d'observatoire de la clientèle (profil, connaissance de l'animation, etc.)

- **AXE 2 : COORDINATION DES ACTEURS DU TOURISME** : accompagnement des socio-professionnels (journées thématiques, éductours, ateliers numériques ou autres), qualification de l'offre (labellisation, etc.) appui technique aux porteurs de projets. Dans ce cadre, l'office de tourisme peut créer et commercialiser des packs services à destination de ses adhérents.

Il est demandé à l'Office de tourisme d'élargir la connaissance de l'offre services à l'ensemble des opérateurs et prestataires locaux. L'office de tourisme est le garant de la qualification de l'offre sur le territoire. Il veillera à accompagner l'ensemble des acteurs socio-professionnels de la filière vers des démarches de formation, de qualité, de labellisation, etc.

- **Taxe de séjour** : dans le cadre de la coordination des acteurs touristique, la communauté de communes souhaite déléguer **l'animation et la collecte de la taxe de séjour** à l'office de tourisme. La communauté de communes définit les tarifs applicables. L'office de tourisme assure la mise à jour de la base de données sur le système d'information SIRTAQUI. Il travaillera au maintien et à la bonne utilisation du logiciel « 3D OUEST » en collaboration avec l'office de tourisme de l'entre-deux-mers, propriétaire et gestionnaire de ce logiciel.

Il accompagne et sensibilise les acteurs territoriaux concernés (prestataires, communes, etc.) sur le fonctionnement de la taxe de séjour et met tout en œuvre pour accompagner les prestataires dans leur déclaration. L'office de tourisme est le garant du respect du cadre légal et réglementaire de la taxe de séjour.

Le produit de la taxe de séjour sera intégralement reversé à l'office de tourisme, considéré comme une recette en propre. L'office de tourisme se voit donc confier un objectif annuel d'augmentation du produit de la récolte de la taxe de séjour.

- **AXE 3 : PROMOTION - COMMUNICATION** : la communication de l'Office de tourisme du Pays de Cadillac et Podensac, devra se tenir en cohérence avec la politique de l'Agence de Développement Touristique de la Gironde (Gironde tourisme) et du Comité Régional du Tourisme de Nouvelle Aquitaine.

L'office de tourisme doit développer une politique marketing et de communication correspondant à ses cibles et marchés prioritaires. Les outils de promotion et communication identifiés par l'Office de tourisme devront permettre un relais – appui aux professionnels du tourisme sur le territoire. Chaque année, la structure présentera son plan de communication dans le plan d'actions détaillé. Dans le cadre de la promotion de la destination, elle pourra réaliser toute action permettant de faire connaître et d'identifier le territoire auprès du grand public comme des locaux (accueil presse, participation à des salons professionnels, etc.) et mettra en place tous les outils nécessaires à la promotion de la destination (site internet, dossier de presse, réseaux sociaux etc..).

Classé catégorie II, l'office de tourisme a pour obligation de publier les éditions de destination en trois langues dont le français.

- **AXE 4 : ANIMATION – PRODUCTION - COMMERCIALISATION** des filières structurantes sur le territoire. La stratégie de l'office de tourisme du Pays de Cadillac et Podensac, partagée par la communauté de communes est de travailler autour de filières structurantes qui ont été identifiées : l'œnotourisme – les patrimoines – le fleuve – l'itinérance – le tourisme d'affaire.

Dans le cadre de la mission d'animation - production – commercialisation déléguée à l'Office de tourisme, il est demandé à ce dernier d'assurer le lien entre la culture, l'environnement, le patrimoine et les événements sur le territoire. Dans ce cadre, l'Office de tourisme peut être force de propositions de programmes d'actions ou d'actions ponctuelles spécifiques auprès des services et acteurs socio-professionnels concernés. Ce dernier devra veiller à la bonne complémentarité de ses actions avec celles de ses partenaires. L'Office de tourisme devra travailler en direct avec chaque service pour faire émerger les besoins et les intégrer annuellement dans son plan d'actions.

Pour chacune de ces filières, l'Office de tourisme pourra :

- **Commercialiser des produits et prestations de services** prévues par les articles L211-1 à L211-26 du code du tourisme et du décret du 16 juin 1994 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours) ;
- **Réaliser des actions spécifiques de commercialisation** dans les différents domaines concernés ;

1. L'OENOTOURISME

Dans le cadre du développement de l'oénotourisme, l'office de tourisme a pour objectif d'inciter à la labellisation « Vignobles & découverte ». Un objectif d'augmentation du nombre de labellisation est attendu.

L'Office de tourisme devra travailler en étroite collaboration avec les acteurs institutionnels, associatifs et privés de la filière (Route des Vins, maisons des vins & syndicats viticoles, office de tourisme voisins, viticulteurs, etc.) afin de promouvoir cette filière en locale et auprès du grand public.

2. LES PATRIMOINES

Dans le cadre de la valorisation des patrimoines historiques, architecturaux, naturels, etc. du territoire, l'office de tourisme pourra développer des outils de mise en valeur. Il devra faire le lien entre ces différents patrimoines et pourra travailler en partenariat avec les différents services et acteurs socio-professionnels des programmes d'actions spécifiques. Ces derniers seront présentés annuellement dans le plan d'actions.

Dans le cadre de la participation de la CDC à la candidature au label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire », l'Office de tourisme sera associé aux groupes de travail et comité techniques, en partenariat avec le service culture de la communauté de communes, porteur de la démarche. Ce dernier veillera à faire un retour à l'Office de tourisme des décisions prises en Conseil de Pays, où siège la collectivité.

3. LE FLEUVE

Dans le cadre de l'exploitation du port de Cadillac-sur-Garonne, la communauté de communes Convergence Garonne est gestionnaire de l'équipement. À ce titre, elle porte les investissements, assure le suivi des travaux et l'entretien technique. Elle met en place la réglementation du port, la tarification et réalise la facturation des croisiéristes et day-cruise. L'office de tourisme a en charge la facturation et l'encaissement des plaisanciers selon le tarif en vigueur.

La communauté de communes délègue **une partie de la gestion d'exploitation du port de Cadillac-sur-Garonne**, à savoir la gestion touristique. Il est ainsi demandé à l'Office de tourisme de :

- Accueillir des visiteurs,
- Gérer les relations avec les équipes de bord ;
- Assurer la gestion administrative des dossiers clients (dont renouvellement des conventions d'utilisation) ;
- S'occuper de l'organisation et suivi du planning des appontements (dont comptabilisation du nombre d'appontements pour la facturation) ;
- De développer les relations extérieures et la promotion de la destination fluviale (dont adhésion à Cruise Bordeaux) ;
- Commercialiser des produits touristiques en escale ;
- Animer le réseau des prestataires touristiques en lien avec le développement de la filière en relation avec le tissu local.

L'Office de tourisme assure le lien entre les utilisateurs et le gestionnaire (communauté de communes Convergence Garonne) et peut être force de propositions pour l'amélioration des conditions d'accueil et d'utilisation des structures.

Il a en charge la reconnaissance de l'escale en Convergence Garonne s'attachera à travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la filière à la promotion de la Destination Garonne. Un objectif d'augmentation de nombre d'appontements est attendu. Les escales doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Le développement du fleuve est fixé comme une priorité pour le territoire. La communauté de communes Convergence Garonne souhaite que l'Office de tourisme soit associé à la structuration du territoire visant à faire de la Garonne la colonne vertébrale du développement touristique :

1/ À destination des **locaux (habitants du territoire)** :

- Faire de la Garonne un élément identitaire, permettant le développement d'une appartenance territoriale, une réappropriation locale du fleuve et de ses environs ;
- Faire de la Garonne un élément de sensibilisation à l'environnement permettant la valorisation des paysages, des patrimoines et de la biodiversité ;
- Faire de la Garonne l'axe central des mobilités et itinérances sur le territoire (mobilités quotidiennes et touristiques) ;
- Faire de la Garonne un axe structurant permettant de développer les liens : culture, environnement, événement et patrimoine.

2/ À destination des **touristes** :

- Faire de la Garonne un élément différenciant, identitaire et attractif ;
- Faire de la Garonne une porte d'entrée et de redistribution des flux touristiques sur le territoire.

5. L'ITINÉRANCE

Dans le cadre du développement de l'itinérance, l'office de tourisme devra travailler en étroite collaboration avec la communauté de communes pour répondre aux enjeux communautaires identifiés sur le territoire, à savoir :

- Faire de la Garonne un axe central au développement des mobilités ;
- Assurer les liaisons rive droite – gauche pour irriguer vers l'intérieur des terres
- Avoir des cheminements doux multi-usages : touristiques, quotidiens, tous publics ;
- Permettre une appropriation des locaux (population locale ; habitants du territoire)
- Assurer les accès aux espaces naturels, valorisation de l'environnement

6. LE TOURISME D'AFFAIRE

Avec l'obtention en 2019 de l'immatriculation de commercialisation, l'Office de tourisme a démarré un programme dédié au développement de la filière du tourisme d'affaire. La collectivité Convergence Garonne souhaite que l'office de tourisme continue le travail engagé en ce sens. Il est demandé une augmentation de l'activité de séminaire et réceptif, en propre ou auprès des prestataires qui sera évaluable grâce à la tenue d'un observatoire de fréquentation.

- **AXE 5: INGÉNIERIE & POLITIQUE TOURISTIQUE LOCALE** : de façon transversale à la réalisation de ces missions, l'Office de Tourisme pourra :
 - Être consulté pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du tourisme local et des programmes locaux de développement touristique.

L'office de tourisme peut notamment intervenir en **assistance à maîtrise d'ouvrage** et être force de proposition dans l'élaboration de nouveaux services touristiques, de l'exploitation d'installations touristiques et de loisirs, des études, de l'animation, de l'organisation de fêtes et de manifestations culturelles. L'office de tourisme peut être consulté pour les projets d'équipements touristiques sur les communes faisant partie du territoire de la communauté de communes Convergence Garonne. Il joue un rôle de conseil technique auprès de ses partenaires publics ou privés.

L'Office de tourisme devra :

- **Tenir un observatoire touristique de la fréquentation** sur le territoire (quantitatif et qualitatif) permettant d'avoir des données sur les retombées économiques et les tendances du territoire.
- **Représenter le territoire touristique** Convergence Garonne auprès de tous ses partenaires institutionnels (département, région, etc.). Il lui incombe de réaliser toutes conventions d'actions collectives, de structuration touristique départementale et régionale, permettant d'assurer le bon développement du tourisme à l'échelle de son bassin touristique. L'office de tourisme s'attachera à rechercher autant que possible des sources de cofinancement.
- **Maintenir un niveau de qualité** aux services publics proposés : l'office de tourisme du Pays de Cadillac et Podensac est actuellement classé en catégorie II. Dans l'objectif de maintenir et d'améliorer le niveau de service, il est demandé à l'Office de Tourisme de tout mettre en œuvre pour renouveler ce classement.
- Il est demandé à l'office de tourisme du Pays de Cadillac et Podensac de mettre en œuvre des actions permettant **d'augmenter sa capacité d'autofinancement**.

Dans ce cadre, l'Office de tourisme pourra, entre autres, **tenir une boutique** : l'Office de Tourisme peut créer une boutique (*produits dérivés, billetterie, affiches etc...*) au sein de sa structure afin de développer ses recettes propres. Il est demandé à l'Office de tourisme de prioriser les productions locales parmi les produits présentés.

- **Régies** : Dans le cadre des activités et projets menés par la communauté de communes, il pourra être demandé à l'office de tourisme de réaliser un certain nombre d'encaissements, pour le compte de la communauté de communes.

L'office de tourisme assurera ces encaissements dans le cadre d'une comptabilité distincte, devant s'appuyer sur des pièces justificatives qui doivent permettre au régisseur de procéder au dépôt de la recette à la trésorerie (billets, coupons par exemple). Des actes de régies respectifs permettront de fixer les modalités précises de gestion de chacune des régies.

L'association office de tourisme du Pays de Cadillac et Podensac s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à proposer et mettre en œuvre un plan d'actions annuel, en cohérence et permettant de retranscrire les orientations de politiques publiques fixées ci-dessus par la communauté de communes Convergence Garonne. L'ensemble du plan d'actions annuel devra détailler le budget prévisionnel, les moyens humains et matériels nécessaires, ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation qui permettront d'en faire le bilan annuel.

Le plan d'actions validés en commission puis en conseil d'administration et voté en conseil communautaire sera annexé à la présente convention.

ARTICLE 5 – FINANCEMENT

La communauté de communes met à disposition à titre gratuit un local, situé au 2 rue du Cros à Cadillac (siège de l'office de tourisme), correspondant à un montant annuel de 12 240 € de loyer (qui représente pour la communauté de communes 3 667, 75 € d'amortissements annuels correspondant aux travaux de réaménagement du local).

Pour lui permettre de remplir les tâches d'intérêt public, déléguées à d'objectifs, la communauté de communes Convergence Garonne contribue financièrement à ce service d'intérêt économique général conformément à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011. Elle attribuera annuellement à l'office de tourisme du Pays de Cadillac et Podensac, une dotation de fonctionnement nécessaire et adaptée à son classement et à ses obligations de prestations de service aux clientèles. Pour cela, il est demandé à l'office de tourisme de fournir un budget prévisionnel détaillé correspondant au plan d'actions. L'administration n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

Le budget annuel éligible sera annexé à la présente convention ; les produits affectés y figurent également.

Dans le cadre de la mission déléguée d'animation et collecte de la taxe de séjour, le montant utilisable de la recette (après réversion de la taxe additionnelle départementale) sera intégralement reversé à l'office de tourisme et considéré comme une recette en propre.

Dans le cadre de la mission déléguée de facturation des plaisanciers, les recettes des appointements plaisanciers seront intégralement attribuées l'office de tourisme et considérées comme une recette en propre.

ARTICLE 6 – MODALITÉS DE VERSEMENT

La communauté de communes versera à l'office de tourisme la subvention en 4 temps :

- Un 1^{er} acompte sera versé par anticipation sur le budget prévisionnel de **25%** fin février
- Un deuxième acompte égal à **35%** en mai
- **35%** en septembre
- Le solde (**5%**) après contrôle de la communauté de communes pour vérifier que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du service, sur la base du bilan fourni par l'office de tourisme au service économie-tourisme.

La contribution financière sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

RIB de l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac

BANQUE COURTOIS

AGENCE ENTREPRISE AQUITAINE BORDEAUX

TITULAIRE DU COMPTE : OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CADILLAC
PODENSAC

DOMICILIATION : BANQUE GUICHET NUMERO DE COMPTE CLE RIB
10268 02480 13210000200 12

IBAN : FR76 1026 8024 8013 2100 0020 012

BIC : COURFR2T

ARTICLE 7 – JUSTIFICATIFS

L'association s'engage à fournir avant le 31 mars de l'année suivantes les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- Les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes ;

Convention d'objectifs 2020-2021

CDC Convergence Garonne & Office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac

- Le compte rendu financier qui retrace de façon fiable l'emploi de l'association prévue dans la présente convention, accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du programme d'actions ;
- Le rapport d'activités annuel présentant des indicateurs d'évaluation.

ARTICLE 8 – CONDITIONS D'EXÉCUTION

En cas d'inexécution ou de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention par l'association sans l'accord écrit de l'administration, celle-ci peut respectivement exiger le versement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après examen des justificatifs présentés par l'association et avoir préalablement entendu ses représentants. L'administration en informe l'association par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 9 – AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la communauté de communes et l'association. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

ARTICLE 10 – RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 11 – RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Bordeaux.

Fait à Podensac en 2 exemplaires, le XX/XX/2020.

**Le Président de la
communauté de communes
Convergence Garonne
Bernard MATEILLE**

**Le Président de
l'office de tourisme
du Pays de Cadillac et de Podensac
Christian BOYER**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020034
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2020-2021 AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CADILLAC ET DE PODENSAC
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.2 - attribuées aux associations
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020034-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020034-DE-1-1_0.xml	text/xml	1114
nom de original:		
2020_034_ TOURISME __ AUTO SIGN CONV OBJECTIFS 2020_2021 AVEC L'__OT CADILLAC PODENSAC.pdf	application/pdf	103036
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020034-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	103036
nom de original:		
24_ANNEXE conventions objectifs 2020_2021 VF _13.02.2020.pdf	application/pdf	782206
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020034-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	782206

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h35min18s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h35min22s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h35min25s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h35min38s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

Membres en exercice :	43	Votes	
Présents :	33	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/034

TOURISME – AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2020-2021 AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CADILLAC ET DE PODENSAC

Rapporteur : M. le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code du Tourisme ;

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU l'article 1^{er} du décret du 06 juin 2001 faisant obligations de conventionnement avec les associations percevant un financement public supérieur à 23 000€ (subventions et avantages) ;

VU la circulaire n°54399SG du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément ;

VU la délibération n°2019/006 du Conseil Communautaire en date du 23 janvier 2019 relative à la convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine concernant la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises ;

VU la délibération n°2017/014 du Conseil Communautaire en date du 14 mars 2017 relative à la création d'un office de tourisme intercommunal sous forme associative ;

VU la convention de mise à disposition d'un bien communautaire, local commercial situé au 2 rue du Cros à Cadillac, entre l'office de tourisme du Pays de Cadillac et Podensac et la communauté de communes Convergence Garonne du 25 septembre 2017 ;

CONSIDERANT la création de l'association de l'office de tourisme du Pays de Cadillac et Podensac en date du 21 mars 2017, déclaré en sous-préfecture de Langon le 27 mars 2017 ;

CONSIDERANT les travaux conjoints de la commission économie-tourisme et des élus communautaires représentants au conseil d'administration de l'office de tourisme du 10 février 2020 et l'avis favorable de la commission économie-tourisme du 11 février 2020 ;

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200226-D2020034-DE

La convention d'objectifs avec l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac est conclue pour une durée de deux ans, elle prendra fin au 31 décembre 2021. Elle a pour objet de définir les missions, objectifs et niveaux de performance que la Communauté de communes Convergence Garonne fixe à l'Office de tourisme pour cette période. Sur la base d'orientations de la politique publique communautaire, l'office de tourisme et la Communauté de communes ont co-construit une stratégie touristique communautaire pour les deux prochaines années ; déclinée dans la présente convention d'objectifs.

Le montant de la dotation annuelle de la communauté de communes sera défini sur présentation d'un budget détaillé du coût annuel des actions de l'office de tourisme pour la mise en œuvre de la stratégie. Ce budget prévisionnel sera annexé à la présente convention.

Le montant de la dotation pour l'année 2020 est de 187 000 €. La mise à disposition du local pour un montant de 12 240 €.

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention d'objectifs 2020-2021 avec l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac, annexée à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et les éventuels avenants en lien ;

ATTRIBUE à l'office de tourisme une subvention d'un montant de 187 000 € ;

AUTORISE le reversement de la totalité des produits de la taxe de séjour à l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac, déduite de la part départementale ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;

DIT que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération sont inscrits au Budget Principal.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020034
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2020-2021 AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CADILLAC ET DE PODENSAC
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.2 - attribuées aux associations
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020034-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200226-D2020034-DE-1-1_0.xml	text/xml	1114
nom de original:		
2020_034 _ TOURISME __ AUTO SIGN CONV OBJECTIFS 2020_2021 AVEC L__OT CADILLAC PODENSAC.pdf	application/pdf	103036
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020034-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	103036
nom de original:		
24_ANNEXE conventions objectifs 2020_2021 VF _ 13.02.2020.pdf	application/pdf	782206
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200226-D2020034-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	782206

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h35min18s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>28 février 2020 à 10h35min22s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>28 février 2020 à 10h35min25s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>28 février 2020 à 10h35min38s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-02-28</i>



Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le 04 MARS 2020

ID : 033-200069581-20200226-D2020035-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PODENSAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 20 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Serge DALIER, Bernard DANÉY, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Christine FORESTIE, (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Denis REYNE (pouvoir à F. DAURAT), Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> :	2	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/035

VOIRIE - PROGRAMME VOIRIE COMMUNAUTAIRE 2019 - DEMANDE DE SUBVENTIONS AU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Rapporteur : M. J-G. Bapsalle

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT le programme voirie communautaire 2019 sur les voies transférées à la Communauté de Commune Convergence Garonne ;

CONSIDERANT les règles applicables pour l'année 2020 en matière de Fonds départemental d'Aide à la Voirie Intercommunale ;

Monsieur le Rapporteur explique qu'une subvention est mobilisable pour ces travaux ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à déposer le dossier de subvention auprès du Département de la Gironde au titre des Travaux sur Voirie Intercommunale ;

Sur la base du plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PROGRAMME VOIRIE 2019				
DEPENSES		RECETTES		
Postes de dépenses	Montants HT	Partenaire	% dépenses éligibles	Montants (dont CDS)
Travaux	199 174,50 €	Département de la Gironde (CDS 1,08)	35,00%	78 274,16 €
		TOTAL SUBVENTIONS		78 274,16 €
Autres dépenses				
Maîtrise d'œuvre études et offre	4 300 €	AUTOFINANCEMENT		
Maîtrise d'œuvre suivi et réception de chantier	3 600 €	Fonds propres		128 800,34 €
TOTAL DEPENSES HT	207 074,50 €	TOTAL RECETTES		207 074,50 €

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020035
Date de la décision:	2020-02-26 00:00:00+01
Objet:	PROGRAMME VOIRIE COMMUNAUTAIRE 2019 - DEMANDE DE SUBVENTIONS AU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5.3 - autres
Identifiant unique:	033-200069581-20200226-D2020035-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20200226-D2020035-DE-1-1_0.xml	text/xml	952
nom de original: 2020_035_VOIRIE_PGME VOIRIE 2019_DDE SUBV AU DEPARTEMENT GIRONDE.pdf	application/pdf	103209
nom de métier: 99_DE-033-200069581-20200226-D2020035-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	103209

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2020 à 10h36min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2020 à 10h36min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2020 à 10h36min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 février 2020 à 10h36min59s	Reçu par le MI le 2020-02-28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELLE (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANNEY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

Membres en exercice :	43	Votes	
Présents :	33	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	36
pouvoirs :	6	CONTRE :	3 (A. MASSIEU, L. DUCOS, M. LATAPY)

2020/036

BUDGET – BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget principal de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020036
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020036-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020036-DE-1-1_0.xml	text/xml	1045
nom de original:		
2020_036_ BUDGET __ BP__ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96603
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020036-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96603
nom de original:		
1_CDG 2019 BUDGET PRINCIPAL.pdf	application/pdf	257700
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020036-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	257700

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h22min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h22min49s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h22min50s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h22min59s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 27 février 2020

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELLE (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANNEY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance: Jean-Marc PELLETANT

Membres en exercice :		Votes	
Présents :	33	Exprimés :	38
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	1 (A. MASSIEU)
Absents :	10	POUR :	38
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/037

BUDGET – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur: M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe déchets ménagers M4 avec TVA de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020037
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020037-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20200304-D2020037-DE-1-1_0.xml	text/xml	1066
<i>nom de original:</i>		
2020_037_BUDGET__BA OM POD__APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96407
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020037-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96407
<i>nom de original:</i>		
4_CDG 2019 BA D MENAGERS PODENSAC.pdf	application/pdf	135128
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020037-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	135128

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h30min37s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 08h30min42s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h30min58s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h41min12s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020036-DE

Le Président,
Bernard MATEILLE



033022

TRES. CADILLAC

41700 CC CONVERGENCE GARONNE

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2019

Budget collectivité : 41700

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 20/02/2020

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020036-DE

IDENTIFIANT BUDGET 41700

N° de SIRET 20006958100011

CC CONVERGENCE GARONNE
BUDGET PRINCIPAL

--- COMPTE DE GESTION ---
EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES. CADILLAC

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2019 AU 20/02/2020

N° CODIQUE 033022
 TRES. CADILLAC
 Date d'édition : 20/02/2020

Population : 30000
 Nomenclature M14 sup egal 10000h
 Voté par Nature avec ref. fonct.
 Exercice 2019

SOMMAIRE

		PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale		3
1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
2 Bilan	Etat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	13
4 Compte de résultat	Etat I-4	14
5 Annexe		18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire		21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	34
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs		51
1 Balance des comptes	Etat III-1	52
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2	96
4EME PARTIE : Page des signatures		97

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200304-D2020036-DE

SITUATION PATRIMONIALE

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	1 311,61	Dotations	511,33
Terrains	1 080,92	Fonds globalisés	4 213,98
Constructions	13 959,76	Réserves	11 500,85
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	21 206,24	Différences sur réalisations d'immobilisations	-75,04
Immobilisations corporelles en cours	1 874,90	Report à nouveau	1 864,06
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	19,80	Résultat de l'exercice	436,59
Autres immobilisations corporelles	1 612,09	Subventions transférables	3 851,55
Total immobilisations corporelles (nettes)	39 753,70	Subventions non transférables	2 507,90
Immobilisations financières	1,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	13 908,25
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	41 066,32	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	38 719,47
Créances	2 068,33	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	6 305,75
Disponibilités	3 283,44	Fournisseurs	658,96
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	728,89
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 351,77	Total dettes à court terme	1 387,84
Comptes de régularisations	2,69	TOTAL DETTES	7 693,60
		Comptes de régularisations	7,71
TOTAL ACTIF	46 420,78	TOTAL PASSIF	46 420,78

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Subventions d'équipement versées	609 748,32	161 009,25	448 739,07	181 287,32
	Autres immobilisations incorporelles	1 106 636,02	243 761,57	862 874,45	512 208,86
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	1 202 649,70	184 122,16	1 018 527,54	919 779,33
	Constructions en toute propriété	10 770 833,50	1 585 987,66	9 184 845,84	8 241 238,55
	Construction sur sol autrui en tte prop	935 890,60	33 364,11	902 526,49	935 890,60
	Réseaux installations voirie rés divers	149 665,41	49 123,32	100 542,09	111 795,38
ACTIF IMMOBILISE	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	2 703 381,71	1 878 454,12	824 927,59	912 241,13
	Immobilisations corporelles en cours	1 874 897,96		1 874 897,96	2 151 136,70
	Immo affect à service non personnalisé	19 797,42		19 797,42	19 797,42
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo	62 389,61		62 389,61	62 389,61
	Construc reçues au titre mise à dispo	3 153 289,68		3 153 289,68	3 153 289,68
	Construction sur sol autrui mise à dispo	4 035,09		4 035,09	4 035,09
	Réseaux installations voirie rés divers	21 105 696,33		21 105 696,33	21 093 837,33
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	814 164,07	27 002,68	787 161,39	787 161,39
	MONTANT A REPORTER	44 513 075,42	4 162 824,87	40 350 250,55	39 086 088,39

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	44 513 075,42	4 162 824,87	40 350 250,55	39 086 088,39
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation	715 066,94		715 066,94	715 066,94
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances	1 000,00		1 000,00	1 000,00
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	45 229 142,36	4 162 824,87	41 066 317,49	39 802 155,33

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	907 757,57		907 757,57	159 251,87
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	376 304,53		376 304,53	459 643,71
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	555 075,18		555 075,18	523 931,58
ACTIF CIRCULANT	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	229 188,74		229 188,74	236 335,96
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	3 283 443,80		3 283 443,80	3 150 417,82
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	5 351 769,82		5 351 769,82	4 529 580,94

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	2 688,45		2 688,45	-11 282,92
	Ecarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	2 688,45		2 688,45	-11 282,92
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	50 583 600,63	4 162 824,87	46 420 775,76	44 320 453,35

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Dotations	511 330,89	511 330,89
	Mise à disposition chez le bénéficiaire	13 894 550,45	13 894 550,45
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	11 500 854,97	10 345 131,60
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	1 864 057,20	2 862 938,97
	Résultat de l'exercice	436 589,47	156 841,60
	Subventions transférables	3 851 551,62	3 400 509,68
	Différences sur réalisations d'immob	-75 038,16	-75 038,16
FONDS	Fonds globalisés	4 213 980,66	3 655 696,66
PROPRES	Subventions non transférables	2 507 898,36	2 379 122,21
	Droits de l'affectant	13 695,87	13 695,87
	FONDS PROPRES TOTAL I	38 719 471,33	37 144 779,77

033022
TRES. CADILLAC

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	6 298 711,88	5 717 704,75
	Emprunts et dettes financières divers	7 039,69	7 039,69
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	541 898,52	939 859,80
	Dettes fiscales et sociales	150,00	112,35
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	7 073,70	6 332,03
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	718 072,65	444 493,57
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	3 591,41	48 568,32
	Fournisseurs d'immobilisations	117 058,39	19 039,58
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	7 693 596,24	7 183 150,09

033022
 TRES. CADILLAC

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	7 708,19	-7 476,51
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	7 708,19	-7 476,51
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	46 420 775,76	44 320 453,35

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE
En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus	5 527,20	5 218,40
Dotations et subventions reçues	3 136,53	3 211,44
Produits des services	1 284,50	1 146,69
Autres produits	20,68	21,17
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	9 968,91	9 597,70
Traitements, salaires, charges sociales	5 089,25	4 814,17
Achats et charges externes	2 257,58	2 326,86
Participations et interventions	1 367,39	1 300,94
Dotations aux amortissements et provisions	625,89	563,90
Autres charges	271,09	252,08
Charges courantes non financières	9 611,21	9 257,95
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	357,70	339,75
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	164,56	198,01
RÉSULTAT COURANT FINANCIER	-164,56	-198,01
RÉSULTAT COURANT	193,14	141,74
Produits exceptionnels	254,82	141,06
Charges exceptionnelles	11,37	125,96
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	243,45	15,10
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	436,59	156,84

033022
 TRES. CADILLAC

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	7 631 080,62	7 110 363,00
Autres impôts et taxes	-2 103 878,56	-1 891 964,94
Produits services, domaine et ventes div	1 284 495,13	1 146 686,99
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	20 679,96	21 171,00
Dotations de l'Etat	1 293 373,47	1 242 172,53
Subventions et participations	1 563 942,89	1 777 122,72
Autres attributions (péréquat, compensa)	279 213,00	192 146,00
TOTAL I	9 968 906,51	9 597 697,30
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	3 484 239,98	3 384 449,25
Charges sociales	1 605 011,78	1 429 718,65
Achats et charges externes	2 257 581,09	2 326 858,30
Impôts et taxes	125 882,46	111 304,87
Dotations amortissements des immob	625 890,19	563 901,75
Dot amort sur charges à répartir		

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020



Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO
Exercice 2019

ID : 033-200069581-20200304-D2020036-DE

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations aux provisions		
Autres charges	145 208,69	140 777,50
Contingents et participations	108 321,60	68 580,21
Subventions	1 259 072,30	1 232 360,99
TOTAL II	9 611 208,09	9 257 951,52
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	357 698,42	339 745,78
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		2,10
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		2,10
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	164 562,89	198 010,13
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	164 562,89	198 010,13

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-164 562,89	-198 008,03
A + B - RESULTAT COURANT	193 135,53	141 737,75
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	137 768,49	30 097,20
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	117 052,20	110 964,09
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	254 820,69	141 061,29
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	11 083,02	125 772,44
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations	283,73	185,00
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	11 366,75	125 957,44

033022
 TRES. CADILLAC

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	243 453,94	15 103,85
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	10 223 727,20	9 738 760,69
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	9 787 137,73	9 581 919,09
RESULTAT DE L'EXERCICE	436 589,47	156 841,60

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200304-D2020036-DE

ANNEXE

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

**41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS**

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le *SLO*
ID : 033-200069581-20200304-D2020036-DE

EXECUTION BUDGETAIRE

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 709 246,81	14 705 689,20	21 414 936,01
Titres de recettes émis (b)	6 548 486,39	14 545 512,40	21 093 998,79
Réductions de titres (c)	1 217 601,84	1 752 383,77	2 969 985,61
Recettes nettes (d = b - c)	5 330 884,55	12 793 128,63	18 124 013,18
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 709 246,81	14 705 689,20	21 414 936,01
Mandats émis (f)	4 944 159,14	13 280 633,79	18 224 792,93
Annulations de mandats (g)	1 234 848,48	924 094,63	2 158 943,11
Dépenses nettes (h = f - g)	3 709 310,66	12 356 539,16	16 065 849,82
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 621 573,89	436 589,47	2 058 163,36
(h - d) Déficit			

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	-83 361,37		1 621 573,89		1 538 212,52
Fonctionnement	3 019 780,57	1 155 723,37	436 589,47		2 300 646,67
TOTAL I	2 936 419,20	1 155 723,37	2 058 163,36		3 838 859,19
II - Budgets des services à caractère administratif					
41900-ZAE PAYS DE PODENSAC					
Investissement	76 579,50		-4 825,00		71 754,50
Fonctionnement	9 419,77		8 013,51		17 433,28
Sous-Total	85 999,27		3 188,51		89 187,78
42100-ZA DE COUDANNES					
Investissement	-455 107,15		39 551,01		-415 556,14
Fonctionnement	216 359,70				216 359,70
Sous-Total	-238 747,45		39 551,01		-199 196,44
42700-Gemapi CC CONVERGENCE GA					
Investissement			-675,00		-675,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
Fonctionnement	128 987,96		75 712,59		204 700,55
Sous-Total	128 987,96		75 037,59		204 025,55
TOTAL II	-23 760,22		117 777,11		94 016,89
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
41800-DECHETS MENAGERS					
Investissement	172 471,04		2 384,43		174 855,47
Fonctionnement	451 470,83		115 412,52		566 883,35
Sous-Total	623 941,87		117 796,95		741 738,82
42000-SPANC					
Investissement					
Fonctionnement	70 473,68		-9 628,52		60 845,16
Sous-Total	70 473,68		-9 628,52		60 845,16
42300-ORDURES MENAGERES					
Investissement	7 552,22		7 749,55		15 301,77

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
Fonctionnement	48 672,42		-11 868,57		36 803,85
Sous-Total	56 224,64		-4 119,02		52 105,62
TOTAL III	750 640,19		104 049,41		854 689,60
TOTAL I + II + III	3 663 299,17	1 155 723,37	2 279 989,88		4 787 565,68

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
16	Emprunts et dettes assimilées	444 598,00	13 125,00	457 723,00
20	Immobilisations incorporelles	161 410,00		161 410,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	42 009,00		42 009,00
020	Dépenses imprévues - section d'investiss	147 612,00	-3 173,00	144 439,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	795 629,00	9 952,00	805 581,00
Opération n° 100	Opération d'équipement n° 100	89 514,00		89 514,00
Opération n° 212	Opération d'équipement n° 212	42 692,00		42 692,00
Opération n° 216	Opération d'équipement n° 216	100,00		100,00
Opération n° 218	Opération d'équipement n° 218	545 865,00		545 865,00
Opération n° 219	Opération d'équipement n° 219	250 000,00		250 000,00
Opération n° 24	Opération d'équipement n° 24	9 082,00	22 400,00	31 482,00
Opération n° 27	Opération d'équipement n° 27	6 000,00	29 400,00	35 400,00
Opération n° 29	Opération d'équipement n° 29	11 580,00	2 880,00	14 460,00
Opération n° 30	Opération d'équipement n° 30	3 114,00		3 114,00
Opération n° 37	Opération d'équipement n° 37	6 000,00	-4 140,00	1 860,00
Opération n° 39	Opération d'équipement n° 39	36 732,00	-30 500,00	6 232,00
Opération n° 41	Opération d'équipement n° 41	6 739,00	-6 000,00	739,00
Opération n° 46	Opération d'équipement n° 46	6 000,00	-6 000,00	
Opération n° 50	Opération d'équipement n° 50	30 000,00	-14 264,00	15 736,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
16	457 723,00	458 357,38	267,97	458 089,41	-366,41
20	161 410,00				161 410,00
204					
21	42 009,00	5 592,00	5 592,00		42 009,00
020	144 439,00				144 439,00
SOUS-TOTAL	805 581,00	463 949,38	5 859,97	458 089,41	347 491,59
Opération n° 100	89 514,00	89 513,17		89 513,17	0,83
Opération n° 212	42 692,00				42 692,00
Opération n° 216	100,00	96,22		96,22	3,78
Opération n° 218	545 865,00	309 523,23		309 523,23	236 341,77
Opération n° 219	250 000,00	4 320,00		4 320,00	245 680,00
Opération n° 24	31 482,00	9 081,60		9 081,60	22 400,40
Opération n° 27	35 400,00	3 901,20		3 901,20	31 498,80
Opération n° 29	14 460,00	16 260,00	1 800,00	14 460,00	
Opération n° 30	3 114,00	2 580,00		2 580,00	534,00
Opération n° 37	1 860,00				1 860,00
Opération n° 39	6 232,00	1 882,75		1 882,75	4 349,25
Opération n° 41	739,00	738,68		738,68	0,32
Opération n° 46					
Opération n° 50	15 736,00	14 728,02	228,93	14 499,09	1 236,91

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
Opération n° 51	Opération d'équipement n° 51	41 195,00		41 195,00
Opération n° 52	Opération d'équipement n° 52	24 645,00	-4 000,00	20 645,00
Opération n° 53	Opération d'équipement n° 53		2 490,00	2 490,00
Opération n° 54	Opération d'équipement n° 54	8 900,00		8 900,00
Opération n° 55	Opération d'équipement n° 55	20 136,00		20 136,00
Opération n° 56	Opération d'équipement n° 56	46 800,00		46 800,00
Opération n° 57	Opération d'équipement n° 57	10 000,00		10 000,00
Opération n° 58	Opération d'équipement n° 58	111 172,00	20 000,00	131 172,00
Opération n° 59	Opération d'équipement n° 59	16 900,00		16 900,00
Opération n° 60	Opération d'équipement n° 60	16 527,00		16 527,00
Opération n° 61	Opération d'équipement n° 61	829,00		829,00
Opération n° 63	Opération d'équipement n° 63	10 565,00		10 565,00
Opération n° 64	Opération d'équipement n° 64	100 000,00		100 000,00
Opération n° 65	Opération d'équipement n° 65	104 916,00		104 916,00
Opération n° 66	Opération d'équipement n° 66	201 855,00		201 855,00
Opération n° 67	Opération d'équipement n° 67	40 954,00		40 954,00
Opération n° 69	Opération d'équipement n° 69	109 916,00	89 409,00	199 325,00
Opération n° 70	Opération d'équipement n° 70	60 000,00		60 000,00
Opération n° 72	Opération d'équipement n° 72	102 163,00		102 163,00
Opération n° 73	Opération d'équipement n° 73	109 560,00		109 560,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
Opération n° 51	41 195,00	4 067,46		4 067,46	37 127,54
Opération n° 52	20 645,00	4 293,78		4 293,78	16 351,22
Opération n° 53	2 490,00	2 438,31		2 438,31	51,69
Opération n° 54	8 900,00	2 129,91	571,49	1 558,42	7 341,58
Opération n° 55	20 136,00	20 136,00		20 136,00	
Opération n° 56	46 800,00	1 248,00		1 248,00	45 552,00
Opération n° 57	10 000,00				10 000,00
Opération n° 58	131 172,00	48 328,16		48 328,16	82 843,84
Opération n° 59	16 900,00	10 409,28	1 152,42	9 256,86	7 643,14
Opération n° 60	16 527,00	15 626,30		15 626,30	900,70
Opération n° 61	829,00				829,00
Opération n° 63	10 565,00	5 103,18	109,52	4 993,66	5 571,34
Opération n° 64	100 000,00				100 000,00
Opération n° 65	104 916,00	17 466,14		17 466,14	87 449,86
Opération n° 66	201 855,00	103 273,86		103 273,86	98 581,14
Opération n° 67	40 954,00	40 954,00		40 954,00	
Opération n° 69	-199 325,00	166 249,54		166 249,54	33 075,46
Opération n° 70	60 000,00				60 000,00
Opération n° 72	102 163,00	70 550,16	5 134,80	65 415,36	36 747,64
Opération n° 73	109 560,00	26 371,76		26 371,76	83 188,24

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
Opération n° 75	Opération d'équipement n° 75	58 000,00		58 000,00
Opération n° 76	Opération d'équipement n° 76	136 360,00		136 360,00
Opération n° 78	Opération d'équipement n° 78	15 584,00		15 584,00
Opération n° 80	Opération d'équipement n° 80	10 664,00		10 664,00
Opération n° 81	Opération d'équipement n° 81	57 097,00	23 902,00	80 999,00
Opération n° 82	Opération d'équipement n° 82	2 420,00		2 420,00
Opération n° 83	Opération d'équipement n° 83	34 200,00		34 200,00
Opération n° 84	Opération d'équipement n° 84	480 322,00	-3 115,00	477 207,00
Opération n° 85	Opération d'équipement n° 85	145 640,00		145 640,00
Opération n° 86	Opération d'équipement n° 86	22 304,00		22 304,00
Opération n° 87	Opération d'équipement n° 87	55 220,00		55 220,00
Opération n° 88	Opération d'équipement n° 88	9 962,00		9 962,00
Opération n° 89	Opération d'équipement n° 89	19 165,00	300,00	19 465,00
Opération n° 90	Opération d'équipement n° 90	1 103,00		1 103,00
Opération n° 91	Opération d'équipement n° 91	54 000,00		54 000,00
Opération n° 92	Opération d'équipement n° 92	6 705,00		6 705,00
Opération n° 93	Opération d'équipement n° 93	4 800,00		4 800,00
Opération n° 94	Opération d'équipement n° 94	35 500,00		35 500,00
Opération n° 95	Opération d'équipement n° 95	233 770,00	41 586,00	275 356,00
Opération n° 96	Opération d'équipement n° 96	666 761,00		666 761,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
Opération n° 75	58 000,00				58 000,00
Opération n° 76	136 360,00	16 800,00		16 800,00	119 560,00
Opération n° 78	15 584,00	11 338,37		11 338,37	4 245,63
Opération n° 80	10 664,00	10 507,94		10 507,94	156,06
Opération n° 81	80 999,00	80 753,78		80 753,78	245,22
Opération n° 82	2 420,00	1 853,80	236,90	1 616,90	803,10
Opération n° 83	34 200,00				34 200,00
Opération n° 84	477 207,00	439 410,32	5 522,10	433 888,22	43 318,78
Opération n° 85	145 640,00	145 140,00		145 140,00	500,00
Opération n° 86	22 304,00	9 876,00		9 876,00	12 428,00
Opération n° 87	55 220,00				55 220,00
Opération n° 88	9 962,00	2 180,34		2 180,34	7 781,66
Opération n° 89	19 465,00	19 490,09	175,91	19 314,18	150,82
Opération n° 90	1 103,00	134,69		134,69	968,31
Opération n° 91	54 000,00				54 000,00
Opération n° 92	6 705,00	4 305,00		4 305,00	2 400,00
Opération n° 93	4 800,00				4 800,00
Opération n° 94	35 500,00	21 057,47		21 057,47	14 442,53
Opération n° 95	275 356,00	173 210,87	864,00	172 346,87	103 009,13
Opération n° 96	666 761,00	21 009,60		21 009,60	645 751,40

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
Opération n° 97	Opération d'équipement n° 97	5 500,00		5 500,00
Opération n° 98	Opération d'équipement n° 98	100 400,00		100 400,00
Opération n° 99	Opération d'équipement n° 99	6 000,00		6 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	4 341 928,00	164 348,00	4 506 276,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 137 557,00	174 300,00	5 311 857,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	95 009,00	5 827,00	100 836,00
041	Opérations patrimoniales		1 213 192,44	1 213 192,44
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	95 009,00	1 219 019,44	1 314 028,44
001	Solde d'exécution de la section d'invest	83 361,37		83 361,37
TOTAL GENERAL		5 315 927,37	1 393 319,44	6 709 246,81

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
Opération n° 97	5 500,00				5 500,00
Opération n° 98	100 400,00				100 400,00
Opération n° 99	6 000,00	4 650,00		4 650,00	1 350,00
SOUS-TOTAL	4 506 276,00	1 952 988,98	15 796,07	1 937 192,91	2 569 083,09
TOTAL	5 311 857,00	2 416 938,36	21 656,04	2 395 282,32	2 916 574,68
040	100 836,00	100 835,90		100 835,90	0,10
041	1 213 192,44	2 426 384,88	1 213 192,44	1 213 192,44	
TOTAL	1 314 028,44	2 527 220,78	1 213 192,44	1 314 028,34	0,10
001	83 361,37				83 361,37
TOTAL GENERAL	6 709 246,81	4 944 159,14	1 234 848,48	3 709 310,66	2 999 936,15

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves	1 642 217,37		1 642 217,37
13	Subventions d'investissement	1 166 372,00	152 404,00	1 318 776,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 350 000,00		1 350 000,00
23	Immobilisations en cours			
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 158 589,37	152 404,00	4 310 993,37
	Opérations d'ordre de transfert entre se			
SOUS-TOTAL				
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 158 589,37	152 404,00	4 310 993,37
021	Virement de la section de fonctionnement	504 953,00	27 723,00	532 676,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	652 385,00		652 385,00
041	Opérations patrimoniales		1 213 192,44	1 213 192,44
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 157 338,00	1 240 915,44	2 398 253,44
TOTAL GENERAL		5 315 927,37	1 393 319,44	6 709 246,81

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
10	1 642 217,37	1 714 007,37		1 714 007,37	-71 790,00
13	1 318 776,00	682 990,43	2 336,44	680 653,99	638 122,01
16	1 350 000,00	1 050 000,00		1 050 000,00	300 000,00
23		47 140,56		47 140,56	-47 140,56
SOUS-TOTAL	4 310 993,37	3 494 138,36	2 336,44	3 491 801,92	819 191,45
SOUS-TOTAL					
TOTAL	4 310 993,37	3 494 138,36	2 336,44	3 491 801,92	819 191,45
021	532 676,00				532 676,00
040	652 385,00	627 963,15	2 072,96	625 890,19	26 494,81
041	1 213 192,44	2 426 384,88	1 213 192,44	1 213 192,44	
TOTAL	2 398 253,44	3 054 348,03	1 215 265,40	1 839 082,63	559 170,81
TOTAL GENERAL	6 709 246,81	6 548 486,39	1 217 601,84	5 330 884,55	1 378 362,26

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	2 702 159,00		2 702 159,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 519 583,28		5 519 583,28
014	Atténuations de produits	2 516 963,00		2 516 963,00
65	Autres charges de gestion courante	1 632 899,70		1 632 899,70
66	Charges financières	159 727,00	5 985,00	165 712,00
67	Charges exceptionnelles	7 500,00	3 867,00	11 367,00
022	Dépenses imprévues - section de fonction	940 412,22	31 532,00	971 944,22
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	13 479 244,20	41 384,00	13 520 628,20
023	Virement à la section d'investissement (504 953,00	27 723,00	532 676,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	652 385,00		652 385,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 157 338,00	27 723,00	1 185 061,00
TOTAL GENERAL		14 636 582,20	69 107,00	14 705 689,20

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES


N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
011	2 702 159,00	2 783 235,12	596 742,04	2 186 493,08	515 665,92
012	5 519 583,28	5 445 768,66	107 107,98	5 338 660,68	180 922,60
014	2 516 963,00	2 516 962,98		2 516 962,98	0,02
65	1 632 899,70	1 599 467,76	86 865,17	1 512 602,59	120 297,11
66	165 712,00	295 869,37	131 306,48	164 562,89	1 149,11
67	11 367,00	11 366,75		11 366,75	0,25
022	971 944,22				971 944,22
TOTAL	13 520 628,20	12 652 670,64	922 021,67	11 730 648,97	1 789 979,23
023	532 676,00				532 676,00
042	652 385,00	627 963,15	2 072,96	625 890,19	26 494,81
TOTAL	1 185 061,00	627 963,15	2 072,96	625 890,19	559 170,81
TOTAL GENERAL	14 705 689,20	13 280 633,79	924 094,63	12 356 539,16	2 349 150,04

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	33 317,00		33 317,00
70	Produits des services, du domaine et ven	1 251 764,00		1 251 764,00
73	Impôts et taxes	8 141 605,00	63 280,00	8 204 885,00
74	Dotations et participations	3 199 726,00		3 199 726,00
75	Autres produits de gestion courante	38 704,00		38 704,00
77	Produits exceptionnels	12 400,00		12 400,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 677 516,00	63 280,00	12 740 796,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	95 009,00	5 827,00	100 836,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	95 009,00	5 827,00	100 836,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 864 057,20		1 864 057,20
TOTAL GENERAL		14 636 582,20	69 107,00	14 705 689,20

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
013	33 317,00	70 193,94	17 755,49	52 438,45	-19 121,45
70	1 251 764,00	1 618 810,45	334 315,32	1 284 495,13	-32 731,13
73	8 204 885,00	8 947 147,51	902 982,47	8 044 165,04	160 719,96
74	3 199 726,00	3 460 114,52	323 585,16	3 136 529,36	63 196,64
75	38 704,00	23 584,72	2 904,76	20 679,96	18 024,04
77	12 400,00	324 825,36	170 840,57	153 984,79	-141 584,79
TOTAL	12 740 796,00	14 444 676,50	1 752 383,77	12 692 292,73	48 503,27
042	100 836,00	100 835,90		100 835,90	0,10
TOTAL	100 836,00	100 835,90		100 835,90	0,10
002	1 864 057,20				1 864 057,20
TOTAL GENERAL	14 705 689,20	14 545 512,40	1 752 383,77	12 793 128,63	1 912 560,57

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20200304-D2020036-DE

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
1641	Emprunts en euros	458 357,38	267,97	458 089,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	458 357,38	267,97	458 089,41
2188	Autres immobilisations corporelles	5 592,00	5 592,00	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	5 592,00	5 592,00	
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	463 949,38	5 859,97	458 089,41
Opération n° 2041413100	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	89 513,17		89 513,17
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100	Opération d'équipement n° 100	89 513,17		89 513,17
Opération n° 2317216	Immobilisations reçues au titre d'une mi	96,22		96,22
SOUS-TOTAL OPERATION n° 216	Opération d'équipement n° 216	96,22		96,22
Opération n° 2041413218	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	21 278,00		21 278,00
Opération n° 2317218	Immobilisations reçues au titre d'une mi	288 245,23		288 245,23
SOUS-TOTAL OPERATION n° 218	Opération d'équipement n° 218	309 523,23		309 523,23
Opération n° 2317219	Immobilisations reçues au titre d'une mi	4 320,00		4 320,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 219	Opération d'équipement n° 219	4 320,00		4 320,00
Opération n° 205124	Concessions et droits similaires	9 081,60		9 081,60
SOUS-TOTAL OPERATION n° 24	Opération d'équipement n° 24	9 081,60		9 081,60
Opération n° 218827	Autres immobilisations corporelles	3 901,20		3 901,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 27	Opération d'équipement n° 27	3 901,20		3 901,20
Opération n° 205129	Concessions et droits similaires	16 260,00	1 800,00	14 460,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 29	Opération d'équipement n° 29	16 260,00	1 800,00	14 460,00
Opération n° 212830	Autres agencements et aménagements de te	2 580,00		2 580,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 30	Opération d'équipement n° 30	2 580,00		2 580,00
Opération n° 218439	Mobilier	1 366,75		1 366,75
Opération n° 218839	Autres immobilisations corporelles	516,00		516,00

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
SOUS-TOTAL OPERATION n° 39	Opération d'équipement n° 39	1 882,75		1 882,75
Opération n° 2153841	Autres réseaux	738,68		738,68
SOUS-TOTAL OPERATION n° 41	Opération d'équipement n° 41	738,68		738,68
Opération n° 218150	Installations générales agencements et a	4 440,00		4 440,00
Opération n° 218850	Autres immobilisations corporelles	10 288,02	228,93	10 059,09
SOUS-TOTAL OPERATION n° 50	Opération d'équipement n° 50	14 728,02	228,93	14 499,09
Opération n° 213551	Installations générales agencements et a	1 464,48		1 464,48
Opération n° 218451	Mobilier	1 963,98		1 963,98
Opération n° 218851	Autres immobilisations corporelles	639,00		639,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 51	Opération d'équipement n° 51	4 067,46		4 067,46
Opération n° 213552	Installations générales agencements et a	835,20		835,20
Opération n° 218452	Mobilier	3 458,58		3 458,58
SOUS-TOTAL OPERATION n° 52	Opération d'équipement n° 52	4 293,78		4 293,78
Opération n° 218453	Mobilier	2 438,31		2 438,31
SOUS-TOTAL OPERATION n° 53	Opération d'équipement n° 53	2 438,31		2 438,31
Opération n° 218454	Mobilier	1 152,42		1 152,42
Opération n° 218854	Autres immobilisations corporelles	977,49	571,49	406,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 54	Opération d'équipement n° 54	2 129,91	571,49	1 558,42
Opération n° 231355	Constructions	20 136,00		20 136,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 55	Opération d'équipement n° 55	20 136,00		20 136,00
Opération n° 205156	Concessions et droits similaires	282,00		282,00
Opération n° 213556	Installations générales agencements et a	966,00		966,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 56	Opération d'équipement n° 56	1 248,00		1 248,00
Opération n° 203158	Frais d'études	22 800,00		22 800,00

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 203358	Frais d'insertion	972,00		972,00
Opération n° 231358	Constructions	24 556,16		24 556,16
SOUS-TOTAL OPERATION n° 58	Opération d'équipement n° 58	48 328,16		48 328,16
Opération n° 218459	Mobilier	9 837,79	1 152,42	8 685,37
Opération n° 218859	Autres immobilisations corporelles	571,49		571,49
SOUS-TOTAL OPERATION n° 59	Opération d'équipement n° 59	10 409,28	1 152,42	9 256,86
Opération n° 2131860	Autres batiments publics	3 767,30		3 767,30
Opération n° 2175160	Réseaux de voirie	11 859,00		11 859,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 60	Opération d'équipement n° 60	15 626,30		15 626,30
Opération n° 218463	Mobilier	5 103,18	109,52	4 993,66
SOUS-TOTAL OPERATION n° 63	Opération d'équipement n° 63	5 103,18	109,52	4 993,66
Opération n° 20265	Frais liés à la réalisation des document	17 466,14		17 466,14
SOUS-TOTAL OPERATION n° 65	Opération d'équipement n° 65	17 466,14		17 466,14
Opération n° 20266	Frais liés à la réalisation des document	103 273,86		103 273,86
SOUS-TOTAL OPERATION n° 66	Opération d'équipement n° 66	103 273,86		103 273,86
Opération n° 204158367	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	40 954,00		40 954,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 67	Opération d'équipement n° 67	40 954,00		40 954,00
Opération n° 213269	Immeubles de rapport	150 685,78		150 685,78
Opération n° 213569	Installations générales agencements et a	6 920,17		6 920,17
Opération n° 2156869	Autre matériel et outillage d'incendie e	486,00		486,00
Opération n° 231369	Constructions	8 157,59		8 157,59
SOUS-TOTAL OPERATION n° 69	Opération d'équipement n° 69	166 249,54		166 249,54
Opération n° 203172	Frais d'études	53 091,00		53 091,00
Opération n° 205172	Concessions et droits similaires	180,00		180,00

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 212872	Autres agencements et aménagements de te	4 800,00		4 800,00
Opération n° 213272	Immeubles de rapport	5 134,80	5 134,80	
Opération n° 215872	Autres installations matériel et outilla	5 486,40		5 486,40
Opération n° 218872	Autres immobilisations corporelles	1 857,96		1 857,96
SOUS-TOTAL OPERATION n° 72	Opération d'équipement n° 72	70 550,16	5 134,80	65 415,36
Opération n° 203173	Frais d'études	8 950,00		8 950,00
Opération n° 205173	Concessions et droits similaires	180,00		180,00
Opération n° 212873	Autres agencements et aménagements de te	903,56		903,56
Opération n° 218273	Matériel de transport	14 960,00		14 960,00
Opération n° 218873	Autres immobilisations corporelles	1 378,20		1 378,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 73	Opération d'équipement n° 73	26 371,76		26 371,76
Opération n° 203176	Frais d'études	16 800,00		16 800,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 76	Opération d'équipement n° 76	16 800,00		16 800,00
Opération n° 231378	Constructions	11 338,37		11 338,37
SOUS-TOTAL OPERATION n° 78	Opération d'équipement n° 78	11 338,37		11 338,37
Opération n° 2131880	Autres batiments publics	10 507,94		10 507,94
SOUS-TOTAL OPERATION n° 80	Opération d'équipement n° 80	10 507,94		10 507,94
Opération n° 205181	Concessions et droits similaires	9 930,03		9 930,03
Opération n° 218381	Matériel de bureau et matériel informati	70 296,06		70 296,06
Opération n° 218881	Autres immobilisations corporelles	527,69		527,69
SOUS-TOTAL OPERATION n° 81	Opération d'équipement n° 81	80 753,78		80 753,78
Opération n° 215182	Réseaux de voirie	236,90		236,90
Opération n° 2157882	Autre matériel et outillage de voirie	1 616,90	236,90	1 380,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 82	Opération d'équipement n° 82	1 853,80	236,90	1 616,90

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 231284	Agencements et aménagements de terrains	409 300,22		409 300,22
Opération n° 231384	Constructions	24 588,00		24 588,00
Opération n° 231784	Immobilisations reçues au titre d'une mi	5 522,10	5 522,10	
SOUS-TOTAL OPERATION n° 84	Opération d'équipement n° 84	439 410,32	5 522,10	433 888,22
Opération n° 203185	Frais d'études	7 140,00		7 140,00
Opération n° 204141385	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	138 000,00		138 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 85	Opération d'équipement n° 85	145 140,00		145 140,00
Opération n° 203186	Frais d'études	9 876,00		9 876,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 86	Opération d'équipement n° 86	9 876,00		9 876,00
Opération n° 218888	Autres immobilisations corporelles	2 180,34		2 180,34
SOUS-TOTAL OPERATION n° 88	Opération d'équipement n° 88	2 180,34		2 180,34
Opération n° 213589	Installations générales agencements et a	4 561,61		4 561,61
Opération n° 218389	Matériel de bureau et matériel informati	1 143,81	175,91	967,90
Opération n° 218489	Mobilier	12 714,87		12 714,87
Opération n° 218889	Autres immobilisations corporelles	1 069,80		1 069,80
SOUS-TOTAL OPERATION n° 89	Opération d'équipement n° 89	19 490,09	175,91	19 314,18
Opération n° 218390	Matériel de bureau et matériel informati	134,69		134,69
SOUS-TOTAL OPERATION n° 90	Opération d'équipement n° 90	134,69		134,69
Opération n° 212892	Autres agencements et aménagements de te	4 305,00		4 305,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 92	Opération d'équipement n° 92	4 305,00		4 305,00
Opération n° 2042294	Bâtiments et installations	21 057,47		21 057,47
SOUS-TOTAL OPERATION n° 94	Opération d'équipement n° 94	21 057,47		21 057,47
Opération n° 231395	Constructions	173 210,87	864,00	172 346,87
SOUS-TOTAL OPERATION n° 95	Opération d'équipement n° 95	173 210,87	864,00	172 346,87

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 231396	Constructions	21 009,60		21 009,60
SOUS-TOTAL OPERATION n° 96	Opération d'équipement n° 96	21 009,60		21 009,60
Opération n° 213299	Immeubles de rapport	4 650,00		4 650,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 99	Opération d'équipement n° 99	4 650,00		4 650,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	1 952 988,98	15 796,07	1 937 192,91
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 416 938,36	21 656,04	2 395 282,32
13911	Subventions d'équipement transférées au	38 140,77		38 140,77
13912	Subvention équipement transférées au com	6 435,61		6 435,61
13913	Subvention d'équipement transférées au c	26 469,49		26 469,49
13918	Subventions d'équipement transférées au	28 390,03		28 390,03
13931	Dotation d'équipement des territoires ru	1 400,00		1 400,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	100 835,90		100 835,90
2031	Frais d'études	238 136,36	119 068,18	119 068,18
2112	Terrains de voirie	1 196 554,14	1 088 346,78	108 207,36
2132	Immeubles de rapport	980 139,42		980 139,42
2158	Autres installations matériel et outilla	1 080,00	540,00	540,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 474,96	5 237,48	5 237,48
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	2 426 384,88	1 213 192,44	1 213 192,44
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 527 220,78	1 213 192,44	1 314 028,34
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	4 944 159,14	1 234 848,48	3 709 310,66

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (558 284,00		558 284,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 155 723,37		1 155 723,37
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	1 714 007,37		1 714 007,37
1311	Subventions d'équipement transférables E	179 501,34		179 501,34
1312	Subventions d'équipement transférables -	279 792,50		279 792,50
1313	Subventions d'équipement transférables -	28 228,44	2 336,44	25 892,00
1317	Subventions d'équipement transférables -	38 801,40		38 801,40
1318	Subventions d'équipement transférables -	27 890,60		27 890,60
1346	Participations pour voirie et réseaux	128 776,15		128 776,15
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	682 990,43	2 336,44	680 653,99
1641	Emprunts en euros	1 050 000,00		1 050 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	1 050 000,00		1 050 000,00
238	Avances et acomptes versés sur immobilis	47 140,56		47 140,56
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	47 140,56		47 140,56
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 494 138,36	2 336,44	3 491 801,92
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 494 138,36	2 336,44	3 491 801,92
2802	Amortissements frais liés à la réalisati	11 122,84		11 122,84
28031	Amortissements frais d'études	1 610,00		1 610,00
28041411	Biens mobiliers, matériel et études	10 375,69		10 375,69
28041412	Bâtiments et installations	20 224,41		20 224,41
28041413	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	12 750,79		12 750,79
28051	Concessions et droits similaires	30 152,38		30 152,38
28121	Amortissements plantations d'arbres et d	494,55		494,55
28128	Amortissements autres agencements et amé	21 553,16		21 553,16

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
281318	Amortissements autres bâtiments publics	179 142,68		179 142,68
28132	Immeubles de rapport	7 695,90		7 695,90
28135	Amortissements installations générales a	24 062,48		24 062,48
28138	Amortissements autres constructions	9 989,55		9 989,55
28141	Bâtiments publics	33 364,11		33 364,11
28151	Réseaux de voirie	5 203,79		5 203,79
28152	Installations de voirie	2 402,18		2 402,18
281533	Réseaux câblés	1 838,15		1 838,15
281538	Autres réseaux	2 784,75		2 784,75
281571	Matériel roulant	30 359,67		30 359,67
281578	Amortissements autre matériel et outilla	578,31		578,31
28158	Autres installations matériel et outilla	38 981,86	1 141,00	37 840,86
28181	Installations générales agencements et a	2 246,72		2 246,72
28182	Matériel de transport	7 333,00	0,90	7 332,10
28183	Matériel de bureau et matériel informati	29 522,57	0,01	29 522,56
28184	Mobilier	38 211,17		38 211,17
28188	Amortissements autres immobilisations co	105 962,44	931,05	105 031,39
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	627 963,15	2 072,96	625 890,19
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 906 506,84	953 253,42	953 253,42
2313	Constructions	455 631,08	227 815,54	227 815,54
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mi	64 246,96	32 123,48	32 123,48
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	2 426 384,88	1 213 192,44	1 213 192,44
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 054 348,03	1 215 265,40	1 839 082,63
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	6 548 486,39	1 217 601,84	5 330 884,55

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6023	Achats stockés - alimentation	72,10	72,10	
6042	Achats de prestations de services - autr	375 359,41	29 017,39	346 342,02
60611	Achats non stockés de fournitures non st	13 228,29		13 228,29
60612	Achats non stockés de fournitures non st	86 420,34	18 516,44	67 903,90
60613	Achats non stockés de fournitures non st	20 726,09	385,97	20 340,12
60621	Achats non stockés de combustibles	11 079,54		11 079,54
60622	Achats non stockés de carburants	25 739,17	2 031,84	23 707,33
60623	Achats non stockés d'alimentation	41 093,31	6 838,78	34 254,53
60624	Achats non stockés de produits de traite	1 883,44	203,55	1 679,89
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	3 280,61	279,37	3 001,24
60631	Achats non stockés de fournitures d'entr	20 474,05	1 581,09	18 892,96
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	41 901,75	7 401,47	34 500,28
60633	Achats non stockés de fournitures de voi	4 973,91	214,08	4 759,83
60636	Achats non stockés de vêtements de trava	6 180,84		6 180,84
6064	Achats non stockés de fournitures admini	26 065,74	1 280,00	24 785,74
6065	Achats non stockés de livres disques cas	66 522,42	6 979,29	59 543,13
6068	Achats non stockés d'autres matières et	46 681,95	9 622,20	37 059,75
611	Contrats prestations de services	358 408,30	28 429,33	329 978,97
6122	Services extérieurs - redevance de crédi	10 116,46	1 576,80	8 539,66
6132	Services extérieurs - locations immobili	27 095,60	4 500,00	22 595,60
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	46 583,91	2 872,40	43 711,51
61521	Services extérieurs - entretien et répar	17 044,04	1 329,50	15 714,54
615221	Bâtiments publics	17 348,36	4 378,35	12 970,01
615228	Autres bâtiments	324 793,03	324 793,03	

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
615231	Voieries	153 590,02		153 590,02
615232	Réseaux	118 173,68	10 711,36	107 462,32
61551	Services extérieurs - entretien et répar	23 665,38	447,62	23 217,76
61558	Services extérieurs - entretien et répar	5 780,56	1 066,44	4 714,12
6156	Services extérieurs - maintenance	69 324,65	3 807,10	65 517,55
6161	Multirisques	20 734,16		20 734,16
6168	Autres	1 208,74		1 208,74
617	Services extérieurs - études et recherch	56 210,00	24 050,00	32 160,00
6182	Services extérieurs - divers - documenta	13 377,75	267,40	13 110,35
6184	Services extérieurs - divers - versement	19 396,16	7 366,76	12 029,40
6188	Services extérieurs - autres frais diver	211 947,15	19 771,41	192 175,74
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	1 933,38		1 933,38
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	22 478,80	1 153,00	21 325,80
6227	Rémunération d'intermédiaires et honorai	416,88		416,88
6231	Publicité publications relations publicu	9 882,88		9 882,88
6232	Publicité publications relations publicu	4 891,86	545,40	4 346,46
6236	Publicité publications relations publicu	47 541,09	901,20	46 639,89
6238	Publicité publications relations publicu	13 379,08		13 379,08
6241	Transports - transports de biens	683,20		683,20
6247	Transports - transports collectifs	65 496,16	3 378,00	62 118,16
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	25 558,03	3 384,22	22 173,81
6255	Déplacements missions et réceptions - fr	2 897,00		2 897,00
6261	Frais d'affranchissement	23 820,16	1 400,78	22 419,38
6262	Frais de télécommunications	82 973,56	4 192,75	78 780,81

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
627	Autres services extérieurs - services ba	2 630,03		2 630,03
6281	Autres services extérieurs - concours di	905,00		905,00
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	40 198,60	7 654,23	32 544,37
62875	Remboursements de frais aux Communes mem	90 911,79	50 293,79	40 618,00
62878	Remboursement de frais à d'autres organi	7 499,89	3 500,00	3 999,89
6288	Autres services extérieurs	6 704,30		6 704,30
63512	Impôts directs - taxes foncières	12 999,11	232,00	12 767,11
63513	Impôts directs - autres impôts locaux	525,00		525,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	270,76		270,76
637	Autres impôts taxes et versements assimi	32 157,65	315,60	31 842,05
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	2 783 235,12	596 742,04	2 186 493,08
6217	Personnel affecté par la Commune membre	196 399,98	103 245,98	93 154,00
6218	Autre personnel extérieur au service	26 838,93	3 500,00	23 338,93
6332	Cotisations versées au FNAL	16 276,02		16 276,02
6333	Participation des employeurs à la format	1 200,00		1 200,00
6336	Cotisation au centre national et au cent	63 001,52		63 001,52
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	2 032 238,83		2 032 238,83
64112	Personnel titulaire - nbi supplément fam	56 910,44		56 910,44
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	250 773,71		250 773,71
64131	Personnel non titulaire - rémunération	1 173 345,56		1 173 345,56
64138	Autres indemnités	187,35		187,35
6417	Personnel non titulaire - rémunération d	23 222,54		23 222,54
6451	Charges sécurite sociale et prévoyance c	711 227,44		711 227,44
6453	Cotisations aux caisses de retraites	669 868,55		669 868,55

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020036-DE

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance c	46 508,11		46 508,11
6455	Charges sécurité sociale & prévoyance-Co	134 750,02		134 750,02
6458	Charges sécurité sociale et prévoyance c	30 843,00		30 843,00
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	12 176,66	362,00	11 814,66
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	5 445 768,66	107 107,98	5 338 660,68
739211	Attributions de compensation	2 228 412,98		2 228 412,98
739221	FNGIR	288 550,00		288 550,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	2 516 962,98		2 516 962,98
6531	Indemnités des maires adjoints et conseil	126 637,36		126 637,36
6532	Frais de mission des maires adjoints et	154,75	154,75	
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	5 662,68		5 662,68
65372	Cotisations au fonds de financement de l	340,02		340,02
6541	Créances admises en non-valeur	2 891,05		2 891,05
6542	Créances éteintes	737,26		737,26
65548	Autres contributions	108 286,60		108 286,60
6558	Contingents et participations obligatoir	35,00		35,00
657341	Subventions fonctionnement aux organisme	9 607,50		9 607,50
657351	Subventions fonctionnement aux organisme	112,00		112,00
657358	Subventions fonctionnement aux organisme	46 419,98		46 419,98
657364	Subventions de fonctionnement versées au	61 215,00		61 215,00
65737	Subventions fonctionnement aux organisme	336,00		336,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	1 226 193,94	84 812,12	1 141 381,82
65888	Autres	10 838,62	1 898,30	8 940,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	1 599 467,76	86 865,17	1 512 602,59

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069561-20200304-D2020036-DE

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
66111	Intérêts réglés à l'échéance	175 832,68	1 416,33	174 416,35
66112	Intérêts - rattachement des icne	118 986,69	129 890,15	-10 903,46
6688	Autres	1 050,00		1 050,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	295 869,37	131 306,48	164 562,89
6711	Charges exceptionnelles - intérêts morat	534,00		534,00
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	10 549,02		10 549,02
678	Autres charges exceptionnelles	283,73		283,73
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	11 366,75		11 366,75
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 652 670,64	922 021,67	11 730 648,97
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	627 963,15	2 072,96	625 890,19
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	627 963,15	2 072,96	625 890,19
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	627 963,15	2 072,96	625 890,19
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	13 280 633,79	924 094,63	12 356 539,16

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020036-DE

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	70 193,94	17 755,49	52 438,45
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	70 193,94	17 755,49	52 438,45
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupa	24 705,16		24 705,16
704	Travaux	695,21		695,21
7062	Prestation services redevances et droits	38 133,57	200,00	37 933,57
70632	Redevances et droits des services à cara	410 453,00	27 465,07	382 987,93
7066	Prestation services - redevances et droi	319 501,05	5 512,49	313 988,56
7067	Prestations services - redevances et dro	39 979,55	6 460,43	33 519,12
7078	Ventes d'autres marchandises	853,60		853,60
70841	Mise à disposition de personnel facturée	524 653,87	227 703,51	296 950,36
70845	Mise à disposition de personnel facturée	4 909,28		4 909,28
70848	Mise à disposition de personnel facturée	65 417,49	14 988,56	50 428,93
70872	Remboursement de frais par les budgets a	73 345,42	49 214,62	24 130,80
70875	Autres produits remboursement frais par	59 379,97		59 379,97
70878	Autres produits - remboursement de frais	56 783,28	2 770,64	54 012,64
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	1 618 810,45	334 315,32	1 284 495,13
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 635 774,24	318 852,62	4 316 921,62
73112	Cotisation sur Valeur Ajoutée des Entrep	982 799,00	85 651,00	897 148,00
73113	Taxes sur les surfaces commerciales	211 592,00	15 909,00	195 683,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entrepris	98 514,00	15 061,00	83 453,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou	2 314 040,00	176 165,00	2 137 875,00
73211	Attribution de compensation	1 768,00		1 768,00
73221	FNGIR	288 550,00	288 550,00	
73223	Fonds de péréquation des ressources comm	363 280,00		363 280,00

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
7336	Taxes services publics et domaine - droi	4 225,00		4 225,00
7362	Impôts et taxes activités services - tax	46 605,27	2 793,85	43 811,42
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impots et taxes	8 947 147,51	902 982,47	8 044 165,04
74124	Dotation d' intercommunalité	717 938,00		717 938,00
74126	Dotation de compensation des groupements	553 472,00		553 472,00
744	FCTVA	92 570,00	70 606,53	21 963,47
74718	Autres participations de l'Etat	20 711,60		20 711,60
7472	Participations - Régions	4 500,00		4 500,00
7473	Participations - Départements	146 942,61	23 272,00	123 670,61
74741	Participations des Communes membres du G	5 775,00		5 775,00
7478	Participations - autres organismes	1 548 172,31	138 886,63	1 409 285,68
74832	Attribution du fonds départemental de pé	4 818,00		4 818,00
74833	Etat Compensation au titre de contributi	75 580,00		75 580,00
74834	Etat compensation au titre des exonérati	984,00		984,00
74835	Etat compensation au titre des exonéerat	197 831,00		197 831,00
748388	Autres	90 820,00	90 820,00	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	3 460 114,52	323 585,16	3 136 529,36
752	Autres produits de gestion courante - re	23 583,64	2 904,76	20 678,88
7588	Autres produits divers de gestion couran	1,08		1,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	23 584,72	2 904,76	20 679,96
7713	Produits exceptionnels sur opérations ge	3 000,00		3 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	89 207,38	233,57	88 973,81
773	Produits exceptionnels mandats annulés (45 794,68		45 794,68
7788	Produits exceptionnels divers	186 823,30	170 607,00	16 216,30

41700 CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	324 825,36	170 840,57	153 984,79
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	14 444 676,50	1 752 383,77	12 692 292,73
777	Quote-part des subventions d'investissem	100 835,90		100 835,90
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	100 835,90		100 835,90
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	100 835,90		100 835,90
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	14 545 512,40	1 752 383,77	12 793 128,63

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		509 196,60						509 196,60		509 196,60
10222	FCTVA		3 673 802,12				558 284,00		4 232 086,12		4 232 086,12
102291	Reprise sur FCTVA	18 105,46						18 105,46		18 105,46	
	Sous Total compte 10229	18 105,46						18 105,46		18 105,46	
	Sous Total compte 1022	18 105,46	3 673 802,12				558 284,00	18 105,46	4 232 086,12		4 213 980,66
10251	Dons et legs en capital		2 134,29						2 134,29		2 134,29
	Sous Total compte 1025		2 134,29						2 134,29		2 134,29
1027	Mise à disposition chez le bénéficiaire		13 894 550,45						13 894 550,45		13 894 550,45
	Sous Total compte 102	18 105,46	18 079 683,46				558 284,00	18 105,46	18 637 967,46		18 619 862,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		10 345 131,60				1 155 723,37		11 500 854,97		11 500 854,97
	Sous Total compte 106		10 345 131,60				1 155 723,37		11 500 854,97		11 500 854,97
	Sous Total compte 10	18 105,46	28 424 815,06				1 714 007,37	18 105,46	30 138 822,43		30 120 716,97
110	Report à nouveau solde créditeur		2 862 938,97	1 155 778,98	156 897,21			1 155 778,98	3 019 836,18		1 864 057,20

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 11		2 862 938,97	1 155 778,98 156 897,21				1 155 778,98 3 019 836,18			1 864 057,20
12	Résultat exercice excéd déficit		156 841,60	156 841,60				156 841,60 156 841,60			0,00
	Sous Total compte 12		156 841,60	156 841,60				156 841,60 156 841,60			0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		1 595 756,12			179 501,34		1 775 257,46			1 775 257,46
1312	Subv équipt transf - Région		263 051,10			279 792,50		542 843,60			542 843,60
1313	Subv équipt transf - Dépt		893 067,65	118 135,69		2 336,44 28 228,44		120 472,13 921 296,09			800 823,96
13141	Subv équip transf Cnes membres du GFP		313 022,50					313 022,50			313 022,50
	Sous Total compte 1314		313 022,50					313 022,50			313 022,50
1317	Subv équipt transf - bcfs					38 801,40		38 801,40			38 801,40
1318	Subv équipt transf - autres subv		969 038,03	64 179,34		27 890,60		64 179,34 996 928,63			932 749,29
	Sous Total compte 131		4 033 935,40	182 315,03		2 336,44 554 214,28		184 651,47 4 588 149,68			4 403 498,21
1321	Etat et EPN		516 675,15					516 675,15			516 675,15
1322	Région		23 275,00					23 275,00			23 275,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1323	Dépt		607 694,00						607 694,00		607 694,00
13241	Communes membres du GFP		896 535,76						896 535,76		896 535,76
	Sous Total compte 1324		896 535,76						896 535,76		896 535,76
1328	Autres		5 100,00						5 100,00		5 100,00
	Sous Total compte 132		2 049 279,91						2 049 279,91		2 049 279,91
1331	Dotation d'équipement territoires ruraux		99 723,86	23 474,86				23 474,86	99 723,86		76 249,00
	Sous Total compte 133		99 723,86	23 474,86				23 474,86	99 723,86		76 249,00
1341	Dotation d'équipement territoires ruraux		329 606,00						329 606,00		329 606,00
1346	Participations pour voirie et réseaux					128 776,15		128 776,15			128 776,15
	Sous Total compte 134		329 606,00			128 776,15		458 382,15			458 382,15
1381	Autres subv invest non transf Etat- epn		236,30						236,30		236,30
	Sous Total compte 138		236,30						236,30		236,30
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	210 002,20				38 140,77		248 142,97			248 142,97

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13912	Subv équipt transf - Région	76 204,61		-57 674,00		6 435,61		24 966,22		24 966,22	
13913	Subv équipt transf - Dépt	168 385,02		57 674,00		26 469,49		252 528,51		134 392,82	
					118 135,69				118 135,69		
139141	Subv équipt transf - Cnes membres GFP	41 737,78						41 737,78		41 737,78	
	Sous Total compte 13914	41 737,78						41 737,78		41 737,78	
13918	Subv équipt transf autres	202 145,10			64 179,34	28 390,03		230 535,13		166 355,79	
									64 179,34		
	Sous Total compte 1391	698 474,71			182 315,03	99 435,90		797 910,61		615 595,58	
13931	Dotation d'équipement territoires ruraux	34 674,87			23 474,86	1 400,00		36 074,87		12 600,01	
									23 474,86		
	Sous Total compte 1393	34 674,87			23 474,86	1 400,00		36 074,87		12 600,01	
	Sous Total compte 139	733 149,58			205 789,89	100 835,90		833 985,48		628 195,59	
									205 789,89		
	Sous Total compte 13	733 149,58		205 789,89		103 172,34		1 042 111,81			
		6 512 781,47		205 789,89		682 990,43		7 401 561,79		6 359 449,98	
1641	Emprunts en euros		5 586 755,07			458 357,38		458 357,38			6 178 665,66
						1 050 267,97		6 637 023,04			
	Sous Total compte 164		5 586 755,07			458 357,38		458 357,38			6 178 665,66
						1 050 267,97		6 637 023,04			
165	Dép et caution reçus		7 039,69						7 039,69		7 039,69

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
16884	Ints courus sur emprunts éts financiers		130 949,68	129 890,15	118 986,69			129 890,15	249 936,37		120 046,22
	Sous Total compte 1688		130 949,68	129 890,15	118 986,69			129 890,15	249 936,37		120 046,22
	Sous Total compte 168		130 949,68	129 890,15	118 986,69			129 890,15	249 936,37		120 046,22
	Sous Total compte 16		5 724 744,44	129 890,15	118 986,69	458 357,38	1 050 267,97	588 247,53	6 893 999,10		6 305 751,57
181	Cpte liaison : affectation	19 797,42						19 797,42		19 797,42	
	Sous Total compte 18	19 797,42						19 797,42		19 797,42	
192	Plus ou moins-values cessions immo	43 475,94						43 475,94		43 475,94	
193	Autres neutralisations et régularisation	31 562,22						31 562,22		31 562,22	
	Sous Total compte 19	75 038,16						75 038,16		75 038,16	
	Total classe 1	846 090,62	43 682 121,54	1 648 300,62	481 673,79	561 529,72	3 447 265,77	3 055 920,96	47 611 061,10	741 136,63	45 296 276,77
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	163 409,90				120 740,00		284 149,90		284 149,90	
2031	Frais d'études	319 493,03				356 793,36	119 068,18	676 286,39	119 068,18	557 218,21	
2032	Frais recherche et dev	11 760,00						11 760,00		11 760,00	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2033	Frais d'insertion	137,90				972,00		1 109,90		1 109,90	
	Sous Total compte 203	331 390,93				357 765,36 119 068,18		689 156,29 119 068,18		570 088,11	
2041411	Biens mobiliers, matériel et études	82 922,45			23 095,00			82 922,45	23 095,00	59 827,45	
2041412	Bâtiments et installations	190 062,35			83 940,30			190 062,35	83 940,30	106 122,05	
2041413	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	127 507,94				248 791,17		376 299,11		376 299,11	
	Sous Total compte 204141	400 492,74			107 035,30	248 791,17		649 283,91 107 035,30		542 248,61	
	Sous Total compte 20414	400 492,74			107 035,30	248 791,17		649 283,91 107 035,30		542 248,61	
2041582	Bâtiments et installations	11 959,29			8 150,00			11 959,29	8 150,00	3 809,29	
2041583	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	8 150,00			8 150,00	40 954,00		49 104,00	8 150,00	40 954,00	
	Sous Total compte 204158	20 109,29			16 300,00	40 954,00		61 063,29 16 300,00		44 763,29	
	Sous Total compte 20415	20 109,29			16 300,00	40 954,00		61 063,29 16 300,00		44 763,29	
	Sous Total compte 2041	420 602,03			123 335,30	289 745,17		710 347,20 123 335,30		587 011,90	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	1 678,95						1 678,95		1 678,95	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20422	Bâtiments et installations					21 057,47		21 057,47		21 057,47	
	Sous Total compte 2042	1 678,95				21 057,47		22 736,42		22 736,42	
	Sous Total compte 204	422 280,98			123 335,30	310 802,64		733 083,62	123 335,30	609 748,32	
2051	Concessions et droits similaires	200 405,86				35 913,63	1 800,00	236 319,49	1 800,00	234 519,49	
	Sous Total compte 205	200 405,86				35 913,63	1 800,00	236 319,49	1 800,00	234 519,49	
2087	Immo incorpo reçues titre mise à dispo	17 878,52						17 878,52		17 878,52	
	Sous Total compte 208	17 878,52						17 878,52		17 878,52	
	Sous Total compte 20	1 135 366,19			123 335,30	825 221,63	120 868,18	1 960 587,82	244 203,48	1 716 384,34	
2111	Terrains nus	426 855,65						426 855,65		426 855,65	
2112	Terrains de voirie	11 178,77				1 196 554,14	1 088 346,78	1 207 732,91	1 088 346,78	119 386,13	
2113	Terr aménagés autres que voirie	315 611,43						315 611,43		315 611,43	
	Sous Total compte 211	753 645,85				1 196 554,14	1 088 346,78	1 950 199,99	1 088 346,78	861 853,21	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	49 434,30						49 434,30		49 434,30	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2128	Autres agencet et aménegt terrains	278 773,63				12 588,56		291 362,19		291 362,19	
	Sous Total compte 212	328 207,93				12 588,56		340 796,49		340 796,49	
21311	Hôtel de ville	225 581,61						225 581,61		225 581,61	
21318	Autres batiments publics	8 571 101,40				14 275,24		8 585 376,64		8 585 376,64	
	Sous Total compte 2131	8 796 683,01				14 275,24		8 810 958,25		8 810 958,25	
2132	Immeubles de rapport	153 917,92				1 140 610,00 5 134,80		1 294 527,92 5 134,80		1 289 393,12	
2135	Instal gales agencet amégts const	354 576,23				14 747,46		369 323,69		369 323,69	
2138	Autres constructions	301 158,44						301 158,44		301 158,44	
	Sous Total compte 213	9 606 335,60				1 169 632,70 5 134,80		10 775 968,30 5 134,80		10 770 833,50	
2141	Construct sur sol autrui bats publics	935 890,60						935 890,60		935 890,60	
	Sous Total compte 214	935 890,60						935 890,60		935 890,60	
2151	Réseaux de voirie	78 057,31				236,90		78 294,21		78 294,21	
2152	Installations de voirie	24 741,88						24 741,88		24 741,88	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21533	Réseaux cablés	18 381,43						18 381,43		18 381,43	
21538	Autres réseaux	27 509,21				738,68		28 247,89		28 247,89	
	Sous Total compte 2153	45 890,64				738,68		46 629,32		46 629,32	
21568	Autre mat outil incendie déf civ					486,00		486,00		486,00	
	Sous Total compte 2156					486,00		486,00		486,00	
21571	Mat outil voirie mat roulant	304 048,79						304 048,79		304 048,79	
21578	Autre mat et outillage de voirie	9 601,97				1 616,90		11 218,87		10 981,97	
	Sous Total compte 2157	313 650,76				1 616,90		315 267,66		315 030,76	
2158	Autres instal mat outil tech	347 375,71				6 566,40		353 942,11		353 402,11	
	Sous Total compte 215	809 716,30				9 644,88		819 361,18		818 584,28	
21712	Terrains de voirie	54 382,39						54 382,39		54 382,39	
21713	Terr aménagés autres que voirie	8 007,22						8 007,22		8 007,22	
	Sous Total compte 2171	62 389,61						62 389,61		62 389,61	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21731	Batiments publics	57 524,66						57 524,66		57 524,66	
21735	IGAAC constructions	2 858 764,90						2 858 764,90		2 858 764,90	
21738	Autres constructions	237 000,12						237 000,12		237 000,12	
	Sous Total compte 2173	3 153 289,68						3 153 289,68		3 153 289,68	
21745	Const sol autrui instal agenct amégat	4 035,09						4 035,09		4 035,09	
	Sous Total compte 2174	4 035,09						4 035,09		4 035,09	
21751	Réseaux de voirie	20 930 622,96			11 859,00			20 942 481,96		20 942 481,96	
21752	Installations de voirie	163 214,37						163 214,37		163 214,37	
21758	Autres instal mat outil tech	447 986,05						447 986,05		447 986,05	
	Sous Total compte 2175	21 541 823,38			11 859,00			21 553 682,38		21 553 682,38	
21788	Aut immob corp reçues par mise à dispo	366 178,02						366 178,02		366 178,02	
	Sous Total compte 2178	366 178,02						366 178,02		366 178,02	
	Sous Total compte 217	25 127 715,78			11 859,00			25 139 574,78		25 139 574,78	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2181	Instal gales agencet amngts divers	227 608,33				4 440,00		232 048,33		232 048,33	
2182	Mat de transport	124 093,78				14 960,00		139 053,78		139 053,78	
2183	Mat bureau mat informatique	312 927,95				71 574,56	175,91	384 502,51	175,91	384 326,60	
2184	Mobilier	463 088,43				38 035,88	1 261,94	501 124,31	1 261,94	499 862,37	
2188	Autres immobilisations corporelles	750 827,51				39 974,15	11 629,90	790 801,66	11 629,90	779 171,76	
	Sous Total compte 218	1 878 546,00				168 984,59	13 067,75	2 047 530,59	13 067,75	2 034 462,84	
	Sous Total compte 21	39 440 058,06				2 569 263,87	1 107 326,23	42 009 321,93	1 107 326,23	40 901 995,70	
2231	Bâtiments publics	92 030,51						92 030,51		92 030,51	
2238	Autres constructions	623 036,43						623 036,43		623 036,43	
	Sous Total compte 223	715 066,94						715 066,94		715 066,94	
2291	Cnes		13 695,87						13 695,87		13 695,87
	Sous Total compte 229		13 695,87						13 695,87		13 695,87
	Sous Total compte 22	715 066,94	13 695,87					715 066,94	13 695,87	701 371,07	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2312	Agencements et aménagements de terrains	547 073,20				1 362 553,64 1 906 506,84		1 909 626,84 1 906 506,84		3 120,00	
2313	Constructions	535 333,00				510 812,13 456 495,08		1 046 145,13 456 495,08		589 650,05	
2317	Immob reçues au titre mise à dispo	1 021 589,94				330 307,03 69 769,06		1 351 896,97 69 769,06		1 282 127,91	
	Sous Total compte 231	2 103 996,14				2 203 672,80 2 432 770,98		4 307 668,94 2 432 770,98		1 874 897,96	
238	Avances acptes vers sur immob corpo	47 140,56				47 140,56		47 140,56 47 140,56		0,00	
	Sous Total compte 23	2 151 136,70				2 203 672,80 2 479 911,54		4 354 809,50 2 479 911,54		1 874 897,96	
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00						1 000,00		1 000,00	
	Sous Total compte 27	1 000,00						1 000,00		1 000,00	
2802	Amort frais réal doc urb et num cadastre		9 040,96				11 122,84		20 163,80		20 163,80
28031	Amort frais études		37 518,31				1 610,00		39 128,31		39 128,31
	Sous Total compte 2803		37 518,31				1 610,00		39 128,31		39 128,31
28041411	Biens mobiliers, matériel et études		64 383,81	23 095,00			10 375,69	23 095,00 74 759,50		51 664,50	
28041412	Bâtiments et installations		153 701,55	83 940,30			20 224,41	83 940,30 173 925,96		89 985,66	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28041413	Projets d'infrastructures d'intérêt nati		4 573,30				12 750,79		17 324,09		17 324,09
	Sous Total compte 2804141		222 658,66	107 035,30		43 350,89		107 035,30	266 009,55		158 974,25
	Sous Total compte 280414		222 658,66	107 035,30		43 350,89		107 035,30	266 009,55		158 974,25
28041582	Bâtiments et installations		10 185,00	8 150,00				8 150,00	10 185,00		2 035,00
28041583	Projets d'infrastructures d'intérêt nati		8 150,00	8 150,00				8 150,00	8 150,00		0,00
	Sous Total compte 2804158		18 335,00	16 300,00				16 300,00	18 335,00		2 035,00
	Sous Total compte 280415		18 335,00	16 300,00				16 300,00	18 335,00		2 035,00
	Sous Total compte 28041		240 993,66	123 335,30		43 350,89		123 335,30	284 344,55		161 009,25
	Sous Total compte 2804		240 993,66	123 335,30		43 350,89		123 335,30	284 344,55		161 009,25
28051	Concessions et droits similaires		136 438,56			30 152,38			166 590,94		166 590,94
	Sous Total compte 2805		136 438,56			30 152,38			166 590,94		166 590,94
28087	Immo incorpo reçues titre mise à dispo		17 878,52						17 878,52		17 878,52
	Sous Total compte 2808		17 878,52						17 878,52		17 878,52

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 280		441 870,01	123 335,30		86 236,11		123 335,30	528 106,12		404 770,82
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		45 694,08			494,55			46 188,63		46 188,63
28128	Amort autres agencet amégat terr		116 380,37			21 553,16			137 933,53		137 933,53
	Sous Total compte 2812		162 074,45			22 047,71			184 122,16		184 122,16
281318	Amort autres bâtiments publics		1 168 800,50			179 142,68			1 347 943,18		1 347 943,18
	Sous Total compte 28131		1 168 800,50			179 142,68			1 347 943,18		1 347 943,18
28132	Immeubles de rapport		15 195,90			7 695,90			22 891,80		22 891,80
28135	Amort instal gales agencet amégat constru		140 394,68			24 062,48			164 457,16		164 457,16
28138	Amort autres constructions		40 705,97			9 989,55			50 695,52		50 695,52
	Sous Total compte 2813		1 365 097,05			220 890,61			1 585 987,66		1 585 987,66
28141	Bâtiments publics					33 364,11			33 364,11		33 364,11
	Sous Total compte 2814					33 364,11			33 364,11		33 364,11
28151	Réseaux de voirie		15 516,26			5 203,79			20 720,05		20 720,05

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28152	Installations de voirie		1 972,91				2 402,18		4 375,09		4 375,09
281533	Réseaux câblés		12 000,00				1 838,15		13 838,15		13 838,15
281538	Autres réseaux		7 405,28				2 784,75		10 190,03		10 190,03
	Sous Total compte 28153		19 405,28				4 622,90		24 028,18		24 028,18
281571	Mat roulant		133 956,53				30 359,67		164 316,20		164 316,20
281578	Amort autre mat outillage de voirie		8 445,34				578,31		9 023,65		9 023,65
	Sous Total compte 28157		142 401,87				30 937,98		173 339,85		173 339,85
28158	Autres instal mat outil tech		223 514,83			1 141,00	38 981,86	1 141,00	262 496,69		261 355,69
	Sous Total compte 2815		402 811,15			1 141,00	82 148,71	1 141,00	484 959,86		483 818,86
281758	Autres instal mat outil tech		27 002,68						27 002,68		27 002,68
	Sous Total compte 28175		27 002,68						27 002,68		27 002,68
	Sous Total compte 2817		27 002,68						27 002,68		27 002,68
28181	Instal gales agenct amngts divers		220 741,86				2 246,72		222 988,58		222 988,58

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28182	Mat de transport		108 137,68			0,90	7 333,00	0,90	115 470,68		115 469,78
28183	Mat bureau mat informatique		229 315,12			0,01	29 522,57	0,01	258 837,69		258 837,68
28184	Mobilier		264 087,10				38 211,17		302 298,27		302 298,27
28188	Amort autres immobilisations corporelles		439 132,88			931,05	105 962,44	931,05	545 095,32		544 164,27
	Sous Total compte 2818		1 261 414,64			931,96	183 275,90	931,96	1 444 690,54		1 443 758,58
	Sous Total compte 281		3 218 399,97			2 072,96	541 727,04	2 072,96	3 760 127,01		3 758 054,05
	Sous Total compte 28		3 660 269,98	123 335,30		2 072,96	627 963,15	125 408,26	4 288 233,13		4 162 824,87
	Total classe 2	43 442 627,89	3 673 965,85	123 335,30	123 335,30	5 600 231,26	4 336 069,10	49 166 194,45	8 133 370,25	45 209 344,94	4 176 520,74
4011	Fournisseurs		285 899,64	4 282 925,79	4 038 700,78			4 282 925,79	4 324 600,42		41 674,63
40171	Fournisseurs - retenues de garantie		6 951,15	427,80	15 987,22			427,80	22 938,37		22 510,57
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions		1 961,74	28 501,31	26 539,57			28 501,31	28 501,31		0,00
	Sous Total compte 4017		8 912,89	28 929,11	42 526,79			28 929,11	51 439,68		22 510,57
	Sous Total compte 401		294 812,53	4 311 854,90	4 081 227,57			4 311 854,90	4 376 040,10		64 185,20

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4041	Fournis immob		11 569,23	1 572 639,36 1 666 722,79				1 572 639,36 1 678 292,02			105 652,66
40471	Fournis immob - retenues de garantie		7 470,35	186,03 4 121,41				186,03 11 591,76			11 405,73
	Sous Total compte 4047		7 470,35	186,03 4 121,41				186,03 11 591,76			11 405,73
	Sous Total compte 404		19 039,58	1 572 825,39 1 670 844,20				1 572 825,39 1 689 883,78			117 058,39
408	Fournis factures non parvenues		645 047,27	645 047,27 477 713,32				645 047,27 1 122 760,59			477 713,32
	Sous Total compte 40		958 899,38	6 529 727,56 6 229 785,09				6 529 727,56 7 188 684,47			658 956,91
4111	Redevables - amiable	90 249,00		408 071,93 440 374,50				498 320,93 440 374,50			57 946,43
4116	Redevables - contentieux	24 823,90		14 063,41 12 405,85				38 887,31 12 405,85			26 481,46
	Sous Total compte 411	115 072,90		422 135,34 452 780,35				537 208,24 452 780,35			84 427,89
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	776,48		31 815,98 29 920,88				32 592,46 29 920,88			2 671,58
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	1 193,27			462,00			1 193,27 462,00			731,27
	Sous Total compte 414	1 969,75		31 815,98 30 382,88				33 785,73 30 382,88			3 402,85
4181	Redevables produits non encore facturés	42 209,22		926 581,41 148 863,80				968 790,63 148 863,80			819 926,83

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 418	42 209,22		926 581,41 148 863,80				968 790,63 148 863,80		819 926,83	
	Sous Total compte 41	159 251,87		1 380 532,73 632 027,03				1 539 784,60 632 027,03		907 757,57	
421	Personnel - rémunérations dues			2 857 050,79 2 857 050,79				2 857 050,79 2 857 050,79			0,00
427	Personnel - oppositions			3 589,32 3 589,32				3 589,32 3 589,32			0,00
4287	Personnel - produits à recevoir	17 755,48		5 359,04 17 755,48				23 114,52 17 755,48		5 359,04	
	Sous Total compte 428	17 755,48		5 359,04 17 755,48				23 114,52 17 755,48		5 359,04	
	Sous Total compte 42	17 755,48		2 865 999,15 2 878 395,59				2 883 754,63 2 878 395,59		5 359,04	
431	Sécurité sociale			1 330 938,54 1 330 938,54				1 330 938,54 1 330 938,54			0,00
437	Autres organismes sociaux			936 317,08 936 317,08				936 317,08 936 317,08			0,00
	Sous Total compte 43			2 267 255,62 2 267 255,62				2 267 255,62 2 267 255,62			0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			78 100,00 77 800,00				78 100,00 77 800,00		300,00	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	2 788,63						2 788,63		2 788,63	
	Sous Total compte 441	2 788,63		78 100,00 77 800,00				80 888,63 77 800,00		3 088,63	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			27 167,22	27 167,22			27 167,22	27 167,22		0,00
	Sous Total compte 442			27 167,22	27 167,22			27 167,22	27 167,22		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses		5 332,03	2 576 829,36	2 578 571,03			2 576 829,36	2 583 903,06		7 073,70
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable	36 803,36		22 241,15	57 276,51			59 044,51	57 276,51	1 768,00	
44346	Op particul avec Cnes rec contentieux			21 327,16	19 946,07			21 327,16	19 946,07	1 381,09	
	Sous Total compte 4434	36 803,36	5 332,03	2 620 397,67	2 655 793,61			2 657 201,03	2 661 125,64		3 924,61
44351	Opér particul grp dépenses			35 149,16	35 149,16			35 149,16	35 149,16		0,00
	Sous Total compte 4435			35 149,16	35 149,16			35 149,16	35 149,16		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses		1 000,00	41 954,00	40 954,00			41 954,00	41 954,00		0,00
44382	Aut serv organ pub - recette amiable			240,00	240,00			240,00	240,00		0,00
	Sous Total compte 4438		1 000,00	42 194,00	41 194,00			42 194,00	42 194,00		0,00
	Sous Total compte 443	36 803,36	6 332,03	2 697 740,83	2 732 136,77			2 734 544,19	2 738 468,80		3 924,61
44551	Etat - TVA à décaisser		112,00	53 185,00	53 223,00			53 185,00	53 335,00		150,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4455		112,00	53 185,00	53 223,00			53 185,00	53 335,00		150,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services		0,39	186,81	186,42			186,81	186,81		0,00
	Sous Total compte 4456		0,39	186,81	186,42			186,81	186,81		0,00
44571	Etat - TVA collectée		0,10	1 801,10	1 801,00			1 801,10	1 801,10		0,00
	Sous Total compte 4457		0,10	1 801,10	1 801,00			1 801,10	1 801,10		0,00
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé			51 516,00	51 516,00			51 516,00	51 516,00		0,00
	Sous Total compte 4458			51 516,00	51 516,00			51 516,00	51 516,00		0,00
	Sous Total compte 445		112,49	106 688,91	106 726,42			106 688,91	106 838,91		150,00
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés		0,25	29 021,61	29 021,36			29 021,61	29 021,61		0,00
4487	Produits à recevoir	420 052,11		370 066,81	420 052,11			790 118,92	420 052,11	370 066,81	
	Sous Total compte 448	420 052,11		370 066,81	420 052,11			790 118,92	420 052,11	370 066,81	
	Sous Total compte 44	459 644,10	6 444,77	3 308 785,38	3 392 903,88			3 768 429,48	3 399 348,65	369 080,83	
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		129 403,23	2 590 994,57	2 785 757,38			2 590 994,57	2 915 160,61		324 166,04

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4512	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		81 517,26	8 056,02	14 213,00			8 056,02	95 730,26		87 674,24
4513	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		74 315,12	21 567,75	13 352,49			21 567,75	87 667,61		66 099,86
4514	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	239 159,80		3 343,96	42 752,00			242 503,76	42 752,00	199 751,76	
4515	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	284 420,52		1 187 096,46	1 116 564,61			1 471 516,98	1 116 564,61	354 952,37	
4516	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		159 257,96	104 139,15	185 013,70			104 139,15	344 271,66		240 132,51
	Sous Total compte 451	523 580,32	444 493,57	3 915 197,91	4 157 653,18			4 438 778,23	4 602 146,75		163 368,52
	Sous Total compte 45	523 580,32	444 493,57	3 915 197,91	4 157 653,18			4 438 778,23	4 602 146,75		163 368,52
466	Excédit de verSEMENT		10 474,82	16 928,57	9 996,21			16 928,57	20 471,03		3 542,46
46711	Autres comptes créditeurs		38 093,50	82 122,04	44 077,49			82 122,04	82 170,99		48,95
	Sous Total compte 4671		38 093,50	82 122,04	44 077,49			82 122,04	82 170,99		48,95
46721	Débiteurs divers - amiable	2 413,09		459 006,12	455 162,82			461 419,21	455 162,82	6 256,39	
46726	Débiteurs divers - contentieux	45 534,34		376,13	62,36			45 910,47	62,36	45 848,11	
	Sous Total compte 4672	47 947,43		459 382,25	455 225,18			507 329,68	455 225,18	52 104,50	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4675	Mandataires operations deleguees recette	26,05		67,77	67,77			93,82	67,77	26,05	
	Sous Total compte 467	47 973,48	38 093,50	541 572,06	499 370,44			589 545,54	537 463,94	52 081,60	
4687	Divers - produits à recevoir	170 607,00		171 699,15	170 607,00			342 306,15	170 607,00	171 699,15	
	Sous Total compte 468	170 607,00		171 699,15	170 607,00			342 306,15	170 607,00	171 699,15	
	Sous Total compte 46	218 580,48	48 568,32	730 199,78	679 973,65			948 780,26	728 541,97	220 238,29	
4711	Verst des régisseurs	14 469,24		485 901,08	500 370,32			500 370,32	500 370,32		0,00
4712	Viremts réimputés		405,96	5 684,97	5 279,01			5 684,97	5 684,97		0,00
47131	Raet : verst contrib directes			8 274 012,24	8 274 012,24			8 274 012,24	8 274 012,24		0,00
47132	Raet : verst dgf			1 319 665,00	1 319 665,00			1 319 665,00	1 319 665,00		0,00
47133	Raet : fonds d'emprunt			2 100 000,00	2 100 000,00			2 100 000,00	2 100 000,00		0,00
47134	Raet : subv			119 303,07	119 303,07			119 303,07	119 303,07		0,00
47138	Raet : autres	2 575,44		3 313 300,40	3 320 694,11			3 315 875,84	3 320 694,11		4 818,27
	Sous Total compte 4713	2 575,44		15 126 280,71	15 133 674,42			15 128 856,15	15 133 674,42		4 818,27

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		767,50	9 841,48	9 396,23			9 841,48	10 163,73		322,25
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		251,06	1 000 104,28	999 867,32			1 000 104,28	1 000 118,38		14,10
	Sous Total compte 47141		1 018,56	1 009 945,76	1 009 263,55			1 009 945,76	1 010 282,11		336,35
47143	Flux d'encaissements à réimputer			652,23	691,49			652,23	691,49		39,26
	Sous Total compte 4714		1 018,56	1 010 597,99	1 009 955,04			1 010 597,99	1 010 973,60		375,61
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		380,94	380,94				380,94	380,94		0,00
	Sous Total compte 4717		380,94	380,94				380,94	380,94		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		7 389,87	351 865,43	344 796,27			351 865,43	352 186,14		320,71
	Sous Total compte 471	17 044,68	9 195,33	16 980 711,12	16 994 075,06			16 997 755,80	17 003 270,39		5 514,59
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts		15 067,45	638 444,99	623 377,54			638 444,99	638 444,99		0,00
47218	Autres dépenses	877,67		345 922,47	346 729,08			346 800,14	346 729,08	71,06	
	Sous Total compte 4721	877,67	15 067,45	984 367,46	970 106,62			985 245,13	985 174,07	71,06	
4722	Commissions bancaires en instance de mdt	9,36		2 857,33	2 866,69			2 866,69	2 866,69		0,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4728	Autres dépenses à régulariser			468 367,42	468 367,42			468 367,42	468 367,42		0,00
	Sous Total compte 472	887,03	15 067,45	1 455 592,21	1 441 340,73			1 456 479,24	1 456 408,18	71,06	
4751	Redevables sur rôle	566,79		244 327,94	244 356,06			244 894,73	244 356,06	538,67	
4757	Produits sur rôle		629,77	244 305,88	244 305,88			244 305,88	244 935,65		629,77
	Sous Total compte 475	566,79	629,77	488 633,82	488 661,94			489 200,61	489 291,71		91,10
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			2,20	1,09			2,20	1,09	1,11	
	Sous Total compte 478			2,20	1,09			2,20	1,09	1,11	
	Sous Total compte 47	18 498,50	24 892,55	18 924 939,35	18 924 078,82			18 943 437,85	18 948 971,37		5 533,52
	Total classe 4	1 397 310,75	1 483 298,59	39 922 637,48	39 162 072,86			41 319 948,23	40 645 371,45	2 068 565,81	1 393 989,03
5113	Titres spéc de paiemt et assim à encais	17 713,86		2 147,53	20 383,90			19 861,39	20 383,90		522,51
5115	Cartes bancaires à l'encaisSEment			346 118,56	346 118,56			346 118,56	346 118,56		0,00
5116	TIP à l'encaissement			176 587,02	173 682,42			176 587,02	173 682,42	2 904,60	
51172	Chèques impayés			260,34	260,34			260,34	260,34		0,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
51176	TIP impayés			38,73	38,73			38,73	38,73		0,00
51178	Autres valeurs impayées			996,66	996,66			996,66	996,66		0,00
	Sous Total compte 5117			1 295,73	1 295,73			1 295,73	1 295,73		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	636,13		15 402,09	15 754,37			16 038,22	15 754,37	283,85	
	Sous Total compte 511	18 349,99		541 550,93	557 234,98			559 900,92	557 234,98	2 665,94	
515	Compte au trésor	3 130 820,83		17 760 576,27	17 611 984,07			20 891 397,10	17 611 984,07	3 279 413,03	
	Sous Total compte 51	3 149 170,82		18 302 127,20	18 169 219,05			21 451 298,02	18 169 219,05	3 282 078,97	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	1 097,00		9 219,84	9 052,01			10 316,84	9 052,01	1 264,83	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	150,00		2 400,00	2 450,00			2 550,00	2 450,00	100,00	
	Sous Total compte 541	1 247,00		11 619,84	11 502,01			12 866,84	11 502,01	1 364,83	
	Sous Total compte 54	1 247,00		11 619,84	11 502,01			12 866,84	11 502,01	1 364,83	
580	Opérations d'ordre budgétaires			4 370 955,02	4 370 955,02			4 370 955,02	4 370 955,02		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt	262,73		764 929,66	762 576,11			765 192,39	762 576,11	2 616,28	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés	351,26		623 017,88				623 369,14		371,05	
				622 998,09				622 998,09			
5872	Compte pivot - admission en non valeur		309,86	3 200,91	2 891,05			3 200,91	3 200,91		0,00
	Sous Total compte 587		309,86	3 200,91	2 891,05			3 200,91	3 200,91		0,00
588	Autres virements internes	2 634,77		291 885,14				294 519,91			2 102,50
				296 622,41				296 622,41			
	Sous Total compte 58	3 248,76	309,86	6 053 988,61				6 057 237,37		884,83	
				6 056 042,68				6 056 352,54			
	Total classe 5	3 153 666,58	309,86	24 367 735,65	24 236 763,74			27 521 402,23	24 237 073,60	3 286 953,64	2 625,01
6023	Achts stkés - alimentation					72,10	72,10	72,10	72,10		0,00
	Sous Total compte 602					72,10	72,10	72,10	72,10		0,00
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					375 359,41	29 017,39	375 359,41	29 017,39	346 342,02	
	Sous Total compte 604					375 359,41	29 017,39	375 359,41	29 017,39	346 342,02	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					13 228,29		13 228,29		13 228,29	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					86 420,34	18 516,44	86 420,34	18 516,44	67 903,90	
60613	Achts non stkés fournit chauf urbain					20 726,09	385,97	20 726,09	385,97	20 340,12	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6061					120 374,72 18 902,41		120 374,72 18 902,41		101 472,31	
60621	Achts non stkés combustibles					11 079,54		11 079,54		11 079,54	
60622	Achts non stkés carburants					25 739,17 2 031,84		25 739,17 2 031,84		23 707,33	
60623	Achts non stkés d'aliment					41 093,31 6 838,78		41 093,31 6 838,78		34 254,53	
60624	Achts non stkés produits traitement					1 883,44 203,55		1 883,44 203,55		1 679,89	
60628	Achts autres fournit non stkées					3 280,61 279,37		3 280,61 279,37		3 001,24	
	Sous Total compte 6062					83 076,07 9 353,54		83 076,07 9 353,54		73 722,53	
60631	Achts non stkés fournit entretien					20 474,05 1 581,09		20 474,05 1 581,09		18 892,96	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					41 901,75 7 401,47		41 901,75 7 401,47		34 500,28	
60633	Achts non stkés fournit voirie					4 973,91 214,08		4 973,91 214,08		4 759,83	
60636	Achts non stkés vêtements travail					6 180,84		6 180,84		6 180,84	
	Sous Total compte 6063					73 530,55 9 196,64		73 530,55 9 196,64		64 333,91	
6064	Achts non stkés fournit admin					26 065,74 1 280,00		26 065,74 1 280,00		24 785,74	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					66 522,42	6 979,29	66 522,42	6 979,29	59 543,13	
6068	Achts non stkés autres mat et fourm					46 681,95	9 622,20	46 681,95	9 622,20	37 059,75	
	Sous Total compte 606					416 251,45	55 334,08	416 251,45	55 334,08	360 917,37	
	Sous Total compte 60					791 682,96	84 423,57	791 682,96	84 423,57	707 259,39	
611	Contrats prestations de services					358 408,30	28 429,33	358 408,30	28 429,33	329 978,97	
6122	Redevance de crédit-bail mobilier					10 116,46	1 576,80	10 116,46	1 576,80	8 539,66	
	Sous Total compte 612					10 116,46	1 576,80	10 116,46	1 576,80	8 539,66	
6132	Locations immobilières					27 095,60	4 500,00	27 095,60	4 500,00	22 595,60	
6135	Locations mobilières					46 583,91	2 872,40	46 583,91	2 872,40	43 711,51	
	Sous Total compte 613					73 679,51	7 372,40	73 679,51	7 372,40	66 307,11	
61521	Entretien et réparations de terrains					17 044,04	1 329,50	17 044,04	1 329,50	15 714,54	
615221	Bâtiments publics					17 348,36	4 378,35	17 348,36	4 378,35	12 970,01	
615228	Autres bâtiments					324 793,03	324 793,03	324 793,03	324 793,03		0,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 61522					342 141,39 329 171,38		342 141,39 329 171,38		12 970,01	
615231	Voieries					153 590,02		153 590,02		153 590,02	
615232	Réseaux					118 173,68 10 711,36		118 173,68 10 711,36		107 462,32	
	Sous Total compte 61523					271 763,70 10 711,36		271 763,70 10 711,36		261 052,34	
	Sous Total compte 6152					630 949,13 341 212,24		630 949,13 341 212,24		289 736,89	
61551	Entretien réparations matériel roulant					23 665,38 447,62		23 665,38 447,62		23 217,76	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					5 780,56 1 066,44		5 780,56 1 066,44		4 714,12	
	Sous Total compte 6155					29 445,94 1 514,06		29 445,94 1 514,06		27 931,88	
6156	Maintenance					69 324,65 3 807,10		69 324,65 3 807,10		65 517,55	
	Sous Total compte 615					729 719,72 346 533,40		729 719,72 346 533,40		383 186,32	
6161	Multirisques					20 734,16		20 734,16		20 734,16	
6168	Autres					1 208,74		1 208,74		1 208,74	
	Sous Total compte 616					21 942,90		21 942,90		21 942,90	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
617	Etudes et recherches					56 210,00 24 050,00		56 210,00 24 050,00		32 160,00	
6182	Divers doc générale et technique					13 377,75 267,40		13 377,75 267,40		13 110,35	
6184	Divers verst à organismes formation					19 396,16 7 366,76		19 396,16 7 366,76		12 029,40	
6188	Autres frais divers					211 947,15 19 771,41		211 947,15 19 771,41		192 175,74	
	Sous Total compte 618					244 721,06 27 405,57		244 721,06 27 405,57		217 315,49	
	Sous Total compte 61					1 494 797,95 435 367,50		1 494 797,95 435 367,50		1 059 430,45	
6217	Persel affecté par Cnes membres GFP					196 399,98 103 245,98		196 399,98 103 245,98		93 154,00	
6218	Autre personnel extérieur au service					26 838,93 3 500,00		26 838,93 3 500,00		23 338,93	
	Sous Total compte 621					223 238,91 106 745,98		223 238,91 106 745,98		116 492,93	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					1 933,38		1 933,38		1 933,38	
6226	Rému interméd honoraires					22 478,80 1 153,00		22 478,80 1 153,00		21 325,80	
6227	Rému interméd honoraires frais act cont					416,88		416,88		416,88	
	Sous Total compte 622					24 829,06 1 153,00		24 829,06 1 153,00		23 676,06	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6231	Pub public relat publ annonces insert					9 882,88		9 882,88		9 882,88	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					4 891,86	545,40	4 891,86	545,40	4 346,46	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					47 541,09	901,20	47 541,09	901,20	46 639,89	
6238	Pub public relat publ divers					13 379,08		13 379,08		13 379,08	
	Sous Total compte 623					75 694,91	1 446,60	75 694,91	1 446,60	74 248,31	
6241	Transports de biens					683,20		683,20		683,20	
6247	Transports collectifs					65 496,16	3 378,00	65 496,16	3 378,00	62 118,16	
	Sous Total compte 624					66 179,36	3 378,00	66 179,36	3 378,00	62 801,36	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					25 558,03	3 384,22	25 558,03	3 384,22	22 173,81	
6255	Déplacts missions récep frais déménagt					2 897,00		2 897,00		2 897,00	
	Sous Total compte 625					28 455,03	3 384,22	28 455,03	3 384,22	25 070,81	
6261	Frais d'affranchissement					23 820,16	1 400,78	23 820,16	1 400,78	22 419,38	
6262	Frais de télécommunications					82 973,56	4 192,75	82 973,56	4 192,75	78 780,81	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 626					106 793,72	5 593,53	106 793,72	5 593,53	101 200,19	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					2 630,03		2 630,03		2 630,03	
6281	Aut serv extér concours divers					905,00		905,00		905,00	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					40 198,60	7 654,23	40 198,60	7 654,23	32 544,37	
62875	Rembst frais aux Cnes membres GFP					90 911,79	50 293,79	90 911,79	50 293,79	40 618,00	
62878	Rembst frais à autres organismes					7 499,89	3 500,00	7 499,89	3 500,00	3 999,89	
	Sous Total compte 6287					98 411,68	53 793,79	98 411,68	53 793,79	44 617,89	
6288	Autres serv extér					6 704,30		6 704,30		6 704,30	
	Sous Total compte 628					146 219,58	61 448,02	146 219,58	61 448,02	84 771,56	
	Sous Total compte 62					674 040,60	183 149,35	674 040,60	183 149,35	490 891,25	
6332	Cotisations versées au FNAL					16 276,02		16 276,02		16 276,02	
6333	Particip employ à format cont					1 200,00		1 200,00		1 200,00	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					63 001,52		63 001,52		63 001,52	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 633					80 477,54		80 477,54		80 477,54	
63512	Impôts directs - taxes foncières					12 999,11	232,00	12 999,11	232,00	12 767,11	
63513	Impôts directs - autres impôts locaux					525,00		525,00		525,00	
	Sous Total compte 6351					13 524,11	232,00	13 524,11	232,00	13 292,11	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					270,76		270,76		270,76	
	Sous Total compte 635					13 794,87	232,00	13 794,87	232,00	13 562,87	
637	Autres impôts tax verst sur rému aut org					32 157,65	315,60	32 157,65	315,60	31 842,05	
	Sous Total compte 63					126 430,06	547,60	126 430,06	547,60	125 882,46	
64111	Persl titulaire_rémunération principale					2 032 238,83		2 032 238,83		2 032 238,83	
64112	Persl titulai_r_NBI suppl fami indem rés					56 910,44		56 910,44		56 910,44	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					250 773,71		250 773,71		250 773,71	
	Sous Total compte 6411					2 339 922,98		2 339 922,98		2 339 922,98	
64131	Persel non titulaire - rémunération					1 173 345,56		1 173 345,56		1 173 345,56	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64138	Autres indemnités					187,35		187,35		187,35	
	Sous Total compte 6413					1 173 532,91		1 173 532,91		1 173 532,91	
6417	Persel non titulaire rémun apprentis					23 222,54		23 222,54		23 222,54	
6419	Rembst rémunérations du persel					17 755,49		17 755,49			
	Sous Total compte 641					3 554 433,92		3 554 433,92		3 484 239,98	52 438,45
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					711 227,44		711 227,44		711 227,44	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					669 868,55		669 868,55		669 868,55	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					46 508,11		46 508,11		46 508,11	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					134 750,02		134 750,02		134 750,02	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations					30 843,00		30 843,00		30 843,00	
	Sous Total compte 645					1 593 197,12		1 593 197,12		1 593 197,12	
6475	Autres charges sociales médecine travail					12 176,66	362,00	12 176,66	362,00	11 814,66	
	Sous Total compte 647					12 176,66	362,00	12 176,66	362,00	11 814,66	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 64					5 159 807,70 70 555,94		5 159 807,70 70 555,94		5 089 251,76	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					126 637,36		126 637,36		126 637,36	
6532	Frais mission maires adjts conseillers					154,75	154,75	154,75	154,75		0,00
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					5 662,68		5 662,68		5 662,68	
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					340,02		340,02		340,02	
	Sous Total compte 6537					340,02		340,02		340,02	
	Sous Total compte 653					132 794,81	154,75	132 794,81	154,75	132 640,06	
6541	Créances admises en non-valeur					2 891,05		2 891,05		2 891,05	
6542	Créances éteintes					737,26		737,26		737,26	
	Sous Total compte 654					3 628,31		3 628,31		3 628,31	
65548	Autres contributions					108 286,60		108 286,60		108 286,60	
	Sous Total compte 6554					108 286,60		108 286,60		108 286,60	
6558	Autres contributions obligatoires					35,00		35,00		35,00	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 655					108 321,60		108 321,60		108 321,60	
657341	Subv fonct aux orga pub Cnes membres GFP					9 607,50		9 607,50		9 607,50	
	Sous Total compte 65734					9 607,50		9 607,50		9 607,50	
657351	Subv fonct aux orga pub GFP rattach					112,00		112,00		112,00	
657358	Subv fonct aux orga pub autres groupts					46 419,98		46 419,98		46 419,98	
	Sous Total compte 65735					46 531,98		46 531,98		46 531,98	
657364	Subv fonct vers aux org pub indust cial					61 215,00		61 215,00		61 215,00	
	Sous Total compte 65736					61 215,00		61 215,00		61 215,00	
65737	Subv fonct autres étab publics locaux					336,00		336,00		336,00	
	Sous Total compte 6573					117 690,48		117 690,48		117 690,48	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					1 226 193,94 84 812,12		1 226 193,94 84 812,12		1 141 381,82	
	Sous Total compte 657					1 343 884,42 84 812,12		1 343 884,42 84 812,12		1 259 072,30	
65888	Autres					10 838,62 1 898,30		10 838,62 1 898,30		8 940,32	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6588					10 838,62	1 898,30	10 838,62	1 898,30	8 940,32	
	Sous Total compte 658					10 838,62	1 898,30	10 838,62	1 898,30	8 940,32	
	Sous Total compte 65					1 599 467,76	86 865,17	1 599 467,76	86 865,17	1 512 602,59	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					175 832,68	1 416,33	175 832,68	1 416,33	174 416,35	
66112	Intérêts - rattachement des icne					118 986,69	129 890,15	118 986,69	129 890,15		10 903,46
	Sous Total compte 6611					294 819,37	131 306,48	294 819,37	131 306,48	163 512,89	
	Sous Total compte 661					294 819,37	131 306,48	294 819,37	131 306,48	163 512,89	
6688	Autres					1 050,00		1 050,00		1 050,00	
	Sous Total compte 668					1 050,00		1 050,00		1 050,00	
	Sous Total compte 66					295 869,37	131 306,48	295 869,37	131 306,48	164 562,89	
6711	Charges except intérêts moratoires					534,00		534,00		534,00	
	Sous Total compte 671					534,00		534,00		534,00	
673	Charges except titres annulés					10 549,02		10 549,02		10 549,02	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
678	Autres charges exceptionnelles					283,73		283,73		283,73	
	Sous Total compte 67					11 366,75		11 366,75		11 366,75	
6811	DA - immob					627 963,15		627 963,15		625 890,19	
	Sous Total compte 681					627 963,15	2 072,96	627 963,15	2 072,96	625 890,19	
	Sous Total compte 68					627 963,15	2 072,96	627 963,15	2 072,96	625 890,19	
	Total classe 6					10 781 426,30	994 288,57	10 781 426,30	994 288,57	9 850 479,64	63 341,91
70323	Redev occupation domaine public communal					24 705,16		24 705,16		24 705,16	
	Sous Total compte 7032					24 705,16		24 705,16		24 705,16	
	Sous Total compte 703					24 705,16		24 705,16		24 705,16	
704	Travaux					695,21		695,21		695,21	
7062	Prestation serv redev droits culturel					200,00	38 133,57	200,00	38 133,57	37 933,57	
70632	Redev droits services à caract loisirs					27 465,07	410 453,00	27 465,07	410 453,00	382 987,93	
	Sous Total compte 7063					27 465,07	410 453,00	27 465,07	410 453,00	382 987,93	

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7066	Prestation serv redev droits social					5 512,49	319 501,05	5 512,49	319 501,05		313 988,56
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol					6 460,43	39 979,55	6 460,43	39 979,55		33 519,12
	Sous Total compte 706					39 637,99	808 067,17	39 637,99	808 067,17		768 429,18
7078	Ventes d'autres marchandises						853,60		853,60		853,60
	Sous Total compte 707						853,60		853,60		853,60
70841	Mise à dispo persel aux BA					227 703,51	524 653,87	227 703,51	524 653,87		296 950,36
70845	Mise à dispo persel aux Cnes membres GFP						4 909,28		4 909,28		4 909,28
70848	Mise à dispo persel facturée autres org					14 988,56	65 417,49	14 988,56	65 417,49		50 428,93
	Sous Total compte 7084					242 692,07	594 980,64	242 692,07	594 980,64		352 288,57
70872	Rembst frais par bud annex régies munic					49 214,62	73 345,42	49 214,62	73 345,42		24 130,80
70875	Aut prod rebst frais coll membres GFP						59 379,97		59 379,97		59 379,97
70878	Autres produits - remboursement de frais					2 770,64	56 783,28	2 770,64	56 783,28		54 012,64
	Sous Total compte 7087					51 985,26	189 508,67	51 985,26	189 508,67		137 523,41

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 708					294 677,33 784 489,31		294 677,33 784 489,31			489 811,98
	Sous Total compte 70					334 315,32 1 618 810,45		334 315,32 1 618 810,45			1 284 495,13
73111	Taxes foncières et d'habitation					318 852,62 4 635 774,24		318 852,62 4 635 774,24			4 316 921,62
73112	Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises					85 651,00 982 799,00		85 651,00 982 799,00			897 148,00
73113	Taxes sur les surfaces commerciales					15 909,00 211 592,00		15 909,00 211 592,00			195 683,00
73114	Imposition Forfait Entreprises Réseau					15 061,00 98 514,00		15 061,00 98 514,00			83 453,00
	Sous Total compte 7311					435 473,62 5 928 679,24		435 473,62 5 928 679,24			5 493 205,62
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil					176 165,00 2 314 040,00		176 165,00 2 314 040,00			2 137 875,00
	Sous Total compte 731					611 638,62 8 242 719,24		611 638,62 8 242 719,24			7 631 080,62
73211	Attribution de compensation						1 768,00		1 768,00		1 768,00
	Sous Total compte 7321						1 768,00		1 768,00		1 768,00
73221	FNGIR					288 550,00 288 550,00		288 550,00 288 550,00			0,00
73223	Fonds péréquation des ress com interco						363 280,00		363 280,00		363 280,00

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7322					288 550,00 651 830,00		288 550,00 651 830,00			363 280,00
	Sous Total compte 732					288 550,00 653 598,00		288 550,00 653 598,00			365 048,00
7336	Droits de place						4 225,00		4 225,00		4 225,00
	Sous Total compte 733						4 225,00		4 225,00		4 225,00
7362	Taxes de séjour					2 793,85 46 605,27		2 793,85 46 605,27			43 811,42
	Sous Total compte 736					2 793,85 46 605,27		2 793,85 46 605,27			43 811,42
739211	Attributions de compensation					2 228 412,98		2 228 412,98			2 228 412,98
	Sous Total compte 73921					2 228 412,98		2 228 412,98			2 228 412,98
739221	FNGIR					288 550,00		288 550,00			288 550,00
	Sous Total compte 73922					288 550,00		288 550,00			288 550,00
	Sous Total compte 7392					2 516 962,98		2 516 962,98			2 516 962,98
	Sous Total compte 739					2 516 962,98		2 516 962,98			2 516 962,98
	Sous Total compte 73					3 419 945,45 8 947 147,51		3 419 945,45 8 947 147,51			5 527 202,06

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74124	Dot intercommunalité					717 938,00		717 938,00			717 938,00
74126	Dot compens groupés Cnes					553 472,00		553 472,00			553 472,00
	Sous Total compte 7412					1 271 410,00		1 271 410,00			1 271 410,00
	Sous Total compte 741					1 271 410,00		1 271 410,00			1 271 410,00
744	FCTVA					70 606,53		70 606,53			
							92 570,00		92 570,00		21 963,47
74718	Autres participations Etat					20 711,60		20 711,60			20 711,60
	Sous Total compte 7471					20 711,60		20 711,60			20 711,60
7472	Participations - Région					4 500,00		4 500,00			4 500,00
7473	Participations - Dépt					23 272,00		23 272,00			
							146 942,61		146 942,61		123 670,61
74741	Participations Cnes membres GFP					5 775,00		5 775,00			5 775,00
	Sous Total compte 7474					5 775,00		5 775,00			5 775,00
7478	Participations - autres organismes					138 886,63		138 886,63			
							1 548 172,31		1 548 172,31		1 409 285,68
	Sous Total compte 747					162 158,63		162 158,63			
							1 726 101,52		1 726 101,52		1 563 942,89

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74832	Attribution du fonds départemental de pé					4 818,00		4 818,00			4 818,00
74833	Etat Compensation de la CET (CVAE CFE)					75 580,00		75 580,00			75 580,00
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres					984,00		984,00			984,00
74835	Compens au titre exonérat de la th					197 831,00		197 831,00			197 831,00
748388	Autres					90 820,00		90 820,00			0,00
	Sous Total compte 74838					90 820,00		90 820,00			0,00
	Sous Total compte 7483					90 820,00		90 820,00			279 213,00
	Sous Total compte 748					90 820,00		90 820,00			279 213,00
	Sous Total compte 74					323 585,16		323 585,16			3 136 529,36
						3 460 114,52		3 460 114,52			
752	Revenus des immeubles					2 904,76		2 904,76			20 678,88
						23 583,64		23 583,64			
7588	Autres produits divers de gestion couran					1,08		1,08			1,08
	Sous Total compte 758					1,08		1,08			1,08
	Sous Total compte 75					2 904,76		2 904,76			20 679,96
						23 584,72		23 584,72			

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7713	Libéralités recues						3 000,00		3 000,00		3 000,00
7718	Autres prod except sur opé gestion					233,57	89 207,38	233,57	89 207,38		88 973,81
	Sous Total compte 771					233,57	92 207,38	233,57	92 207,38		91 973,81
773	Mdts anul exer antér ou déchéance quad						45 794,68		45 794,68		45 794,68
777	Quote-part des subv d'invest transférée						100 835,90		100 835,90		100 835,90
7788	Produits exceptionnels divers					170 607,00	186 823,30	170 607,00	186 823,30		16 216,30
	Sous Total compte 778					170 607,00	186 823,30	170 607,00	186 823,30		16 216,30
	Sous Total compte 77					170 840,57	425 661,26	170 840,57	425 661,26		254 820,69
	Total classe 7					4 251 591,26	14 475 318,46	4 251 591,26	14 475 318,46	2 516 962,98	12 740 690,18
	Total général	48 839 695,84	48 839 695,84	66 062 009,05	64 003 845,69	21 194 778,54	23 252 941,90	136 096 483,43	136 096 483,43	63 673 443,64	63 673 443,64

41700 - CC CONVERGENCE GARONNE
BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862 Correspondant							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863 Prise en charge titre et valeur							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CC CONVERGENCE GARONNE pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le

033022

TRES. CADILLAC

41700 CC CONVERGENCE GARONNE

Nombre de pages : 96

FIN DE DOCUMENT

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020036-DE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020036
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020036-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020036-DE-1-1_0.xml	text/xml	1045
nom de original:		
2020_036_ BUDGET __ BP__ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96603
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020036-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96603
nom de original:		
1_CDG 2019 BUDGET PRINCIPAL.pdf	application/pdf	257700
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020036-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	257700

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h22min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h22min49s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h22min50s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h22min59s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020037-DE

033022

Le Président,
Bernard MATEILLE

TRES. CADILLAC



41800 DECHETS MENAGERS

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2019

Budget collectivité : 41800

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 26/02/2020

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020037-DE

IDENTIFIANT BUDGET 41800

N° de SIRET 20006958100029

DECHETS MENAGERS

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

**M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES. CADILLAC**

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2019 AU 26/02/2020

N° CODIQUE 033022
 TRES. CADILLAC
 Date d'édition : 26/02/2020

Population :
 Nomenclature M4 spic
 Voté par Nature
 Exercice 2019

SOMMAIRE

		PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale		3
1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
2 Bilan	Etat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	13
4 Compte de résultat	Etat I-4	14
5 Annexe		18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire		21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs		35
1 Balance des comptes	Etat III-1	36
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2	52
4EME PARTIE : Page des signatures		53

SITUATION PATRIMONIALE

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	20,21	Dotations	8,23
Terrains	20,53	Fonds globalisés	78,17
Constructions	-3,10	Réserves	561,87
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	594,12	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	451,47
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	121,32
Autres immobilisations corporelles	0,74	Subventions transférables	14,55
Total immobilisations corporelles (nettes)	612,29	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	632,50	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	1 235,61
Créances	1 160,26	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	144,53
Disponibilités	1,52	Fournisseurs	379,90
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	12,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 161,78	Total dettes à court terme	392,86
Comptes de régularisations	0,31	TOTAL DETTES	537,39
		Comptes de régularisations	21,60
TOTAL ACTIF	1 794,60	TOTAL PASSIF	1 794,60

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Frais d'établissement				
	Frais d'études de R & D	39 551,25	19 775,64	19 775,61	23 071,55
	Conces, brev, licences, marques, procéd	2 039,50	1 606,50	433,00	841,50
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	43 987,55	23 460,02	20 527,53	23 460,04
ACTIF IMMOBILISE	Constructions en toute propriété	4 615,56	7 711,21	-3 095,65	-2 787,94
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	1 292 708,69	698 584,33	594 124,36	603 174,65
	Oeuvres d'art				
	Autres immob corpo en tte propriété	3 433,71	2 697,71	736,00	1 336,00
	Immo corpo en cours en tte prop				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	MONTANT A REPORTER	1 386 336,26	753 835,41	632 500,85	649 095,80

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	1 386 336,26	753 835,41	632 500,85	649 095,80
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisation en cours mise à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Constructions reçues en affect ou conc				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	1 386 336,26	753 835,41	632 500,85	649 095,80

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances	32 070,87		32 070,87	32 070,87
	Clients et comptes rattachés	757 433,06		757 433,06	756 465,28
	Créances irrécouvrables admises en NV				
ACTIF CIRCULANT	Autres créances d'exploitation	31 408,10		31 408,10	86 650,43
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	324 166,04		324 166,04	129 403,23
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances diverses	15 180,24		15 180,24	149,36
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 522,28		1 522,28	1 369,60
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	1 161 780,59		1 161 780,59	1 006 108,77

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser	314,24		314,24	1 971,29
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	314,24		314,24	1 971,29
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 548 431,09	753 835,41	1 794 595,68	1 657 175,86

033022
TRES. CADILLAC

41800 - DECHETS MENAGERS
BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Dotations	8 232,25	8 232,25
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	561 872,94	561 872,94
	Report à nouveau	451 470,83	409 933,39
	Résultat de l'exercice	121 318,43	41 537,44
	Subventions d'investissement	14 545,43	18 181,79
	Provisions règlementées		
FONDS PROPRES	Fonds globalisés	78 169,45	78 169,45
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	1 235 609,33	1 117 927,26

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	144 526,62	155 384,69
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	379 898,54	372 790,46
	Dettes fiscales et sociales	-249,62	-8 763,78
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations		278,40
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales impôt sur les bénéfices		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	13 211,33	13 947,14
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	537 386,87	533 636,91

41800 - DECHETS MENAGERS

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	21 599,48	5 611,69
	Ecarts de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	21 599,48	5 611,69
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 794 595,68	1 657 175,86

41800 - DECHETS MENAGERS

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	338,05	201,73
Produits des services	2 017,68	1 959,57
Autres produits	8,20	7,03
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	2 363,92	2 168,34
Traitements, salaires, charges sociales	0,03	0,05
Achats et charges externes	2 150,31	2 005,21
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	53,40	47,30
Autres charges	22,75	30,19
Charges courantes non financières	2 226,49	2 082,75
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	137,43	85,58
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	5,27	1,05
RÉSULTAT COURANT FINANCIER	-5,27	-1,05
RÉSULTAT COURANT	132,16	84,54
Produits exceptionnels	19,06	4,43
Charges exceptionnelles	29,91	47,43
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-10,85	-43,00
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	121,32	41,54

41800 - DECHETS MENAGERS
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Prestations de services	1 822 336,94	1 771 083,57
Divers produits d'exploitation	195 344,67	188 488,69
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	338 047,40	201 732,06
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation	8 195,84	7 030,85
TOTAL I	2 363 924,85	2 168 335,17
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes	2 150 311,98	2 005 214,26
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		300,00
Salaires et traitements		

41800 - DECHETS MENAGERS
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges sociales	25,00	50,00
Dotations amortissements des immob	53 404,71	47 300,80
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges d'exploitation	22 749,58	29 887,89
TOTAL II	2 226 491,27	2 082 752,95
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	137 433,58	85 582,22
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 269,04	1 045,71
Pertes de change		

41800 - DECHETS MENAGERS
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	5 269,04	1 045,71
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-5 269,04	-1 045,71
A + B - RESULTAT COURANT	132 164,54	84 536,51
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	15 031,96	49,59
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	4 029,16	4 382,81
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	19 061,12	4 432,40
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	29 907,23	47 431,47
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI	29 907,23	47 431,47
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-10 846,11	-42 999,07

41800 - DECHETS MENAGERS
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 382 985,97	2 172 767,57
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	2 261 667,54	2 131 230,13
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	121 318,43	41 537,44

ANNEXE

41800 - DECHETS MENAGERS
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

41800 - DECHETS MENAGERS
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

EXECUTION BUDGETAIRE

41800 - DECHETS MENAGERS

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	225 984,49	2 650 107,83	2 876 092,32
Titres de recettes émis (b)	53 404,71	2 475 986,27	2 529 390,98
Réductions de titres (c)		93 000,30	93 000,30
Recettes nettes (d = b - c)	53 404,71	2 382 985,97	2 436 390,68
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	225 984,49	2 650 107,83	2 876 092,32
Mandats émis (f)	51 020,28	2 615 467,63	2 666 487,91
Annulations de mandats (g)		353 800,09	353 800,09
Dépenses nettes (h = f - g)	51 020,28	2 261 667,54	2 312 687,82
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 384,43	121 318,43	123 702,86
(h - d) Déficit			

41800 - DECHETS MENAGERS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
DECHETS MENAGERS					
Investissement	172 471,04		2 384,43		174 855,47
Fonctionnement	451 470,83		121 318,43		572 789,26
Sous-Total	623 941,87		123 702,86		747 644,73
TOTAL III	623 941,87		123 702,86		747 644,73
TOTAL I + II + III	623 941,87		123 702,86		747 644,73

41800 - DECHETS MENAGERS

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
16	Emprunts et dettes assimilées	10 575,00		10 575,00
26	Participations et créances rattachées à	48 155,00		48 155,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	58 730,00		58 730,00
Opération n° 90002	Opération d'équipement n° 90002	10 000,00		10 000,00
Opération n° 90005	Opération d'équipement n° 90005	8 128,49		8 128,49
Opération n° 90006	Opération d'équipement n° 90006	1 000,00		1 000,00
Opération n° 90009	Opération d'équipement n° 90009	60 000,00		60 000,00
Opération n° 90010	Opération d'équipement n° 90010	46 989,00		46 989,00
Opération n° 90011	Opération d'équipement n° 90011	2 500,00		2 500,00
Opération n° 90014	Opération d'équipement n° 90014	20 000,00		20 000,00
Opération n° 90015	Opération d'équipement n° 90015	15 000,00		15 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	163 617,49		163 617,49
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	222 347,49		222 347,49
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 637,00		3 637,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 637,00		3 637,00
TOTAL GENERAL		225 984,49		225 984,49

41800 - DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
16	10 575,00	10 574,16		10 574,16	0,84
26	48 155,00				48 155,00
SOUS-TOTAL	58 730,00	10 574,16		10 574,16	48 155,84
Opération n° 90002	10 000,00				10 000,00
Opération n° 90005	8 128,49				8 128,49
Opération n° 90006	1 000,00	747,20		747,20	252,80
Opération n° 90009	60 000,00				60 000,00
Opération n° 90010	46 989,00	36 062,56		36 062,56	10 926,44
Opération n° 90011	2 500,00				2 500,00
Opération n° 90014	20 000,00				20 000,00
Opération n° 90015	15 000,00				15 000,00
SOUS-TOTAL	163 617,49	36 809,76		36 809,76	126 807,73
TOTAL	222 347,49	47 383,92		47 383,92	174 963,57
040	3 637,00	3 636,36		3 636,36	0,64
TOTAL	3 637,00	3 636,36		3 636,36	0,64
TOTAL GENERAL	225 984,49	51 020,28		51 020,28	174 964,21

41800 - DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	53 513,45		53 513,45
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	53 513,45		53 513,45
001	Solde d'exécution de la section d'invest	172 471,04		172 471,04
TOTAL GENERAL		225 984,49		225 984,49

41800 - DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
040	53 513,45	53 404,71		53 404,71	108,74
TOTAL	53 513,45	53 404,71		53 404,71	108,74
001	172 471,04				172 471,04
TOTAL GENERAL	225 984,49	53 404,71		53 404,71	172 579,78

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020037-DE

État A3 / II-3
 Exercice 2019
 Page gauche 26

41800 - DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	2 127 407,00		2 127 407,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	230 150,00		230 150,00
65	Autres charges de gestion courante	61 000,00		61 000,00
66	Charges financières	9 434,00		9 434,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00		30 000,00
022	Dépenses imprévues de la section d'explo	138 603,38		138 603,38
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 596 594,38		2 596 594,38
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	53 513,45		53 513,45
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	53 513,45		53 513,45
TOTAL GENERAL		2 650 107,83		2 650 107,83

41800 - DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
011	2 127 407,00	2 130 129,84	182 111,49	1 948 018,35	179 388,65
012	230 150,00	369 050,87	166 732,24	202 318,63	27 831,37
65	61 000,00	23 541,23	791,65	22 749,58	38 250,42
66	9 434,00	9 433,75	4 164,71	5 269,04	4 164,96
67	30 000,00	29 907,23		29 907,23	92,77
022	138 603,38				138 603,38
TOTAL	2 596 594,38	2 562 062,92	353 800,09	2 208 262,83	388 331,55
042	53 513,45	53 404,71		53 404,71	108,74
TOTAL	53 513,45	53 404,71		53 404,71	108,74
TOTAL GENERAL	2 650 107,83	2 615 467,63	353 800,09	2 261 667,54	388 440,29

41800 - DECHETS MENAGERS

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
70	Ventes de produits fabriqués prestations	1 938 000,00		1 938 000,00
74	Subventions d'exploitation	250 000,00		250 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00		6 000,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 195 000,00		2 195 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 637,00		3 637,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 637,00		3 637,00
002	Résultat d'exploitation reporté	451 470,83		451 470,83
TOTAL GENERAL		2 650 107,83		2 650 107,83

41800 - DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
70	1 938 000,00	2 070 572,83	52 891,22	2 017 681,61	-79 681,61
74	250 000,00	378 156,48	40 109,08	338 047,40	-88 047,40
75	6 000,00	8 195,84		8 195,84	-2 195,84
77	1 000,00	15 424,76		15 424,76	-14 424,76
TOTAL	2 195 000,00	2 472 349,91	93 000,30	2 379 349,61	-184 349,61
042	3 637,00	3 636,36		3 636,36	0,64
TOTAL	3 637,00	3 636,36		3 636,36	0,64
002	451 470,83				451 470,83
TOTAL GENERAL	2 650 107,83	2 475 986,27	93 000,30	2 382 985,97	267 121,86

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020037-DE

41800 DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
1641	Emprunts en euros	10 574,16		10 574,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	10 574,16		10 574,16
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	10 574,16		10 574,16
Opération n° 215490006	Matériel industriel	747,20		747,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 90006	Opération d'équipement n° 90006	747,20		747,20
Opération n° 215490010	Matériel industriel	36 062,56		36 062,56
SOUS-TOTAL OPERATION n° 90010	Opération d'équipement n° 90010	36 062,56		36 062,56
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	36 809,76		36 809,76
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	47 383,92		47 383,92
13913	Subvention d'équipement transférées au c	3 636,36		3 636,36
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 636,36		3 636,36
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 636,36		3 636,36
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	51 020,28		51 020,28

033022

TRES. CADILLAC



41800 DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020037-DE

État A6 / II-4
 Exercice 2019
 CMDE

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
28031	Amortissements frais d'études	3 295,94		3 295,94
2805	Concessions et droits similaires brevets	408,50		408,50
28128	Autres terrains	2 932,51		2 932,51
28135	Amortissements installations générales a	307,71		307,71
28154	Matériel industriel	45 860,05		45 860,05
28183	Matériel de bureau et matériel informati	600,00		600,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	53 404,71		53 404,71
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	53 404,71		53 404,71
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	53 404,71		53 404,71

41800 DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6063	Autres fournitures d'entretien et de pet	1 445,34		1 445,34
6064	Fournitures administratives	586,36		586,36
6066	Carburants	1 167,71	166,67	1 001,04
6068	Autres matières et fournitures	491,73	16,65	475,08
611	Sous-traitance générale	1 756 619,53	133 214,74	1 623 404,79
6135	Locations mobilières	3 450,02	262,53	3 187,49
61551	Matériel roulant	150,00		150,00
61558	Autres biens mobiliers	2 895,60	2 371,10	524,50
617	Etudes et recherches	37 000,00		37 000,00
618	Divers	9 941,18		9 941,18
6226	Honoraires	2 956,16		2 956,16
6233	Foires et expositions	1 158,37		1 158,37
6236	Catalogues et imprimés	3 337,20		3 337,20
6281	Concours divers -cotisations	406,00		406,00
6287	Remboursements de frais	308 524,64	46 079,80	262 444,84
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	2 130 129,84	182 111,49	1 948 018,35
6215	Personnel affecté par la collectivité de	369 025,87	166 732,24	202 293,63
6475	Médecine du travail pharmacie	25,00		25,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	369 050,87	166 732,24	202 318,63
6541	Créances admises en non-valeur	16 598,46		16 598,46
6542	Créances éteintes	6 151,12		6 151,12
658	Charges diverses de gestion courante	791,65	791,65	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	23 541,23	791,65	22 749,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 552,95		5 552,95

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020037-DE

41800 DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
66112	Intérêts - rattachement des icne	3 880,80	4 164,71	-283,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	9 433,75	4 164,71	5 269,04
673	Titres annulés exercices antérieurs	29 907,23		29 907,23
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	29 907,23		29 907,23
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 562 062,92	353 800,09	2 208 262,83
6811	Dotations aux Amortissements sur immobil	53 404,71		53 404,71
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	53 404,71		53 404,71
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	53 404,71		53 404,71
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	2 615 467,63	353 800,09	2 261 667,54

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020037-DE

41800 DECHETS MENAGERS
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
703	Ventes de produits résiduels	224 122,34	28 777,67	195 344,67
706	Prestations de services	1 832 026,31	9 689,37	1 822 336,94
7087	Remboursements de frais	14 424,18	14 424,18	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations	2 070 572,83	52 891,22	2 017 681,61
74	Subventions d'exploitation	378 156,48	40 109,08	338 047,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Subventions d'exploitation	378 156,48	40 109,08	338 047,40
7588	Autres	8 195,84		8 195,84
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	8 195,84		8 195,84
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	15 030,88		15 030,88
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	1,08		1,08
778	Autres produits exceptionnels	392,80		392,80
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	15 424,76		15 424,76
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 472 349,91	93 000,30	2 379 349,61
777	Quote-part des subventions d'investissem	3 636,36		3 636,36
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 636,36		3 636,36
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 636,36		3 636,36
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	2 475 986,27	93 000,30	2 382 985,97

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		8 232,25						8 232,25		8 232,25
10222	FCTVA		78 169,45						78 169,45		78 169,45
	Sous Total compte 1022		78 169,45						78 169,45		78 169,45
	Sous Total compte 102		86 401,70						86 401,70		86 401,70
1068	Autres réserves		561 872,94						561 872,94		561 872,94
	Sous Total compte 106		561 872,94						561 872,94		561 872,94
	Sous Total compte 10		648 274,64						648 274,64		648 274,64
110	Report à nouveau solde créditeur		409 933,39	41 537,44					451 470,83		451 470,83
	Sous Total compte 11		409 933,39	41 537,44					451 470,83		451 470,83
12	Résultat exercice bénéf ou perte	41 537,44		41 537,44				41 537,44	41 537,44		0,00
	Sous Total compte 12	41 537,44		41 537,44				41 537,44	41 537,44		0,00
1313	Dépt		92 629,00						92 629,00		92 629,00
	Sous Total compte 131		92 629,00						92 629,00		92 629,00

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13913	Subv équipt transf - Dépt	74 447,21				3 636,36		78 083,57		78 083,57	
	Sous Total compte 1391	74 447,21				3 636,36		78 083,57		78 083,57	
	Sous Total compte 139	74 447,21				3 636,36		78 083,57		78 083,57	
	Sous Total compte 13	74 447,21	92 629,00			3 636,36		78 083,57	92 629,00		14 545,43
1641	Emprunts en euros		155 110,41			10 574,16		10 574,16	155 110,41		144 536,25
	Sous Total compte 164		155 110,41			10 574,16		10 574,16	155 110,41		144 536,25
16884	Int sur empts étab crédit		274,28	4 164,71	3 880,80			4 164,71	4 155,08		9,63
	Sous Total compte 1688		274,28	4 164,71	3 880,80			4 164,71	4 155,08		9,63
	Sous Total compte 168		274,28	4 164,71	3 880,80			4 164,71	4 155,08		9,63
	Sous Total compte 16		155 384,69	4 164,71	3 880,80	10 574,16		14 738,87	159 265,49		144 526,62
	Total classe 1	74 447,21	1 347 759,16	45 702,15	45 418,24	14 210,52		134 359,88	1 393 177,40	78 093,20	1 336 910,72
2031	Frais d'études	39 551,25						39 551,25		39 551,25	
	Sous Total compte 203	39 551,25						39 551,25		39 551,25	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2051	Concessions et droits assimilés	2 039,50						2 039,50		2 039,50	
	Sous Total compte 205	2 039,50						2 039,50		2 039,50	
	Sous Total compte 20	41 590,75						41 590,75		41 590,75	
2128	Autres terrains	43 987,55						43 987,55		43 987,55	
	Sous Total compte 212	43 987,55						43 987,55		43 987,55	
2135	Instal gales agenct amégts const	4 615,56						4 615,56		4 615,56	
	Sous Total compte 213	4 615,56						4 615,56		4 615,56	
2154	Mat indust	1 254 772,03				36 809,76		1 291 581,79		1 291 581,79	
2157	Agencat amégat mat outil indust	1 126,90						1 126,90		1 126,90	
	Sous Total compte 215	1 255 898,93				36 809,76		1 292 708,69		1 292 708,69	
2183	Mat bureau mat informatique	2 545,00						2 545,00		2 545,00	
2188	Autres	888,71						888,71		888,71	
	Sous Total compte 218	3 433,71						3 433,71		3 433,71	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 21	1 307 935,75				36 809,76		1 344 745,51		1 344 745,51	
28031	Amort frais études		16 479,70				3 295,94		19 775,64		19 775,64
	Sous Total compte 2803		16 479,70				3 295,94		19 775,64		19 775,64
2805	Concessions droits similaires brevets		1 198,00				408,50		1 606,50		1 606,50
	Sous Total compte 280		17 677,70				3 704,44		21 382,14		21 382,14
28128	Autres terrains		20 527,51				2 932,51		23 460,02		23 460,02
	Sous Total compte 2812		20 527,51				2 932,51		23 460,02		23 460,02
28135	Amort instal gales agencet amégat constru		7 403,50				307,71		7 711,21		7 711,21
	Sous Total compte 2813		7 403,50				307,71		7 711,21		7 711,21
28154	Mat indust		651 597,38				45 860,05		697 457,43		697 457,43
28157	Amort agencet amégat mat outil indust		1 126,90						1 126,90		1 126,90
	Sous Total compte 2815		652 724,28				45 860,05		698 584,33		698 584,33
28183	Mat bureau mat informatique		1 209,00				600,00		1 809,00		1 809,00

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28188	Amort autres		888,71						888,71		888,71
	Sous Total compte 2818		2 097,71				600,00		2 697,71		2 697,71
	Sous Total compte 281		682 753,00				49 700,27		732 453,27		732 453,27
	Sous Total compte 28		700 430,70				53 404,71		753 835,41		753 835,41
	Total classe 2	1 349 526,50	700 430,70			36 809,76	53 404,71		1 386 336,26	753 835,41	1 386 336,26
4011	Fournisseurs		30 993,64	2 218 763,78	2 186 065,56			2 218 763,78	2 217 059,20		1 704,58
	Sous Total compte 401		30 993,64	2 218 763,78	2 186 065,56			2 218 763,78	2 217 059,20		1 704,58
4041	Fournis immob		278,40	28 694,30	28 415,90			28 694,30	28 694,30		0,00
	Sous Total compte 404		278,40	28 694,30	28 415,90			28 694,30	28 694,30		0,00
408	Fournis factures non parvenues		341 796,82	341 796,82	381 603,12			341 796,82	723 399,94		381 603,12
4091	Fournis avances vers sur cdes	32 070,87						32 070,87			32 070,87
	Sous Total compte 409	32 070,87						32 070,87			32 070,87
	Sous Total compte 40	32 070,87	373 068,86	2 589 254,90	2 596 084,58			2 621 325,77	2 969 153,44		347 827,67

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4111	Clients - amiable	427 376,33		2 451 430,62 2 469 367,33				2 878 806,95 2 469 367,33		409 439,62	
4116	Clients - contentieux	313 259,95		144 068,00 144 900,47				457 327,95 144 900,47		312 427,48	
	Sous Total compte 411	740 636,28		2 595 498,62 2 614 267,80				3 336 134,90 2 614 267,80		721 867,10	
418	Clients - produits non encore facturés	15 829,00		35 565,96 15 829,00				51 394,96 15 829,00		35 565,96	
	Sous Total compte 41	756 465,28		2 631 064,58 2 630 096,80				3 387 529,86 2 630 096,80		757 433,06	
421	Personnel - rémunérations dues			166 732,24 166 732,24				166 732,24 166 732,24			0,00
	Sous Total compte 42			166 732,24 166 732,24				166 732,24 166 732,24			0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			115 291,10 115 291,10				115 291,10 115 291,10			0,00
	Sous Total compte 441			115 291,10 115 291,10				115 291,10 115 291,10			0,00
4432	Opér particul avec Etat rec amiable			400,00 400,00				400,00 400,00			0,00
	Sous Total compte 443			400,00 400,00				400,00 400,00			0,00
44551	Etat - TVA à décaisser			60 099,00 60 099,00				60 099,00 60 099,00			0,00
	Sous Total compte 4455			60 099,00 60 099,00				60 099,00 60 099,00			0,00

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations	1 823,36		7 361,94	7 408,00			9 185,30	7 408,00	1 777,30	
44566	TVA déduct sur autres biens et services	21 940,89		216 033,85	215 965,94			237 974,74	215 965,94	22 008,80	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			352 305,00	352 305,00			352 305,00	352 305,00		0,00
	Sous Total compte 4456	23 764,25		575 700,79	575 678,94			599 465,04	575 678,94	23 786,10	
44571	Etat - TVA collectée	8 763,78		177 160,74	185 674,90			185 924,52	185 674,90	249,62	
	Sous Total compte 4457	8 763,78		177 160,74	185 674,90			185 924,52	185 674,90	249,62	
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé	16 639,00		178 980,00	187 997,00			195 619,00	187 997,00	7 622,00	
	Sous Total compte 4458	16 639,00		178 980,00	187 997,00			195 619,00	187 997,00	7 622,00	
	Sous Total compte 445	49 167,03		991 940,53	1 009 449,84			1 041 107,56	1 009 449,84	31 657,72	
4487	Etat - produits à recevoir	46 247,18			46 247,18			46 247,18	46 247,18		0,00
	Sous Total compte 448	46 247,18			46 247,18			46 247,18	46 247,18		0,00
	Sous Total compte 44	95 414,21		1 107 631,63	1 171 388,12			1 203 045,84	1 171 388,12	31 657,72	
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	129 403,23		2 785 757,38	2 590 994,57			2 915 160,61	2 590 994,57	324 166,04	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 451	129 403,23		2 785 757,38 2 590 994,57				2 915 160,61 2 590 994,57		324 166,04	
	Sous Total compte 45	129 403,23		2 785 757,38 2 590 994,57				2 915 160,61 2 590 994,57		324 166,04	
466	Excédé de verSEment		9 088,99	8 702,16 12 824,50				8 702,16 21 913,49			13 211,33
46711	Autres comptes créditeurs		4 858,15	38 619,07 33 760,92				38 619,07 38 619,07			0,00
	Sous Total compte 4671		4 858,15	38 619,07 33 760,92				38 619,07 38 619,07			0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	45,36		27 825,72 27 825,72				27 871,08 27 825,72		45,36	
46726	Débiteurs divers - contentieux	104,00						104,00		104,00	
	Sous Total compte 4672	149,36		27 825,72 27 825,72				27 975,08 27 825,72		149,36	
	Sous Total compte 467	149,36	4 858,15	66 444,79 61 586,64				66 594,15 66 444,79		149,36	
4687	Divers - produits à recevoir			15 030,88				15 030,88		15 030,88	
	Sous Total compte 468			15 030,88				15 030,88		15 030,88	
	Sous Total compte 46	149,36	13 947,14	90 177,83 74 411,14				90 327,19 88 358,28		1 968,91	
4711	Verst des régisseurs			9 405,00 9 405,00				9 405,00 9 405,00			0,00

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4712	Virements réimputés		1 134,53	323,98	794,95			323,98	1 929,48		1 605,50
4713	Recettes perçues avant émission titres	16,85		186 093,19	186 110,04			186 110,04	186 110,04		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		2 707,97	16 917,96	19 077,61			16 917,96	21 785,58		4 867,62
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		39,51	16 292,29	17 187,07			16 292,29	17 226,58		934,29
	Sous Total compte 47141		2 747,48	33 210,25	36 264,68			33 210,25	39 012,16		5 801,91
	Sous Total compte 4714		2 747,48	33 210,25	36 264,68			33 210,25	39 012,16		5 801,91
4718	Autres recettes à régulariser		1 271,67	23 617,19	36 012,04			23 617,19	37 283,71		13 666,52
	Sous Total compte 471	16,85	5 153,68	252 649,61	268 586,71			252 666,46	273 740,39		21 073,93
4721	Dép sans mandatement préalable			16 127,11	16 127,11			16 127,11	16 127,11		0,00
4722	DACR commission carte bancaire		1,29	1,29				1,29	1,29		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul	1 638,05		54 841,50	56 479,55			56 479,55	56 479,55		0,00
	Sous Total compte 472	1 638,05	1,29	70 969,90	72 606,66			72 607,95	72 607,95		0,00
4751	Redevables sur rôle		1 373,90	1 912 910,09	1 912 960,78			1 914 283,99	1 912 960,78	1 323,21	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4757	Produits sur rôle		1 848,76	1 738 984,27 1 738 984,27				1 738 984,27 1 740 833,03			1 848,76
4758	TVA sur rôle			173 910,47 173 910,47				173 910,47 173 910,47			0,00
	Sous Total compte 475	1 373,90 1 848,76		3 825 804,83 3 825 855,52				3 827 178,73 3 827 704,28			525,55
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		114,25					114,25			114,25
	Sous Total compte 478		114,25					114,25			114,25
	Sous Total compte 47	3 143,05 7 003,73		4 149 424,34 4 167 048,89				4 152 567,39 4 174 052,62			21 485,23
	Total classe 4	1 016 646,00 394 019,73		13 520 042,90 13 396 756,34				14 536 688,90 13 790 776,07			1 163 649,97 417 737,14
51172	Chèques impayés			222,90 222,90				222,90 222,90			0,00
51178	Autres valeurs impayées			20 822,11 20 822,11				20 822,11 20 822,11			0,00
	Sous Total compte 5117			21 045,01 21 045,01				21 045,01 21 045,01			0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	1 319,60		533 063,63 532 910,95				534 383,23 532 910,95			1 472,28
	Sous Total compte 511	1 319,60		554 108,64 553 955,96				555 428,24 553 955,96			1 472,28
	Sous Total compte 51	1 319,60		554 108,64 553 955,96				555 428,24 553 955,96			1 472,28

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	50,00						50,00		50,00	
	Sous Total compte 541	50,00						50,00		50,00	
	Sous Total compte 54	50,00						50,00		50,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			57 132,79	57 132,79			57 132,79	57 132,79		0,00
5872	Cpte pivot - ANV			18 044,53	18 044,53			18 044,53	18 044,53		0,00
	Sous Total compte 587			18 044,53	18 044,53			18 044,53	18 044,53		0,00
588	Autres virements internes	220,28		736,25	756,54			956,53	756,54	199,99	
	Sous Total compte 58	220,28		75 913,57	75 933,86			76 133,85	75 933,86	199,99	
	Total classe 5	1 589,88		630 022,21	629 889,82			631 612,09	629 889,82	1 722,27	
6063	Autres fournitures entretien et petit équipement					1 445,34		1 445,34		1 445,34	
6064	Fournitures administratives					586,36		586,36		586,36	
6066	Carburants					1 167,71	166,67	1 167,71	166,67	1 001,04	
6068	Autres matières et fournitures					491,73	16,65	491,73	16,65	475,08	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 606					3 691,14	183,32	3 691,14	183,32	3 507,82	
	Sous Total compte 60					3 691,14	183,32	3 691,14	183,32	3 507,82	
611	Sous-traitance générale					1 756 619,53	133 214,74	1 756 619,53	133 214,74	1 623 404,79	
6135	Locations mobilières					3 450,02	262,53	3 450,02	262,53	3 187,49	
	Sous Total compte 613					3 450,02	262,53	3 450,02	262,53	3 187,49	
61551	Mat roulant					150,00		150,00		150,00	
61558	Autres biens mobiliers					2 895,60	2 371,10	2 895,60	2 371,10	524,50	
	Sous Total compte 6155					3 045,60	2 371,10	3 045,60	2 371,10	674,50	
	Sous Total compte 615					3 045,60	2 371,10	3 045,60	2 371,10	674,50	
617	Etudes et recherches					37 000,00		37 000,00		37 000,00	
618	Divers					9 941,18		9 941,18		9 941,18	
	Sous Total compte 61					1 810 056,33	135 848,37	1 810 056,33	135 848,37	1 674 207,96	
6215	Persel affecté par collectivité rattach					369 025,87	166 732,24	369 025,87	166 732,24	202 293,63	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 621					369 025,87 166 732,24		369 025,87 166 732,24		202 293,63	
6226	Honoraires					2 956,16		2 956,16		2 956,16	
	Sous Total compte 622					2 956,16		2 956,16		2 956,16	
6233	Foires et expositions					1 158,37		1 158,37		1 158,37	
6236	Catalogues et imprimés					3 337,20		3 337,20		3 337,20	
	Sous Total compte 623					4 495,57		4 495,57		4 495,57	
6281	Concours divers -cotisations					406,00		406,00		406,00	
6287	Remboursements de frais					308 524,64 46 079,80		308 524,64 46 079,80		262 444,84	
	Sous Total compte 628					308 930,64 46 079,80		308 930,64 46 079,80		262 850,84	
	Sous Total compte 62					685 408,24 212 812,04		685 408,24 212 812,04		472 596,20	
6475	Médecine du travail pharmacie					25,00		25,00		25,00	
	Sous Total compte 647					25,00		25,00		25,00	
	Sous Total compte 64					25,00		25,00		25,00	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6541	Créances admises ANV					16 598,46		16 598,46		16 598,46	
6542	Créances éteintes					6 151,12		6 151,12		6 151,12	
	Sous Total compte 654					22 749,58		22 749,58		22 749,58	
658	Charges diverses gest courante					791,65	791,65	791,65	791,65		0,00
	Sous Total compte 65					23 541,23	791,65	23 541,23	791,65	22 749,58	
66111	Intérêts réglés à l'écheance					5 552,95		5 552,95		5 552,95	
66112	Intérêts - rattachement des icne					3 880,80	4 164,71	3 880,80	4 164,71		283,91
	Sous Total compte 6611					9 433,75	4 164,71	9 433,75	4 164,71	5 269,04	
	Sous Total compte 661					9 433,75	4 164,71	9 433,75	4 164,71	5 269,04	
	Sous Total compte 66					9 433,75	4 164,71	9 433,75	4 164,71	5 269,04	
673	Titres annulés exercices antérieurs					29 907,23		29 907,23		29 907,23	
	Sous Total compte 67					29 907,23		29 907,23		29 907,23	
6811	DA - immob corpo et incorpo					53 404,71		53 404,71		53 404,71	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 681					53 404,71		53 404,71		53 404,71	
	Sous Total compte 68					53 404,71		53 404,71		53 404,71	
	Total classe 6					2 615 467,63 353 800,09		2 615 467,63 353 800,09		2 261 951,45 283,91	
703	Ventes de produits résiduels					28 777,67 224 122,34		28 777,67 224 122,34		195 344,67	
706	Prestations de services					9 689,37 1 832 026,31		9 689,37 1 832 026,31		1 822 336,94	
7087	Remboursements de frais					14 424,18 14 424,18		14 424,18 14 424,18		0,00	
	Sous Total compte 708					14 424,18 14 424,18		14 424,18 14 424,18		0,00	
	Sous Total compte 70					52 891,22 2 070 572,83		52 891,22 2 070 572,83		2 017 681,61	
74	Subv exploitation					40 109,08 378 156,48		40 109,08 378 156,48		338 047,40	
	Sous Total compte 74					40 109,08 378 156,48		40 109,08 378 156,48		338 047,40	
7588	Autres					8 195,84		8 195,84		8 195,84	
	Sous Total compte 758					8 195,84		8 195,84		8 195,84	
	Sous Total compte 75					8 195,84		8 195,84		8 195,84	

41800 - DECHETS MENAGERS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7718	Autres prod except sur opé gestion					15 030,88		15 030,88		15 030,88	
	Sous Total compte 771					15 030,88		15 030,88		15 030,88	
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs					1,08		1,08		1,08	
777	Quote part subv invest virée au résultat					3 636,36		3 636,36		3 636,36	
778	Autres produits exceptionnels					392,80		392,80		392,80	
	Sous Total compte 77					19 061,12		19 061,12		19 061,12	
	Total classe 7					93 000,30 2 475 986,27		93 000,30 2 475 986,27		2 382 985,97	
	Total général	2 442 209,59 2 442 209,59		14 195 767,26 14 072 064,40		2 759 488,21 2 883 191,07		19 397 465,06 19 397 465,06		4 891 753,15 4 891 753,15	

41800 - DECHETS MENAGERS

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs



41800 DECHETS MENAGERS
PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 06/03/2020	
Reçu en préfecture le 06/03/2020	
Affiché le	Exercice 2019
ID : 033-200069581-20200304-D2020037-DE	

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de DECHETS MENAGERS pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le _____


033022

TRES. CADILLAC

41800 DECHETS MENAGERS

Nombre de pages : 51

FIN DE DOCUMENT

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20200304-D2020037-DE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020037
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020037-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020037-DE-1-1_0.xml	text/xml	1066
nom de original:		
2020_037 _ BUDGET ___ BA OM POD ___ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96407
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020037-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96407
nom de original:		
4_CDG 2019 BA D MENAGERS PODENSAC.pdf	application/pdf	135128
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020037-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	135128

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h30min37s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 08h30min42s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h30min58s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h41min12s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 27 février 2020

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELLE (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANÉY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance: Jean-Marc PELLETANT

Membres en exercice:		Votes	
Présents :	33	Exprimés :	38
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	1 (A. MASSIEU)
Absents :	10	POUR :	38
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/038

BUDGET – BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES M4 SANS TVA – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur: M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe ordures ménagères M4 sans TVA de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020038
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES M4 SANS TVA
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020038-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020038-DE-1-1_0.xml	text/xml	1032
nom de original:		
2020_038_ BUDGET ___ BA OM CTX ___ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96497
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020038-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96497
nom de original:		
7_CDG 2019 BA O MENAGERES GARONNE.pdf	application/pdf	118604
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020038-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	118604

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h31min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h31min56s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h31min57s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h34min08s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020038-DE

Le Président,
Bernard MATEILLE



033022

TRES. CADILLAC

42300 ORDURES MENAGERES

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2019

Budget collectivité : 42300

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 26/02/2020

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020038-DE
IDENTIFIANT BUDGET 42300

N° de SIRET 20006958100060

ORDURES MENAGERES

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

**M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES. CADILLAC**

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2019 AU 26/02/2020

N° CODIQUE 033022
 TRES. CADILLAC
 Date d'édition : 26/02/2020

Population :
 Nomenclature M4 spic
 Voté par Nature
 Exercice 2019

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 46
4EME PARTIE : Page des signatures	47

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le



ID : 033-200069581-20200304-D2020038-DE

SITUATION PATRIMONIALE

42300 - ORDURES MENAGERES

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains	21,68	Fonds globalisés	10,89
Constructions		Réserves	39,46
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	32,28	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	48,67
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-5,58
Autres immobilisations corporelles	0,88	Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	54,84	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	19,80
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	54,84	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	113,24
Créances	480,73	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités	1,53	Fournisseurs	62,58
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	360,38
TOTAL ACTIF CIRCULANT	482,27	Total dettes à court terme	422,95
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	422,95
		Comptes de régularisations	0,92
TOTAL ACTIF	537,11	TOTAL PASSIF	537,11

42300 - ORDURES MENAGERES

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études de R & D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd	7 659,43	7 659,43		
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	36 336,00	14 655,63	21 680,37	26 554,00
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	52 673,27	20 392,44	32 280,83	30 216,85
	Oeuvres d'art				
	Autres immob corpo en tte propriété	22 091,89	21 209,09	882,80	933,70
	Immo corpo en cours en tte prop				
Immobilisations affectées en toute prop					
Immobilisations mises en concession					
Terrains reçus au titre de mise à dispo					
Construc reçues au titre mise à dispo					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	118 760,59	63 916,59	54 844,00	57 704,55	

42300 - ORDURES MENAGERES

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	118 760,59	63 916,59	54 844,00	57 704,55
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisation en cours mise à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Constructions reçues en affect ou conc				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	118 760,59	63 916,59	54 844,00	57 704,55

42300 - ORDURES MENAGERES

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	480 636,71		480 636,71	407 633,33
	Créances irrécouvrables admises en NV				
ACTIF CIRCULANT	Autres créances d'exploitation				6 288,03
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances diverses	97,24		97,24	3 242,42
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 533,60		1 533,60	1 627,38
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	482 267,55		482 267,55	418 791,16

42300 - ORDURES MENAGERES

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Ecarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	601 028,14	63 916,59	537 111,55	476 495,71

033022
 TRES. CADILLAC

42300 - ORDURES MENAGERES
BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement	19 797,42	19 797,42
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	39 462,35	39 462,35
	Report à nouveau	48 672,42	26 641,90
	Résultat de l'exercice	-5 580,54	22 030,52
	Subventions d'investissement		
	Provisions règlementées		
	Fonds globalisés	10 886,00	5 997,00
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	113 237,65	113 929,19

033022
 TRES. CADILLAC

42300 - ORDURES MENAGERES

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

42300 - ORDURES MENAGERES

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	62 576,82	69 179,81
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales impôt sur les bénéfices		
	Dettes envers les BA ou le BP	354 952,37	284 420,52
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	5 423,32	3 922,06
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	422 952,51	357 522,39

42300 - ORDURES MENAGERES

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	921,39	5 044,13
	Ecarts de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	921,39	5 044,13
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	537 111,55	476 495,71

42300 - ORDURES MENAGERES
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	1 189,32	1 116,47
Autres produits	2,78	0,03
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 192,10	1 116,50
Traitements, salaires, charges sociales		0,08
Achats et charges externes	1 161,28	1 099,60
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	8,90	6,31
Autres charges	23,34	23,50
Charges courantes non financières	1 193,52	1 129,49
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	-1,42	-12,99
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	-1,42	-12,99
Produits exceptionnels	3,90	43,55
Charges exceptionnelles	8,06	8,53
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-4,16	35,02
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-5,58	22,03

42300 - ORDURES MENAGERES
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Prestations de services	1 185 873,32	1 110 185,02
Divers produits d'exploitation	3 446,47	6 288,03
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation	2 782,00	30,00
TOTAL I	1 192 101,79	1 116 503,05
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes	1 161 282,30	1 099 600,45
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements		

42300 - ORDURES MENAGERES
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges sociales		78,00
Dotations amortissements des immob	8 903,75	6 314,22
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges d'exploitation	23 336,04	23 499,09
TOTAL II	1 193 522,09	1 129 491,76
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 420,30	-12 988,71
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		

42300 - ORDURES MENAGERES
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-1 420,30	-12 988,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	3 899,89	43 490,67
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		61,38
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	3 899,89	43 552,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	8 060,13	8 532,82
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI	8 060,13	8 532,82
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-4 160,24	35 019,23

033022
TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020038-DE



42300 - ORDURES MENAGERES
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 196 001,68	1 160 055,10
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 201 582,22	1 138 024,58
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 580,54	22 030,52

ANNEXE

42300 - ORDURES MENAGERES
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

42300 - ORDURES MENAGERES
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

EXECUTION BUDGETAIRE

42300 - ORDURES MENAGERES
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	20 380,44	1 219 785,42	1 240 165,86
Titres de recettes émis (b)	13 792,75	1 235 986,91	1 249 779,66
Réductions de titres (c)		39 985,23	39 985,23
Recettes nettes (d = b - c)	13 792,75	1 196 001,68	1 209 794,43
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	20 380,44	1 219 785,42	1 240 165,86
Mandats émis (f)	6 043,20	1 270 043,23	1 276 086,43
Annulations de mandats (g)		68 461,01	68 461,01
Dépenses nettes (h = f - g)	6 043,20	1 201 582,22	1 207 625,42
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	7 749,55		2 169,01
(h - d) Déficit		5 580,54	

42300 - ORDURES MENAGERES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ORDURES MENAGERES					
Investissement	7 552,22		7 749,55		15 301,77
Fonctionnement	48 672,42		-5 580,54		43 091,88
Sous-Total	56 224,64		2 169,01		58 393,65
TOTAL III	56 224,64		2 169,01		58 393,65
TOTAL I + II + III	56 224,64		2 169,01		58 393,65

42300 - ORDURES MENAGERES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
020	Dépenses imprévues - section d'investiss	380,44		380,44
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	380,44		380,44
Opération n° 600	Opération d'équipement n° 600	20 000,00		20 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	20 000,00		20 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	20 380,44		20 380,44
TOTAL GENERAL		20 380,44		20 380,44

42300 - ORDURES MENAGERES
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	DEPENSES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
020	380,44				380,44
SOUS-TOTAL	380,44				380,44
Opération n° 600	20 000,00	6 043,20		6 043,20	13 956,80
SOUS-TOTAL	20 000,00	6 043,20		6 043,20	13 956,80
TOTAL	20 380,44	6 043,20		6 043,20	14 337,24
TOTAL GENERAL	20 380,44	6 043,20		6 043,20	14 337,24

42300 - ORDURES MENAGERES
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves	3 907,00		3 907,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 907,00		3 907,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 907,00		3 907,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	8 921,22		8 921,22
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	8 921,22		8 921,22
001	Solde d'exécution de la section d'invest	7 552,22		7 552,22
TOTAL GENERAL		20 380,44		20 380,44

42300 - ORDURES MENAGERES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
10	3 907,00	4 889,00		4 889,00	-982,00
SOUS-TOTAL	3 907,00	4 889,00		4 889,00	-982,00
TOTAL	3 907,00	4 889,00		4 889,00	-982,00
040	8 921,22	8 903,75		8 903,75	17,47
TOTAL	8 921,22	8 903,75		8 903,75	17,47
001	7 552,22				7 552,22
TOTAL GENERAL	20 380,44	13 792,75		13 792,75	6 587,69

42300 - ORDURES MENAGERES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	1 097 487,43	16 378,00	1 113 865,43
012	Charges de personnel et frais assimilés	57 000,00		57 000,00
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00		24 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00		11 000,00
022	Dépenses imprévues de la section d'explo	4 998,77		4 998,77
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 194 486,20	16 378,00	1 210 864,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	8 921,22		8 921,22
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	8 921,22		8 921,22
TOTAL GENERAL		1 203 407,42	16 378,00	1 219 785,42

42300 - ORDURES MENAGERES
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
011	1 113 865,43	1 126 947,31	14 333,98	1 112 613,33	1 252,10
012	57 000,00	102 796,00	54 127,03	48 668,97	8 331,03
65	24 000,00	23 336,04		23 336,04	663,96
67	11 000,00	8 060,13		8 060,13	2 939,87
022	4 998,77				4 998,77
TOTAL	1 210 864,20	1 261 139,48	68 461,01	1 192 678,47	18 185,73
042	8 921,22	8 903,75		8 903,75	17,47
TOTAL	8 921,22	8 903,75		8 903,75	17,47
TOTAL GENERAL	1 219 785,42	1 270 043,23	68 461,01	1 201 582,22	18 203,20

42300 - ORDURES MENAGERES
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
70	Ventes de produits fabriques prestations	1 143 595,00	16 378,00	1 159 973,00
74	Subventions d'exploitation	10 410,00		10 410,00
75	Autres produits de gestion courante	30,00		30,00
77	Produits exceptionnels	700,00		700,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 154 735,00	16 378,00	1 171 113,00
002	Résultat d'exploitation reporté	48 672,42		48 672,42
TOTAL GENERAL		1 203 407,42	16 378,00	1 219 785,42

42300 - ORDURES MENAGERES
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
70	1 159 973,00	1 229 305,02	39 985,23	1 189 319,79	-29 346,79
74	10 410,00				10 410,00
75	30,00	2 782,00		2 782,00	-2 752,00
77	700,00	3 899,89		3 899,89	-3 199,89
TOTAL	1 171 113,00	1 235 986,91	39 985,23	1 196 001,68	-24 888,68
002	48 672,42				48 672,42
TOTAL GENERAL	1 219 785,42	1 235 986,91	39 985,23	1 196 001,68	23 783,74

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020038-DE

42300 ORDURES MENAGERES
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 2153600	Installations à caractère spécifique	6 043,20		6 043,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 600	Opération d'équipement n° 600	6 043,20		6 043,20
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	6 043,20		6 043,20
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 043,20		6 043,20
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	6 043,20		6 043,20

42300 ORDURES MENAGERES
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (4 889,00		4 889,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	4 889,00		4 889,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 889,00		4 889,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 889,00		4 889,00
28128	Autres terrains	4 873,63		4 873,63
28153	Installations à caractère spécifique	3 573,00		3 573,00
28155	Outillage industriel	406,22		406,22
28184	Mobilier	19,90		19,90
28188	Amortissements autres	31,00		31,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	8 903,75		8 903,75
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	8 903,75		8 903,75
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	13 792,75		13 792,75

42300 ORDURES MENAGERES
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6068	Autres matières et fournitures	73,14		73,14
611	Sous-traitance générale	1 119 161,04	14 233,98	1 104 927,06
61558	Autres biens mobiliers	905,40		905,40
6156	Maintenance	540,72		540,72
618	Divers	840,00		840,00
627	Services bancaires et assimilés	19,16		19,16
6287	Remboursements de frais	5 407,85	100,00	5 307,85
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	1 126 947,31	14 333,98	1 112 613,33
6215	Personnel affecté par la collectivité de	102 796,00	54 127,03	48 668,97
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	102 796,00	54 127,03	48 668,97
6541	Créances admises en non-valeur	15 965,69		15 965,69
6542	Créances éteintes	7 370,35		7 370,35
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	23 336,04		23 336,04
673	Titres annulés exercices antérieurs	8 060,13		8 060,13
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	8 060,13		8 060,13
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 261 139,48	68 461,01	1 192 678,47
6811	Dotations aux Amortissements sur immobil	8 903,75		8 903,75
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	8 903,75		8 903,75
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	8 903,75		8 903,75
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	1 270 043,23	68 461,01	1 201 582,22

42300 ORDURES MENAGERES
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
706	Prestations de services	1 219 570,52	33 697,20	1 185 873,32
7087	Remboursements de frais	9 734,50	6 288,03	3 446,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriqués prestations	1 229 305,02	39 985,23	1 189 319,79
7588	Autres	2 782,00		2 782,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	2 782,00		2 782,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	3 899,89		3 899,89
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	3 899,89		3 899,89
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 235 986,91	39 985,23	1 196 001,68
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	1 235 986,91	39 985,23	1 196 001,68

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		5 997,00				4 889,00		10 886,00		10 886,00
	Sous Total compte 1022		5 997,00				4 889,00		10 886,00		10 886,00
	Sous Total compte 102		5 997,00				4 889,00		10 886,00		10 886,00
1068	Autres réserves		39 462,35						39 462,35		39 462,35
	Sous Total compte 106		39 462,35						39 462,35		39 462,35
	Sous Total compte 10		45 459,35				4 889,00		50 348,35		50 348,35
110	Report à nouveau solde créditeur		26 641,90		22 030,52				48 672,42		48 672,42
	Sous Total compte 11		26 641,90		22 030,52				48 672,42		48 672,42
12	Résultat exercice bénéf ou perte		22 030,52	22 030,52				22 030,52	22 030,52		0,00
	Sous Total compte 12		22 030,52	22 030,52				22 030,52	22 030,52		0,00
181	Cpte liaison : affectation		19 797,42						19 797,42		19 797,42
	Sous Total compte 18		19 797,42						19 797,42		19 797,42
	Total classe 1		113 929,19	22 030,52	22 030,52		4 889,00	22 030,52	140 848,71		118 818,19

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2051	Concessions et droits assimilés	7 659,43						7 659,43		7 659,43	
	Sous Total compte 205	7 659,43						7 659,43		7 659,43	
	Sous Total compte 20	7 659,43						7 659,43		7 659,43	
2128	Autres terrains	36 336,00						36 336,00		36 336,00	
	Sous Total compte 212	36 336,00						36 336,00		36 336,00	
2153	Instal à caractère spécif	45 411,41				6 043,20		51 454,61		51 454,61	
2155	Outillage industriel	1 218,66						1 218,66		1 218,66	
	Sous Total compte 215	46 630,07				6 043,20		52 673,27		52 673,27	
2181	Instal gales agenct amngts divers	15 000,23						15 000,23		15 000,23	
2183	Mat bureau mat informatique	1 953,00						1 953,00		1 953,00	
2184	Mobilier	716,14						716,14		716,14	
2188	Autres	4 422,52						4 422,52		4 422,52	
	Sous Total compte 218	22 091,89						22 091,89		22 091,89	

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 21	105 057,96				6 043,20		111 101,16		111 101,16	
2805	Concessions droits similaires brevets		7 659,43						7 659,43		7 659,43
	Sous Total compte 280		7 659,43						7 659,43		7 659,43
28128	Autres terrains		9 782,00				4 873,63		14 655,63		14 655,63
	Sous Total compte 2812		9 782,00				4 873,63		14 655,63		14 655,63
28153	Instal à caractère spécif		16 007,00				3 573,00		19 580,00		19 580,00
28155	Outillage industriel		406,22				406,22		812,44		812,44
	Sous Total compte 2815		16 413,22				3 979,22		20 392,44		20 392,44
28181	Instal gales agencmt amngts divers		15 000,23						15 000,23		15 000,23
28183	Mat bureau mat informatique		1 952,72						1 952,72		1 952,72
28184	Mobilier		696,24				19,90		716,14		716,14
28188	Amort autres		3 509,00				31,00		3 540,00		3 540,00
	Sous Total compte 2818		21 158,19				50,90		21 209,09		21 209,09

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 281		47 353,41				8 903,75		56 257,16		56 257,16
	Sous Total compte 28		55 012,84				8 903,75		63 916,59		63 916,59
	Total classe 2	112 717,39	55 012,84			6 043,20	8 903,75	118 760,59	63 916,59	118 760,59	63 916,59
4011	Fournisseurs		718,80	1 116 108,78	1 115 389,98			1 116 108,78	1 116 108,78		0,00
	Sous Total compte 401		718,80	1 116 108,78	1 115 389,98			1 116 108,78	1 116 108,78		0,00
4041	Fournis immob			6 043,20	6 043,20			6 043,20	6 043,20		0,00
	Sous Total compte 404			6 043,20	6 043,20			6 043,20	6 043,20		0,00
408	Fournis factures non parvenues		68 461,01	68 461,01	62 576,82			68 461,01	131 037,83		62 576,82
	Sous Total compte 40		69 179,81	1 190 612,99	1 184 010,00			1 190 612,99	1 253 189,81		62 576,82
4111	Clients - amiable	157 675,85		1 187 833,15	1 088 562,17			1 345 509,00	1 088 562,17	256 946,83	
4116	Clients - contentieux	231 146,98		50 968,75	76 713,88			282 115,73	76 713,88	205 401,85	
	Sous Total compte 411	388 822,83		1 238 801,90	1 165 276,05			1 627 624,73	1 165 276,05	462 348,68	
418	Clients - produits non encore facturés	18 810,50		18 288,03	18 810,50			37 098,53	18 810,50	18 288,03	

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 41	407 633,33		1 257 089,93 1 184 086,55				1 664 723,26 1 184 086,55		480 636,71	
4431	Opér particul avec Etat dépenses			54 127,03 54 127,03				54 127,03 54 127,03			0,00
	Sous Total compte 443			54 127,03 54 127,03				54 127,03 54 127,03			0,00
4487	Etat - produits à recevoir	6 288,03			6 288,03			6 288,03 6 288,03			0,00
	Sous Total compte 448	6 288,03			6 288,03			6 288,03 6 288,03			0,00
	Sous Total compte 44	6 288,03		54 127,03 60 415,06				60 415,06 60 415,06			0,00
4515	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		284 420,52	1 116 564,61 1 187 096,46				1 116 564,61 1 471 516,98		354 952,37	
	Sous Total compte 451		284 420,52	1 116 564,61 1 187 096,46				1 116 564,61 1 471 516,98		354 952,37	
	Sous Total compte 45		284 420,52	1 116 564,61 1 187 096,46				1 116 564,61 1 471 516,98		354 952,37	
466	Excéd de verSEment		3 809,00	6 276,26 7 890,58				6 276,26 11 699,58		5 423,32	
46711	Autres comptes créditeurs		113,06	13 048,15 12 935,09				13 048,15 13 048,15		0,00	
	Sous Total compte 4671		113,06	13 048,15 12 935,09				13 048,15 13 048,15		0,00	
46721	Débiteurs divers - amiable	3 242,42		7 799,78 10 944,96				11 042,20 10 944,96		97,24	

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46726	Débiteurs divers - contentieux			3 145,18	3 145,18			3 145,18	3 145,18		0,00
	Sous Total compte 4672	3 242,42		10 944,96	14 090,14			14 187,38	14 090,14	97,24	
	Sous Total compte 467	3 242,42	113,06	23 993,11	27 025,23			27 235,53	27 138,29	97,24	
	Sous Total compte 46	3 242,42	3 922,06	30 269,37	34 915,81			33 511,79	38 837,87		5 326,08
4711	Verst des régisseurs			25 965,84	25 965,84			25 965,84	25 965,84		0,00
4712	Viremts réimputés		8,65						8,65		8,65
4713	Recettes perçues avant émission titres	50,00		4 906,42	4 956,42			4 956,42	4 956,42		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		149,80	19 428,58	19 392,61			19 428,58	19 542,41		113,83
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		94,96	640,80	545,94			640,80	640,90		0,10
	Sous Total compte 47141		244,76	20 069,38	19 938,55			20 069,38	20 183,31		113,93
	Sous Total compte 4714		244,76	20 069,38	19 938,55			20 069,38	20 183,31		113,93
4718	Autres recettes à régulariser		4 240,81	15 037,90	10 995,99			15 037,90	15 236,80		198,90
	Sous Total compte 471	50,00	4 494,22	65 979,54	61 856,80			66 029,54	66 351,02		321,48

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4722	DACR commission carte bancaire			20,48	20,48			20,48	20,48		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			422,39	422,39			422,39	422,39		0,00
	Sous Total compte 472			442,87	442,87			442,87	442,87		0,00
4751	Redevables sur rôle			1 171 295,53	1 171 295,53			1 171 295,53	1 171 295,53		0,00
4757	Produits sur rôle			1 171 295,53	1 171 295,53			1 171 295,53	1 171 295,53		0,00
	Sous Total compte 475			2 342 591,06	2 342 591,06			2 342 591,06	2 342 591,06		0,00
	Sous Total compte 47	50,00	4 494,22	2 409 013,47	2 404 890,73			2 409 063,47	2 409 384,95		321,48
	Total classe 4	417 213,78	362 016,61	6 057 677,40	6 055 414,61			6 474 891,18	6 417 431,22	480 733,95	423 273,99
51172	Chèques impayés			142,69	142,69			142,69	142,69		0,00
51178	Autres valeurs impayées			5 774,88	5 774,88			5 774,88	5 774,88		0,00
	Sous Total compte 5117			5 917,57	5 917,57			5 917,57	5 917,57		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	1 577,38		200 853,24	200 947,02			202 430,62	200 947,02	1 483,60	
	Sous Total compte 511	1 577,38		206 770,81	206 864,59			208 348,19	206 864,59	1 483,60	

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 51	1 577,38		206 770,81 206 864,59				208 348,19 206 864,59		1 483,60	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances			19,16 19,16				19,16 19,16			0,00
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	50,00						50,00		50,00	
	Sous Total compte 541	50,00		19,16 19,16				69,16 19,16		50,00	
	Sous Total compte 54	50,00		19,16 19,16				69,16 19,16		50,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			8 903,75 8 903,75				8 903,75 8 903,75			0,00
5872	Cpte pivot - ANV		599,91	15 965,69 15 965,69				15 965,69 16 565,60			599,91
	Sous Total compte 587		599,91	15 965,69 15 965,69				15 965,69 16 565,60			599,91
588	Autres virements internes			777,36 777,36				777,36 777,36			0,00
	Sous Total compte 58		599,91	25 646,80 25 646,80				25 646,80 26 246,71			599,91
	Total classe 5	1 627,38	599,91	232 436,77 232 530,55				234 064,15 233 130,46		1 533,60	599,91
6068	Autres matières et fournitures					73,14		73,14		73,14	
	Sous Total compte 606					73,14		73,14		73,14	

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 60					73,14		73,14		73,14	
611	Sous-traitance générale					1 119 161,04		1 119 161,04		1 104 927,06	
							14 233,98		14 233,98		
61558	Autres biens mobiliers					905,40		905,40		905,40	
	Sous Total compte 6155					905,40		905,40		905,40	
6156	Maintenance					540,72		540,72		540,72	
	Sous Total compte 615					1 446,12		1 446,12		1 446,12	
618	Divers					840,00		840,00		840,00	
	Sous Total compte 61					1 121 447,16		1 121 447,16		1 107 213,18	
							14 233,98		14 233,98		
6215	Persel affecté par collectivité rattach					102 796,00		102 796,00		48 668,97	
							54 127,03		54 127,03		
	Sous Total compte 621					102 796,00		102 796,00		48 668,97	
							54 127,03		54 127,03		
627	Services bancaires et assimilés					19,16		19,16		19,16	
6287	Remboursements de frais					5 407,85		5 407,85		5 307,85	
							100,00		100,00		
	Sous Total compte 628					5 407,85		5 407,85		5 307,85	
							100,00		100,00		

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 62					108 223,01 54 227,03		108 223,01 54 227,03		53 995,98	
6541	Créances admises ANV					15 965,69		15 965,69		15 965,69	
6542	Créances éteintes					7 370,35		7 370,35		7 370,35	
	Sous Total compte 654					23 336,04		23 336,04		23 336,04	
	Sous Total compte 65					23 336,04		23 336,04		23 336,04	
673	Titres annulés exercices antérieurs					8 060,13		8 060,13		8 060,13	
	Sous Total compte 67					8 060,13		8 060,13		8 060,13	
6811	DA - immob corpo et incorpo					8 903,75		8 903,75		8 903,75	
	Sous Total compte 681					8 903,75		8 903,75		8 903,75	
	Sous Total compte 68					8 903,75		8 903,75		8 903,75	
	Total classe 6					1 270 043,23 68 461,01		1 270 043,23 68 461,01		1 201 582,22	
706	Prestations de services					33 697,20 1 219 570,52		33 697,20 1 219 570,52		1 185 873,32	
7087	Remboursements de frais					6 288,03 9 734,50		6 288,03 9 734,50		3 446,47	

42300 - ORDURES MENAGERES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 708					6 288,03	9 734,50	6 288,03	9 734,50		3 446,47
	Sous Total compte 70					39 985,23	1 229 305,02	39 985,23	1 229 305,02		1 189 319,79
7588	Autres						2 782,00		2 782,00		2 782,00
	Sous Total compte 758						2 782,00		2 782,00		2 782,00
	Sous Total compte 75						2 782,00		2 782,00		2 782,00
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs						3 899,89		3 899,89		3 899,89
	Sous Total compte 77						3 899,89		3 899,89		3 899,89
	Total classe 7					39 985,23	1 235 986,91	39 985,23	1 235 986,91		1 196 001,68
	Total général	531 558,55	531 558,55	6 312 144,69	6 309 975,68	1 316 071,66	1 318 240,67	8 159 774,90	8 159 774,90	1 802 610,36	1 802 610,36

42300 - ORDURES MENAGERES
BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs



42300 ORDURES MENAGERES

PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 06/03/2020	
Reçu en préfecture le 06/03/2020	
Exercice 2019	
Affiché le	
ID : 033-200069581-20200304-D2020038-DE	

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ORDURES MENAGERES pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le _____

033022

TRES. CADILLAC

42300 ORDURES MENAGERES

Nombre de pages : 45

FIN DE DOCUMENT

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020038-DE



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020038
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES M4 SANS TVA
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020038-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20200304-D2020038-DE-1-1_0.xml	text/xml	1032
<i>nom de original:</i> 2020_038_ BUDGET __ BA OM CTX __ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96497
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020038-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96497
<i>nom de original:</i> 7_CDG 2019 BA O MENAGERES GARONNE.pdf	application/pdf	118604
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020038-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	118604

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h31min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h31min56s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h31min57s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h34min08s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELLE (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANNEY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

Membres en exercice :	43	Votes	
Présents :	33	Exprimés :	38
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	1 (A. MASSIEU)
Absents :	10	POUR :	38
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/039

BUDGET – BUDGET ANNEXE SPANC – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe SPANC de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;



DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020039
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE SPANC - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020039-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20200304-D2020039-DE-1-1_0.xml	text/xml	1043
<i>nom de original:</i> 2020_039_ BUDGET ___ BA SPANC ___ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96367
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020039-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96367
<i>nom de original:</i> 10_CDG 2019 SPANCpdf.pdf	application/pdf	99512
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020039-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	99512

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h32min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h33min01s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h33min03s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h49min13s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

033022

Le Président,
Bernard MATEILLE

TRES. CADILLAC



42000 SPANC

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2019

Budget collectivité : 42000

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 17/02/2020

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

IDENTIFIANT BUDGET 42000

N° de SIRET 20006958100037

SPANC

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019**

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

**M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES. CADILLAC**

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2019 AU 17/02/2020

N° CODIQUE 033022
 TRES. CADILLAC
 Date d'édition : 17/02/2020

Population :
 Nomenclature M49 abrégée
 Voté par Nature
 Exercice 2019

SOMMAIRE

		PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale		3
1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
2 Bilan	Etat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	13
4 Compte de résultat	Etat I-4	14
5 Annexe		18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire		21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs		34
1 Balance des comptes	Etat III-1	35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2	40
4EME PARTIE : Page des signatures		41

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

SITUATION PATRIMONIALE

42000 - SPANC
BILAN SYNTHÉTIQUE
En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	70,47
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-9,63
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	60,85
Créances	101,29	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs	39,96
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	0,48
TOTAL ACTIF CIRCULANT	101,29	Total dettes à court terme	40,44
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	40,44
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	101,29	TOTAL PASSIF	101,29

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études de R & D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corpo en toute propriété				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession				
Terrains reçus au titre de mise à dispo					
Construc reçues au titre mise à dispo					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
Instal, mat et outil tech mise à dispo					
MONTANT A REPORTER					

42000 - SPANC
BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Constructions reçues en affect ou conc				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I				

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	32 063,48		32 063,48	14 457,98
	Créances irrécouvrables admises en NV				
ACTIF CIRCULANT	Autres créances d'exploitation	3 121,84		3 121,84	1 468,29
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	66 099,86		66 099,86	74 315,12
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances diverses				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	101 285,18		101 285,18	90 241,39

42000 - SPANC
BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Ecarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	101 285,18		101 285,18	90 241,39

42000 - SPANC

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	70 473,68	47 857,40
	Résultat de l'exercice	-9 628,52	22 616,28
	Subventions d'investissement		
	Provisions règlementées		
FONDS PROPRES	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	60 845,16	70 473,68

42000 - SPANC

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

42000 - SPANC

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	39 958,82	20 132,29
	Dettes fiscales et sociales	470,37	-735,64
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	10,83	10,83
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	40 440,02	19 407,48

42000 - SPANC

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser		360,23
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		360,23
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	101 285,18	90 241,39

42000 - SPANC
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE
 En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	5,20	24,50
Produits des services	22,39	17,85
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	27,58	42,35
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	37,31	19,73
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	37,31	19,73
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	-9,73	22,62
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	-9,73	22,62
Produits exceptionnels	0,10	
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0,10	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-9,63	22,62

033022
 TRES. CADILLAC

42000 - SPANC

COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Ventes d'eau		
Prestations de services	22 385,20	17 846,52
Divers produits d'exploitation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 195,00	24 499,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation		
TOTAL I	27 580,20	42 345,52
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes	37 313,27	19 729,24
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		

42000 - SPANC



COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements des immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour risques et charges		
Autres charges d'exploitation		
TOTAL II	37 313,27	19 729,24
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 733,07	22 616,28
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

033022
TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le
ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE




Exercice 2019

42000 - SPANC

COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-9 733,07	22 616,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	104,55	
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	104,55	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

033022
 TRES. CADILLAC

42000 - SPANC

COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	104,55	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	27 684,75	42 345,52
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	37 313,27	19 729,24
RESULTAT DE L'EXERCICE	-9 628,52	22 616,28

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

ANNEXE

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

42000 - SPANC

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

EXECUTION BUDGETAIRE

42000 - SPANC

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		115 623,68	115 623,68
Titres de recettes émis (b)		35 745,23	35 745,23
Réductions de titres (c)		8 060,48	8 060,48
Recettes nettes (d = b - c)		27 684,75	27 684,75
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		115 623,68	115 623,68
Mandats émis (f)		48 380,67	48 380,67
Annulations de mandats (g)		11 067,40	11 067,40
Dépenses nettes (h = f - g)		37 313,27	37 313,27
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit		9 628,52	9 628,52

42000 - SPANC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC					
Investissement					
Fonctionnement	70 473,68		-9 628,52		60 845,16
Sous-Total	70 473,68		-9 628,52		60 845,16
TOTAL III	70 473,68		-9 628,52		60 845,16
TOTAL I + II + III	70 473,68		-9 628,52		60 845,16



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

42000 - SPANC

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4

033022
TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le
Etat A2 / II-3
Exercice 2019
Page gauche 25
ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

42000 - SPANC

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2

033022
TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le
ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE
État A2 / II-3
Exercice 2019
Page droite 25

42000 - SPANC

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	83 537,00		83 537,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 250,00		17 250,00
65	Autres charges de gestion courante	2 300,00		2 300,00
67	Charges exceptionnelles	4 500,00		4 500,00
022	Dépenses imprévues de la section d'explo	8 036,68		8 036,68
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	115 623,68		115 623,68
TOTAL GENERAL		115 623,68		115 623,68

42000 - SPANC

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	DEPENSES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
011	83 537,00	33 168,13	5 156,52	28 011,61	55 525,39
012	17 250,00	15 212,54	5 910,88	9 301,66	7 948,34
65	2 300,00				2 300,00
67	4 500,00				4 500,00
022	8 036,68				8 036,68
TOTAL	115 623,68	48 380,67	11 067,40	37 313,27	78 310,41
TOTAL GENERAL	115 623,68	48 380,67	11 067,40	37 313,27	78 310,41

42000 - SPANC

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
70	Ventes de produits fabriques prestations	45 150,00		45 150,00
74	Subventions d'exploitation			
77	Produits exceptionnels			
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	45 150,00		45 150,00
002	Résultat d'exploitation reporté	70 473,68		70 473,68
TOTAL GENERAL		115 623,68		115 623,68

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
70	45 150,00	30 445,68	8 060,48	22 385,20	22 764,80
74		5 195,00		5 195,00	-5 195,00
77		104,55		104,55	-104,55
TOTAL	45 150,00	35 745,23	8 060,48	27 684,75	17 465,25
002	70 473,68				70 473,68
TOTAL GENERAL	115 623,68	35 745,23	8 060,48	27 684,75	87 938,93

033022
 TRES. CADILLAC

42000 SPANC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2

033022

TRES. CADILLAC



42000 SPANC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le
ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

État A6 / II-4
Exercice 2019
GFD

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

État A7 / II-4 GED
 Exercice 2019
 SLO

42000 SPANC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
611	Sous-traitance générale	26 455,50		26 455,50
617	Etudes et recherches	4 500,00	4 500,00	
623	Publicité publications relations publicu	270,00	270,00	
628	Divers	1 942,63	386,52	1 556,11
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	33 168,13	5 156,52	28 011,61
621	Personnel extérieur au service	15 212,54	5 910,88	9 301,66
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	15 212,54	5 910,88	9 301,66
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	48 380,67	11 067,40	37 313,27
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	48 380,67	11 067,40	37 313,27

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

État A8 / II-4
 Exercice 2019
 GED
 SLO

42000 SPANC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
7062	Redevances d'assainissement non collecti	30 445,68	8 060,48	22 385,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations	30 445,68	8 060,48	22 385,20
74	Subventions d'exploitation	5 195,00		5 195,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Subventions d'exploitation	5 195,00		5 195,00
771	Produits exceptionnels sur opérations de	104,55		104,55
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	104,55		104,55
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	35 745,23	8 060,48	27 684,75
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	35 745,23	8 060,48	27 684,75

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

42000 - SPANC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur		47 857,40		22 616,28				70 473,68		70 473,68
	Sous Total compte 11		47 857,40		22 616,28				70 473,68		70 473,68
12	Résultat exercice bénéf ou perte		22 616,28	22 616,28				22 616,28	22 616,28		0,00
	Sous Total compte 12		22 616,28	22 616,28				22 616,28	22 616,28		0,00
	Total classe 1		70 473,68	22 616,28	22 616,28			22 616,28	93 089,96		70 473,68
4011	Fournisseurs		9 064,89	14 799,32	34 835,48			14 799,32	43 900,37		29 101,05
	Sous Total compte 401		9 064,89	14 799,32	34 835,48			14 799,32	43 900,37		29 101,05
408	Fournis factures non parvenues		11 067,40	11 067,40	10 857,77			11 067,40	21 925,17		10 857,77
	Sous Total compte 40		20 132,29	25 866,72	45 693,25			25 866,72	65 825,54		39 958,82
4111	Clients - amiable	5 761,67		5 208,23	5 229,53			10 969,90	5 229,53		5 740,37
4116	Clients - contentieux	635,83		56,71	80,43			692,54	80,43		612,11
	Sous Total compte 411	6 397,50		5 264,94	5 309,96			11 662,44	5 309,96		6 352,48
418	Clients - produits non encore facturés	8 060,48		25 711,00	8 060,48			33 771,48	8 060,48		25 711,00

42000 - SPANC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 41	14 457,98		30 975,94	13 370,44			45 433,92	13 370,44	32 063,48	
4431	Opér particul avec Etat dépenses			5 910,88	5 910,88			5 910,88	5 910,88		0,00
	Sous Total compte 443			5 910,88	5 910,88			5 910,88	5 910,88		0,00
44551	Etat - TVA à décaisser			294,00	294,00			294,00	294,00		0,00
	Sous Total compte 4455			294,00	294,00			294,00	294,00		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	2 582,29		3 599,55	1 844,00			6 181,84	1 844,00	4 337,84	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	102,00		2 962,00	3 064,00			3 064,00	3 064,00		0,00
	Sous Total compte 4456	2 684,29		6 561,55	4 908,00			9 245,84	4 908,00	4 337,84	
44571	Etat - TVA collectée	735,64		-722,00	484,01			13,64	484,01		470,37
	Sous Total compte 4457	735,64		-722,00	484,01			13,64	484,01		470,37
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé		1 216,00	2 962,00	2 962,00			2 962,00	4 178,00		1 216,00
	Sous Total compte 4458		1 216,00	2 962,00	2 962,00			2 962,00	4 178,00		1 216,00
	Sous Total compte 445	3 419,93	1 216,00	9 095,55	8 648,01			12 515,48	9 864,01	2 651,47	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 44	3 419,93	1 216,00	15 006,43	14 558,89			18 426,36	15 774,89	2 651,47	
4513	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	74 315,12		13 352,49	21 567,75			87 667,61	21 567,75	66 099,86	
	Sous Total compte 451	74 315,12		13 352,49	21 567,75			87 667,61	21 567,75	66 099,86	
	Sous Total compte 45	74 315,12		13 352,49	21 567,75			87 667,61	21 567,75	66 099,86	
466	Excédent de verSEMENT		10,83	68,73	68,73			68,73	79,56		10,83
	Sous Total compte 46		10,83	68,73	68,73			68,73	79,56		10,83
4713	Recettes perçues avant émission titres			5 320,44	5 320,44			5 320,44	5 320,44		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			58,30	58,30			58,30	58,30		0,00
	Sous Total compte 47141			58,30	58,30			58,30	58,30		0,00
	Sous Total compte 4714			58,30	58,30			58,30	58,30		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		360,23	410,23	50,00			410,23	410,23		0,00
	Sous Total compte 471		360,23	5 788,97	5 428,74			5 788,97	5 788,97		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			563,55	563,55			563,55	563,55		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 472			563,55	563,55			563,55	563,55		0,00
	Sous Total compte 47		360,23	6 352,52	5 992,29			6 352,52	6 352,52		0,00
	Total classe 4	92 193,03	21 719,35	91 622,83	101 251,35			183 815,86	122 970,70	102 501,18	41 656,02
588	Autres virements internes			68,73	68,73			68,73	68,73		0,00
	Sous Total compte 58			68,73	68,73			68,73	68,73		0,00
	Total classe 5			68,73	68,73			68,73	68,73		0,00
611	Sous-traitance générale					26 455,50		26 455,50		26 455,50	
617	Etudes et recherches					4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00		0,00
	Sous Total compte 61					30 955,50	4 500,00	30 955,50	4 500,00	26 455,50	
621	Personnel extérieur au service					15 212,54	5 910,88	15 212,54	5 910,88	9 301,66	
623	Publicité publications relations publ					270,00	270,00	270,00	270,00		0,00
628	Divers					1 942,63	386,52	1 942,63	386,52	1 556,11	
	Sous Total compte 62					17 425,17	6 567,40	17 425,17	6 567,40	10 857,77	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 6					48 380,67	11 067,40	48 380,67	11 067,40	37 313,27	
7062	Redevance d'assainisEMENT non collectif					8 060,48	30 445,68	8 060,48	30 445,68		22 385,20
	Sous Total compte 706					8 060,48	30 445,68	8 060,48	30 445,68		22 385,20
	Sous Total compte 70					8 060,48	30 445,68	8 060,48	30 445,68		22 385,20
74	Subv exploitation						5 195,00		5 195,00		5 195,00
	Sous Total compte 74						5 195,00		5 195,00		5 195,00
771	Prod except sur opé gestion						104,55		104,55		104,55
	Sous Total compte 77						104,55		104,55		104,55
	Total classe 7					8 060,48	35 745,23	8 060,48	35 745,23		27 684,75
	Total général	92 193,03	92 193,03	114 307,84	123 936,36	56 441,15	46 812,63	262 942,02	262 942,02	139 814,45	139 814,45

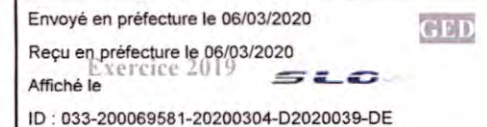
42000 - SPANC

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862 Correspondant							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863 Prise en charge titre et valeur							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

PAGE DES SIGNATURES



Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____


Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SPANC pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le _____

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20200304-D2020039-DE

033022

TRES. CADILLAC

42000 SPANC

Nombre de pages : 39

FIN DE DOCUMENT



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020039
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE SPANC - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020039-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20200304-D2020039-DE-1-1_0.xml	text/xml	1043
<i>nom de original:</i> 2020_039_ BUDGET __ BA SPANC __ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96367
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020039-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96367
<i>nom de original:</i> 10_CDG 2019 SPANCpdf.pdf	application/pdf	99512
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020039-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	99512

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h32min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h33min01s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h33min03s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h49min13s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le **09 MARS 2020**
ID : 033-200069581-20200304-D2020040-DE

Le Président,
Bernard MATEILLE

033022

TRES. CADILLAC



41900 ZAE PAYS DE PODENSAC

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2019

Budget collectivité : 41900

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 13/02/2020

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

IDENTIFIANT BUDGET 41900
ID : 033-200069581-20200304-D2020040-DE

N° de SIRET 20006958100045

ZAE PAYS DE PODENSAC

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019**

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

**M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES. CADILLAC**

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2019 AU 13/02/2020

N° CODIQUE 033022
 TRES. CADILLAC
 Date d'édition : 13/02/2020

Population :
 Nomenclature M14 sup egal 10000h
 Voté par Nature
 Exercice 2019

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 42
4EME PARTIE : Page des signatures	43

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200304-D2020040-DE

SITUATION PATRIMONIALE

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	23,39	Dotations	133,73
Terrains	34,26	Fonds globalisés	1,04
Constructions		Réserves	168,70
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	151,09	Différences sur réalisations d'immobilisations	-22,91
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	9,42
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	8,01
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	185,35	Subventions non transférables	
Immobilisations financières	0,06	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	208,80	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	297,99
Créances	89,21	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs	0,03
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	89,21	Total dettes à court terme	0,03
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	0,03
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	298,02	TOTAL PASSIF	298,02

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	23 394,46		23 394,46	18 569,46
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	34 257,83		34 257,83	34 257,83
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	151 089,88		151 089,88	151 089,88
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER	208 742,17		208 742,17	203 917,17	

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	208 742,17		208 742,17	203 917,17
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	60,98		60,98	60,98
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	208 803,15		208 803,15	203 978,15

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	1 540,04		1 540,04	4 571,11
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	87 674,24		87 674,24	81 517,26
ACTIF CIRCULANT	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	89 214,28		89 214,28	86 088,37

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	298 017,43		298 017,43	290 066,52

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES	Dotations	133 725,34	133 725,34
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	168 702,55	168 702,55
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	9 419,77	675,24
	Résultat de l'exercice	8 013,51	8 744,53
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob	-22 913,60	-22 913,60
	Fonds globalisés	1 043,36	1 043,36
	Subventions non transférables		
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	297 990,93	289 977,42

033022
 TRES. CADILLAC

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	26,50	89,10
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	26,50	89,10

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	298 017,43	290 066,52

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	10,00	15,00
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	10,00	15,00
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	1,86	6,13
Participations et interventions	0,01	0,01
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	0,12	0,12
Charges courantes non financières	1,99	6,26
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	8,01	8,74
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	8,01	8,74
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	8,01	8,74

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	10 000,00	15 000,00
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	10 000,00	15 000,00
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	1 860,85	6 129,04
Impôts et taxes	120,00	115,00
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations	5,64	11,28
Subventions		
TOTAL II	1 986,49	6 255,32
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	8 013,51	8 744,68
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
COMpte DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	8 013,51	8 744,68
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		0,15
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		0,15

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-0,15
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	10 000,00	15 000,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 986,49	6 255,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 013,51	8 744,53

ANNEXE

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200304-D2020040-DE

EXECUTION BUDGETAIRE

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	76 579,50	19 419,77	95 999,27
Titres de recettes émis (b)		10 000,00	10 000,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		10 000,00	10 000,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	76 579,50	19 419,77	95 999,27
Mandats émis (f)	4 825,00	2 114,52	6 939,52
Annulations de mandats (g)		128,03	128,03
Dépenses nettes (h = f - g)	4 825,00	1 986,49	6 811,49
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		8 013,51	3 188,51
(h - d) Déficit	4 825,00		

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZAE PAYS DE PODENSAC					
Investissement	76 579,50		-4 825,00		71 754,50
Fonctionnement	9 419,77		8 013,51		17 433,28
Sous-Total	85 999,27		3 188,51		89 187,78
TOTAL II	85 999,27		3 188,51		89 187,78
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	85 999,27		3 188,51		89 187,78

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
020	Dépenses imprévues - section d'investiss	4 879,50		4 879,50
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 879,50		4 879,50
Opération n° 100	Opération d'équipement n° 100	40 000,00		40 000,00
Opération n° 200	Opération d'équipement n° 200	3 350,00		3 350,00
Opération n° 300	Opération d'équipement n° 300	3 350,00		3 350,00
Opération n° 400	Opération d'équipement n° 400	25 000,00		25 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	71 700,00		71 700,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	76 579,50		76 579,50
TOTAL GENERAL		76 579,50		76 579,50

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	DEPENSES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
020	4 879,50				4 879,50
SOUS-TOTAL	4 879,50				4 879,50
Opération n° 100	40 000,00				40 000,00
Opération n° 200	3 350,00				3 350,00
Opération n° 300	3 350,00				3 350,00
Opération n° 400	25 000,00	4 825,00		4 825,00	20 175,00
SOUS-TOTAL	71 700,00	4 825,00		4 825,00	66 875,00
TOTAL	76 579,50	4 825,00		4 825,00	71 754,50
TOTAL GENERAL	76 579,50	4 825,00		4 825,00	71 754,50

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
001	Solde d'exécution de la section d'invest	76 579,50		76 579,50
TOTAL GENERAL		76 579,50		76 579,50



41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
 SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
001	76 579,50				76 579,50
TOTAL GENERAL	76 579,50				76 579,50

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	18 950,00		18 950,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00		50,00
67	Charges exceptionnelles	50,00		50,00
022	Dépenses imprévues - section de fonction	369,77		369,77
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	19 419,77		19 419,77
TOTAL GENERAL		19 419,77		19 419,77

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
011	18 950,00	2 108,88	128,03	1 980,85	16 969,15
65	50,00	5,64		5,64	44,36
67	50,00				50,00
022	369,77				369,77
TOTAL	19 419,77	2 114,52	128,03	1 986,49	17 433,28
TOTAL GENERAL	19 419,77	2 114,52	128,03	1 986,49	17 433,28

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
74	Dotations et participations	10 000,00		10 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 000,00		10 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	9 419,77		9 419,77
TOTAL GENERAL		19 419,77		19 419,77

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	RECETTES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
74	10 000,00	10 000,00		10 000,00	
TOTAL	10 000,00	10 000,00		10 000,00	
002	9 419,77				9 419,77
TOTAL GENERAL	19 419,77	10 000,00		10 000,00	9 419,77

41900 ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 2031400	Frais d'études	4 825,00		4 825,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 400	Opération d'équipement n° 400	4 825,00		4 825,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	4 825,00		4 825,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 825,00		4 825,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	4 825,00		4 825,00

41900 ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2

41900 ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
60612	Achats non stockés de fournitures non st	1 988,88	128,03	1 860,85
63512	Impôts directs - taxes foncières	120,00		120,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	2 108,88	128,03	1 980,85
65548	Autres contributions	5,64		5,64
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	5,64		5,64
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 114,52	128,03	1 986,49
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	2 114,52	128,03	1 986,49

41900 ZAE PAYS DE PODENSAC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
74751	Participations - GFP de rattachement	10 000,00		10 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	10 000,00		10 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 000,00		10 000,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	10 000,00		10 000,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le



ID : 033-200069581-20200304-D2020040-DE

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		133 650,34						133 650,34		133 650,34
10222	FCTVA		1 043,36						1 043,36		1 043,36
	Sous Total compte 1022		1 043,36						1 043,36		1 043,36
10251	Dons et legs en capital		75,00						75,00		75,00
	Sous Total compte 1025		75,00						75,00		75,00
	Sous Total compte 102		134 768,70						134 768,70		134 768,70
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		168 702,55						168 702,55		168 702,55
	Sous Total compte 106		168 702,55						168 702,55		168 702,55
	Sous Total compte 10		303 471,25						303 471,25		303 471,25
110	Report à nouveau solde créditeur		675,24	8 744,53					9 419,77		9 419,77
	Sous Total compte 11		675,24	8 744,53					9 419,77		9 419,77
12	Résultat exercice excéd déficit	8 744,53		8 744,53				8 744,53	8 744,53		0,00
	Sous Total compte 12	8 744,53		8 744,53				8 744,53	8 744,53		0,00

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
192	Plus ou moins-values cessions immo	51 468,62						51 468,62		51 468,62	
193	Autres neutralisations et régularisation		28 555,02						28 555,02		28 555,02
	Sous Total compte 19	51 468,62	28 555,02					51 468,62	28 555,02	22 913,60	
	Total classe 1	51 468,62	341 446,04	8 744,53	8 744,53			60 213,15	350 190,57	51 468,62	341 446,04
2031	Frais d'études	16 505,00				4 825,00		21 330,00		21 330,00	
	Sous Total compte 203	16 505,00				4 825,00		21 330,00		21 330,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 989,46						1 989,46		1 989,46	
	Sous Total compte 205	1 989,46						1 989,46		1 989,46	
2088	Autres immobilisations incorporelles	75,00						75,00		75,00	
	Sous Total compte 208	75,00						75,00		75,00	
	Sous Total compte 20	18 569,46				4 825,00		23 394,46		23 394,46	
2118	Autres terrains	34 257,83						34 257,83		34 257,83	
	Sous Total compte 211	34 257,83						34 257,83		34 257,83	

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2151	Réseaux de voirie	151 089,88						151 089,88		151 089,88	
	Sous Total compte 215	151 089,88						151 089,88		151 089,88	
	Sous Total compte 21	185 347,71						185 347,71		185 347,71	
271	Titres immob : droit propriété	60,98						60,98		60,98	
	Sous Total compte 27	60,98						60,98		60,98	
	Total classe 2	203 978,15				4 825,00		208 803,15		208 803,15	
4011	Fournisseurs			2 128,45	2 128,45			2 128,45	2 128,45		0,00
	Sous Total compte 401			2 128,45	2 128,45			2 128,45	2 128,45		0,00
4041	Fournis immob			5 790,00	5 790,00			5 790,00	5 790,00		0,00
	Sous Total compte 404			5 790,00	5 790,00			5 790,00	5 790,00		0,00
408	Fournis factures non parvenues		89,10	89,10	26,50			89,10	115,60		26,50
	Sous Total compte 40		89,10	8 007,55	7 944,95			8 007,55	8 034,05		26,50
44341	Opér part av Etat communes dépenses			5,64	5,64			5,64	5,64		0,00

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4434			5,64	5,64			5,64	5,64		0,00
	Sous Total compte 443			5,64	5,64			5,64	5,64		0,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations	3 000,00		965,00	3 965,00			3 965,00	3 965,00		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	19,66		219,07	161,14			238,73	161,14	77,59	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	1 551,45		5 493,00	5 582,00			7 044,45	5 582,00	1 462,45	
	Sous Total compte 4456	4 571,11		6 677,07	9 708,14			11 248,18	9 708,14	1 540,04	
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé			4 213,00	4 213,00			4 213,00	4 213,00		0,00
	Sous Total compte 4458			4 213,00	4 213,00			4 213,00	4 213,00		0,00
	Sous Total compte 445	4 571,11		10 890,07	13 921,14			15 461,18	13 921,14	1 540,04	
447	Autres impôts taxes verSEMents assimilés			120,00	120,00			120,00	120,00		0,00
	Sous Total compte 44	4 571,11		11 015,71	14 046,78			15 586,82	14 046,78	1 540,04	
4512	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	81 517,26		14 213,00	8 056,02			95 730,26	8 056,02	87 674,24	
	Sous Total compte 451	81 517,26		14 213,00	8 056,02			95 730,26	8 056,02	87 674,24	

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 45	81 517,26		14 213,00	8 056,02			95 730,26	8 056,02	87 674,24	
46711	Autres comptes créditeurs			53,00	53,00			53,00	53,00		0,00
	Sous Total compte 4671			53,00	53,00			53,00	53,00		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			82,14	82,14			82,14	82,14		0,00
	Sous Total compte 4672			82,14	82,14			82,14	82,14		0,00
	Sous Total compte 467			135,14	135,14			135,14	135,14		0,00
	Sous Total compte 46			135,14	135,14			135,14	135,14		0,00
47138	Raet : autres			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		0,00
	Sous Total compte 4713			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		0,00
	Sous Total compte 471			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		0,00
	Sous Total compte 47			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		0,00
	Total classe 4	86 088,37	89,10	43 371,40	40 182,89			129 459,77	40 271,99	89 214,28	26,50
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					1 988,88	128,03	1 988,88	128,03	1 860,85	

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6061					1 988,88	128,03	1 988,88	128,03	1 860,85	
	Sous Total compte 606					1 988,88	128,03	1 988,88	128,03	1 860,85	
	Sous Total compte 60					1 988,88	128,03	1 988,88	128,03	1 860,85	
63512	Impôts directs - taxes foncières					120,00		120,00		120,00	
	Sous Total compte 6351					120,00		120,00		120,00	
	Sous Total compte 635					120,00		120,00		120,00	
	Sous Total compte 63					120,00		120,00		120,00	
65548	Autres contributions					5,64		5,64		5,64	
	Sous Total compte 6554					5,64		5,64		5,64	
	Sous Total compte 655					5,64		5,64		5,64	
	Sous Total compte 65					5,64		5,64		5,64	
	Total classe 6					2 114,52	128,03	2 114,52	128,03	1 986,49	
74751	Participations - GFP de rattachement						10 000,00		10 000,00		10 000,00

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7475					10 000,00		10 000,00			10 000,00
	Sous Total compte 747					10 000,00		10 000,00			10 000,00
	Sous Total compte 74					10 000,00		10 000,00			10 000,00
	Total classe 7					10 000,00		10 000,00			10 000,00
	Total général	341 535,14	341 535,14	52 115,93	48 927,42	6 939,52	10 128,03	400 590,59	400 590,59	351 472,54	351 472,54

033022

TRES. CADILLAC

41900 - ZAE PAYS DE PODENSAC
BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862 Correspondant							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863 Prise en charge titre et valeur							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



41900 ZAE PAYS DE PODENSAC
PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 06/03/2020	
Reçu en préfecture le 06/03/2020	
Affiché le Exercice 2019	
ID : 033-200069581-20200304-D2020040-DE	

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ZAE PAYS DE PODENSAC pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le _____

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020040-DE

033022

TRES. CADILLAC

41900 ZAE PAYS DE PODENSAC

Nombre de pages : 41

FIN DE DOCUMENT



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020040
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020040-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020040-DE-1-1_0.xml	text/xml	1073
nom de original:		
2020_040 _ BUDGET __ BA ZAE __ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96709
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020040-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96709
nom de original:		
13_CDG 2019 ZAE PODENSAC.pdf	application/pdf	104687
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020040-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	104687

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h35min47s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 08h35min53s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h35min55s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h46min03s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANAY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

Membres en exercice :		Votes	
Présents :	43	Exprimés :	38
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	1 (A. MASSIEU)
Absents :	10	POUR :	38
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/040

BUDGET - BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe zones d'aménagement économique de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020040
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020040-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20200304-D2020040-DE-1-1_0.xml	text/xml	1073
<i>nom de original:</i>		
2020_040_ BUDGET __ BA ZAE __ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96709
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020040-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96709
<i>nom de original:</i>		
13_CDG 2019 ZAE PODENSAC.pdf	application/pdf	104687
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020040-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	104687

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h35min47s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 08h35min53s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h35min55s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h46min03s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Le Président,

Bernard MATEILLE



033022

TRES. CADILLAC

42100 ZA DE COUDANNES

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020041-DE

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2019

Budget collectivité : 42100

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 17/02/2020

Le Président,
Bernard MATEILLE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020041-DE

IDENTIFIANT BUDGET 42100

N° de SIRET 20006958100052

ZA DE COUDANNES

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019**

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

**M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES. CADILLAC**

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2019 AU 17/02/2020

N° CODIQUE 033022
 TRES. CADILLAC
 Date d'édition : 17/02/2020

Population :
 Nomenclature M14 sup egal 10000h
 Voté par Nature
 Exercice 2019

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 40
4EME PARTIE : Page des signatures	41

SITUATION PATRIMONIALE

42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	216,36
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		Autres fonds propres	
Stocks	415,56	TOTAL FONDS PROPRES	216,36
Créances	0,56	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	199,75
TOTAL ACTIF CIRCULANT	416,11	Total dettes à court terme	199,75
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	199,75
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	416,11	TOTAL PASSIF	416,11

42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
Réseaux installations voirie rés divers					
Collections et oeuvres d'art					
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER					

033022
TRES. CADILLAC

42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT				
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I				

42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Terrains	415 556,14		415 556,14	455 107,15
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	555,32		555,32	412,35
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
ACTIF CIRCULANT	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	416 111,46		416 111,46	455 519,50

42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	416 111,46		416 111,46	455 519,50

42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves		
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	216 359,70	216 359,70
	Résultat de l'exercice		
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	216 359,70	216 359,70

42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	199 751,76	239 159,80
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	199 751,76	239 159,80

42100 - ZA DE COUDANNES

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	416 111,46	455 519,50

42100 - ZA DE COUDANNES
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE
En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	42,75	88,52
Autres produits	-39,55	-84,28
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	3,20	4,24
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	1,30	2,26
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	1,90	1,98
Charges courantes non financières	3,20	4,24
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		

42100 - ZA DE COUDANNES
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	42 752,00	88 522,00
Production stockée	-39 551,01	-84 281,31
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	3 200,99	4 240,69
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	1 302,99	2 262,69
Impôts et taxes	1 898,00	1 978,00
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

42100 - ZA DE COUDANNES
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	3 200,99	4 240,69
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

033022
TRES. CADILLAC




Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le
ID : 033-200069581-20200304-D2020041-DE

GED

SLO
Exercice 2019

42100 - ZA DE COUDANNES
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20200304-D2020041-DE

ANNEXE

42100 - ZA DE COUDANNES

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

EXECUTION BUDGETAIRE

42100 - ZA DE COUDANNES

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	464 707,15	464 707,15	929 414,30
Titres de recettes émis (b)	42 752,00	45 952,99	88 704,99
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	42 752,00	45 952,99	88 704,99
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	464 707,15	464 707,15	929 414,30
Mandats émis (f)	3 200,99	45 952,99	49 153,98
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	3 200,99	45 952,99	49 153,98
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	39 551,01		39 551,01
(h - d) Déficit			

42100 - ZA DE COUDANNES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
ZA DE COUDANNES					
Investissement	-455 107,15		39 551,01		-415 556,14
Fonctionnement	216 359,70				216 359,70
Sous-Total	-238 747,45		39 551,01		-199 196,44
TOTAL II	-238 747,45		39 551,01		-199 196,44
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-238 747,45		39 551,01		-199 196,44

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le
ID : 033-200069581-20200304-D2020041-DE

Etat A2 / II-3 GED
Exercice 2019
SLO
Page gauche 25

42100 - ZA DE COUDANNES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	464 707,15		464 707,15
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	464 707,15		464 707,15
TOTAL GENERAL		464 707,15		464 707,15

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020041-DE

État A4 / II-3
 Exercice 2019
 SLO
 Page gauche 27
 GED

42100 - ZA DE COUDANNES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
70	Produits des services, du domaine et ven	238 747,45		238 747,45
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	238 747,45		238 747,45
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	9 600,00		9 600,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	9 600,00		9 600,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	216 359,70		216 359,70
TOTAL GENERAL		464 707,15		464 707,15

42100 - ZA DE COUDANNES

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
70	238 747,45	42 752,00		42 752,00	195 995,45
TOTAL	238 747,45	42 752,00		42 752,00	195 995,45
042	9 600,00	3 200,99		3 200,99	6 399,01
TOTAL	9 600,00	3 200,99		3 200,99	6 399,01
002	216 359,70				216 359,70
TOTAL GENERAL	464 707,15	45 952,99		45 952,99	418 754,16

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020041-DE

Etat AS / II-4 GED
 Exercice 2019
 SLO

42100 ZA DE COUDANNES
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
3355	Travaux en cours - travaux	3 200,99		3 200,99
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 200,99		3 200,99
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 200,99		3 200,99
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	3 200,99		3 200,99

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020041-DE

42100 ZA DE COUDANNES
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
3555	Terrains aménagés	42 752,00		42 752,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	42 752,00		42 752,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	42 752,00		42 752,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	42 752,00		42 752,00

42100 ZA DE COUDANNES
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
60611	Achats non stockés de fournitures non st	244,73		244,73
60612	Achats non stockés de fournitures non st	1 058,26		1 058,26
63512	Impôts directs - taxes foncières	1 898,00		1 898,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	3 200,99		3 200,99
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 200,99		3 200,99
71355	Variation des stocks de terrains aménagé	42 752,00		42 752,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	42 752,00		42 752,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	42 752,00		42 752,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	45 952,99		45 952,99

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020041-DE

Etat A8 / II-4
 Exercice 2019

42100 ZA DE COUDANNES
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
7015	Ventes de terrains aménagés	42 752,00		42 752,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	42 752,00		42 752,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	42 752,00		42 752,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	3 200,99		3 200,99
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 200,99		3 200,99
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 200,99		3 200,99
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	45 952,99		45 952,99

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

42100 - ZA DE COUDANNES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur		216 359,70						216 359,70		216 359,70
	Sous Total compte 11		216 359,70						216 359,70		216 359,70
	Total classe 1		216 359,70						216 359,70		216 359,70
3355	Travaux en cours - travaux	540 458,13				3 200,99		543 659,12		543 659,12	
	Sous Total compte 335	540 458,13				3 200,99		543 659,12		543 659,12	
	Sous Total compte 33	540 458,13				3 200,99		543 659,12		543 659,12	
3555	Terr aménagés		85 350,98				42 752,00	128 102,98		128 102,98	
	Sous Total compte 355		85 350,98				42 752,00	128 102,98		128 102,98	
	Sous Total compte 35		85 350,98				42 752,00	128 102,98		128 102,98	
	Total classe 3	540 458,13	85 350,98			3 200,99	42 752,00	543 659,12 128 102,98		543 659,12 128 102,98	
4011	Fournisseurs			1 445,96				1 445,96		1 445,96	0,00
	Sous Total compte 401			1 445,96				1 445,96		1 445,96	0,00
	Sous Total compte 40			1 445,96				1 445,96		1 445,96	0,00

42100 - ZA DE COUDANNES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44566	TVA déduct sur autres biens et services	7,35		142,97	143,00			150,32	143,00	7,32	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	452,00		2 103,00	1 960,00			2 555,00	1 960,00	595,00	
	Sous Total compte 4456	459,35		2 245,97	2 103,00			2 705,32	2 103,00	602,32	
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé		47,00						47,00		47,00
	Sous Total compte 4458		47,00						47,00		47,00
	Sous Total compte 445	459,35	47,00	2 245,97	2 103,00			2 705,32	2 150,00	555,32	
447	Autres impôts taxes verSEMents assimilés			1 898,00	1 898,00			1 898,00	1 898,00		0,00
	Sous Total compte 44	459,35	47,00	4 143,97	4 001,00			4 603,32	4 048,00	555,32	
4514	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		239 159,80	42 752,00	3 343,96			42 752,00	242 503,76		199 751,76
	Sous Total compte 451		239 159,80	42 752,00	3 343,96			42 752,00	242 503,76		199 751,76
	Sous Total compte 45		239 159,80	42 752,00	3 343,96			42 752,00	242 503,76		199 751,76
47138	Raet : autres			42 752,00	42 752,00			42 752,00	42 752,00		0,00
	Sous Total compte 4713			42 752,00	42 752,00			42 752,00	42 752,00		0,00

42100 - ZA DE COUDANNES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 471			42 752,00	42 752,00			42 752,00	42 752,00		0,00
	Sous Total compte 47			42 752,00	42 752,00			42 752,00	42 752,00		0,00
	Total classe 4	459,35	239 206,80	91 093,93	51 542,92			91 553,28	290 749,72	602,32	199 798,76
580	Opérations d'ordre budgétaires			45 952,99	45 952,99			45 952,99	45 952,99		0,00
	Sous Total compte 58			45 952,99	45 952,99			45 952,99	45 952,99		0,00
	Total classe 5			45 952,99	45 952,99			45 952,99	45 952,99		0,00
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					244,73		244,73		244,73	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					1 058,26		1 058,26		1 058,26	
	Sous Total compte 6061					1 302,99		1 302,99		1 302,99	
	Sous Total compte 606					1 302,99		1 302,99		1 302,99	
	Sous Total compte 60					1 302,99		1 302,99		1 302,99	
63512	Impôts directs - taxes foncières					1 898,00		1 898,00		1 898,00	
	Sous Total compte 6351					1 898,00		1 898,00		1 898,00	

42100 - ZA DE COUDANNES

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 635					1 898,00		1 898,00		1 898,00	
	Sous Total compte 63					1 898,00		1 898,00		1 898,00	
	Total classe 6					3 200,99		3 200,99		3 200,99	
7015	Ventes de terrains aménagés						42 752,00		42 752,00		42 752,00
	Sous Total compte 701						42 752,00		42 752,00		42 752,00
	Sous Total compte 70						42 752,00		42 752,00		42 752,00
71355	Variat stcks de terrains aménagés					42 752,00		42 752,00		39 551,01	
	Sous Total compte 7135					42 752,00		42 752,00		39 551,01	
	Sous Total compte 713					42 752,00		42 752,00		39 551,01	
	Sous Total compte 71					42 752,00		42 752,00		39 551,01	
	Total classe 7					42 752,00	45 952,99	42 752,00	45 952,99	39 551,01	42 752,00
	Total général	540 917,48		137 046,92		49 153,98		727 118,38		587 013,44	
			540 917,48		97 495,91		88 704,99		727 118,38		587 013,44

42100 - ZA DE COUDANNES

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862 Correspondant							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863 Prise en charge titre et valeur							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



42100 ZA DE COUDANNES

PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 06/03/2020	
Reçu en préfecture le 06/03/2020	
Exercice 2019	
Affiché le	
ID : 033-200069581-20200304-D2020041-DE	

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ZA DE COUDANNES pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le

033022

TRES. CADILLAC

42100 ZA DE COUDANNES

Nombre de pages : 38

FIN DE DOCUMENT

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020041-DE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020041
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ZA DE COUDANNES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020041-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020041-DE-1-1_0.xml	text/xml	1058
nom de original:		
2020_041 _ BUDGET __ BA COUDANNES __ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96216
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020041-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96216
nom de original:		
16_CDG 2019 COUDANNES.pdf	application/pdf	97364
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020041-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	97364

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h37min36s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 08h37min38s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h37min39s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h38min13s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL' CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANÉY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u>		<u>Votes</u>	
Présents :	43	Exprimés :	38
dont suppléants : ...	33	Abstentions :	1 (A. MASSIEU)
Absents :	2	POUR :	38
pouvoirs :	10	CONTRE :	0
	6		

2020/041

BUDGET – BUDGET ANNEXE ZA DE COUDANNES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe ZA de Coudannes de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,



DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020041
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ZA DE COUDANNES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020041-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20200304-D2020041-DE-1-1_0.xml	text/xml	1058
<i>nom de original:</i>		
2020_041 _ BUDGET ___ BA COUDANNES ___ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96216
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020041-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96216
<i>nom de original:</i>		
16_CDG 2019 COUDANNES.pdf	application/pdf	97364
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020041-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	97364

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h37min36s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 08h37min38s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h37min39s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h38min13s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELLE (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANAY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

Membres en exercice :		Votes	
Présents :	33	Exprimés :	37
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	2 (A. MASSIEU, B. TRENIT)
Absents :	10	POUR :	37
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/042

BUDGET – BUDGET ANNEXE GEMAPI – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe GEMAPI de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020042
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE GEMAPI - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020042-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020042-DE-1-1_0.xml	text/xml	1049
nom de original:		
2020_042_ BUDGET __ BA GEMAPI __ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96386
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020042-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96386
nom de original:		
19_CDG 2019 GEMAPI.pdf	application/pdf	100780
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020042-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	100780

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h38min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h38min41s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h38min46s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h38min54s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020042-DE

033022

Le Président,
Bernard MATEILLE

TRES. CADILLAC



42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2019

Budget collectivité : 42700

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 10/02/2020

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020042-DE

IDENTIFIANT BUDGET 42700

N° de SIRET 20006958100078

Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

**M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES. CADILLAC**

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2019 AU 10/02/2020

N° CODIQUE 033022
 TRES. CADILLAC
 Date d'édition : 10/02/2020

Population :
 Nomenclature M14 sup egal 10000h
 Voté par Nature
 Exercice 2019

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 41
4EME PARTIE : Page des signatures	42

SITUATION PATRIMONIALE

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,68	Dotations	
Terrains		Fonds globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	128,99
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	75,71
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	0,68	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	204,70
Créances	242,87	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs	38,85
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	242,87	Total dettes à court terme	38,85
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	38,85
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	243,55	TOTAL PASSIF	243,55

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	675,00		675,00	
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo					
Réseaux installations voirie rés divers					
Collections et oeuvres d'art					
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	675,00		675,00		

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	675,00		675,00	
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	675,00		675,00	

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	2 065,00		2 065,00	2 244,00
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	240 132,51		240 132,51	159 257,96
ACTIF CIRCULANT	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	675,00		675,00	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	242 872,51		242 872,51	161 501,96

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	243 547,51		243 547,51	161 501,96

033022
TRES. CADILLAC

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves		
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	128 987,96	
	Résultat de l'exercice	75 712,59	128 987,96
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	204 700,55	128 987,96

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

033022
 TRES. CADILLAC

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	38 171,96	
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		5 796,00
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations	675,00	
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	38 846,96	5 796,00

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser		26 718,00
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		26 718,00
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	243 547,51	161 501,96

033022

TRES. CADILLAC

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus	179,67	180,50
Dotations et subventions reçues	4,13	2,24
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	183,80	182,74
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	38,17	4,92
Participations et interventions	69,92	48,84
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	108,09	53,76
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	75,71	128,99
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	75,71	128,99
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	75,71	128,99

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	179 670,00	180 500,00
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	4 130,00	2 244,00
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	183 800,00	182 744,00
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	38 171,96	4 920,00
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations	4 616,00	26 718,00
Subventions	65 299,45	22 118,04
TOTAL II	108 087,41	53 756,04
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	75 712,59	128 987,96
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

033022
 TRES. CADILLAC

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	75 712,59	128 987,96
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	183 800,00	182 744,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	108 087,41	53 756,04
RESULTAT DE L'EXERCICE	75 712,59	128 987,96

ANNEXE

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

EXECUTION BUDGETAIRE

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	516 804,00	312 787,96	829 591,96
Titres de recettes émis (b)		186 044,00	186 044,00
Réductions de titres (c)		2 244,00	2 244,00
Recettes nettes (d = b - c)		183 800,00	183 800,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	516 804,00	312 787,96	829 591,96
Mandats émis (f)	675,00	135 480,41	136 155,41
Annulations de mandats (g)		27 393,00	27 393,00
Dépenses nettes (h = f - g)	675,00	108 087,41	108 762,41
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		75 712,59	75 037,59
(h - d) Déficit	675,00		

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE					
Investissement			-675,00		-675,00
Fonctionnement	128 987,96		75 712,59		204 700,55
Sous-Total	128 987,96		75 037,59		204 025,55
TOTAL II	128 987,96		75 037,59		204 025,55
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	128 987,96		75 037,59		204 025,55

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020042-DE

Etat A1 / II-3
 Exercice 2019
 Page gauche 24

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
 ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
Opération n° 100	Opération d'équipement n° 100	450 000,00		450 000,00
Opération n° 200	Opération d'équipement n° 200	53 000,00		53 000,00
Opération n° 400	Opération d'équipement n° 400	12 000,00		12 000,00
Opération n° 500	Opération d'équipement n° 500	1 804,00		1 804,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	516 804,00		516 804,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	516 804,00		516 804,00
TOTAL GENERAL		516 804,00		516 804,00

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	DEPENSES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
Opération n° 100	450 000,00				450 000,00
Opération n° 200	53 000,00	675,00		675,00	52 325,00
Opération n° 400	12 000,00				12 000,00
Opération n° 500	1 804,00				1 804,00
SOUS-TOTAL	516 804,00	675,00		675,00	516 129,00
TOTAL	516 804,00	675,00		675,00	516 129,00
TOTAL GENERAL	516 804,00	675,00		675,00	516 129,00

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
13	Subventions d'investissement	338 600,00		338 600,00
	SOUS-TOTAL CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	338 600,00		338 600,00
	TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	338 600,00		338 600,00
021	Virement de la section de fonctionnement	178 204,00		178 204,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	178 204,00		178 204,00
	TOTAL GENERAL	516 804,00		516 804,00

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
13	338 600,00				338 600,00
SOUS-TOTAL	338 600,00				338 600,00
TOTAL	338 600,00				338 600,00
021	178 204,00				178 204,00
TOTAL	178 204,00				178 204,00
TOTAL GENERAL	516 804,00				516 804,00

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	17 000,00		17 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 200,00		38 200,00
65	Autres charges de gestion courante	70 000,00		70 000,00
022	Dépenses imprévues - section de fonction	9 383,96		9 383,96
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	134 583,96		134 583,96
023	Virement à la section d'investissement (178 204,00		178 204,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	178 204,00		178 204,00
TOTAL GENERAL		312 787,96		312 787,96

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
011	17 000,00	552,50		552,50	16 447,50
012	38 200,00	37 619,46		37 619,46	580,54
65	70 000,00	97 308,45	27 393,00	69 915,45	84,55
022	9 383,96				9 383,96
TOTAL	134 583,96	135 480,41	27 393,00	108 087,41	26 496,55
023	178 204,00				178 204,00
TOTAL	178 204,00				178 204,00
TOTAL GENERAL	312 787,96	135 480,41	27 393,00	108 087,41	204 700,55

033022
TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le
ID : 033-200069581-20200304-D2020042-DE

Etat A4 / II-3
Exercice 2019
SLO
Page gauche 27

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
73	Impots et taxes	179 000,00		179 000,00
74	Dotations et participations	4 800,00		4 800,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	183 800,00		183 800,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	128 987,96		128 987,96
TOTAL GENERAL		312 787,96		312 787,96

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
73	179 000,00	179 670,00		179 670,00	-670,00
74	4 800,00	6 374,00	2 244,00	4 130,00	670,00
TOTAL	183 800,00	186 044,00	2 244,00	183 800,00	
002	128 987,96				128 987,96
TOTAL GENERAL	312 787,96	186 044,00	2 244,00	183 800,00	128 987,96

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020042-DE

42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
Opération n° 2033200	Frais d'insertion	675,00		675,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 200	Opération d'équipement n° 200	675,00		675,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	675,00		675,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	675,00		675,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	675,00		675,00

42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020042-DE

42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
62871	Remboursement de frais à la collectivité	552,50		552,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	552,50		552,50
6215	Personnel extérieur au service affecté p	37 619,46		37 619,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	37 619,46		37 619,46
65548	Autres contributions	31 334,00	26 718,00	4 616,00
657358	Subventions fonctionnement aux organisme	65 974,45	675,00	65 299,45
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	97 308,45	27 393,00	69 915,45
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	135 480,41	27 393,00	108 087,41
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	135 480,41	27 393,00	108 087,41

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020042-DE

État A8 / II-4
 Exercice 2019
 GED

42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou	179 670,00		179 670,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impots et taxes	179 670,00		179 670,00
7473	Participations - Départements	6 374,00	2 244,00	4 130,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	6 374,00	2 244,00	4 130,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	186 044,00	2 244,00	183 800,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	186 044,00	2 244,00	183 800,00

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur			128 987,96				128 987,96			128 987,96
				257 975,92				257 975,92			
	Sous Total compte 11			128 987,96				128 987,96			128 987,96
				257 975,92				257 975,92			
12	Résultat exercice excéd déficit		128 987,96	257 975,92	128 987,96			257 975,92	257 975,92		0,00
	Sous Total compte 12		128 987,96	257 975,92	128 987,96			257 975,92	257 975,92		0,00
	Total classe 1		128 987,96	386 963,88	386 963,88			386 963,88	515 951,84		128 987,96
2033	Frais d'insertion					675,00		675,00		675,00	
	Sous Total compte 203					675,00		675,00		675,00	
	Sous Total compte 20					675,00		675,00		675,00	
	Total classe 2					675,00		675,00		675,00	
4011	Fournisseurs			43 896,45	43 896,45			43 896,45	43 896,45		0,00
	Sous Total compte 401			43 896,45	43 896,45			43 896,45	43 896,45		0,00
4041	Fournis immob				675,00				675,00		675,00
	Sous Total compte 404				675,00				675,00		675,00

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
408	Fournis factures non parvenues				38 171,96				38 171,96		38 171,96
	Sous Total compte 40			43 896,45	82 743,41			43 896,45	82 743,41		38 846,96
44351	Opér particul grp dépenses			26 694,00	26 694,00			26 694,00	26 694,00		0,00
	Sous Total compte 4435			26 694,00	26 694,00			26 694,00	26 694,00		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses		5 796,00	32 514,00	26 718,00			32 514,00	32 514,00		0,00
	Sous Total compte 4438		5 796,00	32 514,00	26 718,00			32 514,00	32 514,00		0,00
	Sous Total compte 443		5 796,00	59 208,00	53 412,00			59 208,00	59 208,00		0,00
4487	Produits à recevoir	2 244,00		2 065,00	2 244,00			4 309,00	2 244,00	2 065,00	
	Sous Total compte 448	2 244,00		2 065,00	2 244,00			4 309,00	2 244,00	2 065,00	
	Sous Total compte 44	2 244,00	5 796,00	61 273,00	55 656,00			63 517,00	61 452,00	2 065,00	
4516	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	159 257,96		185 013,70	104 139,15			344 271,66	104 139,15	240 132,51	
	Sous Total compte 451	159 257,96		185 013,70	104 139,15			344 271,66	104 139,15	240 132,51	
	Sous Total compte 45	159 257,96		185 013,70	104 139,15			344 271,66	104 139,15	240 132,51	

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46721	Débiteurs divers - amiable			1 350,00	675,00			1 350,00	675,00	675,00	
	Sous Total compte 4672			1 350,00	675,00			1 350,00	675,00	675,00	
	Sous Total compte 467			1 350,00	675,00			1 350,00	675,00	675,00	
	Sous Total compte 46			1 350,00	675,00			1 350,00	675,00	675,00	
47131	Raet : verst contrib directes			179 670,00	179 670,00			179 670,00	179 670,00		0,00
47138	Raet : autres			5 343,70	5 343,70			5 343,70	5 343,70		0,00
	Sous Total compte 4713			185 013,70	185 013,70			185 013,70	185 013,70		0,00
	Sous Total compte 471			185 013,70	185 013,70			185 013,70	185 013,70		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			1 034,70	1 034,70			1 034,70	1 034,70		0,00
	Sous Total compte 472			1 034,70	1 034,70			1 034,70	1 034,70		0,00
	Sous Total compte 47			186 048,40	186 048,40			186 048,40	186 048,40		0,00
	Total classe 4	161 501,96	5 796,00	477 581,55	429 261,96			639 083,51	435 057,96	242 872,51	38 846,96
580	Opérations d'ordre budgétaires		26 718,00	26 718,00				26 718,00	26 718,00		0,00

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 58		26 718,00	26 718,00			26 718,00	26 718,00			0,00
	Total classe 5		26 718,00	26 718,00			26 718,00	26 718,00			0,00
6215	Persel extér au serv affecté par col rat					37 619,46		37 619,46			37 619,46
	Sous Total compte 621					37 619,46		37 619,46			37 619,46
62871	Rembst frais à collectivité rattachée					552,50		552,50			552,50
	Sous Total compte 6287					552,50		552,50			552,50
	Sous Total compte 628					552,50		552,50			552,50
	Sous Total compte 62					38 171,96		38 171,96			38 171,96
65548	Autres contributions					31 334,00		31 334,00			4 616,00
	Sous Total compte 6554					31 334,00	26 718,00	31 334,00	26 718,00		4 616,00
	Sous Total compte 655					31 334,00	26 718,00	31 334,00	26 718,00		4 616,00
657358	Subv fonct aux orga pub autres groupts					65 974,45	675,00	65 974,45	675,00		65 299,45
	Sous Total compte 65735					65 974,45	675,00	65 974,45	675,00		65 299,45

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6573					65 974,45	675,00	65 974,45	675,00	65 299,45	
	Sous Total compte 657					65 974,45	675,00	65 974,45	675,00	65 299,45	
	Sous Total compte 65					97 308,45	27 393,00	97 308,45	27 393,00	69 915,45	
	Total classe 6					135 480,41	27 393,00	135 480,41	27 393,00	108 087,41	
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil						179 670,00		179 670,00		179 670,00
	Sous Total compte 731						179 670,00		179 670,00		179 670,00
	Sous Total compte 73						179 670,00		179 670,00		179 670,00
7473	Participations - Dépt					2 244,00	6 374,00	2 244,00	6 374,00		4 130,00
	Sous Total compte 747					2 244,00	6 374,00	2 244,00	6 374,00		4 130,00
	Sous Total compte 74					2 244,00	6 374,00	2 244,00	6 374,00		4 130,00
	Total classe 7					2 244,00	186 044,00	2 244,00	186 044,00		183 800,00
	Total général	161 501,96	161 501,96	891 263,43	816 225,84	138 399,41	213 437,00	1 191 164,80	1 191 164,80	351 634,92	351 634,92

42700 - Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862 Correspondant							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863 Prise en charge titre et valeur							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 06/03/2020	
Reçu en préfecture le 06/03/2020	
Affiché le	Exercice 2019
ID : 033-200069581-20200304-D2020042-DE	

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____


Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le _____

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20200304-D2020042-DE

033022

TRES. CADILLAC

42700 Gemapi CC CONVERGENCE GARONNE

Nombre de pages : 39

FIN DE DOCUMENT



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020042
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE GEMAPI - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020042-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020042-DE-1-1_0.xml	text/xml	1049
nom de original:		
2020_042_ BUDGET __ BA GEMAPI __ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96386
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020042-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96386
nom de original:		
19_CDG 2019 GEMAPI.pdf	application/pdf	100780
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020042-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	100780

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h38min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h38min41s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h38min46s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h38min54s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANNEY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :		<u>Votes</u>	
Présents :	43	Exprimés :	38
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	1 (A. MASSIEU)
Absents :	10	POUR :	38
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/043

BUDGET – BUDGET ANNEXE PONTONS – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter le budget annexe pontons de la Communauté de communes Convergence Garonne de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020043
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE PONTONS - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020043-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20200304-D2020043-DE-1-1_0.xml	text/xml	1050
nom de original: 2020_043_ BUDGET __ BA PONTONS __ APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96501
nom de métier: 99_DE-033-200069581-20200304-D2020043-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96501
nom de original: 22_CDG 2019 PONTONS.pdf	application/pdf	99768
nom de métier: 99_DE-033-200069581-20200304-D2020043-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	99768

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h40min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h41min00s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h41min08s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h41min17s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020043-DE

Le Président,
Bernard MATEILLE



033022

TRES. CADILLAC

42800 PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

ORIGINE DU DOCUMENT : olivier.maximilien

Exercice : 2019

Budget collectivité : 42800

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1


Date à considérer dans les messages de supervision

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CADILLAC

N° CODIQUE 033022

Date d'édition : 24/02/2020

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20200304-D2020043-DE

IDENTIFIANT BUDGET 42800

N° de SIRET 20006958100086

PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Olivier MAXIMILIEN
033022 TRES. CADILLAC

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2019 AU 24/02/2020

N° CODIQUE 033022
 TRES. CADILLAC
 Date d'édition : 24/02/2020

Population :
 Nomenclature M4 spic
 Voté par Nature
 Exercice 2019

SOMMAIRE

		PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale		3
1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
2 Bilan	Etat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	13
4 Compte de résultat	Etat I-4	14
5 Annexe		18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire		21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs		32
1 Balance des comptes	Etat III-1	33
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2	38
4EME PARTIE : Page des signatures		39

SITUATION PATRIMONIALE

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	81,56
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	81,56
Créances	33,74	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités	66,02	Fournisseurs	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	7,70
TOTAL ACTIF CIRCULANT	99,76	Total dettes à court terme	7,70
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	7,70
		Comptes de régularisations	10,50
TOTAL ACTIF	99,76	TOTAL PASSIF	99,76

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études de R & D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immob corpo en tte propriété				
	Immo corpo en cours en tte prop				
Immobilisations affectées en toute prop					
Immobilisations mises en concession					
Terrains reçus au titre de mise à dispo					
Construc reçues au titre mise à dispo					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER					

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT				
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisation en cours mise à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Constructions reçues en affect ou conc				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I				

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	20 738,40		20 738,40	
	Créances irrécouvrables admises en NV				
ACTIF CIRCULANT	Autres créances d'exploitation	0,44		0,44	
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances diverses	13 000,00		13 000,00	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	66 020,51		66 020,51	
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	99 759,35		99 759,35	

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Ecarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	99 759,35		99 759,35	

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	81 560,35	
	Subventions d'investissement		
	Provisions règlementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	81 560,35	

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	7 699,00	
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales impôt sur les bénéfices		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	7 699,00	

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	10 500,00	
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	10 500,00	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	99 759,35	

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	51,22	
Produits des services		
Autres produits	39,64	
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	90,85	
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	10,17	
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	7,87	
Charges courantes non financières	18,04	
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	72,81	
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	72,81	
Produits exceptionnels	11,25	
Charges exceptionnelles	2,50	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8,75	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	81,56	

033022
TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le
ID : 033-200069581-20200304-02020043-DE
SLO
Exercice 2019

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Prestations de services		
Divers produits d'exploitation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	51 215,00	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation	39 635,00	
TOTAL I	90 850,00	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes	10 167,11	
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés	7 872,54	
Salaires et traitements		

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges sociales		
Dotations amortissements des immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour risques et charges		
Autres charges d'exploitation		
TOTAL II	18 039,65	
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	72 810,35	
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	72 810,35	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	11 250,00	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	11 250,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital	2 500,00	
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI	2 500,00	
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	8 750,00	

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	102 100,00	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	20 539,65	
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	81 560,35	

ANNEXE

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS


Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20200304-D2020043-DE

EXECUTION BUDGETAIRE

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	25 000,00	82 882,00	107 882,00
Titres de recettes émis (b)		110 850,00	110 850,00
Réductions de titres (c)		8 750,00	8 750,00
Recettes nettes (d = b - c)		102 100,00	102 100,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	25 000,00	82 882,00	107 882,00
Mandats émis (f)		28 349,43	28 349,43
Annulations de mandats (g)		7 809,78	7 809,78
Dépenses nettes (h = f - g)		20 539,65	20 539,65
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		81 560,35	81 560,35
(h - d) Déficit			

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement			81 560,35		81 560,35
TOTAL I			81 560,35		81 560,35
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III			81 560,35		81 560,35

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00		25 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	25 000,00		25 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	25 000,00		25 000,00
TOTAL GENERAL		25 000,00		25 000,00

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
20	25 000,00				25 000,00
SOUS-TOTAL	25 000,00				25 000,00
TOTAL	25 000,00				25 000,00
TOTAL GENERAL	25 000,00				25 000,00

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le
ID : 033-200069581-20200304-D2020043-DE

État A2 / II-3 GED
Exercice 2019
SLO
Page gauche 25

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
22	Immobilisations recues en affectation ou	2 084,00		2 084,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 084,00		2 084,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 084,00		2 084,00
021	Virement de la section d'exploitation	22 916,00		22 916,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	22 916,00		22 916,00
TOTAL GENERAL		25 000,00		25 000,00

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
22	2 084,00				2 084,00
SOUS-TOTAL	2 084,00				2 084,00
TOTAL	2 084,00				2 084,00
021	22 916,00				22 916,00
TOTAL	22 916,00				22 916,00
TOTAL GENERAL	25 000,00				25 000,00

033022

TRES. CADILLAC

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	57 466,00		57 466,00
67	Charges exceptionnelles		2 500,00	2 500,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	57 466,00	2 500,00	59 966,00
023	Virement à la section d'investissement (22 916,00		22 916,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	22 916,00		22 916,00
TOTAL GENERAL		80 382,00	2 500,00	82 882,00

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
011	57 466,00	25 849,43	7 809,78	18 039,65	39 426,35
67	2 500,00	2 500,00		2 500,00	
TOTAL	59 966,00	28 349,43	7 809,78	20 539,65	39 426,35
023	22 916,00				22 916,00
TOTAL	22 916,00				22 916,00
TOTAL GENERAL	82 882,00	28 349,43	7 809,78	20 539,65	62 342,35

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le
ID : 033-200069581-20200304-D2020043-DE

État A4 / II-3 GED
Exercice 2019
SLO
Page gauche 27

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
74	Subventions d'exploitation	51 215,00		51 215,00
75	Autres produits de gestion courante	29 167,00		29 167,00
77	Produits exceptionnels		2 500,00	2 500,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	80 382,00	2 500,00	82 882,00
TOTAL GENERAL		80 382,00	2 500,00	82 882,00

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
74	51 215,00	51 215,00		51 215,00	
75	29 167,00	39 635,00		39 635,00	-10 468,00
77	2 500,00	20 000,00	8 750,00	11 250,00	-8 750,00
TOTAL	82 882,00	110 850,00	8 750,00	102 100,00	-19 218,00
TOTAL GENERAL	82 882,00	110 850,00	8 750,00	102 100,00	-19 218,00

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le
ID : 033-200069581-20200304-D2020043-DE

État A5 / II-4 GED
Exercice 2019
SLO

42800 PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2

**42800 PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020043-DE

42800 PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6063	Autres fournitures d'entretien et de pet	7 862,74	7 809,78	52,96
611	Sous-traitance générale	3 015,00		3 015,00
6135	Locations mobilières	120,00		120,00
6156	Maintenance	6 600,00		6 600,00
618	Divers	379,15		379,15
6358	Autres droits	7 872,54		7 872,54
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	25 849,43	7 809,78	18 039,65
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00		2 500,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	2 500,00		2 500,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	28 349,43	7 809,78	20 539,65
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	28 349,43	7 809,78	20 539,65

033022

TRES. CADILLAC



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le
 ID : 033-200069581-20200304-D2020043-DE

Etat A8 / II-4
 Exercice 2019
 GED
 SLO

42800 PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
74	Subventions d'exploitation	51 215,00		51 215,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Subventions d'exploitation	51 215,00		51 215,00
7541	Redevance de stationnement	39 635,00		39 635,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	39 635,00		39 635,00
778	Autres produits exceptionnels	20 000,00	8 750,00	11 250,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	20 000,00	8 750,00	11 250,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	110 850,00	8 750,00	102 100,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	110 850,00	8 750,00	102 100,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le



ID : 033-200069581-20200304-D2020043-DE

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs			22 518,09	22 518,09			22 518,09	22 518,09		0,00
	Sous Total compte 401			22 518,09	22 518,09			22 518,09	22 518,09		0,00
	Sous Total compte 40			22 518,09	22 518,09			22 518,09	22 518,09		0,00
4111	Clients - amiable			58 062,00	37 323,60			58 062,00	37 323,60	20 738,40	
	Sous Total compte 411			58 062,00	37 323,60			58 062,00	37 323,60	20 738,40	
	Sous Total compte 41			58 062,00	37 323,60			58 062,00	37 323,60	20 738,40	
44551	Etat - TVA à décaisser				7 699,00				7 699,00		7 699,00
	Sous Total compte 4455				7 699,00				7 699,00		7 699,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services			1 978,44	1 978,00			1 978,44	1 978,00	0,44	
	Sous Total compte 4456			1 978,44	1 978,00			1 978,44	1 978,00	0,44	
44571	Etat - TVA collectée			11 427,00	11 427,00			11 427,00	11 427,00		0,00
	Sous Total compte 4457			11 427,00	11 427,00			11 427,00	11 427,00		0,00
	Sous Total compte 445			13 405,44	21 104,00			13 405,44	21 104,00		7 698,56

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			7 809,78	7 809,78			7 809,78	7 809,78		0,00
	Sous Total compte 44			21 215,22	28 913,78			21 215,22	28 913,78		7 698,56
46721	Débiteurs divers - amiable			28 619,56	15 619,56			28 619,56	15 619,56	13 000,00	
	Sous Total compte 4672			28 619,56	15 619,56			28 619,56	15 619,56	13 000,00	
	Sous Total compte 467			28 619,56	15 619,56			28 619,56	15 619,56	13 000,00	
	Sous Total compte 46			28 619,56	15 619,56			28 619,56	15 619,56	13 000,00	
4713	Recettes perçues avant émission titres			102 430,00	102 430,00			102 430,00	102 430,00		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales				10 500,00				10 500,00		10 500,00
	Sous Total compte 47141				10 500,00				10 500,00		10 500,00
	Sous Total compte 4714				10 500,00				10 500,00		10 500,00
4718	Autres recettes à régulariser			7 809,78	7 809,78			7 809,78	7 809,78		0,00
	Sous Total compte 471			110 239,78	120 739,78			110 239,78	120 739,78		10 500,00
4721	Dép sans mandatement préalable			51 215,00	51 215,00			51 215,00	51 215,00		0,00

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 472			51 215,00	51 215,00			51 215,00	51 215,00		0,00
	Sous Total compte 47			161 454,78	171 954,78			161 454,78	171 954,78		10 500,00
	Total classe 4			291 869,65	276 329,81			291 869,65	276 329,81	33 738,84	18 199,00
515	Compte au trésor			96 348,38	30 327,87			96 348,38	30 327,87	66 020,51	
	Sous Total compte 51			96 348,38	30 327,87			96 348,38	30 327,87	66 020,51	
584	Encaissements chèques par lecture opt			11 418,00	11 418,00			11 418,00	11 418,00		0,00
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			51 215,00	51 215,00			51 215,00	51 215,00		0,00
	Sous Total compte 58			62 633,00	62 633,00			62 633,00	62 633,00		0,00
	Total classe 5			158 981,38	92 960,87			158 981,38	92 960,87	66 020,51	
6063	Autres fournit entretien et petit équipt					7 862,74	7 809,78	7 862,74	7 809,78	52,96	
	Sous Total compte 606					7 862,74	7 809,78	7 862,74	7 809,78	52,96	
	Sous Total compte 60					7 862,74	7 809,78	7 862,74	7 809,78	52,96	
611	Sous-traitance générale					3 015,00		3 015,00		3 015,00	

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6135	Locations mobilières					120,00		120,00		120,00	
	Sous Total compte 613					120,00		120,00		120,00	
6156	Maintenance					6 600,00		6 600,00		6 600,00	
	Sous Total compte 615					6 600,00		6 600,00		6 600,00	
618	Divers					379,15		379,15		379,15	
	Sous Total compte 61					10 114,15		10 114,15		10 114,15	
6358	Autres droits					7 872,54		7 872,54		7 872,54	
	Sous Total compte 635					7 872,54		7 872,54		7 872,54	
	Sous Total compte 63					7 872,54		7 872,54		7 872,54	
678	Autres charges exceptionnelles					2 500,00		2 500,00		2 500,00	
	Sous Total compte 67					2 500,00		2 500,00		2 500,00	
	Total classe 6					28 349,43	7 809,78	28 349,43	7 809,78	20 539,65	
74	Subv exploitation						51 215,00		51 215,00		51 215,00

42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 74						51 215,00		51 215,00		51 215,00
7541	Redevance de stationnement						39 635,00		39 635,00		39 635,00
	Sous Total compte 754						39 635,00		39 635,00		39 635,00
	Sous Total compte 75						39 635,00		39 635,00		39 635,00
778	Autres produits exceptionnels					8 750,00		20 000,00	8 750,00		20 000,00
	Sous Total compte 77					8 750,00		20 000,00	8 750,00		20 000,00
	Total classe 7					8 750,00		110 850,00	8 750,00		110 850,00
	Total général			450 851,03	369 290,68	37 099,43	118 659,78	487 950,46	487 950,46	120 299,00	120 299,00

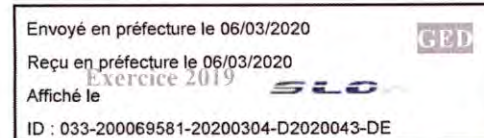
42800 - PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862 Correspondant							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863 Prise en charge titre et valeur							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

PAGE DES SIGNATURES



Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____


Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le _____

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20200304-D2020043-DE

033022

TRES. CADILLAC

42800 PONTONS CC CONVERGENCE GARONNE

Nombre de pages : 39

FIN DE DOCUMENT



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020043
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE PONTONS - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020043-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-200069581-20200304-D2020043-DE-1-1_0.xml	text/xml	1050
<i>nom de original:</i>		
2020_043_BUDGET__BA_PONTONS__APPROBATION DU CG 2019.pdf	application/pdf	96501
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020043-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96501
<i>nom de original:</i>		
22_CDG 2019 PONTONS.pdf	application/pdf	99768
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020043-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	99768

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h40min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h41min00s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h41min08s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 08h41min17s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE

CDC CONVERGENCE GARONNE

Numéro SIRET : 20006958100011

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES CADILLAC

M.14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2019

Code INSEE	CDC CONVERGENCE GARONNE	Budget principal	2019
-------------------	--------------------------------	-------------------------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	32846
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	333
Longueur de la voirie d'intérêt communautaire	115

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7 088 739,00	7 806 677,00	213,65	

Informations financières - ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	357,14	
2	Produit des impositions directes/population	232,33	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	386,42	
4	Dépenses d'équipement brut/population	58,98	
5	Encours de dette/population	191,78	
6	DGF/population	38,71	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,46	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,96	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,15	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,50	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I - INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3;
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	12 356 539,16	G	12 793 128,63
	Section d'investissement	B	3 709 310,66	H	5 330 884,55
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	1 864 057,20
	Report en section d'investissement (001)	D	83 361,37	J	
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	16 149 211,19	=G+H+I+J	19 988 070,38
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	794 502,00	L	382 356,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	794 502,00	= K+L	382 356,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	12 356 539,16	= G+I+K	14 657 185,83
	Section d'investissement	=B+D+F	4 587 174,03	= H+J+L	5 713 240,55
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	16 943 713,19	= G+H+I+J+K+L	20 370 426,38

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 794 502,00	L 382 356,00
Ch. 13	Subventions d'investissement		382 356,00
1311	État et établissements nationaux		4 367,00
1311	État et établissements nationaux		110 200,00
1312	Régions		34 348,00
1312	Régions		17 585,00
1312	Régions		3 750,00
1313	Départements		26 813,00
1313	Départements		20 425,00
1313	Départements		56 259,00
1313	Départements		75 000,00
1318	Autres		30 109,00
1318	Autres		3 500,00
Op. 212	PROG. VOIRIE 2012	42 692,00	
2111	Terrains nus	40 000,00	
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à dis	2 692,00	
Op. 218	PROG. VOIRIE 2018	90 655,00	
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à dis	90 655,00	
Op. 219	PROG. VOIRIE 2019	244 170,00	
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à dis	244 170,00	
Op. 24	ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER	21 738,00	
2051	Concessions et droits similaires	21 738,00	
Op. 27	MA ILLATS	31 480,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements des const	31 480,00	
Op. 37	MA PORTETS	1 860,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 860,00	
Op. 39	AQUISITION MATS SERVICE ENFANCE JEUNESSE	3 117,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 117,00	
Op. 50	ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	1 236,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 236,00	
Op. 51	MEDIATHEQUE - SIEGE CDC	12 762,00	
21318	Autres bâtiments publics	12 762,00	
Op. 52	ANNEXE SIEGE CDC GARE PODENSAC	519,00	
2184	Mobilier	519,00	
Op. 54	RESEAU LECTURE PUBLIQUE	5 352,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	505,00	
2184	Mobilier	4 847,00	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
Op. 56	ANNEXE SIEGE TRESORERIE PODENSAC	2 791,00	
2184	Mobilier	2 791,00	
Op. 59	REHAB BIBLIOTHEQUES RLP	3 720,00	
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à dis	3 720,00	
Op. 63	MA DE CADILLAC	1 423,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 423,00	
Op. 65	DOCS URBANISME CMNES DU GFP	2 666,00	
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	2 666,00	
Op. 69	IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	25 076,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	25 076,00	
Op. 72	LAC DE LAROMET	37 167,00	
2031	Frais d'études	33 705,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 462,00	
Op. 73	ILE DE RAYMOND	12 475,00	
2031	Frais d'études	12 475,00	
Op. 75	GYMNASE SALLE POLYVALENTE CADILLAC	12 526,00	
21318	Autres bâtiments publics	12 526,00	
Op. 76	PISCINE DE CADILLAC	23 880,00	
2031	Frais d'études	23 880,00	
Op. 81	PARC INFORMATIQUE	143,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	143,00	
Op. 83	ENTREES DE BOURG	34 200,00	
2031	Frais d'études	4 200,00	
2041413	Cmns du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt	30 000,00	
Op. 86	PROGRAMMATION BATIMENTS ADMINISTRATIFS	11 484,00	
2031	Frais d'études	11 484,00	
Op. 87	TOURISME	29 040,00	
2031	Frais d'études	29 040,00	
Op. 88	PREVENTION	2 413,00	
2184	Mobilier	2 413,00	
Op. 94	SOUTIEN ECONOMIQUES	8 794,00	
20421	Pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et é	2 794,00	
20422	Pers. droit privé - Bâtiments et installations	6 000,00	
Op. 95	IMMEUBLE VILLA ROSA	101 623,00	
2184	Mobilier	15 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 614,00	
2313	Constructions	83 009,00	
Op. 96	TERRAIN FAMILIAL LOCATIF	29 500,00	
2313	Constructions	29 500,00	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 702 159,00	1 899 584,00	286 909,08		515 665,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 519 583,28	5 235 208,72	103 451,96		180 922,60
014	Atténuations de produits	2 516 963,00	2 516 962,98			0,02
65	Autres charges de gestion courante	1 632 899,70	1 425 250,31	87 352,28		120 297,11
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	12 371 604,98	11 077 006,01	477 713,32		816 885,65
66	Charges financières	165 712,00	45 576,20	118 986,69		1 149,11
67	Charges exceptionnelles	11 367,00	11 366,75			0,25
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	971 944,22				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	13 520 628,20	11 133 948,96	596 700,01		1 789 979,23
023	Virement à la section d'investissement	532 676,00				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	652 385,00	625 890,19			26 494,81
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 185 061,00	625 890,19			559 170,81
	TOTAL	14 705 689,20	11 759 839,15	596 700,01		2 349 150,04
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges	33 317,00	47 079,41	5 359,04		-19 121,45
70	Produits des services, du domaine et ventes...	1 251 764,00	862 845,79	421 649,34		-32 731,13
73	Impôts et taxes	8 204 885,00	8 041 516,49	2 648,55		160 719,96
74	Dotations et participations	3 199 726,00	2 321 568,69	814 960,67		63 196,64
75	Autres produits de gestion courante	38 704,00	20 679,96			18 024,04
	Total des recettes de gestion courante	12 728 396,00	11 293 690,34	1 244 617,60		190 088,06
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	12 400,00	-17 714,36	171 699,15		-141 584,79
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	12 740 796,00	11 275 975,98	1 416 316,75		48 503,27
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	100 836,00	100 835,90			0,10
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	100 836,00	100 835,90			0,10
	TOTAL	12 841 632,00	11 376 811,88	1 416 316,75		48 503,37
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 864 057,20				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRE

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID: 033-200069581-20200304-D2020044-DE A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	161 410,00			161 410,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	42 009,00			42 009,00
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	4 506 276,00	1 937 192,91	794 502,00	1 774 581,09
	Total des dépenses d'équipement	4 709 695,00	1 937 192,91	794 502,00	1 978 000,09
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	457 723,00	458 089,41		-366,41
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	144 439,00			
	Total des dépenses financières	602 162,00	458 089,41		144 072,59
45...	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 311 857,00	2 395 282,32	794 502,00	2 122 072,68
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	100 836,00	100 835,90		0,10
041	Opérations patrimoniales	1 213 192,44	1 213 192,44		
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 314 028,44	1 314 028,34		0,10
	TOTAL	6 625 885,44	3 709 310,66	794 502,00	2 122 072,78
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	83 361,37			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	1 318 776,00	680 653,99	382 356,00	255 766,01
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 350 000,00	1 050 000,00		300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours		47 140,56		-47 140,56
	Total des recettes d'équipement	2 668 776,00	1 777 794,55	382 356,00	508 625,45
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	486 494,00	558 284,00		-71 790,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	1 155 723,37	1 155 723,37		
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	1 642 217,37	1 714 007,37		-71 790,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	4 310 993,37	3 491 801,92	382 356,00	436 835,45
021	virement de la section de fonctionnement	532 676,00			
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	652 385,00	625 890,19		26 494,81
041	Opérations patrimoniales	1 213 192,44	1 213 192,44		
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 398 253,44	1 839 082,63		559 170,81
	TOTAL	6 709 246,81	5 330 884,55	382 356,00	996 006,26
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

ID: 1033-200069581-20200304-D2020044-DE II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 186 493,08		2 186 493,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 338 660,68		5 338 660,68
014	Atténuations de produits	2 516 962,98		2 516 962,98
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	1 512 602,59		1 512 602,59
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	164 562,89		164 562,89
67	Charges exceptionnelles	11 366,75		11 366,75
68	Dotations aux amortissements et provisions		625 890,19	625 890,19
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	11 730 648,97	625 890,19	12 356 539,16
	Pour information			
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		100 835,90	100 835,90
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	458 089,41		458 089,41
18	Compte de liaison : affectat*(BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	1 937 192,91		1 937 192,91
19	Différences sur les réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		119 068,18	119 068,18
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles		1 094 124,26	1 094 124,26
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Total des opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	2 395 282,32	1 314 028,34	3 709 310,66
	Pour information			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			83 361,37

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	52 438,45		52 438,45
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 284 495,13		1 284 495,13
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	8 044 165,04		8 044 165,04
74	Dotations et participations	3 136 529,36		3 136 529,36
75	Autres produits de gestion courante	20 679,96		20 679,96
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	153 984,79	100 835,90	254 820,69
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	12 692 292,73	100 835,90	12 793 128,63
	Pour information			
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			1 864 057,20

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	558 284,00		558 284,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 155 723,37		1 155 723,37
13	Subventions d'investissement	680 653,99		680 653,99
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 050 000,00		1 050 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	47 140,56	1 213 192,44	1 260 333,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		625 890,19	625 890,19
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	<i>Total des opérations pour compte de tiers</i>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	<i>Stocks</i>			
	Recettes d'investissement - Total	3 491 801,92	1 839 082,63	5 330 884,55
	Pour information			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 702 159,00	1 899 584,00	286 909,08		515 665,92
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à amé	380 250,00	321 503,98	24 838,04		33 907,98
60611	Eau et assainissement	19 453,00	12 858,29	370,00		6 224,71
60612	Énergie - électricité	83 854,00	58 577,74	9 326,16		15 950,10
60613	Chauffage urbain	29 464,00	15 620,49	4 719,63		9 123,88
60621	Combustibles	4 630,00	8 341,07	2 738,47		-6 449,54
60622	Carburants	35 010,00	22 354,50	1 352,83		11 302,67
60623	Alimentation	52 642,00	30 491,80	3 762,73		18 387,47
60624	Produits de traitement	2 405,00	1 173,99	505,90		725,11
60628	Autres fournitures non stockées	5 450,00	2 712,24	289,00		2 448,76
60631	Fournitures d'entretien	22 615,00	17 641,98	1 250,98		3 722,04
60632	Fournitures de petit équipement	38 230,00	28 156,73	6 343,55		3 729,72
60633	Fournitures de voirie	4 350,00	4 174,83	585,00		-409,83
60636	Vêtements de travail	6 250,00	5 007,94	1 172,90		69,16
6064	Fournitures administratives	35 160,00	23 657,86	1 127,88		10 374,26
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	60 880,00	52 562,31	6 980,82		1 336,87
6068	Autres matières et fournitures	44 234,00	30 638,59	6 421,16		7 174,25
611	Contrats de prestations de services	375 288,00	281 937,06	48 041,91		45 309,03
6122	Crédit-bail mobilier	11 580,00	8 539,66			3 040,34
6132	Locations immobilières	22 480,00	18 095,60	4 500,00		-115,60
6135	Locations mobilières	50 740,00	41 100,13	2 611,38		7 028,49
61521	Terrains	12 250,00	14 601,22	1 113,32		-3 464,54
615221	Bâtiments publics	26 550,00	12 290,01	680,00		13 579,99
615228	Autres bâtiments		-16 146,34	16 146,34		
615231	Voiries	218 400,00	149 972,02	3 618,00		64 809,98
615232	Réseaux	103 600,00	107 462,32			-3 862,32
61551	Matériel roulant	33 700,00	20 678,09	2 539,67		10 482,24
61558	Autres biens mobiliers	4 400,00	2 790,22	1 923,90		-314,12
6156	Maintenance	105 062,00	65 367,74	149,81		39 544,45
6161	Multirisques	23 835,00	20 734,16			3 100,84
6168	Autres		1 208,74			-1 208,74
617	Études et recherches	75 000,00	25 166,00	6 994,00		42 840,00
6182	Documentation générale et technique	24 396,00	12 876,35	234,00		11 285,65
6184	Versements à des organismes de formation	48 000,00	11 929,40	100,00		35 970,60
6188	Autres frais divers	214 545,00	162 186,77	29 988,97		22 369,26
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00	1 933,38			566,62
6226	Honoraires	31 100,00	20 076,80	1 249,00		9 774,20
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	416,88			5 583,12
6228	Divers	6 000,00				6 000,00
6231	Annonces et insertions	7 100,00	9 882,88			-2 782,88
6232	Fêtes et cérémonies	12 050,00	3 996,46	350,00		7 703,54
6236	Catalogues et imprimés	69 900,00	38 682,89	7 957,00		23 260,11
6238	Divers	750,00	13 379,08			-12 629,08
6241	Transports de biens	300,00	683,20			-383,20
6247	Transports collectifs	99 315,00	56 939,16	5 179,00		37 196,84
6251	Voyages et déplacements	35 100,00	21 720,83	452,98		12 926,19
6255	Frais de déménagement			2 897,00		-2 897,00
6256	Missions	1 500,00				1 500,00
6257	Réceptions	2 700,00				2 700,00
6261	Frais d'affranchissement	26 910,00	21 141,67	1 277,71		4 490,62
6262	Frais de télécommunications	73 973,00	69 666,96	9 113,85		-4 807,81
627	Services bancaires et assimilés	1 855,00	2 560,48	69,55		-775,03
6281	Concours divers (cotisations...)	968,00	905,00			63,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	36 744,00	25 766,48	6 777,89		4 199,63
62875	Aux communes membres du GFP	42 541,00	-16 720,75	57 338,75		1 923,00

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES

DEPENSES
ID: 033-200069581-20200304-D2020044-DE A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
62878	A d'autres organismes	9 000,00	199,89	3 800,00		5 000,11
6288	Autres services extérieurs	18 830,00	6 684,30	20,00		12 125,70
63512	Taxes foncières	18 170,00	12 767,11			5 402,89
63513	Autres impôts locaux	550,00	525,00			25,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		270,76			-270,76
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organis	23 600,00	31 842,05			-8 242,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 519 583,28	5 235 208,72	103 451,96		180 922,60
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	106 543,00	-2 821,28	95 975,28		13 389,00
6218	Autre personnel extérieur	14 500,00	19 538,93	3 800,00		-8 838,93
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	17 594,76	16 276,02			1 318,74
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle			1 200,00		-1 200,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	68 121,65	63 001,52			5 120,13
64111	Rémunération principale	2 158 864,29	2 032 238,83			126 625,46
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	53 296,48	56 910,44			-3 613,96
64118	Autres indemnités.	275 670,39	250 773,71			24 896,68
64131	Rémunérations	1 222 048,20	1 173 345,56			48 702,64
64138	Autres indemnités		187,35			-187,35
6417	Rémunérations des apprentis	20 810,64	21 352,66	1 869,88		-2 411,90
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	684 889,00	711 227,44			-26 338,44
6453	Cotisations aux caisses de retraites	723 892,17	669 868,55			54 023,62
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	49 467,65	46 508,11			2 959,54
6455	Cotisations pour assurance du personnel	78 011,00	134 750,02			-56 739,02
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	874,05				874,05
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	32 000,00	30 843,00			1 157,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 500,00	11 207,86	606,80		-4 314,66
6478	Autres charges sociales diverses	5 500,00				5 500,00
014	Atténuations de produits	2 516 963,00	2 516 962,98			0,02
739211	Attribution de compensation	2 228 413,00	2 228 412,98			0,02
739221	FNGIR	288 550,00	288 550,00			
65	Autres charges de gestion courante	1 632 899,70	1 425 250,31	87 352,28		120 297,11
6531	Indemnités	133 386,48	126 637,36			6 749,12
6532	Frais de mission	15 000,00				15 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 602,22	5 662,68			-60,46
6535	Formation	42 599,00				42 599,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin d			340,02		-340,02
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	2 891,05			1 108,95
6542	Créances éteintes	1 000,00	737,26			262,74
65548	Autres contributions	164 246,00	108 086,60	200,00		55 959,40
6558	Autres contributions obligatoires			35,00		-35,00
657341	Communes membres du GFP	28 000,00	9 607,50			18 392,50
657348	Autres communes	1 000,00				1 000,00
657351	GFP de rattachement		112,00			-112,00
657358	Autres groupements	2 000,00	46 419,98			-44 419,98
657364	A caractère industriel et commercial	51 215,00	61 215,00			-10 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	10 000,00		336,00		9 664,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	1 172 651,00	1 054 940,56	86 441,26		31 269,18
65888	Autres	2 200,00	8 940,32			-6 740,32
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		12 371 604,98	11 077 006,01	477 713,32		816 885,65
66	Charges financières (b)	165 712,00	45 576,20	118 986,69		1 149,11
66111	Intérêts réglés à l'échéance	163 612,00	174 416,35			-10 804,35
66112	Intérêts - rattachement des icne		-129 890,15	118 986,69		10 903,46
6688	Autres	2 100,00	1 050,00			1 050,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
67	Charges exceptionnelles (c)	11 367,00	11 366,75			0,25
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00	534,00			-34,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 867,00	10 549,02			-1 682,02
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	283,73			1 716,27
022	Dépenses imprévues (d)	971 944,22				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d		13 520 628,20	11 133 948,96	596 700,01		1 789 979,23
023	Virement à la section d'investissement	532 676,00				532 676,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	652 385,00	625 890,19			26 494,81
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	652 385,00	625 890,19			26 494,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 185 061,00	625 890,19			559 170,81
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 185 061,00	625 890,19			559 170,81
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		14 705 689,20	11 759 839,15	596 700,01		2 349 150,04
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	118 986,69
Montant des ICNE de l'exercice N-1	129 890,15
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-10 903,46

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

D 33-20009581-20200304-D202004-DEA2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges	33 317,00	47 079,41	5 359,04		-19 121,45
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	33 317,00	47 079,41	5 359,04		-19 121,45
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	1 251 764,00	862 846,79	421 649,34		-32 731,13
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	24 360,00	20 644,80	4 060,36		-345,16
704	Travaux		695,21			-695,21
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	39 150,00	37 933,57			1 216,43
70632	A caractère de loisirs	335 843,00	382 987,93			-47 144,93
7066	Redevances et droits des services à caractère social	324 450,00	313 988,56			10 461,44
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseign	34 700,00	33 519,12			1 180,88
7078	Autres marchandises	100,00	853,60			-753,60
70841	Aux budgets annexes, régies municipales, c.c.a.s. et caisse		-933,36	297 883,72		-296 950,36
70845	Aux communes membres du GFP		4 909,28			-4 909,28
70848	Aux autres organismes		7 408,63	43 020,30		-50 428,93
70872	Par les budgets annexes et les régies municipales	354 750,00		24 130,80		330 619,20
70875	Par les communes membres du GFP	58 220,00	59 379,97			-1 159,97
70878	Par d'autres redevables	80 191,00	1 458,48	52 554,18		26 178,36
73	Impôts et taxes	8 204 885,00	8 041 516,49	2 648,55		160 719,96
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 172 736,00	4 316 921,62			-144 185,62
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	896 069,00	897 148,00			-1 079,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	191 915,00	195 683,00			-3 768,00
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de rése	98 514,00	83 453,00			15 061,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 135 948,00	2 137 875,00			-1 929,00
73211	Attribution de compensation	1 768,00	1 768,00			
73221	FNGIR	288 550,00				288 550,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	363 280,00	363 280,00			
7328	Autres fiscalités reversées	26 607,00				26 607,00
7336	Droits de place	4 500,00	4 225,00			275,00
7362	Taxes de séjour	25 000,00	41 162,87	2 648,55		-18 811,42
74	Dotations et participations	3 199 726,00	2 321 568,69	814 960,67		63 196,64
74124	Dotation d'intercommunalité	717 938,00	717 938,00			
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	553 472,00	553 472,00			
744	FCTVA	23 480,00	21 963,47			1 516,53
74718	Autres	2 000,00	20 711,60			-18 711,60
7472	Régions	43 000,00	4 500,00			38 500,00
7473	Départements	114 363,00	76 543,32	47 127,29		-9 307,61
74741	Communes membres du GFP	5 200,00	4 850,00	925,00		-575,00
7478	Autres organismes	1 461 957,00	642 377,30	768 908,38		52 671,32
748311	Compensation des pertes de bases d'imposition à la	53,00				53,00
74832	Attribution du fonds départemental de la taxe professionnell	5 000,00	4 818,00			182,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	74 448,00	75 580,00			-1 132,00
74834	État - compensation au titre des exonérations des taxes fonc	984,00	984,00			
74835	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habi	197 831,00	197 831,00			
75	Autres produits de gestion courante	38 704,00	20 679,96			18 024,04
752	Revenus des immeubles	38 704,00	20 678,88			18 025,12
7588	Autres produits divers de gestion courante		1,08			-1,08
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)		12 728 396,00	11 293 690,34	1 244 617,60		190 088,06
77	Produits exceptionnels (b)	12 400,00	-17 714,36	171 699,15		-141 584,79
7713	Libéralités reçues	10 000,00	3 000,00			7 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		87 881,66	1 092,15		-88 973,81
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par l		45 794,68			-45 794,68
7788	Produits exceptionnels divers	2 400,00	-154 390,70	170 607,00		-13 816,30

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b		12 740 796,00	11 275 975,98	1 416 316,75		48 503,27
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 836,00	100 835,90			0,10
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au co	100 836,00	100 835,90			0,10
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 836,00	100 835,90			0,10
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		12 841 632,00	11 376 811,88	1 416 316,75		48 503,37
Pour information R 002 Excédent fonctionnement reporté de N-1		1 864 057,20				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

DEPENSES

B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	161 410,00			161 410,00
2031	Frais d'études	161 410,00			161 410,00
21	Immobilisations corporelles	42 009,00			42 009,00
2181	Installations générales, agencements et aménagemen	42 009,00			42 009,00
	Op. equ : 24 - ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER	31 482,00	9 081,60	21 738,00	662,40
	Op. equ : 27 - MA ILLATS	35 400,00	3 901,20	31 480,00	18,80
	Op. equ : 29 - SITE INTERNET CDC	14 460,00	14 460,00		
	Op. equ : 30 - AIRES ACCUEIL GENS DU VOYAGE	3 114,00	2 580,00		534,00
	Op. equ : 37 - MA PORTETS	1 860,00		1 860,00	
	Op. equ : 39 - AQUISITION MATS SERVICE ENFANCE JEU	6 232,00	1 882,75	3 117,00	1 232,25
	Op. equ : 41 - MA PREIGNAC	739,00	738,68		0,32
	Op. equ : 50 - ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	15 736,00	14 499,09	1 236,00	0,91
	Op. equ : 51 - MEDIATHEQUE - SIEGE CDC	41 195,00	4 067,46	12 762,00	24 365,54
	Op. equ : 52 - ANNEXE SIEGE CDC GARE PODENSAC	20 645,00	4 293,78	519,00	15 832,22
	Op. equ : 53 - ANNEXE SIEGE CDC ROUTE DE BRANNE	2 490,00	2 438,31		51,69
	Op. equ : 54 - RESEAU LECTURE PUBLIQUE	8 900,00	1 558,42	5 352,00	1 989,58
	Op. equ : 55 - BATIMENT 15 COURS XAVIER MOREAU POD	20 136,00	20 136,00		
	Op. equ : 56 - ANNEXE SIEGE TRESORERIE PODENSAC	46 800,00	1 248,00	2 791,00	42 761,00
	Op. equ : 57 - MDP de Barsac	10 000,00			10 000,00
	Op. equ : 58 - MA de CERONS	131 172,00	48 328,16		82 843,84
	Op. equ : 59 - REHAB BIBLIOTHEQUES RLP	16 900,00	9 256,86	3 720,00	3 923,14
	Op. equ : 60 - ATELIERS RIONS	16 527,00	15 626,30		900,70
	Op. equ : 61 - MATERIELS SERVICE TECHNIQUE	829,00			829,00
	Op. equ : 63 - MA DE CADILLAC	10 565,00	4 993,66	1 423,00	4 148,34
	Op. equ : 64 - ACQUISITION FONCIERE	100 000,00			100 000,00
	Op. equ : 65 - DOCS URBANISME CMNES DU GFP	104 916,00	17 466,14	2 666,00	84 783,86
	Op. equ : 66 - ELABORATION DU PLUI	201 855,00	103 273,86		98 581,14
	Op. equ : 67 - COUVERTURE NUMERIQUE TERRITOIRE CDC	40 954,00	40 954,00		
	Op. equ : 69 - IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	199 325,00	166 249,54	25 076,00	7 999,46
	Op. equ : 70 - ORTERRA	60 000,00			60 000,00
	Op. equ : 72 - LAC DE LAROMET	102 163,00	65 415,36	37 167,00	-419,36
	Op. equ : 73 - ILE DE RAYMOND	109 560,00	26 371,76	12 475,00	70 713,24
	Op. equ : 75 - GYMNASSE SALLE POLYVALENTE CADILLAC	58 000,00		12 526,00	45 474,00
	Op. equ : 76 - PISCINE DE CADILLAC	136 360,00	16 800,00	23 880,00	95 680,00
	Op. equ : 78 - VESTIAIRES STADE FOOT STE CROIX DU	15 684,00	11 338,37		4 246,63
	Op. equ : 80 - ACCUEIL DE LOISIRS DE CADILLAC	10 664,00	10 507,94		156,06
	Op. equ : 81 - PARC INFORMATIQUE	80 999,00	80 763,78	143,00	102,22
	Op. equ : 82 - PARC VEHICULES	2 420,00	1 616,90		803,10
	Op. equ : 83 - ENTREES DE BOURG	34 200,00		34 200,00	
	Op. equ : 84 - PONTON DE CADILLAC	477 207,00	433 888,22		43 318,78
	Op. equ : 85 - AMENAGEMENT URBAIN	145 640,00	145 140,00		500,00
	Op. equ : 86 - PROGRAMMATION BATIMENTS ADMINISTRAT	22 304,00	9 876,00	11 484,00	944,00
	Op. equ : 87 - TOURISME	55 220,00		29 040,00	26 180,00
	Op. equ : 88 - PREVENTION	9 962,00	2 180,34	2 413,00	5 368,66
	Op. equ : 89 - POLE SOCIAL CADILLAC	19 465,00	19 314,18		150,82
	Op. equ : 90 - POLE SOCIAL PAILLET	1 103,00	134,69		968,31
	Op. equ : 91 - RESTAURANT LAROMET	54 000,00			54 000,00
	Op. equ : 92 - LAC AUX BRANCHES	6 705,00	4 305,00		2 400,00
	Op. equ : 93 - RESTAURANT CAFE DE LA LIBERTE	4 800,00			4 800,00
	Op. equ : 94 - SOUTIEN ECONOMIQUES	35 500,00	21 057,47	8 794,00	5 648,53

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	Op. equ : 95 - IMMEUBLE VILLA ROSA	275 356,00	172 346,87	101 623,00	1 386,13
	Op. equ : 96 - TERRAIN FAMILIAL LOCATIF	666 761,00	21 009,60	29 500,00	616 251,40
	Op. equ : 97 - VIDEO SURVEILLANCE	5 500,00			5 500,00
	Op. equ : 98 - IMMEUBLE 29/31 RUE CAZEAUX CAZALET	100 400,00			100 400,00
	Op. equ : 99 - IMMEUBLE 11 PLACE GAMBETTA PAILLET	6 000,00	4 650,00		1 350,00
	Op. equ : 100 - SUBV EQUIPEMENT AUX COMMUNES DU GF	89 514,00	89 513,17		0,83
	Op. equ : 212 - PROG. VOIRIE 2012	42 692,00		42 692,00	
	Op. equ : 216 - PROG. VOIRIE 2016	100,00	96,22		3,78
	Op. equ : 218 - PROG. VOIRIE 2018	545 865,00	309 523,23	90 655,00	145 686,77
	Op. equ : 219 - PROG. VOIRIE 2019	250 000,00	4 320,00	244 170,00	1 510,00
Total des dépenses d'équipement		4 709 695,00	1 937 192,91	794 502,00	1 978 000,09
16	Emprunts et dettes assimilées	457 723,00	458 089,41		-366,41
1641	Emprunts en euros	457 723,00	458 089,41		-366,41
020	Dépenses imprévues	144 439,00			
Total des dépenses financières		602 162,00	458 089,41		144 072,59
TOTAL DEPENSES REELLES		5 311 857,00	2 395 282,32	794 502,00	2 122 072,68
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	100 836,00	100 835,90		0,10
	Reprises sur autofinancement antérieur	100 836,00	100 835,90		0,10
13911	Subventions d'investissement	38 141,00	38 140,77		0,23
13912	Subventions d'investissement	6 436,00	6 435,61		0,39
13913	Subventions d'investissement	27 215,00	26 469,49		745,51
13918	Subventions d'investissement	27 644,00	28 390,03		-746,03
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	1 400,00	1 400,00		
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales	1 213 192,44	1 213 192,44		
2031	Frais d'études	119 068,18	119 068,18		
2112	Terrains de voirie	108 207,36	108 207,36		
2132	Immeubles de rapport	980 139,42	980 139,42		
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	540,00	540,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	5 237,48	5 237,48		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 314 028,44	1 314 028,34		0,10
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		6 625 885,44	3 709 310,66	794 502,00	2 122 072,78
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		83 361,37			

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

RECETTES
D 033-200069581-20200304-D2020044-DE B2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 318 776,00	680 653,99	382 356,00	255 766,01
1311	État et établissements nationaux	414 068,00	179 501,34	114 567,00	119 999,66
1312	Régions	270 654,00	279 792,50	55 683,00	-64 821,50
1313	Départements	390 467,00	25 892,00	178 497,00	186 078,00
13141	Communes membres du GFP	925,00			925,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels		38 801,40		-38 801,40
1318	Autres	113 886,00	27 890,60	33 609,00	52 386,40
1346	Participations pour voirie et réseaux	128 776,00	128 776,15		-0,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 350 000,00	1 050 000,00		300 000,00
1641	Emprunts en euros	1 350 000,00	1 050 000,00		300 000,00
23	Immobilisations en cours		47 140,56		-47 140,56
238	Avances et acomptes versées sur commandes d'immobi		47 140,56		-47 140,56
Total des recettes d'équipement		2 668 776,00	1 777 794,55	382 356,00	508 625,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 642 217,37	1 714 007,37		-71 790,00
10222	FCTVA	486 494,00	558 284,00		-71 790,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 155 723,37	1 155 723,37		
Total des recettes financières		1 642 217,37	1 714 007,37		-71 790,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 310 993,37	3 491 801,92	382 356,00	436 835,45
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	532 676,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	652 385,00	625 890,19		26 494,81
2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbani	7 846,00	11 122,84		-3 276,84
28031	Amortissements des frais d'études	60 839,00	1 610,00		59 229,00
28041411	Cmns du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	10 376,00	10 375,69		0,31
28041412	Cmns du GFP - Bâtiments et installations	20 224,00	20 224,41		-0,41
28041413	Cmns du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt	12 751,00	12 750,79		0,21
28041583	Autres groupements - Projets d'infrastructures d'i	1 630,00			1 630,00
28051	Concessions et droits similaires	29 630,00	30 152,38		-522,38
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	495,00	494,55		0,45
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	19 826,00	21 553,16		-1 727,16
281318	Autres bâtiments publics	168 583,00	179 142,68		-10 559,68
28132	Immeubles de rapport	7 696,00	7 695,90		0,10
28135	Installations générales, agencements, aménagements	19 868,00	24 062,48		-4 194,48
28138	Autres constructions	14 875,00	9 989,55		4 885,45
28141	Bâtiments publics	12 887,00	33 364,11		-20 477,11
28151	Réseaux de voirie	2 586,00	5 203,79		-2 617,79
28152	Installations de voirie	4 210,00	2 402,18		1 807,82
281533	Réseaux câblés	1 838,00	1 838,15		-0,15
281538	Autres réseaux	2 785,00	2 784,75		0,25
281571	Matériel roulant	30 360,00	30 359,67		0,33
281578	Autre matériel et outillage de voirie	578,00	578,31		-0,31
28158	Autres installations, matériel et outillage techni	34 313,00	37 840,86		-3 527,86
28181	Installations générales, agencements et aménagemen	2 822,00	2 246,72		575,28
28182	Matériel de transport	7 333,00	7 332,10		0,90
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	28 916,00	29 522,56		-606,56
28184	Mobilier	45 664,00	38 211,17		7 452,83
28188	Autres immobilisations corporelles	103 454,00	105 031,39		-1 577,39
Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement		1 185 061,00	625 890,19		559 170,81
041	Opérations patrimoniales	1 213 192,44	1 213 192,44		

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
2312	Agencements et aménagements de terrains	953 253,42	953 253,42		
2313	Constructions	227 815,54	227 815,54		
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	32 123,48	32 123,48		
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 398 253,44	1 839 082,63		559 170,81
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		6 709 246,81	5 330 884,55	382 356,00	996 006,26
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

UD 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24
LIBELLE : ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
DEPENSES		31 482,00	A 9 081,60	21 738,00	662,40	B	54 892,27
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	30 820,00	9 081,60	21 738,00	0,40		47 828,36
2051	Concessions et droits similaires	30 820,00	9 081,60	21 738,00	0,40		47 828,36
21	Immobilisations corporelles	662,00			662,00		7 063,91
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	662,00			662,00		6 026,76
2184	Mobilier						1 037,15
2188	Autres immobilisations corporelles						

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-9 081,60	D-B -54 892,27

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27
LIBELLE : MA ILLATS

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		35 400,00	A 3 901,20	31 480,00	18,80	B 9 374,40
21	Immobilisations corporelles	35 400,00	3 901,20	31 480,00	18,80	9 374,40
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
21318	Autres bâtiments publics					
2135	Installations générales, agencements, aménagements	35 400,00		31 480,00	3 920,00	
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles		3 901,20		-3 901,20	9 374,40

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-3 901,20	D-B -9 374,40

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

S E D

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

D 0320009561-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 29

LIBELLE : SITE INTERNET CDC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		14 460,00	A 14 460,00			B 20 280,00
20	Immobilisations Incorporelles(sauf le 2	14 460,00	14 460,00			20 280,00
2031	Frais d'études	14 460,00			14 460,00	
2032	Frais de recherche et de développement					
2051	Concessions et droits similaires		14 460,00		-14 460,00	20 280,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-14 460,00	D-B -20 280,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30
LIBELLE : AIRES ACCUEIL GENS DU VOYAGE

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		3 114,00	A 2 580,00		534,00	B 18 176,82
21	Immobilisations corporelles	3 114,00	2 580,00		534,00	18 176,82
2111	Terrains nus					950,82
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	3 114,00	2 580,00		534,00	17 226,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions					
2315	Installations, matériel et outillage techniques					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
1311	État et établissements nationaux					
1313	Départements					
1316	Autres établissements publics locaux					
1318	Autres					
21	Immobilisations corporelles					
2111	Terrains nus					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-2 580,00	D-B -18 176,82

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID: F033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37

LIBELLE : MA PORTETS

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		1 860,00	A	1 860,00		B 10 371,60
21	Immobilisations corporelles	1 860,00		1 860,00		10 371,60
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
21318	Autres bâtiments publics					4 574,40
2188	Autres immobilisations corporelles	1 860,00		1 860,00		5 797,20

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B -10 371,60

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 39
LIBELLE : AQUISITION MATS SERVICE ENFANCE JEUNESSE

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		6 232,00	A 1 882,75	3 117,00	1 232,25	B 34 476,16
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					17 978,40
2051	Concessions et droits similaires					17 978,40
21	Immobilisations corporelles	6 232,00	1 882,75	3 117,00	1 232,25	16 497,76
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					8 748,00
2184	Mobilier		1 366,75		-1 366,75	2 343,34
2188	Autres immobilisations corporelles	6 232,00	516,00	3 117,00	2 599,00	5 406,42

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-1 882,75	D-B -34 476,16

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

1010320003581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41

LIBELLE : MA PREIGNAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		739,00	A 738,68		0,32	B 3 108,68
20	Immobilisations Incorporelles(sauf le 2					
2051	Concessions et droits similaires					
21	Immobilisations corporelles	739,00	738,68		0,32	3 108,68
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
21318	Autres bâtiments publics	739,00			739,00	
21538	Autres réseaux		738,68		-738,68	738,68
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défen					
2163	Matériel de bureau et matériel informatique					
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles					2 370,00
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions					
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
1311	État et établissements nationaux					
13141	Communes membres du GFP					
1318	Autres					
23	Immobilisations en cours					
238	Avances et acomptes versées sur commandes d'immobi					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-738,68	D-B -3 108,68

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50
LIBELLE : ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		15 736,00	A 14 499,09	1 236,00	0,91	B 27 915,13
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2051	Concessions et droits similaires					
21	Immobilisations corporelles	15 736,00	14 499,09	1 236,00	0,91	27 915,13
2181	Installations générales, agencements et aménagemen		4 440,00		-4 440,00	4 440,00
2184	Mobilier					6 323,92
2188	Autres immobilisations corporelles	15 736,00	10 059,09	1 236,00	4 440,91	17 151,21

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-14 499,09	D-B -27 915,13

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

UD 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 51
LIBELLE : MEDIATHEQUE - SIEGE CDC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		41 195,00	A 4 067,46	12 762,00	24 365,54	B 29 200,35
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	7 110,00			7 110,00	7 110,00
2031	Frais d'études	7 110,00			7 110,00	7 110,00
2051	Concessions et droits similaires					
21	Immobilisations corporelles	34 085,00	4 067,46	12 762,00	17 255,54	20 170,35
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
21318	Autres bâtiments publics	29 420,65		12 762,00	16 658,65	3 696,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements		1 464,48		-1 464,48	1 888,76
21533	Réseaux câblés					3 381,43
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 122,00			1 122,00	
2184	Mobilier	1 982,35	1 963,98		18,37	6 647,16
2188	Autres immobilisations corporelles	1 560,00	639,00		921,00	4 557,00
23	Immobilisations en cours					1 920,00
2313	Constructions					1 920,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
1312	Régions					
1313	Départements					
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-4 067,46	D-B -29 200,35

III - VOTE DU BUDGET	B3
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 52
LIBELLE : ANNEXE SIEGE CDC GARE PODENSAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		20 645,00	A 4 293,78	519,00	15 832,22	B 6 324,21
21	Immobilisations corporelles	20 645,00	4 293,78	519,00	15 832,22	6 324,21
21318	Autres bâtiments publics	15 216,00			15 216,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements		835,20		-835,20	835,20
21533	Réseaux câblés					
21538	Autres réseaux					
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	1 246,26			1 246,26	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					
2184	Mobilier	4 182,74	3 458,58	519,00	205,16	5 489,01
2188	Autres immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 000,00	C		1 000,00	D
13	Subventions d'investissement	1 000,00			1 000,00	
1318	Autres	1 000,00			1 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées					
1641	Emprunts en euros					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-4 293,78	D-B -6 324,21

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

LIB 03-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 53
LIBELLE : ANNEXE SIEGE CDC ROUTE DE BRANNE

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		2 490,00	A 2 438,31		51,69	B 3 316,04
21	Immobilisations corporelles	2 490,00	2 438,31		51,69	3 316,04
21318	Autres bâtiments publics					
2135	Installations générales, agencements, aménagements					877,73
21538	Autres réseaux					
2161	Installations générales, agencements et aménagemen					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					
2184	Mobilier	2 490,00	2 438,31		51,69	2 438,31
2188	Autres immobilisations corporelles					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-2 438,31	D-B -3 316,04

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 54
LIBELLE : RESEAU LECTURE PUBLIQUE

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		8 900,00	A 1 558,42	5 352,00	1 989,58	B 13 010,21
20	Immobilisations Incorporelles(sauf le 2					
2033	Frais d'insertion					
2051	Concessions et droits similaires					
21	Immobilisations corporelles	8 900,00	1 558,42	5 352,00	1 989,58	13 010,21
2168	Autres collections et oeuvres d'art					
21738	Autres constructions					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 900,00		505,00	2 395,00	
2184	Mobilier	6 000,00	1 152,42	4 847,00	0,58	6 377,42
2188	Autres immobilisations corporelles		406,00		-406,00	6 632,79
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D 1 344,00
13	Subventions d'investissement					1 344,00
1313	Départements					1 344,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-1 558,42	D-B -11 666,21

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Lib 1033-200069561-20200304-D202004-DEB3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 55
LIBELLE : BATIMENT 15 COURS XAVIER MOREAU PODENSAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		20 136,00	A 20 136,00			B 79 376,40
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	6 600,00			6 600,00	
2031	Frais d'études	6 600,00			6 600,00	
2033	Frais d'insertion					
21	Immobilisations corporelles	13 536,00			13 536,00	48 000,00
2111	Terrains nus					48 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	13 536,00			13 536,00	
21318	Autres bâtiments publics					
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours		20 136,00		-20 136,00	31 376,40
2313	Constructions		20 136,00		-20 136,00	31 376,40

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-20 136,00	D-B -79 376,40

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56
LIBELLE : ANNEXE SIEGE TRESORERIE PODENSAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		46 800,00	A 1 248,00	2 791,00	42 761,00	B 35 078,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 2		282,00		-282,00	1 056,00
2051	Concessions et droits similaires		282,00		-282,00	1 056,00
21	Immobilisations corporelles	46 800,00	966,00	2 791,00	43 043,00	34 022,02
2135	Installations générales, agencements, aménagements		966,00		-966,00	5 435,74
2141	Constructions sur soi d'autrui - bâtiments publics	42 000,00			42 000,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					6 783,60
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					19 992,39
2184	Mobilier	4 800,00		2 791,00	2 009,00	1 810,29
2188	Autres immobilisations corporelles					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
1311	État et établissements nationaux					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-1 248,00	D-B -35 078,02

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 57

LIBELLE : MDP de Barsac

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		10 000,00	A		10 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2031	Frais d'études					
2033	Frais d'insertion					
23	Immobilisations en cours	10 000,00			10 000,00	
2313	Constructions					
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une	10 000,00			10 000,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
16	Emprunts et dettes assimilées					
1641	Emprunts en euros					

Soide du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 58

LIBELLE : MA de CERONS

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		131 172,00	A 48 328,16		82 843,84	B 49 760,64
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	10 200,00	23 772,00		-13 572,00	23 772,00
2031	Frais d'études	10 200,00	22 800,00		-12 600,00	22 800,00
2033	Frais d'insertion		972,00		-972,00	972,00
21	Immobilisations corporelles					1 432,48
2111	Terrains nus					1 432,48
2126	Autres agencements et aménagements de terrains					
21318	Autres bâtiments publics					
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours	120 972,00	24 556,16		96 415,84	24 556,16
2313	Constructions	120 972,00	24 556,16		96 415,84	24 556,16

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-48 328,16	D-B -49 760,64

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

S E C U

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

D20200304-D2020044-DEB3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 59
LIBELLE : REHAB BIBLIOTHEQUES RLP

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		16 900,00	A 9 256,86	3 720,00	3 923,14	B 26 909,37
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 2					
2031	Frais d'études					
21	Immobilisations corporelles	7 840,00	9 256,86		-1 416,86	26 909,37
21538	Autres réseaux					7 591,75
21738	Autres constructions					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 140,00			2 140,00	
2184	Mobilier	5 700,00	8 665,37		-2 985,37	17 422,05
2166	Autres immobilisations corporelles		571,49		-571,49	1 895,57
23	Immobilisations en cours	9 060,00		3 720,00	5 340,00	
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une	9 060,00		3 720,00	5 340,00	

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-9 256,86	D-B -26 909,37

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 60
LIBELLE : ATELIERS RIONS

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		16 527,00	A 15 626,30		900,70	B 19 301,90
204	Subventions d'équipement versées					
204112	État - Bâtiments et installations					
2041411	Cmns du GFP - Biens mobiliers, matériel et études					
2041412	Cmns du GFP - Bâtiments et installations					
21	Immobilisations corporelles	16 527,00	15 626,30		900,70	19 301,90
21318	Autres bâtiments publics		3 767,30		-3 767,30	7 442,90
2135	Installations générales, agencements, aménagements	16 527,00			16 527,00	
21731	Bâtiments publics					
21751	Réseaux de voirie		11 859,00		-11 859,00	11 859,00
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions					
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-15 626,30	D-B -19 301,90

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Lib 133 200069581-20200304-D2020044-DE

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 61
LIBELLE : MATERIELS SERVICE TECHNIQUE

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		829,00	A		829,00	B 6 040,38
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2051	Concessions et droits similaires					
21	Immobilisations corporelles	829,00			829,00	6 040,38
21571	Matériel roulant					
21578	Autre matériel et outillage de voirie	829,00			829,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni					6 040,38
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
16	Emprunts et dettes assimilées					
1641	Emprunts en euros					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B -6 040,38

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 63
LIBELLE : MA DE CADILLAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		10 565,00	A 4 993,66	1 423,00	4 148,34	B 11 902,70
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2031	Frais d'études					
2051	Concessions et droits similaires					
21	Immobilisations corporelles	10 565,00	4 993,66	1 423,00	4 148,34	11 902,70
21318	Autres bâtiments publics	10 565,00		1 423,00	9 142,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					
2184	Mobilier		4 993,66		-4 993,66	10 180,84
2188	Autres immobilisations corporelles					1 721,86
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
1311	État et établissements nationaux					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-4 993,66	D-B -11 902,70

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

UD 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 64
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
	DEPENSES	100 000,00	A		100 000,00	B 108,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	100 000,00			100 000,00	108,00
2033	Frais d'insertion	100 000,00			100 000,00	108,00
21	Immobilisations corporelles					
21318	Autres bâtiments publics					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B -108,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 65
LIBELLE : DOCS URBANISME CMNES DU GFP

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		104 916,00	A 17 466,14	2 666,00	84 783,86	B 103 203,09
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	104 916,00	17 466,14	2 666,00	84 783,86	103 203,09
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	104 916,00	17 466,14	2 666,00	84 783,86	103 203,09
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		10 000,00	C		10 000,00	D 61 269,06
13	Subventions d'investissement	10 000,00			10 000,00	60 316,00
1311	État et établissements nationaux	10 000,00			10 000,00	60 316,00
13141	Communes membres du GFP					
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					953,06
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre					953,06

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-17 466,14	D-B -41 934,03

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 66

LIBELLE : ELABORATION DU PLUI

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		201 855,00	A 103 273,86		98 581,14	B 121 875,14
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	201 855,00	103 273,86		98 581,14	121 875,14
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	201 855,00	103 273,86		98 581,14	121 875,14
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		64 684,00	C 64 684,00			D 64 684,00
13	Subventions d'investissement	64 684,00	64 684,00			64 684,00
1311	État et établissements nationaux	64 684,00	64 684,00			64 684,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-38 589,86	D-B -57 191,14

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID: F033-200069581-20200304-D2020044-DE-B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 67
LIBELLE : COUVERTURE NUMERIQUE TERRITOIRE CDC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		40 954,00	A 40 954,00			B 40 954,00
204	Subventions d'équipement versées	40 954,00	40 954,00			40 954,00
2041583	Autres groupements - Projets d'infrastructures d'i	40 954,00	40 954,00			40 954,00
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
13141	Communes membres du GFP					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-40 954,00	D-B	-40 954,00

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

L1033200069561-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 68
LIBELLE : OFFICE DE TOURISME DE CADILLAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES			A			B 333 202,93
21	Immobilisations corporelles					333 202,93
2141	Constructions sur sol d'autrui - bâtiments publics					322 164,06
21741	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments publics					
21745	Sol autrui - Instal. géné. (mise à dispo					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles					11 038,87
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		73 150,00	C 38 801,40	34 348,00	0,60	D 140 519,50
13	Subventions d'investissement	73 150,00	38 801,40	34 348,00	0,60	140 519,50
1311	État et établissements nationaux					58 464,70
1312	Régions	34 349,00		34 348,00	1,00	43 253,40
1317	Budget communautaire et fonds structurels		38 801,40		-38 801,40	38 801,40
1318	Autres	38 801,00			38 801,00	

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	38 801,40	D-B -192 683,43

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 69
LIBELLE : IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		199 325,00	A 166 249,54	25 076,00	7 999,46	B 167 413,54
21	Immobilisations corporelles	198 161,00	158 091,95	25 076,00	14 993,05	158 091,95
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
2132	Immeubles de rapport	96 401,00	150 685,78		-54 284,78	150 685,78
2135	Installations générales, agencements, aménagements		6 920,17		-6 920,17	6 920,17
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défen		486,00		-486,00	486,00
2188	Autres immobilisations corporelles	101 760,00		25 076,00	76 684,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
2232	Immeubles de rapport					
23	Immobilisations en cours	1 164,00	8 157,59		-6 993,59	9 321,59
2313	Constructions	1 164,00	8 157,59		-6 993,59	9 321,59
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		17 585,00	C	17 585,00		D 17 585,20
13	Subventions d'investissement	17 585,00		17 585,00		17 585,20
1312	Régions	17 585,00		17 585,00		17 585,20
1321	État et établissements nationaux					
1322	Régions					
1323	Départements					
1346	Participations pour voirie et réseaux					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-166 249,54	D-B -149 828,34

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

D: 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 70

LIBELLE : ORTERRA

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		60 000,00	A		60 000,00	B 21 185,04
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	25 000,00			25 000,00	496,80
2031	Frais d'études	25 000,00			25 000,00	
2033	Frais d'insertion					
2051	Concessions et droits similaires					496,80
21	Immobilisations corporelles	15 000,00			15 000,00	20 688,24
2152	Installations de voirie	15 000,00			15 000,00	19 482,14
2188	Autres immobilisations corporelles					1 206,10
23	Immobilisations en cours	20 000,00			20 000,00	
2313	Constructions	20 000,00			20 000,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
1311	État et établissements nationaux					
1312	Régions					
1318	Autres					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B -21 185,04

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 72
LIBELLE : LAC DE LAROMET

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		102 163,00	A 65 415,36	37 167,00	-419,36	B 78 034,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	86 876,00	53 271,00	33 705,00	-100,00	55 619,64
2031	Frais d'études	86 876,00	53 091,00	33 705,00	80,00	55 439,64
2033	Frais d'insertion					
2051	Concessions et droits similaires		180,00		-180,00	180,00
21	Immobilisations corporelles	15 287,00	12 144,36	3 462,00	-319,36	21 874,36
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	4 800,00	4 800,00			4 800,00
2132	Immeubles de rapport					
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	5 487,00	5 486,40		0,60	15 216,40
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	1 857,96	3 462,00	-319,96	1 857,96
23	Immobilisations en cours					540,00
2313	Constructions					540,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		39 930,00	C	34 930,00	5 000,00	D
13	Subventions d'investissement	39 930,00		34 930,00	5 000,00	
1311	État et établissements nationaux	9 367,00		4 367,00	5 000,00	
1312	Régions	3 750,00		3 750,00		
1313	Départements	26 813,00		26 813,00		
1317	Budget communautaire et fonds structurels					
1318	Autres					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-65 415,36	D-B	-78 034,00

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

5 2 0 2 0

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

D1033200009551-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 73

LIBELLE : ILE DE RAYMOND

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		109 560,00	A 26 371,76	12 475,00	70 713,24	B 41 788,90
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	90 000,00	9 130,00	12 475,00	68 395,00	13 293,65
2031	Frais d'études	90 000,00	8 950,00	12 475,00	68 575,00	13 113,65
2033	Frais d'insertion					
2051	Concessions et droits similaires		180,00		-180,00	180,00
21	Immobilisations corporelles	19 560,00	17 241,76		2 318,24	28 495,25
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		903,56		-903,56	8 519,06
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2182	Matériel de transport	18 500,00	14 960,00		3 540,00	14 960,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 060,00	1 378,20		-318,20	5 016,19
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions					
2315	Installations, matériel et outillage techniques					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		42 350,00	C	23 925,00	18 425,00	D
13	Subventions d'investissement	42 350,00		23 925,00	18 425,00	
1312	Régions	5 840,00			5 840,00	
1313	Départements	20 425,00		20 425,00		
1318	Autres	16 085,00		3 500,00	12 585,00	
1323	Départements					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-26 371,76	D-B -41 788,90

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 75
LIBELLE : GYMNASSE SALLE POLYVALENTE CADILLAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		58 000,00	A	12 526,00	45 474,00	B 2 752,84
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2031	Frais d'études					
21	Immobilisations corporelles	58 000,00		12 526,00	45 474,00	2 752,84
21318	Autres bâtiments publics	58 000,00		12 526,00	45 474,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements					2 752,84
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					
2188	Autres immobilisations corporelles					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B -2 752,84

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 76

LIBELLE : PISCINE DE CADILLAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		136 360,00	A 16 800,00	23 880,00	95 680,00	B 18 348,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	136 360,00	16 800,00	23 880,00	95 680,00	16 800,00
2031	Frais d'études	136 360,00	16 800,00	23 880,00	95 680,00	16 800,00
21	Immobilisations corporelles					1 548,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					
2188	Autres immobilisations corporelles					1 548,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-16 800,00	D-B -18 348,00

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 78
LIBELLE : VESTIAIRES STADE FOOT STE CROIX DU MONT

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		15 584,00	A 11 338,37		4 245,63	B 299 406,53
21	Immobilisations corporelles	15 584,00			15 584,00	2 063,84
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
21318	Autres bâtiments publics	15 584,00			15 584,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2138	Autres constructions					1 835,84
2181	Installations générales, agencements et aménagement					
2188	Autres immobilisations corporelles					228,00
23	Immobilisations en cours		11 338,37		-11 338,37	297 342,69
2313	Constructions		11 338,37		-11 338,37	297 342,69
2315	Installations, matériel et outillage techniques					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		80 567,00	C 80 567,34		-0,34	D 114 096,20
13	Subventions d'investissement	80 567,00	80 567,34		-0,34	114 096,20
1311	État et établissements nationaux	47 317,00	47 317,34		-0,34	67 596,20
1313	Départements	13 250,00	13 250,00			26 500,00
1318	Autres	20 000,00	20 000,00			20 000,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	69 228,97	D-B -185 310,33

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 80
LIBELLE : ACCUEIL DE LOISIRS DE CADILLAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		10 664,00	A 10 507,94		156,06	B 10 507,94
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2031	Frais d'études					
21	Immobilisations corporelles	9 164,00	10 507,94		-1 343,94	10 507,94
21318	Autres bâtiments publics	9 164,00	10 507,94		-1 343,94	10 507,94
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours	1 500,00			1 500,00	
2313	Constructions	1 500,00			1 500,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
1318	Autres					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-10 507,94	D-B -10 507,94

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID: F033-200069581-20200304-D2020044-DEB3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 81
LIBELLE : PARC INFORMATIQUE

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		80 999,00	A 80 753,78	143,00	102,22	B 149 641,23
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	7 900,00	9 930,03		-2 030,03	17 077,23
2051	Concessions et droits similaires	7 900,00	9 930,03		-2 030,03	17 077,23
21	Immobilisations corporelles	73 099,00	70 823,75	143,00	2 132,25	132 564,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	69 599,00	70 296,06		-697,06	128 335,11
2188	Autres immobilisations corporelles	3 500,00	527,69	143,00	2 829,31	4 228,89

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-80 753,78	D-B -149 641,23

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82

LIBELLE : PARC VEHICULES

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		2 420,00	A 1 616,90		803,10	B 46 236,90
21	Immobilisations corporelles	2 420,00	1 616,90		803,10	46 236,90
2111	Terrains nus					
2141	Constructions sur sol d'autrui - bâtiments publics					
2151	Réseaux de voirie		236,90		-236,90	236,90
21571	Matériel roulant	520,00			520,00	33 840,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 900,00	1 380,00		520,00	1 380,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techni					
2182	Matériel de transport					10 780,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-1 616,90	D-B -46 236,90

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 83
LIBELLE : ENTREES DE BOURG

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
DEPENSES		34 200,00	A	34 200,00		B	3 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	4 200,00		4 200,00			3 000,00
2031	Frais d'études	4 200,00		4 200,00			3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00		30 000,00			
204111	État - Biens mobiliers, matériel et études						
2041411	Cmns du GFP - Biens mobiliers, matériel et études						
2041412	Cmns du GFP - Bâtiments et installations						
2041413	Cmns du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt	30 000,00		30 000,00			
21	Immobilisations corporelles						
2113	Terrains aménagés autres que voirie						
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes						
2128	Autres agencements et aménagements de terrains						
23	Immobilisations en cours						
2312	Agencements et aménagements de terrains						
2313	Constructions						

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A		D-B -3 000,00

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 84

LIBELLE : PONTON DE CADILLAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		477 207,00	A 433 888,22		43 318,78	B 1 078 885,98
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					26 814,00
2031	Frais d'études					26 814,00
2033	Frais d'insertion					
21	Immobilisations corporelles					
2113	Terrains aménagés autres que voirie					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
23	Immobilisations en cours	477 207,00	433 888,22		43 318,78	1 052 071,98
2312	Agencements et aménagements de terrains	477 207,00	409 300,22		67 906,78	956 373,42
2313	Constructions		24 588,00		-24 588,00	24 588,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques					
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une					23 970,00
238	Avances et acomptes versées sur commandes d'immobi					47 140,56
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		457 492,00	C 394 433,06	110 200,00	-47 141,06	D 465 095,56
13	Subventions d'investissement	457 492,00	347 292,50	110 200,00	-0,50	417 955,00
1311	État et établissements nationaux	177 700,00	67 500,00	110 200,00		67 500,00
1312	Régions	209 130,00	279 792,50		-70 662,50	279 792,50
1313	Départements	70 662,00			70 662,00	70 662,50
1317	Budget communautaire et fonds structurels					
1318	Autres					
23	Immobilisations en cours		47 140,56		-47 140,56	47 140,56
238	Avances et acomptes versées sur commandes d'immobi		47 140,56		-47 140,56	47 140,56

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-39 455,16	D-B -613 790,42

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 85
LIBELLE : AMENAGEMENT URBAIN

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		145 640,00	A 145 140,00		500,00	B 167 460,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	7 140,00	7 140,00			29 460,00
2031	Frais d'études	7 140,00	7 140,00			29 460,00
204	Subventions d'équipement versées	138 500,00	138 000,00		500,00	138 000,00
2041411	Cmns du GFP - Biens mobiliers, matériel et études					
2041412	Cmns du GFP - Bâtiments et installations					
2041413	Cmns du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt	138 500,00	138 000,00		500,00	138 000,00
21	Immobilisations corporelles					
2112	Terrains de voirie					
2113	Terrains aménagés autres que voirie					
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
23	Immobilisations en cours					
2312	Agencements et aménagements de terrains					
2313	Constructions					
2315	Installations, matériel et outillage techniques					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-145 140,00	D-B -167 460,00

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

S E O

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

D103320003561-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 86
LIBELLE : PROGRAMMATION BATIMENTS ADMINISTRATIFS

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
	DEPENSES	22 304,00	A 9 876,00	11 484,00	944,00	B 34 572,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	22 304,00	9 876,00	11 484,00	944,00	34 572,00
2031	Frais d'études	22 304,00	9 876,00	11 484,00	944,00	34 572,00
23	Immobilisations en cours					
2312	Agencements et aménagements de terrains					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-9 876,00	D-B -34 572,00

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

UD 1033200069561-20200304-D2020044-DE

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 87
LIBELLE : TOURISME

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		55 220,00	A	29 040,00	26 180,00	B
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 2)	55 220,00		29 040,00	26 180,00	
2031	Frais d'études	50 000,00		29 040,00	20 960,00	
2051	Concessions et droits similaires	5 220,00			5 220,00	

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 88

LIBELLE : PREVENTION

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		9 962,00	A 2 180,34	2 413,00	5 368,66	B 5 730,68
21	Immobilisations corporelles	9 962,00	2 180,34	2 413,00	5 368,66	5 730,68
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					
2184	Mobilier	2 835,00		2 413,00	422,00	3 550,34
2188	Autres immobilisations corporelles	7 127,00	2 180,34		4 946,66	2 180,34

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-2 180,34	D-B -5 730,68

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 89
LIBELLE : POLE SOCIAL CADILLAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		19 465,00	A 19 314,18		150,82	B 19 601,77
21	Immobilisations corporelles	19 465,00	19 314,18		150,82	19 601,77
21318	Autres bâtiments publics					
2135	Installations générales, agencements, aménagements		4 561,61		-4 561,61	4 561,61
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défen					
2158	Autres installations, matériel et outillage techni					
2181	Installations générales, agencements et aménagemen	550,00			550,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 780,00	967,90		812,10	967,90
2184	Mobilier	10 009,00	12 714,87		-2 705,87	12 714,87
2188	Autres immobilisations corporelles	7 126,00	1 069,80		6 056,20	1 357,39

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-19 314,18	D-B -19 601,77

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Lib 103200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90

LIBELLE : POLE SOCIAL PAILLET

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		1 103,00	A 134,69		968,31	B 134,69
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2031	Frais d'études					
21	Immobilisations corporelles	1 103,00	134,69		968,31	134,69
2111	Terrains nus					
21318	Autres bâtiments publics					
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 103,00	134,69		968,31	134,69
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-134,69	D-B -134,69

III - VOTE DU BUDGET

 DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
 1053200069581-20200304-D202004-DEB3

 OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 91
 LIBELLE : RESTAURANT LAROMET

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		54 000,00	A		54 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	54 000,00			54 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
21318	Autres bâtiments publics	6 000,00			6 000,00	
2151	Réseaux de voirie					
21532	Réseaux d'assainissement	48 000,00			48 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 92

LIBELLE : LAC AUX BRANCHES

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		6 705,00	A 4 305,00		2 400,00	B 22 906,42
21	Immobilisations corporelles	6 705,00	4 305,00		2 400,00	22 906,42
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	4 305,00	4 305,00			4 305,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements	2 400,00			2 400,00	18 601,42
2158	Autres installations, matériel et outillage techni					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-4 305,00	D-B -22 906,42

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 93
LIBELLE : RESTAURANT CAFE DE LA LIBERTE

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		4 800,00	A		4 800,00	B
21	Immobilisations corporelles	4 800,00			4 800,00	
21318	Autres bâtiments publics	4 800,00			4 800,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
21638	Autres réseaux					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
16	Emprunts et dettes assimilées					
165	Dépôts et cautionnements reçus					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

L1033200069561-20200304-D2020044-DEB3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 94
LIBELLE : SOUTIEN ECONOMIQUES

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		35 500,00	A 21 057,47	8 794,00	5 648,53	B 22 736,42
204	Subventions d'équipement versées	35 500,00	21 057,47	8 794,00	5 648,53	22 736,42
2041412	Cmns du GFP - Bâtiments et installations					
2041413	Cmns du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt					
2041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et étu					
2041482	Autres communes - Bâtiments et installations					
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et					
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations					
2041583	Autres groupements - Projets d'infrastructures d'i					
2041841	Etb. IC - Biens mobiliers, matériel et études					
2041842	Etb. IC - Bâtiments et installations					
2041643	Etb. IC - Projets d'infrastructures d'intérêt nati					
204181	Autres Org. Pub. - Biens mobiliers, matériel et ét					
204182	Autres Org. Pub. - Bâtiments et installations					
204183	Autres Org. Pub. - Projets d'infrastructures d'int					
20421	Pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et é	35 500,00		2 794,00	32 706,00	1 678,95
20422	Pers. droit privé - Bâtiments et installations		21 057,47	6 000,00	-27 057,47	21 057,47
20423	Pers. droit privé - Projets d'infrastructures d'in					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		925,00	C		925,00	D
13	Subventions d'investissement	925,00			925,00	
13141	Communes membres du GFP	925,00			925,00	

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-21 057,47	D-B -22 736,42

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 95
LIBELLE : IMMEUBLE VILLA ROSA

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		275 356,00	A 172 346,87	101 623,00	1 386,13	B 315 756,62
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2031	Frais d'études					
21	Immobilisations corporelles	20 000,00		18 614,00	1 386,00	142 545,75
21318	Autres bâtiments publics					
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2138	Autres constructions					142 545,75
2184	Mobilier	15 000,00		15 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00		3 614,00	1 386,00	
23	Immobilisations en cours	255 356,00	172 346,87	83 009,00	0,13	173 210,87
2313	Constructions	255 356,00	172 346,87	83 009,00	0,13	173 210,87
2315	Installations, matériel et outillage techniques					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		94 259,00	C 7 890,60	86 368,00	0,40	D 7 890,60
13	Subventions d'investissement	94 259,00	7 890,60	86 368,00	0,40	7 890,60
1313	Départements	56 259,00		56 259,00		
1318	Autres	38 000,00	7 890,60	30 109,00	0,40	7 890,60

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-164 456,27	D-B -307 866,02

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 96
LIBELLE : TERRAIN FAMILIAL LOCATIF

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		666 761,00	A 21 009,60	29 500,00	616 251,40	B 21 009,60
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2031	Frais d'études					
2033	Frais d'insertion					
21	Immobilisations corporelles	41 764,00			41 764,00	
2111	Terrains nus	1 960,00			1 960,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	39 804,00			39 804,00	
21318	Autres bâtiments publics					
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2138	Autres constructions					
2151	Réseaux de voirie					
2152	Installations de voirie					
23	Immobilisations en cours	624 997,00	21 009,60	29 500,00	574 487,40	21 009,60
2313	Constructions	624 997,00	21 009,60	29 500,00	574 487,40	21 009,60
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		233 058,00	C		233 058,00	D
13	Subventions d'investissement	233 058,00			233 058,00	
1311	État et établissements nationaux	105 000,00			105 000,00	
1312	Régions					
1313	Départements	128 058,00			128 058,00	
1318	Autres					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-21 009,60	D-B -21 009,60

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 97
LIBELLE : VIDEO SURVEILLANCE

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		5 500,00	A		5 500,00	B
21	Immobilisations corporelles	5 500,00			5 500,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements	5 500,00			5 500,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
1311	État et établissements nationaux					
1316	Autres établissements publics locaux					
1318	Autres					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

D 1033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 98
LIBELLE : IMMEUBLE 29/31 RUE CAZEAUX CAZALET

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		100 400,00	A		100 400,00	B
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2031	Frais d'études					
21	Immobilisations corporelles					
21318	Autres bâtiments publics					
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
2141	Constructions sur sol d'autrui - bâtiments publics					
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours	100 400,00			100 400,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains					
2313	Constructions	100 400,00			100 400,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 99
LIBELLE : IMMEUBLE 11 PLACE GAMBETTA PAILLET

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
DEPENSES		6 000,00	A 4 650,00		1 350,00	B	4 650,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	4 650,00		1 350,00		4 650,00
21318	Autres bâtiments publics	6 000,00			6 000,00		
2132	Immeubles de rapport		4 650,00		-4 650,00		4 650,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-4 650,00	D-B	-4 650,00

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID: 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100
LIBELLE : SUBV EQUIPEMENT AUX COMMUNES DU GFP

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		89 514,00	A 89 513,17		0,83	B 89 513,17
204	Subventions d'équipement versées	89 514,00	89 513,17		0,83	89 513,17
2041411	Cmns du GFP - Biens mobiliers, matériel et études					
2041412	Cmns du GFP - Bâtiments et installations					
2041413	Cmns du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt	89 514,00	89 513,17		0,83	89 513,17

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-89 513,17	D-B -89 513,17

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID: F033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 212
LIBELLE : PROG. VOIRIE 2012

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		42 692,00	A	42 692,00		B
21	Immobilisations corporelles	40 000,00		40 000,00		
2111	Terrains nus	40 000,00		40 000,00		
23	Immobilisations en cours	2 692,00		2 692,00		
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une	2 692,00		2 692,00		
238	Avances et acomptes versées sur commandes d'immobi					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
16	Emprunts et dettes assimilées					
1641	Emprunts en euros					
23	Immobilisations en cours					
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une					
238	Avances et acomptes versées sur commandes d'immobi					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 216

LIBELLE : PROG. VOIRIE 2016

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		100,00	A 96,22		3,78	B 534 781,49
204	Subventions d'équipement versées					45 733,00
2041413	Cmns du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt					45 733,00
23	Immobilisations en cours	100,00	96,22		3,78	489 048,49
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une	100,00	96,22		3,78	489 048,49

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-96,22	D-B -534 781,49

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 217
LIBELLE : PROG. VOIRIE 2017

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES			A			B 449 300,66
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2031	Frais d'études					
21	Immobilisations corporelles					
21712	Terrains de voirie					
21713	Terrains aménagés autres que voirie					
21751	Réseaux de voirie					
21752	Installations de voirie					
23	Immobilisations en cours					449 300,66
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une					449 300,66
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		128 776,00	C 141 418,15		-12 642,15	D 176 991,15
13	Subventions d'investissement	128 776,00	141 418,15		-12 642,15	176 991,15
1311	État et établissements nationaux					
1313	Départements		12 642,00		-12 642,00	33 985,80
1318	Autres					
1321	État et établissements nationaux					
1323	Départements					14 229,20
1346	Participations pour voirie et réseaux	128 776,00	128 776,15		-0,15	128 776,15
1348	Autres					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	141 418,15	D-B -272 309,51

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID: 033-200069581-20200304-D2020044-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 218

LIBELLE : PROG. VOIRIE 2018

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		545 865,00	A 309 523,23	90 655,00	145 686,77	B 395 078,17
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	22 845,00			22 845,00	
2031	Frais d'études	22 845,00			22 845,00	
204	Subventions d'équipement versées	25 500,00	21 278,00		4 222,00	103 052,94
2041412	Cmns du GFP - Bâtiments et installations					
2041413	Cmns du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt	25 500,00	21 278,00		4 222,00	103 052,94
21	Immobilisations corporelles					
21712	Terrains de voirie					
23	Immobilisations en cours	497 520,00	288 245,23	90 655,00	118 619,77	292 025,23
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une	497 520,00	288 245,23	90 655,00	118 619,77	292 025,23
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		75 000,00	C	75 000,00		D
13	Subventions d'investissement	75 000,00		75 000,00		
1313	Départements	75 000,00		75 000,00		

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-309 523,23	D-B -395 078,17

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 219

LIBELLE : PROG. VOIRIE 2019

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		250 000,00	A 4 320,00	244 170,00	1 510,00	B 4 320,00
204	Subventions d'équipement versées					
204113	État - Projets d'infrastructures d'intérêt nationa					
23	Immobilisations en cours	250 000,00	4 320,00	244 170,00	1 510,00	4 320,00
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une	250 000,00	4 320,00	244 170,00	1 510,00	4 320,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
1313	Départements					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-4 320,00	D-B -4 320,00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	-------------------------------------	---	---	----------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	712 010,62	160 727,09	1 697,40		14 850,02	178 840,58
- Equipements municipaux		160 727,09	1 697,40		14 850,02	178 840,58
- Equip. non municipaux (c/204)						
- Opérations financières	458 089,41					
Dépenses d'ordre	1 314 028,34					
001 Solde d'exécution reporté de N-1						
Total dépenses	2 026 038,96	160 727,09	1 697,40		14 850,02	178 840,58
Total recettes	4 603 090,00	64 684,00				80 567,34
Solde d'investissement	2 577 051,04	-96 043,09	-1 697,40		-14 850,02	-98 273,24
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	96 290,00	42 471,00			9 072,00	39 523,00
Total RAR recettes						
SOLDE RAR investissement	-96 290,00	-42 471,00			-9 072,00	-39 523,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	3 329 870,96	1 444 108,70	69 783,14	235 590,65	921 919,17	1 979 882,89
Total recettes	9 696 679,75	205 651,12	1 000,00	64 497,86	171 318,70	834 899,38
Solde de fonctionnement	6 366 808,79	-1 238 457,58	-68 783,14	-171 092,79	-750 600,47	-1 144 983,51
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
SOLDE RAR fonctionnement						

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	-------------------------------------	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	84 644,77	54 643,02	158 843,37	1 007 967,98	21 057,47	2 395 282,32
- Equipements municipaux	84 644,77	54 643,02	158 843,37	848 833,98		1 626 390,27
- Equip. non municipaux (c/204)				159 134,00	21 057,47	310 802,64
- Opérations financières						458 089,41
Dépenses d'ordre						1 314 028,34
001 Solde d'exécution reporté de N-1						
Total dépenses	84 644,77	54 643,02	158 843,37	1 007 967,98	21 057,47	3 709 310,66
Total recettes	7 890,60			360 623,71	214 028,90	5 330 884,55
Solde d'investissement	-76 754,17	-54 643,02	-158 843,37	-647 344,27	192 971,43	1 621 573,89
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	48 114,00	34 763,00	25 076,00	461 359,00	37 834,00	794 502,00
Total RAR recettes	86 368,00		17 585,00	244 055,00	34 348,00	382 356,00
SOLDE RAR investissement	38 254,00	-34 763,00	-7 491,00	-217 304,00	-3 486,00	-412 146,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	880 566,36	1 743 278,82	2 008,98	1 179 243,26	570 286,23	12 356 539,16
Total recettes	313 018,22	1 009 067,10		435 520,05	61 476,45	12 793 128,63
Solde de fonctionnement	-567 548,14	-734 211,72	-2 008,98	-743 723,21	-508 809,78	436 589,47
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
SOLDE RAR fonctionnement						

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^{rs} publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
------	---------	-------------------------------------	--	---	----------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses investissement		2 026 038,96	160 727,09	1 697,40		14 850,02	178 840,58
Dépenses réelles		712 010,62	160 727,09	1 697,40		14 850,02	178 840,58
16	Emprunts et dettes assimilées	458 089,41					
1641	Emprunts en euros	458 089,41					
Opérations d'équipement		253 921,21	160 727,09	1 697,40		14 850,02	178 840,58
100	SUBV EQUIPEMENT AUX COMMUNES DU GFP	89 513,17					
216	PROG. VOIRIE 2016						
218	PROG. VOIRIE 2018	144,00					
219	PROG. VOIRIE 2019						
24	ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER	9 081,60					
27	MA ILLATS						
29	SITE INTERNET CDC		14 450,00				
30	AIRES ACCUEIL GENS DU VOYAGE	2 580,00					
39	AQUISITION MATS SERVICE ENFANCE JEUNESSE						1 882,75
41	MA PREIGNAC	738,68					
50	ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	6 294,90	4 440,00			3 684,34	
51	MEDIATHEQUE - SIEGE CDC	639,00	3 428,46				
52	ANNEXE SIEGE CDC GARE PODENSAC		4 293,78				
53	ANNEXE SIEGE CDC ROUTE DE BRANNE		2 438,31				
54	RESEAU LECTURE PUBLIQUE					1 558,42	
55	BATIMENT 15 COURS XAVIER MOREAU PODENSAC		20 136,00				
56	ANNEXE SIEGE TRESORERIE PODENSAC		1 248,00				
58	MA de CERONS	2 580,00					
59	REHAB BIBLIOTHEQUES RLP					9 256,66	
60	ATELIERS RIONS						
63	MA DE CADILLAC						
65	DOCS URBANISME CMNES DU GFP	17 466,14					
66	ELABORATION DU PLUI	20 355,00	82 918,86				
67	COUVERTURE NUMERIQUE TERRITOIRE CDC	40 954,00					
69	IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE						
72	LAC DE LAROMET						
73	ILE DE RAYMOND						
76	PISCINE DE CADILLAC						16 800,00
78	VESTIAIRES STADE FOOT STE CROIX DU MONT						11 338,37
80	ACCUEIL DE LOISIRS DE CADILLAC						10 507,94
81	PARC INFORMATIQUE	54 669,37	15 307,34	1 697,40		350,40	
82	PARC VEHICULES	236,90					
84	PONTON DE CADILLAC						
85	AMENAGEMENT URBAIN						
86	PROGRAMMATION BATIMENTS ADMINISTRATIFS		9 876,00				

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
88	PREVENTION		2 180,34				
89	POLE SOCIAL CADILLAC						
90	POLE SOCIAL PAILLET						
92	LAC AUX BRANCHES						
94	SOUTIEN ECONOMIQUES						
95	IMMEUBLE VILLA ROSA	4 018,45					138 311,52
96	TERRAIN FAMILIAL LOCATIF						
99	IMMEUBLE 11 PLACE GAMBETTA PAILLET	4 650,00					
<i>Dépenses d'ordre</i>		1 314 028,34					
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	100 835,90					
13911	<i>Subventions d'investissement</i>	38 140,77					
13912	<i>Subventions d'investissement</i>	6 435,61					
13913	<i>Subventions d'investissement</i>	26 469,49					
13918	<i>Subventions d'investissement</i>	28 390,03					
13931	<i>Dotation d'équipement des territoires ruraux</i>	1 400,00					
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	1 213 192,44					
2031	<i>Frais d'études</i>	119 068,18					
2112	<i>Terrains de voirie</i>	108 207,36					
2132	<i>Immeubles de rapport</i>	980 139,42					
2158	<i>Autres installations, matériel et outillage techni</i>	540,00					
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	5 237,48					
RECETTES							
Total recettes Investissement		4 603 090,00	64 684,00				80 567,34
Recettes réelles		2 764 007,37	64 684,00				80 567,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 714 007,37					
10222	FCTVA	558 284,00					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 155 723,37					
13	Subventions d'investissement		64 684,00				80 567,34
1311	État et établissements nationaux		64 684,00				47 317,34
1312	Régions						
1313	Départements						13 250,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels						
1318	Autres						20 000,00
1346	Participations pour voirie et réseaux						
16	Emprunts et dettes assimilées	1 050 000,00					
1641	Emprunts en euros	1 050 000,00					
23	Immobilisations en cours						
238	Avances et acomptes versées sur commandes d'immobilisations						
<i>Recettes d'ordre</i>		1 839 082,63					
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	625 890,19					
2602	<i>Frais liés à la réalisation des documents d'urban</i>	11 122,64					
26031	<i>Amortissements des frais d'études</i>	1 610,00					

CA2019 CDC CONVERGENCE GARONNE

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse
2804141 1	Cmns du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	10 375,69					
2804141 2	Cmns du GFP - Bâtiments et installations	20 224,41					
2804141 3	Cmns du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt	12 750,79					
28051	Concessions et droits similaires	30 152,38					
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	494,55					
28128	Autres agencements et aménagement de terrains	21 553,16					
281318	Autres bâtiments publics	179 142,68					
28132	Immeubles de rapport	7 695,90					
28135	Installations générales, agencements, aménagement des const	24 062,48					
28138	Autres constructions	9 989,55					
28141	Bâtiments publics	33 364,11					
28151	Réseaux de voirie	5 203,79					
28152	Installations de voirie	2 402,18					
281533	Réseaux câblés	1 838,15					
281538	Autres réseaux	2 784,75					
281571	Matériel roulant	30 359,67					
281578	Autre matériel et outillage de voirie	578,31					
28159	Autres installations, matériel et outillage techniques	37 840,86					
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 246,72					
28182	Matériel de transport	7 332,10					
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	29 522,56					
28184	Mobilier	38 211,17					
28188	Autres immobilisations corporelles	105 031,39					
041	Opérations patrimoniales	1 213 192,44					
2312	Agencements et aménagements de terrains	953 253,42					
2313	Constructions	227 815,54					
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	32 123,48					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		3 329 870,96	1 444 108,70	69 783,14	235 590,65	921 919,17	1 979 882,89
Dépenses réelles		2 703 980,77	1 444 108,70	69 783,14	235 590,65	921 919,17	1 979 882,89
011	Charges à caractère général	5 168,45	282 540,62	7 223,70	8 506,75	403 585,32	464 367,14
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à amé						154 716,53
60611	Eau et assainissement		1 731,68			456,41	1 058,35
60612	Énergie - électricité		10 706,34			14 574,50	8 602,42
60613	Chauffage urbain		4 183,30			5 026,35	1 472,66
60621	Combustibles		4 629,96				
60622	Carburants		1 431,45			924,48	66,84
60623	Alimentation		521,83	160,42	298,27	1 315,38	7 590,08
60624	Produits de traitement		100,18		82,31	37,42	1 102,72
60628	Autres fournitures non stockées		71,45		122,86		388,51
60631	Fournitures d'entretien	49,23	1 574,46		669,82	1 883,77	3 162,21

IV - ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DEIV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
60632	Fournitures de petit équipement		4 429,23		526,17	2 718,55	6 058,69
60633	Fournitures de voirie						
60636	Vêtements de travail		2 180,60				
6064	Fournitures administratives		6 930,33	370,26	391,75	1 484,74	6 599,48
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et					59 077,56	88,87
6068	Autres matières et fournitures	-149,80	705,44	176,80	3 470,88	4 877,49	20 114,15
611	Contrats de prestations de services		48 842,94		131,00	151 582,31	43 379,74
6122	Crédit-bail mobilier		8 287,66				252,00
6132	Locations immobilières		9 373,20			932,40	
6135	Locations mobilières		3 070,46			3 422,57	5 870,73
61521	Terrains			1 286,16			14 008,38
615221	Bâtiments publics		4 212,80			452,00	530,40
615231	Voies						
615232	Réseaux		400,00			686,00	
61551	Matériel roulant						
61558	Autres biens mobiliers						1 716,95
6156	Maintenance		35 480,22		1 528,60	6 391,84	5 999,51
6161	Multirisques		11 097,43			997,06	943,86
6168	Autres					1 208,74	
617	Études et recherches		8 940,00			23 220,00	
6182	Documentation générale et technique		1 929,54			10 562,27	
6184	Versements à des organismes de formation				644,79		6 377,71
6188	Autres frais divers	960,39		3 310,00	1 487,40	73 875,68	55 147,09
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		1 933,38				
6226	Honoraires		10 840,40				
6227	Frais d'actes et de contentieux						
6231	Annonces et insertions		9 497,68			385,20	
6232	Fêtes et cérémonies		1 217,20			1 439,88	
6236	Catalogues et imprimés		25 629,03			7 402,97	62,40
6236	Divers			261,48		37,60	
6241	Transports de biens			5,20		660,00	
6247	Transports collectifs					3 124,00	54 914,16
6251	Voyages et déplacements		867,38	1 053,35	928,85	6 271,64	5 005,37
6255	Frais de déménagement						
6261	Frais d'affranchissement		3 903,26	14,26		721,57	4 187,46
6262	Frais de télécommunications		44 013,15	331,03	849,27	9 084,25	6 102,77
627	Services bancaires et assimilés	438,63				65,44	559,90
6281	Concours divers (cotisations...)					755,00	140,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		11 416,84	146,23	374,78	2 739,06	7 733,56
62875	Aux communes membres du GFP				-3 000,00	3 419,34	40 198,66
62878	A d'autres organismes						
6288	Autres services extérieurs		2 591,80				

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^e publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse
83512	Taxes foncières	3 870,00					215,00
83513	Autres impôts locaux						
6355	Taxes et impôts sur les véhicules						
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organes)			116,51		1 771,84	
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 800,00	831 055,58	62 559,44	215 758,97	515 931,26	1 444 552,43
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP				-5 450,68	500,00	83 722,33
6218	Autre personnel extérieur		14 702,49			643,16	3 829,47
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		2 706,44	195,88	719,11	1 500,23	4 444,56
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle		1 200,00				
6338	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de		8 883,82	783,12	2 870,49	6 953,83	17 740,20
64111	Rémunération principale		370 047,86	20 461,08	66 134,56	262 142,45	289 566,81
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid		12 076,51		1 096,02	9 236,98	6 254,69
64118	Autres indemnités.		65 669,98	3 622,88	2 376,58	34 605,69	28 226,35
64131	Rémunérations		93 127,11	18 834,13	80 114,62	32 752,32	606 046,01
64138	Autres indemnités		21,93		2,66		32,81
6417	Rémunérations des apprentis					11 351,99	1 869,88
6451	Cotisations à l'ur.s.s.a.f.		110 330,68	9 088,40	36 942,08	51 658,17	238 149,54
6453	Cotisations aux caisses de retraites		119 596,57	7 267,14	20 654,22	85 622,58	109 751,99
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c		3 446,03	761,29	3 230,80	1 233,03	24 381,56
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 800,00	23 202,70	1 185,28	6 418,64	14 982,92	18 334,85
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		4 085,06	204,26	111,34	3 063,91	10 407,92
6475	Médecine du travail, pharmacie		1 958,40	156,00	538,53	624,00	1 783,45
014	Atténuations de produits	2 516 962,98					
739211	Attribution de compensation	2 228 412,98					
739221	FNGIR	288 550,00					
65	Autres charges de gestion courante	3 202,72	330 512,50		7 631,64	2 120,00	64 397,68
6531	Indemnités		126 637,36				
6533	Cotisations de retraite		5 662,68				
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin d		340,02				
6541	Créances admises en non-valeur	2 891,05					
6542	Créances éteintes	309,50					427,76
65548	Autres contributions		11 629,98				
6558	Autres contributions obligatoires						35,00
657341	Communes membres du GFP		1 287,50			1 500,00	
657351	GFP de rattachement						
657358	Autres groupements		46 419,98				
657364	A caractère industriel et commercial		61 215,00				
65737	Autres établissements publics locaux						
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per		77 319,98			620,00	63 128,41
65888	Autres	2,17			7 631,64		808,51
66	Charges financières	164 562,89					
68111	Intérêts réglés à l'échéance	174 416,35					

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse
66112	Intérêts - rattachement des icne	-10 903,46					
6688	Autres	1 050,00					
67	Charges exceptionnelles	283,73			3 693,29	282,59	6 565,64
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés						
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)				3 693,29	282,59	6 565,64
678	Autres charges exceptionnelles	283,73					
<i>Dépenses d'ordre</i>		625 890,19					
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	625 890,19					
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell</i>	625 890,19					
RECETTES							
Total recettes fonctionnement		9 696 678,75	205 651,12	1 000,00	64 497,86	171 318,70	834 899,38
Recettes réelles		9 595 843,85	205 651,12	1 000,00	64 497,86	171 318,70	834 899,38
013	Atténuations de charges	2 978,80	13 714,68		77,72	64,90	21 601,40
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 978,80	13 714,68		77,72	84,90	21 601,40
70	Produits des services, du domaine et ventes divers		59 722,97		32 941,37	47 882,63	362 852,38
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal		343,00				
704	Travaux						
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel					36 800,57	
70632	A caractère de loisirs				82,50		362 192,13
7066	Redevances et droits des services à caractère social						
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseign				32 858,87		660,25
7078	Autres marchandises					853,60	
70841	Aux budgets annexes, régies municipales, c.c.a.s. et caisse						
70845	Aux communes membres du GFP						
70848	Aux autres organismes					10 228,46	
70872	Par les budgets annexes et les régies municipales						
70875	Par les communes membres du GFP		59 379,97				
70878	Par d'autres redevables						
73	Impôts et taxes	7 996 128,62				4 225,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 316 921,62					
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	897 148,00					
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	195 583,00					
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de rése	83 453,00					
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 137 875,00					
73211	Attribution de compensation	1 768,00					
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	363 280,00					
7338	Droits de place					4 225,00	
7382	Taxes de séjour						
74	Dotations et participations	1 585 338,07	711,60	1 000,00	31 478,77	113 341,84	450 337,36
74124	Dotation d'intercommunalité	717 938,00					
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	553 472,00					
744	FCTVA	21 963,47					

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
74718	Autres		711,60	1 000,00		19 000,00	
7472	Régions					4 500,00	
7473	Départements				4 210,00	70 823,89	9 289,73
74741	Communes membres du GFP					4 850,00	
7478	Autres organismes	12 751,60			27 268,77	14 167,95	441 047,63
74832	Attribution du fonds départemental de la taxe professionnell	4 818,00					
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	75 580,00					
74834	État - compensation au titre des exonérations des taxes fonc	984,00					
74835	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habi	197 831,00					
75	Autres produits de gestion courante	1,08					
752	Revenus des immeubles						
7588	Autres produits divers de gestion courante	1,08					
77	Produits exceptionnels	11 397,28	131 501,87			5 784,33	108,24
7713	Libéralités reçues					3 000,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 339,66	84 906,82			2 727,33	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par l	309,86	44 761,65				108,24
7788	Produits exceptionnels divers	9 747,76	1 833,40			57,00	
<i>Recettes d'ordre</i>		100 835,90					
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	100 835,90					
777	<i>Quote-part des subventions d'investissement transférée au co</i>	100 835,90					

IV-ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D202004-DELIV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A.1

Art.	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
------	---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses Investissement		84 644,77	54 643,02	158 843,37	1 007 967,98	21 057,47	3 709 310,68
Dépenses réelles		84 644,77	54 643,02	158 843,37	1 007 967,98	21 057,47	2 395 292,32
16	Emprunts et dettes assimilées						458 089,41
1641	Emprunts en euros						458 089,41
Opérations d'équipement		84 644,77	54 643,02	158 843,37	1 007 967,98	21 057,47	1 937 192,91
100	SUBV EQUIPEMENT AUX COMMUNES DU GFP						89 513,17
216	PROG. VOIRIE 2016				96,22		96,22
218	PROG. VOIRIE 2018				309 379,23		309 523,23
219	PROG. VOIRIE 2019				4 320,00		4 320,00
24	ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER						9 081,60
27	MAILLATS		3 901,20				3 901,20
29	SITE INTERNET CDC						14 460,00
30	AIRES ACCUEIL GENS DU VOYAGE						2 580,00
39	AQUISITION MATS SERVICE ENFANCE JEUNESSE						1 882,75
41	MA PREIGNAC						738,68
50	ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS				79,85		14 499,09
51	MEDIATHEQUE - SIEGE CDC						4 067,46
52	ANNEXE SIEGE CDC GARE PODENSAC						4 293,78
53	ANNEXE SIEGE CDC ROUTE DE BRANNE						2 438,31
54	RESEAU LECTURE PUBLIQUE						1 558,42
55	BATIMENT 15 COURS XAVIER MOREAU PODENSAC						20 136,00
56	ANNEXE SIEGE TRESORERIE PODENSAC						1 248,00
58	MA de CERONS		45 748,16				48 328,16
59	REHAB BIBLIOTHEQUES RLP						9 256,86
60	ATELIERS RIONS				15 626,30		15 626,30
63	MA DE CADILLAC		4 893,66				4 893,66
65	DOCS URBANISME CMNES DU GFP						17 468,14
66	ELABORATION DU PLU1						103 273,86
67	COUVERTURE NUMERIQUE TERRITOIRE CDC						40 854,00
69	IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	7 406,17		158 843,37			166 249,54
72	LAC DE LAROMET				65 415,36		65 415,36
73	ILE DE RAYMOND				26 371,76		26 371,76
76	PISCINE DE CADILLAC						18 600,00
78	VESTIAIRES STADE FOOT STE CROIX DU MONT						11 338,37
80	ACCUEIL DE LOISIRS DE CADILLAC						10 507,84
81	PARC INFORMATIQUE	6 783,23			1 966,04		80 753,76
82	PARC VEHICULES				1 380,00		1 616,90
84	PONTON DE CADILLAC				433 888,22		433 888,22
85	AMENAGEMENT URBAIN				145 140,00		145 140,00
86	PROGRAMMATION BATIMENTS ADMINISTRATIFS						9 876,00

IV-ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DEIV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A.1

Art.	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
88	PREVENTION						2 180,34
89	POLE SOCIAL CADILLAC	19 314,18					19 314,18
90	POLE SOCIAL PAILLET	134,69					134,69
92	LAC AUX BRANCHES				4 305,00		4 305,00
94	SOUTIEN ECONOMIQUES					21 057,47	21 057,47
95	IMMEUBLE VILLA ROSA	30 016,90					172 346,87
96	TERRAIN FAMILIAL LOCATIF	21 009,60					21 009,60
99	IMMEUBLE 11 PLACE GAMBETTA PAILLET						4 650,00
<i>Dépenses d'ordre</i>							1 314 028,34
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>						100 835,90
13911	<i>Subventions d'investissement</i>						38 140,77
13912	<i>Subventions d'investissement</i>						6 435,61
13913	<i>Subventions d'investissement</i>						26 469,49
13918	<i>Subventions d'investissement</i>						28 390,03
13931	<i>Dotation d'équipement des territoires ruraux</i>						1 400,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>						1 213 192,44
2031	<i>Frais d'études</i>						119 068,18
2112	<i>Terrains de voirie</i>						108 207,36
2132	<i>Immeubles de rapport</i>						980 139,42
2158	<i>Autres installations, matériel et outillage techni</i>						540,00
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>						5 237,48
RECETTES							
Total recettes investissement		7 890,60			360 623,71	214 028,90	5 330 864,55
Recettes réelles		7 890,60			360 623,71	214 028,90	3 491 801,92
10	Dotations, fonds divers et réserves						1 714 007,37
10222	FCTVA						558 284,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés						1 155 723,37
13	Subventions d'investissement	7 890,60			313 483,15	214 028,90	680 653,99
1311	État et établissements nationaux				67 500,00		178 501,34
1312	Régions				104 565,00	175 227,50	279 792,50
1313	Départements				12 642,00		25 892,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels					38 801,40	38 801,40
1318	Autres	7 890,60					27 890,60
1346	Participations pour voirie et réseaux				128 776,15		128 776,15
16	Emprunts et dettes assimilées						1 050 000,00
1641	Emprunts en euros						1 050 000,00
23	Immobilisations en cours				47 140,56		47 140,56
238	Avances et acomptes versées sur commandes d'immobilisations				47 140,56		47 140,56
<i>Recettes d'ordre</i>							1 839 082,63
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>						625 880,19
2802	<i>Frais liés à la réalisation des documents d'urban</i>						11 122,84
28031	<i>Amortissements des frais d'études</i>						1 610,00

IV-ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A.1

Art.	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
2804141 1	Cmns du GFP - Biens mobiliers, matériel et études						10 375,69
2804141 2	Cmns du GFP - Bâtiments et installations						20 224,41
2804141 3	Cmns du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt						12 750,79
28051	Concessions et droits similaires						30 152,38
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes						494,55
28128	Autres agencements et aménagement de terrains						21 553,16
281318	Autres bâtiments publics						178 142,68
28132	Immeubles de rapport						7 695,90
28135	Installations générales, agencements, aménagement des const						24 062,48
28138	Autres constructions						9 989,55
28141	Bâtiments publics						33 364,11
28151	Réseaux de voirie						5 203,79
28152	Installations de voirie						2 402,18
281533	Réseaux câblés						1 638,15
281538	Autres réseaux						2 784,75
281571	Matériel roulant						30 359,67
281578	Autre matériel et outillage de voirie						578,31
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques						37 840,86
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers						2 246,72
28182	Matériel de transport						7 332,10
28183	Matériel de bureau et matériel informatique						29 522,56
28184	Mobilier						38 211,17
28188	Autres immobilisations corporelles						105 031,39
041	Opérations patrimoniales						1 213 192,44
2312	Agencements et aménagements de terrains						953 253,42
2313	Constructions						227 815,54
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.						32 123,48

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		880 566,36	1 743 278,82	2 008,98	1 179 243,26	570 286,23	12 356 539,16
Dépenses réelles		880 566,36	1 743 278,82	2 008,98	1 179 243,26	570 286,23	11 730 648,97
011	Charges à caractère général	119 835,54	378 990,27	2 008,98	424 642,81	89 623,50	2 186 493,08
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à amé		191 625,49				346 342,02
60811	Eau et assainissement	1 361,39	6 262,42		2 358,04		13 228,29
60812	Énergie - électricité	3 193,48	22 188,04	956,26	7 549,98	132,88	67 803,90
60813	Chauffage urbain	2 177,44	7 480,37				20 340,12
60621	Combustibles		6 409,58		40,00		11 079,54
60622	Cerburants	2 340,46	6 407,52		12 636,58		23 707,33
60623	Alimentation	5 015,65	19 160,31		173,78	28,83	34 254,53
60624	Produits de traitement	181,26	176,00				1 679,89
60628	Autres fournitures non stockées	92,80	2 172,84		152,78		3 001,24
60831	Fournitures d'entrellen	884,43	5 182,55		5 453,20	33,29	18 892,96

IV-ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A.1

Art.	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
60632	Fournitures de petit équipement	4 341,26	4 725,29	221,10	11 167,58	312,41	34 500,28
60633	Fournitures de voirie				4 759,83		4 759,83
60636	Vêtements de travail		1 172,60		2 669,66	157,98	6 180,84
6064	Fournitures administratives	3 400,38	1 120,95		4 128,27	359,58	24 785,74
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et	177,12	199,58				59 543,13
6068	Autres matières et fournitures	6 651,29	2 036,05		-724,55		37 059,75
611	Contrats de prestations de services	2 950,43	44 808,21	685,00	31 744,34	5 855,00	329 978,97
6122	Crédit-bail mobilier						8 539,66
6132	Locations immobilières	50,00				12 240,00	22 595,60
6135	Locations mobilières	4 041,94	25 514,82		1 790,89		43 711,51
61521	Terrains				420,00		15 714,54
615221	Bâtiments publics	1 101,20	1 458,09		225,00	4 990,52	12 970,01
615231	Voies				153 590,02		153 590,02
615232	Réseaux		1 877,32		104 175,00	324,00	107 462,32
61551	Matériel roulant	1 107,28			22 110,48		23 217,76
61558	Autres biens mobiliers		2 016,18		980,99		4 714,12
6166	Maintenance	5 263,42	8 660,42		2 193,54		65 517,55
6161	Multirisques	1 633,09	859,13	146,62	4 809,55	247,42	20 734,16
6168	Autres						1 208,74
617	Études et recherches						32 160,00
6182	Documentation générale et technique	390,54	228,00				13 110,35
6184	Versements à des organismes de formation	2 322,40	2 684,50				12 029,40
6188	Autres frais divers	37 663,59	2 652,70		4 834,50	12 244,29	192 175,74
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs						1 933,38
6226	Honoraires	1 327,00	1 237,40		6 321,00	1 800,00	21 325,80
6227	Frais d'actes et de contentieux	374,89			41,99		416,88
6231	Annonces et insertions						9 882,88
6232	Fêtes et cérémonies		100,00		300,00	1 289,37	4 346,46
6236	Catalogues et imprimés	225,60	744,00		6 717,13	5 858,76	46 639,89
6238	Divers	80,00				13 000,00	13 379,08
6241	Transports de biens				18,00		683,20
6247	Transports collectifs	4 080,00					62 116,16
6251	Voyages et déplacements	3 986,95	278,47		1 875,37	1 806,43	22 173,81
6255	Frais de déménagement				2 897,00		2 897,00
6261	Frais d'affranchissement	1 446,64	403,72		11 713,09	29,38	22 419,38
6262	Frais de télécommunications	9 065,92	3 326,15		5 015,48	992,79	78 780,81
627	Services bancaires et assimilés	832,88	52,26		680,92		2 630,03
6281	Concours divers (cotisations...)	10,00					905,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	623,19	193,29		9 317,42		32 544,37
62875	Aux communes membres du GFP						40 616,00
62876	A d'autres organismes	3 999,89					3 999,89
6288	Autres services extérieurs	1 861,64	2 250,86				6 704,30

IV-ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DEIV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A.1

Art.	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
63512	Taxes foncières	4 160,00			1 601,00	2 921,11	12 767,11
63513	Autres impôts locaux	525,00					525,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules				270,76		270,76
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organis	1 095,09	3 225,16		733,99	24 899,46	31 842,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	725 580,62	639 289,13		753 416,45	136 716,80	5 338 660,68
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP				14 382,35		93 154,00
6218	Autre personnel extérieur	4 003,61			160,00		23 336,93
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	2 086,26	1 972,06		2 204,58	446,90	16 276,02
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle						1 200,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	8 342,88	7 852,48		8 797,46	1 777,24	63 001,52
64111	Rémunération principale	303 692,43	346 983,52		348 736,78	24 673,34	2 032 238,83
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	9 395,41	6 752,36		12 075,82	12,65	56 910,44
64118	Autres indemnités.	53 017,36	13 763,67		43 202,13	6 289,07	250 773,71
64131	Rémunérations	131 387,43	49 221,95		97 567,99	84 294,00	1 173 345,66
64138	Autres Indemnités	9,07			98,04	21,64	187,35
6417	Rémunérations des apprentis		10 000,67				23 222,54
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	84 266,36	71 261,32		85 437,37	24 091,52	711 227,44
6453	Cotisations aux caisses de retraites	100 667,00	105 660,67		110 225,67	10 422,71	669 868,55
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.l.c	4 950,00	1 975,82		3 866,50	2 603,08	46 508,11
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 644,22	18 442,59		20 386,31	1 352,52	134 750,02
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	3 690,30	3 969,45		4 595,85	714,91	30 843,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 526,09	1 432,57		1 678,60	117,02	11 814,66
014	Atténuations de produits						2 516 962,98
739211	Attribution de compensation						2 228 412,98
739221	FNGIR						288 550,00
65	Autres charges de gestion courante	35 142,70	724 999,42		650,00	343 945,93	1 512 602,59
6531	Indemnités						126 637,36
6533	Cotisations de retraite						5 662,68
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin d						340,02
6541	Créances admises en non-valeur						2 891,05
6542	Créances éteintes						737,26
65548	Autres contributions	26 543,20			150,00	69 963,42	108 286,60
6558	Autres contributions obligatoires						35,00
657341	Communes membres du GFP	1 320,00				5 500,00	9 607,50
657351	GFP de rattachement					112,00	112,00
657358	Autres groupements						46 419,98
657364	A caractère industriel et commercial						61 215,00
65737	Autres établissements publics locaux					336,00	336,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	7 279,50	724 999,42			268 034,51	1 141 381,82
65888	Autres				500,00		8 940,32
66	Charges financières						164 562,89
66111	Intérêts réglés à l'échéance						174 416,35

IV-ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DEIV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A.1

Art.	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
66112	Intérêts - rattachement des icne						-10 903,46
6688	Autres						1 050,00
67	Charges exceptionnelles	7,50			534,00		11 366,75
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés				534,00		534,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7,50					10 549,02
678	Autres charges exceptionnelles						283,73
Dépenses d'ordre							625 890,19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections						625 890,19
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporeil						625 890,19
RECETTES							
Total recettes fonctionnement		313 018,22	1 009 067,10		435 520,05	61 476,45	12 793 126,63
Recettes réelles		313 018,22	1 009 067,10		435 520,05	61 476,45	12 692 292,73
013	Atténuations de charges	7 413,67	2 597,40		3 969,88		52 438,45
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	7 413,67	2 597,40		3 969,88		52 438,45
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	22 239,78	374 742,46		382 182,06	1 931,48	1 284 495,13
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal				24 362,16		24 705,16
704	Travaux	695,21					695,21
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel					1 133,00	37 933,57
70632	A caractère de loisirs	20 713,30					382 987,93
7068	Redevances et droits des services à caractère social	831,27	313 157,29				313 988,56
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseign						33 519,12
7078	Autres marchandises						853,60
70841	Aux budgets annexes, régies municipales, c.c.a.s. et caisse				296 950,36		296 950,36
70845	Aux communes membres du GFP				4 909,28		4 909,28
70846	Aux autres organismes		40 200,47				50 428,93
70872	Par les budgets annexes et les régies municipales				24 130,80		24 130,80
70875	Par les communes membres du GFP						59 379,97
70878	Par d'autres redevables		21 384,70		31 829,46	788,48	54 012,64
73	Impôts et taxes					43 811,42	8 044 165,04
73111	Taxes foncières et d'habitation						4 316 921,62
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						897 148,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales						195 683,00
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de rése						83 453,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés						2 137 875,00
73211	Attribution de compensation						1 768,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.						363 280,00
7336	Droits de place						4 225,00
7362	Taxes de séjour					43 811,42	43 811,42
74	Dotations et participations	274 089,81	630 515,01		43 553,47	6 163,43	3 136 529,36
74124	Dotation d'intercommunalité						717 938,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes						653 472,00
744	FCTVA						21 963,47

IV-ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DEIV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A.1

Art.	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
74718	Autres						20 711,60
7472	Régions						4 500,00
7473	Départements	15 000,00			23 753,47	593,52	123 670,61
74741	Communes membres du GFP					925,00	5 775,00
7478	Autres organismes	259 089,81	630 516,01		19 800,00	4 644,91	1 409 285,68
74832	Attribution du fonds départemental de la taxe professionnell						4 816,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)						75 580,00
74834	État - compensation au titre des exonérations des taxes fonc						984,00
74835	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habl						197 831,00
75	Autres produits de gestion courante	8 731,78			2 952,98	8 894,12	20 679,96
752	Revenus des immeubles	8 731,78			2 952,98	8 894,12	20 678,88
7588	Autres produits divers de gestion courante						1,08
77	Produits exceptionnels	543,18	1 212,23		2 861,66	576,00	153 984,79
7713	Libéralités reçues						3 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion						88 973,81
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par l	273,18	101,75			240,00	45 794,68
7788	Produits exceptionnels divers	270,00	1 110,48		2 861,66	336,00	16 216,30
Recettes d'ordre							100 835,90
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections						100 835,90
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au co						100 835,90

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
164 Emprunts auprès des établissements financiers					9 357 998,45		
1641 Emprunts en euros (total)					9 357 998,45		
00046399600	CRCAM D AQUITAINE	27/11/2007	14/12/2007	15/01/2008	80 000,00	F	
00076438924	CRCAM D AQUITAINE	23/04/2008	01/03/2011	01/04/2011	437 350,00	F	
00084607709	CRCAM D AQUITAINE	23/12/2011	23/12/2011	15/06/2012	92 500,00	F	
00093042769	CRCAM D AQUITAINE	11/12/2012	15/01/2013	01/03/2014	1 500 000,00	F	
10000018695	CRCAM D AQUITAINE	14/12/2017	16/08/2017	05/07/2018	22 286,65	F	
10000934211	CRCAM D AQUITAINE	13/12/2017	11/01/2018	15/04/2018	1 625 492,00	F	
1128769	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	14/12/2017	16/08/2017	01/01/2018	119 674,36	F	
1630727	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU	14/12/2017	16/08/2017	15/01/2018	22 070,33	F	
36424065101	CRCAM D AQUITAINE	20/12/2004	20/12/2004	05/09/2005	160 000,00	F	
36424065401	CRCAM D AQUITAINE	20/12/2004	20/12/2004	05/09/2005	31 000,00	F	
5595	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	08/01/2014	08/02/2014	01/02/2015	695 000,00	V	
5596	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	08/01/2014	06/02/2014	01/02/2015	410 800,00	V	
8522714	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU	23/04/2008	04/06/2009	01/07/2009	1 075 000,00	F	
8635698	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU	14/12/2017	16/08/2017	01/04/2018	50 232,85	F	
9429082	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU	14/12/2017	16/08/2017	01/02/2018	147 942,94	F	
9848808	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU	23/12/2016	12/12/2016	05/02/2017	1 200 000,00	F	
A3307332	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU	27/11/2007	15/03/2008	01/04/2008	400 000,00	F	
MON506274EUR	SFIL	26/09/2018	01/08/2017	01/11/2017	73 649,32	F	
MON527845EUR	LA BANQUE POSTALE	10/07/2019	20/08/2019	01/12/2019	1 050 000,00	F	
OEUILLE RUE DE L OEUILLE	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU	28/12/2015	28/12/2015	30/01/2016	165 000,00	F	
Total général					9 357 998,45		

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt
	Niveau de taux	Taux actu.					
164 Emprunts auprès des établissements financiers							
1641 Emprunts en euros (total)							
00046399600	4,3900	4,3900	EURO	A	C	N	A - 1
00076438924	3,5800	3,5800	EURO	A	C	N	A - 1
00084607709	4,2800	4,2800	EURO	T	X	N	A - 1
00093042769	3,9200	3,9200	EURO	A	C	N	A - 1
10000018695	3,1500	3,1500	EURO	A	C	N	A - 1
10000934211	2,3900	2,3900	EURO	A	C	O	A - 1
1128769	1,3500	1,3500	EURO	A	C	N	A - 1
1630727	3,2200	3,2200	EURO	A	C	N	A - 1
36424065101	4,4000	4,4000	EURO	SM	S	N	A - 1
36424065401	4,1100	4,1100	EURO	SM	S	N	A - 1
5595	2,2500	2,2500	EURO	A	C	N	A - 1
5596	2,2500	2,2500	EURO	A	C	N	A - 1
8522714	4,4600	4,4600	EURO	A	C	N	A - 1
8635698	3,7000	3,7000	EURO	A	C	N	A - 1
9429082	3,2300	3,2300	EURO	A	C	N	A - 1
9848808	1,1400	1,1400	EURO	A	C	N	A - 1
A3307332	4,5100	4,5100	EURO	A	C	N	A - 1
MON506274EUR	1,7200	1,7200	EURO	T	X	N	A - 1
MON527845EUR	1,0100	1,0100	EURO	T	X	O	A - 1
OEUILLE RUE DE L OEUILLE	2,1700	2,1700	EURO	A	C	N	A - 1
Total général							

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N							
	Couverture ? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		
						Type de taux	Index	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N
164 Emprunts auprès des établissements				6 903 796,40				
1641 Emprunts en euros (total)				6 903 796,40				
00046399600	N			19 582,37	3,00	F		4,39
00076438924	N			268 991,21	11,00	F		3,58
00084607709	N					F		4,28
00093042769	N			900 000,00	9,00	F		3,92
10000018695	N			15 313,51	4,00	F		3,15
10000934211	N			1 495 272,23	18,00	F		2,39
1128769	N			107 092,46	15,00	F		1,35
1630727	N			11 345,19	2,00	F		3,22
36424065101	N			58 600,47	5,50	F		4,40
36424065401	N			1 366,45	0,50	F		4,11
5595	N			521 250,00	15,00	V		1,75
5596	N			308 100,00	15,00	V		1,75
8522714	N			576 235,05	9,00	F		4,46
8635698	N			39 008,53	6,00	F		3,70
9429082	N			127 032,83	10,00	F		3,23
9848808	N			1 026 162,48	17,00	F		1,14
A3307332	N			193 254,91	8,00	F		4,51
MON506274EUR	N			60 902,29	10,75	F		1,72
MON527845EUR	N			1 036 875,00	19,75	F		1,01
OEUILLE RUE DE L OEUILLE	N			137 411,42	16,00	F		2,17
Total général				6 903 796,40				

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N			
	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
164 Emprunts auprès des établissements	445 353,33	172 264,80		118 986,69
1641 Emprunts en euros (total)	445 353,33	172 264,80		118 986,69
00046399600	5 986,29	1 122,46		826,24
00076438924	19 679,18	10 334,40		7 222,42
00084607709	3 800,06	40,66		
00093042769	100 000,00	39 200,00		29 400,00
10000018695	3 540,63	593,91		235,83
10000934211	65 878,76	37 311,51		25 412,98
1128769	6 333,13	1 515,58		1 359,79
1630727	5 437,91	478,32		310,77
36424065101	9 227,97	2 884,05		830,82
36424065401	2 651,12	138,16		18,10
5595	34 750,00	9 730,00		8 361,72
5596	20 540,00	5 751,20		4 942,44
8522714	51 151,02	27 981,42		12 850,04
8635698	5 714,10	1 654,74		1 082,49
9429082	10 621,22	4 446,23		3 761,23
9848808	54 424,09	12 318,69		10 593,42
A3307332	19 706,71	9 604,57		7 989,48
MON506274EUR	5 665,33	1 108,42		174,59
MON527845EUR	13 125,00	2 975,29		872,70
OEUILLE RUE DE L OEUILLE	7 120,81	3 075,19		2 741,63
Total général	445 353,33	172 264,80		118 986,69

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (suite) (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon capital restant dû
Autres type de structures F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	20,00					
	100,00					
	6 903 796,40					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contract ant	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture
Taux fixe (total)							
Total général							

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture					
	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Périodicité de règlement des intérêts	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
					Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)						
Total général						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							
	Taux payé		Taux reçu		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt	
	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)								
Total général								

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>					

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A2.9****A2.9 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dette restante
----------	--------------------------------	--------------------------	----------------

IV - ANNEXES

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0			— / — / —
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Biens d'une valeur < à 500 €	1	17/05/2017
Linéaire	Frais d'études non suivies de réalisation < 20 000	3	17/05/2017
Linéaire	Frais d'études non suivies de réalisation > 20 001	5	17/05/2017
Linéaire	Subventions versées au cpte 204 < 5 000 €	2	17/05/2017
Linéaire	Subventions versées au cpte 204 comprises entre 5	5	17/05/2017
Linéaire	Subventions versées au cpte 204 > 7 501 €	10	17/05/2017
Linéaire	Immo. Incorporelles Logiciels, Liciences < 5 000 €	2	17/05/2017
Linéaire	Immo. Incorporelles Logiciels, Liciences comprises	3	17/05/2017
Linéaire	Immo. Incorporelles Logiciels, Liciences > 7 501 €	4	17/05/2017
Linéaire	Matériel informatique	3	17/05/2017
Linéaire	Mats de bureau électronique ou électrique < 5 000	2	17/05/2017
Linéaire	Mats de bureau électronique ou électrique compris	3	17/05/2017
Linéaire	Mats de bureau électronique ou électrique > 7 501	5	17/05/2017
Linéaire	Petits équipements, restauration, jouets, jeux	2	17/05/2017
Linéaire	Electroménagers	2	17/05/2017
Linéaire	Véhicules	5	17/05/2017
Linéaire	Camions, véhicules industriels	10	17/05/2017
Linéaire	Autres équipements techniques < 5 000 €	2	17/05/2017
Linéaire	Autres équipements techniques compris entre 5 000	3	17/05/2017
Linéaire	Autres équipements techniques > 7 501 €	5	17/05/2017
Linéaire	Mobilier < 7 500 €	5	17/05/2017
Linéaire	Mobilier > 7 501 €	7	17/05/2017
Linéaire	Agencement & aménagement de Bts, installation élec	15	17/05/2017
Linéaire	Aménagement de terrains plantations > 10 000 €	5	17/05/2017
Linéaire	Amenagement de terrains plantations > 20 000 €	10	17/05/2017
Linéaire	Amenagement de terrains plantations < 20 001 €	15	17/05/2017
Linéaire	Construction sur le sol d'autrui jusqu'à 100 000 €	10	17/05/2019
Linéaire	Construction sur le sol d'autrui > 100 001 €	15	17/05/2017
Linéaire	Autres bâtiments publics < ou = à 500 000 €	20	17/05/2017
Linéaire	Autres bâtiments publics > à 500 001 et < à 900 000	30	17/05/2017
Linéaire	Autres bâtiments publics > à 900 001 €	50	17/05/2017

IV - ANNEXES

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Linéaire	Livres DVD CD Fonds documentaire initial médiathèq	3 ans	17/05/2017
Linéaire	Travaux sur biens mis à dispo jusqu'à 20 000 €	5	17/05/2017
Linéaire	Travaux sur biens mis à disposition jusqu'à 50 000	10	17/05/2017
Linéaire	Travaux sur biens mis à disposition jusqu'à 100 00	15	17/05/2017
Linéaire	Travaux sur biens mis à dispositioin au delà de 25	20	17/05/2017
Linéaire	Matériel classique jusqu'à 5 000 €	3	17/05/2017
Linéaire	Matériel classique jusqu'à 7 500 €	5	17/05/2017
Linéaire	Matériel classique au delà de 7 501 €	7	17/05/2017
Linéaire	Passerelles Pontons	35	20/02/2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de la constitution de la provision	Montant des provisions au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges						
TOTAL DES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le **IV**
 ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS
A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1
--	-------------

DEPENSES A COUVRIRE PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		702 998,00	I 558 925,31
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		457 723,00	458 089,41
1641	Emprunts en euros	457 723,00	458 089,41
Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		245 275,00	100 835,90
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	100 836,00	100 835,90
020	Dépenses imprévues	144 439,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	558 925,31	794 502,00	83 361,37	1 436 788,68

CA2019 CDC CONVERGENCE GARONNE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 671 555,00	III 1 184 174,19
Ressources propres externes de l'année (a)		486 494,00	558 284,00
10222	FCTVA	486 494,00	558 284,00
Ressources propres internes de l'année (b)		1 185 061,00	625 890,19
28 ...	Amortissement des immobilisations	652 385,00	625 890,19
2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	7 846,00	11 122,84
28031	Amortissements des frais d'études	60 839,00	1 610,00
28041411	Cmns du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	10 376,00	10 375,69
28041412	Cmns du GFP - Bâtiments et installations	20 224,00	20 224,41
28041413	Cmns du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt	12 751,00	12 750,79
28041583	Autres groupements - Projets d'infrastructures d'i	1 630,00	
28051	Concessions et droits similaires	29 630,00	30 152,38
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	495,00	494,55
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	19 826,00	21 553,16
281318	Autres bâtiments publics	168 583,00	179 142,68
28132	Immeubles de rapport	7 696,00	7 695,90
28136	Installations générales, agencements, aménagements	19 868,00	24 062,48
28138	Autres constructions	14 875,00	9 989,55
28141	Bâtiments publics	12 887,00	33 364,11
28151	Réseaux de voirie	2 586,00	5 203,79
28152	Installations de voirie	4 210,00	2 402,18
281533	Réseaux câblés	1 838,00	1 838,15
281538	Autres réseaux	2 785,00	2 784,75
281571	Matériel roulant	30 360,00	30 359,67
281578	Autre matériel et outillage de voirie	578,00	578,31
28158	Autres installations, matériel et outillage techni	34 313,00	37 840,86
28181	Installations générales, agencements et aménagemen	2 822,00	2 246,72
28182	Matériel de transport	7 333,00	7 332,10
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	28 916,00	29 522,56
28184	Mobilier	45 664,00	38 211,17
28188	Autres immobilisations corporelles	103 454,00	105 031,39
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	532 676,00	

CA2019 CDC CONVERGENCE GARONNE

IV - ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DEIV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	
			Affectation R1068 de l'exercice précédent	
			TOTAL IV	
Total ressources propres disponibles	1 184 174,19	382 356,00	1 155 723,37	2 722 253,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 436 788,68
Ressources propres disponibles	IV 2 722 253,56
Solde	V = IV - II 1 285 464,88

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.1.1

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1
--	---------------

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT****A7.1.1**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.1.1

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT****A7.1.2**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)**A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

CA2019 CDC CONVERGENCE GARONNE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2
---	---------------

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT****A7.1.2**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

CA2019 CDC CONVERGENCE GARONNE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2
---	---------------

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

CA2019 CDC CONVERGENCE GARONNE

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A7.2.1

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS

Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
 ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
 ASSUJETIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT**

A7.2.2

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES - MANDATS EMIS**

Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	
ASSUJETIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	
	A7.2.2

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L.2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	23 305,84
60631	Fournitures d'entretien	670,32
6064	Fournitures administratives	849,92
611	Contrats de prestations de services	10 076,89
615232	Réseaux	768,00
6236	Catalogues et imprimés	-192,50
6251	Voyages et déplacements	613,48
6261	Frais d'affranchissement	9 521,32
6262	Frais de télécommunications	317,49
627	Services bancaires et assimilés	680,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	262 061,20
6218	Autre personnel extérieur	160,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	809,42
6336	Cotisations au centre national et aux centres de g	3 217,39
64111	Rémunération principale	124 527,02
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité	6 987,94
64118	Autres indemnités.	9 450,01
64131	Rémunérations	35 265,37
64138	Autres indemnités	96,02
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	32 301,70
6453	Cotisations aux caisses de retraites	38 123,56
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	1 346,30
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 382,30
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 685,15
6475	Médecine du travail, pharmacie	709,02
Total des dépenses réelles		285 367,04
TOTAL GENERAL		285 367,04

Autres recettes de fonctionnement éventuelles		274 304,70
013	Atténuations de charges	2 273,57
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 273,57
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	272 031,13
70841	Aux budgets annexes, régies municipales, c.c.a.s.	250 029,24
70872	Par les budgets annexes et les régies municipales	22 001,89
Total des recettes réelles		274 304,70
TOTAL GENERAL		274 304,70

CA2019 CDC CONVERGENCE GARONNE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L.2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde
TOTAL							

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A10.1

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			
PLU COMMUNE DE PAILLET	2 016,00		0
PLU COMMUNE DE PAILLET	2 093,28		0
ANNONCE LEGALE MODIFICATION PLU COMMUNE	21 278,00		10
1ER ACOMPTE AMO PILOTAGE ET COORDINATION	65 220,00		0
1ER ACOMPTE AMO PILOTAGE ET COORDINATION	36 867,00		0
ANNONCE LEGALE PRESCRIPTION PLUI - Lot n° 1	154,57	61,59	10
ANNONCE LEGALE PRESCRIPTION PLUI - Lot n° 1	234,29	61,59	10
ANNONCE LEGALE ALIENATION CHEMIN RURAL P - Lot n°	253,57		10
ANNONCE LEGALE ALIENATION CHEMIN RURAL P - Lot n°	329,53		10
PLU DE PORTETS - Lot n° 1	2 093,28		10
PLU DE PORTETS - Lot n° 1	-2 093,28		10
PLU DE PORTETS - Lot n° 1	6 830,56		10
PLU DE PORTETS - Lot n° 1	2 388,92		10
PLU DE PORTETS - Lot n° 1	3 101,59		10
PLU DE PORTETS - Lot n° 1	452,69		10
HONORAIRE N 1 MISSION D ASSISTANCE AMO P	3 630,00		0
HONORAIRE N 1 MISSION D ASSISTANCE AMO P	6 246,00		0
HONORAIRE N 1 MISSION D ASSISTANCE AMO P	-6 246,00		0
HONORAIRE N 1 MISSION D ASSISTANCE AMO P	6 246,00		0
CP1 MISSION DE FAISABILITE PROGRAMMATION	7 200,00		0
CP1 MISSION DE FAISABILITE PROGRAMMATION	8 400,00		0
CP1 MISSION DE FAISABILITE PROGRAMMATION	3 000,00		0
CP1 MISSION DE FAISABILITE PROGRAMMATION	4 200,00		0
ETUDE PRELIMINAIRE AMENAGEMENT DES QUAIS	7 140,00		0
ANNONCE CONCEPTION ARCHITECTURALE TECHNI	972,00		10
SUBVENTION D EQUIPEMENT AMENAGEMENT DES	138 000,00		10
CESSIONS LICENCES ET ACCES LOGITHEQUE IN	9 081,60		2
CESSIONS LICENCES ET ACCES LOGITHEQUE IN	900,00		2
CESSIONS LICENCES ET ACCES LOGITHEQUE IN	-900,00		2
CESSIONS LICENCES ET ACCES LOGITHEQUE IN	900,00		2
PC FIXE LENOVO THINK PAR E585 ECRAN LENO	252,00		3
PC FIXE LENOVO THINK PAR E585 ECRAN LENO	593,60		3
PC FIXE LENOVO THINK PAR E585 ECRAN LENO	593,60		3
PC FIXE LENOVO THINK PAR E585 ECRAN LENO	296,80		3
PC FIXE LENOVO THINK PAR E585 ECRAN LENO	-593,60		3
PC FIXE LENOVO THINK PAR E585 ECRAN LENO	593,59		3
PC FIXE LENOVO THINK PAR E585 ECRAN LENO	5 935,93		3
AUDIT SITE INTERNET ET INTRANET NOUVELLE	1 500,00		3
AUDIT SITE INTERNET ET INTRANET NOUVELLE	1 800,00		3
AUDIT SITE INTERNET ET INTRANET NOUVELLE	10 080,00		3
AUDIT SITE INTERNET ET INTRANET NOUVELLE	1 080,00		3
AUDIT SITE INTERNET ET INTRANET NOUVELLE	-1 800,00		3
AUDIT SITE INTERNET ET INTRANET NOUVELLE	1 800,00		3
TRAVAUX AMENAGEMENT ACCRO BRANCHES AU LA	4 305,00		5
TRX PREPARATOIRE INSTALLATION CHANTIER P	2 580,00		5
GRILLAGE POUR CLOTURE PARCELLE ILE DE RA	903,56		5
MEDIATHEQUE ET LOCAUX ADMINISTRATIFS	1 464,48		0
ACHAT IMMEUBLE LA GARE	835,20		0
EQUIPEMENT TELEPHONIE ET INTERNET - Lot n° 1	708,00	521,97	10
EQUIPEMENT TELEPHONIE ET INTERNET - Lot n° 1	-708,00	521,97	10

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A10.1

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
EQUIPEMENT TELEPHONIE ET INTERNET - Lot n° 1	750,00	521,97	10
PANNEAU DE SIGNALISATION ET MATS POUR ST	236,90		10
POMPE DE RELEVAGE EP PARKING MA DE PREIG	738,68		10
BROYEUR THERMIQUE KPC TYPE BK1000	1 380,00		10
PANNEAUX ET EQUIPEMENTS POUR STATIONNEME	236,90		10
PANNEAUX ET EQUIPEMENTS POUR STATIONNEME	-236,90		10
PC FIXE LENOVO THINK PAR E585 ECRAN LENO	1 279,80		3
ACHAT TABLE RABATTABLES STRATIFIEES POUR	715,16		5
ACHAT TABLE RABATTABLES STRATIFIEES POUR	651,59		5
ARMOIRES POUR SERVICE RH	481,63		10
ARMOIRES POUR SERVICE RH	1 082,98		10
ARMOIRES POUR SERVICE RH	2 375,60		10
ARMOIRES POUR SERVICE RH	1 482,35		10
ARMOIRES POUR SERVICE RH	1 263,92		10
ARMOIRES POUR SERVICE RH	1 174,39		10
MOBILIER POUR RESEAU LECTURE PUBLIQUE	1 118,04		10
MOBILIER POUR RESEAU LECTURE PUBLIQUE	1 412,69		10
MOBILIER POUR RESEAU LECTURE PUBLIQUE	243,60		10
MOBILIER POUR RESEAU LECTURE PUBLIQUE	3 802,60		10
MOBILIER POUR RESEAU LECTURE PUBLIQUE	1 152,42		10
MOBILIER POUR RESEAU LECTURE PUBLIQUE	1 038,07		10
MOBILIER POUR RESEAU LECTURE PUBLIQUE	-1 152,42		10
MOBILIER POUR RESEAU LECTURE PUBLIQUE	1 152,42		10
MOBILIER POUR RESEAU LECTURE PUBLIQUE	1 070,37		10
MOBILIER POUR RESEAU LECTURE PUBLIQUE	-1 152,42		10
MOBILIER POUR RESEAU LECTURE PUBLIQUE	1 152,42		10
MOBILIER POUR MA OCABELOU	464,36		5
MOBILIER ADAPTE MA OCABELOU	4 095,42		5
ACHAT 4 DIABLES POUR STRUCTURES AL - Lot n° 1	516,00		2
CP 1 MARCHE REAMENAG EXTENSION HALTE FLU	336 527,70		0
CP 1 MARCHE REAMENAG EXTENSION HALTE FLU	80 500,40		0
CP 1 MARCHE REAMENAG EXTENSION HALTE FLU	9 600,00		0
CP 1 MARCHE REAMENAG EXTENSION HALTE FLU	1 440,00		0
CP 1 MARCHE REAMENAG EXTENSION HALTE FLU	2 583,90		0
CP 1 MARCHE REAMENAG EXTENSION HALTE FLU	3 120,00		0
CP 1 MARCHE REAMENAG EXTENSION HALTE FLU	116,22		0
TRAVAUX VESTIAIRES STADE STE CROIX DU MO	369,60		0
TRAVAUX VESTIAIRES STADE STE CROIX DU MO	7 638,00		0
TRAVAUX VESTIAIRES STADE STE CROIX DU MO	2 583,17		0
TRAVAUX VESTIAIRES STADE STE CROIX DU MO	747,60		0
IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	4 561,61		0
IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	-7 406,17		0
IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	7 406,17		0
IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	6 920,17		0
IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	486,00		0
REALISATION D UN BRANCHEMENT MULTI DEPAR	5 056,79		0
REALISATION D UN BRANCHEMENT MULTI DEPAR	3 100,80		0
DEMOLITION ECHOPPE 15 COURS XAVIER MOREA	6 600,00		0
DEMOLITION ECHOPPE 15 COURS XAVIER MOREA	13 536,00		0
ANNONCE MARCHE POUR AMENAGEMENT PLAJ	3 784,45		0
ANNONCE MARCHE POUR AMENAGEMENT PLAJ	-542,05		0
ANNONCE MARCHE POUR AMENAGEMENT PLAJ	542,05		0

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A10.1

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
ANNONCE MARCHE POUR AMENAGEMENT PLAJ	864,00		0
ANNONCE MARCHE POUR AMENAGEMENT PLAJ	-864,00		0
DECOMPTE FINAL ETUDE HYDRAULIQUE PROG VO	96,22		0
LEVE TOPO SUR CMNES BARSAC ET PODENSAC P	2 340,00		0
LEVE TOPO SUR CMNES BARSAC ET PODENSAC P	3 960,00		0
MOE CREATION D UN SECOND PONTON ET MODER	5 522,10		0
MOE CREATION D UN SECOND PONTON ET MODER	315 247,81		0
MOE CREATION D UN SECOND PONTON ET MODER	-320 769,91		0
FABRICATION GRILLE PROTECTION PUIITS ET G	5 486,40		2
EQUIPEMENT INFORMATIQUE RESEAU NOUVEAU P	134,69		1
EQUIPEMENT INFORMATIQUE RESEAU NOUVEAU P	-175,91		1
EQUIPEMENT INFORMATIQUE RESEAU NOUVEAU P	2 598,22		1
EQUIPEMENT INFORMATIQUE RESEAU NOUVEAU P	175,91		1
EQUIPEMENT INFORMATIQUE RESEAU NOUVEAU P	967,90		1
TELEVISEUR ET SUPPORT MURAL ACCUEIL SIEG	558,90		2
LICENCES CREATIVE CLOUD ADOBE PROFESSION	1 007,71		4
LOGICIEL CORRECTEUR D ORTHOGRAPHE	350,40		1
PC FIXE LDLC PC10P ZI ARTIST ECRAN 27P M	1 527,74		3
GRADINS EN DOUGLAS 100 PLACES	2 800,00		5
EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS POLE SOCIAL	731,80		2
CENTRE DE LOISIRS DE CADILLAC	10 507,94		5
UNITE CENTRALE SHUTTLE XPC NANO COMM	367,90		1
PC DELL LATTITUDE 3590 BTX SERVICE RAM	853,82		3
MOBILIER POUR NOUVEAU POLE SOCIAL	12 286,87		10
TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS	20 049,60		0
TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS	960,00		0
MO PROG VOIRIE 2018	3 500,33		0
MO PROG VOIRIE 2018	2 881,37		0
MO PROG VOIRIE 2018	1 024,49		0
FONDS DE CONCOURS CMNE DE BEGUEY	89 513,17		5
ETUDE FAISABILITE ET PROGRAMME PISCINE	12 480,00		0
ETUDE FAISABILITE ET PROGRAMME PISCINE	4 320,00		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	6 035,40		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	-9 586,32		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	-9 579,23		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	17 220,00		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	11 409,50		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	19 764,17		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	8 847,65		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	9 393,20		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	16 907,04		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	10 947,81		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	9 866,88		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	244,80		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	244,80		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	22 791,12		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	18 011,20		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	244,80		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	10 578,00		0
CP 1 MISSION SPS AMENAGEMENT DU PLAJ SUR	25 221,60		0
NH 1 MO CONSTRUCTION MULTI ACCUEIL DE CE	6 723,53		0
NH 1 MO CONSTRUCTION MULTI ACCUEIL DE CE	15 000,82		0

IV - ANNEXES

Affiché le

IV

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A10.1

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
NH 1 MO CONSTRUCTION MULTI ACCUEIL DE CE	251,81		0
NH 1 MO CONSTRUCTION MULTI ACCUEIL DE CE	2 580,00		0
LAVE LINGE ET SECHE LINGE BOSCH LOCAL TE	349,00		1
LAVE LINGE ET SECHE LINGE BOSCH LOCAL TE	290,00		1
8 PC INSPIRON 15 5000 SERIES 5580	1 114,27		3
8 PC INSPIRON 15 5000 SERIES 5580	6 329,86		3
8 PC INSPIRON 15 5000 SERIES 5580 RAM	1 114,27		3
1 PC OPTIPLEX 3060 COMPACT POLE SOCIAL	1 082,65		3
VALISE DE TRANSPORT ORDINATEURS ET MATER	527,69		1
MATERIELS INFORMATIQUES DIVERS SERVICES	2 890,96		3
MATERIELS INFORMATIQUES DIVERS SERVICES	24 178,79		3
SMARTPHONE TECH LAC DE LAROMET	479,76		1
R L P I	798,00		0
FOUR AIR PULSE ALFA144GH1	3 901,20		2
FOUR AIR PULSE ALFA144GH1	735,26		2
62 BOX PLIABLES TRANSPORT RLP CULTURE TE	800,42		2
62 BOX PLIABLES TRANSPORT RLP CULTURE TE	-800,42		2
62 BOX PLIABLES TRANSPORT RLP CULTURE TE	-800,42		2
62 BOX PLIABLES TRANSPORT RLP CULTURE TE	800,42		2
62 BOX PLIABLES TRANSPORT RLP CULTURE TE	800,42		2
3 MANNEQUINS SERVICE PREVENTION	2 180,34		2
HAUT DEBIT GIRONDE NUMERIQUE	40 954,00		0
PROG VOIRIE 2018 CMNE DE BUDOS	37 327,20		0
PROG VOIRIE 2018 CMNE DE BUDOS	1 883,82		0
PROG VOIRIE 2018 CMNE GUILLOS	46 119,60		0
PROG VOIRIE 2018 CMNE GUILLOS	2 062,56		0
PROG VOIRIE 2018 CMNE ILLATS	20 983,80		0
PROG VOIRIE 2018 CMNE ILLATS	1 361,04		0
PROG VOIRIE 2018 CMNE PORTETS	4 118,40		0
PROG VOIRIE 2018 CMNE PORTETS	35 538,48		0
PROG VOIRIE 2018 CMNE PREIGNAC	18 673,20		0
PROG VOIRIE 2018 CMNE PREIGNAC	536,64		0
VOIRIE ATELIER TECH LA POULE	11 859,00		0
2 PC INSPIRON 15 5000 SERIES 5580 AG	833,64		3
2 PC INSPIRON 15 5000 SERIES 5580 FIN	833,64		3
PROG VOIRIE 2018 CMNE PUJOLS S/CIRON	44 303,52		0
VEHICULE OCCASION 4X4 NISSAN NAVAR	14 960,00		5
MOBILIER POUR MULTI ACCUEIL OCABELOU DE	433,88		10
MOBILIER POUR MULTI ACCUEIL OCABELOU DE	-109,52		10
MOBILIER POUR MULTI ACCUEIL OCABELOU DE	109,52		10
FLOTTE DE TELEPHONES PORTABLES EX 2019	5 592,00		3
FLOTTE DE TELEPHONES PORTABLES EX 2019	-5 592,00		3
FLOTTE DE TELEPHONES PORTABLES EX 2019	5 592,00		3
FLOTTE DE TELEPHONES PORTABLES EX 2019	144,00		3
5 CASQUES AUDIO AKG-K182 SERVICE RLP	406,00		1
SUBVENTION DEV ECO EX 2019	2 500,00		10
SUBVENTION DEV ECO EX 2019	16 057,47		10
SUBVENTION DEV ECO EX 2019	2 500,00		10
ATELIER TECHNIQUE LA POULE A RIONS	1 487,30		20
ATELIER TECHNIQUE LA POULE A RIONS	2 280,00		20
LICENCE ATRS TELEPHONIE ANNEXE GARE	282,00		1
LICENCE ATRS TELEPHONIE ANNEXE GARE	-282,00		1

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

IV

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE

CA2019 CDC CONVERGENCE GARONNE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A10.1

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
LICENCE ATRS TELEPHONIE ANNEXE GARE	282,00		1
PROG VOIRIE 2018 CMNE LANDIRAS	61 630,78		0
SIGNALETIQUE SIEGE SOCIAL CDC	4 440,00		2
IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	150 685,78		0
IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	-5 134,80		0
IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	5 134,80		0
ANNEXE TRESORERIE	216,00		1
ETUDE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE	23 220,00		0
ETUDE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE	-23 220,00		0
AIRE DE JEUX AU LAC DE LAROMET	4 800,00		10
LICENCE BOITIER DE COMPTAGE	360,00		1
BOITIER DE COMPTAGE ENVIRONNEMENT	2 756,40		2
ETUDE PARCOURS VALORISATION IDR	8 950,00		0
IMMEUBLE 11 PLACE GAMBETTA PAILLET	4 650,00		20
ETUDE VALORISATION LAC DE LAROMET	53 091,00		0
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES TOUS SERVICES	525,00		2
PC PORT ASUS	1 033,21		3
MOBILIER ELECTROMENAGERS LGT URGENCE	169,00		1
MOBILIER ELECTROMENAGERS LGT URGENCE	169,00		1
MO TRAVAUX DE VOIRIE 2019	4 320,00		0
MOBILIER LGTS D URGENCE	428,00		0
TOTAL GENERAL	1 913 460,62	1 689,09	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A10.2

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisitions à titre onéreux						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

A10.4

A10.4 - ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			
TOTAL GENERAL			

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

A10.5

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisitions à titre onéreux						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE

A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	12 692 292,73
Recettes 72/Recettes réelles de fonctionnement	0,0000 %

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'état à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article	Montant
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'assoc., de la collectivité gestionnaire)	Libellé de l'opération	Article	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'assoc., de la collectivité gestionnaire)	Libellé de l'opération	Emetteurs	Date d'acquittement de la facture	Montant
--------------------	--	------------------------	-----------	---	---------

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Montant des recettes	
Article	Montant
TOTAL	

Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire

Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL				

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT**

B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice	C	617 618,13
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	617 618,13
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 692 292,73
Part des garantis d'emprunt accordés au titre de l'exercice en %	I / II	4,87

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat
2016	Mobilier : Photocopieur siège social annex	3 337,20	BNP LEASE GROUP	60
2017	Mobilier : Photocopieur siège cadillac et p	2 332,80	LIXXBAIL KODEN	36
2017	Mobilier : Photocopieur siège cadillacx et	462,76	STE GENERALE EQUIPMENT FINANCE	60
2018	Mobilier : Système vidéo surveillance gym	1 008,00	BNP LEASING SOLUTIONS	11
2019	Mobilier : Photocopieurs siège social + an	1 630,23	BNP LEASE GROUP	21

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL (suite)

Montant des redevances restant à courir

N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total
1 851,04	1 851,04	1 851,04	1 851,04	1 388,28	8 792,44
1 008,00	756,00				1 764,00
6 520,92	6 520,92	6 520,92	6 520,92	4 890,69	30 974,37

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.	Somme nette des parts invest.
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-------------------------	-------------------------------	-------------------------	-------------------------------

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités							
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
TOTAL							

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L.2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ARCHEOLOGIQUE ET HISTOIRE DU SAUTERNAIS ET GR	500,00	REALISATION D UNE REVUE PATRIMOINE
NUITS ATYPIQUES	1 500,00	NUITS ATYPIQUES 2019
CADIMUSIK	400,00	PROJET ORCHESTRE DU 22 23 24 ET 31
EVENT ARTS	2 000,00	FESTIVAL MEDIEVAL SUD GIRONDE 15 JUI
FAMILIALE LAIQUE SUD GIRONDE	1 000,00	PLATEFORME MOBILITE ET ACCESSIBILIT
TENNIS CLUB L ARTOLIE	321,06	SUBVENTION 2019
CAO SOLIDARITE UNION ECO SOC SUD GIRONDE	7 279,50	SUBVENTION 2019
CADIMUSIK	665,00	LE RONDON DU PONT 23 JUIN 2019 ET PR
AFR GRAVES DE ZIK	500,00	RESOROCK CONCERT DU 16 MARS 2019
FESTES BAROQUES	1 500,00	FESTIVAL JUIN A JUILLET 2019
LES BAROUDEURS DU SAUTERNAIS	1 295,91	COURSE RAISIN D OR 2 ET 3 NOVEMBRE
LES FLORIGRAVES	600,00	SALON DU JARDIN 14 AVRIL 2019 PORTET
PETANQUE CADILLACAISE	75,00	ACHATS TENUES SPORTIVES
UNION SPORTIVE VALLEE DE GARONNE	751,27	ACHATS MATERIELS
AVENIR PAILLETON HANDBALL	302,14	ACHATS MATERIELS
KEUDITU	1 100,00	ATELIERS CREATIFS PARENTS ENFANTS
ARTOLIENS	700,00	JOURNEE CONFERENCES 2019
DANSE TEMPO	500,00	FETE DE LA DANSE 2019 6 EME ANNEE
SYNDICAT VITICOLE DE LOUPIAC	2 000,00	JOURNEE PORTES OUVERTES 23 24 NOV
CLUB DES ENTREPRENEURS DES DEUX RIVES	3 865,60	CONFERENCE 24 MAI 2019
Entreprises		
COTES DE GARONNE LA CLOSIERE	2 000,00	PORTES OUVERTES 8 ET 9 JUIN 2019
Personnes de droit public		
Communes		
MAIRIE DE ST MICHEL DE RIEUFRET	425,00	SCENES D ETE 2019
MAIRIE DE PODENSAC	1 320,00	PARTICIPATION BAFI 2019
MAIRIE DE LANDIRAS	375,00	SCENES D ETE 2019
MAIRIE DE VIRELADE	487,50	SCENES D ETE 2019
MAIRIE DE CADILLAC	1 500,00	LES BALLADINS A CADILLAC 28 JUILLET E
MAIRIE DE CERONS	1 000,00	FORUM EMPLOIS 7 NOVEMBRE 2019
MAIRIE DE PODENSAC	2 500,00	FESTIVAL COTE JARDIN 2019
MAIRIE DE LOUPIAC	4 500,00	INSTALLATION ET DEV SUR UN TERRAIN

IV - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****B1.7****B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L.2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	40 962,98	

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l' AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de N+1)
MA de CERONS	1 193 383,00		1 193 383,00	1 432,48	120 000,00	48 328,16	1 143 622,36
PLUI	500 000,00	-150 602,95	349 397,05	18 601,28	52 000,00	103 273,86	227 521,91
ORTERRA	1 315 562,00		1 315 562,00	21 185,04	60 000,00		1 294 376,96
Couverture numérique T	1 154 550,00	-417 378,00	737 172,00		40 954,00	40 954,00	696 218,00

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D' ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l' AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de N+1)
	0,00						

IV - ANNEXES	ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DEV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (a)		36,71	1,26	37,97	26,68	11,29	37,97
Attaché	A	8,43		8,43	4,46	3,97	8,43
Rédacteur	B	1,00		1,00	1,00		1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	0,54		0,54	0,54		0,54
Adjoint administratif territorial	C	18,49	1,26	19,75	12,43	7,32	19,75
Adjoint administratif territorial principal de 1re	C	1,00		1,00	1,00		1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e	C	7,25		7,25	7,25		7,25
FILIERE TECHNIQUE (b)		15,38	4,27	19,65	17,00	2,65	19,65
Ingénieur	A	1,04		1,04	1,04		1,04
Technicien	B	1,10		1,10		1,10	1,10
Technicien Principal de 1ère Classe	B	0,42		0,42	0,42		0,42
Adjoint technique territorial	C	8,81	4,27	13,08	11,53	1,55	13,08
Adjoint technique territorial principal de 1re cla	C	1,00		1,00	1,00		1,00
Adjoint technique territorial principal de 2e clas	C	2,01		2,01	2,01		2,01
Agent de Maîtrise	C	1,00		1,00	1,00		1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (c)		8,91	1,00	9,91	8,34	1,57	9,91
Assistant Territorial socio-éducatif de 2ème class	A	0,92		0,92	0,92		0,92
Cadre de santé de 2ème classe	A	1,67		1,67	1,67		1,67
Educateur Territorial de jeunes enfants de 1ère cl	A	1,84		1,84	1,84		1,84
Infirmier en Soins Généraux de Classe Supérieure	A	0,67		0,67	0,67		0,67
Assistant Socio-Educatif	B	0,08		0,08	0,08		0,08
Educateur de Jeunes Enfants	B	0,02		0,02		0,02	0,02
Educateur Principal de Jeunes Enfants	B	0,16		0,16	0,16		0,16
Agent social	C	0,25		0,25		0,25	0,25
Agent social principal de 2e classe	C		0,20	0,20	0,20		0,20
Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	C	3,30	0,80	4,10	2,80	1,30	4,10
FILIERE SPORTIVE (d)		1,00		1,00	1,00		1,00
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	1,00		1,00	1,00		1,00
FILIERE CULTURELLE (e)		9,48	0,12	9,60	8,89	0,71	9,60
Bibliothécaire	A	1,00		1,00	1,00		1,00
Conservateur des Bibliothèques	A	0,33		0,33	0,33		0,33
Assistant de Conservation	B	0,31		0,31		0,31	0,31
Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	B	1,00		1,00	1,00		1,00
Assistant de Conservation Principal de 2ème Classe	B	0,66		0,66	0,66		0,66
Adjoint territorial du patrimoine	C	4,18	0,12	4,30	3,90	0,40	4,30
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e	C	2,00		2,00	2,00		2,00
FILIERE ANIMATION (f)		37,94	25,26	63,20	30,52	32,68	63,20
Animateur	B	1,80		1,80	1,80		1,80
Animateur Principal de 2ème Classe	B	2,99		2,99	2,99		2,99
Adjoint d'Animation 2ème Classe	C	1,15		1,15		1,15	1,15

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial d'animation	C	21,73	25,26	46,99	15,46	31,53	46,99
Adjoint territorial d'animation principal de 2e cl	C	10,27		10,27	10,27		10,27
EMPLOIS NON CITES (g)		1,79		1,79	1,79		1,79
Attaché	A	1,00		1,00	1,00		1,00
Adjoint technique territorial	C	0,79		0,79	0,79		0,79
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g)		1 11,21	31,91	1 43,12	94,22	48,90	143,12

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent				1 315,62		
Attaché	A	ADM	245		A	A : Contractuel
Attaché	A	ADM	245		A	CDD
Attaché	A	ADM	434		A	A : Contractuel
Attaché	A	ADM	457		A	CDD
Attaché	A	ADM	542		A	A : Contractuel
Attaché	A	ADM	542		A	A : Contractuel
Attaché	A	ADM	810		A	A : Contractuel
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245		A	A : Contractuel
Adjoint administratif territorial	C	ADM	347		A	A : Contractuel
Adjoint administratif territorial	C	ADM	348		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	351		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	437		A	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	437		A	CDD
Ingénieur	A	TECH	860		A	CDD
Technicien	B	TECH	245		A	CDD
Technicien	B	TECH	743		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	A : Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	A : Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	A : Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	347		A	CDD
Educateur de Jeunes Enfants	B	MS	377		A	CDD
Agent social	C	MS	349		A	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	C	MS	245		A	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	C	MS	245		A	CDD

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEU R	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	347		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	347		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	347		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	347		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	347		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	A : Contractuel de droit
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: AUTRES
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: AUTRES
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: AUTRES
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: AUTRES
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: AUTRES
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	349		A	A: Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	350		A	CDD

IV - ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEU R	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	350		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	350		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	350		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	350		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	351		A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent				18 003,79		
Attaché	A	OTR	703		A	A : Contractuel
Adjoint administratif territorial	C	OTR	349		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	OTR		11 219,13	A	A
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	349		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	349		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	349		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	350		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	350		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	350		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	351		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	351		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	351		A	A : Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	351		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	428		A	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	OTR	437		A	CDD
Adjoint territorial d'animation principal de 1re c	C	OTR	441		A	CDD
Adjoint territorial du patrimoine	C	OTR		1 673,14	A	A : AUTRES

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Adjoint territorial du patrimoine	C	OTR		5 111,52	A	A : AUTRES
TOTAL GENERAL				19 319,41		

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la CDC CONVERGENCE GARONNE.
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Subvention de fonctionnement	HISTOIRE D'ENFANTS - EPONYME		SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES	572 625,42
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Subvention de fonctionnement	OT CADILLAC		EPIC	210 560,00
Subvention de Fonctionnement	ASSOCIATION PARENTALE CRECHE C		ASSOCIATION LOI 1901	152 374,00
Autres.				
Subvention de Fonctionnement	ASSOCIATION FOYER RURAL DE PAILL		ASSOCIATION LOI 1901	62 000,00
Subvention de Fonctionnement	RESEAU GIRONDIN PETITE ENFANCE		ETS PUBLIC UNIVERSITAIRE	2 100,00
Subvention de Fonctionnement	ROUTE DES VINS DE GRAVES ET SAU		ASSOCIATION LOI 1901	13 000,00

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

C3.1

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYNDICAT MIXTE SUD GIRONDE	01/01/2018	Participation	77 035,42
Autres organismes de regroupement			
CLIC Sud Gironde GIP	01/01/2017	Participation	26 543,20
SDIS33	01/01/2019	Participation	46 419,98
SDEEG	01/01/2017	Participation	150,00
GIRONDE NUMERIQUE	13/09/2017	Participation	9 172,00
GIRONDE RESSOURCES	17/05/2017	Cotisation	100,00
AMF AMG	14/03/2017	Cotisation	2 157,98
MISSION LOCALE DES DEUX RIVES	01/01/2017	Participation	66 348,92
CHAMBRE COMMERCE & INDUSTRIES	01/01/2017	Cotisation	
CAUE	14/02/2018	Cotisation	500,00

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE

C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'Etablissement	Intitulé / objet de l'Etablissement	Date de création	Num délib.	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	PONTONS	01/01/2019	2019-025	20/02/2019	Gestion des Pontons et Haltes fluviales	<input checked="" type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'Etablissement	Intitulé / objet de services	Date de création	Num délib.	N° SIRET	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement secondaire	Gestion des déchets ménagers Podensac	01/01/2017		20006958100029		SPIC	<input checked="" type="checkbox"/>
Etablissement secondaire	Service public assainissement non individuel	01/01/2017		20006958100037		SPIC	<input checked="" type="checkbox"/>
Etablissement secondaire	Zones aménagement économique	01/01/2017		20006958100045		SPIC	<input checked="" type="checkbox"/>
Etablissement secondaire	Zone artisanale de Coudannes	01/01/2017		20006958100052		SPIC	<input checked="" type="checkbox"/>
Etablissement secondaire	Ordures ménagères Garonne	21/01/2017		20006958100060		SPIC	<input type="checkbox"/>
Etablissement secondaire	Gémapi	14/02/2018	2018-023	20006958100000	14/02/2018	SPA	<input type="checkbox"/>
Etablissement secondaire	Pontons	20/02/2019	2019-025		20/02/2019	SPIC	<input checked="" type="checkbox"/>

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE SERVICES ASSUJETIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de services	Date de création	Num délib.	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
BUDGET PRINCIPAL	CAFE DE LA LIBERTE	01/01/2018	2018-225	14/11/2018	SPA

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL : CDC CONVERGENCE GARONNE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 709 246,81	3 709 310,66	794 502,00	2 205 434,15
RECETTES	6 709 246,81	5 330 884,55	382 356,00	996 006,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 705 689,20	12 356 539,16		2 349 150,04
RECETTES	14 705 689,20	12 793 128,63		1 912 560,57

2 - BUDGETS ANNEXES : ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE

N° SIRET : 20006958100045				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	76 579,50	4 825,00	17 720,00	54 034,50
RECETTES	76 579,50			76 579,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 419,77	1 986,49		17 433,28
RECETTES	19 419,77	10 000,00		9 419,77

2 - BUDGETS ANNEXES : GEMAPI

N° SIRET : 20006958100078				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	516 804,00	675,00	43 152,00	472 977,00
RECETTES	516 804,00			516 804,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	312 787,96	108 087,41		204 700,55
RECETTES	312 787,96	183 800,00		128 987,96

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

N° SIRET : 20006958100029				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	225 984,49	51 020,28	5 619,00	169 345,21
RECETTES	225 984,49	53 404,71		172 579,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 650 107,83	2 261 667,54		388 440,29
RECETTES	2 650 107,83	2 382 985,97		267 121,86

2 - BUDGETS ANNEXES : CDC ORDURES MENAGERS GARONNE

N° SIRET : 20006958100060				
---------------------------	--	--	--	--

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 380,44	6 043,20	5 847,00	8 490,24
RECETTES	20 380,44	13 792,75		6 587,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 219 785,42	1 201 582,22		18 203,20
RECETTES	1 219 785,42	1 196 001,68		23 783,74

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

N° SIRET : 20006958100037

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 623,68	37 313,27		78 310,41
RECETTES	115 623,68	27 684,75		87 938,93

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C. Z.A de Coudannes Sud

N° SIRET : 20006958100052

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	464 707,15	3 200,99		461 506,16
RECETTES	464 707,15	42 752,00		421 955,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	464 707,15	45 952,99		418 754,16
RECETTES	464 707,15	45 952,99		418 754,16

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C PONTONS

N° SIRET : 20006958100086

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 000,00			25 000,00
RECETTES	25 000,00			25 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	82 882,00	20 539,65		62 342,35
RECETTES	82 882,00	102 100,00		-19 218,00

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 038 702,39	3 775 075,13	866 840,00	3 396 787,26
RECETTES	8 038 702,39	5 440 834,01	382 356,00	2 215 512,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 571 003,01	16 033 668,73		3 537 334,28
RECETTES	19 571 003,01	16 741 654,02		2 829 348,99
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	27 609 705,40	19 808 743,86	866 840,00	6 934 121,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	27 609 705,40	22 182 488,03	382 356,00	5 044 861,37

IV - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****C3.6****1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES**
(cf. liste des opérations en annexe de la M.14)**2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES**
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante.	Variation de taux / N-1	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'habitation	30 380 000,00	3,59%	10,22%	0,000000%	3 105 751,00	3,85%
TFPB	26 195 000,00	3,25%	3,43%	0,000000%	936 680,00	0,00%
TFPNB	1 242 000,00	1,71%	10,94%	0,000000%	130 305,00	1,95%
CFE	7 943 000,00	-1,61%	26,88%	0,000000%	2 135 946,00	-3,33%
TOTAL	65 760 000,00	2,76%			6 308 682,00	1,82%

IV - ANNEXES

Affiché le

ID : 033-200069584-20200304-D2020044-DE

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... VOTES : Pour..... Nombre de membres présents..... Contre..... Nombre de suffrages exprimés..... Abstentions.....

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par _____

A _____, le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A _____, le _____

Les membres Les conseillers communautaires ,

MATEILLE Bernard
*Président***DORÉ Jocelyn**
*1° Vice-Président***DUBOURG Philippe**
*2° Vice-Président***QUEYRENS Alain**
*3° Vice-Président***PORTA Sylvie**
*4° Vice-Président***DOREAU Sylvia-Mylène**
*5° Vice-Président***PELLETANT Jean-Marc**
*6° Vice-Président***BAPSALLE Jean-Gilbert**
*7° Vice-Président***CAZIMAJOU Didier**
*8° Vice-Président***SOULE Jean-Patrick**
*9° Vice-Président***GAUTHIER Jérôme**
*10° Vice-Président***GAUTHIER Marc**
*11° Vice-Président***ANGULO Marie-Dolorès**
*Conseillère communautaire***BARADUC Line**
*Conseillère communautaire***BERNARD Jean-Claude**
*Conseiller communautaire***BERRON Eliane**
*Conseillère communautaire***CAVAILLOLS Dominique**
*Conseiller communautaire***CHATELIER Jean-Jacques**
*Conseiller communautaire***CHOLLON Lionel**
*Conseiller communautaire***CLAMOUR Jean-Noël**
*Conseiller communautaire***CLAVIER Dominique**
*Conseiller communautaire***DAL'CIN Jean-François**
*Conseiller communautaire***DALIER Serge**
*Conseiller communautaire***DANEY Bernard**
*Conseiller communautaire***DAURAT François**
*Conseiller communautaire***DRÉAU Bernard**
Conseiller communautaire

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

DUBOURG Daniel
Conseiller communautaire

DUCOS Laurence
Conseillère communautaire

FAUBET Dominique
Conseiller communautaire

FORESTIÉ Christine
Conseillère communautaire

FORTINON Maryse
Conseillère communautaire

LATAPY Michel
Conseiller communautaire

LAULAN Corinne
Conseillère communautaire

MASSIEU André
Conseiller communautaire

MEUNIER Laurence
Conseillère communautaire

MORENO Guy
Conseiller communautaire

PEIGNEY Patricia
Conseillère communautaire

PENEAU Anne-Marie
Conseillère communautaire

PEREZ Jean-Claude
Conseiller communautaire

PEYRONNIN Magy
Conseillère communautaire

REYNE Denis
Conseiller communautaire

TRÉNIT Bruno
Conseiller communautaire

TRUFFART Mathieu
Conseiller communautaire

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A _____ le 04/03/2020

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 08/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le



ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.1	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.2	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3/5	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.13/14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.15/16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.17/18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.19/76	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.77/92	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	*	
p.93	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	*	
p.94/97	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	*	
p.98/99	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	*	
p.100	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	*	
p.101/103	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	*	
p.104/105	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	*	
p.106/107	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	*	
p.108	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	*	
p.109	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	*	
p.110/111	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	*	
p.112	A4 - Etat des provisions	*	
p.113	A5 - Etalement des provisions	*	
p.114	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	*	
p.115/116	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	*	
p.117/120	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct (2)	*	
p.121/124	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Invest. (2)	*	
p.125/126	A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	*	
p.127/128	A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	*	
p.129	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	*	
p.130	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	*	
p.131	A8 - Etat des charges transférées	*	
p.132	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	*	
p.133/137	A10.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	*	
p.138	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	*	
p.139	A10.3 - Opérations liées aux cessions	*	
p.140	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées	*	
p.141	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties	*	
p.142	A11 - Etat des travaux en régie	*	
p.143	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	*	
	B - Engagement hors bilan		
p.144/145	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	*	
p.146	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	*	
p.147/148	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	*	
p.149	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	*	
p.150	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	*	
p.151	B1.6 - Etat des engagement reçus	*	
p.152/153	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	*	
p.154	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	*	
p.155	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et de crédits de paiement afférents	*	
p.156	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	*	
	C - Autres éléments d'informations		
p.157/166	C1.1 - Etat du personnel	*	
p.167	C1.2 - Actions de formation des élus	*	
p.168	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	*	
p.169	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	*	
p.170	C3.2 - Liste des établissements publics créés	*	
p.171	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	*	
p.172	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	*	
p.173/175	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	*	
p.176	C3.6 - Identification des flux croisés	*	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020044-DE

pages	
p.177	D1 - décisions en matière de taux de contributions directes
p.178/179	D2 - Arrêté et signatures



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES
D2 - ARRETE - SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice..... 43 VOTES : Pour..... 35
Nombre de membres présents..... 22 Contre..... 3
Nombre de suffrages exprimés..... 35 Abstentions..... 0

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par Philippe DUBOURG

A Cadillac, le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A Cadillac, le 04/03/2020

Les membres Les conseillers communautaires,

~~MATEILLE Bernard~~
~~Président~~

DUBOURG Philippe
2^e Vice-Président

PORTA Sylvie
4^e Vice-Président

PELLETANT Jean-Marc
6^e Vice-Président

CAZIMAJOU Didier
8^e Vice-Président

GAUTHIER Jérôme
10^e Vice-Président

ANGULO Marie-Dolorès
Conseillère communautaire

BERNARD Jean-Claude
Conseiller communautaire

CAVAILLOLS Domonique
Conseiller communautaire

CHOLLON Lionel
Conseiller communautaire

CLAVIER Dominique
Conseiller communautaire

DALIER Serge
Conseiller communautaire

DAURAT François
Conseiller communautaire

DORÉ Jocelyn
1^{er} Vice-Président

QUEYRENS Alain
3^e Vice-Président

DOREAU Sylvia-Mylène
5^e Vice-Président

BAPSALLE Jean-Gilbert
7^e Vice-Président

SOULE Jean-Patrick
9^e Vice-Président

GAUTHIER Marc
11^e Vice-Président

BARADUC Line
Conseillère communautaire

BERRON Eliane
Conseillère communautaire

CHATELIER Jean-Jacques
Conseiller communautaire

CLAMOUR Jean-Noël
Conseiller communautaire

DAL'CIN Jean-François
Conseiller communautaire

DANEY Bernard
Conseiller communautaire

DRÉAU Bernard
Conseiller communautaire

Pouvoir à Jocelyn Doré
Jocelyn Doré

Alain Queyrens

Sylvia-Mylène Doreau

Jean-Gilbert Bapsalle

Jean-Patrick Soule

Marc Gauthier

Line Baraduc

Eliane Berron

Jean-Jacques Chatelier

Jean-Noël Clamour

Pouvoir à Sylvie Porta
Sylvie Porta

Pouvoir à Jean Patrick Soule
Jean Patrick Soule

Plo Catherine Ruelle (suppléant)
Plo Catherine Ruelle

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

DUBOURG Daniel
Conseiller communautaire

FAUBET Dominique
Conseiller communautaire

P/O Pascal Foch (Suppléant)

FORTINON Maryse
Conseillère communautaire

LAULAN Corinne
Conseillère communautaire

MEUNIER Laurence
Conseillère communautaire

PEIGNEY Patricia
Conseillère communautaire

PEREZ Jean-Claude
Conseiller communautaire

REYNE Denis
Conseiller communautaire

TRUFFART Mathieu
Conseiller communautaire

DUCOS Laurence
Conseillère communautaire

FORESTIÉ Christine
Conseillère communautaire

Pouvoir à Jean-Claude Bopstalle

LATAPY Michel
Conseiller communautaire

MASSIEU André
Conseiller communautaire

MORENO Guy
Conseiller communautaire

PENEAU Anne-Marie
Conseillère communautaire

PEYRONNIN Magy
Conseillère communautaire

TRÉNIT Bruno
Conseiller communautaire

Pouvoir à Line Boraduc

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A _____ le 04/03/2020



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020044
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020044-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020044-DE-1-1_0.xml	text/xml	1174
nom de original:		
2020_044_BUDGET_BP_APPRO CA 2019.pdf	application/pdf	102074
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020044-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102074
nom de original:		
2_CA 2019 BUDGET PRINCIPAL.pdf	application/pdf	758837
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020044-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	758837
nom de original:		
CA 2019 BUDGET PRINCIPAL_FICHES SIGNATURES.pdf	application/pdf	691899
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020044-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	691899

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h06min46s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h06min52s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h06min54s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h07min03s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Philippe DUBOURG, 2^{ème} Vice-président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANNEY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Bernard MATEILLE, Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	32	Exprimés :	38
<u>dont suppléants</u> :	2	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	11	POUR :	35
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	3 (A. MASSIEU, L. DUCOS, M. LATAPY)

2020/044

BUDGET – BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 du budget principal de la Communauté de communes Convergence Garonne, dressé par Monsieur Bernard MATEILLE, Président, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT/SOLDE
FONCTIONNEMENT	12 356 539,16	12 793 128,63	436 589,47
INVESTISSEMENT	3 709 310,66	5 330 884,55	1 621 573,89
TOTAL EXECUTION BUDGETAIRE 2019	16 065 849,82	18 124 013,18	2 058 163,36
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)		1 864 057,20	1 864 057,20
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)	83 361,37		-83 361,37
RESULTAT DE CLOTURE	16 149 211,19	19 988 070,38	3 838 859,19
RESTES A REALISER	794 502,00	382 356,00	-412 146,00
RESULTAT DEFINITIF	16 943 713,19	20 370 426,38	3 426 713,19

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020044
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020044-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020044-DE-1-1_0.xml	text/xml	1174
nom de original:		
2020_044_BUDGET_BP_APPRO CA 2019.pdf	application/pdf	102074
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020044-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102074
nom de original:		
2_CA 2019 BUDGET PRINCIPAL.pdf	application/pdf	758837
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020044-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	758837
nom de original:		
CA 2019 BUDGET PRINCIPAL_FICHES SIGNATURES.pdf	application/pdf	691899
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020044-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	691899

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h06min46s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h06min52s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h06min54s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h07min03s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Philippe DUBOURG, 2^{ème} Vice-président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELLE (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANAY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Bernard MATEILLE, Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	32	Exprimés :	37
<u>dont suppléants</u> : ...	2	Abstentions :	1 (A. MASSIEU)
<u>Absents</u> :	11	POUR :	37
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/045

BUDGET - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 du budget annexe « Déchets Ménagers Podensac » de la Communauté de communes Convergence Garonne, dressé par Monsieur Bernard MATEILLE, Président, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT/SOLDE
FONCTIONNEMENT	2 261 667,54	2 382 985,97	121 318,43
INVESTISSEMENT	51 020,28	53 404,71	2 384,43
TOTAL EXECUTION 2019	2 312 687,82	2 436 390,68	123 702,86
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)		451 470,83	451 470,83
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)		172 471,04	172 471,04
RESULTAT DE CLOTURE	2 312 687,82	3 060 332,55	747 644,73
RESTES A REALISER	5 619,00		5 619,00
RESULTAT DEFINITIF	2 318 306,82	3 060 332,55	742 025,73

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020045
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020045-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020045-DE-1-1_0.xml	text/xml	1200
nom de original:		
2020_045_BUDGET_BA DM M4 AVEC TVA_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102094
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020045-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102094
nom de original:		
CA 2019 BA DECHETS MENAGERS PODENSAC_FICHE SIGNATURE.pdf	application/pdf	1005646
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020045-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1005646
nom de original:		
5_CA 2019 BA DECHETS MENAGERS PODENSAC.pdf	application/pdf	236772
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020045-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	236772

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h08min19s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h08min21s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h08min23s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h08min39s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice.....	<input type="text" value="43"/>	VOTES : Pour.....	<input type="text" value="37"/>
Nombre de membres présents.....	<input type="text" value="32"/>	Contre.....	<input type="text" value="0"/>
Nombre de suffrages exprimés.....	<input type="text" value="37"/>	Abstentions.....	<input type="text" value="1"/>

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par N. Philippe Barbak

A Cadillac le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A Cadillac le 04/03/2020

Les membres Les conseillers communautaires ,

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A _____ le 04/03/2020

Le Président,
Bernard MATELLE

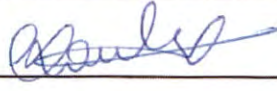
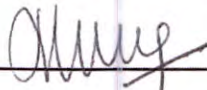
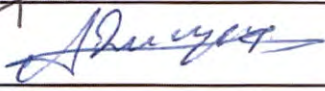
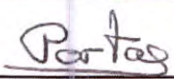
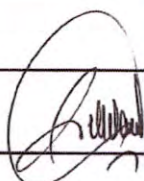
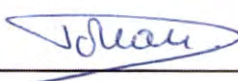
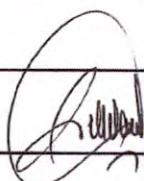
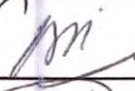
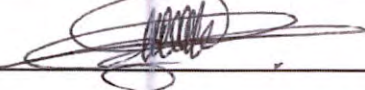
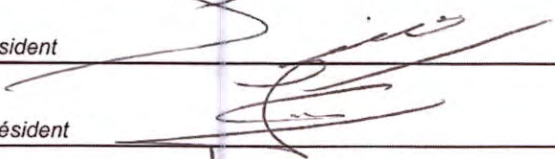



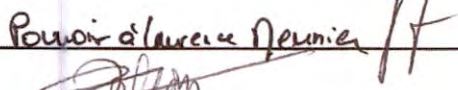
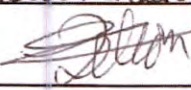

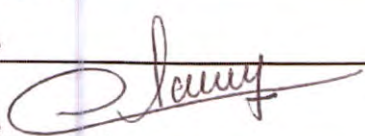
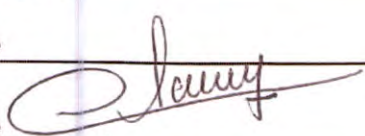





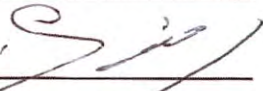
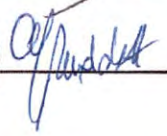

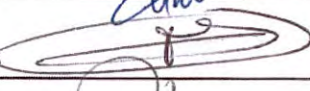
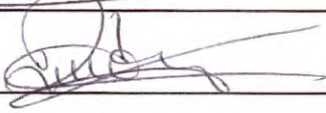
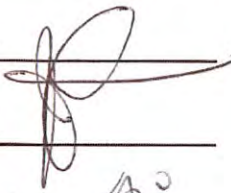

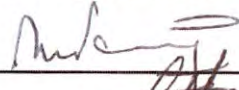

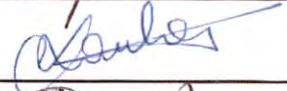

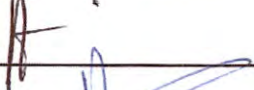
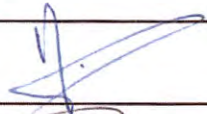

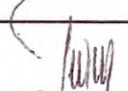
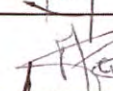
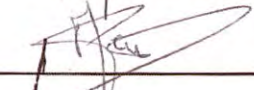

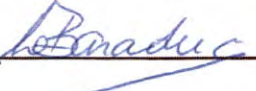

CA2019 - C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC C.D.C Ordures Ménagères

IV - ANNEXES - SIGNATURES

D2

Les Membres du Conseil Communautaire

MATEILLE	Bernard	Président	
DORÉ	Jocelyn	1° Vice-Président	Pouvoir à Jocelyn Doré 
DUBOURG	Philippe	2° Vice-Président	
QUEYRENS	Alain	3° Vice-Président	
PORTA	Sylvie	4° Vice-Président	Porta 
DOREAU	Sylvia-Mylène	5° Vice-Président	 Doreau 
PELLETANT	Jean-Marc	6° Vice-Président	
BAPSALLE	Jean-Gilbert	7° Vice-Président	
CAZIMAJOU	Didier	8° Vice-Président	
SOULE	Jean-Patrick	9° Vice-Président	
GAUTHIER	Jérôme	10° Vice-Président	
GAUTHIER	Marc	11° Vice-Président	
ANGULO	Marie-Dolorès	Conseillère Communautaire	
BARADUC	Line	Conseillère Communautaire	
BERNARD	Jean-Claude	Conseiller Communautaire	Pouvoir à Laurence Bernier 
BERRON	Eliane	Conseillère Communautaire	
CAVAILLOLS	Dominique	Conseiller Communautaire	
CHATELIER	Jean-Jacques	Conseiller Communautaire	
CHOLLON	Lionel	Conseiller Communautaire	
CLAMOUR	Jean-Noël	Conseiller Communautaire	
CLAVIER	Dominique	Conseiller Communautaire	
DAL'CIN	Jean-François	Conseiller Communautaire	Pouvoir à Sylvie Porta 

DALIER	Serge	Conseiller Communautaire	
DANEY	Bernard	Conseiller Communautaire	Pouvoir à Jean Patrick Sarli 
DAURAT	François	Conseiller Communautaire	P/O Catherine Ruddle (suppléante) 
DRÉAU	Bernard	Conseiller Communautaire	
DUBOURG	Daniel	Conseiller Communautaire	
DUCOS	Laurence	Conseillère Communautaire	
FAUBET	Dominique	Conseiller Communautaire	P/O Pascal Repet (suppléant) 
FORESTIÉ	Christine	Conseillère Communautaire	Pouvoir à Jean Gilbert Bapselle 
FORTINON	Maryse	Conseillère Communautaire	
LATAPY	Michel	Conseiller Communautaire	
LAULAN	Corinne	Conseillère Communautaire	
MASSIEU	André	Conseiller Communautaire	
MEUNIER	Laurence	Conseillère Communautaire	
MORENO	Guy	Conseiller Communautaire	
PEIGNEY	Patricia	Conseillère Communautaire	
PENEAU	Anne-Marie	Conseillère Communautaire	
PEREZ	Jean-Claude	Conseiller Communautaire	
PEYRONNIN	Magy	Conseillère Communautaire	
REYNE	Denis	Conseiller Communautaire	
TRÉNIT	Bruno	Conseiller Communautaire	Pouvoir à Line Bareduc 
TRUFFART	Mathieu	Conseiller Communautaire	

Certifié exécutoire par _____, compte-tenu de la transmission en préfecture, le _____ et de la publication le _____.

A Podensac, le

Le Président,
Bernard MATEILLE



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020045-DE

20006958100029

C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL CDC CONVERGENCE GARONNE

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES CADILLAC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

ANNEE 2019

I - INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

VUE D'ENSEMBLE

ID : 033-200069581-20200304-D2020045-DEA1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 261 667,54	G 2 382 985,97	G-A 121 318,43
	Section d'investissement	B 51 020,28	H 53 404,71	H-B 2 384,43

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 451 470,83	
	Report en section d'investissement (001)	D	J 172 471,04	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D 2 312 687,82	Q = G+H+I+J 3 060 332,55	= Q-P 747 644,73

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F 5 619,00	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 5 619,00	= K+L	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 261 667,54	= G+H+K 2 834 456,80	572 789,26
	Section d'investissement	= B+D+F 56 639,28	= H+J+L 225 875,75	169 236,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 318 306,82	= G+H+I+J+K+L 3 060 332,55	742 025,73

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
Op. 90010	ACHAT BACS A PUCES ET BACS SELECTIFS	5 619,00	
2031	Frais d'études	5 619,00	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

ID: 1033-200069581-20200304-D2020045-DEII

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 127 407,00	1 768 708,86	179 309,49		179 388,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	230 150,00	25,00	202 293,63		27 831,37
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	61 000,00	22 749,58			38 250,42
	Total des dépenses de gestion des services	2 418 557,00	1 791 483,44	381 603,12		245 470,44
66	Charges financières	9 434,00	1 388,24	3 880,80		4 164,96
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	29 907,23			92,77
68	Dotations aux provisions et dépréciations					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues	138 603,38				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	2 596 594,38	1 822 778,91	385 483,92		388 331,55
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	53 513,45	53 404,71			108,74
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	53 513,45	53 404,71			108,74
	TOTAL	2 650 107,83	1 876 183,62	385 483,92		388 440,29
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 938 000,00	1 982 115,65	35 565,96		-79 681,61
74	Subvention d'exploitation	250 000,00	338 047,40			-88 047,40
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	8 195,84			-2 195,84
	Total des recettes de gestion des services	2 194 000,00	2 328 358,89	35 565,96		-169 924,85
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 000,00	393,88	15 030,88		-14 424,76
78	Reprises sur prov. et sur dépréciations					
	Total des recettes réelles d'exploitation	2 195 000,00	2 328 752,77	50 596,84		-184 349,61
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	3 637,00	3 636,36			0,64
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	3 637,00	3 636,36			0,64
	TOTAL	2 198 637,00	2 332 389,13	50 596,84		-184 348,97
	Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	451 470,83				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	163 617,49	36 809,76	5 619,00	121 188,73
	Total des dépenses d'équipement	163 617,49	36 809,76	5 619,00	121 188,73
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	10 575,00	10 574,16		0,84
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées	48 155,00			48 155,00
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	58 730,00	10 574,16		48 155,84
45...	Total des op. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	222 347,49	47 383,92	5 619,00	169 344,57
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	3 637,00	3 636,36		0,64
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 637,00	3 636,36		0,64
	TOTAL	225 984,49	51 020,28	5 619,00	169 345,21
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45...	Total des op. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	virement de la section d'exploitation				
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	53 513,45	53 404,71		108,74
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	53 513,45	53 404,71		108,74
	TOTAL	53 513,45	53 404,71		108,74
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	172 471,04			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE AD

MINISTRATIF
D 033-200069581-20200304-D2020045-DE II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	Exploitation	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 948 018,35		1 948 018,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	202 318,63		202 318,63
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	22 749,58		22 749,58
66	Charges financières	5 269,04		5 269,04
67	Charges exceptionnelles	29 907,23		29 907,23
68	Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		53 404,71	53 404,71
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	2 208 262,83	53 404,71	2 261 667,54

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 261 667,54

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		3 636,36	3 636,36
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 574,16		10 574,16
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	36 809,76		36 809,76
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	47 383,92	3 636,36	51 020,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

51 020,28

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 017 681,61		2 017 681,61
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
74	Subventions d'exploitation	338 047,40		338 047,40
75	Autres produits de gestion courante	8 195,84		8 195,84
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	15 424,76	3 636,36	19 061,12
78	Reprises amort., dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de exploitation - Total	2 379 349,61	3 636,36	2 382 985,97

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

451 470,83

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 834 456,80

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation BA, régies			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		53 404,71	53 404,71
4582	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3 ...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total		53 404,71	53 404,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1

172 471,04

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

225 875,75

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 127 407,00	1 768 708,86	179 309,49		179 388,65
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 000,00	1 435,17	10,17		4 554,66
6064	Fournitures administratives	2 000,00	303,36	283,00		1 413,64
6066	Carburants	3 000,00	904,46	96,58		1 998,96
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	441,17	33,91		524,92
611	Sous-traitance générale	1 700 000,00	1 491 752,46	131 652,33		76 595,21
6135	Locations mobilières	4 500,00	2 983,30	204,19		1 312,51
61551	Matériel roulant		150,00			-150,00
61558	Autres biens mobiliers	7 000,00	354,00	170,50		6 475,50
6156	Maintenance	10 000,00				10 000,00
617	Études et recherches	65 000,00	37 000,00			28 000,00
618	Divers	2 000,00	9 941,18			-7 941,18
6226	Honoraires	3 000,00	2 956,16			43,84
6231	Annonces et insertions	1 500,00				1 500,00
6233	Foires et expositions	2 000,00	1 158,37			841,63
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	247,20	3 090,00		11 662,80
6238	Divers	2 500,00				2 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00				1 000,00
6256	Missions	1 000,00				1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	407,00	406,00			1,00
6287	Remboursements de frais	300 000,00	218 676,03	43 768,81		37 555,16
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autr	500,00				500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	230 150,00	25,00	202 293,63		27 831,37
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachem	230 000,00		202 293,63		27 706,37
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	25,00			125,00
65	Autres charges de gestion courante	61 000,00	22 749,58			38 250,42
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	16 598,46			13 401,54
6542	Créances éteintes	30 000,00	6 151,12			23 848,88
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00				1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)		2 418 557,00	1 791 483,44	381 603,12		245 470,44
66	Charges financières (b) (b)	9 434,00	1 388,24	3 880,80		4 164,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 553,00	5 552,95			0,05
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 881,00	-4 164,71	3 880,80		4 164,91
67	Charges exceptionnelles (c) (c)	30 000,00	29 907,23			92,77
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	29 907,23			92,77
022	Dépenses imprévues (f) (d)	138 603,38				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d		2 596 594,38	1 822 778,91	385 483,92		388 331,55
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 513,45	53 404,71			108,74
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations i	53 513,45	53 404,71			108,74
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		53 513,45	53 404,71			108,74
043	Opérat° ordre intérieur de la section					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		53 513,45	53 404,71			108,74

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	2 650 107,83	1 876 183,62	385 483,92		388 440,29
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	3 880,80
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 164,71
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-283,91

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

D 033-200069581-20200304-D2020045-DEA2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de servi	1 938 000,00	1 982 115,65	35 565,96		-79 681,61
703	Ventes de produits résiduels	135 000,00	174 202,89	21 141,78		-60 344,67
706	Prestations de services	1 800 000,00	1 822 336,94			-22 336,94
7087	Remboursements de frais	3 000,00	-14 424,18	14 424,18		3 000,00
74	Subventions d'exploitation	250 000,00	338 047,40			-88 047,40
74	Subventions d'exploitation	250 000,00	338 047,40			-88 047,40
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	8 195,84			-2 195,84
7588	Autres	6 000,00	8 195,84			-2 195,84
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(74+75)		2 194 000,00	2 328 358,89	35 565,96		-169 924,85
77	Produits exceptionnels (b)	1 000,00	393,88	15 030,88		-14 424,76
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	500,00				500,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de ge			15 030,88		-15 030,88
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atte		1,08			-1,08
778	Autres produits exceptionnels	500,00	392,80			107,20
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b		2 195 000,00	2 328 752,77	50 596,84		-184 349,61
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 637,00	3 636,36			0,64
777	Quote-part des subventions d'investissement virée	3 637,00	3 636,36			0,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 637,00	3 636,36			0,64
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 198 637,00	2 332 389,13	50 596,84		-184 348,97
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		451 470,83				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	Op. equ : 90002 - ACHAT COLONNES A VERRE	10 000,00			10 000,00
	Op. equ : 90005 - ACQ MAT INFORMATIQUE	8 128,49			8 128,49
	Op. equ : 90006 - ACQ COMPOSTEURS	1 000,00	747,20		252,80
	Op. equ : 90009 - AMENAGEMENT DECHETTERIE VIRELADE	60 000,00			60 000,00
	Op. equ : 90010 - ACHAT BACS A PUCES ET BACS SELEC	46 989,00	36 062,56	5 619,00	5 307,44
	Op. equ : 90011 - LOGICIEL DE FACTURATION OM	2 500,00			2 500,00
	Op. equ : 90014 - SPL	20 000,00			20 000,00
	Op. equ : 90015 - PLATEFORME DECHETS VERTS PREIGNA	15 000,00			15 000,00
	Total des dépenses d'équipement	163 617,49	36 809,76	5 619,00	121 188,73
16	Emprunts et dettes assimilées	10 575,00	10 574,16		0,84
1641	Emprunts en euro	10 575,00	10 574,16		0,84
26	Participations et créances rattachées à des partic	48 155,00			48 155,00
261	Titres de participation	48 155,00			48 155,00
	Total des dépenses financières	58 730,00	10 574,16		48 155,84
	TOTAL DEPENSES REELLES	222 347,49	47 383,92	5 619,00	169 344,57
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 637,00	3 636,36		0,64
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 637,00	3 636,36		0,64
13913	Départements	3 637,00	3 636,36		0,64
	Charges transférées				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	3 637,00	3 636,36		0,64
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	225 984,49	51 020,28	5 619,00	169 345,21
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO III

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

10 - 033-200069581-20200304-D2020045-DE B2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES REELLES					
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	53 513,45	53 404,71		108,74
28031	<i>Frais d'études</i>	3 295,94	3 295,94		
2805	<i>Concessions et droits similaires, brevets, licence</i>	516,75	408,50		108,25
28128	<i>Autres terrains</i>	2 932,50	2 932,51		-0,01
28135	<i>Installations générales, agencements, aménagements</i>	307,70	307,71		-0,01
28154	<i>Matériel industriel</i>	45 860,56	45 860,05		0,51
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	600,00	600,00		
Total des prélèvements provenant de la section d'exploitation		53 513,45	53 404,71		108,74
TOTAL RECETTES D'ORDRE					
		53 513,45	53 404,71		108,74
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)					
		53 513,45	53 404,71		108,74
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		172 471,04			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 1033-200069581-20200304-D2020045-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90002
LIBELLE : ACHAT COLONNES A VERRE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		10 000,00	A		10 000,00	B 9 696,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00			10 000,00	9 696,00
2154	Matériel industriel	10 000,00			10 000,00	9 696,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A		D-B -9 696,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

LIBREMENT
ID : 033-200069581-20200304-D2020045-DEB3OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90005
LIBELLE : ACQ MAT INFORMATIQUE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
DEPENSES		8 128,49	A		8 128,49	B	1 528,00
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00			1 000,00		192,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 000,00			1 000,00		192,00
21	Immobilisations corporelles	7 128,49			7 128,49		1 336,00
2183	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition	7 128,49			7 128,49		1 336,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B -1 528,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 033-200069581-20200304-D2020045-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90006

LIBELLE : ACQ COMPOSTEURS

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		1 000,00	A 747,20		252,80	B 12 456,92
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	747,20		252,80	12 456,92
2154	Matériel industriel	1 000,00	747,20		252,80	12 456,92
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
1313	Départements					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-747,20	D-B -12 456,92

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90009
LIBELLE : AMENAGEMENT DECHETTERIE VIRELADE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
	DEPENSES	60 000,00	A		60 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	60 000,00			60 000,00	
2128	Agencements et aménagements d'Autres terrains	60 000,00			60 000,00	
2135	Installations générales - agencements - aménagemen					
2154	Matériel industriel					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

UD 1033200089581-20200304-D2020045-DEB3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90010

LIBELLE : ACHAT BACS A PUCES ET BACS SELECTIFS

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		46 989,00	A 36 062,56	5 619,00	5 307,44	B 80 996,36
20	Immobilisations incorporelles	6 989,00		5 619,00	1 370,00	
2031	Frais d'études	6 989,00		5 619,00	1 370,00	
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	36 062,56		3 937,44	80 996,36
2154	Matériel Industriel	40 000,00	36 062,56		3 937,44	80 996,36
2188	Autres					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-36 062,56	D-B -80 996,36

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Atteché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

UD 1033200069581-20200304-D2020045-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90011
LIBELLE : LOGICIEL DE FACTURATION OM

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		2 500,00	A		2 500,00	B 649,50
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00			1 000,00	649,50
2051	Concessions et droits assimilés	1 000,00			1 000,00	649,50
21	Immobilisations corporelles	1 500,00			1 500,00	
2183	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition					
2188	Autres	1 500,00			1 500,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
20	Immobilisations incorporelles					
2051	Concessions et droits assimilés					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B -649,50

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90014
LIBELLE : SPL

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		20 000,00	A		20 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00			20 000,00	
2031	Frais d'études	20 000,00			20 000,00	

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90015
LIBELLE : PLATEFORME DECHETS VERTS PREIGNAC

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
	DEPENSES	15 000,00	A		15 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	15 000,00			15 000,00	
2121	Agencements et aménagements de Terrains nus	15 000,00			15 000,00	
2135	Installations générales - agencements - aménagemen					
2153	Installations à caractère spécifique					
2154	Matériel industriel					
2155	Outillage industriel					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					235 000,00		
1641 Emprunts en euros (total)					235 000,00		
0	A.N.A.E. L'ORION CHALET	28/04/2008	01/03/2011	01/04/2011	235 000,00	F	
Total général					235 000,00		

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Taux initial		Devise	Périodicité é des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt
	Niveau de taux	Taux actu.					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit							
1641 Emprunts en euros (total)							
0	3,5800	3,5800	EURO	A	X	N	
Total général							

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N							
	Couverture ? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		
						Type de taux	Index	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N
164 Emprunts auprès d'établissement de				144 536,25				
1641 Emprunts en euros (total)				144 536,25				
0	N			144 536,25	11,00	F		3,58
Total général				144 536,25				

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N			
	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
164 Emprunts auprès d'établissement de	10 574,16	5 552,95		3 880,80
1641 Emprunts en euros (total)	10 574,16	5 552,95		3 880,80
0	10 574,16	5 552,95		3 880,80
Total général	10 574,16	5 552,95		3 880,80

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal	Capital restant dû au 31/12/N	Type d'indices	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal	Taux maximal
Autres type de structures F								
0	A.N.A.E. L'ORION CHALET	235 000,00	144 536,25	-1	20			
TOTAL F		235 000,00	144 536,25					
TOTAL GENERAL		235 000,00	144 536,25					

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (suite) (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon capital restant dû
Autres type de structures F						
0			3,58	5 552,95		100,00 %
TOTAL F				5 552,95		100,00 %
TOTAL GENERAL				5 552,95		100,00 %

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.	1,00					
Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	100,00					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	10 574,16					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contract ant	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture
Taux fixe (total)							
Total général							

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture					
	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Périodicité de règlement des intérêts	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
					Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)						
Total général						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							
	Taux payé		Taux reçu		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt	
	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)								
Total général								

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement		Dettes en capital au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.8****A1.8 - AUTRES DETTES****(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dettes restantes
----------	--------------------------------	--------------------------	------------------

IV - ANNEXES

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €			13/12/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Biens d'une valeur < ou = à 500 € TTC	1	13/12/2017
Linéaire	Frais d'étude non suivies de réalisation < 20 00	3	13/12/2017
Linéaire	Frais d'étude non suivies de réalisation > 20 00	5	13/12/2017
Linéaire	Subventions versées au compte 204	5	13/12/2017
Linéaire	Immobilisations incorporelles & logiciels < 1 000	2	13/12/2017
Linéaire	Immobilisations incorporelles & logiciels > 1 000	3	13/12/2017
Linéaire	Matériel informatique	3	13/12/2017
Linéaire	Conteneurs à déchets, caissettes, colonnes à v	8	13/12/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique <	2	13/12/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique c	3	13/12/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique >	5	13/12/2017
Linéaire	Véhicules	5	13/12/2017
Linéaire	Autres équipements < 1500 €	3	13/12/2017
Linéaire	Autres équipements compris entre 1 501 € et <	5	13/12/2017
Linéaire	Autres équipements compris entre 3 001 € et <	7	13/12/2017
Linéaire	Autres équipements > à 6 001 €	10	13/12/2017
Linéaire	Mobilier	10	13/12/2017
Linéaire	Matériel classique < 1 500 €	3	13/12/2017
Linéaire	Matériel classique compris entre 1 501 € et < à	5	13/12/2017
Linéaire	Matériel classique compris entre 3 001 € et < à	7	13/12/2017
Linéaire	Matériel classique > à 6 001 €	10	13/12/2017
Linéaire	Camions et véhicules industriels	10	13/12/2017
Linéaire	Agencement & aménagement bâtiments, install	15	13/12/2017
Linéaire	Aménagement de terrain	15	13/12/2017

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	----------------------------	-------	---	---	--------------------------------

CA2019 C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC C.D.C Ordures Ménagères

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
 EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES**

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		14 212,00	14 210,52
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		10 575,00	10 574,16
1641	Emprunts en euro	10 575,00	10 574,16
Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		3 637,00	3 636,36
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 637,00	3 636,36

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	14 210,52	5 619,00		19 829,52

CA2019 C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC C.D.C Ordures Ménagères

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		53 513,45	III 53 404,71
Ressources propres internes de l'année (b)		53 513,45	53 404,71
28 ...	Amortissement des immobilisations	53 513,45	53 404,71
28031	Frais d'études	3 295,94	3 295,94
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licence	516,75	408,50
28128	Autres terrains	2 932,50	2 932,51
28135	Installations générales, agencements, aménagements	307,70	307,71
28154	Matériel industriel	45 860,56	45 860,05
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	600,00	600,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	53 404,71		172 471,04		225 875,75

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 19 829,52
Ressources propres disponibles	IV 225 875,75
Solde	V = IV - II 206 046,23

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT****A5.1.1**

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION**DEPENSES - MANDATS EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT****A5.1.1**

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**

A5.1.2

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES - MANDATS EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT****A5.1.2**

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**RECETTES - TITRES EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020045-DE

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT****A5.1.1**

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION**DEPENSES - MANDATS EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT****A5.1.1**

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION**RECETTES - TITRES EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT****A5.1.2**

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES - MANDATS EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT****A5.1.2**

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020045-DE

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF****A5.2.1**

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION**DEPENSES - MANDATS EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF****A5.2.1**

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION**RECETTES - TITRES EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF****A5.2.2**

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES**IV**

**ELEMENTS DU BILAN
 ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
 SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

A5.2.2

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**RECETTES - TITRES EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF****A5.2.1**

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION**DEPENSES - MANDATS EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF****A5.2.1**

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION**RECETTES - TITRES EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

A5.2.2

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES - MANDATS EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF****A5.2.2**

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**RECETTES - TITRES EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020045-DEIV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde
TOTAL							

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A8.1

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			
ACHATS DE BACS A DECHETS	630,60		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	630,60		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 070,50		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 070,50		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	856,40		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	642,30		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	448,20		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	448,20		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 826,40		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 217,60		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 217,60		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	913,20		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	492,70		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	492,70		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	301,20		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 204,80		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	702,80		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	345,12		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	230,08		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 875,04		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	468,76		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	468,76		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	396,80		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	198,40		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 284,60		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 070,50		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	428,20		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	642,30		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	287,30		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	287,30		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 826,40		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 522,00		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 522,00		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 217,60		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	481,00		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	481,00		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	301,20		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	1 204,80		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	702,80		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	569,30		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	569,30		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	468,76		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	2 109,42		8
ACHATS DE BACS A DECHETS	468,76		8

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A8.1

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
ACHATS DE BACS A DECHETS	468,76		8
COMPOSTEURS EX 2019	747,20		0
TOTAL GENERAL	36 809,76		

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A8.3****A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES****A9.1****A9.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL			

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

A9.2

A9.2 - ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL						

IV-ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE

A10

RATIO

	Montant
Recettes 042 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	2 379 349,61
Recettes 042/Recettes réelles d'exploitation	0,0000 %

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements
Année	Profil							
Totaux généraux								

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice	C	16 127,11
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	16 127,11
Recettes réelles d'exploitation	II	2 379 349,61
Part des garantis d'emprunt accordés au titre de l'exercice en %	I / II	0,68

IV - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					

IV - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat
-------------------------------	--	---------------------------------------	--------------------------------	------------------

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL (suite)

Montant des redevances restant à courir

N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total
------------	------------	------------	------------	----------------------	--------------

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-------------------------	-------------------------------

IV - ANNEXES

Affiché le

SLOM

IV

ID : 033-200069581-20200304-D2020045-DE

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités							
TOTAL							

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
TOTAL							

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l' AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de l'exercice N+1)

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D' ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l' AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de l'exercice N+1)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
(a)							
	A						
TOTAL GENERAL (a)							

IV - ANNEXES

**AUTRES ELEMENT D'INFORMATIONS
 ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)**

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEU R	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi non permanent						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE
RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA
REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ATTACHE DIRECTRICE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU	A	1	8 027,91
Attaché Responsable Service Déchets Ménagers	A	1	33 294,36
Adjoint administratif	C	1	17 789,08
Adjoint administratif	C	1	20 676,75
Adjoint administratif	C	1	25 586,07
AGENT ADMINISTRATIF	C	1	13 569,78
AGENT ADMINISTRATIF	C	1	2 392,71
Agent de traitement	C	1	7 830,76
AGENT TECHNIQUE	C	1	18 546,18
AGENT TECHNIQUE	C	1	27 590,20
Ambassadrice du Tri	C	1	26 989,84
TOTAL GENERAL			202 293,64

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

IV - ANNEXES

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020045-DE

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de l'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et Date Délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
------------------------------	-------------------------------------	------------------	-------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
 (uniquement pour les SPICS dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

I - BUDGET PRINCIPAL : CDC2019 , CDC CONVERGENCE GARONNE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 709 246,81	3 709 310,66	794 502,00	4 503 812,66
RECETTES	6 709 246,81	5 330 884,55	382 356,00	5 713 240,55
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 705 689,20	12 356 539,16		12 356 539,16
RECETTES	14 705 689,20	12 793 128,63		12 793 128,63

II - BUDGETS ANNEXES : ZON2019 , ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE

N° SIRET : 20006958100045				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	76 579,50	4 825,00	17 720,00	22 545,00
RECETTES	76 579,50			
EXPLOITATION				
DEPENSES	19 419,77	1 986,49		1 986,49
RECETTES	19 419,77	10 000,00		10 000,00

II - BUDGETS ANNEXES : GEM2019 , GEMAPI

N° SIRET : 20006958100078				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	516 804,00	675,00	43 152,00	43 827,00
RECETTES	516 804,00			
EXPLOITATION				
DEPENSES	312 787,96	108 087,41		108 087,41
RECETTES	312 787,96	183 800,00		183 800,00

II - BUDGETS ANNEXES : OM2019 , CDC ORDURES MENAGERS GARONNE

N° SIRET : 20006958100060				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 380,44	6 043,20	5 847,00	11 890,20
RECETTES	20 380,44	13 792,75		13 792,75
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 219 785,42	1 201 582,22		1 201 582,22
RECETTES	1 219 785,42	1 196 001,68		1 196 001,68

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
 (uniquement pour les SPICS dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4**C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****II - BUDGETS ANNEXES : SPANC2019 , C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif**

N° SIRET : 20006958100037				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
EXPLOITATION				
DEPENSES	115 623,68	37 313,27		37 313,27
RECETTES	115 623,68	27 684,75		27 684,75

II - BUDGETS ANNEXES : LOT2019 , C.D.C. Z.A de Coudannes Sud

N° SIRET : 20006958100052				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	464 707,15	3 200,99		3 200,99
RECETTES	464 707,15	42 752,00		42 752,00
EXPLOITATION				
DEPENSES	464 707,15	45 952,99		45 952,99
RECETTES	464 707,15	45 952,99		45 952,99

II - BUDGETS ANNEXES : PON2019 , C.D.C PONTONS

N° SIRET : 20006958100086				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 000,00			
RECETTES	25 000,00			
EXPLOITATION				
DEPENSES	82 882,00	20 539,65		20 539,65
RECETTES	82 882,00	102 100,00		102 100,00

II - BUDGETS ANNEXES : ORD2019 , C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

N° SIRET : 20006958100029				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	225 984,49	51 020,28	5 619,00	56 639,28
RECETTES	225 984,49	53 404,71		53 404,71
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 650 107,83	2 261 667,54		2 261 667,54
RECETTES	2 650 107,83	2 382 985,97		2 382 985,97

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
 (uniquement pour les SPICS dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4**C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****III - PRESENTATION AGREGEE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 038 702,39	3 775 075,13	866 840,00	4 641 915,13
RECETTES	8 038 702,39	5 440 834,01	382 356,00	5 823 190,01
EXPLOITATION				
DEPENSES	19 571 003,01	16 033 668,73		16 033 668,73
RECETTES	19 571 003,01	16 741 654,02		16 741 654,02
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	27 609 705,40	19 808 743,86	866 840,00	20 675 583,86
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	27 609 705,40	22 182 488,03	382 356,00	22 564 844,03

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES

Affiche le 5 2 0 2 0
ID : 033-200069581-20200304-D2020045-DE IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice..... 43 VOTES : Pour.....
Nombre de membres présents..... Contre.....
Nombre de suffrages exprimés..... Abstentions.....

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par _____

A _____ le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A _____ le _____

Les membres Les conseillers communautaires ,

Certifié exécutoire par _____ , compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A _____ le 04/03/2020

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le



ID : 033-200069581-20200304-D2020045-DE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.1	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du compte administratif		
p.2/3	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du compte administratif		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
p.10	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
p.11	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.12	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.13/20	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.21	A1.1 - Etat de la dette - Détails des crédits de trésorerie	*	
p.22/25	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	*	
p.26/27	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	*	
p.28	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	*	
p.29/31	A1.5 - Etat de la dette - Détails des opérations de couverture	*	
p.32/33	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	*	
p.34/35	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	*	
p.36	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	*	
p.37	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	*	
p.38	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	*	
p.39	A3.2 - Etalement des provisions	*	
p.40	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	*	
p.41	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	*	
p.42/49	A5.1.1 et A5.1.2 - Etats de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainis	*	
p.50/57	A5.2.1 et A5.2.2 - Etats de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif	*	
p.58	A6 - Etat des charges transférées	*	
p.59	A7 - Détails des opération pour le compte de tiers	*	
p.60/61	A8.1 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	*	
p.62	A8.2 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	*	
p.63	A8.3 - Opérations liées aux cessions	*	
p.64	A9.1 - Variation des patrimoines (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	*	
p.65	A9.2 - Variation des patrimoines (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	*	
p.66	A10 - Etat des travaux en régie	*	
	B - Engagements hors bilan		
p.67/68	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	*	
p.69	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	*	
p.70	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	*	
p.71/72	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	*	
p.73	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	*	
p.74	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	*	
p.75	B1.7 - Etat des engagements reçus	*	
p.76	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	*	
p.77	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	*	
	C - Autres éléments d'informations		
p.78/79	C1.1 - Etat du personnel	*	
p.80	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la	*	
p.81	C2 - Liste des organismes dans lesquels à été pris un engagement financier	*	
p.82	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	*	
p.83/85	C4 - Présentation agrégée du budget principal du spic et des budgets annexes	*	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.86	D - Arrêté et signatures	*	



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020045
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020045-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020045-DE-1-1_0.xml	text/xml	1200
nom de original:		
2020_045_BUDGET_BA DM M4 AVEC TVA_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102094
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020045-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102094
nom de original:		
CA 2019 BA DECHETS MENAGERS PODENSAC_FICHE SIGNATURE.pdf	application/pdf	1005646
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020045-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1005646
nom de original:		
5_CA 2019 BA DECHETS MENAGERS PODENSAC.pdf	application/pdf	236772
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020045-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	236772

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h08min19s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h08min21s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h08min23s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h08min39s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Philippe DUBOURG, 2^{ème} Vice-président.

Date de convocation: 27 février 2020

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL' CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANÉY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Bernard MATEILLE, Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance: Jean-Marc PELLETANT

<i>Membres en exercice</i> :	43	<i>Votes</i>	
<i>Présents</i> :	32	Exprimés :	36
<i>dont suppléants</i> :	2	Abstentions :	2 (A. MASSIEU, P. RAPET)
<i>Absents</i> :	11	POUR :	36
<i>pouvoirs</i> :	6	CONTRE :	0

2020/046

BUDGET – BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES M4 SANS TVA – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur: M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 du budget annexe « Ordures Ménagères Garonne » de la Communauté de communes Convergence Garonne, dressé par Monsieur Bernard MATEILLE, Président, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT/SOLDE
FONCTIONNEMENT	1 201 582,22	1 196 001,68	-5 580,54
INVESTISSEMENT	6 043,20	13 792,75	7 749,55
TOTAL EXECUTION 2019	1 207 625,42	1 209 794,43	2 169,01
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)		48 672,42	48 672,42
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)		7 552,22	7 552,22
RESULTAT DE CLOTURE	1 207 625,42	1 266 019,07	58 393,65
RESTES A REALISER	5 847,00		5 847,00
RESULTAT DEFINITIF	1 213 472,42	1 266 019,07	52 546,65

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020046
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES M4 SANS TVA - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020046-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020046-DE-1-1_0.xml	text/xml	1201
nom de original:		
2020_046_BUDGET_BA OM M4 SANS TVA_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102504
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020046-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102504
nom de original:		
8_CA 2019 BA ORDURES MENAGERES GARONNE.pdf	application/pdf	177520
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020046-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	177520
nom de original:		
CA 2019 BA ORDURES MENAGERES GARONNE_FICHES DE SIGNATURES.pdf	application/pdf	969615
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020046-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	969615

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h13min44s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h13min46s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h14min02s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h14min12s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE



CDC ORDURES MENAGERS GARONNE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CDC CONVERGENCE GARONNE

Numéro SIRET : 20006958100060

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES CADILLAC

M.14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

CDC ORDURES MENAGERS GARONNE

ANNEE 2019

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES

DEPENSES

ID: 033-200069581-20200304-D2020046-DEA1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 113 865,43	1 098 705,48	13 907,85		1 252,10
6064	Fournitures administratives	500,00				500,00
6068	Autres matières et fournitures	800,00	73,14			726,86
611	Sous-traitance générale	1 088 035,00	1 096 427,06	8 500,00		-16 892,06
61558	Autres biens mobiliers		905,40			-905,40
6156	Maintenance	3 180,43	540,72			2 639,71
617	Études et recherches	10 410,00				10 410,00
618	Divers	840,00	840,00			
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00				2 500,00
6251	Voyages et déplacements	100,00				100,00
6257	Réceptions	7 500,00				7 500,00
627	Services bancaires et assimilés		19,16			-19,16
62871	A la collectivité de rattachement1		-100,00	5 407,85		-5 307,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	57 000,00		48 668,97		8 331,03
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	57 000,00		48 668,97		8 331,03
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00	23 336,04			663,96
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	15 965,69			-965,69
6542	Créances éteintes	9 000,00	7 370,35			1 629,65
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)		1 194 865,43	1 122 041,52	62 576,82		10 247,09
67	Charges exceptionnelles (b)	11 000,00	8 060,13			2 939,87
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	11 000,00	8 060,13			2 939,87
022	Dépenses imprévues (c)	4 998,77				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c		1 210 864,20	1 130 101,65	62 576,82		18 185,73
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	8 921,22	8 903,75			17,47
6811	<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations I</i>	8 921,22	8 903,75			17,47
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 921,22	8 903,75			17,47
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 921,22	8 903,75			17,47
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 219 785,42	1 139 005,40	62 576,82		18 203,20
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de servi	1 159 973,00	1 167 585,29	21 734,50		-29 346,79
706	Prestations de services	1 156 973,00	1 173 873,32	12 000,00		-28 900,32
7087	Remboursements de frais	3 000,00		3 446,47		-446,47
70878	Par d'autres redevables		-6 288,03	6 288,03		
74	Subventions d'exploitation	10 410,00				10 410,00
74	Subventions d'exploitation	10 410,00				10 410,00
75	Autres produits de gestion courante	30,00	2 782,00			-2 752,00
7588	Autres	30,00	2 782,00			-2 752,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+74+75)		1 170 413,00	1 170 367,29	21 734,50		-21 688,79
77	Produits exceptionnels (b)	700,00	3 899,89			-3 199,89
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de ge	350,00				350,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atte		3 899,89			-3 899,89
778	Autres produits exceptionnels	350,00				350,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b		1 171 113,00	1 174 267,18	21 734,50		-24 888,68
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 171 113,00	1 174 267,18	21 734,50		-24 888,68
Pour information R 002 Excédent fonctionnement reporté de N-1		48 672,42				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

I - VOTE DU BUDGET
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	Op. equ : 600 - BACS ENTERRES CADILLAC	20 000,00	6 043,20	5 847,00	8 109,80
Total des dépenses d'équipement		20 000,00	6 043,20	5 847,00	8 109,80
020	Dépenses imprévues	380,44			
Total des dépenses financières		380,44			380,44
TOTAL DEPENSES REELLES		20 380,44	6 043,20	5 847,00	8 490,24
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		20 380,44	6 043,20	5 847,00	8 490,24
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

I - VOTE DU BUDGET
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 907,00	4 889,00		-982,00
10222	FCTVA	3 907,00	4 889,00		-982,00
Total des recettes financières		3 907,00	4 889,00		-982,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 907,00	4 889,00		-982,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 921,22	8 903,75		17,47
28128	Autres terrains	4 891,00	4 873,63		17,37
28153	Installations à caractère spécifique	3 573,00	3 573,00		
28155	Outils industriel	406,22	406,22		
28184	Mobilier	20,00	19,90		0,10
28188	Autres	31,00	31,00		
Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement		8 921,22	8 903,75		17,47
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 921,22	8 903,75		17,47
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		12 828,22	13 792,75		-964,53
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		7 552,22			

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
~ article inattendu ~							
Total général							

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						Catégorie d'emprunt
	Taux initial		Devise	Périodicit é des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	
	Niveau de taux	Taux actu.					
~ article inattendu ~							
Total général							

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****A1.2****A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N			
	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
~ article inattendu ~				
Total général				

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (suite) (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon capital restant dû
Autres type de structures F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contract ant	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture
Taux fixe (total)							
Total général							

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture					
	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Périodicité de règlement des intérêts	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
					Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)						
Total général						

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							
	Taux payé		Taux reçu		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt	
	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)								
Total général								

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A1.8

A1.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.9****A1.9 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dettes restantes
----------	--------------------------------	--------------------------	------------------


II - ANNEXES

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES


CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur			13/12/2017
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Frais d'études non suivies de réalisation > 20 000	1 an	
Linéaire	Frais d'études suivie de réalisation > 20 000 €	3 ans	
Linéaire	Frais d'études suivie de réalisation < 20 000 € et	5 ans	
Linéaire	Subventions versées au 204	5 ans	
Linéaire	Immobilisations incorporelles et logiciels > 1000	2 ans	
Linéaire	Immobilisations incorporelles et logiciels > 1001	3 ans	
Linéaire	Matériels informatique	3 ans	
Linéaire	Conteneurs à déchets, caissettes, colonnes à verre	8 ans	
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique < 10	2 ans	
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique entr	3ans	
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique >250	5 ans	
Linéaire	Véhicules	5 ans	
Linéaire	Autres équipements <1500 €	3 ans	
Linéaire	Autres équipements entre 1501 € et 3000€	5 ans	
Linéaire	Autres équipements entre 3001€ et 6000€	7 ans	
Linéaire	Autres équipements > à 6001 €	10 ans	
Linéaire	Mobilier	10 ans	
Linéaire	Matériel classique <1500 €	3 ans	
Linéaire	Matériel classique entre 1501 € et 3000€	5 ans	
Linéaire	Matériel classique entre 3001€ et 6000€	7 ans	
Linéaire	Matériel classique >6001€	10 ans	
Linéaire	Camion et véhicules industriels	10 ans	
Linéaire	Agencements, aménagements de Bts, installation éle	15 ans	
Linéaire	Agencement de terrain	15 ans	

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE

II - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS
A3

A3 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de la constitution de la provision	Montant des provisions au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges						
TOTAL DES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B	380,44	1
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	380,44	
020	Dépenses imprévues	380,44	
139	Subv. invest. transférées cpte résultat		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		5 847,00		5 847,00

CA2019 CDC ORDURES MENAGERS GARONNE Ordures Ménagères Garonne

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 828,22	III 13 792,75
Ressources propres externes de l'année (a)		3 907,00	4 889,00
10222	FCTVA	3 907,00	4 889,00
Ressources propres internes de l'année (b)		8 921,22	8 903,75
28 ...	Amortissement des immobilisations	8 921,22	8 903,75
28128	Autres terrains	4 891,00	4 873,63
28153	Installations à caractère spécifique	3 573,00	3 573,00
28155	Outils industriels	406,22	406,22
28184	Mobilier	20,00	19,90
28188	Autres	31,00	31,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 792,75		7 552,22		21 344,97

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 847,00
Ressources propres disponibles	IV 21 344,97
Solde	V = IV - II 15 497,97

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A6.1.1
--	---------------

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)**A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A6.1.1.

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)

A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A6.1.1
--	---------------

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)

A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020046-Dé

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT****A6.1.1**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A6.1.2
---	---------------

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)

A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT****A6.1.2**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)**A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT**

A6.1.2

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)

A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020046-Dé

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT****A6.1.2**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT****RECETTES**

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DÉI

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****A6.3.1**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L.2313-1)

A6.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES


ID : 033-200069581-20200304-D2020046-D

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****A6.3.2**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L.2313-1)

A6.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES**

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE

II - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A7

A7 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Soi-disant
TOTAL							

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A8

A8 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040							
<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041							
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...							
<i>Financement par le mandant et par d'autres tiers</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040							
<i>Financement par le mandataire</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041							
<i>Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A9.1

A9.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			
BACS ENTERRES COMMUNE DE CADILLAC	2 145,60		8
BACS ENTERRES COMMUNE DE CADILLAC	2 145,60		8
BACS ENTERRES COMMUNE DE CADILLAC	-2 145,60		8
LOCAL POUBELLE CMNE DE BEGUEY	3 897,60		0
TOTAL GENERAL	6 043,20		

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES****A9.2****A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisitions à titre onéreux						
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A9.3****A9.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES****A9.4****A9.4 - ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			
TOTAL GENERAL			

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES****A9.5****A9.5 - ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisitions à titre onéreux						
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES

Affichette

ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE****A10****RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	1 198 001,68
Recettes 72/Recettes réelles de fonctionnement	0,0000 %

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE****A11****FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)**

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES**RECETTES (fonds versés par l'état à la collectivité gestionnaire)**

Objet	Article	Montant
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'assoc., de la collectivité gestionnaire)	Libellé de l'opération	Article	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'assoc., de la collectivité gestionnaire)	Libellé de l'opération	Emetteurs	Date d'acquittement de la facture	Montant
--------------------	--	------------------------	-----------	-----------------------------------	---------

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Montant des recettes	
Article	Montant
TOTAL	

Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire

Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL				

II - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT**

B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice	B
Annuité nette de la dette de l'exercice	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
Part des garantis d'emprunt accordés au titre de l'exercice en %	I / II

II - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3****B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat
-------------------------------	--	---------------------------------------	--------------------------------	------------------

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL (suite)

Montant des redevances restant à courir

N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total
-----	-----	-----	-----	---------------	-------

II - ANNEXES

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE II

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.	Somme nette des parts invest.
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-------------------------	-------------------------------	-------------------------	-------------------------------

II - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.5****B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités							
TOTAL							

II - ANNEXES

Affichette

ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE II

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.6**B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Creance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					
TOTAL							

II - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****B1.7****B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L.2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours	Prestations en nature
Personnes de droit public		
TOTAL GENERAL		

II - ANNEXES

Affiché le

II

ID: 033-200069581-20200304-D2020046-DE

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l' AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de N+1)

II - ANNEXES

Affiché le

II

ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D' ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l' AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de N+1)

II - ANNEXES		ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DEI
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		B3

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (a)			5,00	5,00	0,84	0,20	1,04
ATTACHE	A		1,00	1,00	0,04		0,04
Directrice pole aménagement et developpement dura	A		1,00	1,00	0,50		0,50
Agent de traitement	C		2,00	2,00	0,20	0,20	0,40
agent de traitement	C		2,00	2,00	0,20	0,20	0,40
Ingénieur	C		1,00	1,00	0,10		0,10
FILIERE TECHNIQUE (b)			2,00	2,00	0,40		0,40
Agent d'accueil	C		1,00	1,00	0,30		0,30
agent de traitement	C		1,00	1,00	0,10		0,10
TOTAL GENERAL (a+b)			7,00	7,00	1,24	0,20	1,44

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****C1.1**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent						
agent de traitement	C	ADM			3-a*	CDD
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE II

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

**ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE
FORMATION**

**ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA
COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

II - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement


II - ANNEXES

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT	MONTANT DU FINANCEMENT
Autres organismes de regroupement			

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE

II - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'Etablissement	Intitulé / objet de l'Etablissement	Date de création	Num délib.	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'Etablissement	Intitulé / objet de services	Date de création	Num délib.	N° SIRET	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	------------------------------	------------------	------------	----------	----------------------	---------------------------------	-----------------

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020

II - ANNEXES		Affiche le	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE	
LISTE SERVICES ASSUJETIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			C3.4

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de services	Date de création	Num délib.	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
---------------------------	------------------------------	------------------	------------	----------------------	---------------------------------

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****2 - BUDGETS ANNEXES : ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	76 579,50	4 825,00	17 720,00	54 034,50
RECETTES	76 579,50			76 579,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 419,77	1 986,49		17 433,28
RECETTES	19 419,77	10 000,00		9 419,77

2 - BUDGETS ANNEXES : CDC CONVERGENCE GARONNE

N° SIRET : 20006958100011

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 709 246,81	3 709 310,66	794 502,00	2 205 434,15
RECETTES	6 709 246,81	5 330 884,55	382 356,00	996 006,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 705 689,20	12 356 539,16		2 349 150,04
RECETTES	14 705 689,20	12 793 128,63		1 912 560,57

2 - BUDGETS ANNEXES : GEMAPI

N° SIRET : 20006958100078

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	516 804,00	675,00	43 152,00	472 977,00
RECETTES	516 804,00			516 804,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	312 787,96	108 087,41		204 700,55
RECETTES	312 787,96	183 800,00		128 987,96

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

N° SIRET : 20006958100029

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	225 984,49	51 020,28	5 619,00	169 345,21
RECETTES	225 984,49	53 404,71		172 579,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 650 107,83	2 261 667,54		388 440,29
RECETTES	2 650 107,83	2 382 985,97		267 121,86

2 - BUDGETS ANNEXES : CDC ORDURES MENAGERS GARONNE

N° SIRET : 20006958100060

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 380,44	6 043,20	5 847,00	8 490,24
RECETTES	20 380,44	13 792,75		6 587,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 219 785,42	1 201 582,22		18 203,20
RECETTES	1 219 785,42	1 196 001,68		23 783,74

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

N° SIRET : 20006958100037				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 623,68	37 313,27		78 310,41
RECETTES	115 623,68	27 684,75		87 938,93

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C. Z.A de Coudannes Sud

N° SIRET : 20006958100052				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	464 707,15	3 200,99		461 506,16
RECETTES	464 707,15	42 752,00		421 955,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	464 707,15	45 952,99		418 754,16
RECETTES	464 707,15	45 952,99		418 754,16

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C PONTONS

N° SIRET : 20006958100086				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 000,00			25 000,00
RECETTES	25 000,00			25 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	82 882,00	20 539,65		62 342,35
RECETTES	82 882,00	102 100,00		-19 218,00

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 038 702,39	3 775 075,13	866 840,00	3 396 787,26
RECETTES	8 038 702,39	5 440 834,01	382 356,00	2 215 512,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 571 003,01	16 033 668,73		3 537 334,28
RECETTES	19 571 003,01	16 741 654,02		2 829 348,99
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	27 609 705,40	19 808 743,86	866 840,00	6 934 121,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	27 609 705,40	22 182 488,03	382 356,00	5 044 861,37

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****C3.6****1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
(cf. liste des opérations en annexe de la M.14)****2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES
(après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

II - ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante.	Variation de taux / N-1	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00%	0,00%	0,000000%	0,00	0,00%
TFPB	0,00	0,00%	0,00%	0,000000%	0,00	0,00%
TFPNB	0,00	0,00%	0,00%	0,000000%	0,00	0,00%
CFE	0,00	0,00%	0,00%	0,000000%	0,00	0,00%
TOTAL	0,00	0,00%			0,00	0,00%

II - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... VOTES : Pour..... Nombre de membres présents..... Contre..... Nombre de suffrages exprimés..... Abstentions.....

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par _____ ,

A _____ , le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A _____ , le _____

Les membres Les conseillers communautaires ,

MATEILLE Bernard
*Président***DORÉ Jocelyn**
*1^{er} Vice-Président***DUBOURG Philippe**
*2^e Vice-Président***QUEYRENS Alain**
*3^e Vice-Président***PORTA Sylvie**
*4^e Vice-Président***DOREAU Sylvia-Mylène**
*5^e Vice-Président***PELLETANT Jean-Marc**
*6^e Vice-Président***BAPSALLE Jean-Gilbert**
*7^e Vice-Président***CAZIMAJOU Didier**
*8^e Vice-Président***SOULE Jean-Patrick**
*9^e Vice-Président***GAUTHIER Jérôme**
*10^e Vice-Président***GAUTHIER Marc**
*11^e Vice-Président***ANGULO Marie-Dolorès**
*Conseillère communautaire***BARADUC Line**
*Conseillère communautaire***BERNARD Jean-Claude**
*Conseiller communautaire***BERRON Eliane**
*Conseillère communautaire***CHATELIER Jean-Jacques**
*Conseiller communautaire***CAVAILLOLS Domonique**
*Conseiller communautaire***CHOLLON Lionel**
*Conseiller communautaire***CLAMOUR Jean-Noël**
*Conseiller communautaire***CLAVIER Dominique**
*Conseiller communautaire***DAL'CIN Jean-François**
*Conseiller communautaire***DALIER Serge**
*Conseiller communautaire***DANEY Bernard**
*Conseiller communautaire***DAURAT François**
*Conseiller communautaire***DRÉAU Bernard**
Conseiller communautaire

II - ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****D2****D2 - ARRETE - SIGNATURES**

DUBOURG Daniel
Conseiller communautaire

DUCOS Laurence
Conseillère communautaire

FAUBET Dominique
Conseiller communautaire

FORESTIÉ Christine
Conseillère communautaire

FORTINON Maryse
Conseillère communautaire

LATAPY Michel
Conseiller communautaire

LAULAN Corinne
Conseillère communautaire

MASSIEU André
Conseiller communautaire

MEUNIER Laurence
Conseillère communautaire

MORENO Guy
Conseiller communautaire

PEIGNEY Patricia
Conseillère communautaire

PENEAU Anne-Marie
Conseillère communautaire

PEREZ Jean-Claude
Conseiller communautaire

PEYRONNIN Magy
Conseillère communautaire

REYNE Denis
Conseiller communautaire


TRÉNIT Bruno
Conseiller communautaire

TRUFFART Mathieu
Conseiller communautaire

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A _____ le 04/03/2020

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Vote du budget		
p.1	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.2	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.3	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.4	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	II. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.5	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	*	
p.6/9	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	*	
p.10/11	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	*	
p.12	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	*	
p.13/15	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	*	
p.16/17	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	*	
p.18/19	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	*	
p.20	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	*	
p.21	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	*	
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	*	
p.23	A3 - Etat des provisions	*	
p.24	A4 - Etalement des provisions	*	
p.25	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	*	
p.26	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	*	
p.27/30	A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct (2)	*	
p.31/34	A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Invest. (2)	*	
p.35	A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	*	
p.36	A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	*	
p.37	A7 - Etat des charges transférées	*	
p.38	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	*	
p.39	A9.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	*	
p.40	A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	*	
p.41	A9.3 - Opérations liées aux cessions	*	
p.42	A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées	*	
p.43	A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties	*	
p.44	A10 - Etat des travaux en régie	*	
p.45	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	*	
	B - Engagement hors bilan		
p.46/47	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	*	
p.48	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	*	
p.49/50	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	*	
p.51	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	*	
p.52	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	*	
p.53	B1.6 - Etat des engagement reçus	*	
p.54	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	*	
p.55	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	*	
p.56	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et de crédits de paiement afférents	*	
p.57	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	*	
	C - Autres éléments d'informations		
p.58/59	C1.1 - Etat du personnel	*	
p.60	C1.2 - Actions de formation des élus	*	
p.61	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	*	
p.62	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	*	
p.63	C3.2 - Liste des établissements publics créés	*	
p.64	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	*	
p.65	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	*	
p.66/68	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	*	
p.69	C3.6 - Identification des flux croisés	*	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.70	D1 - décisions en matière de taux de contributions directes	*	
p.71/72	D2 - Arrêté et signatures	*	



II - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... 43
Nombre de membres présents..... 32
Nombre de suffrages exprimés..... 36

VOTES : Pour..... 36
Contre..... 0
Abstentions..... 6

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par A Philippe DUBOURG

A Cadillac, le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A Cadillac, le 04/03/2020

Les membres Les conseillers communautaires,

~~MATEILLE Bernard~~
~~Président~~

DORÉ Jocelyn
1^{er} Vice-Président

Pouvoir à Corine Lardon
Corine Lardon

DUBOURG Philippe
2^e Vice-Président

Philippe Dubourg

QUEYRENS Alain
3^e Vice-Président

Alain Queyrens

PORTA Sylvie
4^e Vice-Président

Sylvie Porta

DOREAU Sylvia-Mylène
5^e Vice-Président

Sylvia-Mylène Doreau

PELLETANT Jean-Marc
6^e Vice-Président

Jean-Marc Pelletant

BAPSALLE Jean-Gilbert
7^e Vice-Président

Jean-Gilbert Bapsalle

CAZIMAJOU Didier
8^e Vice-Président

Didier Cazimajou

SOULE Jean-Patrick
9^e Vice-Président

Jean-Patrick Soule

GAUTHIER Jérôme
10^e Vice-Président

Jérôme Gauthier

GAUTHIER Marc
11^e Vice-Président

Marc Gauthier

ANGULO Marie-Dolorès
Conseillère communautaire

BARADUC Line
Conseillère communautaire

Line Baraduc

BERNARD Jean-Claude
Conseiller communautaire

Pouvoir à Corine Lardon
Corine Lardon

BERRON Eliane
Conseillère communautaire

Eliane Berron

CHATELIER Jean-Jacques
Conseiller communautaire

Jean-Jacques Chatelier

CAVAILLOLS Dominique
Conseiller communautaire

Dominique Cavailloles

CHOLLON Lionel
Conseiller communautaire

Lionel Chollon

CLAMOUR Jean-Noël
Conseiller communautaire

Jean-Noël Clamour

CLAVIER Dominique
Conseiller communautaire

DAL'CIN Jean-François
Conseiller communautaire

Pouvoir à Sylvie Porta
Sylvie Porta

DALIER Serge
Conseiller communautaire

Serge Dalier

DANEY Bernard
Conseiller communautaire

Pouvoir à Jean Patrick Soule
Jean Patrick Soule

DAURAT François
Conseiller communautaire

Plo Catherine Ruddle (Suppléant)
Catherine Ruddle

DRÉAU Bernard
Conseiller communautaire

Bernard Dréau

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020046-DE

pages			
	I. Vote du budget		
p.1	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.2	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.3	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.4	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	II. Annexes		
	A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
p.5	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	*	
p.6/9	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	*	
p.10/11	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	*	
p.12	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	*	
p.13/15	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	*	
p.16/17	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	*	
p.18/19	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	*	
p.20	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	*	
p.21	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	*	
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	*	
p.23	A3 - Etat des provisions	*	
p.24	A4 - Etalement des provisions	*	
p.25	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	*	
p.26	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	*	
p.27/30	A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct (2)	*	
p.31/34	A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest (2)	*	
p.35	A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	*	
p.36	A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	*	
p.37	A7 - Etat des charges transférées	*	
p.38	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	*	
p.39	A9.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	*	
p.40	A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	*	
p.41	A9.3 - Opérations liées aux cessions	*	
p.42	A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées	*	
p.43	A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties	*	
p.44	A10 - Etat des travaux en régie	*	
p.45	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	*	
	B - Engagement hors bilan		
p.46/47	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	*	
p.48	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	*	
p.49/50	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	*	
p.51	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	*	
p.52	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	*	
p.53	B1.6 - Etat des engagements reçus	*	
p.54	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	*	
p.55	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	*	
p.56	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et de crédits de paiement afférents	*	
p.57	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	*	
	C - Autres éléments d'informations		
p.58/59	C1.1 - Etat du personnel	*	
p.60	C1.2 - Actions de formation des élus	*	
p.61	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	*	
p.62	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	*	
p.63	C3.2 - Liste des établissements publics créés	*	
p.64	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	*	
p.65	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	*	
p.66/68	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	*	
p.69	C3.6 - Identification des flux croisés	*	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.70	D1 - décisions en matière de taux de contributions directes	*	
p.71/72	D2 - Arrêté et signatures	*	



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020046
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES M4 SANS TVA - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020046-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020046-DE-1-1_0.xml	text/xml	1201
nom de original:		
2020_046_BUDGET_BA OM M4 SANS TVA_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102504
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020046-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102504
nom de original:		
8_CA 2019 BA ORDURES MENAGERES GARONNE.pdf	application/pdf	177520
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020046-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	177520
nom de original:		
CA 2019 BA ORDURES MENAGERES GARONNE_FICHES DE SIGNATURES.pdf	application/pdf	969615
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020046-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	969615

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h13min44s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h13min46s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h14min02s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h14min12s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Philippe DUBOURG, 2^{ème} Vice-président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANAY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Bernard MATEILLE, Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>		
<u>Présents</u> :	32	Exprimés :	37	
<u>dont suppléants</u> :	2	Abstentions :	1	(A. MASSIEU)
<u>Absents</u> :	11	POUR :	37	
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0	

2020/047

BUDGET - BUDGET ANNEXE SPANC - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de communes Convergence Garonne, dressé par Monsieur Bernard MATEILLE, Président, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT/SOLDE
FONCTIONNEMENT	37 313,27	27 684,75	-9 628,52
INVESTISSEMENT			
TOTAL EXECUTION BUDGETAIRE 2019	37 313,27	27 684,75	-9 628,52
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)		70 473,68	70 473,68
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)			
RESULTAT DE CLOTURE	37 313,27	98 158,43	60 845,16
RESTES A REALISER	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DEFINITIF	37 313,27	98 158,43	60 845,16

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;



4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020047
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE SPANC - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020047-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20200304-D2020047-DE-1-1_0.xml	text/xml	1177
<i>nom de original:</i> 2020_047_BUDGET_BA SPANC_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102701
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020047-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102701
<i>nom de original:</i> CA 2019 BA SPANC_FICHES SIGNATURES.pdf	application/pdf	1053649
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020047-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1053649
<i>nom de original:</i> 11_CA 2019 BA SPANC.pdf	application/pdf	15600879
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020047-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	15600879

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h16min01s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h16min14s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h16min20s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h17min18s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020047-DE

20006958100037

C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL CDC CONVERGENCE GARONNE

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES CADILLAC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

ANNEE 2019

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE AD

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 37 313,27	G 27 684,75	G-A -9 628,52
	Section d'investissement	B	H	H-B

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 70 473,68	
	Report en section d'investissement (001)	D	J	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D 37 313,27	Q = G+H+I+J 98 158,43	= Q-P 60 845,16

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 37 313,27	= G+I+K 98 158,43	60 845,16
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 37 313,27	= G+H+I+J+K+L 98 158,43	60 845,16

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE A

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art		Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			E	K

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE AD

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	83 537,00	26 455,50	1 556,11		55 525,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 250,00		9 301,66		7 948,34
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	2 300,00				2 300,00
	Total des dépenses de gestion des services	103 087,00	26 455,50	10 857,77		65 773,73
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	4 500,00				4 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations					
022	Dépenses imprévues	8 036,68				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	115 623,68	26 455,50	10 857,77		78 310,41
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	115 623,68	26 455,50	10 857,77		78 310,41
	Pour information					
	D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	45 150,00	-3 325,80	25 711,00		22 764,80
74	Subvention d'exploitation		5 195,00			-5 195,00
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion des services	45 150,00	1 869,20	25 711,00		17 569,80
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		104,55			-104,55
78	Reprises sur prov. et sur dépréciations					
	Total des recettes réelles d'exploitation	45 150,00	1 973,75	25 711,00		17 465,25
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	45 150,00	1 973,75	25 711,00		17 465,25
	Pour information					
	R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	70 473,68				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Particip et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement				
040	Opé d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL				
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)				
26	Particip et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	virement de la section d'exploitation				
040	Opé d'ordre de transfert entre les sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement				
	TOTAL				
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE AD

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	Exploitation	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	28 011,61		28 011,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 301,66		9 301,66
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions			
71	Production stockée (ou déstockage)			
	Dépenses d'exploitation - Total	37 313,27		37 313,27

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	37 313,27

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
4581	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total			

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE A

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 385,20		22 385,20
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
74	Subventions d'exploitation	5 195,00		5 195,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	104,55		104,55
78	Reprises amort., dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de exploitation - Total	27 684,75		27 684,75

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	70 473,68
--	-----------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	98 158,43
--	-----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation BA, régies			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
4582	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3 ...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total			

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	
--	--

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
-----------------------------	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

ID : 033-200069581-20200304-D2020047-DE A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	83 537,00	26 455,50	1 556,11		55 525,39
611	Sous-traitance générale	52 000,00	26 455,50			25 544,50
617	Études et recherches	28 000,00				28 000,00
628	Divers	3 537,00				3 537,00
6287	Remboursements de frais			1 556,11		-1 556,11
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 250,00		9 301,66		7 948,34
621	Personnel extérieur au service	17 250,00		9 301,66		7 948,34
65	Autres charges de gestion courante	2 300,00				2 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	800,00				800,00
6542	Créances éteintes	700,00				700,00
658	Charges diverses de gestion courante	800,00				800,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)		103 087,00	26 455,50	10 857,77		65 773,73
67	Charges exceptionnelles (c) (b)	4 500,00				4 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 500,00				4 500,00
022	Dépenses imprévues (f) (c)	8 036,68				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c		115 623,68	26 455,50	10 857,77		78 310,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		115 623,68	26 455,50	10 857,77		78 310,41
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES REC

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	45 150,00	-3 325,80	25 711,00		22 764,80
7062	Redevances d'assainissement non collectif	45 150,00	-3 325 80	25 711 00		22 764,80
74	Subventions d'exploitation		5 195,00			-5 195,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		5 195 00			-5 195 00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(74)		45 150,00	1 869 20	25 711 00		17 569 80
77	Produits exceptionnels (b)		104,55			-104,55
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		104 55			-104 55
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b		45 150 00	1 973 75	25 711 00		17 465 25
043	Opérat' ordre intérieur de la section					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		45 150,00	1 973 75	25 711 00		17 465 25
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		70 473 68				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020047-DE

III

SLO

B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DEPENSES REELLES				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)				
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL RECETTES REELLES				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)				
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
~ article inattendu ~							
Total général							

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt
	Niveau de taux	Taux actu.					
~ article inattendu ~							
Total général							

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N			
	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
~ article inattendu ~				
Total général				

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (suite) (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon capital restant dû
Autres type de structures F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.1

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.1

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES - TITRES EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT****A5.1.2**

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES - MANDATS EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.2

Service de distribution de l'eau (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES - TITRES EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020
 Affiché le **SLD**
 ID : 033-200069581-20200304-D2020047-DE

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1.1

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.1

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES - TITRES EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le 5 2 0
ID : 033-200069581-20200304-D2020047-DE

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT
A5.1.2

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.2

Service d'assainissement (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES - TITRES EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

A5.2.1

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

A5.2.1

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES - TITRES EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

CA2019 C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020047-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
 ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
 SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

A5.2.2

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

A5.2.2

Service d'assainissement collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES - TITRES EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

CA2019 C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020047-DE

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

A5.2.1

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION**DEPENSES - MANDATS EMIS**

Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

A5.2.1

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES - TITRES EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 002	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

CA2019 C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020047-DE

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

A5.2.2

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	D 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES
SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

A5.2.2

Service d'assainissement non collectif (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES - TITRES EMIS

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	R 001	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
(a)			1,00	1,00	0,05		0,05
	A		1,00	1,00	0,05		0,05
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)			3,00	3,00	0,17		0,17
Directrice aménagement et développement durable	A		1,00	1,00	0,05		0,05
responsable service finances	A		1,00	1,00	0,02		0,02
agent de traitement	C		1,00	1,00	0,10		0,10
TOTAL GENERAL (a+b)			3,00	3,00	0,17		0,17

IV - ANNEXES

**AUTRES ELEMENT D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)**

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi non permanent						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
 (uniquement pour les SPICS dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4**C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****I - BUDGET PRINCIPAL : CDC2019 , CDC CONVERGENCE GARONNE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 709 246,81	3 709 310,66	794 502,00	4 503 812,66
RECETTES	6 709 246,81	5 330 884,55	382 356,00	5 713 240,55
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 705 689,20	12 356 539,16		12 356 539,16
RECETTES	14 705 689,20	12 793 128,63		12 793 128,63

II - BUDGETS ANNEXES : ZON2019 , ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE

N° SIRET : 20006958100045

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	76 579,50	4 825,00	17 720,00	22 545,00
RECETTES	76 579,50			
EXPLOITATION				
DEPENSES	19 419,77	1 986,49		1 986,49
RECETTES	19 419,77	10 000,00		10 000,00

II - BUDGETS ANNEXES : GEM2019 , GEMAPI

N° SIRET : 20006958100078

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	516 804,00	675,00	43 152,00	43 827,00
RECETTES	516 804,00			
EXPLOITATION				
DEPENSES	312 787,96	108 087,41		108 087,41
RECETTES	312 787,96	183 800,00		183 800,00

II - BUDGETS ANNEXES : OM2019 , CDC ORDURES MENAGERS GARONNE

N° SIRET : 20006958100060

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 380,44	6 043,20	5 847,00	11 890,20
RECETTES	20 380,44	13 792,75		13 792,75
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 219 785,42	1 201 582,22		1 201 582,22
RECETTES	1 219 785,42	1 196 001,68		1 196 001,68

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
 (uniquement pour les SPICS dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

II - BUDGETS ANNEXES : SPANC2019 , C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

N° SIRET : 20006958100037				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
EXPLOITATION				
DEPENSES	115 623,68	37 313,27		37 313,27
RECETTES	115 623,68	27 684,75		27 684,75

II - BUDGETS ANNEXES : LOT2019 , C.D.C. Z.A de Coudannes Sud

N° SIRET : 20006958100052				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	464 707,15	3 200,99		3 200,99
RECETTES	464 707,15	42 752,00		42 752,00
EXPLOITATION				
DEPENSES	464 707,15	45 952,99		45 952,99
RECETTES	464 707,15	45 952,99		45 952,99

II - BUDGETS ANNEXES : PON2019 , C.D.C PONTONS

N° SIRET : 20006958100086				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 000,00			
RECETTES	25 000,00			
EXPLOITATION				
DEPENSES	82 882,00	20 539,65		20 539,65
RECETTES	82 882,00	102 100,00		102 100,00

II - BUDGETS ANNEXES : ORD2019 , C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

N° SIRET : 20006958100029				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	225 984,49	51 020,28	5 619,00	56 639,28
RECETTES	225 984,49	53 404,71		53 404,71
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 650 107,83	2 261 667,54		2 261 667,54
RECETTES	2 650 107,83	2 382 985,97		2 382 985,97

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

C4

(uniquement pour les SPICS dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

III - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 038 702,39	3 775 075,13	866 840,00	4 641 915,13
RECETTES	8 038 702,39	5 440 834,01	382 356,00	5 823 190,01
EXPLOITATION				
DEPENSES	19 571 003,01	16 033 668,73		16 033 668,73
RECETTES	19 571 003,01	16 741 654,02		16 741 654,02
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	27 609 705,40	19 808 743,86	866 840,00	20 675 583,86
TOTAL AGREGE DES RECETTES	27 609 705,40	22 182 488,03	382 356,00	22 564 844,03

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....

Nombre de membres présents.....

Nombre de suffrages exprimés.....

VOTES : Pour.....

Contre.....

Abstentions.....

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par _____

A PODENSAC le 04/03/2020

PODENSAC,

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A PODENSAC le 04/03/2020

Les membres Les conseillers communautaires ,

Certifié exécutoire par _____ , compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A PODENSAC le 04/03/2020

IV - ANNEXES - SIGNATURES

Reçu en préfecture le 06/03/2020

D2

Les Membres du Conseil Communautaire

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020047-DE

MATEILLE	Bernard	Président
DORÉ	Jocelyn	1° Vice-Président
DUBOURG	Philippe	2° Vice-Président
QUEYRENS	Alain	3° Vice-Président
PORTA	Sylvie	4° Vice-Président
DOREAU	Sylvia-Mylène	5° Vice-Président
PELLETANT	Jean-Marc	6° Vice-Président
BAPSALLE	Jean-Gilbert	7° Vice-Président
CAZIMAJOU	Didier	8° Vice-Président
SOULE	Jean-Patrick	9° Vice-Président
GAUTHIER	Jérôme	10° Vice-Président
GAUTHIER	Marc	11° Vice-Président
ANGULO	Marie-Dolorès	Conseillère Communautaire
BARADUC	Line	Conseillère Communautaire
BERNARD	Jean-Claude	Conseiller Communautaire
BERRON	Eliane	Conseillère Communautaire
CAVAILLOLS	Dominique	Conseiller Communautaire
CHATELIER	Jean-Jacques	Conseiller Communautaire
CHOLLON	Lionel	Conseiller Communautaire
CLAMOUR	Jean-Noël	Conseiller Communautaire
CLAVIER	Dominique	Conseiller Communautaire
DAL'CIN	Jean-François	Conseiller Communautaire

DALIER	Serge	Conseiller Communautaire
DANEY	Bernard	Conseiller Communautaire
DAURAT	François	Conseiller Communautaire
DREAU	Bernard	Conseiller Communautaire
DUBOURG	Daniel	Conseiller Communautaire
DUCOS	Laurence	Conseillère Communautaire
FAUBET	Dominique	Conseiller Communautaire
FORESTIÉ	Christine	Conseillère Communautaire
FORTINON	Maryse	Conseillère Communautaire
LATAPY	Michel	Conseiller Communautaire
LAULAN	Corinne	Conseillère Communautaire
MASSIEU	André	Conseiller Communautaire
MEUNIER	Laurence	Conseillère Communautaire
MORENO	Guy	Conseiller Communautaire
PEIGNEY	Patricia	Conseillère Communautaire
PENEAU	Anne-Marie	Conseillère Communautaire
PEREZ	Jean-Claude	Conseiller Communautaire
PEYRONNIN	Magy	Conseillère Communautaire
REYNE	Denis	Conseiller Communautaire
TRÉNIT	Bruno	Conseiller Communautaire
TRUFFART	Mathieu	Conseiller Communautaire

Certifié exécutoire par _____, compte-tenu de la transmission en préfecture, le _____ et de la publication le _____.

A Podensac, le

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le



ID : 033-200069581-20200304-D2020047-DE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.1	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du compte administratif		
p.2/3	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du compte administratif		
p.8	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
p.9	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
p.10	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.11	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.12	A1.1 - Etat de la dette - Détails des crédits de trésorerie	*	
p.13/16	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	*	
p.17/18	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	*	
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	*	
	A1.5 - Etat de la dette - Détails des opérations de couverture		*
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		*
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		*
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		*
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		*
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		*
	A3.2 - Etalement des provisions		*
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		*
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		*
p.20/27	A5.1.1 et A5.1.2 - Etats de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainis	*	
p.28/35	A5.2.1 et A5.2.2 - Etats de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif	*	
	A6 - Etat des charges transférées		*
	A7 - Détails des opérations pour le compte de tiers		*
	A8.1 - Variation des patrimoines (article R 2313-3 du CGCT) - Entrées		*
	A8.2 - Variation des patrimoines (article R 2313-3 du CGCT) - Sorties		*
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		*
	A9.1 - Variation des patrimoines (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		*
	A9.2 - Variation des patrimoines (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		*
	A10 - Etat des travaux en régie		*
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		*
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		*
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		*
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		*
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		*
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		*
	B1.7 - Etat des engagements reçus		*
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		*
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		*
	C - Autres éléments d'informations		
p.36/37	C1.1 - Etat du personnel	*	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la		*
	C2 - Liste des organismes dans lesquels à été pris un engagement financier		*
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		*
p.38/40	C4 - Présentation agrégée du budget principal du spic et des budgets annexes	*	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.41	D - Arrêté et signatures	*	

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....	<input type="text" value="43"/>	VOTES : Pour.....	<input type="text" value="37"/>
Nombre de membres présents.....	<input type="text" value="37"/>	Contre.....	<input type="text" value="0"/>
Nombre de suffrages exprimés.....	<input type="text" value="37"/>	Abstentions.....	<input type="text" value="1"/>

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par A. Philippe Debouq

A Cadillac ; le 04/03/2020

Cadillac.

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A Cadillac le 04/03/2020

Les membres Les conseillers communautaires ,

Certifié exécutoire par _____ , compte tenu de la transmission en préfecture, le _____ , et de la publication le _____

A PODENSAC le 04/03/2020

Le Président,
Bernard MATEILLE



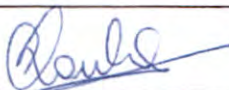
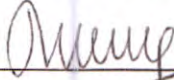
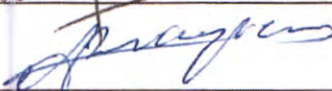
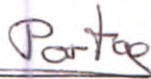
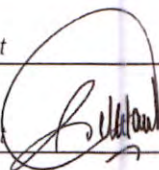
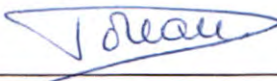


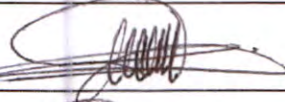




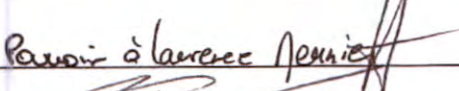

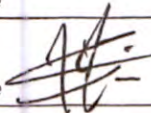
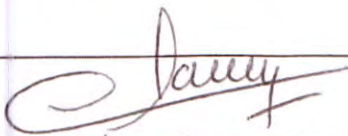

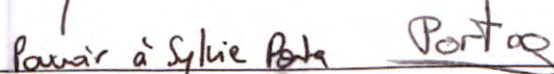
IV - ANNEXES - SIGNATURES

Reçu en préfecture le 06/03/2020 D2

Les Membres du Conseil Communautaire

Affiché le



ID : 033-200069581-20200304-D2020047-DE

MATEILLE	Bernard	Président	
DORÉ	Jocelyn	1° Vice-Président	Pouvoir à Corinne Laula 
DUBOURG	Philippe	2° Vice-Président	
QUEYRENS	Alain	3° Vice-Président	
PORTA	Sylvie	4° Vice-Président	Portag 
DOREAU	Sylvia-Mylène	5° Vice-Président	 Doreau 
PELLETANT	Jean-Marc	6° Vice-Président	
BAPSALLE	Jean-Gilbert	7° Vice-Président	
CAZIMAJOU	Didier	8° Vice-Président	
SOULE	Jean-Patrick	9° Vice-Président	
GAUTHIER	Jérôme	10° Vice-Président	
GAUTHIER	Marc	11° Vice-Président	
ANGULO	Marie-Dolorès	Conseillère Communautaire	
BARADUC	Line	Conseillère Communautaire	
BERNARD	Jean-Claude	Conseiller Communautaire	Pouvoir à Laurence Penneff 
BERRON	Eliane	Conseillère Communautaire	
CAVAILLOLS	Dominique	Conseiller Communautaire	
CHATELIER	Jean-Jacques	Conseiller Communautaire	
CHOLLON	Lionel	Conseiller Communautaire	
CLAMOUR	Jean-Noël	Conseiller Communautaire	
CLAVIER	Dominique	Conseiller Communautaire	
DAL'CIN	Jean-François	Conseiller Communautaire	Pouvoir à Sylvie Porta 

DALIER	Serge	Conseiller Communautaire	
DANEY	Bernard	Conseiller Communautaire	Pouvoir à Jean Patrick Soule
DAURAT	François	Conseiller Communautaire	P/O Catherine Puddell (suppléante) P/Puddell
DRÉAU	Bernard	Conseiller Communautaire	
DUBOURG	Daniel	Conseiller Communautaire	
DUCOS	Laurence	Conseillère Communautaire	
FAUBET	Dominique	Conseiller Communautaire	P/O Pascal Repel (suppléant)
FORESTIÉ	Christine	Conseillère Communautaire	Pouvoir à Jean Gilbert Bopsacelle
FORTINON	Maryse	Conseillère Communautaire	
LATAPY	Michel	Conseiller Communautaire	
LAULAN	Corinne	Conseillère Communautaire	
MASSIEU	André	Conseiller Communautaire	
MEUNIER	Laurence	Conseillère Communautaire	
MORENO	Guy	Conseiller Communautaire	
PEIGNEY	Patricia	Conseillère Communautaire	
PENEAU	Anne-Marie	Conseillère Communautaire	
PEREZ	Jean-Claude	Conseiller Communautaire	
PEYRONNIN	Magy	Conseillère Communautaire	
REYNE	Denis	Conseiller Communautaire	
TRÉNIT	Bruno	Conseiller Communautaire	Pouvoir à Eric Bauduc
TRUFFART	Mathieu	Conseiller Communautaire	

Certifié exécutoire par _____, compte-tenu de la transmission en préfecture, le _____ et de la publication le _____.



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d'agglomération

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020047
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE SPANC - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020047-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020047-DE-1-1_0.xml	text/xml	1177
nom de original:		
2020_047_BUDGET_BA SPANC_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102701
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020047-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102701
nom de original:		
CA 2019 BA SPANC_FICHES SIGNATURES.pdf	application/pdf	1053649
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020047-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1053649
nom de original:		
11_CA 2019 BA SPANC.pdf	application/pdf	15600879
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020047-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	15600879

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h16min01s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h16min14s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h16min20s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h17min18s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Philippe DUBOURG, 2^{ème} Vice-président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANÉY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Bernard MATEILLE Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<i>Membres en exercice</i> :	43	<i>Votes</i>	
<i>Présents</i> :	32	Exprimés :	37
<i>dont suppléants</i> :	2	Abstentions :	1 (A. MASSIEU)
<i>Absents</i> :	11	POUR :	37
<i>pouvoirs</i> :	6	CONTRE :	0

2020/048

BUDGET - BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 du budget annexe « Zones d'aménagement économique » de la Communauté de communes Convergence Garonne, dressé par Monsieur Bernard MATEILLE, Président, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT/SOLDE
FONCTIONNEMENT	1 986,49	10 000,00	8 013,51
INVESTISSEMENT	4 825,00		-4 825,00
TOTAL EXECUTION BUDGETAIRE 2019	6 811,49	10 000,00	3 188,51
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)		9 419,77	9 419,77
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)		76 579,50	76 579,50
RESULTAT DE CLOTURE	6 811,49	95 999,27	89 187,78
RESTES A REALISER	17 720,00	0,00	-17 720,00
RESULTAT DEFINITIF	24 531,49	95 999,27	71 467,78

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020048
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020048-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020048-DE-1-1_0.xml	text/xml	1202
nom de original:		
2020_048_BUDGET_BA ZAE_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102609
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020048-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102609
nom de original:		
14_CA 2019 BA ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE.pdf	application/pdf	117907
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020048-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	117907
nom de original:		
CA 2019 ZONE AMENAGEMENT ECONOMIQUE_FICHES SIGNATURES.pdf	application/pdf	694889
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020048-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	694889

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h18min42s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h18min44s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h22min11s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h22min25s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020048-DE

ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CDC CONVERGENCE GARONNE

Numéro SIRET : 20006958100045

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES CADILLAC

M.14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE

ANNEE 2019

I - INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3;
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

ID : 033-200069581-20200304-D2020048-DE

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 986,49	G	10 000,00
	Section d'investissement	B	4 825,00	H	

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	9 419,77
	Report en section d'investissement (001)	D		J	76 579,50

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	6 811,49	=G+H+I+J	95 999,27
-----------------------------------	----------	----------	----------	-----------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	17 720,00	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	17 720,00	= K+L	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 986,49	= G+I+K	19 419,77
	Section d'investissement	=B+D+F	22 545,00	= H+J+L	76 579,50
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	24 531,49	= G+H+I+J+K+L	95 999,27

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

33-200069581-20200304-D2020048-DEII

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 17 720,00	L
Op. 400	CREATION ZONE D ACTIVITES	17 720,00	
2031	Frais d'études	17 720,00	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020048-DE

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	18 950,00	1 954,35	26,50		16 969,15
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	50,00	5,64			44,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	19 000,00	1 959,99	26,50		17 013,51
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	50,00				50,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	369,77				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	19 419,77	1 959,99	26,50		17 433,28
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>					
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	19 419,77	1 959,99	26,50		17 433,28
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	10 000,00	10 000,00			
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courante	10 000,00	10 000,00			
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	10 000,00	10 000,00			
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>					
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	10 000,00	10 000,00			
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	9 419,77				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

1038-200069581-20200304-D2020048-DE A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	71 700,00	4 825,00	17 720,00	49 155,00
	Total des dépenses d'équipement	71 700,00	4 825,00	17 720,00	49 155,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	4 879,50			
	Total des dépenses financières	4 879,50			4 879,50
45...	Total des op. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	76 579,50	4 825,00	17 720,00	54 034,50
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	76 579,50	4 825,00	17 720,00	54 034,50
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct. capitalisés				
138	Autres subv. d'invest. non transf				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières				
45...	Total des op. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement				
	TOTAL				
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	76 579,50			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

ID 1033-200069581-20200304-D2020048-DEII

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 980,85		1 980,85
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	5,64		5,64
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 986,49		1 986,49
	Pour information			
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat°(BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	4 825,00		4 825,00
19	Différences sur les réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Total des opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	4 825,00		4 825,00
	Pour information			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	10 000,00		10 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	10 000,00		10 000,00
	Pour information			
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			9 419,77

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total			
	Pour information			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			76 579,50

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

ID: 033-200069581-20200304-D2020048-DE A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	18 950,00	1 954,35	26,50		16 969,15
60611	Eau et assainissement	700,00				700,00
60612	Énergie - électricité	3 400,00	1 834,35	26,50		1 539,15
61521	Terrains	8 000,00				8 000,00
615231	Voiries	6 000,00				6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00				50,00
63512	Taxes foncières	800,00	120,00			680,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	5,64			44,36
65548	Autres contributions	20,00	5,64			14,36
65888	Autres	30,00				30,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+65)		19 000,00	1 959,99	26,50		17 013,51
67	Charges exceptionnelles (b)	50,00				50,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	50,00				50,00
022	Dépenses imprévues (c)	369,77				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c		19 419,77	1 959,99	26,50		17 433,28
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		19 419,77	1 959,99	26,50		17 433,28
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	118 986,69
Montant des ICNE de l'exercice N-1	129 890,15
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-10 903,46

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

5 2 0 2 0

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

10 033 200 089 581-20200304-D2020048-DEA2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
74	Dotations, subventions et participations	10 000,00	10 000,00			
74751	GFP de rattachement	10 000,00	10 000,00			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(74)		10 000,00	10 000,00			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		10 000,00	10 000,00			
Pour information R 002 Excédent fonctionnement reporté de N-1		9 419,77				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO III

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

DEPENSES
ID : 035-200069681-20200304-D2020048-DE B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	Op. equ : 100 - ZONE PAYS DE PODENSAC	40 000,00			40 000,00
	Op. equ : 200 - ZONE LE PIASTRE	3 350,00			3 350,00
	Op. equ : 300 - ZONE DE BOISSON	3 350,00			3 350,00
	Op. equ : 400 - CREATION ZONE D ACTIVITES	25 000,00	4 825,00	17 720,00	2 455,00
Total des dépenses d'équipement		71 700,00	4 825,00	17 720,00	49 155,00
020	Dépenses imprévues	4 879,50			
Total des dépenses financières		4 879,50			4 879,50
TOTAL DEPENSES REELLES		76 579,50	4 825,00	17 720,00	54 034,50
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		76 579,50	4 825,00	17 720,00	54 034,50
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES**

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL RECETTES REELLES				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)				
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	76 579,50			

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID 033-200069581-20200304-D2020048-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100
LIBELLE : ZONE PAYS DE PODENSAC

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		40 000,00	A		40 000,00	B 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	40 000,00			40 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	40 000,00			40 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles					
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
2181	Installations générales, agencements et aménagement					
2188	Autres immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours					
2312	Agencements et aménagements de terrains					
2313	Constructions					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2031	Frais d'études					
21	Immobilisations corporelles					
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
23	Immobilisations en cours					
2312	Agencements et aménagements de terrains					
2313	Constructions					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B -15 000,00

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID: 1033-200069581-20200304-D2020048-DE-B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200

LIBELLE : ZONE LE PIASTRE

POUR VOTE

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		3 350,00	A		3 350,00	B
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	3 350,00			3 350,00	
2031	Frais d'études	3 350,00			3 350,00	
21	Immobilisations corporelles					
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
23	Immobilisations en cours					
2312	Agencements et aménagements de terrains					
2313	Constructions					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2					
2031	Frais d'études					
21	Immobilisations corporelles					
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
23	Immobilisations en cours					
2312	Agencements et aménagements de terrains					
2313	Constructions					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 033-200069581-20200304-D2020048-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 300
LIBELLE : ZONE DE BOISSON

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		3 350,00	A		3 350,00	B
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	3 350,00			3 350,00	
2031	Frais d'études	3 350,00			3 350,00	
21	Immobilisations corporelles					
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					
23	Immobilisations en cours					
2312	Agencements et aménagements de terrains					
2313	Constructions					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

LD 033-200069581-20200304-D2020048-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 400
LIBELLE : CREATION ZONE D ACTIVITES

POUR VOTE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		25 000,00	A 4 825,00	17 720,00	2 455,00	B 4 825,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 2	25 000,00	4 825,00	17 720,00	2 455,00	4 825,00
2031	Frais d'études	25 000,00	4 825,00	17 720,00	2 455,00	4 825,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-4 825,00	D-B -4 825,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
~ article inattendu ~							
Total général							

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt
	Niveau de taux	Taux actu.					
~ article inattendu ~							
Total général							

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N			
	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
~ article inattendu ~				
Total général				

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (suite) (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon capital restant dû
Autres type de structures F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4****A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de la constitution de la provision	Montant des provisions au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges						
TOTAL DES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B	4 879,50	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	4 879,50	
020	Dépenses imprévues	4 879,50	
139	Subv. invest. transférées cpte résultat		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		17 720,00		17 720,00

IV - ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020048-DEIV

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES****A6.2****RESSOURCES PROPRES**

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		III
	Ressources propres externes de l'année (a)		
	Ressources propres internes de l'année (b)		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles			76 579,50		76 579,50

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	17 720,00
Ressources propres disponibles	IV	76 579,50
Solde	V = IV - II	58 859,50

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN**
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES**A10.1****A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL			

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES****A10.2****A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL : CDC CONVERGENCE GARONNE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 709 246,81	3 709 310,66	794 502,00	2 205 434,15
RECETTES	6 709 246,81	5 330 884,55	382 356,00	996 006,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 705 689,20	12 356 539,16		2 349 150,04
RECETTES	14 705 689,20	12 793 128,63		1 912 560,57

2 - BUDGETS ANNEXES : ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE

N° SIRET : 20006958100045				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	76 579,50	4 825,00	17 720,00	54 034,50
RECETTES	76 579,50			76 579,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 419,77	1 986,49		17 433,28
RECETTES	19 419,77	10 000,00		9 419,77

2 - BUDGETS ANNEXES : GEMAPI

N° SIRET : 20006958100078				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	516 804,00	675,00	43 152,00	472 977,00
RECETTES	516 804,00			516 804,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	312 787,96	108 087,41		204 700,55
RECETTES	312 787,96	183 800,00		128 987,96

2 - BUDGETS ANNEXES : CDC ORDURES MENAGERS GARONNE

N° SIRET : 20006958100060				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 380,44	6 043,20	5 847,00	8 490,24
RECETTES	20 380,44	13 792,75		6 587,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 219 785,42	1 201 582,22		18 203,20
RECETTES	1 219 785,42	1 196 001,68		23 783,74

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

N° SIRET : 20006958100037

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 623,68	37 313,27		78 310,41
RECETTES	115 623,68	27 684,75		87 938,93

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C. Z.A de Coudannes Sud

N° SIRET : 20006958100052				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	464 707,15	3 200,99		461 506,16
RECETTES	464 707,15	42 752,00		421 955,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	464 707,15	45 952,99		418 754,16
RECETTES	464 707,15	45 952,99		418 754,16

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C PONTONS

N° SIRET : 20006958100086				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 000,00			25 000,00
RECETTES	25 000,00			25 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	82 882,00	20 539,65		62 342,35
RECETTES	82 882,00	102 100,00		-19 218,00

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

N° SIRET : 20006958100029				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	225 984,49	51 020,28	5 619,00	169 345,21
RECETTES	225 984,49	53 404,71		172 579,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 650 107,83	2 261 667,54		388 440,29
RECETTES	2 650 107,83	2 382 985,97		267 121,86

IV - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****C3.5 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****3 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 038 702,39	3 775 075,13	866 840,00	3 396 787,26
RECETTES	8 038 702,39	5 440 834,01	382 356,00	2 215 512,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 571 003,01	16 033 668,73		3 537 334,28
RECETTES	19 571 003,01	16 741 654,02		2 829 348,99
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	27 609 705,40	19 808 743,86	866 840,00	6 934 121,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	27 609 705,40	22 182 488,03	382 356,00	5 044 861,37

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... VOTES : Pour..... Nombre de membres présents..... Contre..... Nombre de suffrages exprimés..... Abstentions.....

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par _____ ,

A _____ , le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A _____ , le _____

Les membres Les conseillers communautaires ,

MATEILLE Bernard
*Président***DORÉ Jocelyn**
*1° Vice-Président***DUBOURG Philippe**
*2° Vice-Président***QUEYRENS Alain**
*3° Vice-Président***PORTA Sylvie**
*4° Vice-Président***DOREAU Sylvia-Mylène**
*5° Vice-Président***PELLETANT Jean-Marc**
*6° Vice-Président***BAPSALLE Jean-Gilbert**
*7° Vice-Président***CAZIMAJOU Didier**
*8° Vice-Président***SOULE Jean-Patrick**
*9° Vice-Président***GAUTHIER Jérôme**
*10° Vice-Président***GAUTHIER Marc**
*11° Vice-Président***ANGULO Marie-Dolorès**
*Conseillère communautaire***BARADUC Line**
*Conseillère communautaire***BERNARD Jean-Claude**
*Conseiller communautaire***BERRON Eliane**
*Conseillère communautaire***CHATELIER Jean-Jacques**
*Conseiller communautaire***CAVAILLOLS Dominique**
*Conseiller communautaire***CHOLLON Lionel**
*Conseiller communautaire***CLAMOUR Jean-Noël**
*Conseiller communautaire***CLAVIER Dominique**
*Conseiller communautaire***DAL'CIN Jean-François**
*Conseiller communautaire***DALIER Serge**
*Conseiller comunautaire***DANEY Bernard**
*Conseiller communautaire***DAURAT François**
*Conseiller communautaire***DRÉAU Bernard**
Conseiller communautaire

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

DUBOURG Daniel*Conseiller communautaire***DUCOS Laurence***Conseillère communautaire***FAUBET Dominique***Conseiller communautaire***FORESTIÉ Christine***Conseillère communautaire***FORTINON Maryse***Conseillère communautaire***LATAPY Michel***Conseiller communautaire***LAULAN Corinne***Conseillère communautaire***MASSIEU André***Conseiller communautaire***MEUNIER Laurence***Conseillère communautaire***MORENO Guy***Conseiller communautaire***PEIGNEY Patricia***Conseillère communautaire***PENEAU Anne-Marie***Conseillère communautaire***PEREZ Jean-Claude***Conseiller communautaire***PEYRONNIN Magy***Conseillère communautaire***REYNE Denis***Conseiller communautaire***TRÉNIT Bruno***Conseiller communautaire***TRUFFART Mathieu***Conseiller communautaire*

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A _____ le 04/03/2020

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le



ID : 033-200069581-20200304-D2020048-DE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.1	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.2/3	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.9	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.10	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.11	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.12/15	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.16	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	*	
p.17/20	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	*	
p.21/22	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	*	
p.23	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	*	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		*
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		*
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		*
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		*
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		*
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		*
p.24	A4 - Etat des provisions	*	
	A5 - Etalement des provisions		*
p.25	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	*	
p.26	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	*	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct (2)		*
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		*
	A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		*
	A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		*
	A8 - Etat des charges transférées		*
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		*
p.27	A10.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	*	
p.28	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	*	
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		*
	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées		*
	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties		*
	A11 - Etat des travaux en régie		*
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		*
	B - Engagement hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		*
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		*
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		*
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		*
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		*
	B1.6 - Etat des engagement reçus		*
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		*
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		*
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et de crédits de paiement afférents		*
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		*
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		*
	C1.2 - Actions de formation des élus		*
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		*
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		*
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		*
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		*
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		*
p.29/31	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	*	
	C3.6 - Identification des flux croisés		*
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - décisions en matière de taux de contributions directes		*
p.32/33	D2 - Arrêté et signatures	*	

Le Président,



CA2019 ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE ZAE du Pays de Podensac

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le 09 MARS 2020

ID : 033-200069581-20200304-D2020048-DE

Bernard MATEILLE

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... 43
Nombre de membres présents..... 32
Nombre de suffrages exprimés..... 37

VOTES : Pour..... 37
Contre..... 0
Abstentions..... 1

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par A. Philippe Dubourg
A Cadillac, le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A Cadillac, le 04/03/2020

Les membres Les conseillers communautaires ,

MATEILLE Bernard
Président

DORÉ Jocelyn
1^{er} Vice-Président
Pouvoir à Corinne Lardon

DUBOURG Philippe
2^e Vice-Président

QUEYRENS Alain
3^e Vice-Président

PORTA Sylvie
4^e Vice-Président

DOREAU Sylvia-Mylène
5^e Vice-Président

PELLETANT Jean-Marc
6^e Vice-Président

BAPSALLE Jean-Gilbert
7^e Vice-Président

CAZIMAJOU Didier
8^e Vice-Président

SOULE Jean-Patrick
9^e Vice-Président

GAUTHIER Jérôme
10^e Vice-Président

GAUTHIER Marc
11^e Vice-Président

ANGULO Marie-Dolorès
Conseillère communautaire

BARADUC Line
Conseillère communautaire

BERNARD Jean-Claude
Conseiller communautaire
Pouvoir à Catherine Penner

BERRON Eliane
Conseillère communautaire

CHATELIER Jean-Jacques
Conseiller communautaire

CAVAILLOLS Dominique
Conseiller communautaire

CHOLLON Lionel
Conseiller communautaire

CLAMOUR Jean-Noël
Conseiller communautaire

CLAVIER Dominique
Conseiller communautaire

DAL'CIN Jean-François
Conseiller communautaire
Pouvoir à Sylvie Porta

DALIER Serge
Conseiller communautaire

DANEY Bernard
Conseiller communautaire
Pouvoir à Jean Patrick Soule

DAURAT François
Conseiller communautaire
Plo Catherine Ruddle (Suppléant)

DRÉAU Bernard
Conseiller communautaire

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

CA2019 ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE ZAE du Pays de Podensac

ID : 033-200069581-20200304-D2020048-DE

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

DUBOURG Daniel
Conseiller communautaire

DUCOS Laurence
Conseillère communautaire

FAUBET Dominique
Conseiller communautaire

P/p Pascal Popch (Suppléant)

FORESTIÉ Christine
Conseillère communautaire

Pouvoir à Jean-Claude Boppelle

FORTINON Maryse
Conseillère communautaire

LATAPY Michel
Conseiller communautaire

LAULAN Corinne
Conseillère communautaire

MASSIEU André
Conseiller communautaire

MEUNIER Laurence
Conseillère communautaire

MORENO Guy
Conseiller communautaire

PEIGNEY Patricia
Conseillère communautaire

PENEAU Anne-Marie
Conseillère communautaire

PEREZ Jean-Claude
Conseiller communautaire

PEYRONNIN Magy
Conseillère communautaire

REYNE Denis
Conseiller communautaire

TRÉNIT Bruno
Conseiller communautaire

Pouvoir à Lise Baraduc

TRUFFART Mathieu
Conseiller communautaire

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A _____ le 04/03/2020



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020048
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020048-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020048-DE-1-1_0.xml	text/xml	1202
nom de original:		
2020_048_BUDGET_BA ZAE_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102609
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020048-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102609
nom de original:		
14_CA 2019 BA ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE.pdf	application/pdf	117907
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020048-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	117907
nom de original:		
CA 2019 ZONE AMENAGEMENT ECONOMIQUE_FICHES SIGNATURES.pdf	application/pdf	694889
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020048-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	694889

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h18min42s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h18min44s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h22min11s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h22min25s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Philippe DUBOURG, 2^{ème} Vice-président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANÉY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Bernard MATEILLE, Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<i>Membres en exercice</i> :	43	<i>Votes</i>	
<i>Présents</i> :	32	Exprimés :	35
<i>dont suppléants</i> :	2	Absentions :	3 (A. MASSIEU, P. RAPET, M. TRUFFART)
<i>Absents</i> :	11	POUR :	35
<i>pouvoirs</i> :	6	CONTRE :	0

2020/049

BUDGET - BUDGET ANNEXE ZA DE COUDANNES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 du budget annexe « Zone Artisanale de Coudannes » de la Communauté de communes Convergence Garonne, dressé par Monsieur Bernard MATEILLE, Président, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT/SOLDE
FONCTIONNEMENT	45 952,99	45 952,99	0,00
INVESTISSEMENT	3 200,99	42 752,00	39 551,01
TOTAL EXECUTION BUDGETAIRE 2019	49 153,98	88 704,99	39 551,01
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)		216 359,70	216 359,70
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)	455 107,15	0,00	-455 107,15
RESULTAT DE CLOTURE	504 261,13	305 064,69	-199 196,44
RESTES A REALISER	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DEFINITIF	504 261,13	305 064,69	-199 196,44

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020049
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ZA DE COUDANNES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020049-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020049-DE-1-1_0.xml	text/xml	1187
nom de original:		
2020_049_BUDGET_BA ZA COUDANNES_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102484
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020049-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102484
nom de original:		
CA 2019 ZA COUDANNES_FICHES DE SIGNATURES.pdf	application/pdf	687744
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020049-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	687744
nom de original:		
17_CA 2019 BA ZA COUDANNES.pdf	application/pdf	161396
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020049-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	161396

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h21min01s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h21min03s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h23min06s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h23min17s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE

REPUBLIQUE FRANCAISE



Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020049-DE

C.D.C. Z.A de Coudannes Sud
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : 20006958100052

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES CADILLAC

M.14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

C.D.C. Z.A de Coudannes Sud

ANNEE 2019

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES

DEPENSES
ID: 033-200069581-20200304-D2020049-DE A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 550,00	3 200,99			6 349,01
60611	Eau et assainissement	500,00	244,73			255,27
60612	Énergie - électricité	1 000,00	1 058,26			-58,26
615231	Voiries	2 500,00				2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	3 350,00				3 350,00
63512	Taxes foncières	2 200,00	1 898,00			302,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00				50,00
6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère ad	50,00				50,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+65)		9 600,00	3 200,99			6 399,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	455 107,15	42 752,00			412 355,15
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	455 107,15	42 752,00			412 355,15
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		455 107,15	42 752,00			412 355,15
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		455 107,15	42 752,00			412 355,15
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		464 707,15	45 952,99			418 754,16
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

I - VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES**

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services,	238 747,45	42 752,00			195 995,45
7015	Ventes de terrains aménagés	238 747,45	42 752,00			195 995,45
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70)		238 747,45	42 752,00			195 995,45
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 600,00	3 200,99			6 399,01
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	9 600,00	3 200,99			6 399,01
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 600,00	3 200,99			6 399,01
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		248 347,45	45 952,99			202 394,46
Pour information R 002 Excédent fonctionnement reporté de N-1		216 359,70				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

I - VOTE DU BUDGET**SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES**

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DEPENSES REELLES					
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	9 600,00	3 200,99		6 399,01
3355	Travaux	9 600,00	3 200,99		6 399,01
TOTAL DEPENSES D'ORDRE					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		9 600,00	3 200,99		6 399,01
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		455 107,15			

I - VOTE DU BUDGET**SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES****RECETTES**

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	464 707,15	42 752,00		421 955,15
3555	Terrains aménagés	464 707,15	42 752,00		421 955,15
Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement		464 707,15	42 752,00		421 955,15
TOTAL RECETTES D'ORDRE		464 707,15	42 752,00		421 955,15
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		464 707,15	42 752,00		421 955,15
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE****A1.1****A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****A1.2****A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
~ article inattendu ~							
Total général							

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****A1.2****A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt
	Niveau de taux	Taux actu.					
~ article inattendu ~							
Total général							

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N			
	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
~ article inattendu ~				
Total général				

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX****A1.3****A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (suite) (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon capital restant dû
Autres type de structures F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****A1.5****A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contract ant	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture
Taux fixe (total)							
Total général							

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture					
	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Périodicité de règlement des intérêts	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
					Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)						
Total général						

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							
	Taux payé		Taux reçu		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt	
	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)								
Total général								

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A1.8****A1.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>					

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES		A1.9
---	--	-------------

A1.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dettes restantes
----------	--------------------------------	--------------------------	------------------

II - ANNEXES**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur			_ / _ / _
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	

II - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS**

A3

A3 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de la constitution de la provision	Montant des provisions au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges						
TOTAL DES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A4****A4 - ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			455 107,15	455 107,15

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES****A5.2****RESSOURCES PROPRES**

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		464 707,15	III 42 752,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b)		464 707,15	42 752,00
35 ...	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	464 707,15	42 752,00
3555	Terrains aménagés	464 707,15	42 752,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	42 752,00				42 752,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	455 107,15
Ressources propres disponibles	IV	42 752,00
Solde	V = IV - II	-412 355,15

CA2019 C.D.C. Z.A de Coudannes Sud C.D.C. Z.A.E. de Coudannes Sud

II - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A6.1.1

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)

A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT****A6.1.1**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)**A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

CA2019 C.D.C. Z.A de Coudannes Sud C.D.C. Z.A.E. de Coudannes Sud

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT****A6.1.1**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A6.1.1
--	---------------

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
Total des recettes réelles		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

CA2019 C.D.C. Z.A de Coudannes Sud C.D.C. Z.A.E. de Coudannes Sud

II - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT**

A6.1.2

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)**A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT****A6.1.2**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)**A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A6.1.2
---	---------------

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)

A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT****A6.1.2**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A7****A7 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde
TOTAL							

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A9.1

A9.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL			

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES****A9.2****A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A9.3****A9.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES****A9.4****A9.4 - ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL			

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES****A9.5****A9.5 - ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE****A10****RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	42 752,00
Recettes 72/Recettes réelles de fonctionnement	0,0000 %

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE****A11****FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)**

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES**RECETTES (fonds versés par l'état à la collectivité gestionnaire)**

Objet	Article	Montant
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'assoc., de la collectivité gestionnaire)	Libellé de l'opération	Article	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'assoc., de la collectivité gestionnaire)	Libellé de l'opération	Emetteurs	Date d'acquittement de la facture	Montant
--------------------	--	------------------------	-----------	---	---------

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Montant des recettes	
Article	Montant
TOTAL	

Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire

Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL				

II - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT****B1.2****B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT**

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice	B
Annuité nette de la dette de l'exercice	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
Part des garantis d'emprunt accordés au titre de l'exercice en %	I / II

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat
-------------------------------	--	---------------------------------------	--------------------------------	------------------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL (suite)

Montant des redevances restant à courir					
N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total

II - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****B1.4****B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.	Somme nette des parts invest.
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-------------------------	-------------------------------	-------------------------	-------------------------------

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités							
TOTAL							

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
TOTAL							

II - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****B1.7****B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L.2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours	Prestations en nature
Personnes de droit public		
TOTAL GENERAL		

II - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l' AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de N+1)

CA2019 C.D.C. Z.A de Coudannes Sud C.D.C. Z.A.E. de Coudannes Sud

II - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

II - ANNEXES**C1.1****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)****C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
(a)							
	A						
TOTAL GENERAL (a)							

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****C1.1**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEU R	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi non permanent						
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

**ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE
FORMATION**

**ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA
COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT	MONTANT DU FINANCEMENT
Autres organismes de regroupement			


II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

Catégorie d'Etablissement	Intitulé / objet de l'Etablissement	Date de création	Num délib.	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'Etablissement	Intitulé / objet de services	Date de création	Num délib.	N° SIRET	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	------------------------------	------------------	------------	----------	----------------------	---------------------------------	-----------------

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
 Reçu en préfecture le 06/03/2020

II - ANNEXES		Affiché le	II	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		ID : 033-200069581-20200304-D2020049-DE		
LISTE SERVICES ASSUJETIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			C3.4	

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de services	Date de création	Num délib.	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
---------------------------	------------------------------	------------------	------------	----------------------	---------------------------------

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****2 - BUDGETS ANNEXES : ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	76 579,50	4 825,00	17 720,00	54 034,50
RECETTES	76 579,50			76 579,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 419,77	1 986,49		17 433,28
RECETTES	19 419,77	10 000,00		9 419,77

2 - BUDGETS ANNEXES : CDC CONVERGENCE GARONNE

N° SIRET : 20006958100011

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 709 246,81	3 709 310,66	794 502,00	2 205 434,15
RECETTES	6 709 246,81	5 330 884,55	382 356,00	996 006,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 705 689,20	12 356 539,16		2 349 150,04
RECETTES	14 705 689,20	12 793 128,63		1 912 560,57

2 - BUDGETS ANNEXES : GEMAPI

N° SIRET : 20006958100078

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	516 804,00	675,00	43 152,00	472 977,00
RECETTES	516 804,00			516 804,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	312 787,96	108 087,41		204 700,55
RECETTES	312 787,96	183 800,00		128 987,96

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

N° SIRET : 20006958100029

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	225 984,49	51 020,28	5 619,00	169 345,21
RECETTES	225 984,49	53 404,71		172 579,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 650 107,83	2 261 667,54		388 440,29
RECETTES	2 650 107,83	2 382 985,97		267 121,86

2 - BUDGETS ANNEXES : CDC ORDURES MENAGERS GARONNE

N° SIRET : 20006958100060

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 380,44	6 043,20	5 847,00	8 490,24
RECETTES	20 380,44	13 792,75		6 587,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 219 785,42	1 201 582,22		18 203,20
RECETTES	1 219 785,42	1 196 001,68		23 783,74

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

N° SIRET : 20006958100037				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 623,68	37 313,27		78 310,41
RECETTES	115 623,68	27 684,75		87 938,93

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C. Z.A de Coudannes Sud

N° SIRET : 20006958100052				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	464 707,15	3 200,99		461 506,16
RECETTES	464 707,15	42 752,00		421 955,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	464 707,15	45 952,99		418 754,16
RECETTES	464 707,15	45 952,99		418 754,16

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C PONTONS

N° SIRET : 20006958100086				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 000,00			25 000,00
RECETTES	25 000,00			25 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	82 882,00	20 539,65		62 342,35
RECETTES	82 882,00	102 100,00		-19 218,00

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 038 702,39	3 775 075,13	866 840,00	3 396 787,26
RECETTES	8 038 702,39	5 440 834,01	382 356,00	2 215 512,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 571 003,01	16 033 668,73		3 537 334,28
RECETTES	19 571 003,01	16 741 654,02		2 829 348,99
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	27 609 705,40	19 808 743,86	866 840,00	6 934 121,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	27 609 705,40	22 182 488,03	382 356,00	5 044 861,37

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****C3.6****1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES**
(cf. liste des opérations en annexe de la M.14)**2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES**
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

II - ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante.	Variation de taux / N-1	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00%	0,00%	0,000000%	0,00	0,00%
TFPB	0,00	0,00%	0,00%	0,000000%	0,00	0,00%
TFPNB	0,00	0,00%	0,00%	0,000000%	0,00	0,00%
CFE	0,00	0,00%	0,00%	0,000000%	0,00	0,00%
TOTAL	0,00	0,00%			0,00	0,00%

II - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... VOTES : Pour..... Nombre de membres présents..... Contre..... Nombre de suffrages exprimés..... Abstentions.....

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par _____ ,

A _____ , le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A _____ , le _____

Les membres Les conseillers communautaires ,

MATEILLE Bernard
*Président***DORÉ Jocelyn**
*1° Vice-Président***DUBOURG Philippe**
*2° Vice-Président***QUEYRENS Alain**
*3° Vice-Président***PORTA Sylvie**
*4° Vice-Président***DOREAU Sylvia-Mylène**
*5° Vice-Président***PELLETANT Jean-Marc**
*6° Vice-Président***BAPSALLE Jean-Gilbert**
*7° Vice-Président***CAZIMAJOU Didier**
*8° Vice-Président***SOULE Jean-Patrick**
*9° Vice-Président***GAUTHIER Jérôme**
*10° Vice-Président***GAUTHIER Marc**
*11° Vice-Président***ANGULO Marie-Dolorès**
*Conseillère communautaire***BARADUC Line**
*Conseillère communautaire***BERNARD Jean-Claude**
*Conseiller communautaire***BERRON Eliane**
*Conseillère communautaire***CHATELIER Jean-Jacques**
*Conseiller communautaire***CAVAILLOLS Dominique**
*Conseiller communautaire***CHOLLON Lionel**
*Conseiller communautaire***CLAMOUR Jean-Noël**
*Conseiller communautaire***CLAVIER Dominique**
*Conseiller communautaire***DAL'CIN Jean-François**
*Conseiller communautaire***DALIER Serge**
*Conseiller communautaire***DANEY Bernard**
*Conseiller communautaire***DAURAT François**
*Conseiller communautaire***DRÉAU Bernard**
Conseiller communautaire

II - ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****D2****D2 - ARRETE - SIGNATURES**

DUBOURG Daniel
Conseiller communautaire

DUCOS Laurence
Conseillère communautaire

FAUBET Dominique
Conseiller communautaire

FORESTIÉ Christine
Conseillère communautaire

FORTINON Maryse
Conseillère communautaire

LATAPY Michel
Conseiller communautaire

LAULAN Corinne
Conseillère communautaire

MASSIEU André
Conseiller communautaire

MEUNIER Laurence
Conseillère communautaire

MORENO Guy
Conseiller communautaire

PEIGNEY Patricia
Conseillère communautaire

PENEAU Anne-Marie
Conseillère communautaire

PEREZ Jean-Claude
Conseiller communautaire

PEYRONNIN Magy
Conseillère communautaire

REYNE Denis
Conseiller communautaire

TRÉNIT Bruno
Conseiller communautaire

TRUFFART Mathieu
Conseiller communautaire

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A _____ le 04/03/2020

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le



ID : 033-200069581-20200304-D2020049-DE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Vote du budget		
p.1	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.2	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.3	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.4	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	II. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.5	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	*	
p.6/9	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	*	
p.10/11	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	*	
p.12	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	*	
p.13/15	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	*	
p.16/17	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	*	
p.18/19	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	*	
p.20	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	*	
p.21	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	*	
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	*	
p.23	A3 - Etat des provisions	*	
p.24	A4 - Etalement des provisions	*	
p.25	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	*	
p.26	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	*	
p.27/30	A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct (2)	*	
p.31/34	A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Invest. (2)	*	
p.35	A7 - Etat des charges transférées	*	
p.36	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	*	
p.37	A9.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	*	
p.38	A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	*	
p.39	A9.3 - Opérations liées aux cessions	*	
p.40	A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées	*	
p.41	A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties	*	
p.42	A10 - Etat des travaux en régie	*	
p.43	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	*	
	B - Engagement hors bilan		
p.44/45	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	*	
p.46	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	*	
p.47/48	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	*	
p.49	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	*	
p.50	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	*	
p.51	B1.6 - Etat des engagement reçus	*	
p.52	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	*	
p.53	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	*	
p.54	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et de crédits de paiement afférents	*	
p.55	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	*	
	C - Autres éléments d'informations		
p.56/57	C1.1 - Etat du personnel	*	
p.58	C1.2 - Actions de formation des élus	*	
p.59	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	*	
p.60	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	*	
p.61	C3.2 - Liste des établissements publics créés	*	
p.62	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	*	
p.63	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	*	
p.64/66	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	*	
p.67	C3.6 - Identification des flux croisés	*	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.68	D1 - décisions en matière de taux de contributions directes	*	
p.69/70	D2 - Arrêté et signatures	*	

Le Président,
Bernard MATEILLE



CA2019 C.D.C. Z.A de Coudannes Sud - C.D.C. Z.A.E. de Coudannes Sud

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le 09 MARS 2020

ID : 033-200069581-20200304-D2020049-DE

II - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... VOTES : Pour.....
Nombre de membres présents..... Contre.....
Nombre de suffrages exprimés..... Abstentions.....

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par A. Philippe Dubourg

A Cadillac, le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A Cadillac, le 04/03/2020

Les membres Les conseillers communautaires ,

MATEILLE Bernard
-Président

DORÉ Jocelyn
1^{er} Vice-Président

DUBOURG Philippe
2^e Vice-Président

QUEYRENS Alain
3^e Vice-Président

PORTA Sylvie
4^e Vice-Président

DOREAU Sylvia-Mylène
5^e Vice-Président

PELLETANT Jean-Marc
6^e Vice-Président

BAPSALLE Jean-Gilbert
7^e Vice-Président

CAZIMAJOU Didier
8^e Vice-Président

SOULE Jean-Patrick
9^e Vice-Président

GAUTHIER Jérôme
10^e Vice-Président

GAUTHIER Marc
11^e Vice-Président

ANGULO Marie-Dolorès
Conseillère communautaire

BARADUC Line
Conseillère communautaire

BERNARD Jean-Claude
Conseiller communautaire

BERRON Eliane
Conseillère communautaire

CHATELIER Jean-Jacques
Conseiller communautaire

CAVAILLOLS Dominique
Conseiller communautaire

CHOLLON Lionel
Conseiller communautaire

CLAMOUR Jean-Noël
Conseiller communautaire

CLAVIER Dominique
Conseiller communautaire

DAL'CIN Jean-François
Conseiller communautaire

DALIER Serge
Conseiller communautaire

DANEY Bernard
Conseiller communautaire

DAURAT François
Conseiller communautaire

DRÉAU Bernard
Conseiller communautaire

Pouvoir à Jocelyne Doré
[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Pouvoir à Catherine Bernard
[Signature]

[Signature]

Pouvoir à Sylvie Porta
[Signature]

Pouvoir à Jean-Patrick Soule
[Signature]

P/O Catherine Ruddle (Suppléante)
[Signature]

[Signature]

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

CA2019 C.D.C. Z.A de Coudannes Sud C.D.C. Z.A.E. de Coudannes Sud

ID : 033-200069581-20200304-D2020049-DE

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

DUBOURG Daniel
Conseiller communautaire

DUCOS Laurence
Conseillère communautaire

FAUBET Dominique
Conseiller communautaire

Plo Pascal Ropet (suppléant)

FORESTIÉ Christine
Conseillère communautaire

Pouvoir à Jean Gilbert Boppele

FORTINON Maryse
Conseillère communautaire

LATAPY Michel
Conseiller communautaire

LAULAN Corinne
Conseillère communautaire

MASSIEU André
Conseiller communautaire

MEUNIER Laurence
Conseillère communautaire

MORENO Guy
Conseiller communautaire

PEIGNEY Patricia
Conseillère communautaire

PENEAU Anne-Marie
Conseillère communautaire

PEREZ Jean-Claude
Conseiller communautaire

PEYRONNIN Magy
Conseillère communautaire

REYNE Denis
Conseiller communautaire

TRÉNIT Bruno
Conseiller communautaire

Pouvoir à Lise Boradec
Boradec

TRUFFART Mathieu
Conseiller communautaire

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A _____ le 04/03/2020



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020049
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ZA DE COUDANNES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020049-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020049-DE-1-1_0.xml	text/xml	1187
nom de original:		
2020_049_BUDGET_BA ZA COUDANNES_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102484
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020049-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102484
nom de original:		
CA 2019 ZA COUDANNES_FICHES DE SIGNATURES.pdf	application/pdf	687744
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020049-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	687744
nom de original:		
17_CA 2019 BA ZA COUDANNES.pdf	application/pdf	161396
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020049-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	161396

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h21min01s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h21min03s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h23min06s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h23min17s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Philippe DUBOURG, 2^{ème} Vice-président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANNEY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Bernard MATEILLE, Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	32	Exprimés :	35
<u>dont suppléants</u> :	2	Abstentions :	3 (A. MASSIEU, P. RAPET, B. TRENIT)
<u>Absents</u> :	11	POUR :	35
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/050

BUDGET – BUDGET ANNEXE GEMAPI – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 du budget annexe « GEMAPI » de la Communauté de communes Convergence Garonne, dressé par Monsieur Bernard MATEILLE, Président, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT/SOLDE
FONCTIONNEMENT	108 087,41	183 800,00	75 712,59
INVESTISSEMENT	675,00	0,00	-675,00
TOTAL EXECUTION BUDGETAIRE 2019	108 762,41	183 800,00	75 037,59
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)		128 987,96	128 987,96
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE CLOTURE	108 762,41	312 787,96	204 025,55
RESTES A REALISER	43 152,00	0,00	-43 152,00
RESULTAT DEFINITIF	151 914,41	312 787,96	160 873,55

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020050
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE GEMAPI - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020050-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020050-DE-1-1_0.xml	text/xml	1178
nom de original:		
2020_050_BUDGET_BA GEMAPI_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102369
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020050-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102369
nom de original:		
20_CA 2019 BA GEMAPI.pdf	application/pdf	164549
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020050-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	164549
nom de original:		
CA 2019 BA GEMAPI_FICHES SIGNATURES.pdf	application/pdf	683539
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020050-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	683539

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h23min13s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h23min15s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h24min04s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h24min32s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE

REPUBLIQUE FRANCAISE



Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020050-DE

GEMAPI

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : 20006958100078

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES CADILLAC

M.14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

GEMAPI

ANNEE 2019

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES

DEPENSES

ID : 033-200069581-20200304-D2020050-DEA1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	17 000,00		552,50		16 447,50
60632	Fournitures de petit équipement	300,00				300,00
60633	Fournitures de voirie	300,00				300,00
60636	Vêtements de travail	300,00				300,00
6064	Fournitures administratives	150,00				150,00
61521	Terrains	12 000,00				12 000,00
61551	Matériel roulant	1 800,00				1 800,00
6182	Documentation générale et technique	150,00				150,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00				500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	500,00				500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00				500,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00				100,00
6262	Frais de télécommunications	400,00				400,00
62871	A la collectivité de rattachement1			552,50		-552,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 200,00		37 619,46		580,54
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement 1	38 200,00		37 619,46		580,54
65	Autres charges de gestion courante	70 591,00	69 915,45			675,55
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	70 000,00				70 000,00
65548	Autres contributions		4 616,00			-4 616,00
657358	Autres groupements	591,00	65 299,45			-64 708,45
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)		125 791,00	69 915,45	38 171,96		17 703,59
022	Dépenses imprévues (b)	8 792,96				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b		134 583,96	69 915,45	38 171,96		26 496,55
023	Virement à la section d'investissement	178 204,00				178 204,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		178 204,00				178 204,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		178 204,00				178 204,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		312 787,96	69 915,45	38 171,96		204 700,55
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

I - VOTE DU BUDGET		Reçu en préfecture le 06/03/2020	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		Affiché le	SLO
		03320069581-20200304-D2020050-DEA2	A2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
73	Impôts et taxes	179 000,00	179 670,00			-670,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	179 000,00	179 670,00			-670,00
74	Dotations, subventions et participations	4 800,00	2 065,00	2 065,00		670,00
7473	Départements	4 800,00	2 065,00	2 065,00		670,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(73+74)		183 800,00	181 735,00	2 065,00		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		183 800,00	181 735,00	2 065,00		
Pour information R 002 Excédent fonctionnement reporté de N-1		128 987,96				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

I - VOTE DU BUDGET
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

DEPENSES

ID : 038-200069681-20200304-D2020050-DE

B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	Op. equ : 100 - BERGE DE GARONNE	450 000,00		43 152,00	406 848,00
	Op. equ : 200 - ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE	53 000,00	675,00		52 325,00
	Op. equ : 400 - ETUDE DIAGNOSTIC BARRAGE LAROMET	12 000,00			12 000,00
	Op. equ : 500 - PROG D ACTIONS ET PREVENTION DES I	1 804,00			1 804,00
	Total des dépenses d'équipement	516 804,00	675,00	43 152,00	472 977,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	516 804,00	675,00	43 152,00	472 977,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	516 804,00	675,00	43 152,00	472 977,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

I - VOTE DU BUDGET

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	338 600,00			338 600,00
1311	État et établissements nationaux	251 000,00			251 000,00
1312	Régions	75 000,00			75 000,00
1313	Départements	12 600,00			12 600,00
Total des recettes d'équipement		338 600,00			338 600,00
TOTAL RECETTES REELLES		338 600,00			338 600,00
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	178 204,00			
Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement		178 204,00			178 204,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		178 204,00			178 204,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		516 804,00			516 804,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
~ article inattendu ~							
Total général							

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt
	Niveau de taux	Taux actu.					
~ article inattendu ~							
Total général							

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N			
	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
~ article inattendu ~				
Total général				

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (suite) (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon capital restant dû
Autres type de structures F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contract ant	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture
Taux fixe (total)							
Total général							

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture					
	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Périodicité de règlement des intérêts	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
					Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)						
Total général						

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							
	Taux payé		Taux reçu		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt	
	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)								
Total général								

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A1.8

A1.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.9****A1.9 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dettes restantes
----------	--------------------------------	--------------------------	------------------

II - ANNEXES

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

II

A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur			<u> </u>
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A3

A3 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de la constitution de la provision	Montant des provisions au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges						
TOTAL DES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

CA2019 GEMAPI GEMAPI

Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le 06/03/2020
ID : 033-200069581-20200304-D2020050-DE

II - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	
A4	

A4 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

II - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES**

A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			1
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		43 152,00		43 152,00

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		178 204,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b)		178 204,00	
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	178 204,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 43 152,00
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II -43 152,00

CA2019 GEMAPI GEMAPI

II - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A6.1.1

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)

A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT****A6.1.1**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)**A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT****A6.1.1**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
		0,00
Total des dépenses réelles		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT****A6.1.1**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A6.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT****RECETTES**

Art.	Libellé	Montant
		0,00
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT****A6.1.2**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)**A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT****A6.1.2**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service de distribution de l'eau (1)**A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

RECETTES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT****A6.1.2**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT****A6.1.2**

(en application de l'article L.2221 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

Service d'assainissement (1)**A6.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT****RECETTES**

Art.	Libellé	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

CA2019 GEMAPI GEMAPI

II - ANNEXES

ID : 033-200069581-20200304-D2020050-DEI

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A6.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L.2313-1)

A6.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

CA2019 GEMAPI GEMAPI

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****A6.3.2**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L.2313-1)

A6.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Art.	Libellé	Montant
	Total des dépenses réelles	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A7

A7 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde
TOTAL							

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES****A9.1****A9.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL			

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES****A9.2****A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A9.3****A9.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES****A9.4****A9.4 - ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL			

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

A9.5

A9.5 - ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE****A10****RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	183 800,00
Recettes 72/Recettes réelles de fonctionnement	0,0000 %

II - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE****A11****FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)**

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES**RECETTES (fonds versés par l'état à la collectivité gestionnaire)**

Objet	Article	Montant
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'assoc., de la collectivité gestionnaire)	Libellé de l'opération	Article	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'assoc., de la collectivité gestionnaire)	Libellé de l'opération	Emetteurs	Date d'acquittement de la facture	Montant
--------------------	--	------------------------	-----------	-----------------------------------	---------

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Montant des recettes	
Article	Montant
TOTAL	

Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire

Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL				

II - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT****B1.2****B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT**

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice	B
Annuité nette de la dette de l'exercice	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Récettes réelles de fonctionnement	II
Part des garantis d'emprunt accordés au titre de l'exercice en %	I / II

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat
-------------------------------	--	---------------------------------------	--------------------------------	------------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL (suite)

Montant des redevances restant à courir					
N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total

II - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****B1.4****B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.	Somme nette des parts invest.
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-------------------------	-------------------------------	-------------------------	-------------------------------

II - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.5****B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités							
TOTAL							

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
TOTAL							

II - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****B1.7****B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L.2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours	Prestations en nature
Personnes de droit public		
TOTAL GENERAL		

II - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l' AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de N+1)

II - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D' ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l' AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de N+1)

II - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)****C1.1****C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (a)			3,00	3,00	0,18		0,18
Directrice Pole aménagement et développement durabl	A		1,00	1,00	0,05		0,05
Responsable service finances	A		1,00	1,00	0,03		0,03
Agent de traitement	C		1,00	1,00	0,10		0,10
TOTAL GENERAL (a)			3,00	3,00	0,18		0,18

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEU R	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent						
TOTAL GENERAL						

II - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYNDICAT SIETRA DE LA PIMPINE	01/01/2018	Participation	8 756,67
SYNDICAT AMENAGEMENT BASSIN VERSANT DU CIRON	01/01/2018	Participation	28 766,00
SYNDICAT MIXTE DROPT AVAL	01/01/2018	Participation	4 616,00
SMABVO	01/01/2019	Participation	26 694,00

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

Catégorie d'Etablissement	Intitulé / objet de l'Etablissement	Date de création	Num délib.	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'Etablissement	Intitulé / objet de services	Date de création	Num délib.	N° SIRET	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	------------------------------	------------------	------------	----------	----------------------	---------------------------------	-----------------

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE SERVICES ASSUJETIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4****C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de services	Date de création	Num délib.	Date de Délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
---------------------------	------------------------------	------------------	------------	----------------------	---------------------------------

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 - BUDGET PRINCIPAL : ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	76 579,50	4 825,00	17 720,00	54 034,50
RECETTES	76 579,50			76 579,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 419,77	1 986,49		17 433,28
RECETTES	19 419,77	10 000,00		9 419,77

2 - BUDGETS ANNEXES : CDC CONVERGENCE GARONNE

N° SIRET : 20006958100011				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 709 246,81	3 709 310,66	794 502,00	2 205 434,15
RECETTES	6 709 246,81	5 330 884,55	382 356,00	996 006,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 705 689,20	12 356 539,16		2 349 150,04
RECETTES	14 705 689,20	12 793 128,63		1 912 560,57

2 - BUDGETS ANNEXES : GEMAPI

N° SIRET : 20006958100078				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	516 804,00	675,00	43 152,00	472 977,00
RECETTES	516 804,00			516 804,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	312 787,96	108 087,41		204 700,55
RECETTES	312 787,96	183 800,00		128 987,96

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

N° SIRET : 20006958100029				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	225 984,49	51 020,28	5 619,00	169 345,21
RECETTES	225 984,49	53 404,71		172 579,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 650 107,83	2 261 667,54		388 440,29
RECETTES	2 650 107,83	2 382 985,97		267 121,86

2 - BUDGETS ANNEXES : CDC ORDURES MENAGERS GARONNE

N° SIRET : 20006958100060				
---------------------------	--	--	--	--

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 380,44	6 043,20	5 847,00	8 490,24
RECETTES	20 380,44	13 792,75		6 587,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 219 785,42	1 201 582,22		18 203,20
RECETTES	1 219 785,42	1 196 001,68		23 783,74

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

N° SIRET : 20006958100037

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 623,68	37 313,27		78 310,41
RECETTES	115 623,68	27 684,75		87 938,93

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C. Z.A de Coudannes Sud

N° SIRET : 20006958100052

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	464 707,15	3 200,99		461 506,16
RECETTES	464 707,15	42 752,00		421 955,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	464 707,15	45 952,99		418 754,16
RECETTES	464 707,15	45 952,99		418 754,16

2 - BUDGETS ANNEXES : C.D.C PONTONS

N° SIRET : 20006958100086

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 000,00			25 000,00
RECETTES	25 000,00			25 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	82 882,00	20 539,65		62 342,35
RECETTES	82 882,00	102 100,00		-19 218,00

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 038 702,39	3 775 075,13	866 840,00	3 396 787,26
RECETTES	8 038 702,39	5 440 834,01	382 356,00	2 215 512,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 571 003,01	16 033 668,73		3 537 334,28
RECETTES	19 571 003,01	16 741 654,02		2 829 348,99
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	27 609 705,40	19 808 743,86	866 840,00	6 934 121,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	27 609 705,40	22 182 488,03	382 356,00	5 044 861,37

II - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****C3.6****1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES**
(cf. liste des opérations en annexe de la M.14)**2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES**
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

II - ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante.	Variation de taux / N-1	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'habitation	30 519 932,00	0,00%	0,25%	0,000000%	78 953,00	0,00%
TFPB	25 931 966,00	0,00%	0,25%	0,000000%	65 518,00	0,00%
TFPNB	1 243 528,00	0,00%	0,76%	0,000000%	8 693,00	0,00%
CFE	7 943 273,00	0,00%	0,00%	0,000000%	25 138,00	0,00%
TOTAL	65 638 699,00	0,00%			178 302,00	0,00%

II - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... VOTES : Pour..... Nombre de membres présents..... Contre..... Nombre de suffrages exprimés..... Abstentions.....

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par _____,

A _____, le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A _____, le _____

Les membres Les conseillers communautaires ,

MATEILLE Bernard
*Président***DORÉ Jocelyn**
*1^{er} Vice-Président***DUBOURG Philippe**
*2^e Vice-Président***QUEYRENS Alain**
*3^e Vice-Président***PORTA Sylvie**
*4^e Vice-Président***DOREAU Sylvia-Mylène**
*5^e Vice-Président***PELLETANT Jean-Marc**
*6^e Vice-Président***BAPSALLE Jean-Gilbert**
*7^e Vice-Président***CAZIMAJOU Didier**
*8^e Vice-Président***SOULE Jean-Patrick**
*9^e Vice-Président***GAUTHIER Jérôme**
*10^e Vice-Président***GAUTHIER Marc**
*11^e Vice-Président***ANGULO Marie-Dolorès**
*Conseillère communautaire***BARADUC Line**
*Conseillère communautaire***BERNARD Jean-Claude**
*Conseiller communautaire***BERRON Eliane**
*Conseillère communautaire***CHATELIER Jean-Jacques**
*Conseiller communautaire***CAVAILLOLS Domonique**
*Conseiller communautaire***CHOLLON Lionel**
*Conseiller communautaire***CLAMOUR Jean-Noël**
*Conseiller communautaire***CLAVIER Dominique**
*Conseiller communautaire***DAL'CIN Jean-François**
*Conseiller communautaire***DALIER Serge**
*Conseiller communautaire***DANEY Bernard**
*Conseiller communautaire***DAURAT François**
*Conseiller communautaire***DRÉAU Bernard**
Conseiller communautaire

II - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

DUBOURG Daniel
Conseiller communautaire

DUCOS Laurence
Conseillère communautaire

FAUBET Dominique
Conseiller communautaire

FORESTIÉ Christine
Conseillère communautaire

FORTINON Maryse
Conseillère communautaire

LATAPY Michel
Conseiller communautaire

LAULAN Corinne
Conseillère communautaire

MASSIEU André
Conseiller communautaire

MEUNIER Laurence
Conseillère communautaire

MORENO Guy
Conseiller communautaire

PEIGNEY Patricia
Conseillère communautaire

PENEAU Anne-Marie
Conseillère communautaire

PEREZ Jean-Claude
Conseiller communautaire

PEYRONNIN Magy
Conseillère communautaire

REYNE Denis
Conseiller communautaire

TRÉNIT Bruno
Conseiller communautaire

TRUFFART Mathieu
Conseiller communautaire

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A _____ le 04/03/2020

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020050-DE

pages			
	I. Vote du budget		
p.1	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.2	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.3	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.4	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	II. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.5	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	*	
p.6/9	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	*	
p.10/11	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	*	
p.12	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	*	
p.13/15	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	*	
p.16/17	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	*	
p.18/19	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	*	
p.20	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	*	
p.21	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	*	
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	*	
p.23	A3 - Etat des provisions	*	
p.24	A4 - Etalement des provisions	*	
p.25	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	*	
p.26	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	*	
p.27/30	A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct (2)	*	
p.31/34	A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Invest. (2)	*	
p.35	A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	*	
p.36	A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	*	
p.37	A7 - Etat des charges transférées	*	
p.38	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	*	
p.39	A9.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	*	
p.40	A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	*	
p.41	A9.3 - Opérations liées aux cessions	*	
p.42	A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées	*	
p.43	A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties	*	
p.44	A10 - Etat des travaux en régie	*	
p.45	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	*	
	B - Engagement hors bilan		
p.46/47	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	*	
p.48	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	*	
p.49/50	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	*	
p.51	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	*	
p.52	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	*	
p.53	B1.6 - Etat des engagement reçus	*	
p.54	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	*	
p.55	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	*	
p.56	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et de crédits de paiement afférents	*	
p.57	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	*	
	C - Autres éléments d'informations		
p.58/59	C1.1 - Etat du personnel	*	
p.60	C1.2 - Actions de formation des élus	*	
p.61	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	*	
p.62	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	*	
p.63	C3.2 - Liste des établissements publics créés	*	
p.64	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	*	
p.65	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	*	
p.66/68	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	*	
p.69	C3.6 - Identification des flux croisés	*	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.70	D1 - décisions en matière de taux de contributions directes	*	
p.71/72	D2 - Arrêté et signatures	*	

Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le 09 MARS 2020

ID : 033-200069581-20200304-D2020050-DE

CA2019 GEMAPI GEMAPI

II - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... 43

VOTES : Pour..... 35

Nombre de membres présents..... 32

Contre..... 0

Nombre de suffrages exprimés..... 35

Abstentions..... 3

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par N. Philippe ARBAÏRE

A Cadillac, le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A Cadillac, le 04/03/2020

Les membres Les conseillers communautaires,

MATEILLE Bernard
Président

DORÉ Jocelyn
1^{er} Vice-Président

DUBOURG Philippe
2^e Vice-Président

QUEYRENS Alain
3^e Vice-Président

PORTA Sylvie
4^e Vice-Président

DOREAU Sylvia-Mylène
5^e Vice-Président

PELLETANT Jean-Marc
6^e Vice-Président

BAPSALLE Jean-Gilbert
7^e Vice-Président

CAZIMAJOU Didier
8^e Vice-Président

SOULE Jean-Patrick
9^e Vice-Président

GAUTHIER Jérôme
10^e Vice-Président

GAUTHIER Marc
11^e Vice-Président

ANGULO Marie-Dolorès
Conseillère communautaire

BARADUC Line
Conseillère communautaire

BERNARD Jean-Claude
Conseiller communautaire

BERRON Eliane
Conseillère communautaire

CHATELIER Jean-Jacques
Conseiller communautaire

CAVAILLOLS Dominique
Conseiller communautaire

CHOLLON Lionel
Conseiller communautaire

CLAMOUR Jean-Noël
Conseiller communautaire

CLAVIER Dominique
Conseiller communautaire

DAL'CIN Jean-François
Conseiller communautaire

DALIER Serge
Conseiller communautaire

DANEY Bernard
Conseiller communautaire

DAURAT François
Conseiller communautaire

DRÉAU Bernard
Conseiller communautaire

Pro Catherine Ruddell (Suppléante)
Catherine Ruddell

Pouvoir à Corinne Loubon

Pouvoir à Sylvie Porta

Pouvoir à Jean-Patrick Soule

Pouvoir à Jean-Patrick Soule

Pouvoir à Line Baraduc

Pouvoir à Eliane Berron

Pouvoir à Jean-Noël Clamour

Pouvoir à Sylvie Porta

Pouvoir à Jean-Patrick Soule

Pouvoir à Bernard Dréau

II - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

DUBOURG Daniel
Conseiller communautaire

DUCOS Laurence
Conseillère communautaire

FAUBET Dominique
Conseiller communautaire

P/O Pascal Popet (suppléant)

FORESTIÉ Christine
Conseillère communautaire

Pouvoir de Jean Gilbert Bopstalle

FORTINON Maryse
Conseillère communautaire

LATAPY Michel
Conseiller communautaire

LAULAN Corinne
Conseillère communautaire

MASSIEU André
Conseiller communautaire

MEUNIER Laurence
Conseillère communautaire

MORENO Guy
Conseiller communautaire

PEIGNEY Patricia
Conseillère communautaire

PENEAU Anne-Marie
Conseillère communautaire

PEREZ Jean-Claude
Conseiller communautaire

PEYRONNIN Magy
Conseillère communautaire

REYNE Denis
Conseiller communautaire

TRÉNIT Bruno
Conseiller communautaire

Pouvoir à Lin Baroduc

TRUFFART Mathieu
Conseiller communautaire

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A _____ le 04/03/2020



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020050
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE GEMAPI - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020050-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020050-DE-1-1_0.xml	text/xml	1178
nom de original:		
2020_050_BUDGET_BA GEMAPI_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102369
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020050-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102369
nom de original:		
20_CA 2019 BA GEMAPI.pdf	application/pdf	164549
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020050-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	164549
nom de original:		
CA 2019 BA GEMAPI_FICHES SIGNATURES.pdf	application/pdf	683539
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020050-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	683539

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h23min13s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h23min15s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h24min04s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h24min32s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Philippe DUBOURG, 2^{ème} Vice-président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANÉY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Bernard MATEILLE, Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	32	Exprimés :	35
<u>dont suppléants</u> : ...	2	Abstentions :	3 (A. MASSIEU, P. RAPET, M. LATAPY)
<u>Absents</u> :	11	POUR :	35
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/051

BUDGET - BUDGET ANNEXE PONTONS - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : M. Ph. Dubourg

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 du budget annexe « Pontons » de la Communauté de communes Convergence Garonne, dressé par Monsieur Bernard MATEILLE, Président, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT/SOLDE
FONCTIONNEMENT	20 539,65	102 100,00	81 560,35
INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
TOTAL EXECUTION BUDGETAIRE 2019	20 539,65	102 100,00	81 560,35
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)		0,00	0,00
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE N-1 (2018)	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE CLOTURE	20 539,65	102 100,00	81 560,35
RESTES A REALISER	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DEFINITIF	20 539,65	102 100,00	81 560,35

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020051
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE PONTONS - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020051-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020051-DE-1-1_0.xml	text/xml	1179
nom de original:		
2020_051_BUDGET_BA PONTONS_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102071
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020051-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102071
nom de original:		
CA 2019 BA PONTONS_FICHES SIGNATURES.pdf	application/pdf	1057041
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020051-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1057041
nom de original:		
23_CA 2019 BA PONTONS.pdf	application/pdf	12704681
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020051-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	12704681

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h25min48s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h25min55s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h26min00s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h27min19s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Le Président,
Bernard MATEILLE

REPUBLIQUE FRANCAISE



Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020051-DE

20006958100086

C.D.C PONTONS

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL CDC CONVERGENCE GARONNE

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES CADILLAC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

C.D.C PONTONS

ANNEE 2019

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE AD

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 20 539,65	G 102 100,00	G-A 81 560,35
	Section d'investissement	B	H	H-B

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I	
	Report en section d'investissement (001)	D	J	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D 20 539,65	Q = G+H+I+J 102 100,00	= Q-P 81 560,35

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 20 539,65	= G+I+K 102 100,00	81 560,35
	Section d'investissement	=B+D+F	= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 20 539,65	= G+H+I+J+K+L 102 100,00	81 560,35

CA2019 C.D.C PONTONS C.D.C PONTONS

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE A

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

ID : 033-200069581-20200304-D2020051-DE II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	57 466,00	18 039,65			39 426,35
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
	Total des dépenses de gestion des services	57 466,00	18 039,65			39 426,35
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	2 500,00			
68	Dotations aux provisions et dépréciations					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	59 966,00	20 539,65			39 426,35
023	Virement à la section d'investissement	22 916,00				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	22 916,00				22 916,00
	TOTAL	82 882,00	20 539,65			62 342,35
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...					
74	Subvention d'exploitation	51 215,00	51 215,00			
75	Autres produits de gestion courante	29 167,00	39 635,00			-10 468,00
	Total des recettes de gestion des services	80 382,00	90 850,00			-10 468,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	2 500,00	11 250,00			-8 750,00
78	Reprises sur prov. et sur dépréciations					
	Total des recettes réelles d'exploitation	82 882,00	102 100,00			-19 218,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	82 882,00	102 100,00			-19 218,00
	Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1					

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

ID : 033-200069581-20200304-D2020051-DE II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	25 000,00			25 000,00
	Total des dépenses d'équipement	25 000,00			25 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	25 000,00			25 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	25 000,00			25 000,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation	2 084,00			2 084,00
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	2 084,00			2 084,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	2 084,00			2 084,00
021	virement de la section d'exploitation	22 916,00			
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	22 916,00			22 916,00
	TOTAL	25 000,00			25 000,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

ID : 033-200069581-20200304-D2020051-DE II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	Exploitation	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 039,65		18 039,65
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	2 500,00		2 500,00
68	Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions			
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés			
71	Production stockée (ou déstockage)			
	Dépenses d'exploitation - Total	20 539,65		20 539,65

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

20 539,65

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
4581	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE A ID: 033-200069581-20200304-D2020051-DE

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Ventes produits fabriqués, prestations			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
74	Subventions d'exploitation	51 215,00		51 215,00
75	Autres produits de gestion courante	39 635,00		39 635,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	11 250,00		11 250,00
78	Reprises amort., dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de exploitation - Total	102 100,00		102 100,00

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

102 100,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation BA, régies			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
4582	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3 ...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total			

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1

AFFECTATION AUX COMPTES 106

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

ID : 033-200069581-20200304-D2020051-DE A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	57 466,00	18 039,65			39 426,35
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		52,96			-52,96
611	Sous-traitance générale	16 666,00	3 015,00			13 651,00
6135	Locations mobilières	8 000,00	120,00			7 880,00
61558	Autres biens mobiliers	20 000,00				20 000,00
6156	Maintenance	10 300,00	6 600,00			3 700,00
618	Divers		379,15			-379,15
6257	Réceptions	2 500,00				2 500,00
6358	Autres droits		7 872,54			-7 872,54
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011)		57 466,00	18 039,65			39 426,35
67	Charges exceptionnelles (c) (b)	2 500,00	2 500,00			
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	2 500,00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b		59 966,00	20 539,65			39 426,35
023	Virement à la section d'investissement	22 916,00				
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		22 916,00				22 916,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 916,00				22 916,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		82 882,00	20 539,65			62 342,35
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
74	Subventions d'exploitation	51 215,00	51 215,00			
74	Subventions d'exploitation	51 215,00	51 215,00			
75	Autres produits de gestion courante	29 167,00	39 635,00			-10 468,00
7541	Redevance de stationnement	29 167,00	39 635,00			-10 468,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(74+75)		80 382,00	90 850,00			-10 468,00
77	Produits exceptionnels (b)	2 500,00	11 250,00			-8 750,00
778	Autres produits exceptionnels	2 500,00	11 250,00			-8 750,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b		82 882,00	102 100,00			-19 218,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		82 882,00	102 100,00			-19 218,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020051-DE B1

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	Op. equ : 200 - PONTONS DE PORTETS	25 000,00			25 000,00
	Total des dépenses d'équipement	25 000,00			25 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	25 000,00			25 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	25 000,00			25 000,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
22	Immobilisations reçues en affectation ou en conces	2 084,00			2 084,00
2253	Installations à caractère spécifique	2 084,00			2 084,00
Total des recettes d'équipement		2 084,00			2 084,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 084,00			2 084,00
021	Virement de la section d'exploitation	22 916,00			
Total des prélèvements provenant de la section d'exploitation		22 916,00			22 916,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		22 916,00			22 916,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		25 000,00			25 000,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100
 LIBELLE : PONTONS DE CADILLAC

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		2 084,00	C		2 084,00	D
22	Immobilisations reçues en affectation	2 084,00			2 084,00	
2235	Installations générales (affectation)					
2253	Installations à caractère spécifique	2 084,00			2 084,00	

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200
LIBELLE : PONTONS DE PORTETS

ID : 035-200069681-20200304-D2020051-DE B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200
 LIBELLE : PONTONS DE PORTETS

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		25 000,00	A		25 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00			25 000,00	
2031	Frais d'études	25 000,00			25 000,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
1311	Etat et établissements nationaux					
1312	Régions					
1313	Départements					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A		D-B

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
~ article inattendu ~							
Total général							

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt
	Niveau de taux	Taux actu.					
~ article inattendu ~							
Total général							

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N			
	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
~ article inattendu ~				
Total général				

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (suite) (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon capital restant dû
Autres type de structures F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES****A4.2****RESSOURCES PROPRES**

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	22 916,00	III
	Ressources propres internes de l'année (b)	22 916,00	
021	Virement de la section d'exploitation	22 916,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES
A8.1

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL			

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie / Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amort. antérieurs	Durée de l'amort.	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice	B
Annuité nette de la dette de l'exercice	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	$I = A + B + C - D$
Recettes réelles d'exploitation	II
Part des garantis d'emprunt accordés au titre de l'exercice en %	I / II

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
 (uniquement pour les SPICS dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

I - BUDGET PRINCIPAL : CDC2019 , CDC CONVERGENCE GARONNE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 709 246,81	3 709 310,66	794 502,00	4 503 812,66
RECETTES	6 709 246,81	5 330 884,55	382 356,00	5 713 240,55
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 705 689,20	12 356 539,16		12 356 539,16
RECETTES	14 705 689,20	12 793 128,63		12 793 128,63

II - BUDGETS ANNEXES : ZON2019 , ZONES D AMENAGEMENT ECONOMIQUE

N° SIRET : 20006958100045

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	76 579,50	4 825,00	17 720,00	22 545,00
RECETTES	76 579,50			
EXPLOITATION				
DEPENSES	19 419,77	1 986,49		1 986,49
RECETTES	19 419,77	10 000,00		10 000,00

II - BUDGETS ANNEXES : GEM2019 , GEMAPI

N° SIRET : 20006958100078

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	516 804,00	675,00	43 152,00	43 827,00
RECETTES	516 804,00			
EXPLOITATION				
DEPENSES	312 787,96	108 087,41		108 087,41
RECETTES	312 787,96	183 800,00		183 800,00

II - BUDGETS ANNEXES : ORD2019 , C.D.C DECHETS MENAGERS PODENSAC

N° SIRET : 20006958100029

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	225 984,49	51 020,28	5 619,00	56 639,28
RECETTES	225 984,49	53 404,71		53 404,71
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 650 107,83	2 261 667,54		2 261 667,54
RECETTES	2 650 107,83	2 382 985,97		2 382 985,97

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
 (uniquement pour les SPICS dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

II - BUDGETS ANNEXES : OM2019 , CDC ORDURES MENAGERS GARONNE

N° SIRET : 20006958100060

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 380,44	6 043,20	5 847,00	11 890,20
RECETTES	20 380,44	13 792,75		13 792,75
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 219 785,42	1 201 582,22		1 201 582,22
RECETTES	1 219 785,42	1 196 001,68		1 196 001,68

II - BUDGETS ANNEXES : SPANC2019 , C.D.C. Serv. Pub. Asst non collectif

N° SIRET : 20006958100037

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
EXPLOITATION				
DEPENSES	115 623,68	37 313,27		37 313,27
RECETTES	115 623,68	27 684,75		27 684,75

II - BUDGETS ANNEXES : LOT2019 , C.D.C. Z.A de Coudannes Sud

N° SIRET : 20006958100052

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	464 707,15	3 200,99		3 200,99
RECETTES	464 707,15	42 752,00		42 752,00
EXPLOITATION				
DEPENSES	464 707,15	45 952,99		45 952,99
RECETTES	464 707,15	45 952,99		45 952,99

II - BUDGETS ANNEXES : PON2019 , C.D.C PONTONS

N° SIRET : 20006958100086

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 000,00			
RECETTES	25 000,00			
EXPLOITATION				
DEPENSES	82 882,00	20 539,65		20 539,65
RECETTES	82 882,00	102 100,00		102 100,00

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
 (uniquement pour les SPICS dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

III - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 038 702,39	3 775 075,13	866 840,00	4 641 915,13
RECETTES	8 038 702,39	5 440 834,01	382 356,00	5 823 190,01
EXPLOITATION				
DEPENSES	19 571 003,01	16 033 668,73		16 033 668,73
RECETTES	19 571 003,01	16 741 654,02		16 741 654,02
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	27 609 705,40	19 808 743,86	866 840,00	20 675 583,86
TOTAL AGREGE DES RECETTES	27 609 705,40	22 182 488,03	382 356,00	22 564 844,03

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice.....

Nombre de membres présents.....

Nombre de suffrages exprimés.....

VOTES : Pour.....

Contre.....

Abstentions.....

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par _____

A PODENSAC le 03/04/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

A PODENSAC le 03/04/2020

Les membres Les conseillers communautaires ,

Certifié exécutoire par _____ , compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A PODENSAC le 03/04/2020

IV - ANNEXES - SIGNATURES

Reçu en préfecture le 06/03/2020

D2

Les Membres du Conseil Communautaire

Affiché le

ID : 033-200069581-20200304-D2020051-DE

MATEILLE	Bernard	<i>Président</i>
DORÉ	Jocelyn	<i>1° Vice-Président</i>
DUBOURG	Philippe	<i>2° Vice-Président</i>
QUEYRENS	Alain	<i>3° Vice-Président</i>
PORTA	Sylvie	<i>4° Vice-Président</i>
DOREAU	Sylvia-Mylène	<i>5° Vice-Président</i>
PELLETANT	Jean-Marc	<i>6° Vice-Président</i>
BAPSALLE	Jean-Gilbert	<i>7° Vice-Président</i>
CAZIMAJOU	Didier	<i>8° Vice-Président</i>
SOULE	Jean-Patrick	<i>9° Vice-Président</i>
GAUTHIER	Jérôme	<i>10° Vice-Président</i>
GAUTHIER	Marc	<i>11° Vice-Président</i>
ANGULO	Marie-Dolorès	<i>Conseillère Communautaire</i>
BARADUC	Line	<i>Conseillère Communautaire</i>
BERNARD	Jean-Claude	<i>Conseiller Communautaire</i>
BERRON	Eliane	<i>Conseillère Communautaire</i>
CAVAILLOLS	Dominique	<i>Conseiller Communautaire</i>
CHATELIER	Jean-Jacques	<i>Conseiller Communautaire</i>
CHOLLON	Lionel	<i>Conseiller Communautaire</i>
CLAMOUR	Jean-Noël	<i>Conseiller Communautaire</i>
CLAVIER	Dominique	<i>Conseiller Communautaire</i>
DAL'CIN	Jean-François	<i>Conseiller Communautaire</i>

DALIER Serge Conseiller Communautaire

DANEY Bernard Conseiller Communautaire

DAURAT François Conseiller Communautaire

DRÉAU Bernard Conseiller Communautaire

DUBOURG Daniel Conseiller Communautaire

DUCOS Laurence Conseillère Communautaire

FAUBET Dominique Conseiller Communautaire

FORESTIÉ Christine Conseillère Communautaire

FORTINON Maryse Conseillère Communautaire

LATAPY Michel Conseiller Communautaire

LAULAN Corinne Conseillère Communautaire

MASSIEU André Conseiller Communautaire

MEUNIER Laurence Conseillère Communautaire

MORENO Guy Conseiller Communautaire

PEIGNEY Patricia Conseillère Communautaire

PENEAU Anne-Marie Conseillère Communautaire

PEREZ Jean-Claude Conseiller Communautaire

PEYRONNIN Magy Conseillère Communautaire

REYNE Denis Conseiller Communautaire

TRÉNIT Bruno Conseiller Communautaire

TRUFFART Mathieu Conseiller Communautaire

Certifié exécutoire par _____, compte-tenu de la transmission
en préfecture, le _____ et de la publication le _____.

A Podensac, le

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020051-DE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p 1	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du compte administratif		
p 2/3	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p 6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p 7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du compte administratif		
p 8	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
p 9	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
p 10	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p 11	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p 12	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détails des crédits de trésorerie		*
p 14/17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	*	
p 18/19	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	*	
p 20	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	*	
	A1.5 - Etat de la dette - Détails des opérations de couverture		*
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		*
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		*
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		*
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		*
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		*
	A3.2 - Etalement des provisions		*
p 21	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	*	
p 22	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	*	
	A5.1.1 et A5.1.2 - Etats de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainis		*
	A5.2.1 et A5.2.2 - Etats de ventilation des dép et rec des services d'assainissement collectif		*
	A6 - Etat des charges transférées		*
	A7 - Détails des opération pour le compte de tiers		*
p 23	A8.1 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	*	
p 24	A8.2 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	*	
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		*
	A9.1 - Variation des patrimoines (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		*
	A9.2 - Variation des patrimoines (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		*
	A10 - Etat des travaux en régie		*
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		*
p 25	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	*	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		*
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		*
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		*
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		*
	B1.7 - Etat des engagements reçus		*
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		*
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		*
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		*
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la		*
	C2 - Liste des organismes dans lesquels à été pris un engagement financier		*
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		*
p 26/28	C4 - Présentation agrégée du budget principal du spic et des budgets annexes	*	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p 29	D - Arrêté et signatures	*	

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice..... 43
Nombre de membres présents..... 32
Nombre de suffrages exprimés..... 35

VOTES : Pour..... 35
Contre..... 0
Abstentions..... 3

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par N. Philippe DUBOURG

A Cadillac : le 04/03/2020

Délibéré par Les conseillers communautaires réuni en session ordinaire

à Cadillac le 04/03/2020

Les membres Les conseillers communautaires ,

Certifié exécutoire par _____ , compte tenu de la transmission en préfecture, le _____ , et de la publication le _____

A PODENSAC le 03/04/2020

Le Président,
Bernard MATEILLE



IV - ANNEXES - SIGNATURES

Les Membres du Conseil Communautaire

MATEILLE	Bernard	Président	
DORÉ	Jocelyn	1° Vice-Président	<i>Paroir à Laurence Bernier</i>
DUBOURG	Philippe	2° Vice-Président	<i>Philippe Dubourg</i>
QUEYRENS	Alain	3° Vice-Président	<i>Alain Queyrens</i>
PORTA	Sylvie	4° Vice-Président	<i>Porta</i>
DOREAU	Sylvia-Mylène	5° Vice-Président	<i>Joreau</i>
PELLETANT	Jean-Marc	6° Vice-Président	<i>Jean-Marc Pelletant</i>
BAPSALLE	Jean-Gilbert	7° Vice-Président	<i>Jean-Gilbert Bapsalle</i>
CAZIMAJOU	Didier	8° Vice-Président	<i>Didier Cazimajou</i>
SOULE	Jean-Patrick	9° Vice-Président	<i>Jean-Patrick Soule</i>
GAUTHIER	Jérôme	10° Vice-Président	<i>Jérôme Gauthier</i>
GAUTHIER	Marc	11° Vice-Président	<i>Marc Gauthier</i>
ANGULO	Marie-Dolorès	Conseillère Communautaire	
BARADUC	Line	Conseillère Communautaire	<i>Baraduc</i>
BERNARD	Jean-Claude	Conseiller Communautaire	<i>Paroir à Laurence Bernier</i>
BERRON	Eliane	Conseillère Communautaire	<i>Eliane Berron</i>
CAVAILLOLS	Dominique	Conseiller Communautaire	
CHATELIER	Jean-Jacques	Conseiller Communautaire	<i>Jean-Jacques Chatelier</i>
CHOLLON	Lionel	Conseiller Communautaire	
CLAMOUR	Jean-Noël	Conseiller Communautaire	<i>Jean-Noël Clamour</i>
CLAVIER	Dominique	Conseiller Communautaire	<i>Dominique Clavier</i>
DAL'CIN	Jean-François	Conseiller Communautaire	<i>Paroir à Sylvie Porta</i>

DALIER	Serge	Conseiller Communautaire	
DANEY	Bernard	Conseiller Communautaire	Pouvoir à Jean Patrick Soule
DAURAT	François	Conseiller Communautaire	P/O Catherine Ruddell (Suppléante) / J. Ruddell
DRÉAU	Bernard	Conseiller Communautaire	
DUBOURG	Daniel	Conseiller Communautaire	
DUCOS	Laurence	Conseillère Communautaire	
FAUBET	Dominique	Conseiller Communautaire	P/O Pascal Popet (Suppléant)
FORESTIÉ	Christine	Conseillère Communautaire	Pouvoir à Jean Gilbert Popet
FORTINON	Maryse	Conseillère Communautaire	
LATAPY	Michel	Conseiller Communautaire	
LAULAN	Corinne	Conseillère Communautaire	
MASSIEU	André	Conseiller Communautaire	
MEUNIER	Laurence	Conseillère Communautaire	
MORENO	Guy	Conseiller Communautaire	
PEIGNEY	Patricia	Conseillère Communautaire	
PENEAU	Anne-Marie	Conseillère Communautaire	
PEREZ	Jean-Claude	Conseiller Communautaire	
PEYRONNIN	Magy	Conseillère Communautaire	
REYNE	Denis	Conseiller Communautaire	
TRÉNIT	Bruno	Conseiller Communautaire	Pouvoir à Lise Baroduc / Baroduc
TRUFFART	Mathieu	Conseiller Communautaire	

Certifié exécutoire par _____, compte-tenu de la transmission en préfecture, le _____ et de la publication le _____.



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020051
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE PONTONS - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020051-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020051-DE-1-1_0.xml	text/xml	1179
nom de original:		
2020_051_BUDGET_BA PONTONS_APPROB CA 2019.pdf	application/pdf	102071
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020051-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102071
nom de original:		
CA 2019 BA PONTONS_FICHES SIGNATURES.pdf	application/pdf	1057041
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020051-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1057041
nom de original:		
23_CA 2019 BA PONTONS.pdf	application/pdf	12704681
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020051-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	12704681

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>6 mars 2020 à 09h25min48s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>6 mars 2020 à 09h25min55s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 09h26min00s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h27min19s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 27 février 2020

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELLE (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANÉY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance: Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u>		<u>Votes</u>	
Membres en exercice :	43	Exprimés :	39
Présents :	33	Abstentions :	0
dont suppléants : ...	2		
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/052

BUDGET – BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : M. le Président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Bernard MATEILLE, après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2019 concernant le Budget Principal de la Communauté de communes Convergence Garonne, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice :	436 589,47 €
Excédent reporté R002 N-1 :	1 864 057,20 €
Résultat de clôture :	2 300 646,67 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice :	1 621 573,89 €
Déficit reporté D001 N-1 :	-83 361,37 €
Résultat de clôture :	1 538 212,52 €

RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses engagées non mandatées :	794 502,00 €
Recettes restant à recevoir :	382 356,00 €
Solde des RAR :	-412 146,00 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté D002 : -€	Excédent reporté R002 : 2 300 646,67 €	Solde d'exécution N-1 D001 :	Solde d'exécution N-1 R001 : 1 538 212,52 €

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020052
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RESULTATS 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020052-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020052-DE-1-1_0.xml	text/xml	912
nom de original:		
2020_052_BUDGET_BP AFFECTATION RESULTATS 2019.pdf	application/pdf	98890
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020052-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	98890

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 09h26min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 09h26min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mars 2020 à 09h26min55s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2020 à 09h27min34s	Reçu par le MI le 2020-03-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANÉY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> :	2	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/053

BUDGET - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA - AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : M. le Président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Bernard MATEILLE, après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2019 concernant le budget annexe « Déchets Ménagers Podensac » de la Communauté de communes Convergence Garonne, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice :	121 318,43 €
Excédent reporté R002 N-1 :	451 470,83 €
Résultat de clôture :	572 789,26 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice :	2 384,43 €
Excédent reporté R001 N-1 :	172 471,04 €
Résultat de clôture :	174 855,47 €

RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses engagées non mandatées :	5 619,00 €
Recettes restant à recevoir :	€
Solde des RAR :	- 5 619,00 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté D002 : -€	Excédent reporté R002 : 572 789,26 €	Solde d'exécution N-1 D001 : -€	Solde d'exécution N-1 R001 : 174 855,47 € Excédent Fonct. Capitalisé R1068 : €

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté d

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020053
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS M4 AVEC TVA - AFFECTATION DES RESULTATS 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020053-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020053-DE-1-1_0.xml	text/xml	938
nom de original:		
2020_053_BUDGET_BA DM M4 AVEC TVA_AFFECTATION RESULTATS 2019.pdf	application/pdf	99327
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020053-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99327

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 09h27min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 09h27min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mars 2020 à 09h27min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2020 à 09h29min04s	Reçu par le MI le 2020-03-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 27 février 2020

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANAY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance: Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :		<u>Votes</u>	
Présents :	43	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/054

BUDGET - BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES M4 SANS TVA - AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : M. le Président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Bernard MATEILLE, après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2019 concernant le budget annexe « Ordures Ménagères Garonne » de la Communauté de communes Convergence Garonne, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice :	- 5 580,54 €
Déficit reporté D002 N-1 :	48 672,42 €
Résultat de clôture :	43 091,88 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice :	7 749,55 €
Déficit reporté D001 N-1 :	7 552,22 €
Résultat de clôture :	15 301,77 €

RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses engagées non mandatées :	5 847,00 €
Recettes restant à recevoir :	0,00 €
Solde des RAR :	- 5 847,00 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté D002 : -€	Excédent reporté R002: 43 091,88 €	Solde d'exécution N-1 D001 : -€	Solde d'exécution N-1 R001: 15 301,77 € Excédent Fonct. Capitalisé R1068: €

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020054
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES M4 SANS TVA - AFFECTATION DES RESULTATS
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020054-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20200304-D2020054-DE-1-1_0.xml	text/xml	934
<i>nom de original:</i> 2020_054_BUDGET_BA OM M4 SANS TVA_AFFECTATION RESULTATS 2019.pdf	application/pdf	99186
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020054-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99186

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 09h27min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 09h27min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mars 2020 à 09h27min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2020 à 09h27min52s	Reçu par le MI le 2020-03-06



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 27 février 2020

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELLE (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANAY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance: Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :		<u>Votes</u>	
Présents :	33	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/055

BUDGET – BUDGET ANNEXE SPANC – AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur: M. le Président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Bernard MATEILLE, après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2019 concernant le budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de communes Convergence Garonne, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice :	- 9 628,52 €
Excédent reporté R002 N-1 :	70 473,68 €
Résultat de clôture :	60 845,16 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice :	-€
Déficit reporté D001 N-1 :	-€
Résultat de clôture :	-€

RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses engagées non mandatées :	-€
Recettes restant à recevoir :	-€
Solde des RAR :	-€

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté D002 : -€	Excédent reporté R002 : 60 845,16 €	Solde d'exécution N-1 D001 : -€	Solde d'exécution N-1 R001 : -€ Excédent Fonct. Capitalisé R1068 : -€

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020055
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE SPANC - AFFECTATION DES RESULTATS 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020055-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020055-DE-1-1_0.xml	text/xml	915
nom de original:		
2020_055_BUDGET_BA SPANC_AFFECTATION RESULTATS 2019.pdf	application/pdf	99173
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020055-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99173

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h53min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h53min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mars 2020 à 08h54min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2020 à 09h04min15s	Reçu par le MI le 2020-03-06



Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020056-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL' CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANÉY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u>		<u>Votes</u>	
Présents :	43	Exprimés :	39
dont suppléants : ...	2	Abstentions :	0
Absents :	10	POUR :	39
pouvoirs :	6	CONTRE :	0

2020/056

BUDGET – BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE – AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : M. le Président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Bernard MATEILLE, après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2019 concernant le budget annexe « Zones d'aménagement économique » de la Communauté de communes Convergence Garonne, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice :	8 013,51 €
Excédent reporté R002 N-1 :	9 419,77 €
Résultat de clôture :	17 433,28 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice :	- 4 825,00 €
Excédent reporté R001 N-1 :	76 579,50 €
Résultat de clôture :	71 754,50 €

RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses engagées non mandatées :	17 720,00 €
Recettes restant à recevoir :	0,00 €
Solde négatif des RAR :	- 17 720,00 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

<u>Section de Fonctionnement</u>		<u>Section d'Investissement</u>	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté D002 : -€	Excédent reporté R002 : 17 433,28 €	Solde d'exécution N-1 D001 : -€	Solde d'exécution N-1 R001 : 71 754,50 € Excédent Fonct. Capitalisé R1068 : -€

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020056
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE - AFFECTATION DES RESULTATS 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020056-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020056-DE-1-1_0.xml	text/xml	940
nom de original:		
2020_056_BUDGET_BA ZAE_AFFECTATION RESULTATS 2019.pdf	application/pdf	99351
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020056-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99351

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 09h27min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 09h27min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mars 2020 à 09h27min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2020 à 09h27min38s	Reçu par le MI le 2020-03-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANNEY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> :	2	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/057

BUDGET – BUDGET ANNEXE ZA DE COUDANNES – AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : M. le Président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Bernard MATEILLE, après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2019 concernant le budget annexe « Zone Artisanale de Coudannes » de la Communauté de communes Convergence Garonne, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice :	0.00 €
Excédent reporté R002 N-1 :	216 359.70 €
Résultat de clôture :	216 359.70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice :	39 551,01 €
Déficit reporté D001 N-1 :	-455 107,15 €
Résultat de clôture :	-415 556,14 €

RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses engagées non mandatées :	0.00 €
Recettes restant à recevoir :	0.00 €
Solde des RAR :	0.00 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté D002 : -€	Excédent reporté R002 : 216 359.70 €	Solde d'exécution N-1 D001 : -415 556,16 €	Solde d'exécution N-1 R001 : -€ Excédent Fonct. Capitalisé R1068 : -€

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020057
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE ZA DE COUDANNES - AFFECTATION DES RESULTATS 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020057-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-200069581-20200304-D2020057-DE-1-1_0.xml	text/xml	925
nom de original: 2020_057_BUDGET_BA ZA COUDANNES_AFFECTATION RESULTATS 2019.pdf	application/pdf	100088
nom de métier: 99_DE-033-200069581-20200304-D2020057-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100088

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 09h27min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 09h27min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mars 2020 à 09h27min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2020 à 09h27min25s	Reçu par le MI le 2020-03-06



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANNEY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	38
<u>dont suppléants</u> :	2	Abstentions :	1 (B. TRENIT)
<u>Absents</u> :	10	POUR :	38
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/058

BUDGET – BUDGET ANNEXE GEMAPI – AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : M. le Président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Bernard MATEILLE, après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2019 concernant le budget annexe « GEMAPI » de la Communauté de communes Convergence Garonne, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice :	75 712,59 €
Excédent reporté R002 N-1 :	128 987,96 €
Résultat de clôture :	204 700,55 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice :	-675,00 €
Déficit reporté D001 N-1 :	-€
Résultat de clôture :	-675,00 €

RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses engagées non mandatées :	43 512,00 €
Recettes restant à recevoir :	-€
Solde négatif des RAR :	-43 512,00 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté D002 : -€	Excédent reporté R002 : 160 873,55 €	Solde d'exécution N-1 D001 : 675,00 €	Solde d'exécution N-1 R001 : -€ Excédent Fonct. Capitalisé R1068 : 43 827,00 €

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020058
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE GEMAPI - AFFECTATION DES RESULTATS 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020058-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020058-DE-1-1_0.xml	text/xml	916
nom de original:		
2020_058_BUDGET_BA GEMAPI_AFFECTATION RESULTATS 2019.pdf	application/pdf	99185
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020058-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99185

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 09h27min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 09h27min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mars 2020 à 09h27min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2020 à 09h27min37s	Reçu par le MI le 2020-03-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL' CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANAY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

		<u>Votes</u>	
<u>Membres en exercice</u> :	43	Exprimés :	39
<u>Présents</u> :	33	Abstentions :	0
<u>dont suppléants</u> : ...	2		
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/059

BUDGET - BUDGET ANNEXE PONTONS - AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : M. le Président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Réuni sous la présidence de Monsieur Bernard MATEILLE, après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2019 concernant le budget annexe « Pontons » de la Communauté de communes Convergence Garonne, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice :	81 560,35 €
Excédent reporté R002 N-1 :	0.00 €
Résultat de clôture :	81 560,35 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice :	-€
Déficit reporté D001 N-1 :	-€
Résultat de clôture :	-€

RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses engagées non mandatées :	-€
Recettes restant à recevoir :	-€
Solde des RAR :	-€

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

<u>Section de Fonctionnement</u>		<u>Section d'Investissement</u>	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté D002 : -€	Excédent reporté R002 : 81 560,35 €	Solde d'exécution N-1 D001 : €	Solde d'exécution N-1 R001 : -€ Excédent Fonct. Capitalisé R1068 : -€

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020059
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	BUDGET ANNEXE PONTONS - AFFECTATION DES RESULTATS 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020059-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020059-DE-1-1_0.xml	text/xml	917
nom de original:		
2020_059_BUDGET_BA PONTONS_AFFECTATION RESULTATS 2019.pdf	application/pdf	98977
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020059-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	98977

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 09h26min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 09h26min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mars 2020 à 09h27min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2020 à 09h27min10s	Reçu par le MI le 2020-03-06

Le Président,
Bernard MATEILLE



ENTRE

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le **09 MARS 2020**

ID : 033-200069581-20200304-D2020060-DE

CONVENTION DE PRESTATION COLLECTIVE

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DE LA GIRONDE
13 rue Ferrère - 33052 BORDEAUX CEDEX
représentée par son Directeur, Daniel ABALEA

d'une part,

ET

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PODENSAC, DES COTEAUX DE GARONNE
dont le siège est situé 12 rue du Mar Leclerc Hauteclocque – 33720 PODENSAC
représentée par son Président, Bernard MATEILLE

d'autre part,

- Vu la convention de prestation de service « Accompagnement à la Scolarité » signée entre la CAF de la Gironde et la CDC de Podensac, des Côteaux de Garonne, en date du 7 août 2019,
- Vu la décision du Conseil d'Administration de la MSA de la Gironde en date du 5 mars 2004,
- Vu l'agrément du Comité de Pilotage, émanant du Comité Départemental du Contrat Educatif Local en date du 7 août 2019,

Il a été convenu ce qui suit :

TITRE 1 - MODALITES DE FINANCEMENT PAR LA MSA DE LA GIRONDE

Article 1 - 1

La MSA s'engage à participer financièrement aux frais de fonctionnement des cycles d'accompagnement à la scolarité, sous forme d'une "Prestation collective" forfaitaire.

La prestation de service est égale à 154 € par cycle pour l'année 2019, en référence à un prix plafond fixé annuellement par la CNAF.

Article 1 - 2

Le règlement de la prestation collective s'effectuera sur production de la convention signée en deux exemplaires, et d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.

TITRE 2 - MODALITES DE CONTROLE

Article 2 - 1

Le bénéficiaire de la prestation collective s'engage à fournir, **à la demande de la MSA**, à l'issue du cycle d'accompagnement scolaire, les documents suivants :

- compte d'exploitation de l'Association,
- compte de résultat des actions d'accompagnement scolaire réalisées,
- bilan quantitatif et qualitatif des actions réalisées,
- liste nominative des jeunes bénéficiaires (nom, prénom, date de naissance (classe), numéro de Sécurité Sociale des parents, le cas échéant),
- ou tout autre document permettant d'apprécier les conditions de fonctionnement de l'activité financée.

Article 2 - 2

La MSA exigera le remboursement des sommes versées au titre de la prestation collective, si les actions d'accompagnement à la scolarité n'ont pas été réalisées, totalement ou partiellement.

TITRE 3 - PUBLICITE DU FINANCEMENT DE LA MSA GIRONDE

La mention de la présente convention et de l'aide financière de la MSA devra être indiquée dans les interventions, déclarations, articles d'information ou tout autre document, concernant les actions d'accompagnement à la scolarité réalisées par l'Association et financées par la MSA.

TITRE 4 - DATE D'EFFET DE LA CONVENTION

La présente convention s'applique au titre des actions d'accompagnement à la scolarité mises en œuvre sur la période **de septembre 2019 à juin 2020**.

Fait à BORDEAUX en deux exemplaires, le 24 décembre 2019

Le représentant légal
de la structure

P/Le Directeur de la Mutualité Sociale Agricole
de la Gironde
Le Directeur Adjoint
Benoît COMBES

Daniel ABALEA

N. B. : chaque page de la présente Convention doit être paraphée.



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020060
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRESTATION COLLECTIVE "ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE"
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020060-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020060-DE-1-1_0.xml	text/xml	1043
nom de original:		
2020_060_SEJ_AUTO DE SIGN DE LA CONV PRESTA COLLECTIVE ACCOMP SCOLARITE.pdf	application/pdf	95830
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020060-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	95830
nom de original:		
25_convention accompagnement __ la scolarit __ 2019_2020 MSA.pdf	application/pdf	486614
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020060-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	486614

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h59min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h59min22s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h59min24s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h00min42s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>



Le Président,
Bernard MATEILLE



Envoyé en préfecture le 06/03/2020
Reçu en préfecture le 06/03/2020
Affiché le **09 MARS 2020**
ID : 033-200069581-20200304-D2020060-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANAY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	39
<u>dont suppléants</u> : ...	2	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	10	POUR :	39
<u>pouvoirs</u> :	6	CONTRE :	0

2020/060

ENFANCE ET JEUNESSE - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRESTATION COLLECTIVE « ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE »

Rapporteur : M. J-M. Pelletant

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de communes ;

CONSIDERANT les objectifs de la convention de prestation collective d'Accompagnement à la Scolarité annexée à la présente délibération ;

CONSIDERANT la nécessité de conventionner avec la Mutualité Sociale Agricole de la Gironde afin de bénéficier d'une subvention dite « Prestation collective » ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de prestation collective d'Accompagnement à la Scolarité annexée à la présente délibération.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020060
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRESTATION COLLECTIVE "ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE"
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020060-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020060-DE-1-1_0.xml	text/xml	1043
nom de original:		
2020_060_SEJ_AUTO DE SIGN DE LA CONV PRESTA COLLECTIVE ACCOMP SCOLARITE.pdf	application/pdf	95830
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020060-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	95830
nom de original:		
25_convention accompagnement __ la scolarit __ 2019_2020 MSA.pdf	application/pdf	486614
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020060-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	486614

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 08h59min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 08h59min22s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>6 mars 2020 à 08h59min24s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>6 mars 2020 à 09h00min42s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-06</i>

Tableau Effectifs Personnel au 4 mars 2020

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

09 MARS 2020

ID : 033-200069581-20200304-D2020061-DE

	Grades	Date Délibération	Date Création/m odification	Date d'Intégration	Temps de Travail	Durée
	Filère administrative					
1	Directeur Général des Services	28/06/2017	30/06/2017	01/07/2017	35/35°	P
2	Attaché	20/02/2014	01/07/2014	emploi fonct	35/35°	P
3	Attaché	08/04/2015	01/06/2015	01/06/2015	35/35°	P
4	Attaché	06/04/2016	15/04/2016	01/01/2018	35/35°	P
5	Attaché	23/05/2003	10/10/2016	05/12/2017	35/35°	P
6	Attaché	19/12/2016	31/12/2016	Vacant	35/35°	P
7	Attaché	19/12/2016	31/12/2016	31/12/2016	35/35°	P
8	Attaché	17/05/2017	28/06/2017	05/12/2017	35/35°	P
9	Attaché	13/09/2017	01/10/2017	06/11/2017	35/35°	P
10	Attaché principal - Directeur(trice) Finances - Ressources Humaines	15/05/2019	01/06/2019	01/01/2020	35/35°	P
11	Attaché - Directeur(trice) Aménagement et Développement Durable	15/05/2019	01/06/2019	01/06/2019	35/35°	P
12	Attaché - Chef de service comptabilité/finances	10/07/2019	15/07/2019	15/07/2019	35/35°	P
13	Attaché - Chargé de Développement Economie et Tourisme	18/12/2019	01/01/2020	01/01/2020	35/35°	P
14	Attaché - Directeur(trice) Développement Economique	04/03/2020	04/03/2020	Vacant	35/35°	P
15	Rédacteur	31/03/2010	01/04/2010	Vacant	35/35°	P
16	Rédacteur	25/11/2013		31/12/2013	35/35°	P
17	Assistant(e) Juridique et Marchés Publics - Cadre d'emploi des Rédacteurs ou des Adjointes administratifs Territoriaux - Grade mis à jour en fonction du recrutement	15/05/2019	01/06/2019	Vacant	35/35°	P
18	Adjoint Administratif Principal 1° Classe - C3	28/09/2016	01/10/2016	Vacant	35/35°	P
19	Adjoint Administratif Principal 1° classe - C3	13/09/2017	01/10/2017	01/05/2018	35/35°	P
20	Adjoint Administratif Principal 2° classe - C2	29/09/2013	01/09/2013	01/09/2013	35/35°	P
21	Adjoint Administratif Principal 2° classe - C2	28/09/2016	01/10/2016	01/10/2016	35/35°	P
22	Adjoint Administratif Principal 2° classe - C2	17/10/2011	01/11/2011	01/11/2011	35/35°	P
23	Adjoint Administratif Principal 2° classe - C2	12/10/2015	01/11/2015	01/11/2015	35/35°	P
24	Adjoint Administratif Principal 2° classe - C2	19/12/2016	31/12/2016	31/12/2016	35/35°	P
25	Adjoint Administratif Principal 2° classe - C2	13/12/2017	01/01/2018	01/01/2018	35/35°	P
26	Adjoint administratif - C1	20/02/2014	28/02/2014	28/02/2014	35/35°	P
27	Adjoint administratif - C1	21/10/2013	01/12/2013	01/11/2019	35/35°	P
28	Adjoint administratif - C1	13/09/2017	01/10/2017	05/12/2017	35/35°	P
29	Adjoint administratif - C1	19/12/2016	31/12/2016	31/12/2016	35/35°	P
30	Adjoint administratif - C1	13/09/2017	01/10/2017	05/12/2017	35/35°	P
31	Adjoint administratif - C1	25/11/2013	01/12/2013	01/12/2013	35/35°	P
32	Adjoint administratif - C1	30/09/2003		04/03/2009	35/35°	P
33	Adjoint administratif - C1 - Chargé d'accueil - Siège administratif	11/10/2017	01/11/2017	01/01/2018	35/35°	P
34	Adjoint administratif - C1 - Assistante administrative - pôle Dev-Eco et pôle Env.	11/10/2017	01/11/2017	01/02/2019	35/35°	P
35	Adjoint administratif - C1 - Assistant de Communication	13/12/2017	01/01/2018	01/01/2018	35/35°	P
36	Adjoint administratif (C1, C2 ou C3)	17/05/2017	26/06/2017	01/11/2019	35/35°	P
37	Adjoint administratif - C1	13/09/2017	01/10/2017	01/04/2018	35/35°	P
38	Adjoint administratif (C1, C2 ou C3) - Chargé d'Accueil - Service Gestion et protection des déchets	11/10/2017	01/11/2017	Vacant	35/35°	P
39	Adjoint administratif (C1, C2 ou C3) - Assistante de Direction	24/10/2018	01/11/2018	01/12/2018	35/35°	P
40	Adjoint administratif (C1, C2 ou C3) - Chargé d'Accueil - Siège Administratif	10/04/2019	01/05/2019	01/05/2019	35/35°	P
41	Adjoint administratif (C1, C2 ou C3) - Assistante Ressources Humaines	10/04/2019	01/05/2019	01/07/2019	35/35°	P
42	Adjoint administratif (C1, C2 ou C3) - Assistante administrative - Service Technique	10/04/2019	01/05/2019	01/07/2019	35/35°	P
43	Adjoint administratif (C1, C2 ou C3) - Assistante administrative - Service Gestion et protection des déchets	10/04/2019	01/05/2019	01/07/2019	35/35°	P
44	Adjoint administratif (C1, C2 ou C3) - Assistante administrative - Pôle Enfance et Jeunesse	10/04/2019	01/09/2019	01/09/2019	35/35°	P
45	Adjoint administratif (C1, C2 ou C3) - Assistante administrative - Pôle Enfance et Jeunesse	10/04/2019	01/09/2019	Vacant	35/35°	P
	Filère technique					
46	Ingénieur	17/05/2017	28/06/2017	Vacant	35/35°	P
47	Ingénieur - Chef(fe) des Services techniques	10/07/2019	15/07/2019	15/07/2019	35/35°	P
48	Technicien Territorial - Technicien GEMAPI	20/02/2019	01/03/2019	01/03/2019	35/35°	P
49	Animateur(trice) Economique - Cadre d'emploi des Techniciens et des Animateurs - Grade mis à jour en fonction du recrutement	15/05/2019	01/06/2019	Vacant	35/35°	P
50	Agent de Maîtrise	19/12/2016	31/12/2016	31/12/2016	35/35°	P

51	Agent de Maitrise	13/12/2017	01/01/2018	Envoyé en préfecture le 06/03/2020	35/35°	P
52	Adjoint Technique Principal 2ème Classe	18/03/2015	01/05/2015	Reçu en préfecture le 06/03/2020	35/35°	P
53	Adjoint Technique 1ère Classe	28/12/2015	31/12/2015	Affiché le 31/12/2015	35/35°	P
54	Adjoint Technique 2ème Classe	04/11/2015	01/01/2016		35/35°	P
55	Adjoint Technique 2ème Classe	20/11/2013	01/12/2013	ID : 033-200069581-20200304-D2020061-DE	35/35°	P
56	Adjoint Technique 2ème Classe	22/11/2012	01/01/2013	01/06/2013	35/35°	P
57	Adjoint Technique 2ème Classe	18/12/2013	01/01/2014	01/01/2014	35/35°	P
58	Adjoint Technique 2ème Classe	08/04/2015	01/06/2015	01/06/2015	21,50/35°	P
59	Adjoint Technique 2ème Classe	23/05/2003		01/03/2008	20/35°	P
60	Adjoint Technique 2ème Classe	10/07/2003		15/08/2003	35/35°	P
61	Adjoint Technique 2ème Classe	29/08/2016	01/09/2016	01/09/2016	22/35°	P
62	Adjoint Technique 2ème Classe	19/12/2016	31/12/2016	31/12/2016	30/35°	P
63	Adjoint Technique 2ème Classe	19/12/2016	31/12/2016	31/12/2016	35/35°	P
64	Adjoint Technique 2ème Classe	11/10/2005		21/08/2006	35/35°	P
65	Adjoint Technique 2ème Classe	26/06/2012		12/09/2012	10/35°	P
66	Adjoint Technique 2ème Classe	26/06/2012	15/04/2014	Vacant	10/35°	
67	Adjoint Technique 2ème Classe	01/11/2007	07-47	Vacant	35/35°	P
68	Adjoint Technique 2ème Classe	15/04/2005		01/08/2005	35/35°	P
69	Adjoint Technique 2ème Classe	01/11/2007	07-47	01/11/2015	35/35°	P
70	Adjoint technique C1	17/05/2017	26/06/2017	01/07/2017	21/35°	P
Filière Socio-médical						
71	Puéricultrice Cadre de Santé	26/11/2007	01/12/2007	Vacant	35/35°	P
72	Cadre de santé 2ème classe			CIVU	01/01/2016	35/35°
73	Educateur de jeunes enfants principal	24/09/2014	01/10/2014	01/10/2014	35/35°	P
74	Educateur de jeunes enfants principal	15/04/2005		01/07/2005	35/35°	P
75	Infirmière Soins Généraux classe supérieure	19/12/2016	31/12/2016	Vacant	35/35°	P
76	Animateur RAM - grade mis à jour en fonction du recrutement (*)	20/02/2019	01/03/2019	vacant	35/35°	P
77	Auxiliaire de puériculture ppl 2ème classe	23/07/2013	18/03/2013	01/01/2013	35/35°	P
78	Auxiliaire de puériculture ppl 2ème classe	23/07/2013	01/01/2013	01/03/2020	35/35°	P
79	Auxiliaire de puériculture ppl 2ème classe	23/07/2013	31/07/2013	01/08/2013	28/35°	P
80	Auxiliaire de puériculture ppl 2ème classe	19/12/2016	31/12/2016	31/12/2016	35/35°	P
81	Assistant socio-éducatif - Animateur RAM	11/10/2017	01/11/2017	19/03/2018	35/35°	P
82	Assistant Pôle Social et Familial	11/10/2017	01/11/2017	Vacant	35/35°	P
Filière Animation						
83	Attaché - Coordinatrice Enfance Jeunesse	23/09/2004	01/10/2004	01/02/2005	35/35°	P
84	Attaché - Coordinateur	30/09/2003	26/10/2004	26/10/2010	35/35°	P
85	Animateur principal 2ème classe - Coordinateur Jeunesse	08/10/2015	01/11/2015	01/11/2015	35/35°	P
86	Animateur principal 2ème classe - Coordinateur périscolaire éducatif	28/12/2015		01/07/2017	35/35°	P
87	Animateur principal 2ème classe	19/12/2016		31/12/2016	35/35°	P
88	Animateur - RLP	20/01/2011	01/02/2011	01/12/2011	35/35°	P
89	Animateur - Responsable Accueil de Loisirs	20/02/2014	01/03/2014	vacant	35/35°	P
90	Animateur	17/05/2017	26/06/2017	vacant	35/35°	P
91	Animateur - Coordinateur petite enfance	17/05/2017	26/06/2017	01/07/2017	35/35°	P
92	Chef(fe) de Bureau Activités Extrascolaire et périscolaires - cadre d'emploi des Animateurs et des Adjoints territoriaux d'animation - Grade mis à jour en fonction du recrutement	15/05/2019	01/06/2019	vacant	35/35°	P
93	Adjoint d'animation 1er Classe	26/09/2012	01/07/2012	01/07/2012	35/35°	P
94	Adjoint d'animation 1er Classe	26/09/2012	01/07/2012	01/07/2012	35/35°	P
95	Adjoint d'animation 1er Classe	26/09/2012	01/07/2012	01/07/2012	35/35°	P
96	Adjoint d'animation 1er Classe	27/09/2013	01/09/2013	01/12/2014	35/35°	P
97	Adjoint d'animation 1er Classe	27/09/2013	01/09/2013	01/09/2013	35/35°	P
98	Adjoint d'animation 1er Classe	25/07/2013		01/07/2013	35/35°	P
99	Adjoint d'animation 1er Classe	25/07/2013		01/07/2013	35/35°	P
100	Adjoint d'animation - C1 - Agent auprès d'enfants	10/07/2019	15/07/2019	01/09/2019	35/35°	P
101	Adjoint d'animation 1er Classe	22/12/2014		31/12/2014	35/35°	P
102	Adjoint d'animation 1er Classe	22/12/2014		31/12/2004	35/35°	P
103	Adjoint d'animation 1er Classe	19/12/2016		31/12/2016	35/35°	P
104	Adjoint d'Animation 2ème Classe	21/03/2007	02/05/2007	02/05/2007	35/35°	P
105	Adjoint d'Animation 2ème Classe	09/03/2012	19/03/2012	01/04/2012	35/35°	P
106	Adjoint d'Animation 2ème Classe	18/12/2013	01/01/2014	Vacant	35/35°	P
107	Adjoint d'Animation 2ème Classe	14/09/2006		01/04/2009	35/35°	P
108	Adjoint d'Animation 2ème Classe	01/09/2014		01/11/2014	16/35°	P
109	Adjoint d'Animation 2ème Classe	01/09/2014		01/11/2014	16/35°	P
110	Adjoint d'Animation 2ème Classe	01/09/2014		01/10/2014	34/35°	P
111	Adjoint d'Animation 2ème Classe	02/05/2016		01/05/2016	35/35°	P
112	Adjoint d'Animation 2ème Classe	31/08/2016		01/09/2015	28/35°	P
113	Adjoint d'Animation 2ème Classe	19/12/2016		31/12/2016	35/35°	P
114	Adjoint d'Animation 2ème Classe	26/06/2012		01/12/2014	10/35°	P
115	Adjoint d'Animation 2ème Classe	19/10/2009		05/03/2012	35/35°	P
116	Adjoint d'Animation 2ème Classe	20/02/2007	01/03/2007	01/01/2008	35/35°	P
117	Adjoint d'Animation 2ème Classe	14/09/2006		01/09/2008	35/35°	P
118	Adjoint d'Animation 2ème Classe	01/09/2014		vacant	16/35°	P

119	Adjoint d'Animation 2ème Classe	21/01/2004		Envoyé en préfecture le 06/03/2020	35°	F
120	Adjoint d'Animation 2ème Classe	15/12/2008		Reçu en préfecture le 06/03/2020	35/35°	F
121	Adjoint d'Animation 2ème Classe	14/09/2006		Affiché le 12/07/2005	SLO	P
122	Adjoint d'animation (C1, C2 ou C3) - Directeur ALE, ALP, APS	27/06/2018	01/09/2018	vacant	35/35°	P
123	Adjoint d'animation (C1, C2 ou C3) - Directeur ALE, ALP, APS	27/06/2018	01/09/2018	vacant	35/35°	P
124	Adjoint d'animation (C1, C2 ou C3) - Directeur ALE, ALP, APS	27/06/2018	01/09/2018	vacant	35/35°	P
125	Adjoint d'animation (C1, C2 ou C3) - Directeur ALE, ALP, APS	27/06/2018	01/09/2018	vacant	35/35°	P
126	Adjoint d'Animation (C1, C2 ou C3) - Animateur Espace Naturel	27/06/2018	01/09/2018	01/09/2018	35/35°	P
127	Adjoint d'animation (C1, C2 ou C3) - Agent auprès d'enfants Multi Accueil	26/09/2018	01/10/2018	01/11/2018	35/35°	P
Filière Sportive						
128	Educateur APS ppl 1ère classe - Directeur ALE, ALP	23/07/2013		Vacant	35/35°	P
129	Educateur APS ppl 1ère classe - Responsable politique sportive	18/12/2019	01/01/2020	01/01/2020	35/35°	P
130	Educateur APS - Animateur sportif	18/12/2019	01/01/2020	01/01/2020	35/35°	P
Filière Sociale						
131	Agent social Territorial - C2 - Agent de portage de repas	19/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	7/35°	P
132	Agent social 2ème classe	26/06/2012		Vacant	7.5/35°	P
Filière culturelle						
133	Conservateur territorial de bibliothèques - Directeur Vie Locale	10/07/2019	15/07/2019	01/09/2019	35/35°	P
134	Bibliothécaire	19/02/2009	01/04/2009	24/09/2009	35/35°	P
135	Assistant de conservation principal 1ère classe	24/09/2014	01/10/2014	01/10/2014	35/35°	P
136	Assistant de conservation principal 2ème classe	23/09/2010	01/10/2010	Vacant	35/35°	P
137	Adjoint du Patrimoine de 1ère classe	28/09/2016	01/10/2016	01/10/2016	35/35°	P
138	Adjoint du Patrimoine de 1ère classe	28/09/2016	01/10/2016	01/11/2016	35/35°	P
139	Adjoint du Patrimoine de 2ème classe	30/06/2010	01/07/2010	01/07/2010	35/35°	P
140	Adjoint du Patrimoine de 2ème classe	20/01/2011	01/02/2011	08/02/2019	35/35°	P
141	Adjoint du Patrimoine de 2ème classe	09/03/2012	01/04/2012	12/03/2012	35/35°	P
142	Adjoint du Patrimoine de 2ème classe	09/03/2012	01/04/2012	01/07/2015	35/35°	P

(*) recrutement sur les grades suivants : Animateur territorial (Animateur, Animateur principal 2° classe, Animateur Principal 1° classe) ou Infirmier Territorial (Infirmier de classe normale, Infirmier de classe supérieure) ou Assistant Territorial Socio-éducatif (ASE Seconde classe, ASE première classe, ASE classe exceptionnelle) ou Conseiller territorial socio-éducatif ou Educateur de Jeunes enfants (EJE seconde classe, EJE première classe, EJE classe exceptionnelle) ou Puériculteur territoriale (Puériculteur de classe normale, Puériculteur de classe supérieure, Puériculteur hors classe)

Le Président,
Bernard MATEILLE





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020061
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	OUVERTURE D'UN POSTE DE DIRECTEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1.1 - création de poste
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020061-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20200304-D2020061-DE-1-1_0.xml	text/xml	1047
nom de original:		
2020_061_RH__ OUVERTURE D__ UN POSTE DE DIRECTEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.pdf	application/pdf	99191
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020061-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99191
nom de original:		
26_Tableau des effectifs.pdf	application/pdf	59963
nom de métier:		
99_DE-033-200069581-20200304-D2020061-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	59963

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 09h00min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 09h00min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mars 2020 à 09h00min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2020 à 09h01min14s	Reçu par le MI le 2020-03-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 04 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 27 février 2020

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Serge DALIER, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Bernard DANÉY (pouvoir à J-P. SOULE), Jocelyn DORE (pouvoir à C. LAULAN), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Anne-Marie PENEAU, Bruno TRENIT (pouvoir à L. BARADUC).

Secrétaire de séance : Jean-Marc PELLETANT

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	33	Exprimés :	37
<u>dont suppléants</u> : ...	2	Abstentions :	2 (L. DUCOS, M. TRUFFART)
<u>Absents</u> :	10	<u>POUR</u> :	37
<u>pouvoirs</u> :	6	<u>CONTRE</u> :	0

2020/061

RESSOURCES HUMAINES – OUVERTURE D'UN POSTE DE DIRECTEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : M. le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droit et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 34 ;

VU le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des attachés ;

VU le décret n°87-1100 du 30 décembre 1987 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux ;

VU le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de catégorie A de la Fonction Publique Territoriale ;

CONSIDERANT que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent de Directeur(trice) du Développement Economique à temps complet ;

CONSIDERANT l'activité des services de la Communauté de communes ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Rapporteur,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

DECIDE la création d'un emploi de Directeur(trice) Développement Economique à temps complet correspondant au grade des Attachés, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire du décret susvisé ;

DECIDE de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} avril 2020 ;

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200304-D2020061-DE

DIT que l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée ;

DECIDE l'inscription des crédits correspondants au budget de la collectivité ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	D2020061
Date de la décision:	2020-03-04 00:00:00+01
Objet:	OUVERTURE D'UN POSTE DE DIRECTEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1.1 - création de poste
Identifiant unique:	033-200069581-20200304-D2020061-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-200069581-20200304-D2020061-DE-1-1_0.xml	text/xml	1047
<i>nom de original:</i> 2020_061_RH__ OUVERTURE D__ UN POSTE DE DIRECTEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.pdf	application/pdf	99191
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020061-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99191
<i>nom de original:</i> 26_Tableau des effectifs.pdf	application/pdf	59963
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-200069581-20200304-D2020061-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	59963

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2020 à 09h00min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2020 à 09h00min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mars 2020 à 09h00min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2020 à 09h01min14s	Reçu par le MI le 2020-03-06